.9.461

Digitized by Google

151

6.9.461

Clio instruisant un jeune Seigneur, lui montre d'une main l'Histoire des principaux Etats de L'univer et de l'autre le Theatre du monde, que le Tems de couvre en levant un Rideau. on voit sur ce Theatre la Fortune repandant les biens et les maux sur la foule qui l'environne, l'amour lançant ses fleches, et enfin la Mort qui fauchant tout fait changer la Scene

INTRODUCTION
A
L'HISTOIRE
GENERALE ET POLITIQUE
DE L'UNIVERS,

Où l'on voit l'Origine, les Révolutions, l'Etat préſent, & les Intérêts des Souverains;

Commencée

Par MR. LE BARON DE PUFENDORFF,

Complétée, & continuée juſqu'à 1743.

Par MR. BRUZEN DE LA MARTINIERE,

Prémier Géographe de Sa Majeſté Catholique, Sécrétaire du Roi des deux Siciles, & du Conſeil de Sa Majeſté.

TOME TROISIEME.

A AMSTERDAM,
Chez ZACHARIE CHATELAIN.
M. DCC. LXIII.

SOMMAIRE
DU
TROISIEME LIVRE.

CHAPITRE I. *Origine des Dignités de* DUC, *de* COMTE, *de* MARGGRAVE, *de* VICOMTE, *de* BURGGRAVE, *&c. par rapport à l'Hiſtoire de l'Empire*, Pag. 1, & ſuiv. *Ces Titres étoient d'abord des Charges perſonnelles, & non héréditaires*, ibid. *Les prémiers Comtes étoient des Sénateurs, ou perſonnes agées*, 2. *Fonctions de ces Comtes*, 3. *& des Ducs*, ibid. *A qui on donnoit le nom de* COMTES FORTS, 4. *Fonctions des* LANDGRAVES, ibid. *& des* MARGGRAVES, ibid. *Par qui les Marggraves ont été inſtitués*, ibid. *Ce que c'eſt que le* CORPS GERMANIQUE, 6. *& tems auquel il s'eſt formé*, ibid. *Quels ſont les trois* COLLEGES *de l'Empire*, ibid. & ſuiv. *Nombre des* CERCLES *de*

SOMMAIRE
DU
TROISIEME LIVRE.

CHAPITRE I. *Origine des Dignités de* DUC, *de* COMTE, *de* MARGGRAVE, *de* VICOMTE, *de* BURGGRAVE, *&c. par rapport à l'Hiſtoire de l'Empire*, Pag. 1, & ſuiv. *Ces Titres étoient d'abord des Charges perſonnelles, & non héréditaires*, ibid. *Les prémiers Comtes étoient des Sénateurs, ou perſonnes agées*, 2. *Fonctions de ces Comtes*, 3. *& des Ducs*, ibid. *A qui on donnoit le nom de* COMTES FORTS, 4. *Fonctions des* LANDGRAVES, ibid. *& des* MARGGRAVES, ibid. *Par qui les Marggraves ont été inſtitués*, ibid. *Ce que c'eſt que le* CORPS GERMANIQUE, 6. *& tems auquel il s'eſt formé*, ibid. *Quels ſont les trois* COLLEGES *de l'Empire*, ibid. & ſuiv. *Nombre des* CERCLES *de l'Al-*

l'Allemagne, 7. *A quoi on donne quelquefois le nom de* CHAMBRE *de* SPIRE, 8. *Dans quelle vue le* CONSEIL AULIQUE *fut d'abord inſtitué*, ibid. *Ce que c'eſt que les Princes Eccléſiaſtiques que l'on nomme* ELUS, 9. *Et ceux que l'on appelle* POSTULE'S, ibid.

CHAPITRE II. *Comment l'Allemagne étoit autrefois diviſée*, 10. *Ses différens Etats réunis ſous l'Empire des François*, ibid. *De quelle manière* CHARLEMAGNE *gouvernoit l'Allemagne*, ibid. & ſuiv. LOUIS *le* PIEUX *ſuccède à Charlemagne ſon père*, 11. *Partage de l'Empire des François entre ſes fils*, ibid. LOUIS *eſt fait Roi de l'Allemagne, qui eſt au-delà du Rhin, avec une partie de celle qui eſt au-deça de ce Fleuve*, ibid. CARLOMAN *attaque l'Italie & s'en rend maitre*, 12. *Il prend en même tems la qualité d'Empereur*, ibid. CHARLES *le* GROS *ſuccède à Carloman*, ibid. *Il eſt dépoſé, & on met en ſa place* ARNOLPHE, *fils de Carloman*, ibid. *Sa mort*, ibid. *Son fils* LOUIS, *ſurnommé l'*ENFANT, *lui ſuccède à l'Empire*, ibid. *Les Huns font une invaſion en Allemagne, & la ravagent*, ibid. *Ils défont Louis près d'Augsbourg, & le contraignent de lui payer un tribut annuel*, ibid.

ibid. *Mort de Louis*, 13. CONRAD, *Duc de Franconie, eſt élu en ſa place*, ibid. *Les Ducs de Lorraine, de Suabe, de Bavière & de Saxe, entreprennent de ſe rendre Souverains, & de rendre leurs Gouvernemens héréditaires*, ibid. HENRI *l'Oiſeleur. Huns repouſſés. Bataille de Merſebourg. Les Suabes & les Vandales ſubjugués*, 13. OTHON I, *ſurnommé le Grand. Deſordres en Italie*, 14. OTHON II. *Expédition d'Italie contre les Grecs*, 15. OTHON III. *Creſcence.* HENRI II. *Egbert de Thuringe. Henri mis au nombre des Saints.* CONRAD II. *pacifie tous les troubles d'Allemagne & d'Italie*, 16. *Annexe les Royaumes de Bourgogne & d'Arles à l'Empire*, ibid. HENRI III. *dit le Noir.* HENRI IV. *Origine de ſes malheurs*, 17. *Revolte des Saxons & animoſité des Papes contre lui. Il eſt excommunié*, 18. *Eſt prêt d'être dépoſé; ſe rend en Italie; entre en guerre avec le Duc de Suabe; dépoſe le Pape & prend Rome*, ibid. & ſuiv. *Son fils ſe revolte contre lui. Il eſt dépouillé de l'Empire*, HENRI V. *va à Rome & ſe ſaiſit du Pape, qui déclare nul le Traité*, 19, & ſuiv. *Guerre contre les Saxons*, LOTHAIRE. CONRAD III. *entreprend le voyage*

yage de la Terre-Sainte. FREDERIC I, 20, & ſuiv. *Il fait raſer Milan. Ses démêlés avec le Pape. Il fait le voyage de la Terre-Sainte; il s'y noye; ſon fils vainqueur y périt.* HENRI VI. *va à Rome*, 21, & ſuiv. PHILIPPE *veut adminiſtrer l'Empire. Guerre avec le Duc de Saxe; ſa mort tragique*, 22, & ſuiv. OTHON IV. *Eſt contraint de quitter l'Empire.* FREDERIC II. *va en Italie; ſes démêlés avec les Papes. Factions des* GUELFES *&* GIBELINS. *Fréderic eſt dépoſé*, 23, & ſuiv. HENRI *de Thuringe.* GUILLAUME *de Hollande.* CONRAD. *Mort de Charles & de Guillaume. Charles, Duc d'Anjou, Roi de Naples. Mort de Conradin. Interregne en Allemagne*, 24, & ſuiv. *Deſordres de tout cet Interregne*, RODOLPHE I. 25, & ſuiv. *Ottocare s'empare de divers Païs en Allemagne. Rodolphe l'en dépoſſede. Il ne veut point aller en Italie; vend à pluſieurs Villes d'Italie leur liberté. L'uſage de la Langue Allemande introduit dans les Actes publics*, 26, & ſuiv. ALBERT *d'Autriche.* ADOLPHE, *Comte de Naſſau, eſt dépoſé & tué dans une Bataille.* ALBERT I. *ſa mort tragique*, HENRI VIII, 27, & ſuiv. *Paſſe en Italie;*

eſt

eſt empoiſonné avec une Hoſtie. FREDERIC *d'Autriche*, LOUÏS *de Bavière.* LOUÏS *ſeul, fait le voyage d'Italie, eſt dépoſſedé de l'Empire*, 28, & ſuiv. *Eſt le prémier qui fixe ſa réſidence.* CHARLES IV. *a divers Compétiteurs à l'Empire, en fait empoiſonner un ; diſſipe les biens de l'Empire ; annexe la Siléſie à la Bohême ; publie la Bulle d'or*, 29, & ſuiv. WENCESLAS *eſt dépoſſedé de l'Empire.* JOSSE *eſt mis en ſa place.* FREDERIC, *Duc de Brunſwic eſt aſſaſſiné.* ROBERT. SIGISMOND *fait bruler Jean Hus. Les Huſſites cauſent de grands deſordres*, 30, & ſuiv. ALBERT II. FREDERIC III. *Guerre avec Hunniade.* MAXIMILIEN I. *Les Païs-Bas acquis à la Maiſon d'Autriche. Guerre contre les Suiſſes & les Venitiens*, 31, & ſuiv. CHARLES V. *Luther ſe fait un grand nombre de Sectateurs*, 32. *Origine du nom de Proteſtans. Ligue de Smalkalde. Les Proteſtans ſe mettent en campagne. Charles diſſipe leur Armée*, 33, & ſuiv. *Bat l'Electeur de Saxe, & le prend priſonnier ; fait enlever le Landgrave de Heſſe. Maurice Duc de Saxe fait Electeur, attaque Charles. Traité de Paſſau*, 34, & ſuiv. *Le Landgrave de Heſſe & l'E-*

lecteur de Saxe ſont remis en liberté. Paix d'Augsbourg. Soulevement des Païſans, & leur défaite. Soliman aſſiege Vienne. Les Anabaptiſtes diſſipés en Weſtphalie. FERDINAND I. *La Hongrie & la Bohême acquiſes à la Maiſon d'Autriche,* 35, & ſuiv. MAXIMILIEN II. *Guillaume de Grumbach. Le Duc de Saxe le protege, ſes malheurs.* RODOLPHE II. RODOLPHE *cede la Hongrie, & l'Autriche à ſon frère.* MATTHIAS, 36, & ſuiv. *Cauſes des longues Guerres pendant ſon regne. Les diſputes s'augmentent avec les Luthériens & les Reformés,* 37. *Union Evangélique. Ligue Catholique. Troubles de Bohême; les Bohémiens attaquent l'Autriche.* FERDINAND II, *Roi de Bohême,* 38, & ſuiv. *L'Electeur Palatin accepte la Couronne de Bohême. Ferdinand appelle à ſon ſecours le Duc de Bavière,* 39. *Bataille de Prague. Il réduit diverſes Provinces; récompenſe les Ducs de Bavière & de Saxe; nouveaux troubles. Le Roi de Danemarc eſt battu par Tilli,* 40. *Et contraint de faire la Paix. Edit de Reſtitution. Les Proteſtans font une Alliance contre l'Empereur. Le Roi de Suede ſe joint à eux,* 41. *Entre en Allemagne. Bataille de Leipzic. Progrès des Sué-*

Suédois du côté du Rhin. Bataille de Lutzen. Mort du Roi de Suede, 42. *Bataille de Nordlingue. Paix de Prague. Paix d'Oſnabrug & de Munſter*, 43. FERDINAND III. LEOPOLD *attaque les Suédois. Paix d'Oliva. Guerre contre les Turcs*, 44. *Paix avec les Turcs. Guerre contre la France*, 45. *Paix de Nimegue. Pertes de l'Empire. Priſe de Strasbourg. Trève avec la France*, 46. *Guerre entre l'Empire & les Turcs. Siege de Vienne*, ibid. & ſuiv. *Vienne délivrée. Défaite des Turcs. Progrès des Impériaux. Suite de leurs victoires*, 47, & ſuiv. *Défaite & mort de Veterani*, 49. *Victoire du Prince Eugene. Paix de Carlowitz*, ibid. & ſuiv. *Démêlés pour la ſucceſſion de l'Electeur Palatin*, 50. *Paix de Ryſwic*, 53. *Article litigieux de ce Traité. Proteſtans inquietés dans le Palatinat*, ibid. & ſuiv. *Accommodement en leur faveur*, 55. *Ligue des Cercles*, 56. *Les Ducs de Baviere & de Wolfenbuttel gagnés par la France. L'Electeur de Cologne ſe déclare pour elle*, ibid. & ſuiv. *Troubles de Hongrie*, 59. *L'Empire ſecouru. Progrès des Alliés*, ibid. & ſuiv. *L'Electeur de Baviere demeure attaché à la France. Bataille de Hochſtedt*, 61.

61. *Suite des troubles de Hongrie*, 62. JOSEPH, 63. *Troubles en Baviere. Les Electeurs de Baviere & de Cologne au Ban de l'Empire*, 64. *Troubles en Saxe. Avantage des François ſur le Rhin*, 65, & ſuiv. *Le Marggrave de Barreut commande les troupes de l'Empire. L'Electeur d'Hanover lui ſuccède. Guerre contre le Pape*, 66, & ſuiv. *Traité entre l'Empereur & le Pape. Proſcription du Duc de Mantoue. Mariages du Roi Charles & du Roi de Portugal*, 67, & ſuiv. *Troubles de Hambourg*, 68. *Allarmes dans la Baſſe-Saxe*, 69. *Mort de l'Empereur Joſeph. Aſſemblée de Francfort, pour l'Election de* CHARLES VI, *Empereur*, 70, & ſuiv. *Demandes de l'Empereur avant la Paix d'Utrecht. Continuation de la Guerre avec la France*, 72, & ſuiv. *Diſpute pour le Commandement de l'Armée Impériale*, 74. *L'Empereur regle ſa ſucceſſion; il eſt conronné en Hongrie*, ibid. *Traités de Raſtad & de Bade. Guerre avec les Turc*, 75, & ſuiv. *Progrès & victoires ſur les Turcs*, 76. *Siege de Belgrade. Traité de Paſſarowitz*, 77, & ſuiv. *Nouvelles brouilleries entre l'Empereur & l'Eſpagne*, 79. *Appaiſées par le Traité de Vienne. Compagnie établie à Oſ-*

Oſtende, ibid. *Suſpendue pour ſept ans. L'Empereur desaprouve le Traité de Seville*, 80, & ſuiv. *Regle de nouveau ſa ſucceſſion*, 81, & ſuiv. *Qualités de la Nation Allemande*, 88. *Situation de l'Allemagne, ſon étendue, la nature de ſon Terroir. Ses Mines, ſes Sources d'eau ſalée, & ſes Rivières; ſes Denrées*, 89. *Son Gouvernement. Du Titre du Roi des Romains. Quel Empereur ſe l'attribua le prémier*, 90, & ſuiv. *Autorité des Etats d'Allemagne. Puiſſance de l'Empereur*, 91. *Défauts du Gouvernement. L'Italie & le Royaume d'Arles pourquoi abandonnés*, 92. *L'Intérêt des Princes par raport à l'Election des Empereurs. Maximes de Charles V*, ibid. & ſuiv. *Garantie du Cercle de Bourgogne*, 94. *Maximes de Ferdinand II. Difficultés qui empêchent l'union des Membres de l'Empire*, 95. *La différence des Religions. Diverſité entre les Proteſtans*, 96. *Le grand nombre des Etats de l'Empire. L'inégalité des Membres, leur jalouſie. Intérêts de l'Empire à l'égard de ſes Voiſins*, ibid. & ſuiv. *Du Turc, de l'Italie*, 97. *Des Suiſſes, de la Pologne*, 98. *Du Danemarc, de l'Angleterre, de la Hollande*, 99, & ſuiv. *De l'Eſpagne, de la Suede, de*

la France, 100, & ſuiv.

CHAPITRE III. *De la* MAISON *d'*AUTRICHE. *Conjecture ſur ſon Origine, que les plus habiles s'accordent à trouver dans* ARCHEMBAUT, *& dans ſon fils* LEUDESIE, 102. *Biens aquis par leur Poſtérité en Alſace*, ibid. WERNIER, *fils de* RATAPON, *prend dans ſes Tïtres celui de Comte de* HABSBOURG, ibid. *Regardé comme le plus dangereux ennemi de l'Empereur Henri IV*, ibid. ALBERT *le Riche*, RODOLPHE, ALBERT *le Sage*, ibid. & ſuiv. RODOLPHE, *élu Empereur*, 103, & ſuiv. *Il défait Ottocare*, 104. ALBERT I. *ou le triomphant*, 106. FREDERIC *le Beau*, 108. LEOPOLD, OTTON, 110. ALBERT *le Sage*. RODOLPHE IV. ibid. & ſuiv. FREDERIC III. LEOPOLD III. ALBERT III. *à la treſſe*, 111. ALBERT IV. ALBERT V. LADISLAS, *Roi de Bohême & de Hongrie*, 112, & ſuiv. *Branche de Tirol.* LEOPOLD *le Bon*, 114. GUILLAUME *l'Ambitieux*, LEOPOLD *le Superbe. De la Branche du Tirol.* FREDERIC *l'Ancien*, 115, & ſuiv. SIGISMOND, 116. *La Ligne de Stirie*, ERNEST *de Fer.* ALBERT *le Prodigue.* FREDERIC

RIC III. *le Pacifique*, 117. MAXIMILIEN I. 119. CHARLES V. 123. *Branche d'Allemagne.* FERDINAND I, ibid. & ſuiv. *Ses enfans*, 125. MAXIMILIEN II. 126. ALBERT. RODOLPHE II, 127. MATHIAS, 129. *Branche de Stirie*, FERDINAND II. ibid. FERDINAND III. LEOPOLD, 130. JOSEPH, 131. CHARLES VI, 132. *Etats & Intérêts de la Maiſon d'Autriche*, ibid. & ſuiv. *Pourquoi il eſt de l'intérêt de l'Allemagne que la Hongrie ſoit à un Prince capable d'armer un grand nombre de Provinces en ſa faveur*, 134.

CHAPITRE IV. *Des* MAISONS *Electorales de* BAVIERE *&* PALATINE, 137. THEODON, *de la Maiſon d'Agilofing, eſt un des plus anciens Ducs ou Rois de Baviere*, ibid. *Tems de ſa mort*, ibid. TASSILON, *héritier de ſes Etats, & un des Princes de ſon Sang*, ibid. *Son inflexibilité*, ibid. LUIPOLD *ou* LEOPOLD, *périt dans un combat*, 138. OTHON *le Grand, Comte de* WITTELSBACH, *rend d'importans ſervices à l'Empereur Frideric I*, 138. LOUÏS, 139. OTTON *l'Illuſtre*, 140. LOUÏS *le Severe*, 141. *Alliance du Rhin*, 142. *De la Maiſon Palatine.* RODOLPHE, 144.

ADOLPHE *le Simple.* RODOLPHE *l'Aveugle.* ROBERT *le Roux.* ROBERT II, 145. ROBERT III. *le Rigoureux, élu Empereur*, 146. LOUÏS *le Barbu.* LOUÏS *le Doux.* FREDERIC *le Victorieux*, 147. PHILIPPE *l'Ingénu*, 149. LOUÏS *le Pacifique.* FRIDERIC II. *le Sage. Origine du Globe Impérial dans les Armes de l'Electeur Palatin*, 151, & ſuiv. OTTON, HENRI *le Magnanime.* PHILIPPE *le Belliqueux*, 152. *Branche de Simmeren.* FRIDERIC. JEAN *le Vieux.* JEAN *le Jeune.* FRIDERIC III. *le Pieux*, 153. *Origine de la Ville de Franckendal.* LOUÏS *le Facile.* FRIDERIC IV, 154. FRIDERIC V, 155. CHARLES-LOUÏS, 156. CHARLES, 159. *Branche de* NEUBOURG. LOUÏS *le Noir.* GASPARD, 160. ALEXANDRE. *Branche de Veldentz.* LOUÏS, *Tige de la Branche de Deux-Ponts d'aujourdhui.* WOLFGANG, 161. LOUÏS-PHILIPPE. AUGUSTE, 162. PHILIPPE-GUILLAUME, 163. JEAN-GUILLAUME. CHARLES-PHILIPPE. *Etats de la Maiſon Electorale Palatine*, 164, & ſuiv. *Maiſon de Sultzbach*, 166. *Branches de Deux-Ponts, de Landsberg*, 167. *de Kleebourg*, 169. *Maiſon de Birken-*

kenfeld, ibid. *Maiſon Electorale de Baviere. Son Origine.* LOUÏS, 171. *Sa mort, ſes enfans.* LOUÏS *l'Ancien*, 173. LOUÏS *Romain.* OTTON. ETIENNE *le Bouclé.* ETIENNE *le Jeune.* FRIDERIC-JEAN, 174. *Branche d'Ingolſtad. Branche de Landshut. Suite de la Branche Electorale.* ERNEST. *Amours d'Albert*, 175. ALBERT, JEAN, SIGISMOND, ALBERT *ſeul*, 176. GUILLAUME, *ſon ambition.* ALBERT V, 177, & ſuiv. FERDINAND, *de qui ſont iſſus les Comtes de Wartenberg.* GUILLAUME, MAXIMILIEN, 179. FERDINAND-MARIE, MAXIMILIEN-EMANUEL. *Ses enfans*, 181, & ſuiv. CHARLES-ALBERT. *Ses Etats ; remarque ſur ſes Etats*, 183.

CHAPITRE V. *De la* MAISON *Electorale de* SAXE. *Son Origine*, 184. WITTIKIND *Duc des Saxons, embraſſe la Foi Chrétienne, & ſe ſoumet à Charlemagne*, ibid. *Il eſt tué dans un combat*, 185. WITTIKIND II. DITMAR, 185. THIERRI. DEDON, 187. THIEMON. CONRAD *le Grand*, 188. OTTON, 189. ALBERT, 190. THIERRI, 192. HENRI *l'Illuſtre*, 193. THIERRI, FREDERIC *le Bégue*, 196. AL-

BERT, 197. FREDERIC *le Mordu*, 200. FREDERIC *le Sérieux*, 201. FREDERIC *le Sévere*, 202. FREDERIC *le Belliqueux & GUILLAUME le Riche. Le prémier devient Duc & Electeur*, 203. FREDERIC *le Pacifique*, & GUILLAUME, 204. ERNEST & ALBERT. *Table magnifique*, ibid. & ſuiv. *Branche Erneſtine*. FREDERIC *le Sage*, 207. JEAN *le Conſtant*. FREDERIC *le magnanime*, 208. *L'Electorat vient à la branche* ALBERTINE, ibid. *Hiſtoire de Grombach*, 209. *Maiſon de Saxe-Weimar*, 213. *Ses Etats*. *Maiſon d'Eiſenach*, 214. *Ses Etats*. *Maiſon de Saxe-Gotha*, 215. *Ses Etats*. *Branche de Saxe-Meinungen*, 217. *De Saxe-Hildburghauſen, de Saxe-Saalfeld*, ibid. & ſuiv. *Branche Albertine ou Electorale d'aujourdhui*. GEORGE *le Barbu, ou le Riche, vend la Friſe*, 218, & ſuiv. HENRI *le Pieux*, MAURICE, ibid. AUGUSTE, 222. CHRISTIAN I. CHRISTIAN II. *Succeſſion de Cleves & de Juliers*, ibid. & ſuiv. JEAN-GEORGE I. *Remarque ſur la Luſace*, 223. *Traité de Prague*, 225. JEAN-GEORGE II. JEAN-GEORGE III. JEAN-GEORGE IV. FREDERIC-AUGUSTE, 228, & ſuiv. *Branche de Saxe-*

xe-Weiſſenfels, 228. *Ses Etats*, 231. *Branche de Saxe-Mersbourg. Branche de Saxe-Seitz ou Saxe-Naumbourg*, ibid. & ſuiv. *Ses Etats*, 232.

CHAPITRE VI. *De la* MAISON *Electorale de* BRANDEBOURG. *Son Origine. Burgraves de Nuremberg*, 233, & ſuiv. FREDERIC II. *aux dents de fer; ſa généroſité*, 237, & ſuiv. *Il refuſe la Couronne de Pologne.* ALBERT *l'Achille ou l'Ulyſſe*, 238. *Eſt fait Duc de Franconie par le Pape. La Principauté de Croſſen*, 239. *Branche de Franconie*, 240. ALBERT *de Culmbach*, 241. *Principauté de Jagerndorff*, 244. *Comment la Pruſſe eſt venue à cette Maiſon*, 245. JEAN *le Ciceron.* JOACHIM I, 247. JOACHIM II, 248. *Branche Royale de Pruſſe.* JOACHIM-FREDERIC, 249. JEAN-SIGISMOND, 251. GEORGE-GUILLAUME. FREDERIC-GUILLAUME, ibid. & ſuiv. *Ses exploits*, 252, & ſuiv. *Traité de St. Germain*, 256. FREDERIC III. *I. Roi de Pruſſe*, 258. FREDERIC-GUILLAUME, 261. *Maiſon des Marggraves de Culmbach ou de Barreuth.* 263. *d'Anſpach*, 265.

CHAPITRE VII. MAISON *Electorale de* BRUNSWICK. *Son Origine*, 266.

266. GUELPHE, ibid. GUELPHE V. HENRI *le Noir.* GUELPHE VI. HENRI *le Superbe*, 267, & ſuiv. *Origine des Guelphes*, 269. HENRI *le Lion*, ibid. OTTON, 274. OTTON *l'Enfant*, 275. *Erection de Brunswick & de Lunebourg en Duchés de l'Empire.* ALBERT & JEAN. *Ancienne Branche de Lunebourg*, 276, & ſuiv. OTTON & GUILLAUME. GUILLAUME *ſeul. Ancienne branche de Brunswick.* ALBERT I, 277, & ſuiv. *Branche de Grubenhaghen* HENRI I. HENRI II. OTTON, 280, & ſuiv. ALBERT II, 281. ERICK. HENRI III. HENRI IV, 283, & ſuiv. ALBERT III. PHILIPPE I. ERNEST I. WOLFGANG. *Branche de Brunswick.* ALBERT *le Gros*, 284, & ſuiv. OTTON *le Libéral.* OTTON *le Mauvais*, 285. MAGNUS *le Pieux.* MAGNUS TORQUATUS, 286. FRIDERIC, 288. *Branche de Brunswick.* HENRI *le Jeune.* HENRI *le Pacifique*, 289. GUILLAUME *l'Ancien ou le Victorieux.* GUILLAUME *le Jeune*, 290. *Branche de Calenberg*, 291. ERICK *le Jeune*, 293. *Branche de Wolfenbutel.* HENRI *le Mauvais*, 294. HENRI *le Jeune*, 295. *Ses amours avec Eve Trottin*

DU III. LIVRE. XVII
tin. Fable ſur ce ſujet, 296. JULE, 298. CHRISTIAN *Evêque de Halberſtadt*, 299. *Serment ſingulier*, ibid. FREDERIC-ULRIC. *Branche de Lunebourg.* BERNARD, 300, & ſuiv. OTTON *le Boiteux*, 302. FREDERIC *le Zèlé.* BERNARD. OTTON *le Magnanime.* HENRI *le Jeune*, ibid. & ſuiv. OTTON & ERNEST, 303. *Branche de Danneberg ou de Wolfenbutel, de Brunswick.* HENRI. JULE-ERNEST, 305. AUGUSTE, 306. RODOLPHE AUGUSTE, 307. *Brunswick ſoumiſe*, 308. ANTOINE-ULRIC. *Maiſon de Bevern*, 309, & ſuiv. *Maiſon de Zell & de Hanover.* GUILLAUME *le Jeune*, 311. ERNEST. CHRISTIAN. AUGUSTE-FREDERIC. GEORGE, 312. ERNEST-AUGUSTE *eſt fait Electeur.* GEORGE-LOUIS *ou* GEORGE I. *Roi de la Grande-Bretagne*, 314, & ſuiv. GEORGE-AUGUSTE *ou* GEORGE II. *Ses Etats comme Electeur*, 316.

CHAPITRE VIII. MAISON *des Ducs de* MECKELBOURG, *leur Origine*, 317. PRIBISLAS II. *dernier Roi des Vandales*, 322. CANUT. HENRI-BUREWIN I, 324. HENRI-BUREWIN II. & NICOLOT, 325. JEAN *le*

le Théologien. HENRI *de Hieruſalem*, ibid. & ſuiv. HENRI *le Lion*, 327. ALBERT I, 328. ALBERT II. *devient Roi de Suede*, 329, & ſuiv. HENRI *le Pendeur*. ALBERT. MAGNUS. JEAN II, 332. BALTHAZAR. MAGNUS II. HENRI & ALBERT, ibid. & ſuiv. PHILPPE, ALBERT *le Beau*, 335. JEAN-ALBERT, & ULRIC, 337. JEAN, 339. ADOLPHE-FREDERIC *à Schuerin*, JEAN-ALBERT *à Guſtrow*, 340. ALBERT-WALLENSTEIN, ibid. GUSTAVE-ADOLPHE *à Guſtrow*, 341. CHRISTIAN-LOUIS *à Schuerin*, 342. FREDERIC-GUILLAUME, 344. CHARLES-LEOPOLD, 346. *Maiſon de* MECKELBOURG-STRELITZ, 348.

CHAPITRE IX. *Des* DUCS *de* WURTENBERG, *leur Origine*, 349. ULRIC, 355. EVRARD *le Querelleur*. ULRIC X, 356. EVRARD IV. *le Doux ou l'ancien*, 359. EVRARD *le Jeune*, 361. EVRARD, *eſt fait Duc de* WURTENBERG, 362. *Branche de* STUTGARD, 363. MAISON *de* WURTENBERG-STUTGARD. *Nouvelle diviſion. Branche de* STUTGARD, 365. *Pourquoi l'Empereur ſe dit Duc de Wurtenberg*, 367. CHRISTOFLE, 369. LOUIS, 372. *Branche de* MONTBELIARD.

LIARD. GEORGE, ibid. *Branche de* WURTENBERG-STUTGARD, 374. *Branche de* NEUSTADT, 375. *Suite de la Branche de* STUTGARD, 376. *Branche de* MONTBELIARD, 382. *Branche* JULIENNE, 386. *Branche de* SILESIE, 387.

CHAPITRE X. *Maiſon des Ducs de* HOLSTEIN, 389. *Maiſon de* SCHAUENBOURG, 393. *Suite de la Branche d'*OLDENBOURG *&* DELMENHORST, 394. BRANCHE ROYALE, ibid. *Branche de* SUNDERBOURG, 395. *Branche de* FRANTZHAGEN, 396. *Branche* CATHOLIQUE, 397. *Branche d'*AUGUSTBOURG, ibid. *Branche de* HOLSTEIN-BECK, 398. *Branche de* WIESENBOUG, ibid. *Branche de* GLUCKSBOURG, 400. *Branche de* PLOEN, ibid. *Branche de* NORDBOURG, 401. *Branche de* RETWISCH, 402. *Branche de* HOLSTEIN-GOTTORP, 403.

CHAPITRE XI. MAISON *des* LANDGRAVES *de* HESSE, *leur Origine*, 407. HENRI *l'Enfant*, ibid. OTTON, 411. HENRI II. *ou de fer*, 412. HERMAN *le Savant*, 416. LOUIS II. *le Pacifique*, 418. LOUIS III. *&* HENRI, 419. GUILLAUME I, 422. GUILLAUME II,

II, ibid. PHILIPPE *le Magnanime*, 423. *Polygamie approuvée par Luther*, 430, & ſuiv. *Enfans de Philippe*, 432. GUILLAUME IV, 433. MAURICE, 435. *Suite de la Maiſon de Heſſe.* GUILLAUME V, 437. GUILLAUME VI, 441. CHARLES, ibid. *Maiſon de* HESSE-RHINFELS, 444. *Landgraves de Rotenbourg*, 446. *Branche de* HESSE-DARMSTADT, 447. *Ses Etats*, 451. *Branche de* HESSE-HOMBOURG, ibid.

CHAPITRE XII. MAISON *de* BADE, 453. *Ancienne Maiſon de* BADE-HOCHBERG, 454. *Branche de* SAUSENBERG, 456. *Branche de* BADE-BADE, 464. GUILLAUME *& ſes Enfans*, 466. *Branche de* BADE-DOURLACH. ERNEST, 469. JAQUES. ERNEST-FREDERIC. FREDERIC, 470.

CHAPITRE XIII. MAISON *des Princes d'*ANHALT, *ſon Ancienneté*, 474. ALBERT *l'Ours*, 475. *L'Electeur de Brandebourg*, 476. *Ancienne Branche de Bernbourg*, 479. *Ancienne Branche de Zerbſt*, 480. *Ancienne Branche de Cothen*, ibid. *Suite de la Branche de Zerbſt*, 485. GEORGE I, ibid. RODOLPHE, 486. WALDEMAR, 487. WOLFGANG, ibid. ERNEST, 488.

JEAN

JEAN IV. JOACHIM-ERNEST, ibid. & ſuiv. *Branche d'*ANHALT-DESSAU. JEAN-CAZIMIR, 489, & ſuiv. LEOPOLD. *Branche d'*ANHALT-BERNEBOURG, 490. *Branche de* PLOTZGAU, 493. *Branche de* COTHEN, 495. *Branche de* ZERBST, ibid.

CHAPITRE XIV. *Des* PRINCES ECCLESIASTIQUES *de l'*EMPIRE, 497. *Les Electeurs Archevêques.* MAYENCE, ibid. TREVES, COLOGNE, 498, & ſuiv. *Des Archevêques.* SALTZBOURG, 499, & ſuiv. BESANÇON. *Le* GRAND-MAITRE *de l'Ordre Teutonique*, 500. *Des Evêques.* BAMBERG, 501. WURZBOURG, 502. WORMS, 503. EICHSTAD. SPIRE. STRATZBOURG. CONSTANCE. AUGSBOURG, ibid. & ſuiv. HILDESHEIM. PADERBORN. FREYSINGHEN. RATISBONNE. PASSAU. TRENTE. BRIXEN. BASLE. LIEGE, 504, & ſuiv. OSNABRUG. MUNSTER. LUBECK, 505, & ſuiv. *Des Abbés Princes de l'Empire*, 506. *Tems auquel l'Abbayé de* FULDE *a été fondée*, ibid. *Qualité que prennent ſes Abbés*, ibid. *Fondation de l'Abbayé de* KEMPTEN, 507. *Prévôté d'*ELWANGER, ibid. *Abbayé de* MURBARCH, ibid.

ibid. *De qui relève la Prévôté de* BERCHTOLSGADEN, ibid. *Par qui l'Abbayé de* PRUM *a été fondée*, ibid. *Abbayé de* STABLO, *ou* STAVELO, ibid. *Abbayé de* CORWEY, *ou la* NOUVELLE CORBIE, ibid. *Quelles ſont les Abbeſſes qui ont le rang de Princeſſes de l'Empire*, 508.

IN-

xv

6.3.461

Digitized by Google

G. 3. 461

INTRODUCTION
A
L'HISTOIRE
DE
L'UNIVERS.
LIVRE III.

Contenant l'EMPIRE D'ALLEMAGNE, & les principaux Souverains qui le composent.

CHAPITRE I.

Origine des Dignités de DUC, *de* COMTE, *de* MARGGRAVE, *de* VICOMTE, *de* BURGGRAVE, *&c. par rapport à l'Hiſtoire de l'Empire.*

LEs titres de Duc, de Comte, de Marquis, & les autres Dignités qui diſtinguent aujourdhui la Nobleſſe, étoient d'abord des Charges perſonnelles, ſi peu héréditaires, que celui qui en étoit honoré, ne pouvoit pas s'aſſu- DIGNITÉS DE L'EMPIRE.

DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

rer de les conſerver juſqu'à ſa mort. Quoique les mots François qui ſignifient les deux premieres, ſoient formés de la Langue Latine, les Savans ne conviennent pas entre eux, ſi la choſe ſignifiée a commencé chez les Romains, ou chez les Allemands. Tout le monde ſait que le mot DUC eſt la même choſe que le mot Latin *Dux*, qui ſignifie Conducteur, ou Guide. Les Generaux des Romains s'appelloient *Imperatores*, EMPEREURS; & ce titre étant devenu propre à ceux qui avoient uſurpé la Souveraine puiſſance après l'oppreſſion de la Republique, les Generaux ſe contenterent du titre de Préteurs, *Prætores*, de Lieutenans, *Legati*, de Chefs, *Duces*. Mais pour ne nous pas éloigner de notre ſujet, qui eſt l'Hiſtoire de l'Empire, le nom que les Allemands donnent à leurs Ducs marque aſſez que leur fonction n'étoit autre dans ſon origine, que de mener les troupes au combat; car *Hertzog* ne veut dire que Conducteur d'Armée.

Avant que Charlemagne eût ſubjugué les Germains, ce Peuple étoit partagé en pluſieurs Etats, qui avoient chacun leur Chef. Nos Hiſtoriens ne ſont pas d'acçord de la qualité qu'ils leur doivent donner. Les uns les appellent Rois; d'autres, perſuadés que ces Chefs n'avoient pas toute l'autorité qu'ont les Rois d'aujourdhui, ſe contentent de les appeller Ducs: c'eſt ainſi que Taſſillon de Baviere, & Witickind de Saxe, ſont appellés Rois par les uns, & Ducs par les autres.

De même que les Senateurs Romains étoient ainſi appellés, parce que les premiers avoient été des Vieillards; de même les premiers COMTES étoient des Senateurs que l'on appella GRAV, mot qui ſignifie *Gris*; c'eſt-à-dire, des perſonnes âgées, qui accompagnoient le Prince

&

& l'assistoient de leurs conseils. Comme le Souverain n'avoit point de Residence fixe dans l'Etat, & ne faisoit presque toute l'année que se promener d'une Province à l'autre, on ne savoit ce que c'étoit que Parlement. Il y avoit seulement des Juges ; & les parties qui se croyoient lesées, attendoient que le Prince passât dans le voisinage, & tînt cette Assemblée que les Ecrivains de la basse Latinité appellent *Mallus*, de l'Allemand MAL, mot qui répond assez à cette façon de parler usitée encore en quelques Provinces de France, *tenir les Plaids*. Alors les Jugemens dont on se plaignoit, étoient revus par le Prince, assisté des *Graves*. Et quelquefois ils étoient renvoyés au *Grave du Palais*, que nous appellons le Comte Palatin. DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

Ainsi, dans cette premiere institution, les Ducs étoient pour le commandement des Armées, & les Comtes avoient particulierement l'administration des Loix, & la décision des affaires civiles. C'étoit le Conseil du Souverain, ils l'accompagnoient par-tout ; & c'est pour cette raison qu'on les appelloit *Comites*, ou *ceux qui accompagnent*.

Il étoit impossible au Prince de parcourir souvent un Etat, dont les parties étoient éloignées les unes des autres ; & il y avoit trop de danger à laisser des Provinces entieres, qui jouïssoient rarement de sa présence, à la discretion de leurs Juges. Pour remédier aux inconveniens que l'éloignement du Prince pouvoit causer dans le Gouvernement, on donnoit les Provinces à conduire aux *Graves* ; & comme ils avoient encore pour la plupart quelque Charge particuliere chez le Prince, de-là vient ce grand nombre de Dignités dont les noms sont composés avec le mot *Grave*, & cette multitude de sortes

DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

de Comtes que l'on peut voir dans le Gloſſaire Latin de *Du Cange*, au mot *Comes*.

Il y avoit ſouvent plus de Comtes à pourvoir, que de Provinces à donner. On ſubdiviſa les Provinces; ainſi, une ſeule pouvoit être le Gouvernement de pluſieurs Comtes, qui même en avoient encore d'autres ſubordonnés. Baluze, dans ſes Notes ſur les Capitulaires, a fait voir qu'outre celui qui portoit le titre de Comte d'Auvergne par diſtinction, il y en avoit encore d'autres dans le même temps & dans le même diſtrict. Les principaux étoient appellés les Comtes Forts, par oppoſition aux autres qui leur étoient inferieurs.

Ceux qui avoient une Province à gouverner, s'appelloient LANDGRAVES. Ceux qui avoient ſous eux un païs de frontiere, s'appelloient MARGGRAVES, en Latin *Marchiones*, dont on a fait l'ancien mot François *Marchis:* c'eſt ainſi que les Ducs de Lorraine ſe ſont qualifiés dans leurs Actes publics; & de Marchis on a fait le mot *Marquis*. Quoique le nom de Marquis ſe trouve déja en uſage du temps * d'Hincmar, il eſt pourtant inconteſtable que la plupart des MARGGRAVES furent inſtitués par Henri l'Oiſeleur, pour veiller à la ſureté des frontieres. Les *Graves* qui n'avoient à garder que quelque Place importante, étoient nommés BURGGRAVES, & répondoient à nos anciens *Seigneurs Châtelains*, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans nos Chroniques. Souvent le Burggrave étoit le Protecteur d'un Evêché, dont il conſervoit le temporel.

Les Ducs, occupés au commandement des Armées, tiroient des Graves les recrues, & les choſes néceſſaires pour l'entretien des troupes. Mais

* Hincmar vivoit dans le X ſiecle.

Mais quoique, pour l'ordinaire, un Duc eût sous lui un certain nombre de Comtes, il y en avoit cependant de ces derniers qui ne dépendoient point des Ducs. DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

Quelques-uns de ces Graves joignoient à ce nom, celui du Lieu où ils préſidoient. Par cette raiſon on appella Rhingrave, le Comte qui gouvernoit la Province du Rhin, ou le Rhingaw; Wild-Grave, ou le Comte ſauvage, celui qui avoit la juriſdiction des Ardennes.

Les Comtes qui avoient, outre leur Gouvernement, une Charge qui les attachoit à la perſonne du Prince, envoyoient à leur place des Vicaires qui préſidoient pour eux dans le lieu de leur Département; & c'eſt l'origine des Vicomtes. Ces derniers avoient ſous eux des Juges, des Senéchaux, des Baillis, &c.

Il arriva dans la ſuite, que ces Charges ayant été longtemps dans la même famille, & la foibleſſe des Deſcendans de Charlemagne ayant donné occaſion à ces Officiers de ſecouer la domination de leurs Maîtres, l'Empire & la France ſe trouverent enfin partagés entre une multitude prodigieuſe de Souverains, qui s'eſt bien diminuée depuis que les familles les plus conſiderables ont profité de l'extinction d'un grand nombre d'autres; comme on le verra dans ce volume.

Les Rois de France étant parvenus à un certain degré de puiſſance, ont réuni peu-à-peu toutes ces Souverainetés, que le malheur des temps avoient ſéparées de leur Couronne. Dans ce Royaume les titres de Duc, de Marquis, de Comte & de Vicomte ne ſont preſque plus que des noms honorables, qui marquent une naiſſance illuſtre, ou ſont les témoignages éclatans que le Roi donne de ſon eſtime à la perſonne qui en eſt gratifiée.

DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

Mais les Empereurs d'Allemagne ne ſe ſont point trouvés en état de faire cette réunion, & ces Dignités ſubſiſtent dans l'Empire, où ceux qui les poſſedent jouïſſent des prérogatives attachées à la Souveraineté. Un Duc, un Marggrave, ſont de véritables Princes qui jouïſſent de la Superiorité territoriale, font battre monnoye, levent des Armées, font la Paix & la Guerre, & ont droit de vie & de mort ſur leurs ſujets. Les Evêques & autres Prélats y ſont pour la plupart Souverains, & fort differens des Evêques de France, qui relevent des Parlemens.

De toutes ces Souverainetés, il réſulte un Corps, que l'on appelle *Le Corps Germanique*, ou l'Empire Romain; quoiqu'à proprement parler, l'Empire, tel qu'il eſt aujourdhui, n'ait commencé qu'à Conrad. L'Empire que poſſederent Charlemagne & Louïs le Débonnaire ſon fils, n'avoit rien de commun avec l'Empire d'aujourdhui. Leur pouvoir & leurs Provinces étoient bien differentes. Quelques-uns de leurs Deſcendans n'étoient que de ſimples Rois de Germanie, & l'Empire Allemand ne ſe forma que ſous Conrad. Il a encore moins de rapport avec celui des Romains, qui finit avec Auguſtule.

Cet Empire eſt un aſſemblage aſſez bizarre des trois ſortes de Gouvernement. Le Baron de Pufendorff en a marqué les défauts dans le Chapitre ſuivant, & mieux encore dans le Livre qu'il a publié ſous le nom de Monzambano, de l'Etat de l'Empire. Mais, comme il le dit quelque part, il eſt plus aiſé de voir les défauts de cette Republique, que d'y remedier.

Ces divers Souverains ont pour Chef l'Empereur. La Souveraineté de l'Allemagne ne réſide pas en lui ſeul; il la partage avec les trois Colleges de l'Empire, qui ſont, 1. LE COLLEGE

LEGE ELECTORAL; 2. LE COLLEGE DES PRINCES, qui comprend les Archevêques, Evêques, Abbés, Prévôts & autres Prélats, qui ont rang de Princes, les Ducs, Princes ſéculiers, Marggraves, Landgraves, Burggraves & Comtes, qui ont rang de Princes, les Abbés, Abbeſſes, & autres Membres immédiats de l'Empire; & 3. LE COLLEGE DES VILLES IMPERIALES. C'eſt proprement dans ces trois Colleges, où préſide l'Empereur par lui ou par quelqu'un de ſes Miniſtres, que réſide la Majeſté de l'Empire; quoiqu'à dire vrai, l'Empereur ſoit ſûr d'y faire réuſſir les déliberations à ſa volonté, lorsqu'il s'eſt aſſuré des Electeurs. Il y a même des évenemens où des Empereurs ont abregé les procedures, en retranchant les déliberations & prenant ſur eux les ſuites de l'entrepriſe. DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

L'Allemagne eſt diviſée en dix CERCLES; mais comme celui de Bourgogne n'a jamais été un Cercle effectif, & que Maximilien ne l'avoit fait qualifier ainſi que pour intereſſer davantage les Princes d'Allemagne à le défendre en cas qu'il fût attaqué par une Puiſſance étrangere, il n'y en a que neuf véritables. Chaque Cercle a un ou pluſieurs Directeurs, qui ſont chargés d'y entretenir la tranquilité, & de veiller qu'il ne s'y paſſe rien contre les interêts de l'Empire.

Si quelque Souverain de l'Allemagne entreprenoit d'uſurper les Terres de ſes voiſins, ou de troubler la Paix publique, les autres Etats du même Cercle ſe joignent alors pour prévenir ſes mauvais deſſeins, & entrent dans ſon païs avec des troupes, juſqu'à ce qu'il ait ſatisfait aux ordres de la Chambre Impériale, ou du Conſeil Aulique. Car ces deux Tribunaux prétendent également avoir juriſdiction ſur les Membres de l'Empire.

DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

Le premier s'appelle quelquefois la Chambre de Spire, parce qu'après avoir été ſouvent transferée d'un lieu à l'autre, elle fut enfin fixée à Spire par Charles V. Mais durant les dernieres guerres de la France contre l'Allemagne, on la transfera à Wetzlar, où elle eſt demeurée depuis ce temps. Le Conſeil Aulique n'avoit été inſtitué d'abord, que pour connoitre des procès des ſujets de l'Empire qui vivent dans les Provinces héréditaires de l'Empereur : mais il s'eſt peu à peu mêlé des affaires des Princes, qui néanmoins ne conviennent pas de cette autorité qu'il ſe donne de les juger. Il ne faut pas le confondre avec le Conſeil d'État de l'Empereur.

Avant que de quitter cette matiere, il faut obſerver, que ces differens Souverains dont nous venons de parler, conſerverent longtems leurs premiers titres, & les préfererent même à celui de Prince, qui eſt regardé en Allemagne comme inferieur à celui de Duc & de Marquis. Par exemple, les enfans d'un Maggrave ne ſont appellés que Princes, du vivant de leur pere. Cette remarque eſt d'autant plus néceſſaire à quelques François, qu'ils regardent cela comme un renverſement ridicule. Accoutumés à voir nos Marquis François ſi fort au-deſſous de nos Princes, qui ne ſont pas même des Souverains, ils jugent de l'Allemagne par la France, & jugent mal.

Cela me fait ſouvenir d'un Abbé, qui, au commencement de ce ſiecle, ayant appris que le Marquis de Brandebourg s'étoit déclaré pour l'Empereur, dit avec un enthouſiaſme fort vif, qu'il étoit bien inſolent à un Marquis de ſe mêler des affaires du Roi. Cette bêtiſe fit rire à ſes dépens la compagnie, qui étoit nombreuſe, & où il ſe trouvoit des perſonnes mieux inſtruites que cet Abbé, de la véritable puiſſance du Marquis en queſtion.

Le

Le ſouvenir de ce préjugé m'avoit fait réſoudre à mettre toujours le mot de Marggrave à la place de celui de Marquis, toutes les fois qu'il s'agit d'un Prince Souverain; mais ayant vu que l'uſage a établi le mot François à l'égard de pluſieurs de ces Princes, je me ſuis ſervi indifféremment de l'un & de l'autre; & j'ai cru qu'il ſuffiſoit d'avertir ici, que ces deux mots, qui dans le fond ſont la même choſe, ſignifient dans l'Empire, un Prince Souverain dans ſon Païs. DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

Nous allons maintenant parcourir les principales Souverainetés qui ſont compriſes dans l'Empire d'Allemagne. Après avoir rapporté dans le Chapitre ſuivant les divers Etats de ce Païs en ſuivant l'Hiſtoire de ſes Empereurs, nous entrerons dans le detail, & donnerons une Hiſtoire chronologique & généalogique de la Maiſon Impériale, des Familles Electorales, Ducales, &c. Comme une partie des Etats de l'Allemagne a des Princes Eccléſiaſtiques, qui ſont ou * *Elus*, ou *Poſtulés* †, ſelon que le ſujet a ou n'a pas les conditions requiſes; & que ces Dignités ne ſont nullement héréditaires; il ſeroit inutile de parler de leur ſituation preſente, qui change tous les jours. Nous donnerons pourtant à la fin de ce volume le nom

* On appelle ELUS, ceux qui ont d'eux-mêmes toutes les qualités requiſes pour être élus par les voyes ordinaires & canoniques.

† LES POSTULE'S ſont ceux qui n'ayant pas l'âge competent, ou étant pourvus de quelque autre Bénéfice incompatible, ou n'étant pas du Chapitre de l'Egliſe qui doit élire, ou enfin ayant quelque autre empêchement qui rendroit l'élection nulle, obtiennent du Pape une Diſpenſe qui les rend capables d'être Elus. Cette Diſpenſe s'appelle un Bref d'Eligibilité.

DIGNITE'S DE L'EMPIRE.

nom de chacun des Souverains Eccléſiaſtiques, avec une notice des Etats qu'ils poſſedent.

On comprendra aiſément le Rang des Princes d'Allemagne, par la Table ci-jointe, où ſe trouve l'ordre dans lequel ils ſont placés dans les Aſſemblées de l'Empire. A, ſignifie Alternant. On appelle Alternantes, certaines familles qui ne pouvant convenir qui d'entre elles auroit le Pas, ſe ſont accordées de ſe précéder l'une l'autre alternativement. C, veut dire la concurrence, c'eſt-à-dire, des familles qui diſputent pour la préſéance.

CHAPITRE II.

DE

L'EMPIRE.

ANCIEN ÉTAT DE L'ALLEMAGNE.

DAns les premiers temps, l'Allemagne n'étoit pas réunie en une ſeule Republique; mais elle étoit diviſée en pluſieurs Etats differens, d'une étendue aſſez bornée, & dont chacun étoit Souverain en lui-même, & independant de tout autre. Et, quoique la Democratie y fût la forme de Gouvernement la plus générale, il y avoit quelques Etats qui obeïſſoient à des Rois, dont l'autorité néanmoins conſiſtoit plutôt à donner des conſeils, qu'à commander en Souverains.

CHARLEMAGNE.

A la fin, tous ces divers Etats furent réunis ſous l'Empire des François. Il eſt vrai que les Rois de France de la premiere Race ſubjuguerent une partie de ces Peuples; mais CHARLEMA-

LEAU

6.9.461 100

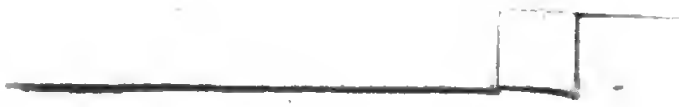

MAGNE * fut le premier qui réduisit sous son obeïssance l'Allemagne toute entiere, & qui en même temps étoit maître de la France, de l'Italie, de Rome, & d'une partie de l'Espagne. DE L'EMPIRE.

Cet Empereur gouvernoit tous ces païs conquis, par des Lieutenans ou Gouverneurs, à qui on donnoit alors le nom de Marquis ou de ** Comtes, quoique les Saxons jouissent d'une plus grande liberté que le reste des Sujets. Afin de tenir plus facilement en bride ces Peuples fougueux & farouches, il établit plusieurs Evêques en Saxe, pour tâcher d'adoucir les mœurs de cette Nation, par la prédication de l'Evangile.

LOUIS LE † PIEUX, fils & successeur de Charlemagne, eut trois fils, à savoir, Lothaire, Louis, & Charles, qui partagerent entre eux l'Empire des François. LOUIS eut toute ‡ l'Allemagne qui est au-delà du Rhin, avec une partie de celle qui est au-deçà de ce Fleuve, à cause des vins qui y croissent, comme quelques-uns prétendent; de sorte qu'il en étoit le Souverain & le Maître absolu, sans relever aucunement de son frere ainé, & bien moins encore de son plus jeune frere, qui avoit eu la France en partage. Dès ce temps-là, l'Allemagne fut réduite en un Royaume particulier & indépendant de tout autre. Partage de l'Empire des François entre les fils de Louis le Pieux. Louis Roi d'Allemagne.

Après la mort de Charles le Chauve Roi de Fran- CARLOMAN.

* Voyez ce qui regarde ce Prince d'ans l'Article de France au I Volume.

** Voyez le Chapitre precedent.

† C'est le même que nos Historiens appellent LOUIS le Débonnaire. Un Grammairien dit plaisamment: „ Nos ancêtres ont appellé Louis le Dé- „ bonnaire, celui qu'ils n'ont osé nommer Louis le „ sot; ces deux mots signifient la même chose.

‡ C'est-à-dire la Suabe.

DE L'EMPIRE.

France, qui avoit auſſi le titre d'Empereur, Carloman fils de Louis Roi d'Allemagne, ayant attaqué l'Italie, s'en rendit maitre, & prit en même temps la qualité d'Empereur, que Louis, fils de Charles le Chauve Roi de France, prenoit auſſi, du conſentement du Pape.

CHARLES le Gros.

Carloman eut pour ſucceſſeur CHARLES LE GROS, ſon plus jeune frere, qui retint auſſi le Royaume d'Italie avec la Dignité Imperiale. Mais

887. l'an 887 les Princes & Etats d'Allemagne l'ayant

ARNOLPHE. dépoſé, élurent en ſa place ARNOLPHE, fils de Carloman. Celui-ci étant entré en Italie en

894. 894, prit le titre d'Empereur; que Berenger Duc de Frioul, & Gui Duc de Spolete, vouloient s'approprier.

LOUIS ſurnommé l'Enfant.

Arnolphe étant mort l'an 899, ſon fils LOUIS ſurnommé l'Enfant, lui ſucceda à l'Empire. Sous ſon regne, les affaires d'Allemagne furent en ſi

899. mauvais état, qu'on n'eut pas le temps de ſonger à l'Italie.

L'ALLEMAGNE ravagée par les Huns.

Arnolphe faiſant la guerre à Zuentebold Roi de Boheme & de Moravie, qui s'étoit revolté, & ne pouvant lui ſeul le dompter, avoit appellé à ſon ſecours les Huns, Nation ſauvage & barbare; & par leur moyen il réduiſit ce rebelle & le rangea ſous ſon obeïſſance. Mais cette affaire eut de funeſtes ſuites: car les Huns ayant pris gout en Allemagne, y firent une invaſion, & la ravagerent avec une inhumanité & une cruauté inouie. Enſuite ils défirent Louis près d'Augsbourg, & le contraignirent enfin en 905 de leur payer un tribut annuel.

905. La cauſe de cette perte & de cet affront doit être imputée à la jeuneſſe de ce Roi, à la diviſion qui regnoit entre les Grands de l'Allemagne, & à la paſſion que chacun avoit d'accroitre ſa propre puiſſance. Cependant les Huns, nonobſtant ce tribut, ne ceſſerent pas de faire de grands dégâts dans l'Allemagne.

Louis

DE L'EMPIRE. CONRAD.

Louis étant mort en 911, CONRAD Duc de Franconie fut élu Empereur en ſa place. Durant ſon regne, les Ducs de Lorraine, de Suabe, de Baviere, & de Saxe, qui étoient alors devenus très puiſſans, entreprirent de ſe rendre Souverains & de rendre leurs Gouvernemens héréditaires. Ce fut en vain que Conrad tâcha de les remettre ſous le joug.

911. Pluſieurs Ducs ſe rendent Souverains.

Enfin, Henri Duc de Saxe ſe rendit ſi redoutable, que Conrad, qui craignoit qu'il ne ſe ſéparât du reſte de l'Allemagne, étant au lit de la mort, perſuada aux autres Princes de le prendre pour leur Empereur; & ils ſuivirent ſon conſeil. C'eſt de cette maniere que l'Empire paſſa de la Race des Carlovingiens, dans la Maiſon de Saxe, en 919.

HENRI l'Oiſeleur.

Henri ſurnommé * l'Oiſeleur dompta la fureur des Huns; car lorſqu'ils vinrent avec une Armée formidable pour faire de nouvelles courſes en Allemagne, & pour demander le tribut ordinaire, il leur envoya un chien galeux, pour marque de ſon mépris; & dans la ſanglante bataille de Merſebourg, il en tailla en pieces quatre-vingt mille. Ce fut ſous cet Empereur que la plupart des Villes qui ſont de l'autre côté du Rhin furent bâties, & fermées de murailles.

Huns repouſſés.

919.

Bataille de Merſebourg.

Ce fut encore lui qui ſubjugua les Sorabes & les Vandales, Peuples Sarmates ou Sclavons, & qui occupoient alors en Allemagne une grande étendue de païs le long de l'Elbe, & qui les chaſſa de la Miſnie, de la Luſace, & du Brandebourg. Henri ayant tout pacifié en Allemagne, & affermi ſon Empire, mourut l'an 936.

Les Sorabes & les Vandales ſubjugués.

Il eut pour ſucceſſeur ſon fils OTHON ſurnommé

* Henri fut ſurnommé l'Oiſeleur, parce que ceux qui lui venoient annoncer ſon Election, le trouverent qui ſe divertiſſoit à prendre des oiſeaux.

DE L'EMPIRE. OTHON I. surnommé le Grand.

mé le Grand, qui au commencement de son regne eut de cruelles guerres au dedans de son Etat, avec divers Princes qui s'étoient revoltés contre lui, & particulierement avec ceux qui prétendoient être descendus de Charlemagne, &

936. voyoient avec un extrême regret la Dignité Imperiale dans la Maison de Saxe.

Il fit aussi la guerre aux Danois & aux Sclavons, avec beaucoup de succès; & il défit entierement près d'Augsbourg les Huns, qui osoient encore venir faire des ravages en Allemagne : mais après cette grande defaite, ces Peuples feroces n'eurent pas le courage de rien

Desordres en Italie. entreprendre davantage contre l'Empire. Il y avoit eu depuis longtemps beaucoup de troubles en Italie, à cause qu'un chacun vouloit s'y rendre maître, & y excercer un pouvoir tyrannique.

L'Empereur y ayant été appellé, s'y rendit à la tête d'une Armée, & s'empara sans beaucoup de peine du Royaume d'Italie & de l'Empire de Rome, à condition que ces deux Dignités résideroient toujours à l'avenir dans ceux qui possederoient l'Empire d'Allemagne, sans qu'il fût besoin d'aucune autre élection pour les transmettre à ses successeurs; & que de plus on n'éliroit jamais de Pape, qu'avec le consentement & par l'autorité de celui qui en feroit Empereur. C'est ainsi qu'Othon fut couronné Empereur à Rome,

962. en 962.

Ces nouvelles Dignités, auxquelles cet Empereur étoit parvenu, & toutes les conquêtes qu'il fit en Italie, ne furent pas fort avantageuses à l'Allemagne. Les Papes excitoient en Italie des séditions continuelles, que l'on ne pouvoit étouffer que très difficilement, à cause que les Villes n'étoient pas alors bridées par de bonnes garnisons, ni par des Citadelles bien

bien fortifiées. On étoit obligé d'y mener des Armées toutes les fois que les habitans s'avi- DE L'EM- PIRE.
soient de se soulever; & ainsi on se voyoit réduit à consumer assez inutilement les forces & l'argent de l'Allemagne. D'ailleurs, il semble que ces Empereurs ne tiroient que très peu de revenus de l'Italie, puisqu'on n'y fournissoit que des logemens & l'entretien pour l'Empereur & pour sa Cour, pendant tout le temps qu'il y sejournoit.

Othon le Grand mourut l'an 974, & laissa l'Empire à son fils OTHON II qui au commencement de son regne eut de grands démêlés avec quelques Princes d'Allemagne, dont l'humeur inquiete lui donna de l'embaras. OTHON II. 974.

Ensuite, Lothaire Roi de France tâcha de s'emparer de la Lorraine, & peu s'en falut même qu'il ne surprît Othon à Aix-la-Chapelle. L'Empereur entra en France avec une puissante Armée, passa par la Champagne, & s'avança jusques devant Paris; mais ayant été obligé de repasser en Allemagne, il reçut un grand échec à son retour. La paix fut ensuite conclue à Rheims, à condition que la Lorraine demeureroit à l'Empereur.

Quelque temps après, Othon fit une Campagne en Italie, contre les Grecs qui s'en étoient rendus maitres. Après les avoir battus au commencement, il fut défait lui-même dans une sanglante bataille, à cause que les Romains & les Beneventins, qui faisoient une partie de ses troupes, prirent lâchement la fuite durant le combat. Il tomba entre les mains des ennemis; mais ayant trouvé moyen de se sauver, il punit très séverement l'infidelité de ceux qui l'avoient abandonné. Peu de temps après, il mourut de chagrin, l'an 983. Expédition d'Italie contre les Grecs. 983.

Son fils & successeur OTHON III passa la OTHON III.

plus

DE L'EMPIRE. plus grande partie de ſon regne à appaiſer les troubles de Rome; où le Conſul Creſcence ayant voulu uſurper l'autorité ſouveraine, il le fit ſaiſir, & l'envoya au gibet, où il recut ſon ſalaire. Othon fut empoiſonné par des gands, dont la veuve du Conſul lui avoit fait préſent, & mourut l'an 1001, ſans laiſſer de poſterité.

Creſcence.

HENRI II. HENRI II ſurnommé le Boiteux, lui ſucceda à l'Empire, qui lui fut offert. Il étoit Duc de Baviere, & deſcendoit de la Maiſon de Saxe. Egbert Landgrave de Thuringe lui vouloit diſputer la Dignité Imperiale, mais ſa temerité lui couta la vie.

1001.

Egbert de Thuringe.

Cet Empereur eut beaucoup de troubles à appaiſer, & de difficultés à ſurmonter, en Italie. Il réduiſit Boleſlas Roi de Pologne, après l'avoir défait en pluſieurs rencontres. Henri II mourut en 1024 & après ſa mort il fut mis au nombre des Saints, à cauſe des grandes liberalités qu'il avoit faites aux Eccléſiaſtiques.

Henri mis au nombre des Saints.

1024.

CONRAD II. Comme il n'avoit point eu d'enfans, non plus que ſon prédéceſſeur, CONRAD II ſurnommé le Salique, Duc de Franconie, fut élu en ſa place par les Princes de l'Empire. Cette élection donna beaucoup de jalouſie aux Saxons, & fut un acheminement à de grandes guerres, qui s'allumerent dans la ſuite. Les troubles d'Allemagne & d'Italie donnerent auſſi beaucoup d'occupation à ce Prince, qui ne laiſſa pas de les pacifier heureuſement.

Il pacifie les troubles d'Allemagne & d'Italie.

Il annexe les R. de Bourgogne & d'Arles à l'Empire.

Rodolphe dernier Roi de Bourgogne & d'Arles, qui étoit décedé ſans enfans, lui ayant laiſſé ſes Etats, il les annexa à l'Empire d'Allemagne; & l'an 1034, Eudes Comte de Champagne ayant voulu recueillir cette ſucceſſion, Henri le contraignit de ſe déſiſter de ſes prétentions. Enſuite ayant fait la guerre aux Polonois & aux Scla-

Sclavons avec un heureux ſuccès, il mourut l'an 1039. DE L'EMPIRE.

Il eut pour ſucceſſeur à l'Empire ſon fils HENRI III, ſurnommé le Noir. Les Hongrois & les Papes lui donnerent beaucoup d'affaires, par leurs mutineries & par leurs ſéditions. Mais il défendit vigoureuſement contre eux la majeſté de l'Empire. Il mourut en 1056. 1039. HENRI III, dit le Noir. 1056.

Le regne de ſon fils HENRI IV * fut de longue durée, mais accompagné de beaucoup de malheurs & de difficultés. Une des cauſes de tous ces deſordres fut, qu'il n'étoit âgé que de ſix ans lorſque ſon pere mourut, & qu'il reçut une mauvaiſe éducation de ſes Tuteurs, qui s'acquitterent très mal du Gouvernement, & vendoient pour de l'argent les Bénéfices, ſans conſiderer ſi ceux à qui ils les conferoient, en étoient dignes, ou indignes. Henri ayant atteint un âge plus avancé, & ayant remarqué que les biens de l'Empire étoient tombés entre les mains des Eccléſiaſtiques, fit bientôt paroitre qu'il vouloit reprendre ce butin, ce qui lui attira la haine implacable de tout le Clergé. HENRI IV. Origine de ſes malheurs.

Les Saxons s'irriterent auſſi contre lui, à cauſe qu'il fit bâtir diverſes Citadelles pour les tenir dans le reſpect, & reprimer les inſolences qu'ils exerçoient impunément depuis ſi longtemps. A quoi il faut ajouter, qu'il faiſoit le plus ſouvent ſa réſidence en Saxe, & qu'il n'élevoit guere les gens du Païs aux Charges publiques. Il perdit encore l'affection de pluſieurs Princes, parce qu'il ne les conſultoit point ſur les affaires d'Etat, & qu'il gouvernoit tout à

* L'Auteur tâche en-vain d'excuſer la conduite de Henri IV. Les Ecrivains deſintereſſés avouent qu'il faiſoit un trafic ſcandaleux des Evêchés, & qu'il étoit manifeſtement Simoniaque.

DE L'EMPIRE.

à ſa fantaiſie, n'ayant autour de ſa perſonne que des gens de baſſe condition, qui lui ſervoient de Conſeillers.

Révolte des Saxons, & animoſité des Papes contre lui.

Ces raiſons, jointes à pluſieurs autres, firent ſoulever les Saxons, avec leſquels il eut de très longues & de très ſanglantes guerres, où il remporta enfin l'avantage. Mais Hildebrand, ou le Pape Gregoire VII, & ſes ſucceſſeurs, exciterent contre lui des tempêtes bien plus furieuſes. Car les Papes ayant vu depuis long-temps avec un extrême dépit, que le Siege de Rome avec le Clergé étoit ſoumis à l'obeïſſance de l'Empereur, Gregoire crut avoir trouvé une occaſion très propre pour les mettre en liberté, puiſqu'alors Henri étoit embaraſſé dans la guerre contre les Saxons, & qu'il étoit haï de la plupart des Princes de l'Empire. Dans cette vue, le Pape prit pour prétexte la vie licentieuſe que l'Empereur avoit menée durant ſa jeuneſſe, & de ce que les Bénéfices étoient conferés par faveur & par Simonie, plutôt que ſelon le mérite des perſonnes & d'une maniere canonique.

Le Pape fit donc publier une Bulle, par laquelle il ôtoit à l'Empereur la collation des Evêchés & des autres Bénéfices, comme une choſe qui appartenoit aux Papes: & outre cela il le fit ajourner à Rome, pour venir rendre compte des crimes qu'il avoit commis, avec menaces de le frapper d'anathème, s'il manquoit à comparoître. D'un autre côté, l'Empereur déclara le Pape indigne de ſa Chaire, & le voulut faire dépoſer: ſur quoi celui-ci l'ayant excommunié, déchargea ſes Sujets du ferment de fidelité & de l'obeiſſance qu'ils lui devoient. Ce coup produiſit un tel effet, que l'Empereur perdit toute ſon autorité, & fut enfin réduit à la derniere miſere. L'an 1076, la plupart des Princes tin-

Il eſt excommunié.

Henri prêt d'être dépoſé ſe rend en Italie.

1076.

rent

rent une Aſſemblée à Treber, où ils réſolurent de le dépoſer; avec cet adouciſſement néanmoins, qu'ils renvoyoient au Pape la ſentence définitive. Sur ces entrefaites, Henri partit au cœur de l'hiver avec très peu de ſuite, & ſe rendit en Italie. Etant à Canuſe, il demeura trois jours dans une avant-cour, en habit de laine & nuds-pieds, demandant au Pape l'abſolution, avec l'humilité la plus profonde qu'on ſe puiſſe imaginer. A la fin il l'obtint: mais il n'en tira pas grand avantage. Cette humiliation lui aliéna entierement les eſprits des Italiens: ce qui l'obligea enſuite, pour les ramener à lui, de reprendre ſon autorité, & de ſe rendre plus puiſſans en Italie. DE L'EMPIRE.

Cependant les Princes d'Allemagne, à la ſollicitation du Pape, élurent Rodolphe Duc de Suabe, en 1077. Mais les Peuples de Baviere, & les autres qui habitoient le long du Rhin, ſe rangerent du parti d'Henri. Cette diviſion donna occaſion à une ſanglante guerre, durant laquelle Rodolphe fut défait par les Saxons dans deux batailles; & dans un troiſieme combat, il perdit ſa main droite avec la vie. Là-deſſus Henri ayant convoqué une Aſſemblée d'Evêques, dépoſa Hildebrand, & fit élire un autre Pape en ſa place. Après quoi il prit la Ville de Rome, & en chaſſa Hildebrand, l'an 1084.

Il entre en guerre avec le Duc de Suabe.

1077.

Il dépoſe le Pape & prend Rome.

1084.

Cependant, les Suabes perſiſtoient dans leur rebellion contre l'Empereur, qui fut encore une fois frappé d'anathème par le Pape. Après qu'ils eurent envain élevé ſur le Trône Herman Duc de Luxembourg, & qu'après ſa mort ils eurent encore élu Egbert Marquis de Saxe, ils animerent enfin Henri ſon fils contre lui. Lorſque l'Empereur s'avançoit avec une puiſſante Armée, le fils, uſant de diſſimulation, alla au-devant de lui, lui demanda pardon, & fit tant qu'il

Son fils ſe ſouleve contre lui.

DE L'EMPIRE.

qu'il lui perſuada de renvoyer ſes troupes, pour ſe rendre avec peu de train à la Diete qui ſe devoit tenir à Mayence. Mais en chemin, ce malheureux Prince fut arrêté priſonnier, & dépouillé de l'Empire dans ſa vieilleſſe, en 1106: & peu de temps après, cet Empereur, qui avoit preſque toujours eu l'avantage dans ſoixante-deux batailles, mourut dans la derniere miſere.

Henri eſt dépouillé de l'Empire.

1106.

HENRI V va à Rome, & ſe ſaiſit du Pape.

D'abord qu'Henri V fut parvenu à l'Empire, il fit tous ſes efforts, auſſi bien que ſon pere, pour ſoutenir la majeſté de l'Empire. Après avoir reglé toutes choſes en Allemagne, il marcha vers Rome avec une armée pour s'y faire couronner, & renouveller l'ancien droit des Empereurs touchant la collation des Evêchés. Le Pape Paſchal II ayant appris ſon deſſein, excita de ſi grands tumultes à Rome, que l'Empereur n'y trouva plus de ſûreté pour ſa perſonne. Mais enfin ayant eu le deſſus, il fit ſaiſir le Pape, qui fut contraint de conſentir à tout ce qu'il deſiroit; & le Traité fut juré avec des ſermes épouvantables.

Le Pape déclare nul le Traité.

Mais à peine l'Empereur fut-il parti d'Italie, que le Pape déclara le Traité nul & forcé. Il fit en même temps ſoulever les Saxons, & les Evêques d'Allemagne contre Henri, qui, après avoir eu de fâcheuſes guerres avec eux, & voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, réſolut enfin d'accorder au Pape tout ce qu'il voulut, & de lui ceder le droit de conferer les Evêchés, en 1122. Ce qui fit une grande breche à l'autorité des Empereurs, & ſervit au contraire à augmenter beaucoup la puiſſance des Pontifes. Henri mourut ſans enfans, l'an 1125.

Guerre contre les Saxons.

1122.

1125.

LOTHAIRE.

Son ſucceſſeur fut Lothaire Duc de Saxe, auquel Conrad Duc de Franconie ayant voulu diſputer l'Empire, fut auſſi-tôt obligé de ceder. Cet Empereur fit deux expéditions en Italie, où il pacifia heureuſement les troubles qui y étoient

ſur-

ſurvenus: & comme il ſavoit ménager le Pape, il gagna par-là l'affection des Eccléſiaſtiques. Lothaire mourut en 1138. DE L'EMPIRE.

1138.

Après ſa mort, Conrad III, Duc de Franconie, fut élevé à la Dignité Impériale. Henri Duc de, Saxe & de Baviere, & ſon frere Wolf, mécontens de ſon Election, eurent de longues & de fâcheuſes guerres avec lui. Conrad les ayant terminées, entreprit le voyage de la Terre-Sainte, où il ſouffrit beaucoup d'incommodités. Et bien qu'à la fin, ayant paſſé au travers de l'Armée des Serraſins, il fût arrivé juſques à Jeruſalem, il fut néanmoins contraint de s'en retourner ſans avoir rien fait de memorable; & après avoir perdu la plus grande partie de ſes troupes. Il mourut en 1152 dans le temps qu'il ſe preparoit pour aller en Italie réduire les Rebelles, qui s'y étoient ſoulevés. CONRAD III.

Il entreprend le voyage de la Terre Sainte.

1152.

Frederic I, Duc de Suabe, que les Italiens appelloient Barberouſſe, lui ſucceda. Ce Prince, au commencement de ſon regne, ayant rétabli le repos en Allemagne, réduiſit enſuite les Italiens, qui néanmoins ne demeurerent pas longtemps ſoumis. Car les Milanois ſe revolterent bientôt après, & lui donnerent une nouvelle allarme, dont ils furent ſéverement punis; & la Ville de Milan ſut raſée juſqu'aux fondemens. Il eut auſſi beaucoup à démêler avec le Pape, & quoiqu'il l'eût battu pluſieurs fois avec ceux de ſon parti, néanmoins, ſe trouvant las de la guerre, il fit la paix avec lui, après que ſon fils Othon eût été fait priſonnier par les Venitiens. FREDERIC I.

Il fait raſer Milan.

Ses démêlés avec le Pape.

Ce fut, dit-on, durant ce Traité, que le Pape Alexandre III lui mit le pied ſur la gorge, bien que parmi pluſieurs, cela paſſe pour une fable. Cet Empereur fut le dernier qui ſoutint l'autorité de l'Empire d'Allemagne en Ita-

DE L'EMPIRE.

Italie. Il entreprit auſſi le voyage de la Terre-Sainte, pour faire la guerre à Saladin Sultan d'Egypte, qui avoit repris la Ville de Jeruſalem. Il battit diverſes fois les Sarraſins; mais lorſqu'il voulut traverſer à cheval une riviere dans la Cilicie, ou bien la paſſer à la nage, comme quelques autres rapportent, il ſe noya, l'an 1189. Après ſa mort, ſon fils Frederic conquit pluſieurs Villes dans la Syrie. Cette expédition eut pourtant une fin très malheureuſe, & la plupart de ſes Soldats perirent avec lui par la peſte, ou par la famine.

Il fait le voyage de la Terre Sainte.

Ils s'y noye.

Son fils vainqueur y périt.

HENRI VI.

A Frederic Barberouſſe ſucceda ſon fils Henri VI qui eut du chef de ſa femme Conſtance, le Royaume de Sicile, la Pouille, & la Calabre. Cet Empereur s'étant mis à genoux à Rome devant le Pape Celeſtin qui étoit aſſis ſur une chaiſe magnifique, pour être couronné en cette poſture, celui-ci lui mit la couronne ſur la tête, & la renverſa enſuite avec le pied, voulant montrer par-là que c'étoit aux Papes qu'appartenoit le droit de donner l'Empire, & de le reprendre. Henri mourut l'an 1198 dans le temps qu'il ſe diſpoſoit au voyage de la Terre-Sainte, & que déja il avoit envoyé une Armée, qu'il devoit ſuivre immediatement.

Il va à Rome.

1198.

PHILIPPE veut adminiſtrer l'Empire.

Après ſa mort, il y eut de grandes brouilleries en Allemagne. Car ſon fils Fréderic II n'avoit alors que ſix ans, & par conſéquent étoit incapable de regner. Philippe, frere d'Henri, voulut, en qualité de Tuteur, avoir le gouvernement de l'Empire, juſqu'à ce que ſon neveu fût en âge, comme en effet l'Empereur dernier mort l'avoit ſouhaité. Mais le Pape voulant traverſer ſes deſſeins, pouſſa quelques Princes d'Allemagne à élire Othon, Duc de * Saxe; de

Guerre avec le Duc de Saxe.

* Il faloit dire Duc de Brunſwick.

de sorte que l'Empire fut misérablement partagé en deux factions differentes, dont l'une se rangea du côté de Philippe, & l'autre suivit le parti d'Othon. DE L'EMPIRE.

Enfin, après une longue guerre, il se fit un accommodement entre les deux Partis, à condition qu'Othon prendroit en mariage la fille de Philippe, & quitteroit le titre de Roi; mais qu'il le reprendroit après la mort de son beaupere. Peu de temps après ce Traite, Philippe fut assassiné à Bamberg par le Comte Palatin † Othon de Wittelspach, l'an 1208. Sa mort tragique. 1208.

Othon IV, prit aussi-tôt possession de l'Empire, & alla à Rome, où il fut couronné. Il forma le dessein de reunir à l'Empire les Places que les Papes en avoient démembrées; mais celui qui siegeoit alors, l'excommunia, & sollicita les Princes d'élire un autre Empereur: comme en effet, la plupart d'entre eux donnerent leurs voix à Fréderic II, fils d'Henri VI. Sur quoi Othon étant retourné en Allemagne, fut contraint, après une vaine résistance, de quitter l'Empire en 1212, & de le remettre entre les mains de Fréderic, qui pour-lors étoit Roi de Naples & de Sicile, aussi-bien que Duc de Suabe. OTHON IV. Il est contraint de quitter l'Empire. FREDERIC II. 1212.

Après que le nouvel Empereur eut demeuré quelques années en Allemagne pour mettre toutes

† Othon de Wittelspach eut un fils nommé Thierri, qui fut le premier à qui on donna le nom de Wildgrave, ou Comte sauvage. De Thierri sont descendus les Raugraves, ou les Comtes velus. Cette famille, dont les Historiens d'Allemagne parlent souvent, est éteinte depuis longtemps. Mais de nos jours l'Electeur Palatin Charles Louis a fait revivre ce titre de Raugrave, en faveur des enfans qu'il avoit eus de la Demoiselle de Degenfeld, laquelle il avoit épousée par une polygamie simultanée, comme parlent les Jurisconsultes.

DE L'EMPIRE.

tes choſes en ordre, il paſſa en Italie, où il ſe fit couronner par le Pape. En 1228 il fit le voyage de la Paleſtine, & retira la ville de Jeruſalem des mains des Sarraſins. Il eut depuis beaucoup à démêler avec les Papes, parce qu'ils vouloient être abſolus en Italie: à quoi Fréderic s'oppoſoit courageuſement. Ils le frapperent d'anathême juſques à diverſes fois, & remuerent contre lui tout ce qu'ils purent imaginer; ce qui donna occaſion à d'horribles factions, qui ſe formerent en Italie.

Il va en Italie.

Ses démêlés avec les Papes.

Factions des Guelfes & des Gibelins.

Ceux qui ſe rangerent du côté du Pape, ſe nommoient les Guelfes; & ceux qui ſuivirent le parti de l'Empereur, prirent le nom de Gibelins. Ces diviſions cauſerent de grands malheurs durant un long temps. Et bien que l'Empereur ſe défendît vigoureuſement contre le Pape & ſes partiſans; néanmoins, le bruit de l'Excommunication fulminée contre lui, fit tant d'impreſſion, qu'après que le Pape l'eut dépoſé au Concile de Lion, quelques Princes de l'Empire élurent en ſa place HENRI, Landgrave de Thuringe, qu'on nommoit par dériſion *le Roi de Pape.* Henri étant mort l'année ſuivante, quelques-uns mirent ſur le Trône GUILLAUME, Comte de Hollande, qui ne fit rien de mémorable, & qui eut pour compétiteur CONRAD, fils de Fréderic II, qu'on avoit deſtiné pour ſucceſſeur à l'Empire. Cependant, les affaires d'Italie prirent un mauvais train pour Fréderic, qui mourut en 1250.

Frederic eſt dépoſé.

HENRI de Thuringe.

GUILLAUME de Hollande.

CONRAD.

1250.

Après ſa mort, Conrad quitta l'Allemagne pour aller dans ſes Royaumes héréditaires de Naples & de Sicile, où il mourut en 1254. Guillaume fut tué l'an 1256 dans une bataille, que les Friſons gagnerent contre lui.

Mort de Conrad & de Guillaume.

Sous Fréderic II l'autorité des Empereurs en Italie fut entierement détruite; & afin d'empêcher

Charles Duc d'An-

que l'Empire ne ſe relevât de cette perte, DE L'EM-
e appella Charles, Duc d'Anjou, à la PIRE.
nne de Naples. Ce Prince ayant pris jou Roi de Naples.
ne bataille le jeune Conradin, fils de
d, qui tâchoit de recouvrer le Royaume Mort de Conradin.
pere, lui fit trancher la tête par la main
ourreau; & avec lui la race des anciens
de Suabe fut entierement éteinte.

endant, les Princes d'Allemagne étoient Interregne en Allemagne.
és au ſujet de l'élection d'un nouvel Em-
r; car quelques-uns élurent Richard, Duc
rnouaille, fils de Jean, Roi d'Angleterre;
utres choiſirent Alphonſe X, Roi de Caſ-
tous deux en 1257. Richard vint juſques
ain pour prendre poſſeſſion de l'Empire;
l'argent lui ayant manqué, il fut obligé
n retourner honteuſement chez lui. Pour
onſe, il ne ſongea pas ſeulement à ſe ren-
aître de l'Allemagne. Ce ne fut plus que
le & que deſordres dans l'Empire; tout y
un ſi grand dérangement, qu'on ne ſavoit
ui étoit maître, ou ſujet.

confuſion fut d'autant plus grande, que Deſordres durant cet interregne.
ois familles conſiderables des Ducs de Sua
les Marggraves * d'Autriche, & des Land-
s de Thuringe s'étant éteintes au même
s, chacun eût bien voulu ſe rendre maître
aïs qu'ils avoient laiſſés. Et pour le dire
mot, ce fut à la force à en décider, &
qui eut l'avantage ſur les autres, les ſou-
mit

* Il ne faut pas confondre la Maiſon d'Autriche préſent, qui étoit alors celle des Comtes de Bourg, avec celle des anciens Ducs d'Autri- qui finit en Frederic depoſſedé par Ottocare de Boheme & decapité à Naples. Marguerite Hainltache petite-niece de ce Fréderic donna à Adolphe le Tirol, & il prit le reſte de la ſucceſ- ſur Ottocare.

DE L'EMPIRE.

mit à ſon obéïſſance. Le vol & le pillage étoient alors permis, & tout étoit de bonne priſe. Mais, pour remédier à tous ces deſordres, pluſieurs Villes du Rhin firent enſemble une Ligue l'an 1255, dans laquelle entrerent auſſi quelques Princes & Seigneurs, qui chaſſerent les voleurs des Châteaux qui leur ſervoient de retraite, & nettoyerent les chemins.

1255.

RODOLPHE I.

A la fin en 1273 RODOLPHE, Comte de Hapsbourg, & Landgrave d'Alſace (duquel deſcendent les Archiducs d'Autriche d'aujourdhui), fut élu Empereur d'une commune voix. Pour affermir ſa nouvelle domination, il donna ſes filles en mariage à trois des principaux Princes de l'Empire, ſavoir, à Louïs, Comte Palatin du Rhin, à Albert, Duc de Saxe, & à Othon, Marggrave de Brandebourg.

1273.

Ottocare s'empare de divers païs en Allemagne.

Après la mort de Fréderic, Marggrave d'Autriche, qui eut la tête tranchée avec Conradin à Naples, Ottocare, Roi de Bohême, s'étoit emparé de l'Autriche, de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, des païs de Vindiſmark, & de Portenau. Rodolphe trouvant ces païs à ſa bienſéance, en dépoſſeda Ottocare, & en inveſtit ſon fils Albert. Il donna le Duché de Suabe à ſon autre fils Rodolphe; & Albert III, petit-fils d'Albert, eut en partage la Carinthie & le Tirol. C'eſt ainſi que Rodolphe, par le moyen de la Dignité Impériale, rendit très riche & très puiſſante ſa Maiſon, qui auparavant n'étoit pas fort conſiderable.

Rodolphe l'en depoſſede.

Il ne veut point aller en Italie.

Quelque inſtance qu'on lui fît pour l'engager à aller en Italie, il ne voulut jamais faire ce voyage, diſant, avec le Renard de la fable:

Quia me veſtigia terrent;
Parce que les traces m'épouvantent.

Il

dit à plusieurs Villes d'Italie leur liberté de l'argent; par où ce * Royaume fut di- n plusieurs pieces, & tomba en décaden- Mais d'un autre côté, il rétablit assez bien faires d'Allemagne, & ruïna quantité de aux qui servoient d'asyle aux voleurs & élérats. Ce fut lui qui introduisit l'usage de ngue Allemande dans tous les Actes publics ticuliers, qui jusques alors avoient été é- en Latin. Il mourut en 1291.

rès sa mort, ALBERT son fils prétendit ttre en possession de l'Empire, suivant le qu'il y avoit; mais l'Electeur de Mayence nt par ses pratiques, qu'Adolphe, Comte assau, qui étoit son parent, fut élu Empe- esperant par-là de gouverner à sa fantaisie. la suite, Adolphe ne voulant point dé- re de ce Prélat, s'en attira la haine. A- ne s'étoit rendu mépriſable, à cause que une somme d'argent, qu'il avoit reçue du d'Angleterre, il avoit fait alliance avec lui re la France. Cependant, cette action pou- être excusée, puisque l'Anglois avoit pro- à Adolphe de lui aider à reconquérir le aume d'Arles, dont les François commen- nt de s'emparer durant les troubles d'Alle- ne.

'un autre côté, le Roi de France engagea ; son parti Albert d'Autriche, qui vint à secours avec une Armée. Celui-ci s'étant icé vers le Rhin, l'Electeur de Mayence appel-

DE L'EMPIRE.

Il vend à plusieurs Villes d'Italie leur liberté.

L'usage de la Langue Allemande introduit dans les Actes publics.

ALBERT d'Autriche.

1291. ADOLPHE Comte de Nassau.

Adolphe déposé est tué dans une bataille.

* Le Royaume d'Italie. La qualité de Roi d'Italie bornée à la Lombardie, étoit regardée alors me quelque chose de distinct & de different celle d'Empereur; quoiqu'elles fussent réunies sa personne: & c'est encore pour cette raison le Prince destiné à être Empereur est auparav t couronné Roi des Romains.

DE L'EMPIRE.

appella quelques autres Electeurs, qui étant mécontens de l'Empereur le dépoſerent, & élurent Albert en ſa place. Là-deſſus il ſe donna une bataille entre eux près de Spire, où Adolphe fut tué en 1258.

ALBERT I. ſeul.

C'eſt ainſi qu'Albert demeura Empereur. Pendant ſon regne il ne fut ni heureux, ni aimé; parce qu'il n'avoit point d'autre vue que celle de s'enrichir, ce qui à la fin lui couta la vie. Il fut maſſacré par Jean, Duc de Suabe, ſon neveu, dont il retenoit le païs injuſtement.

Sa mort tragique.

HENRI VIII.

Après ſa mort, Philippe, Roi de France, tâcha de parvenir à l'Empire; mais les Electeurs, à la ſollicitation du Pape, ſe hâterent d'élire HENRI VIII, Comte de Luxembourg, qui, après avoir donné ordre aux affaires d'Allemagne, paſſa en Italie pour pacifier les troubles qui y étoient ſurvenus, & y affermir ſon autorité. Il eut d'abord tant de bonheur, qu'on en eſperoit une bonne iſſue: mais au milieu de ſon entrepriſe, il fut empoiſonné en 1313 par le moyen d'une hoſtie, qui lui fut préſentée par un Moine, que les Florentins ſes ennemis avoient gagné pour cet effet.

Il paſſe en Italie.

Il eſt empoiſonné avec une hoſtie.

1313. FREDERIC d'Autriche & LOUIS de Baviere.

Après ſa mort, les Electeurs ſe trouverent partagés au ſujet de l'élection d'un nouvel Empereur; les uns donnerent leur voix à LOUÏS, Duc de Baviere, & les autres à Fréderic, Duc d'Autriche. Louïs fut couronné à Aix-la-Chapelle, & Fréderic à Bonne. Ces deux Rivaux ſe firent la guerre durant l'eſpace de neuf ans, & firent le malheur de l'Allemagne; juſqu'à ce qu'enfin Fréderic fut fait priſonnier dans une bataille, l'an 1323. Louïs, Duc de Baviere, demeura ſeul le maître, & le repos fut rétabli dans l'Empire. Mais ayant entrepris le voyage d'Italie pour aller renforcer la faction des Gibelins, qui y tenoit ſon parti, il fit quelques pro-

LOUIS ſeul.

1323. Fait le voyage d'Italie.

grès

ıu commencement : il ne put néanmoins r à ſon but, à cauſe du parti du Pape, & xcommunication qu'il avoit fulminée con- i. Cependant, ſes partiſans du Pape en ıagne lui faiſoient un très grand obſtacle, ues efforts qu'il fît pour ſe défendre con- ıx. A la fin, le Pape pouſſa les choſes ſi que les Electeurs dépoſerent Louïs, & é- t en ſa place CHARLES IV, Marquis de ıvie, & fils du Roi de Bohême, qui n'eut ıéanmoins grande autorité tant que vêcut s, qui mourut l'an 1347.

DE L'EMPIRE.

Il eſt dépoſé de l'Empire.

1347.

ı doit remarquer ici, que les Empereurs ɛdens paſſoient la plus grande partie de temps à faire le tour de l'Empire, & qu'ils vivoient pour la plupart que des ſubſides s en tiroient. Mais Louïs fut le premier ous qui tint ſa Cour dans ſes païs héréditai- & y fit une réſidence fixe, ne ſubſiſtant que ſes propres biens. C'eſt ce que les Empe- rs ſuivans ont fait à ſon exemple, particu- ement depuis que les revenus de l'Empire diminué de plus en plus.

Louis eſt le premier qui fixe ſa Réſidence.

Après ſa mort, il y en eut pluſieurs, qui ılant faire paſſer l'élection de Charles pour le, élurent Edouard, Roi d'Angleterre, qui remercia de cet honneur, ſans l'accepter. ɛderic, Marggrave de Miſnie, refuſa auſſi la uronne, qui lui fut offerte. Mais enſuite le ɔix tomba ſur Gonthier, Comte de Schwart- ıbourg, que Charles fit empoiſonner. Après oi il affermit ſon autorité dans l'Empire, par ıſieurs conquêtes importantes.

CHARLES IV a divers competiteurs à l'Empire.

Il en fait empoiſonner un.

Durant ſon regne, il aliena beaucoup des ens de l'Empire, & entre autres il donna à France, comme on dit, le *Vicariat perpétuel* ı *Royaume d'Arles*. D'ailleurs, il vendoit tout ı Italie pour de l'argent; mais il n'oublia pas

Il diſſipe les biens de l'Empire.

DE L'EMPIRE. d'aggrandir ſon Royaume de Bohême, auquel, outre pluſieurs autres Terres, il annexa la Siléſie.

Annexe la Siléſie à la Boheme.

Il favoriſoit particulierement les Villes, en travaillant à leur agrandiſſement & à les rendre floriſſantes, afin qu'elles fuſſent en état de réſiſter à la puiſſance des Princes. Son chef-d'œuvre fut la Bulle d'or: par-où il regla ſagement la maniere d'élire les Empereurs, & coupa pied aux diviſions qui naiſſoient d'ordinaire ſur ce ſujet.

Il publie la Bulle d'or.

WENCESLAS. Il gagna tellement les Electeurs à force de préſens, qu'ils élurent ſon fils Wenceſlas, Roi des Romains, & enſuite Empereur. Mais comme celui-ci ne ſe mêloit guere des affaires du Gouvernement, & qu'il étoit d'un naturel méchant & déreglé, les mêmes Electeurs, qui lui avoient donné leurs voix, le dépoſerent; dont ne ſe mettant guere en peine, il poſſeda encore durant pluſieurs années ſon Royaume héréditaire de Bohême.

Il eſt dépoſé de l'Empire.

1400. Après la dépoſition de Wenceſlas, JOSSE *, Marquis de Moravie fut élu Empereur, & mourut peu de mois après, avant même qu'il ſe fût mis en poſſeſſion de l'Empire.

JOSSE eſt mis à ſa place.

FREDERIC Duc de Brunſwik eſt aſſaſſiné. FREDERIC, Duc de Brunſwik, fut enſuite élu. Mais lorſqu'il alloit à Francfort, l'Electeur de Mayence le fit aſſaſſiner en chemin par un Comte de Waldek.

ROBERT. A la fin ROBERT, Comte Palatin du Rhin, ayant été élu, gouverna heureuſement l'Allemagne; mais il fit une expédition en Italie, qui ne lui réuſſit pas. Il mourut en 1410.

1401. 1410.

SIGISMOND. On lui donna pour ſucceſſeur SIGISMOND, Roi de Hongrie, frere de Wenceſlas; Prince qui avoit de très bonnes qualités, mais fort mal-

* D'autres le mettent après Robert.

malheureux en guerre. Avant qu'il parvînt à l'Empire, il fut défait par les Turcs près de Nicopolis, les François qui étoient venus à ſon ſecours ayant été cauſe de cette déroute par leur ardeur inconſiderée. Ce fut lui qui en 1393 fit bruler Jean Hus au Concile de Conſtance, contre ſa parole & le ſauf-conduit qu'il lui avoit donné. Les Huſſites de Bohême, Sectateurs de ce Docteur, en vengeant ſa mort, cauſerent de grands deſordres en Allemagne; & cet Empereur paſſa la plus grande partie de ſon regne dans les guerres qu'il eut avec eux. Il mourut en 1437.

DE L'EMPIRE.

Il fait bruler Jean Hus.

Les Huſſites cauſent de grands deſordres.

1437.

Sigiſmond eut pour ſucceſſeur ALBERT II, Duc d'Autriche, & Roi de Hongrie & de Boheme, qui ne regna guere qu'un an, & mourut en 1439 dans le temps qu'il faiſoit de grands préparatifs de guerre contre les Turcs.

ALBERT II.

1439.

FREDERIC III ſon parent, qui étoit Duc d'Autriche, ſucceda à l'Empire. Depuis ce temps-là, la Couronne Imperiale eſt toujours reſtée dans la Maiſon d'Autriche juſques à ce jour. Durant ſon regne, il arriva quantité de troubles en Allemagne, qu'il ne ſe mit guere en peine de pacifier.

FREDERIC III.

Frederic eut de grands démêlés avec Ladiſlas, fils d'Albert II, au ſujet de l'Autriche; & Matthias Hunniade, Roi de Hongrie, lui fit une rude guerre, dans laquelle Fréderic fit paroitre plus de patience, que de vigueur & de courage. Après quoi ce Prince mourut, en 1493.

Guerre avec Hunniade.

1493.

Il eut pour ſucceſſeur ſon fils MAXIMILIEN I dont le plus grand bonheur fut, que par ſon mariage avec Marie, fille de Charles le Hardi Duc de Bourgogne, il acquit les Païs-Bas à la Maiſon d'Autriche. Comme cet Empereur étoit extrêmement changeant dans ſes réſolutions,

MAXIMILIEN I.

Les Païs-Bas acquis à la Maiſon d'Autriche.

DE L'EMPIRE.

tions, auſſi ſa fortune fut toujours fort inconſtante.

Guerre contre les Suiſſes & les Venitiens.

Les guerres qu'il eut avec les Suiſſes, & celles qu'il fit en Italie contre les Venitiens, lui réuſſirent mal. Le plus glorieux & le plus grand de ſes ouvrages fut, qu'il abolit ces Loix par leſquelles on décidoit tout par la force, & qu'il établit une bonne Police pour entretenir la paix en Allemagne. Il mourut en 1519.

CHARLES V.

CHARLES, qui étoit Roi d'Eſpagne & Seigneur des Païs-Bas, lui ſucceda. Sous ſon regne, l'Allemagne ſouffrit de grands changemens à cauſe de la Religion. Car le Pape y ayant fait vendre les Indulgences, le Docteur Martin Luther, Profeſſeur à Wittenberg, commença à diſputer contre cet abus en 1517. Enſuite quelques Docteurs s'étant élevés contre lui, cela alluma auſſi tôt le feu de la diviſion. D'abord, Luther voulut bien ſe ſoumettre à la déciſion du Pape; mais celui-ci l'ayant condamné, & continuant d'appuyer les Marchands d'Indulgences, Luther en appella à un Concile.

Luther ſe fait un grand nombre de Sectateurs.

Là-deſſus s'étant mis à combattre l'autorité du Pape, & les autres Erreurs qui s'étoient gliſſées dans l'Egliſe, il ſe fit un grand nombre de Sectateurs. Les Princes & les Villes libres de l'Empire commencerent à chaſſer les Prêtres & les Moines, & à ſe ſaiſir de leurs biens. Quoiqu'en 1521 l'Empereur eût proſcrit Luther à la Diete de Wormes, & que par des Edits & des Déclarations il tâchât d'arrêter le cours de ces nouveautés dans la Religion; néanmoins, le parti de Luther ſe fortifia & ſe groſſit de plus en plus, à cauſe que l'Empereur étant alors occupé de la guerre contre la France, n'étoit pas en état d'agir avec l'application & la vigueur néceſſaires

dans les affaires de l'Allemagne. * Peut-être aussi que depuis il ne fut pas fâché que cette playe empirât, afin qu'il pût tirer d'autant plus de profit des remedes qu'il apporteroit pour la refermer. DE L'EMPIRE.

Depuis ce temps-là, en 1529 on fit un Edit à la Diete de Spire, contre lequel les Princes Catheriens protesterent; & ce fut pour cette raison qu'on les nomma Protestans. L'année suivante, ils présenterent leur Confession de foi à l'Empereur dans la Diete d'Augsbourg, & pour leur sûreté commune ils firent entre eux à Smalkalde, une Ligue défensive, qui fut encore renouvellée en 1535. Il se trouva alors plusieurs Princes & Villes qui y entrerent. Origine du nom de Protestans. 1529. Ligue de Smalkalde. 1535.

Cette Ligue ne donnoit pas peu d'inquietude à l'Empereur, qui cherchoit tous les moyens de la rompre, mais ce fut inutilement; car les Confédérés, qui commençoient à avoir de la confiance en leurs forces, empêcherent qu'il ne les dissipât par la discorde qu'il tâchoit de mettre parmi eux; de sorte qu'à la fin les mécontentemens & les défiances éclaterent en une guerre ouverte.

Les Protestans se mirent en campagne en 1546 avec une Armée de cent mille hommes, sous la conduite de Jean Frederic Electeur de Saxe, & de Philippe Landgrave de Hesse. Il y a apparence que s'ils eussent d'abord attaqué l'Empereur, qui n'avoit pas encore assemblé toutes ses trou- Les Protestans se mettent en campagne. 1546.

* L'ambition de Charles V & l'envie qu'il avoit d'abaisser la France & de parvenir à la Monarchie Universelle de l'Europe, lui fit négliger le Lutheranisme pour quelque tems; & quand il voulut le détruire, il trouva le parti trop fortifié dans l'Empire.

DE L'EMPIRE.

troupes, ils l'auroient battu & forcé à leur abandonner la campagne.

Charles dissipe leur Armée.

Mais en négligeant cette premiere occasion, ils lui donnerent le loisir de se mettre en posture; après quoi il les contraignit de disperser leur Armée, & se rendit maitre de la campagne. D'ailleurs, il obligea Jean Frederic à faire division par le moyen du Duc Maurice son cousin; de sorte que la plupart des Villes Imperiales furent contraintes d'implorer la clémence de l'Empereur, & de lui fournir des sommes très considerables.

Il bat l'Electeur de Saxe & le prend prisonnier.

L'année suivante, Charlequint étant entré en Saxe avec son Armée, battit l'Electeur près de Muhlberg, & l'ayant fait prisonnier, le condamna à avoir la tête tranchée: néanmoins, il changea ensuite cette sentence en une simple prison.

Il fait enlever le Landgrave de Hesse.

Le Landgrave Philippe étant entré en négociation avec l'Empereur, fut enlevé & mis en prison contre toute attente, & contre la parole que l'Empereur lui avoit donnée; de sorte qu'alors les Protestans d'Allemagne étoient sur le point de succomber, & de voir leur Religion détruite.

Maurice Duc de Saxe fait Electeur.

Jean Fréderic ayant été dégradé de la Dignité Electorale & dépouillé de toutes les Terres qui en dépendoient, l'Empereur en revêtit Maurice Duc de Saxe, & lui fit donner tous les païs de l'Electorat. Mais à la fin, ce Prince ne pouvant souffrir plus longtemps que la Religion & la Liberté fussent entierement opprimées, ni que le Landgrave Philippe son beaupere, qui étoit allé trouver l'Empereur sur sa parole, restât plus longtemps en prison, vint fondre sur l'Empereur avec tant de viteſſe, que peu s'en falut qu'il ne le surprît à Inspruk en 1552.

Il attaque Charles.

1552

D'un autre côté, Henri II Roi de France, profi-

profitant de ces diviſions, & pour donner de l'occupation à Charlequint, ſe mit en campagne & fit une invaſion en Allemagne, où il emporta d'emblée les Villes de Mets, de Toul, & de Verdun. DE L'EMPIRE.

Cependant, Ferdinand Roi des Romains, frere de l'Empereur, faiſoit l'office de Médiateur: de ſorte que par ſon moyen l'on fit alors le Traité de Paſſau pour la ſûreté de la Religion Proteſtante, juſqu'à ce qu'on eût trouvé quelque voye d'accommodement à la prochaine Diete. Traité de Paſſau.

Le Landgrave Philippe fut remis en liberté: & l'Empereur ayant relâché un peu auparavant Jean Fréderic Electeur de Saxe, on fit la Paix de Religion à Augsbourg en 1555 par laquelle il fut arrêté de part & d'autre, qu'on n'inquieteroit perſonne au ſujet de la Religion, & que les Proteſtans pourroient retenir tous les biens Eccléſiaſtiques, dont ils s'étoient ſaiſis avant le Traité de Paſſau. Le Landgrave de Heſſe & l'Electeur de Saxe ſont remis en liberté. 1555. Paix d'Augsbourg.

Ce fut encore du temps de Charlequint que les païſans s'étant ſoulevés en Allemagne, y exciterent beaucoup de troubles, pendant leſquels ayant été taillés en pieces juſques au nombre de cent mille, en 1525, ils furent entierement diſſipés. Soulevement. Païſans défaits.

Quatre ans après, Soliman Empereur des Turcs ayant aſſiegé Vienne, fut repouſſé avec grande perte, ſans avoir rien avancé. En 1532 on chaſſa heureuſement les Turcs, qui marchoient contre l'Autriche avec une Armée formidable. Soliman aſſiege Vienne.

L'an 1534 les Anabaptiſtes voulurent former un nouveau Royaume à Munſter en Weſtphalie, ſous la conduite d'un Tailleur nommé Jean de Leyden, (parce qu'il étoit de cette Ville) & d'un certain Knipperdolling; mais ces Fanatiques Les Anabaptiſtes diſſipés en Weſtphalie.

DE L'EMPIRE. ayant été diſſipés, reçurent une recompenſe digne de leur fureur.

FERDINAND I. Charles remit enfin l'Empire à ſon frere FERDINAND, Roi de Hongrie & de Boheme, qui annexa ces deux Royaumes à la Maiſon d'Autriche, en épouſant Anne, ſœur de Louis Roi de Hongrie & de Boheme, qui périt dans la bataille qu'il donna aux Turcs près de Mohats. Ferdinand ayant gouverné paiſiblement l'Empire, mourut l'an 1564.

La Hongrie & la Boheme aquiſes à la maiſon d'Autriche.

MAXIMILIEN II. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils MAXIMILIEN II qui regna aſſez tranquillement: hormis l'affaire qu'il eut avec * Guillaume de Grumbach & ſes complices, qui ayant excité quelques troubles en Allemagne, maſſacrerent Melchior Zœbel Evêque de Wutzbourg, pillerent cette Ville, où l'Evêque faiſoit ſa réſidence ordinaire, pouſſerent la Nobleſſe à ſe ſoulever, & commirent pluſieurs autres crimes. Sur quoi Grumbach ayant été banni de l'Empire, Jean Frédéric Duc de Saxe le voulut proteger: ce qui lui réuſſit fort mal, puiſque ſa Forteresſe de Gotha † fut ſaccagée & détruite, & lui-même fait priſonnier en 1567. Maximilien II mourut en 1576.

1564. Guillaume de Grumbach.

Le Duc de Saxe le protege: ſes malheurs.

RODOLPHE II. Sous le regne de ſon fils RODOLPHE II, l'Allemagne fut aſſez paiſible; ſi ce n'eſt que les guerres de Hongrie donnerent de temps en temps de l'occupation aux Allemans, qu'il y eut quelques brouilleries au ſujet de la ſucceſſion du Duché de Juliers, & qu'enfin l'Archiduc Matthias frere de l'Empereur commença à ſe laſſer d'attendre, & eût bien voulu ſe mettre en

1576.

* Voyez ſon hiſtoire un peu plus au long dans le Chapitre qui traite de la Saxe.

† La Forteresſe s'appelloit Grimenſtein: on l'a rebâtie, & on la nomme Friedenſtein.

en poſſeſſion de l'Empire du vivant même de ſon frere; c'eſt pourquoi Rodolphe pour ſatisfaire ſon impatience, lui ceda la Hongrie & l'Autriche; & étant venu à mourir en 1612, lui laiſſa l'Empire avec toutes ſes dépendances.

DE L'EMPIRE.

Rodolphe cede la Hongrie & l'Autriche à ſon frere.

MATTHIAS.

1612.

Durant le regne de l'Empereur Matthias, les mécontentemens & les diviſions s'augmentant de plus en plus, éclaterent ſur la fin de ſa vie en une ſanglante guerre, qui dura trente ans. La principale cauſe de tous ces malheurs fut, que dans la Paix qu'on avoit faite au ſujet de la Religion, il n'y avoit que deux partis mentionnés, ſavoir, les Catholiques-Romains, & ceux de la Confeſſion d'Augsbourg; les autres Sectes n'ayant point la liberté de profeſſer leur Religion. Ainſi, lorſque quelques Etats & Princes d'Allemagne, entre leſquels le Comte Palatin & le Landgrave de Heſſe-Caſſel tenoient le premier rang, eurent embraſſé la doctrine de Calvin, ou la Religion Reformée, les Catholiques vouloient que les Reformés fuſſent exclus du Traité qu'on avoit fait, au-lieu que les Lutheriens diſoient que les Calviniſtes ſuivoient la Confeſſion d'Augsbourg, & que toute la difference qu'il y avoit, ne conſiſtoit que dans très peu d'articles.

Cauſes des longues guerres pendant ſon regne.

Les Proteſtans, qui ſe tenoient litteralement à la Confeſſion d'Augsbourg, vouloient bien à la vérité ne pas reconnoitre les Reformés pour membres de leur Egliſe, mais néanmoins ils ne croyoient pas qu'on les dût perſécuter pour la difference qu'il y avoit entre eux. Enſuite les Docteurs & les Prêtres s'échauffant de plus en plus dans leurs diſputes ſur les points controverſés, pouſſerent les choſes ſi loin, que quelques Proteſtans n'eurent pas moins d'averſion pour le nom de Calviniſtes, que pour celui de Papiſtes.

Les diſputes s'augmentent entre les Lutheriens & les Reformés.

DE L'EMPIRE.

Les Catholiques voulant profiter de ces diviſions, ſe mirent à flater les vieux Proteſtans, & particulierement l'Electeur de Saxe, & à leur dépeindre les Reformés comme leurs ennemis communs : eſperant par-là de pouvoir détruire à la premiere occaſion les Reformés, lorſqu'ils auroient été abandonnés des Lutheriens, & qu'enſuite ils viendroient facilement à bout de tout le reſte.

Union Evangelique.

Ligue Catholique.

Tous ces motifs porterent les Reformés à faire une Ligue entre eux pour leur ſureté commune, dans laquelle pluſieurs Proteſtans voulurent auſſi entrer. C'eſt cette Ligue qu'on nomma l'Union Evangelique. D'un autre côté, les Catholiques Romains firent une Ligue, qu'ils appellerent la Ligue Catholique, & qui avoit pour Chef l'Electeur de Baviere, ancien Rival de l'Electeur Palatin.

D'ailleurs, il ſurvint encore beaucoup d'autres choſes qui irriterent les deux Partis, comme lorſqu'après le Traité de Paſſau, les Proteſtans ſe ſaiſirent de pluſieurs biens Eccléſiaſtiques; qu'on maltraita fort ceux d'Aix-la-Chapelle & de Donawert; & qu'on fit pluſieurs autres choſes ſemblables, qui marquoient aſſez l'aigreur & l'animoſité des uns & des autres.

Troubles de Boheme.

Cette mauvaiſe diſpoſition des eſprits, & les préparatifs de guerre qu'on faiſoit de part & d'autre, furent cauſe que les troubles de Boheme mirent tout en combuſtion. Les Bohemiens ſe plaignant que l'Empereur Matthias leur avoit retranché de leurs privileges, commencerent à remuer, & en 1618 s'étant ſoulevés à Prague, ils jetterent par les fenêtres du Château trois Seigneurs, qui ſoutenoient les interêts de l'Empereur; & peu de temps après s'étant mis en campagne avec une Armée, ils firent une irruption en Autriche.

1618.

Les Bohemiens attaquent l'Autriche.

Sur

DE L'EMPIRE. FERDINAND II, Roi de Boheme.

Sur ces entrefaites mourut Matthias, du vivant duquel les Bohemiens avoient élu pour leur Roi son cousin FERDINAND, qui fut aussi Empereur après lui. Mais ensuite l'ayant accusé de n'avoir pas observé les conditions qui lui avoient été prescrites à son avenement à la Couronne par les Etats du Royaume, ils lui déclarerent qu'ils ne le reconnoissoient plus pour leur légitime Souverain, & offrirent la Couronne à Fréderic Electeur Palatin.

L'Electeur Palatin accepte la Couronne de Boheme.

Ce jeune Prince s'étant laissé persuader par ceux de son Conseil, qui, éblouïs des fausses lueurs de l'esperance, ne pénetroient pas assez dans les suites d'une entreprise si importante, résolut enfin d'accepter l'offre qu'on lui faisoit, avant que d'avoir jetté les fondemens nécessaires pour s'assurer du succès. Il devoit savoir que les Bohemiens étoient naturellement inconstans & perfides; que Betlem Gabor Prince de Transsilvanie étoit d'une humeur changeante; que le Roi d'Angleterre (son beau-pere) ne se vouloit point embaraſſer dans cette affaire; que les Hollandois n'avoient pas plus d'envie de s'en mêler; & qu'enfin, l'Union sur laquelle on se fondoit le plus, étoit un corps à plusieurs têtes, sans vigueur & sans résolution.

D'ailleurs le Roi de France, entre autres, faisoit tous ses efforts pour rompre cette Union: parce qu'il ne vouloit pas souffrir que l'Electeur Palatin & les autres Reformés se rendissent trop puissans; de peur qu'ensuite ils ne vinssent au secours des Huguenots de son Royaume, à l'oppression desquels il travailloit uniquement en ce temps-là.

Ferdinand appelle à son secours le Duc de Baviere.

Au commencement, les affaires de Ferdinand prirent un assez mauvais train, à cause que d'un côté Betlem Gabor Prince de Transsilvanie se vouloit rendre maître de la Hongrie, &

DE L'EMPIRE.

& que de l'autre les Autrichiens étoient mécontens & très disposés à la revolte. Mais d'abord que l'Empereur se fut renforcé du secours de Maximilien Duc de Baviere, il commença à reprendre haleine: & ayant gagné la bataille de Prague, qui se donna l'an 1620, dans un lieu appellé dans la Langue du Païs la Montagne Blanche, les affaires du Comte Palatin tomberent tout d'un coup en décadence. Car ensuite l'Empereur réduisit sans beaucoup de peine la Moravie, & la Boheme, & la Silesie, qui s'étoient revoltées contre lui; & d'un autre côté, Ambroise Spinola ayant fait une irruption dans le Bas-Palatinat, & l'ayant ravagé, l'Electeur Palatin se vit abandonné de tous ses Alliés.

Bataille de Prague.

1620. Il réduit diverses Provinces.

L'Empereur donna au Duc de Baviere, en recompense des bons services qu'il lui avoit rendus durant cette guerre, le Haut-Palatinat avec la Dignité Electorale; & il accorda à l'Electeur de Saxe, qui lui avoit aidé à reconquerir la Silesie, la Lusace, à condition qu'il la tiendroit pour toujours en Fief du Royaume de Boheme.

Il recompense les Ducs de Baviere & de Saxe.

Mais comme le Marquis de Bade-Durlach, Christian Duc de Brunswick, le Comte de Mansfeld, & plusieurs autres tenoient encore le parti du Comte Palatin, & qu'ils marchoient avec divers Corps d'Armée dans l'Empire; l'Empereur Ferdinand fit avancer ses troupes de plus en plus dans l'Empire, sous prétexte de vouloir poursuivre ces Alliés du Comte Palatin, & les chasser de la campagne.

Nouveaux troubles.

Ce fut alors que les Etats & Princes du Cercle de la Basse-Saxe commencerent à lever des troupes, & à se mettre en campagne pour repousser l'ennemi de leurs frontieres, & qu'ils prirent Christian IV, Roi de Danemarc pour leur Général d'Armée, lequel ayant été attaqué bien-

Le Roi de Dannemarc est battu par Tilli.

bientôt après par Tilli Général de l'Empereur, fut défait & mis en fuite l'an 1626, proche de Koenings-Lutter dans le Duché de Brunſwick. DE L'EMPIRE.

Enſuite l'Empereur ayant occupé toute la Baſſe-Saxe avec ſes troupes, pouſſa ſi vivement le Roi de Dannemarc, qu'il le contraignit à faire la paix en 1629: & les Imperiaux porterent leurs armes victorieuſes juſques ſur les Côtes de la Mer Baltique. Il eſt contraint de faire la paix. 1629.

L'Empereur Ferdinand ſe trouvant ainſi au plus haut point de ſon bonheur, & croyant pouvoir diſpoſer abſolument de l'Allemagne, fit publier un Edit en 1629, qui portoit, que tous les biens Eccléſiaſtiques, dont les Proteſtans s'étoient ſaiſis depuis le Traité de Paſſau, ſeroient reſtitués aux Catholiques. Il eſperoit par-là qu'après avoir détruit les Proteſtans, les Etats Catholiques ſeroient enſuite contraints de ſe regler ſelon ſes volontés. L'Edit de Reſtitution.

Ce fut alors que les Proteſtans firent une Alliance à Leipſic, & s'unirent pour s'oppoſer aux violences de l'Empereur; mais cette alliance n'eût pas produit de grands effets, ſi Guſtave Adolphe Roi de Suede ne ſe fût mis de la partie. Les Proteſtans font une alliance contre lui.

Les motifs principaux, qui porterent ce Prince à entrer en Allemagne, furent d'un côté, la conſervation de ſes propres Etats, qui euſſent couru grand riſque d'être envahis, ſi l'Empereur ſe fût une fois établi aux environs de la Mer Baltique; c'eſt pourquoi le Roi de Suede voulant défendre ſes frontieres, ſe diſpoſa à porter la guerre dans les païs de l'Empereur; & d'un autre côté, il y fut engagé par les inſtantes prieres que lui faiſoient divers Etats & Princes d'Allemagne pour en obtenir du ſecours. A quoi on peut encore ajouter, le deſir qu'il avoit de ſe venger de ce que l'Empereur avoit envoyé Le Roi de Suede ſe joint à eux.

DE L'EMPIRE.

yé du ſecours aux Polonois, pendant qu'il étoit en guerre avec eux en Pruſſe. Enfin, il ſe porta à faire cette expédition, lorſqu'il ſe vit en amitié & en bonne intelligence avec la France & la Hollande, qui étoient toutes deux jalouſes de l'aggrandiſſement de la Maiſon d'Autriche, & qui ne manqueroient pas de le ſoutenir.

Il entre en Allemagne.

1630.

Là-deſſus étant entré en Allemagne avec une Armée en 1630, il chaſſa les Imperiaux de la Pomeranie & des Provinces voiſines: & l'année ſuivante, comme Tilli eut ſaccagé miſerablement la Ville de Magdebourg, & qu'il penſoit ruïner l'Electeur de Saxe, Guſtave Adolphe joignit ſes troupes à celles ce cet Electeur, & battit Tilli dans la fameuſe bataille de Leipſic. Par cette défaite, l'Empereur ſe vit privé de tout le fruit qu'il avoit eſperé tirer des victoires qu'il avoit remportées pendant dix ans de ſuite.

Bataille de Leipſic.

Progrès des Suedois du côté du Rhin.

Bientôt après, Guſtave ayant marché vers le Rhin, y fit en peu de temps & avec la bénédiction du Ciel des progrès ſurprenans, & des choſes tout à fait incroyables. Mais l'Electeur de Saxe n'attaqua pas avec aſſez de vigueur les païs héréditaires de l'Empereur, & donna le temps à ſon ennemi de mettre ſur pied une grande Armée, ſous le commandement de Wallenſtein. A cette nouvelle, Guſtave avant décampé d'auprès de Nuremberg, où il avoit reſté aſſez longtemps, marcha contre Wallenſtein & lui livra l'an 1632, la ſanglante bataille de Lutzen, petite Ville de Saxe entre Leipſic & Weiſſenfels, où cet illuſtre Héros mourut victorieux.

Bataille de Lutzen. Mort du Roi de Suede.

1632.

Après la mort de Guſtave, ſes Generaux & ſes Alliés continuerent la guerre véritablement avec aſſez de bonheur, ſous les auſpices & le commandement d'Axel Oxenſtiern, Chancelier du Royaume de Suede: mais en 1634, ils furent en-

entierement défaits à la bataille de Nordlingue, Ville Impériale en Suabe vers les confins de la Franconie, dans laquelle ils s'étoient engagés sans néceſſité, & par où ils perdirent preſque tout le fruit de tant de victoires qu'ils avoient gagnées. DE L'EMPIRE. Bataille de Nordlingue.

Après le mauvais ſuccès de cette bataille, l'Electeur de Saxe craignant la déſolation de ſes propres Etats, & voulant les en garantir, fit la paix à Prague ſéparément avec l'Empereur, en 1635. 1634. Paix de Prague.

Les conditions de ce Traité ne furent ni avantageuſes ni agréables au Parti des Proteſtans: & Ferdinand conçut alors l'eſperance de pouvoir chaſſer entierement les Suedois de l'Allemagne. 1635.

Cependant, leurs affaires ſe rétablirent peu-à-peu par la valeur & la bonne conduite de leurs Généraux, qui porterent même la guerre dans les Terres héréditaires de l'Empereur. A la fin, de part & d'autre on ſe diſpoſa à la paix: à cauſe que Ferdinand & les Etats d'Allemagne étant las de la guerre, ſouhaitoient de la faire ceſſer; que la France commençoit à être agitée de troubles; que la Hollande avoit fait la paix ſéparément avec l'Eſpagne; & qu'enfin les Suedois appréhendoient que les Allemands, qui faiſoient la plus grande partie de leur Armée, ne s'ennuiaſſent d'être employés plus longtemps à ravager leur propre païs, ou que par la perte d'une Bataille ils ne vinſſent à perdre l'avantage de leurs victoires paſſées.

Ainſi, en 1648, la paix fut faite à Oſnabrug avec la Suede, & à Munſter avec la France. Par ces Traités, les Suedois eurent une partie de la Pomeranie, Breme, & Wiſmar, avec cinq millions d'écus pour le payement de leurs troupes; & la France retint Briſak, le Sundgau, Philipsbourg, & la Souveraineté de l'Alſace. Par cette Paix, l'autorité des Princes & des Etats d'Al- Paix d'Oſnabrug & de Munſter. 1648.

DE L'EMPIRE.

d'Allemagne, & la Religion Proteſtante, furent fort affermies: mais au contraire, la puiſſance de l'Empereur fut extrêmement limitée, afin qu'à l'avenir il n'eût plus d'occaſion d'opprimer les Etats de l'Empire: vu que les Suedois & les François ayant un pied en Allemagne, ſeroient toujours prêts de s'oppoſer à ceux qui voudroient empieter ſur les frontieres de leurs voiſins.

FERDINAND III.

Ferdinand II étant mort pendant cette guerre en 1637, eut pour ſucceſſeur ſon fils FERDINAND III, qui mourut en 1657; & on élut en ſa place ſon fils LEOPOLD.

1657. LEOPOLD.

Après la paix de Weſtphalie, l'Allemagne demeura aſſez tranquille durant quelque temps, ſi ce n'eſt qu'en 1659, l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg attaquerent les Suedois en Pomeranie, dans le temps qu'ils étoient en guerre avec le Dannemarc. Mais tous ces differends furent terminés par la Paix d'Oliva, qui eſt un Monaſtere proche de Dantzic, où cette Paix fut conclue l'an 1660, entre l'Empereur, les Rois de Suede, de Dannemarc, & de Pologne, & l'Electeur de Brandebourg.

Il attaque les Suedois.

1659. Paix d'Oliva.

1660.

Guerre contre les Turcs.

L'an 1663, la guerre s'alluma entre l'Empereur & les Turcs, durant laquelle ces derniers, quoiqu'ils euſſent pris Neuhauſel petite Ville très forte de la Haute-Hongrie, furent néanmoins battus pluſieurs fois, & particulierement l'an 1664, près de St. Godard Ville de la Baſſe-Hongrie. Quelques-uns prétendent que ſi l'Empereur eût pourſuivi ſa victoire avec vigueur, il auroit pu chaſſer entierement les Turcs de toute la Hongrie; à cauſe qu'alors ils appréhendoient les Perſans, qui leur faiſoient la guerre, & les Baſſas qui s'étoient revoltés; & que les Venitiens, occupés au ſiege ne la Canée, Ville de l'Iſle de Candie, ne négligeoient rien pour l'avancer, & pour leur donner ainſi une grande é-

1663.

1664.

pou-

pouvante. Mais l'Empereur ſe hâta de faire la paix avec eux, parce que, comme on croit, ne ſe fiant pas à la France, il craignoit d'en être attaqué.

DE L'EMPIRE.

Paix avec les Turcs.

En effet, la guerre ſe ralluma l'an 1672, entre Leopold & Louïs XIV, à cauſe que l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg avoient donné du ſecours aux Hollandois, qui avoient été attaqués par ce Monarque. Car bien que l'année précédente l'Empereur eût fait une Alliance avec lui, par laquelle il promettoit qu'au cas que le Roi de France attaquât un des Membres de la Triple Alliance, il ne s'en mêleroit point du tout; il fit néanmoins marcher ſes troupes vers le Rhin, ſous prétexte que ſa Dignité & ſon devoir l'obligeoient à prendre garde que la guerre, qui étoit allumée entre ſes voiſins, ne cauſât quelque préjudice à l'Allemagne. Outre cela, l'Electeur de Brandebourg ſe plaignoit que ſon païs de Cleves avoit été fort maltraité, par les ravages que les troupes de France y avoient faits.

Guerre contre la France.

1672.

Là-deſſus les François entrerent à main armée en Allemagne, pour empêcher, en portant la guerre dans l'Empire, que l'Empereur ne s'engageât dans la guerre de Hollande. Mais comme les François faiſoient de grands ravages dans l'Empire, qu'ils s'étoient déja rendus maîtres de Treves, & ſaccageoient tout dans le Palatinat, Sa Majeſté Impériale perſuada les Etats de l'Empire de déclarer le Roi de France pour leur ennemi commun. Enſuite la Suede fut auſſi embaraſſée dans cette guerre. A la fin, la Paix ſe fit à Nimegue l'an 1679, par laquelle le Roi de France eut Fribourg dans le Briſgau, pour Philipsbourg qu'il rendit à l'Empereur; & le Roi de Suede fut rétabli dans la poſſeſſion de tous les païs, qui lui avoient été enlevés durant cette guerre.

Paix de Nimegue.

1679.

L'Em-

DE L'EMPIRE.

Pertes de l'Empire.

L'Empire ne jouït pas longtemps de cette Paix. La France, à qui le Traité de Weſtphalie avoit donné l'Alſace, commença à étendre ſes droits & à s'emparer de pluſieurs Lieux, ſous ombre que c'étoient des dépendances de ce qui lui avoit été cedé. Elle aſſujetit les dix Villes Impériales d'Alſace, auſſi-bien que quelques Comtes & autres Seigneurs qui avoient été juſqu'alors ſujets immédiats de l'Empire; elle chagrina les vaſſaux des trois Evêchés, Metz, Toul, & Verdun. Elle n'épargna pas même l'Electeur Palatin, ni celui de Treves qu'elle dépouilla de quelques Places conſiderables qui étoient à ſa bienſéance. Elle s'empara enfin de Strasbourg, qui ne lui couta pas la moindre goutte de ſang. L'Allemagne trouva au bout de deux ou trois ans, qu'elle avoit plus perdu depuis la Paix, qu'elle n'avoit fait pendant la guerre.

Priſe de Strasbourg.

Trève avec la France.

L'Empereur n'auroit pas mieux demandé, que d'entreprendre quelque choſe pour la conſervation de ce qu'on enlevoit ainſi à l'Empire: mais il n'étoit pas en état. La guerre qu'il avoit avec le Turc, demandoit toutes ſes forces. Ainſi il conclut avec la France une Trève de vingt ans. Les François, qui étoient demeurés en poſſeſſion de ce qu'ils avoient pris, ne perdirent point de temps; ils employerent utilement celui de la trève à mettre Huningue, Fort-Louis, Landau, Sar-Louis, Mont-Royal, & d'autres Places en état de ne pouvoir pas retomber ſi-tôt ſous la puiſſance des Allemands.

Guerre entre l'Empire & les Turcs.

Cependant les Turcs donnoient aſſez d'occupation à l'Empire. Et pour reprendre la choſe un peu plus haut, ces Barbares, après avoir longtemps favoriſé en ſecret Tekeli & les Mécontens de Hongrie, avoient ceſſé de diſſimuler, & s'étoient enfin déclarés ouvertement pour eux. La trève de vingt ans, qui avoit été conclue

clue l'an 1664, touchoit à ſa fin. Ils proclamerent donc le Comte de Tekeli, Prince de la Haute Hongrie. Ils refuſerent d'écouter le Comte Albert de Caprara, que l'Empereur avoit envoyé à Conſtantinople en qualité d'Ambaſſadeur, pour y traiter d'une prolongation de la trêve; à moins que Sa Majeſté Impériale ne conſentît de leur ceder Raab, ou Comorre. DE L'EMPIRE.

Ces propoſitions n'ayant pas été goûtées à Vienne, les hoſtilités commencerent de part & d'autre l'an 1683. L'Armée Impériale s'approcha d'abord de Neuhauſel, qu'elle aſſiega; mais elle y perdit beaucoup de monde, & les Turcs s'étant avancés pour ſecourir cette Place, les Impériaux furent obligés de ſe retirer, ſans avoir rien fait; & pourſuivis par les Turcs, ils virent tailler en pieces pluſieurs de leurs Régimens pendant la retraite. L'Infanterie eut bien de la peine à gagner Vienne. La conſternation fut ſi grande dans cette Capitale, que l'Empereur ne s'y croyant pas en ſûreté, ſe ſauva avec l'Imperatrice & ſa Cour à Lintz, & de-là à Paſſau. Le Général Stahrenberg fut laiſſé à Vienne, pour la défendre durant le ſiege dont elle étoit menacée. L'Armée Ottomane, où le Grand-Viſir & le Cham des Tartares étoient en perſonne, ne tarda guere à l'inveſtir, & à pouſſer les attaques avec toute la furie poſſible. Mais lorſqu'ils comptoient de l'avoir réduite à l'extremité, Jean Sobieski Roi de Pologne, les Electeurs de Saxe & de Baviere avec le Duc de Lorraine attaquerent les Turcs ſi à propos, qu'ils en firent un grand carnage, & forcerent le reſte de prendre la fuite, en laiſſant leur bagage, leur artillerie & leurs munitions. Le Roi de Pologne & le Duc de Lorraine les pourſuivirent; mais le Monarque s'étant trop hazardé avec ſes Polonois, attaqua les Turcs, fut battu, & penſa périr dans cette Action. Ce

Siege de Vienne. 1683.

Vienne delivrée. Défaite des Turcs.

DE L'EMPIRE Progrès des Imperiaux.

Ce malheur fut bientôt reparé par la victoire que les Impériaux remporterent près de Barcan, & qui les mit en poſſeſſion de Gran. L'année ſuivante ils ſe rendirent maitres de Waitzen & de Vicegrad, mais ils ne purent prendre Bude qu'ils avoient aſſiegée. Les vivres leur manquerent, & ils furent obligés de ſe retirer avec perte.

1684.

1685. Suite de leurs victoires.

La Campagne de 1685 leur fut plus avantageuſe. Ils prirent d'aſſaut Neuhauſel; & dans la Haute Hongrie, ils prirent par capitulation Caſchau, Eperies & quelque autres Places. Le Bacha du Grand-Waradin venoit de faire arrêter Tekeli. Ce coup avoit tellement découragé les troupes de ce Comte, qui étoient en garniſon dans ces Places, qu'elles ne firent qu'une legere réſiſtance. Les Turcs, qui s'apperçurent bientôt de la faute qu'ils avoient faite, remirent d'abord Tekeli en liberté; mais cela ne leur rendit point les Places qu'ils avoient déja perdues.

1686.

L'année d'après, l'Armée Impériale emporta d'aſſaut l'importante Ville de Bude, après un ſiege très meurtrier. Et la victoire qu'elle remporta l'an ſuivant ſur les Turcs, près de Mohatz, affoiblit ſi fort les Infideles, qu'ils ne purent s'oppoſer à la priſe d'Erla * dans la Haute Hongrie, ni empêcher que la Principauté de Transſilvanie ſe donnât à l'Empereur.

1687.

1688.

L'an 1688, les Impériaux prirent Stulweiſſenbourg par accord, & Belgrade l'épée à la main. En 1689, ils prirent Sigeth; & en 1690 ils ſe rendirent maitres de Caniſcha; mais les Turcs rentrerent dans Belgrade. Les Chretiens eurent quelques deſavantages ſous le Général Heuſler en Transſilvanie, & ſous le Colonel Straſſer en Alba-

1689. 1690.

* Ou Agria.

Albanie. Les Turcs, encouragés par ces succès, se disposoient à reparer leurs pertes; ils avoient déja assiegé Esseck: mais un stratagème dont usa le Duc de Croy, les obligea de lever le siege. L'an 1691, le Prince Louis de Bade défit leur Armée près de Salanckemen. L'année d'après, le Grand-Waradin se rendit aux Impériaux par capitulation; & Giula eut le même sort en 1695. L'année suivante fut fatale aux Impériaux, qui perdirent quelques Places. Le Général Veterani, qui avoit un corps de 7 à 8000 hommes près de Lugos *, fut attaqué par les Turcs, qui hacherent en pieces tous les Chretiens qu'ils trouverent. Veterani y périt, & laissa à tout l'Empire un vrai regret de sa perte. Les deux Armées ennemies se joignirent en 1696, près d'Ollasch. Le Sultan Achmet y étoit en personne, & sa présence anima tellement ses soldats, qu'ils se battirent en desesperés. Il y eut un très grand nombre de morts, de part & d'autre. Les Turcs, voyant enfin que tous les efforts qu'ils faisoient ne rétablissoient point leurs affaires, & que les avantages qu'ils remportoient de temps en temps sur les Chretiens n'empêchoient point que ceux-ci ne leur enlevassent toujours quelque Ville, commencerent à se lasser de la guerre. Ils avoient assemblé une Armée de tout ce qu'ils avoient pu ramasser de monde, à dessein de tenter un dernier effort. Une partie de leurs troupes avoit déja passé la Teisse, les autres s'avançoient pour la passer aussi, & les joindre. Le Prince Eugene de Savoye, à la tête d'un corps d'Impériaux, attaqua les Barbares avec tant de vigueur, qu'après une courte résistance, il mit en déroute ceux

DE L'EMPIRE.

1691.

1695.

Défaite & Mort de Veterani.

Victoire du P. Eugene.

* Il y a Lugos en Espagne, & Lugos en Hongrie sur la même Riviere dont Temeswar tire son nom.

DE L'EMPIRE.

ceux qui étoient déja arrivés. La plupart d'entre eux furent paſſés au fil de l'épée, les autres ſe noyerent dans la Teiſſe, & on croit que cette Action fut fatale à plus de trente mille Turcs. Bagage, Artillerie, Vivres, tout tomba au pouvoir des Impériaux. Cette défaite, où le Sultan venoit de perdre l'élite de ſes troupes, le porta à demander la Paix. Le Traité en fut ſigné à Carlowitz, entre lui, l'Empereur, la Pologne, la Republique de Veniſe, & le Czar. Le Roi d'Angleterre & les Etats Généraux en furent les Médiateurs. Par le Traité, où les interêts de l'Empereur furent reglés, il demeura maitre de la Tranſſilvanie, de Gran, de Neuhauſel, de Bude, de Stulweiſſenbourg, de Sigeth, de Caniſcha, d'Eſſeck, de Peterwaradin, de Giula, du Grand-Waradin, &c. & de la Comté de * Bath. Les Turcs eurent Belgrade, Temeſwar, & ce qui en dépend. Lippa, Lugos, Caranſebes, le Petit Caniſcha, Chonad, Sablia, Botſohé, & Betzkereck, devoient auſſi leur demeurer; mais après que les fortifications en ſeroient démolies. La navigation des trois Rivieres, Maros, la Teiſſe, & la Save, devoit être également libre aux deux Nations. Il fut auſſi reglé, qu'aucun des deux Empires ne donneroit ni ſecours, ni protection aux rebelles de l'autre, &c.

Paix de Carlowits.

1699.

Nous avons rapporté tout de ſuite le ſuccès de cette guerre : nous reviendrons à préſent ſur nos pas, pour voir la part qu'eut l'Empire dans la guerre de 1688. Dès l'an 1685, Charles Electeur Palatin étant mort ſans poſterité, la Ducheſſe d'Orleans ſa ſœur prétendit hériter de ſa ſucceſſion, quant aux biens allodiaux. Elle

Demêlés pour la ſucceſſion de l'Elect. Palatin.

* C'eſt un Païs ſitué entre la Teiſſe & le Danube; on l'appelle auſſi Batzka.

Elle ſoutenoit que la renonciation qu'on avoit exigé d'elle dans le temps de ſon mariage, avoit été en faveur des deſcendans de l'Electeur Charles Louïs ſon pere; mais que s'agiſſant alors d'une autre ligne, ſa renonciation ne pouvoit lui être préjudiciable: ainſi elle demandoit d'être miſe en poſſeſſion des Fiefs * féminins; & ſur ce principe, elle vouloit avoir la Principauté de Simmeren, & la part que la Maiſon Palatine poſſede de la Comté de Sponheim. DE L'EMPIRE.

On voulut d'abord s'en rapporter à la déciſion du Pape Innocent XI: mais il arriva un incident qui brouilla la France avec le Pontife. Cette Couronne avoit tâché de faire tomber l'Electorat de Cologne au Cardinal de Furſtenberg, après la mort de l'Electeur Maximilien Henri. Le Pape, loin d'approuver la Poſtulation

* On appelle *Fiefs féminins*, ceux auxquels une Princeſſe peut ſucceder. A conſiderer la nature des Fiefs & les Loix feudales que nous ont laiſſées les Lombards, les femmes ſont généralement exclues des Fiefs, & Maximilien ſe ſervit de ce droit pour déclarer Louïs XII, Roi de France, incapable de ſucceder au Duché de Milan, parce qu'il n'y prétendoit que du chef de ſa mere. Mais cependant, les Fiefs féminins étoient déja introduits, car Henri VI, qui vouloit rendre l'Empire hérédiraire dans ſa Maiſon, tâcha de gagner l'amitié de quelques Princes de l'Empire, en établiſſant que les femmes pourroient ſucceder dans les Principautés & autres Souverainetés de l'Empire. Il y eut pourtant des ſortes de Principautés qu'on en excepta; par exemple, celles auxquelles eſt attachée la dignité d'Electeur, &c. De là vient cette diſtinction de *Fiefs maſculins & féminins*. Frederic I, dans ſa Conſtitution de 1556, déclara que ſi le Duc d'Autriche venoit à mourir ſans poſterité mâle, ſa fille ainée ſuccederoit à ce Duché. Il y a pluſieurs Principautés de cette nature en Allemagne.

DE L'EMPIRE.

tion de ce Cardinal, la caſſa, & confirma celle du Prince Joſeph Clement de Baviere. Louïs XIV, mécontent de cette conduite du Pape, refuſa de le reconnoitre pour Arbitre, à cauſe de ſa partialité & de ſon dévouement à la Maiſon d'Autriche. Il réſolut auſſi-tôt de ſoutenir par les armes le droit du Cardinal de Furſtenberg, à l'Archevêché de Cologne, & de tirer en même temps raiſon des prétenſions de la Ducheſſe d'Orleans ſur le Palatinat.

Il ſe trouva même des Politiques qui ſe figurerent que la France, jalouſe des progrès que l'Empire faiſoit contre les Turcs, étoit bien aiſe d'empêcher un agrandiſſement exceſſif. Mais, ſans nous arrêter aux réflexions, vrayes ou fauſſes, que l'on fit alors, dans le temps qu'on s'y attendoit le moins, les François s'emparerent de Keiſerſlauter, de Spire, de Wormes, ſans aucune réſiſtance. Une forte Armée, commandée par le Dauphin, fit le ſiege de Philipsbourg. Mayence, Franckendal, Manheim, Heidelberg, Hailbron, furent priſes ſans beaucoup de peine. Les François ſe rendirent maitres de beaucoup d'autres Lieux moins conſiderables, & fouragerent la Suabe & la Franconie, ſans y trouver la moindre oppoſition. Les Electeurs de Baviere & de Saxe ayant formé une Armée de leurs troupes, réſolurent enfin d'arrêter les progrès des François, reprirent Hailbron, & les obligerent de ſortir de la Franconie & de la Suabe.

1689. L'an 1689, les François furent battus près de Nuys. L'Electeur de Brandebourg s'étant rendu maitre de cette Ville, de Keiſerswerth, & de Bonne, Rhinberg capitula & reçut garniſon Impériale; de maniere que les François évacuerent entierement l'Electorat de Cologne. D'un autre côté, les Electeurs de Baviere & de Saxe, aidés

aidés du Duc de Lorraine, reprirent Mayence que les François avoient fait fortifier, & qui ne ſe rendit aux Alliés qu'après une longue & vigoureuſe réſiſtance. Spire, Wormes, Heidelberg, Franckendal, Manheim, furent abandonnées par les François, qui y mirent le feu avant que d'en ſortir. DE L'EMPIRE.

L'an 1690 l'Empereur fit élire ſon fils ainé Joſeph, Roi des Romains, à Augsbourg; & continua la guerre contre la France. Il y eut peu d'évenemens remarquables; juſqu'à ce qu'enfin les deux Puiſſances, également laſſes de la guerre, firent la paix à Ryſwyck, par la médiation de la Suede, l'an 1697. 1690. Paix de Ryſwyck. 1697.

Par ce Traité, la France garda Francfort & ce qu'elle avoit pris en Alſace. En échange, elle rendit au Duc de Lorraine les Duchés de Lorraine & de Bar, en ſe reſervant Longui & Sarlouis; elle rendit auſſi Bitſch & Hombourg, après en avoir démoli les fortifications. Philisbourg, & le Fort de Kehl, furent reſtitués à l'Empire; & la Maiſon d'Autriche recouvra Briſac & Fribourg. L'Electeur de Treves rentra en poſſeſſion de ſa Capitale & du Fort Saint-Martin. Dinant fut rendu à l'Electeur de Cologne: Germersheim & le Païs de Velden, à la Maiſon Palatine; le Duché de Deux Ponts, à la Couronne de Suede; la Comté de Montbeliard, à la Maiſon de Wirtemberg, avec les Terres & Places qu'elle poſſede en Franche-Comté; & la France s'obligea de démolir Montroyal, Neuſtat, Briſac, le Fort du Rhin près de Strasbourg, & la Fortereſſe près d'Huningue.

Mais la France fit inſerer dans ce Traité un Article de Religion, qui fut regardé comme une Pomme de diſcorde pour les Princes d'Allemagne. Il fut ſtipulé, que dans les lieux à Article litigieux de ce Traité.

DE L'EMPIRE.

rendre, la Religion ſeroit conſervée ſur le même pied qu'elle s'y trouvoit établie au temps du Traité. Or la France avoit fait, dans les lieux où elle avoit été maitreſſe, beaucoup de changemens contraires au Reglement porté dans le Décret de 1624, ou aux Actes de la Reſtitution du Palatinat. Comme cet article n'étoit nullement corforme au Traité de Weſtphalie qui eſt une des Loix fondamentales de l'Empire, pluſieurs Etats en murmurerent: mais il étoit trop tard, & la choſe étoit ſans remede.

On accuſa un Miniſtre Allemand, qui fut employé à ce Traité, d'avoir fait paſſer cet article, dans la vue d'en être recompenſé par un Chapeau de Cardinal. Quoiqu'il en ſoit, ce fut un ſujet de diſcorde dans les Dietes de l'Empire, & le Palatinat fut la proye des deſordres que cet article y avoit cauſés.

Proteſtans inquietés dans le Palatinat.

Les Proteſtans y furent troublés dans l'exercice de leur Religion par les Catholiques, qui prirent ſujet de-là de ſe ſervir de leurs Egliſes, & même de les en dépouiller entierement. On travailla à pluſieurs repriſes, pour remedier à ces deſordres. Les Princes Proteſtans envoyerent une Députation à l'Electeur Palatin; & même la guerre étant ſurvenue enſuite, ils prétendirent que la France ayant enfraint elle-même le Traité de Ryſwyck, l'Empire n'étoit plus obligé d'obſerver cet Article, & qu'on pouvoit dorénavant s'en tenir à ce qui avoit été reglé à Munſter. La Cour de Pruſſe agit plus efficacement que les autres, en prenant la réſolution d'uſer de repréſailles dans ſes Etats, & d'y introduire l'uſage des Egliſes en commun, * dans cel-

* Il y a en Allemagne, beaucoup de lieux où les Catholiques & les Proteſtans ont des Egliſes communes. Chacun des deux partis a ſes heures pour y fai-

celles qu'on avoit laiſſées aux Catholiques. On prit enfin une réſolution ſur cette affaire l'an 1705, & on décida, que les trois Religions reçues dans le Palatinat, principalement dans le Haut-Bailliage de Germersheim, jouïroient de la liberté de conſcience: Que toute perſonne qui auroit l'âge de diſcretion, pourroit embraſſer & profeſſer librement celle des trois qu'elle voudroit: Que les Proteſtans ne ſeroient point obligés de ſuivre les uſages des Catholiques, d'obſerver leurs jours de fêtes, de préſenter les armes, ou de s'agenouiller devant le ſaint Sacrement; qu'ils ſeroient ſeulement tenus d'ôter leur chapeau: Que l'uſage des Egliſes en commun, qui avoit été établi depuis peu, ſeroit aboli: Que les Revenus des Egliſes ſeroient employés en général, ſelon que l'adminiſtration en avoit été règlée en 1685, juſqu'à ce que la Diete eût entierement décidé de ce differend: Que le produit de ces Revenus ſeroit partagé en ſept parties égales, dont deux ſeroient pour les Catholiques, & les cinq autres pour les Reformés; & que les Lutheriens jouïroient de ce qu'ils avoient eu en 1624.

DE L'EMPIRE. Accommodement en faveur des Proteſtans du Palatinat.

Ces derniers ne furent pas contens de ce partage. Ils avoient eu fort peu de choſe en 1624, & s'étoient beaucoup multipliés depuis ce temps-là; ils vouloient donc que les Reformés leur fiſſent leur part meilleure: mais ceux-ci s'en excuſerent, & leur firent entendre, qu'outre qu'ils ne leur devoient rien, ils n'avoient rien de trop pour eux.

La prétention que la Ducheſſe d'Orleans formoit

y faire le ſervice à ſa maniere. Ainſi le Dimanche il y a ſucceſſivement le Prône & le Prêche, dans la même Chaire. Cet uſage eſt appellé le *Simultaneum*.

DE L'EMPIRE.

moit ſur la ſucceſſion du Palatinat, & qui avoit cauſé la guerre précedente, fut enfin terminée par le Pape, qui adjugea le tout à l'Electeur Palatin, & n'aſſigna pour tout à la Ducheſſe d'Orleans, que trois cens mille Scudi Romains, une fois paiés. Sur ces entrefaites, la guerre recommmença entre l'Empereur, l'Angleterre & la Hollande d'une part, & la France de l'autre, au ſujet de la ſucceſſion d'Eſpagne. L'Empire n'avoit preſque point d'interêt dans cette querelle, ſi ce n'eſt par rapport au Duché de Milan, que la France avoit pris en poſſeſſion pour le Duc d'Anjou, bien que ce ſoit un Fief de l'Empire. Il y avoit encore un autre prétexte, à ſavoir l'Alliance que les Ducs de Savoye & de Mantoue avoient faite avec la France contre l'Empereur, dont ils étoient vaſſaux. L'Empereur n'oublia rien pour intereſſer l'Empire en ſa faveur, & engagea les Cercles l'un après l'autre à épouſer cette querelle.

Ligue des Cercles.

1701.

Les trois qui étoient le plus expoſés, à ſavoir celui du Haut-Rhin, celui de Franconie, & celui de Suabe, firent entre eux une Ligue défenſive. Le Duc de Baviere y voulut auſſi être compris; mais comme il avoit déja reconnu le Duc d'Anjou pour Roi d'Eſpagne, il leur fut ſuſpect, & ils ne donnerent point dans les ſentimens qu'il eût voulu leur inſpirer. Ces trois Cercles adhérerent à l'Alliance faite entre l'Empereur, l'Angleterre & la Hollande, qui les inviterent à y entrer. Tout le reſte de l'Empire ſuivit cet exemple, & après beaucoup de mouvemens qu'on ſe donna pour le porter à prendre quelque réſolution, il fut conclu qu'on leveroit une Armée de cent vingt mille hommes, qui n'a jamais exiſté que dans l'Ecrit qui en fut dreſſé alors.

Les Ducs de Baviere & de Wolf-

Le Duc de Baviere & celui de Wolffenbuttel déclarerent qu'ils vouloient demeurer neutres.

Le

Le premier prenoit interêt à la deſtinée de ſon neveu le Roi Philippe, qui lui avoit de plus confirmé le gouvernement des Païs-Bas Eſpagnols. Le ſecond, gagné par les penſions de la France, faiſoit des levées au-deſſus de ſes forces. Mais les troupes qu'il venoit de lever furent inveſties par celles d'Hanover, & contraintes de ſervir dans les Armées Impériales.

DE L'EMPIRE. Fenbuttel gagnés par la France.

L'Empereur fit enſuite des déclarations foudroyantes contre les Ducs de Savoye & de Mantoue; mais elles ne furent pas généralement approuvées des Etats de l'Empire, parce que Sa Majeſté Impériale les avoit faites ſans la participation des Colleges, ſans même conſulter celui des Electeurs.

Comme l'Electeur de Cologne avoit reçu dans ſes Places des garniſons Francoiſes, ſous le nom de troupes du Cercle de Bourgogne; les troupes auxiliaires de Hollande, commandées par le Prince de Naſſau-Uſingen, allerent pour les en déloger, & s'emparerent de Keiſerſwerth, de Rhinberg; & même en l'année 1703 elles entrerent dans Bonne. Les François ſe retirerent alors à Liege.

L'Elect. de Cologne ſe declare pour la France.

Son frere, l'Electeur de Baviere, ſous prétexte de la neutralité qu'il avoit déclaré de vouloir obſerver, demeura quelque temps dans l'inaction, juſqu'à ce qu'enfin il attaqua la Ville d'Ulm en 1702, & prit enſuite Biberac & Meningue, ſous prétexte qu'il vouloit aſſurer ces Villes, contre leſquelles il avoit, diſoit-il, appris qu'on avoit formé un deſſein. Après l'exécution de ce projet, il envoya vers le Rhin un détachement de douze mille hommes; & lorſqu'il s'étoit avancé juſqu'à Waldshut, il parut vers Huningue un Corps de troupes Françoiſes, qui cherchoit à paſſer le Rhin. Elles s'emparerent de Neubourg; & le Prince Louïs

1702.

DE L'EMPIRE.

de Bade étant venu pour s'oppoſer à leurs deſſeins, il y eut une action auprès de Fridlinghen, où les Allemands perdirent trois mille hommes. On fut perſuadé que le Général s'y étoit trop menagé, & il ne put tétablir ſa reputation. Il raſſembla ſon monde pour avoir ſa revanche des François, qui ne lui en donnerent pas l'occaſion, car ils repaſſerent le Rhin, ſe plaignant fort des Bavarois qui ne les avoient pas bien ſecondés.

Les Allemands n'étoient pas plus contens du Duc de Baviere; le Roi des Romains ne pouvoit lui pardonner les ſoins qu'il s'étoit donnés pour empêcher le ſiege de Landau, qu'il prit cependant, malgré toutes les meſures qu'on avoit priſes pour détourner ce coup. Le Duc de Lorraine avoit été obligé de laiſſer occuper ſon païs par les François, qui d'un autre côté fourageoient le Duché de Juliers, & s'étoient rendus maîtres du païs ſitué le long de la Moſelle, auſſi-bien que des Villes de Treves & de Trarbach.

1703. Au commencement de l'année 1703, le Duc de Baviere ſe ſaiſit de Neubourg ſur le Danube; les François prirent le Fort de Kehl près de Strasbourg; & les Bavarois étant tombés ſur le Comte de Schilick qui avoit un corps de troupes Autrichiennes, le traiterent aſſez mal. Ils eurent une autre rencontre à Schmiedmuhl, où un détachement de l'Armée de Stirum ne fut pas plus épargné; le Prince d'Anspach y périt. Ils s'emparerent enſuite de Ratisbonne, & remplirent d'effroi les Miniſtres des Princes de l'Empire, qui travailloient depuis un an & demi à obtenir que ce Lieu, deſtiné à leur Aſſemblée, fût du moins déclaré neutre. Le Premier Commiſſaire de l'Empereur ſe ſauva de la Ville, & l'Electeur garda ces Miniſtres, qui furent obligés d'admettre le ſien dans leurs déliberations, comme s'il eût été l'un des Princes les plus affectionnés à l'Empire. L'E-

L'Electeur ſe rendit enſuite dans le Tirol, & après une marche fort rapide, prit la Ville d'Inſpruck: mais les Païſans s'attrouperent, obligerent les Bavarois de ſortir du Païs avec autant de promtitude qu'ils y étoient entrés. Ils garderent pourtant la Ville de Kuffſtein, & après avoir joint le ſecours qui leur vint d'Alſace par la Forêt-Noire, ſous la conduite de Villars, ils battirent à Hochſtedt l'Armée Impériale commandée par le Comte de Stirum, le Prince Louïs de Bade, & le Lord Marlborough; le Comte de Stirum mourut huit jours après de ſes bleſſures. Ils prirent enſuite Augsbourg & Kempten: la premiere de ces Villes paya de rudes contributions. Les Allemands perdirent dans le même temps en Alſace, Briſac & Landau. DE L'EMPIRE.

Troubles de Hongrie.

Ce n'étoit pas la ſeule inquietude qu'eût l'Empereur. Ragotzki, Chef des Mécontens de Hongrie, avoit été arrêté l'année précedente, & s'étant échapé de priſon, avoit été condamné à mort par contumace. Cette ſentence n'avoit ſervi qu'à l'aigrir, qu'à le porter aux dernieres extrémités, & à lui inſpirer une haine implacable contre l'Empereur & la Maiſon d'Autriche.

L'Empire ſecouru.

La Campagne ſuivante tira l'Empire de l'extrême danger où il étoit. L'Angleterre & la Hollande, perſuadées par les preſſantes ſollicitations de l'Electeur Palatin, & par les bons offices du Lord Marlborough, ſe réſolurent à envoyer un puiſſant ſecours en Allemagne, & ſurtout en Suabe, où juſqu'alors le Duc de Baviere étoit maitre de la campagne. Le mal preſſoit d'autant plus, que l'Empire étoit attaqué plus près du cœur, & il n'y avoit qu'un remede prompt & efficace qui pût le ſauver. On dit que le Prince Louïs de Bade fut le premier à en montrer la néceſſité, malgré la jalouſie ſi naturelle aux

1704.

DE L'EMPIRE. Généraux, qui ſouvent aiment mieux riſquer les Villes & les Provinces de l'Etat qu'ils ſervent, que de partager le commandement avec un autre.

On prit toutes les meſures néceſſaires pour tenir ſecrettes les vues qu'on avoit à cet égard. On fit de grands préparatifs ſur la Moſelle, comme ſi on eût cherché à entamer la France de ce côté. Les troupes Angloiſes & Hollandoiſes défilerent vers cet endroit, & une grande partie étoit déja arrivée ſur le Rhin, avant que l'ennemi comprît leur marche.

Progrès des Alliés. De-là elles ſe jetterent dans la Suabe, où l'Electeur de Baviere étoit revenu, après s'être rendu maitre de Paſſau. Il venoit de recevoir un renfort, que les François lui avoient envoyé par la Forêt-Noire, auſſi-tôt qu'ils avoient eu nouvelles de l'approche des troupes auxiliaires des Alliés. Schellenberg, lieu proche de Donawerth, étoit occupé par quelque mille hommes de troupes choiſies, qui l'avoient auſſi bien fortifié que le temps l'avoit pu permettre. Le Prince Louïs de Bade & le Lord Marlborough réſolurent de l'attaquer, & de s'en faire une porte pour pénetrer dans la Baviere. L'action fut vive; mais les Alliés y remporterent la victoire; les Ennemis abandonnerent le poſte, & le pont ayant été rompu, quantité d'entre eux ſe noyerent dans le Danube. Ils abandonnerent auſſi Donawerth. On les chaſſa du Paſſage du Rhin, & les Alliés commencerent à mettre tout le Païs à feu & à ſang juſqu'aux portes de Munich. On avoit cru que l'Electeur chercheroit à ſauver ſon païs, en changeant de parti. On fut trompé; ce Prince ſe retira ſous Augsbourg, y attendit les troupes auxiliaires que le Comte de Tallard avoit ordre de lui mener, & ſe réſolut à tout ce qui pourroit lui arriver.

1704.

Ce-

Cependant, le Lord Marlborough avoit fait faire des propoſitions à cet Electeur par le Comte de Wratiſlaw ; cette négociation traina juſqu'à l'arrivée du Comte de Tallard, & alors l'Electeur ceſſa de ſe contraindre, & déclara qu'il perſiſtoit dans ſon attachement au parti François. Le Prince Eugene de Savoye s'étant approché avec un corps aſſez conſiderable, le Lord Marlborough s'aboucha avec lui ; ils joignirent enſuite leurs troupes. L'Armée Françoiſe & Bavaroiſe marchoit du côté de Lauingen & Dilligen : les Alliés la joignirent près de Hochſtedt, où ſe donna le treizieme d'Août cette Bataille ſi funeſte à la France, & plus encore à l'Electeur de Baviere. Les débris de leur Armée, affoiblie de plus de vingt-deux mille hommes, ne purent tenir la campagne : ils abandonnerent leurs conquêtes, la Baviere & la Suabe.

DE L'EMPIRE.

L'Elect. de Baviere demeure attaché à la France.

Bataille de Hochſtedt.

L'Electeur paſſa dans les Païs-Bas, & laiſſa le gouvernement de ſes Provinces à l'Electrice. Cette Princeſſe fit au mois de Novembre un Traité avec le Roi des Romains qui étoit alors devant Landau, & convint avec lui, que les Villes de Kuffſtein, de Paſſau, & toutes les Places fortes de Baviere ſeroient livrées à Sa Majeſté Impériale, & que les nouvelles fortifications de Munich ſeroient raſées : Que la Régence du Païs ſeroit laiſſée à l'Empereur : Que l'Electrice pourroit demeurer à Munich, auſſi longtemps qu'il lui plairoit ; & que les Revenus du Bailliage de Munich lui ſeroient aſſignés pour ſon entretien.

Après cette Bataille, l'Armée victorieuſe ſe partagea. Un Corps commandé par le General Thungen reprit Ulm ſur les Bavarois. Un autre Corps alla devant Landau, dont le Roi des Ro-

DE L'EMPIRE.

Romains commanda le ſiege. Treves, Trarbach, &c. furent repriſes.

Suite des Troubles de Hongrie.

L'Armée de l'Empereur n'agiſſoit pas avec le même ſuccès dans la Hongrie. Les troubles y avoient recommencé, & le mal devenoit de jour en jour plus à craindre. Ragotzki, Berezini, Eſterhazi, & Caroli, Seigneurs Hongrois, avoient aſſemblé des troupes & ravageoient les frontieres de Moravie, l'Autriche & la Transſilvanie. Les environs de Vienne n'étoient pas à couvert de leurs hoſtilités; ils entrerent dans le Parc, & mirent le feu à une des Maiſons de Plaiſance de l'Empereur. Ils eſſayerent pluſieurs fois de ſe rendre maîtres de * Sopron. L'Angleterre & la Hollande employerent leurs bons offices pour ménager un accommodement entre l'Empereur & les Mécontens. L'Electeur

1704. Palatin, qui étoit alors à Vienne, y travailla avec chaleur; mais leurs propoſitions étoient ſi éloignées de ce que l'Empereur avoit envie de leur accorder, que le Traité ne ſe put conclure. Ils demandoient, entre autres choſes, que l'on procedât à une nouvelle Election: Qu'on rétablît leurs anciens privileges, ſur-tout le droit que donna à la Nation Hongroiſe le Roi * André

* Cette Ville, comme preſque toutes celles de Hongrie, a deux noms, à ſavoir, SOPRON & OEDENBOURG: les Géographes ſe ſervent de l'un ou de l'autre, comme il leur plait. Mais ceux qui en font deux Villes differentes, ſe trompent. Lorſque les Turcs étoient maîtres de Bude, Sopron étoit la Capitale des Chretiens dans la Baſſe-Hongrie. Cette Place eſt petite; mais fort peuplée, & bien fortifiée.

* Ce Monarque, renouvellant dans cette Declaration les Privileges que le Saint Roi Etienne avoit accordés au Royaume, conſent, *pour empêcher qu'aucun de ſes ſucceſſeurs n'oſe y donner la moindre atteinte*,

dré II dans ſa Déclaration de 1222 : Qu'on chaſſât les Jéſuites hors du Royaume, &c. Ces demandes leur ayant été refuſées, les hoſtilités recommencerent plus que jamais, & les Mécontens furent battus en deux rencontres, vers la fin de cette Campagne, & principalement à la Journée de Tirnau. DE L'EMPIRE.

L'Empereur Leopold mourut le 5 de Mai l'an 1705, & eut pour ſucceſſeur JOSEPH ſon fils aîné. Les Allemands avoient déja conçu de grandes eſperances de ſon Regne. La partie étoit faite pour commencer la Campagne ſur la Moſelle, s'emparer de la Lorraine, & pénetrer par-là dans les Provinces de France. Le Lord Marlborough ſe rendit à l'Armée de bonne heure; mais le projet échoua, parce qu'il ne fut pas ſecondé à temps par le Prince Louïs de Bade. On ne ſait s'il y eut autant d'impoſſibilité, que de jalouſie. Mais comme les ennemis menaçoient la Citadelle de Liege, le Lord s'en retourna, & laiſſa là le projet. Les François ne tarderent guere à ſe rendre maîtres de Treves. L'Armée de l'Empire ne fit rien de fort conſiderable cette année, ſinon qu'elle força les Lignes des François; après quoi elle reprit Druſenheim & Haguenau. JOSEPH. 1705.

Le nouvel Empereur eſſaya de faire un accommodement avec les Mécontens de Hongrie; mais

te, que ſi lui ou quelqu'un de ſes ſucceſſeurs, en quelque temps que ce ſoit, veut s'oppoſer à l'execution de ces Privileges, il ſoit permis en vertu de cette Declaration, aux ſujets des Rois de Hongrie préſens & futurs, de reſiſter & de ſe defendre, ſans pouvoir être traités de rebelles. LOUIS Roi de Hongrie & de Pologne, & MATHIAS CORVIN, les deux plus puiſſans Rois qui ayent porté la Couronne de Hongrie, ont confirmé ce Privilege. Les derniers Rois de la Maiſon d'Autriche l'ont aboli, & ont rendu la Couronne hereditaire.

DE L'EMPIRE.

mais perſonne ne voulant rabattre de ſes prétenſions, on ne put venir à bout de finir les troubles. Le General Heiſter battit près de Bude, le Comte Caroli, qui lui abandonna tentes & bagage. Herbeville ne fut pas moins heureux contre Ragotzki, en Transſilvanie.

Troubles en Baviere

Vers la fin de cette année, les Païſans de l'Electorat de Baviere, portés au deſeſpoir par la rigueur qu'exerçoient contre eux les Commiſſaires de Sa Majeſté Impériale, déterrerent leurs armes qu'ils avoient enfouies lorſqu'on avoit voulu les deſarmer, & commencerent un tumulte qui pouvoit avoir des ſuites. On ne perdit point de temps pour étouffer cette Sédition.

1706.

Dès le commencement de l'année ſuivante, on en tua quelques milliers, on prit les plus mutins que l'on fit pendre, & on prévint ainſi l'embraſement que leur revolte alloit cauſer.

Les Electeurs de Baviere & de Cologne au Ban de l'Empire.

Le 1 de Mai, l'Empereur fit à Vienne la cérémonie de mettre au Ban de l'Empire les Electeurs de Cologne & de Baviere. Le Décret de leur Proſcription eſt daté du 29 d'Avril; il les privoit du Titre & de la Dignité d'Electeurs, &c. On recommença alors, mais en-vain, de tenter un accommodement avec les Mécontens de Hongrie. D'un autre côté, les François dégagerent le Fort-Louïs que les Imperiaux avoient aſſiegé, & reprirent Druſenheim & Haguenau. Cette derniere Place, quoique mal fortifiée, leur couta près de deux mille hommes; mais ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'eſt qu'ils y trouverent une parfaitement belle Artillerie, dont ils ſe ſervirent pour rechaſſer les Allemands au-delà du Rhin. Cette perte fit murmurer pluſieurs Princes, qui ſe plaignoient qu'on eût mis cette Artillerie dans une Ville ſi peu capable d'être défendue; & il ſembloit qu'on ne l'y eût tranſportée que pour la livrer aux

aux François. Cela cauſa de violens ſoupçons contre le Prince Louïs de Bade, & le Comte de Frieſen, Grand-Maître de l'Artillerie: mais ils ne vêcurent pas longtemps après. Il ſe trouva pourtant beaucoup de perſonnes qui diſculpoient le Prince; & comme après ſa mort les affaires de l'Empire furent encore plus mal conduites qu'elles ne l'avoient été de ſon vivant, ceux-mêmes qui l'avoient blâmé, furent les premiers à le juſtifier & à le regretter. DE L'EMPIRE.

L'invaſion que le Roi de Suede fit en Saxe au mois de Septembre de la même année, répandit une allarme univerſelle dans l'Empire. Mais comme ces frayeurs n'eurent point de ſuite, nous remettons d'en parler dans le Chapitre de la Pologne. Avant que de quitter l'Allemagne, ce Monarque fit un Traité avec l'Empereur, par lequel Sa Majeſté Imperiale promettoit de rendre aux Proteſtans les Egliſes qui leur avoient été ôtées contre le Traité de Weſtphalie, & de remédier à d'autres griefs de Religion. Elle accordoit de plus, qu'on bâtiroit ſix nouveaux Temples; à ſavoir, à Sagan, à Freiſtadt, à Hirſchberg, à Landshut, à Militſch, & à Teſchen. L'Empereur lui promit encore de confirmer, lorſqu'il en ſeroit requis d'une maniere convenable, l'Accord fait entre la Maiſon de Holſtein-Gottorp & l'Evêché de Lubeck; de confirmer à cette Maiſon le droit de * Primogéniture. De ſon côté, le Roi de Suede

Troubles en Saxe. 1707.

* C'eſt un droit par lequel un Prince venant à mourir, ſon fils ainé ſuccede à toutes les parties de la ſucceſſion, & a ſeul la Superiorité Territoriale. Les Cadets n'heritent que d'une Penſion, capable de les entretenir ſelon leur naiſſance. Cette Penſion eſt ordinairement reglée par les Traités de chaque famille, & il eſt rare qu'on y change rien. Il y en a où ce droit eſt établi, & d'autres où

DE L'EMPIRE.

Suede s'obligeoit de paſſer dans la Sileſie ſans fouler cette Province, comme en effet il y paſſa l'année d'après en ſortant de Saxe, pour entrer dans la Pologne; & ce fut durant cette marche qu'il fit rouer & écarteler le malheureux Patkul, malgré toutes les prieres dont on uſa pour fléchir ſa ſévérité.

Avantages des François ſur le Rhin.

Les affaires de l'Empire alloient fort mal ſur le Rhin. Les François, profitant du mauvais état des Impériaux, forcerent leurs Lignes, chaſſerent le peu de garniſons qu'ils trouverent dans les Places, tirerent d'horribles contributions, & pénetrerent juſques dans la Suabe & le Wirtemberg. On craignit même qu'ils ne ſe jettaſſent dans la Baviere, & ne ſe joigniſſent aux ſujets de l'Electeur, avec leſquels ils auroient pu rejetter l'Empire dans le même embarras où il étoit avant la victoire de Hochſtedt. Il n'y a point à douter que ce ne fût leur deſſein; mais ils furent obligés de s'en retourner au ſecours de leur Patrie, où les Alliés s'étoient avancés juſqu'à Toulon; & cette entrepriſe, que les François regarderent comme une témerité, ſauva l'Empire par la diverſion qu'elle fit.

Le Marggrave de Barreut commande les Troupes de l'Emp.

Après la mort du Prince Louis de Bade arrivée le 4 de Janvier de cette année, le Marggrave de Barreut avoit pris le commandement de l'Armée Impériale; mais il eut ſi peu de bonheur, qu'il s'en démit bientôt entre les mains de l'Electeur d'Hanover, qui eſperoit d'agir plus efficacement que lui.

L'Elect. d'Hanover lui ſuccede.

Cependant, les Hongrois occupoient les meilleures troupes de l'Empereur, à qui il n'en reſtoit pas aſſez ſur le Rhin pour entreprendre quel-

où il ne l'eſt pas. Les Cadets au reſte portent les Armes & le Titre de la Maiſon, comme le Souverain, & c'eſt à quoi il faut prendre garde.

quelque choſe de conſiderable. Ragotzki s'étoit fait proclamer Prince de Transſilvanie par ceux de ſon parti, & on avoit publié de ſa part l'Interregne en Hongrie. En-vain l'Empereur ſe flatoit d'être à la veille de conclurre un accommodement avec les Mecontens; on le négocioit à Tirnau: Ragotzki indiqua une Aſſemblée à Caſchau; & lorſqu'au commencement de l'année ſuivante, l'Empereur convoqua la Diete à Presbourg, Ragotzki de ſon côté défendit, ſur peine de mort, à tous les Hongrois de s'y trouver. DE L'EMPIRE.

L'Empereur eut encore ſur les bras une autre affaire, qui l'embaraſſa moins. Sa Majeſté ayant remarqué dans le Pape Clement XI une extrême partialité pour la France, ſe ſaiſit de Comachio, qu'il prétendit être un Fief de l'Empire, au-lieu que le Pontife prétendoit qu'il relevât de l'Etat de l'Egliſe. Ce dernier réſolut d'en tirer raiſon par les armes, & comptoit ſur l'appui de la France & des Cantons Catholiques de la Suiſſe. Mais ne voyant rien venir de ce côté, il fit des levées dans l'Etat de l'Egliſe, & ouvrit le fameux Tréſor de Sixte-Quint, que l'on garde dans le Château Saint-Ange pour les dernieres néceſſités de l'Egliſe. Cet appareil ſe fit avec plus de dépenſe & de faſte, que d'utilité. Le Pape remarqua facilement, qu'il ne pouvoit que ſe perdre, en s'embarquant plus loin dans cette querelle. On convint d'une trève; il conſentit de congédier ſes troupes, de reconnoitre Charles frere de l'Empereur, pour Roi d'Eſpagne; de lui accorder en cette qualité l'Inveſtiture de Naples; de donner aux Troupes Impériales le paſſage libre pour aller dans ce Royaume; de donner les quartiers d'hiver à quinze mille Allemands dans l'Etat de l'Egliſe; & de fournir dix mille écus de con- Guerre contre le Pape.

1708.

Traité entre l'Empereur & le Pape.

DE L'EMPIRE.

contribution. L'Empereur ne ſe déſaiſit point de Comachio, juſqu'à ce que ce differend fût fini par les voyes de droit.

Proſcription du Duc de Mantoue.

La même année, le Duc de Mantoue fut mis au Ban de l'Empire. Mais ſa mort, qui arriva preſque dans le même temps, lui épargna les chagrins auxquels il ne pouvoit manquer d'être expoſé par la perte de tout ſon païs.

Mariages du Roi Charles & du R. de Portugal.

Le Général Heiſter battit Ragotzki à Trenſchin, & le Roi Charles III épouſa la Princeſſe Eliſabeth Chriſtine de Wolffenbutel, après qu'elle eut fait abjuration du Lutheraniſme entre les mains de l'Archevêque de Mayence. Elle fut menée à Vienne & de-là à Barcelone, où ſon Epoux l'attendoit.

Le Roi de Portugal, qui depuis longtemps avoit quitté le parti du Roi Philippe pour prendre celui des Alliés, épouſa l'Archiducheſſe Marianne, ſœur de l'Empereur. Ce fut encore la même année, qu'il fut accordé que le Roi de Boheme, en qualité d'Electeur, auroit dorénavant ſéance & voix déliberative à la Diete de Ratisbonne, au-lieu qu'il ne jouïſſoit de ſon rang d'Electeur que dans les cas d'une Election d'Empereur.

Troubles de Hambourg.

La Ville de Hambourg fut déchirée par les Factions. La diviſion s'étant miſe entre le Sénat & la Bourgeoiſie, ce ne fut plus dans cette grande Ville que trouble & que confuſion. Les Princes du Cercle nommerent des Commiſſaires pour remedier à ce deſordre, & mirent une forte garniſon, qui contribua beaucoup à hâter l'accommodement. Tout s'appaiſa enfin, on punit quelques boute-feux, & on condamna à une priſon perpetuelle Krumholtz, Prêtre Lutherien, qui avoit beaucoup contribué à cette émeute par ſes ſermons ſéditieux.

Au

DE L'EMPIRE.

Au commencement de l'année 1709 l'Empereur fit de nouveaux efforts pour rendre le calme à la Hongrie; mais Ragotzki les rendit inutiles. L'Armée deſtinée contre la France s'aſſembla ſur le Rhin, ſous le commandement de l'Electeur d'Hanover. Ce Prince avoit envie d'attaquer les Ennemis qui étoient aux environs de Lauterbourg, & pour les affoiblir par la diverſion, il avoit envoyé le Général Merci avec un détachement du côté de Fribourg. Mais ce dernier ayant été défait, l'Armée qui s'étoit avancée juſqu'à Muckenſturm, après avoir été quelque temps vis-à-vis de l'Armé ennemie, ſe ſépara pour aller en quartiers d'hiver. 1709.

L'année 1710 ne fut pas plus heureuſe pour l'Empire, malgré les mouvemens que l'Empereur ſe donna pour mettre l'Armée en meilleur état. Il promit d'envoyer onze mille hommes ſur le Haut-Rhin, & de contribuer pour ſa part un million d'écus à la Caiſſe militaire. Le Duc d'Hanover trouva néanmoins les troupes ſi peu en état d'agir, qu'il quitta le commandement, ſous prétexte que les troubles qui s'élevoient dans la Baſſe-Allemagne demandoient ſa préſence dans ſes Etats. 1710.

Le Baron de Kraſſaw, qui ramenoit de Pologne un corps de Suedois, ayant traverſé les Etats du Roi de Pruſſe, étoit revenu en Pomeranie, & l'on étoit inquiet dans les Provinces voiſines ſur l'uſage qu'il feroit des troupes qu'il avoit avec lui. On craignoit qu'il ne ſe jettât dans la Saxe, ou ne voulût retourner en Pologne, ce qui ne ſe pouvoit faire ſans troubler la Paix de l'Empire; tous les Princes n'étant pas d'humeur à donner le paſſage à des troupes qui ne portoient point de proviſions, ni d'argent pour en acheter, quoiqu'elles en euſſent aſſez retiré du pillage des Egliſes de Pologne. Allarmes dans la Baſſe Saxe.

Ce

DE L'EMPIRE.

Ce fut alors que les Etats voiſins s'adreſſerent à Sa Majeſté Imperiale, pour obtenir qu'elle s'employât à procurer une neutralité pour les Provinces que les Puiſſances qui étoient en guerre poſſedoient alors en Allemagne. On craignoit que le Roi de Pologne, qui venoit de rentrer dans ſes Etats, n'envoyât une Armée contre le Baron de Kraſſaw; d'ailleurs, la guerre s'allumant de plus en plus dans ces Provinces, il ſeroit infailliblement arrivé que les Princes voiſins auroient rappellé les troupes qu'ils avoient alors à la ſolde d'Angleterre & de Hollande, en Flandres & en Italie, & qu'ils en auroient eu beſoin eux-mêmes pour la ſureté de leurs Païs. L'Empereur s'employa en effet pour procurer la neutralité ſouhaitée, & le Traité en fut conclu malgré la Suede, qui proteſta contre les meſures qu'on prenoit pour lui lier les mains. Il fut même réſolu qu'on aſſembleroit un corps, pour maintenir la Neutralité. Quelques Régimens de l'Empereur & de l'Electeur Palatin ſe mirent en marche pour ſe rendre en Sileſie; mais cela n'eut point de ſuite; le Corps ne fut point aſſemblé; & toutes les réſolutions pour leſquelles on s'étoit donné tant de peine, aboutirent à rien, comme nous le dirons ailleurs.

Mort de l'Empereur Joſeph.

1711.

Les Mecontens de Hongrie furent maltraités en pluſieurs actions, & leurs affaires commençoient à prendre un mauvais train, lorſque l'Empereur mourut le 17 Avril 1711 ſans avoir eu la ſatisfaction de les ſoumettre entierement. Peu de temps après ſa mort, ſes troupes en obligerent la plus grande partie à mettre les armes bas, près de Caſchau. Pluſieurs d'entre eux accepterent l'Amniſtie qu'on leur offroit. Ragotzki, Berezini & quelques autres ſe retirerent en Pologne, & ne voulurent point entendre parler d'accommodement.

L'Af-

L'Assemblée pour l'Election d'un nouvel Empereur fut convoquée à Francfort le 20 de Juillet; mais elle ne commença que le 20 d'Aout. Les Electeurs de Mayence & de Treves & le Palatin s'y trouverent en personne, les autres y assisterent par leurs Ministres. Ceux de Baviere & de Cologne demanderent d'y être admis, ce qui leur fut refusé. DE L'EMPIRE. Assemblée de Francfort, pour l'Election de Charles VI Empereur.

L'Abbé d'Albani, neveu du Pape, tâcha d'y être admis, & pretendit même le pas sur les Electeurs, en qualité de Nonce Extraordinaire; ce qu'il ne put obtenir. Les Electeurs donnerent enfin leurs suffrages, le 12 d'Octobre, en faveur de CHARLES frere du dernier Empereur. Il y eut quelque difficulté à regler la Capitulation, qu'il devoit jurer à son Couronnement. Ce Prince n'étant pas content de celle de son pere Leopold & de son frere Joseph, il souhaita qu'on y fît quelques changemens, & protesta même qu'il aimeroit mieux renoncer à la Couronne Impériale, que de l'accepter en promettant des conditions qu'il ne vouloit pas tenir. Tout fut enfin reglé à sa satisfaction, & il partit de Catalogne pour se rendre en Allemagne, & y recevoir la Couronne qui lui étoit décernée. Il arriva à Francfort le 19 de Decembre, & fut couronné le 22 avec les solemnités ordinaires, sans qu'il arrivât le moindre desordre. CHARLES VI.

Il sembloit que les François dussent profiter de l'état où se trouvoit alors l'Allemagne. Pour prévenir leurs efforts, le Prince Eugene de Savoye fit faire le serment de fidelité aux troupes dans les Lignes d'Etlingen, & exhorta les Princes de l'Empire à envoyer au-plutôt leurs contingens. Il posta ensuite l'Armée au Camp de Muckensturm, & y laissa le Duc de Wirtemberg, pour commander en son absence. Ainsi les

DE L'EMPIRE.

les menaces des François n'eurent point d'effet, & l'Empire ne reçut aucun préjudice de l'abſence de ſon Chef. Les Cercles d'Allemagne renouvellerent leur Traité avec l'Angleterre & la Hollande; on s'y promit de nouveau de s'aſſiſter mutuellement, & de ne point mettre bas les armes qu'on n'eût obtenu une entiere ſatisfaction à tous les Alliés. On s'obligea d'employer la force des armes, pour procurer à l'Empire une *Barriere réelle*, qui devoit être l'Alſace, le Sundgau, le Brisgau, & les trois Evêchés de Metz, Toul & Verdun; & de ne point faire la paix ſéparément les uns des autres.

1712. Demandes de l'Empereur avant la Paix d'Utrecht.

Le Congrès d'Utrecht, qui s'aſſembla l'an ſuivant, ſembloit devoir rendre la Paix à l'Europe. Les troubles avoient recommencé dans la Baſſe Allemagne, comme nous le dirons dans le Chapitre de Suede; mais il y avoit apparence que ſi l'Occident & le Midi étoient une fois pacifiés, il ſeroit aiſé de calmer le Nord. L'Empereur, mécontent des conditions que l'Angleterre vouloit procurer à la France, aima mieux ne point ſigner le Traité & porter ſeul tout le fardeau de la guerre, que de ſe relâcher de ſes prétenſions. Les demandes ſpécifiques qui avoient été faites en ſon nom, & au nom de l'Empire, conſiſtoient en IV Articles. I. Que la France rendît tout ce que l'Empire & la Maiſon d'Autriche avoient cedé à cette Couronne par les Traités de Munſter, de Nimegue, & de Ryſwyck, ou autrement. Que le Duc de Lorraine fût rétabli dans toutes ſes Terres, &c. avec la ceſſation de toute obligation féodale, hommage, & vaſſelage. II. Que la France rendît tous les Royaumes & Places en Eſpagne, en Italie, & dans les Païs-Bas, & tout le reſte de la Monarchie Eſpagnole, comme elle étoit poſſedée par

par Charles II. Le troiſieme Article demandoit que l'on donnât ſatisfaction aux Alliés de Sa Majeſté Imperiale & Catholique; & le IV que tous les dommages faits aux autres amis, Etats, vaſſaux, & ſujets de l'Empire fuſſent reparés. DE L'EMPIRE.

Les Alliés ayant fait la Paix avec la France, ſans ſe vouloir obliger de procurer à l'Empereur une ſatisfaction ſur ces demandes, ce Monarque continua la guerre avec les Cercles aſſociés, pour obtenir de la France une *Barriere réelle* le long du Rhin. Continuation de la Guerre avec la France.

Dans le temps même que l'on traitoit à Utrecht, l'Empire, déterminé à pouſſer la guerre avec vigueur, avoit réſolu de fournir un million de florins, qui néanmoins ne furent point comptés. L'Empereur vouloit renforcer conſiderablement les troupes qu'il avoit ſur le Rhin: on preſſa les Etats de l'Empire d'envoyer leurs contingens de bonne heure & complets; & comme le Prince Eugene étoit alors dans les Païs-Bas, le Duc de Wirtenberg prit le commandement de l'Armée & marcha vers Philipsbourg, où il paſſa le Rhin. A ſon approche, les François ſe retirerent dans leurs Lignes de Lauterbourg, où il n'étoit pas aiſé de les attaquer; outre que l'Armée Impériale étoit affoiblie, parce qu'il en avoit falu détacher quelques Régimens qui étoient allés renforcer l'Armée de Flandre après la ſéparation des Anglois. On étoit déja aſſez près des Lignes, & on comptoit d'y ſurprendre l'Ennemi, qui ne ſe défioit point du deſſein des Allemands; lorſque quelques Régimens d'Infanterie ayant pris leurs camarades pour les ennemis, firent feu ſur eux, ſans attendre l'ordre du Général. Cette mépriſe mit l'Armée en une telle confuſion, que chacun prit la fuite, ſans que ni l'autorité du Prince Alexandre de

DE L'EMPIRE.

Wirtenberg qui commandoit, ni les efforts de la Cavalerie, fuſſent capables de faire rentrer les ſoldats dans leurs rangs. Cette funeſte décharge mit l'allarme parmi les François, & l'entrepriſe concertée échoua. Les Imperiaux repaſſerent le Rhin, & regagnerent leurs Lignes. Les François demeurerent où ils étoient, & il ne ſe paſſa rien de plus.

Diſputes pour le commandement de l'Armée Imperiale.

Le Commandement de l'Armée fit naitre quelques difficultés au ſujet de la Religion. C'eſt l'uſage, que les Officiers Généraux ſoient pris également des deux Religions; & parce que le Prince Alexandre de Wirtenberg, qui étoit alors Général de l'Empire, profeſſoit la Religion Catholique, les Ptoteſtans déclarerent que cet exemple ne tireroit point à conſequence.

L'Empereur règle ſa ſucceſſion.

L'Empereur, voyant qu'il n'avoit point de poſterité, voulut prévenir les troubles que pouvoit cauſer ſa ſucceſſion, s'il venoit à mourir ſans enfans. A cet effet il déclara ſon héritiere l'Archiducheſſe, fille ainée de l'Empereur Joſeph. Mais ayant eu lui-même des enfans, il changea cette diſpoſition. Il ſe rendit à Presbourg, où il reçut l'hommage de la Nation Hongroiſe, & fut couronné le 22 de Mai.

Il eſt couronné en Hongrie.

Il s'appliqua enſuite à trouver les moyens de continuer la guerre contre la France. Les efforts qu'il fit pour cela auroient eu d'heureux ſuccès, s'il eût été mieux ſecondé des Etats de l'Empire; mais il s'en falut bien qu'ils lui tinſſent les ſecours d'hommes & d'argent qu'ils lui avoient fait eſperer. La plupart même ſe diſpenſerent d'envoyer leur contingent ordinaire. De ſorte que lorſqu'au commencement de la Campagne de 1713 le Prince Eugene voulut prendre le commandement de l'Armée ſur le Rhin, il ne trouva rien de prêt. Les

1713.

Trou-

Troupes Impériales qui devoient venir de Catalogne, auroient pu remplacer ce qui manquoit ; mais les vaiſſeaux Anglois qui les devoient tranſporter, ſe firent longtemps attendre. On eût dit que l'on retardoit exprès leur retour, pour mettre l'Empire dans la néceſſité d'accorder promptement à la France tout ce qu'elle ſouhaitoit. Cette Couronne profita de ces conjonctures; ſes troupes prirent Landau, paſſerent le Rhin, s'emparerent de Fribourg, & prirent leurs quartiers d'hiver aux environs de cette Place. Le Maréchal de Villars, qui les commandoit, s'aboucha avec le Prince Eugene, qui de temps en temps rendoit compte de ſes Conferences à l'Aſſemblée de l'Empire, & repréſentoit toujours, que le plus ſûr moyen pour obtenir une bonne paix, étoit de continuer la guerre avec vigueur. Cependant, l'évenement répondoit mal à ces eſperances, & les efforts de l'Empire n'arrêtoient point les progrès de la France. Ces deux Généraux ayant enfin été déclarés Plenipotentiaires pour traiter, s'aſſemblerent à Raſtadt, & y convinrent des preliminaires de la Paix, où, pour fondement du Traité à faire, on établit les Traités de Weſtphalie, de Nimegue & de Ryſwyck. L'Empereur communiqua ces Préliminaires à la Diete, & ſouhaita que tous les Princes de l'Empire, qui avoient des interêts à diſcuter avec la France, envoyaſſent des Plénipotentiaires à Bade, où le grand ouvrage de la Paix ſe devoit conclure ; ou bien qu'ils lui donnaſſent pouvoir de conclure pour eux. La réſolution de la Diete, fut que l'on donneroit à l'Empereur le plein-pouvoir de traiter pour l'Empire. Les Proteſtans deſirerent que dans le Traité à faire, on expliquât que le IV Article du Traité de Ryſwyck ne devoit point déroger

DE L'EMPIRE.

Traités de Raſtadt & de Bade.

1714.

DE L'EMPIRE.

roger au Traité de Munſter; mais que dans les affaires de Religion, on ſe devoit conformer à ce dernier. Les Etats Catholiques s'oppoſerent à cette déclaration. Sa Majeſté Impériale n'y fit guere d'attention; & malgré tous les mouvemens que ſe donnerent les Puiſſances qui ſuivent la Religion Reformée, comme Pruſſe, Heſſe-Caſſel, Heſſe-Darmſtat, &c., l'explication qu'ils ſouhaitoient ne fut point inſerée dans le Traité, qui fut tel que nous l'avons rapporté dans le premier volume, au Chapitre de la France.

Guerre avec les Turcs.

En 1715 le Miniſtre Impérial à Conſtantinople donna avis que les Turcs faiſoient de grands préparatifs de guerre; & la même année il vint à Vienne un Aga Turc, à qui le Prince Eugene, dans une audience qu'il lui donna, déclara nettement, que ſi on ne pouvoit terminer à l'amiable les differends qui étoient entre le Sultan & la Republique de Veniſe, Sa Majeſté Impériale ne pourroit ſe diſpenſer de prendre le parti des Venitiens. Les Turcs, qui vouloient reconquérir la Morée, auroient bien voulu que l'Empereur ne s'en fût point mêlé; & c'étoit pour éviter une rupture avec lui, que l'Aga étoit venu à Vienne. L'Empereur, qui voyoit cependant que les Turcs cherchoient à l'amuſer, fit de grands préparatifs pour la guerre de Hongrie, qu'il avoit réſolue en cas que l'on ne pût autrement venir à bout de les deſarmer.

Progrès & Victoires ſur les Turcs.

D'un autre côté, le Viſir avoit fait au Miniſtre Impérial quelques propoſitions, & tâcher de l'intimider par des menaces. Ainſi tout s'acheminoit à une rupture. L'Empereur ſe réſolut enfin de ſigner avec les Venitiens une Ligue defenſive contre les Turcs, & les troupes de l'Empire ſe mirent en marche vers la frontiere de Hongrie.

1716.

Les

Les hoſtilités commencerent peu après. Le Général Leffenholtz chaſſa de Miſtravitza ſur la Save les Turcs, qui regarderent cette démarche comme une déclaration de guerre. Cette même année fut heureuſe pour l'Empereur, par la joye que cauſa à Vienne la naiſſance d'un Archiduc d'Autriche; mais cette joye dura peu. Ce Prince, né le 13 d'Avril, mourut le 4 de Novembre ſuivant. DE L'EMPIRE.

L'Armée Ottomane s'étant avancée juſque ſur les terres de l'Empereur, entre Peterwaradin & Carlowitz, le Prince Eugene lui livra bataille le 5 de Juillet, mit l'Infanterie des Turcs en deroute, & renverſa leur Cavalerie, après une action très ſanglante, où le Grand-Viſir périt avec dix Baſſas. Les Chretiens prirent 170 pieces de Canon, la Caiſſe militaire, & tout le bagage des Turcs. L'Armée victorieuſe entreprit enſuite le ſiege de Temeswar, dont la Capitulation fut ſignée le 13 d'Octobre; & le Prince Eugene, après avoir remis cette Ville en état de défenſe, fit entrer ſes troupes en quartiers-d'hiver.

Elles ne demeurerent pas pour cela tout à fait en inaction. Le Comte de Steinville, Gouverneur de Tranſilvanie, fit enlever par un Parti le fameux Mauro Cordato Hoſpodar de Walaquie, dans la capitale de cette Province. Il y eut auſſi entre les Partis des deux Nations quelques rencontres, où l'avantage fut tantôt pour les Chretiens, & tantôt pour les Barbares.

Les operations de la Campagne ſuivante commencerent par le ſiege de Belgrade, dont la circonvallation ſe fit le 20 de Juin. Le ſiege dura juſqu'au 15 d'Aout, que les Turcs ayant tenté le ſecours de la Place, attaquerent l'Armée Chretienne, qui remporta ſur eux une nouvelle vic- Siege de Belgrade. 1717.

DE L'EMPIRE.

Victoire, leur prit 131 Canons de bronze, 37 Mortiers, 52 Drapeaux, & 9 Queues de cheval, le combat dura cinq heures, & la Place capitula le 17. Après cette importante conquête, la Porte fit tenter à la Cour de Vienne des propositions de Paix ; mais les Infideles n'étoient point encore assez humiliés, pour en venir au point où l'Empereur les vouloit. Le Congrès s'assembla l'année suivante à Passarowitz, où, après divers incidens, on convint des Articles suivans, par la Médiation de l'Angleterre & de la Hollande : *Que la Riviere d'*Aluta, *depuis l'endroit où elle sort de Transsilvanie, jusqu'à son entrée dans le Danube, seroit la séparation des deux Empires de ce côté. Que Temiswar, Belgrade, & Semendria, & généralement les Villes & Païs que l'Empereur avoit conquis durant cette guerre, lui demeureroient. Que les prisonniers seroient rendus de part & d'autre. Que les Hongrois Ragotzki, Berezini, & autres ennemis refugiés en Turquie, seroient éloignés des frontieres. Que cette Trève dureroit vingt-cinq ans, &c.*

1718. Traité de Passarowitz.

Quoique ce Traité soit si desavantageux aux Turcs, il n'a pas laissé de subsister. Nous avons marqué dans le premier volume *, la part que l'Empereur eut au Traité de la Quadruple Alliance, à quoi ce Monarque avoit consenti en faveur de l'Espagne, ou plutôt en faveur de l'Infant du second lit. Nous avons aussi marqué sur quel prétexte les Espagnols avoient attaqué la Sicile ; & comment l'Empereur, en secourant les Piémontois, avoit envoyé conquérir cette Isle sur les Espagnols qui en étoient déja presque entierement les maitres. Rien ne fit mieux voir la grande puissance de l'Empereur, que cette expédition, faite dans un temps où les

* Chap. IV. pag. 277. & suiv.

les Turcs pouvoient profiter d'une diverſion ſi utile à leurs interêts. DE L'EMPIRE.

1720.

L'acceſſion de l'Eſpagne au Traité de la Quadruple Alliance ne rétabliſſoit pas entierement la bonne intelligence entre l'Empereur & elle: c'étoit plutôt une préparation à la Paix, qu'une Paix effective; il reſtoit encore des diſcuſſions, que l'on renvoyoit au Traité de Paix à faire. L'Empereur, maitre de la Sicile, avoit, de concert avec ſes Alliés, obtenu que le Roi de Sicile ſe contenteroit du Royaume de Sardaigne, & cederoit celui de Sicile à l'Empereur. Mais l'Eſpagne, en lui abandonnant ce dernier Royaume, s'étoit reſervé la reverſion en cas que ſa poſterité vînt à s'éteindre; & l'Empereur refuſoit d'accorder cette reverſion. L'Eſpagne inſiſtoit à ſe la conſerver; & cela faiſoit une difficulté qui occupa quelque temps les Plénipotentiaires.

La forme des Actes d'Inveſtiture fit auſſi traîner les négociations. Il s'agiſſoit d'une Inveſtiture Eventuelle; & comme c'étoit pour la premiere fois qu'on en donnoit une pareille de ces Duchés, on fut longtemps à convenir des termes.

La France, reconciliée avec l'Eſpagne, ménageoit moins l'Empereur, & ſembloit ſe refroidir à ſon égard. La mort du Duc d'Orleans, & le renvoi de l'Infante, brouillerent de nouveau les deux Couronnes. Le Roi d'Eſpagne prit ce temps pour faire le Traité de Vienne; l'Empereur y accorda à Philippe V une ceſſion de l'Eſpagne & des Indes, & ne ſe reſerva de toute la Monarchie, que les Païs-Bas, le Milanez, Naples & Sicile. Mais outre de gros ſubſides auxquels l'Eſpagne s'obligea, il obtint de très grands avantages en faveur de la Compagnie d'Oſtende; de laquelle nous parlons ailleurs.

Cette Compagnie, formée d'abord par l'intrigue de quelques Anglois qui cherchoient plus

DE L'EMPIRE.

leur interêt particulier que celui de leur Patrie, ne fut pas plutôt appuyée par un Octroi de S. M. Impériale, qu'elle ſe trouva ſur un pied à pouvoir faire beaucoup de chemin en peu de temps. Le ſuccès rapide qu'elle eut, & les avantages que le Roi d'Eſpagne lui accordoit, inquieterent les Provinces-Unies, la France, & l'Angleterre, qui s'unirent enſemble pour la faire ſupprimer. De ſon côté l'Eſpagne, qui comptoit ſur les ſecours de l'Empereur qu'elle croyoit ſuffiſamment acheter par les ſubſides qu'elle avoit déja fournis, entreprit le ſiege de Gibraltar; & n'ayant pu prendre cette Place, prit pour en lever le ſiege avec moins de deſagrément, le temps de la ſignature des préliminaires à Paris.

L'Empereur ne s'étoit pas preſſé d'agir hoſtilement contre les Anglois; & prévoyant qu'il en faudroit venir bientôt à une Paix générale, ou replonger l'Europe dans une nouvelle guerre, il avoit enfin conſenti à ſuſpendre pour ſept ans le Commerce & la Navigation de cette Compagnie. On demandoit une ſuppreſſion entiere; mais S. M. Impériale ne put ſe réſoudre à priver ainſi pour toujours ſes ſujets, des fruits d'un négoce dont ils avoient éprouvé l'utillté.

Il ſembloit que tout fût d'accord, & qu'il n'y eût plus qu'à aſſembler le Congrès à Soiſſons. Mais le Roi d'Eſpagne ne crut pas que les ſix-mille Suiſſes qui devoient être mis dans les Duchés de Parme, de Plaiſance & de Toſcane, fuſſent ſuffiſans pour en aſſurer la ſucceſſion à D. Carlos. Il demanda que ce fuſſent ſix-mille Eſpagnols. Les Alliés d'Hanover y conſentirent, à la reſerve de l'Empereur, qui prétendit que l'on s'en tiendroit aux termes du Traité de la Grande-Alliance. Ils ſignerent ſans lui

lui le Traité de Seville, & s'obligerent d'aider le Roi d'Eſpagne à introduire D. Carlos en Italie, & de joindre leurs forces aux ſiennes pour cet effet. L'Empereur profita de la lenteur qu'ils apporterent à l'exécution, & envoya des troupes, qui rendirent l'Italie inacceſſible aux Alliés de l'Eſpagne. Le Duc de Parme étant mort ſur ces entrefaites, ſes troupes en prirent poſſeſſion, parce que la Ducheſſe étant enceinte, il étoit naturel d'attendre de quel ſexe ſeroit le fruit dont elle devoit accoucher. DE L'EMPIRE.

Dès l'an 1712 l'Empereur Charles VI ſe voyant parvenu à l'Empire, & Roi de Hongrie, de Bohême, de Naples, & comptant encore ſur quelques revolutions pour ne ſe point déſiſter de la Monarchie d'Eſpagne, dont il conſervoit toujours tous les titres, avoit pris des précautions pour regler la ſucceſſion de tant d'Etats, au cas que Dieu le retirât ſans poſterité. La naiſſance de l'Archiduc rendit inutiles ces précautions priſes pour l'ordre dans lequel les filles de Joſeph, ſon frere aîné, devoient être appellées ſans partage, à l'héritage total.

Ce Prince étant né & mort la même année, l'Empereur eut enſuite trois Archiducheſſes, ſavoir Marie Thereſe, née le 3 Mai 1717; Leonor Wilhelmine, ſeconde Archiducheſſe, née le 14 Septembre 1718, & enfin une troiſieme, née le 5 Avril 1724, & morte le 19 Avril 1730. Il ſtatua par une Loi perpétuelle & irrevocable qu'au défaut des mâles la ſucceſſion entiere paſſeroit aux Archiducheſſes ſes filles en premier lieu, aux Archiducheſſes ſes nièces, filles de ſon frere Joſeph, en ſecond lieu, aux Archiducheſſes, ſes ſœurs, en troiſieme lieu, & enfin à tous les héritiers deſcendans de l'un & de l'autre ſexe; voulant qu'en tous cas elles gar-

DE L'EMPIRE.

daſſent entre elles l'ordre de ſucceſſion lineale ſelon le rang de primogeniture.

Pour mieux affermir cette ordonnance, que l'on appella PRAGMATIQUE SANCTION, on obligea enſuite les deux Archiducheſſes Joſephines à renoncer à toutes leurs prétenſions conformément à cet établiſſement, & elles ne furent données l'une au Prince Royal de Pologne & Electoral de Saxe, & l'autre au Prince Electoral de Baviere, tous deux Electeurs aujourdhui, qu'après avoir fait tous les ſermens qu'une défiante politique put ſuggerer.

Cet arrangement de l'Empereur fut applaudi par quelques Puiſſances. Quelques-unes croioient qu'il étoit important à la tranquilité de l'Europe que les biens de la maiſon d'Autriche demeuraſſent unis pour former un Etat capable de figurer dans une alliance contre les forces de la Maiſon de Bourbon en cas de beſoin. D'autres Puiſſances au contraire & ſur-tout divers Princes de l'Empire y voyoient le commencement d'une formidable Maiſon qui opprimeroit avec le temps la liberté de l'Empire & de toute l'Europe entiere. Les Branches de la Maiſon de Bourbon, diſoient-ils, iront toujours en s'écartant de plus en plus l'une de l'autre, au-lieu que tous les Etats Autrichiens réunis ſur une ſeule perſonne groſſiront perpétuellement par les alliances. Les mariages peuvent y apporter de nouveaux Etats, & jamais partage n'en peut détacher aucun. Entre autres inconveniens de cette diſpoſition on remarquoit qu'une héritiere de cette Maiſon venant à y joindre les Etats de ſon mari, & à n'avoir qu'une fille qui porteroit à un mari d'une autre famille la ſucceſſion Autrichienne avec l'héritage paternel y ajouteroit encore les biens de cette Maiſon, & qu'il arriveroit que la ſucceſſion groſſiſſant à chaque genera-

neration par l'acceſſion des Etats du Prince que chaque Princeſſe héritiere du tout épouſeroit, & devant paſſer ſans aucune alienation ni partage de fille en fille, au bout du compte cet héritage engloutiroit tous les Etats des Maiſons où ces Princeſſes ſeroient entrées. Malgré ces difficultés l'Empire agréa la Pragmatique, après que l'Empereur eut déclaré qu'il ne prétendoit point que ce fût au préjudice des droits d'un tiers. L'Eſpagne en avoit promis la garantie dans le Traité de Vienne 1725, & les Provinces-Unies la promirent dans le Traité de Vienne du mois de Mars 1731, par lequel elles engagerent l'Empereur à conſentir au changement que le Traité de Seville avoit fait au Traité de Londres 1718, ſavoir qu'au-lieu de Suiſſes pour aſſurer la ſucceſſion de l'Infant Don Carlos en Italie, on y mettroit des Eſpagnols. J'ai marqué dans l'article d'Eſpagne les difficultés que la Cour de Vienne fit pour retarder l'introduction de l'Infant Duc, & pour lui reſſerrer la jouïſſance à des bornes très étroites. L'Eſpagne perdoit patience, & menaçoit d'éclater. L'Angleterre négocioit toujours, & l'Empereur ne lâchoit rien de ſes prétenſions qu'avec une grande lenteur, & des obſtacles infinis. L'Empereur s'attendoit bien que l'Eſpagne ſe piqueroit à la fin, & qu'elle ſeroit ſoutenue par la France; mais il négocioit avec la Cour de Sardaigne, pour des difficultés qui regardoient l'inexecution des ceſſions anterieures, & on ſe croyoit aſſuré que cette Cour embraſſeroit le parti de l'Empereur, & fermeroit l'Italie aux François & aux Eſpagnols, dès qu'on lui accorderoit les points qu'on lui vouloit faire acheter à ce prix-là. On comptoit encore ſur les Puiſſances maritimes, & ſur-tout l'Empire. La mort du Roi de Pologne donna lieu à une guerre, où Charles VI n'eut pas tous les alliés dont il s'étoit flatté.

DE L'EMPIRE.

DE L'EMPIRE.

Quelque temps avant la mort d'Auguſte, ce Prince qui ne s'accommodoit point des arrangemens de la Pragmatique Sanction, s'étoit fort refroidi pour la Cour de Vienne: en échange il avoit envoyé à Paris & à Munich des Miniſtres qui y négocioient, mais rien ne tranſpiroit de l'objet de leurs conferences. La Cour de Vienne s'appercevoit aiſément de la bonne harmonie des trois Cours; mais le myſtere lui étoit ſuſpect, & elle ne douta point qu'un interêt commun aux Cours de Saxe & de Baviere ne les réunît contre la Pragmatique que la France avoit refuſé de garantir.

D'un autre côté Auguſte n'auroit pas été fâché de rendre la couronne de Pologne héréditaire dans ſa Maiſon, du moins les Polonois crurent entrevoir que ce pouvoit être ſon deſſein, & le traverſerent dans toutes les dernieres Dietes qu'il convoqua. Le Primat s'adreſſa à l'Empereur d'Allemagne, & à l'Imperatrice de Ruſſie, pour appuyer la Liberté qu'il croyoit en danger. L'Empereur charmé d'avoir ce prétexte pour faire ſentir à Auguſte des marques de ſon mécontentement, fit marcher un corps de troupes vers la Sileſie, & l'Imperatrice de Ruſſie fit tenir prête une armée pour marcher au ſecours de la Republique. Il s'agiſſoit alors en Pologne d'empêcher le Prince Royal de ſuccéder. Sur ces entrefaites le trône devint vacant. La Cour de Vienne trouva dans le fils des diſpoſitions réelles à retablir l'ancienne harmonie. Le Jeune Electeur entra dans les vues de l'Empereur pour ſa ſucceſſion, & rompit les négociations qui ſe traitoient avec la France. Cela changea tous les principes. Il ne fut plus queſtion que de mettre ce même Prince ſur le trône de ſon pere. Staniſlas qui en avoit eu une poſſeſſion aſſez courte, étoit revenu, & ſes amis

amis l'avoient fait élire de nouveau. D'autres Polonois appuyés par une armée Ruſſienne élurent Auguſte III, Electeur de Saxe, & fils du feu Roi. DE L'EMPIRE.

L'Empereur s'étoit comporté dans cette affaire avec une animoſité très marquée contre la France. J'ai déja dit qu'il comptoit ſur le concours de quelques alliés qui ne jugerent point à propos d'épouſer cette querelle. Les Provinces-Unies l'avertirent avant que la guerre fût commencée qu'elles n'y prendroient aucune part, & elles tâcherent de l'en détourner. Ce bon office fut rendu inutile par l'eſperance que donnoit le Miniſtere Britannique d'y entrainer tôt ou tard la Republique. L'Empereur y fut trompé. La Republique fit avec la France un traité de neutralité qui fut exactement obſervé, & la tranquilité fut maintenue dans les Païs-Bas. L'Angleterre n'ôſa ſeule ſe mettre à la brêche contre la France & l'Eſpagne, & d'ailleurs elle avoit elle-même avec cette derniere Couronne des Interêts à décider, & il ne lui convenoit pas de rompre avec elle pendant qu'elle la voyoit ſi intimement unie avec la France. Dans l'Empire le Roi de Pruſſe ſe contenta de donner ſon contingent. L'Electeur de Baviere demeura dans une neutralité armée, & s'étoit mis en poſture de n'être point forcé à prendre plus de part qu'il ne voudroit à cette guerre. L'Electeur Palatin ſe diſpenſa de rien fournir ſur ce que ſon païs ſouffroit déja aſſez du voiſinage des deux armées. En Italie le Roi de Sardaigne fit cauſe commune avec la France contre l'Empereur, & contribua de ſa perſonne & de ſes troupes à la perte que l'Empereur fit en peu de temps du Milanez.

L'Italie étoit entierement perdue pour l'Empereur, lorsqu'un changement de principes por-

DE L'EMPIRE.

ta la France à s'accommoder avec lui par des préliminaires du mois d'Octobre 1735. Ces articles qui terminerent la guerre rendirent à la Maiſon d'Autriche le Mantouan & le Milanez, à la reſerve de deux Cantons, qui furent cedés au Roi de Sardaigne, comme on a pu voir dans les volumes précedens aux articles d'Eſpagne, de France, & de Sardaigne.

Charles ne ſortit de cette guerre que pour entrer dans une autre qui lui couta cher. Il étoit étroitement uni avec la Czarine. Cette Princeſſe avoit fait porter à la Cour de Conſtantinople des plaintes à l'occaſion de quelques infractions de la paix par les Tartares. Elle en demandoit ſatisfaction. L'Empereur ſe joignit à elle par une eſpece de médiation d'abord; mais il déclara enſuite que ſi les Turcs ne donnoient pas à la Ruſſie la ſatisfaction qu'elle demandoit, il ſeroit obligé de joindre ſes armes aux ſiennes pour l'obtenir. Les Turcs ne négligerent rien pour empêcher l'Empereur de prendre en main la querelle de la Ruſſie. Ils allerent juſqu'à lui dire que s'il avoit des Traités qui l'obligeaſſent à donner des troupes auxiliaires à la Ruſſie, il pouvoit le faire ſans rompre pour cela entierement. Ils repréſenterent que ſi l'Empereur étoit allié de la Ruſſie, il ne l'étoit pas moins de la porte. Les mauvais conſeils qui avoient entrainé Charles dans la guerre pour la ſucceſſion de Pologne, de laquelle il étoit ſorti plus heureuſement qu'il n'avoit lieu de l'eſperer, le précipiterent dans cette guerre contre le Turc, quelque effort que fiſſent des Puiſſances affectionnées pour l'en diſſuader.

Le Miniſtere Imperial voyoit que la France ne desarmoit point, il jugea qu'il ne convenoit pas encore de desarmer. L'Italie étoit fourragée par les nombreuſes armées qui y avoient paſſé

passé près de trois ans. La Bohême & la plupart des Provinces héréditaires étoient épuisées par les subsides qu'elles avoient fournis. On s'imagina qu'une rupture avec les Turcs donneroit un moyen de faire subsister les troupes de l'Empereur en païs ennemi, & qu'elles feroient peut-être des conquêtes qui le dédommageroient des deux Royaumes de Naples & de Sicile qu'il avoit cedés à l'Infant Duc. L'évenement n'y répondit point. Ses troupes entrerent en campagne dans un état florissant. Les fatigues, les maladies, le manque de vivres, les diverses rencontres avec les Turcs en firent perir une bonne partie; on en rejetta la faute sur les Generaux, on leur fit un crime des mauvais succès. Les Turcs acquirent une superiorité que les Impériaux ne purent reprendre. Belgrade assiegé & réduite aux extrémités mirent dans la nécessité de faire la paix. Les négociateurs furent desavoués & recherchés, pour avoir conclu une paix peu avantageuse à la verité; mais devenue néceſſaire par les malheureux succès, & cependant le Traité de paix qu'ils avoient conclu subsista. DE L'EMPIRE.

La France fut fidele à ses engagemens envers l'Empereur, & eut beaucoup de part par ses bons offices au rétablissement de la paix. La Rupture qui survint entre l'Angleterre & l'Espagne, donna lieu à des offres que fit la Grande Bretagne pour engager l'Empereur à reprendre l'ancien Systême selon lequel la Maison d'Autriche avec ses anciens Alliés étoit toujours prête à se liguer contre la France. L'Angleterre lui faisoit voir en perspective la restitution des Royaumes de Naples, dont elle devoit favoriser la conquête. Dans cet esprit elle avoit éludé le Traité de neutralité que le Roi des deux Siciles lui proposoit durant la guerre contre

DE L'EMPIRE.

contre l'Eſpagne; & le Miniſtere de Londres ne deſeſperoit pas d'y réuſſir; mais la mort de l'Empereur arrivée le 20 Octobre 1740 renverſa ce plan.

L'Archiducheſſe ſa fille ſe trouva tout à coup attaquée par le Roi de Pruſſe, qui entra à main armée en Sileſie, & réclama des biens qu'il prétendoit avoir été injuſtement ravis à ſes Ancêtres. On conteſta à l'Archiducheſſe, fille aînée & héritiere univerſelle, ſelon la Pragmatique Sanction, l'uſage de la voix de Bohême.

Elle avoit épouſé le Duc de Lorraine, devenu Grand Duc de Toſcane, après les Préliminaires de Vienne. Envain elle l'appella à la corregence de ſes Etats; les obſtacles ſe multiplierent. L'Electeur de Baviere d'une part, & le Roi d'Eſpagne de l'autre lui diſputerent la ſucceſſion ſur laquelle ils prétendoient avoir des droits auxquels la Pragmatique Sanction n'avoit pu déroger. L'Allemagne ſe trouva dans une agitation violente, & cet état critique fit differer l'Election du nouvel Empereur.

Qualités de la Nation Allemande.

Si l'on conſidere la Nation Allemande, on verra que de tout temps elle a été très belliqueuſe, & que l'Allemagne a toujours été une ſource inépuiſable de Soldats: car c'eſt un païs où l'on peut toujours lever beaucoup de monde pour de l'argent. Quand les Allemands ſont une fois bien diſciplinés, ils ſont non ſeulement bons ſoldats dans les premieres attaques, mais auſſi très propres à ſouffrir longtemps les fatigues & les incommodités de la guerre. Il n'y a point de Nation, parmi laquelle on puiſſe trouver tant de gens prêts à vendre leur ſang aux étrangers; ni de païs dans l'Europe où l'on puiſſe mettre ſur pied de plus grandes Armées, tant en Infanterie, qu'en Cavalerie.

Les Allemands ont aſſez de diſpoſition au négo-

88a

6.9.461

CARTE GENERALE DI

goce, & à toutes sortes de métiers, en quoi ils sont fort adroits. On remarque, que non seulement les habitans des Villes, mais aussi ceux de la campagne & les païsans font apprendre quelque quelque métier à leurs enfans, pour peu qu'ils ayent de moyens: quoiqu'il y en ait plusieurs d'entre eux à qui le son du tambour & le bruit des armes fait abandonner leur travail. Outre cela, les Allemands sont ordinairement francs & éloignés de la tromperie, & ils se glorifient fort de leur ancienne fidelité. Enfin, ils ne se portent pas facilement à la sédition & au tumulte; mais ils se tiennent volontiers à la forme de Gouvernement à laquelle ils sont accoutumés. DE L'EMPIRE.

L'Allemagne est bornée à l'Orient par les Royaumes de Pologne & de Hongrie; du côté du Midi, par l'Italie; à l'Occident, par la France & la Hollande; & au Septentrion, par l'Océan & la Mer Baltique. Situation de l'Allemagne.

Bien que l'Empire d'Allemagne ne possede rien au dehors, à moins qu'on ne voulut y comprendre la Hongrie, qui appartient à la Maison d'Autriche, il est néanmoins d'une très grande étendue, & rempli de grandes & petites Villes, de Bourgs & de Villages. Son étendue.

Le terroir est généralement assez fertile; & il y a fort peu d'endroits qui ne produisent toutes les choses nécessaires à la vie, & toutes sortes de vivres s'y trouvent en abondance. La nature de son terroir.

L'Allemagne est encore un païs abondant en mineraux, & particulierement en mines d'argent, de cuivre, d'étain, de plomb, de fer, de vif-argent, &c. Ses Mines.

On y trouve aussi plusieurs sources d'eau salée, dont on fait du sel; & les grandes rivieres, dont le païs est arrosé, (telles que sont le Rhin, le Danube, l'Elbe, le Weser, l'Oder, le Mein, la Moselle, la Drave, l'Inn, le Salz, le Lech, le Neker, & plusieurs autres), Ses sources d'eau salée & ses rivieres.

le

DE L'EMPIRE.

le rendent très propre pour tranſporter des marchandiſes d'un lieu à un autre.

Ses Denrées.

Outre le fer & toutes ſortes d'inſtrumens qu'on en fait, l'Allemagne fournit encore du plomb, du vif-argent, du vin, du bled, de la biere, de la laine, de gros draps, toutes ſortes de toiles & d'étoffes de laine, des chevaux, des moutons, & choſes ſemblables. C'eſt pourquoi, ſi les Allemands s'appliquoient eux-mêmes aux ouvrages de manufactures, que les étrangers apportent en Allemagne, ou bien qu'ils ſe contentaſſent de celles qui ſont travaillées dans leur païs, les marchandiſes qui en ſortent ſurpaſſeroient de beaucoup le nombre de celles qu'on y apporte d'ailleurs; & ainſi l'Allemagne deviendroit néceſſairement riche, particulierement à cauſe de la grande quantité d'argent que l'on y tire des mines.

Son Gouvernement.

Pour ce qui regarde la forme de ſon Gouvernement, il faut conſiderer, que ce n'eſt pas un Etat où il n'y ait qu'un ſeul Souverain, lequel puiſſe diſpoſer de toutes les forces de l'Empire, & ſelon la volonté duquel tous les Membres ſoient obligés de ſe regler. La puiſſance & l'autorité des Souverains n'y ſont pas limitées non plus, comme dans quelques autres Royaumes de l'Europe, où les Rois ne peuvent pas exercer certains actes qui dépendent de la Souveraineté, ſans le conſentement des Etats du païs. Mais il ſe trouve en Allemagne une forme de Gouvernement toute particuliere, & qui eſt differente de celle des autres païs; on en trouveroit pourtant des exemples, & anciennement la France étoit à peu près conſtituée de la même maniere.

Qu'eſt-ce que le titre de Roi des Romains.

L'Allemagne a un Chef, qui porte le titre d'EMPEREUR ROMAIN: ce qui, à proprement parler, ne déſigne autre choſe que la Souveraineté ſur la Ville de Rome, & la protection de ſon Egliſe & du Patrimoine qui en dépend.

Ce

Ce fut Othon I qui attacha cette Dignité au Royaume d'Allemagne; bien que depuis longtemps les Papes en ayent ôté la réalité aux Empereurs, & qu'ils ne leur en ayent laiſſé que le nom. D'ailleurs, les Membres de l'Empire, qui poſſedent de grandes Provinces, ont une telle Souveraineté ſur leurs Terres & ſur leurs Sujets, que quoiqu'ils ſoient liés à l'Empereur & à l'Empire, en qualité de Vaſſaux, on ne les doit pas néanmoins regarder proprement comme des Sujets, mais comme des Citoyens conſiderables dans une Republique.

DE L'EMPIRE. Quel Empereur ſe l'attribua le premier.

Les Etats de l'Empire ont ſur leurs Terres une véritable Souveraineté, en vertu de laquelle ils ont une juriſdiction abſolue ſur la vie de leurs Sujets, le pouvoir de donner des Loix & de faire des Reglemens dans les affaires Eccléſiaſtiques, (le dernier ne ſe doit entendre que des Proteſtans en particulier), de prendre pour eux tous les revenus de leurs Terres, de faire alliance entre eux & avec des Etats étrangers, pourvu que cela ne choque ni l'Empereur, ni l'Empire; de bâtir des Fortereſſes, d'avoir leurs troupes particulieres & toutes les choſes néceſſaires pour faire la guerre; & enfin, le droit de battre monnoye, &c.

Autorité des Etats d'Allemagne.

Mais bien que l'autorité des Etats d'Allemagne empêche que l'Empereur ne ſoit Souverain abſolu dans l'Empire, entant qu'il eſt diſtingué de ſes païs héréditaires; cependant, on a remarqué que ſelon le plus ou le moins de crédit que les Empereurs ont eu en leur particulier, les Etats d'Allemagne on été obligés à proportion de ſuivre leurs volontés. D'ailleurs, on peut auſſi reconnoitre que le pouvoir des Etats de l'Empire (excepté ce qui eſt expreſſément contenu dans la Bulle d'or touchant la Dignité Electorale), a été plutôt fondé ſur la coutume an-

Puiſſance de l'Empereur.

DE L'EMPIRE.

ancienne & la tradition, que ſur des privileges & des Conſtitutions formelles; juſqu'à ce qu'enfin leur autorité & leur juriſdiction ayent été clairement & préciſément confirmées par la Paix de Weſtphalie.

Défauts que l'on remarque dans la forme du Gouvernement.

Cependant, quoique l'Allemagne ſoit aſſez puiſſante en elle-même pour donner de la terreur à tous ſes voiſins, ſi ſes forces étoient bien unies, & qu'elles fuſſent employées à propos; on remarque néanmoins, que ce grand Corps eſt ſujet à de grandes infirmités, qui l'affoibliſſent extrêmement. On peut compter pour une des principales, la forme irréguliere de ſon Gouvernement, qui n'eſt pas proprement une Monarchie, ni un Corps compoſé de pluſieurs Alliés, mais qui participe de l'un & de l'autre; puiſque l'Empereur n'a pas une Souveraineté abſolue ſur l'Allemagne en général, & que chacun des Etats de l'Empire en particulier ne l'a pas non plus ſur ſes propres terres. Le premier néanmoins eſt quelque choſe de plus qu'un ſimple Directeur; & les autres ſont davantage que des Sujets, ou des Citoyens conſiderables.

L'Italie & le Royaume d'Arles pourquoi abandonnés.

Ainſi, il ſemble que ce furent là les principales raiſons qui obligerent enfin les Empereurs d'abandonner l'Italie & le Royaume d'Arles, puiſque les puiſſans Princes de l'Empire & les Evêques, animés ſouvent par les Papes, leur donnoient tant d'occupation, que tout ce qu'ils pouvoient faire étoit de ſe maintenir en Allemagne, ſans ſe mettre en peine des Païs éloignés. Cependant, nous ne liſons point dans l'Hiſtoire qu'aucun des anciens Empereurs ait entrepris d'opprimer les Princes de l'Empire, & de ſe rendre maitre abſolu de toute l'Allemagne.

L'Interêt des Princes par rapport à l'élection des Empereurs.

Ce furent les Eſpagnols, ou, comme d'autres prétendent, Nicolas Perrenot de Granvelle, qui ſuggera le premier à Charlequint cette am-

ambition ſi préjudiciable à l'Allemagne. Les Electeurs avoient tout autant de raiſon d'exclurre Charlequint, que François I, Roi de France : puiſque le ſens-commun nous apprend, qu'une Nation qui a un choix libre, ne doit pas élire pour ſon Chef quelqu'un qui aura un Etat héréditaire fort conſiderable, auquel il prendra plus d'interêt qu'à un Royaume électif. Car il eſt évident, ou qu'il négligera les interêts de ſon Etat électif ; ou qu'il les fera ſervir à l'avantage de ſon Royaume héréditaire, & employera les forces de l'un pour rendre l'autre plus puiſſant; ou bien qu'il cherchera les moyens de réduire entierement le Royaume électif, & de l'annexer enſuite à ſon Etat héréditaire. DE L'EMPIRE.

L'Allemagne éprouva ces trois inconvéniens, durant le regne de Charlequint ; car premierement, il n'y ſéjournoit preſque jamais, & n'y venoit qu'en voyageant. Jamais il ne prit le véritable interêt de l'Empire, pour la régle de ſes deſſeins ; bien loin de cela, il n'avoit point d'autres vues que l'aggrandiſſement particulier de ſa Maiſon. Et enfin, il tâcha, ſous prétexte de Religion, d'opprimer la liberté des Membres de l'Empire. Au contraire, ſi l'Allemagne avoit eu alors un Empereur qui n'eût rien poſſedé, ou très peu, hors de l'Empire, les véritables interêts de l'Allemagne lui auroient appris qu'il ne devoit jamais s'attacher à aucune de ces deux Nations puiſſantes & belliqueuſes, les François & les Eſpagnols; mais il ſe ſeroit rendu l'arbitre entre ces deux Couronnes, en les laiſſant toutes deux embaraſſées dans des guerres continuelles. Après quoi il auroit aſſiſté tantôt l'une, & tantôt l'autre, ſelon que la néceſſité l'auroit requis, afin de tenir toujours la balance égale entre elles. Il eût empêché que l'une ne fît plier l'autre ſous le joug. Maximes de Charlequint.

de

DE L'EMPIRE.

de ſa domination, & qu'elle ne remportât quelque avantage conſiderable, qui pût préjudicier aux interêts de l'Allemagne. Il y a bien de la difference de ſe mêler dans les differends de deux partis en qualité d'arbitre, ou de s'attacher néceſſairement à l'un des deux: car dans le premier, je puis ne m'engager qu'auſſi avant que bon me ſemble, & bien prendre garde qu'il ne m'en arrive aucun mal: mais dans le ſecond, je ſouffrirois toujours du préjudice, quelque train que priſſent les affaires; ou du moins, un autre remporteroit le fruit de mes peines.

Garantie du Cercle de Bourgogne.

Pour colorer des ſuites ſi préjudiciables à l'Allemagne, Charlequint fit tant auprés des Etats de l'Empire aſſemblés à la Diete qui ſe tint à Augsbourg l'an 1648, dans le temps que les Proteſtans avoient été opprimés, & qu'il n'y avoit perſonne qui oſât le contredire; il fit, dis-je, enſorte qu'il les perſuada de prendre ſur eux la garantie du Cercle de Bourgogne. Ainſi l'Allemagne fut forcée de s'engager dans toutes les guerres que l'Eſpagne pourroit avoir avec la France, & d'aider les Eſpagnols de ſon bien & de ſon ſang pour défendre les Païs-Bas. J'avoue qu'il ne ſeroit pas avantageux à l'Allemagne que les François vinſſent à ſe rendre maitres des Païs-Bas Eſpagnols: mais cependant, il n'eſt pas néceſſaire que les Princes d'Allemagne ſe ruïnent pour cet effet; puiſqu'il y en a d'autres plus capables de débourſer, & qui ont encore bien plus d'interêts à la conſervation de ces Provinces, que les Etats de l'Empire.

Ce fut encore en ſuivant les maximes de l'Eſpagne, que Charlequint s'oppoſa aux progrès de la Religion Proteſtante en Allemagne. Car (ſans parler de la fauſſeté de la Religion Romaine), je ne puis concevoir par quel motif un Em-

Empereur, qui ſe doit propoſer pour but la proſperité de l'Allemagne, voudroit s'oppoſer au penchant & à l'inclination de la Nation toute entiere; au-lieu de ſe ſervir plutôt d'une occaſion favorable pour s'affranchir de la tyrannie des Papes, qui ont foulé aux pieds la Majeſté de l'Empire depuis pluſieurs ſiecles, & pour augmenter ſes revenus & ceux de l'Allemagne des bien ſuperflus des Eccléſiaſtiques, ou du moins accorder aux Evêques la liberté de ſe marier, ſans quitter néanmoins leurs Bénéfices. Car il eſt certain, que ſi l'Empereur avoit voulu donner la main à toutes ces choſes, la Reformation auroit produit les mêmes effets en Allemagne, qu'en Suede, en Angleterre, & en Dannemarc. DE L'EMPIRE.

Ces maximes de l'Eſpagne, qui avoient ceſſé quelque temps après la mort de Charlequint, furent remiſes en pratiques ſous Ferdinand II, avec plus de chaleur qu'auparavant. Ce qui, outre une infinité de malheurs, fut cauſe que les Etats de l'Empire, pour maintenir leur liberté, furent obligés de ſe lier avec des Puiſſances étrangeres. Mais, bien que par une ſemblable conduite ils ayent en effet conſervé cette liberté; il auroit cependant été beaucoup plus avantageux à l'Allemagne de n'avoir jamais eu de ſemblables Alliés, qui ſavent très bien profiter de ces diviſions. Maximes de Ferdinand II.

Si l'on ſuppoſe qu'il y ait encore en Allemagne quelques reſtes du levain d'Eſpagne, on peut bien juger quelle jalouſie & quelles défiances règnent entre les Membres de l'Empire, & combien leurs avis ſont oppoſés les uns aux autres. Si l'Empereur & les Princes d'Allemagne agiſſoient tous de concert, on pourroit trouver des expédiens pour obvier à ces malheurs & à pluſieurs autres; il y a néanmoins quantité de fâcheux inconvéniens & de grandes dif- Difficultés qui empêchent l'union des Membres de l'Empire.

DE L'EMPIRE.

difficultés entre les Membres mêmes, qui pourroient empêcher, ou du moins rendre très difficile l'exécution des deſſeins qui ſeroient utiles au bien public.

La difference des Religions.

La premiere difficulté qui ſe préſente d'abord, eſt la diverſité de Religion qui ſe trouve entre les Catholiques & les Proteſtans, laquelle conſiſte non ſeulement dans les opinions differentes qu'on a ſur des articles de Foi, mais auſſi dans des interêts temporels.

Les Catholiques voudroient bien rentrer dans les biens, dont on les a dépoſſedés, & que les Proteſtans veulent retenir dans l'état où ils ſont. C'eſt ce qui a fait quelquefois que les Catholiques-Romains ont eu plutôt en vue l'interêt & la paſſion du Clergé, que la liberté commune. Peut-être même que ſi l'Allemagne venoit à être vigoureuſement attaquée par quelque puiſſant ennemi, les Catholiques ne s'oppoſeroient pas fort au joug qu'on leur voudroit impoſer, & qu'ils ſe laiſſeroient volontiers crever un œil, afin que les Proteſtans perdiſſent tous les deux.

Diverſité entre les Proteſtans.

D'ailleurs les Proteſtans mêmes, qui ont des opinions differentes ſur quelques articles de Foi, ſont partagés entre eux; de ſorte que les Prédicateurs s'étant fort échauffés ſur les points controverſés, ont pouſſé les choſes ſi loin, que les deux Partis ſe ſont vus à deux doigts de leur ruïne.

Le grand nombre des Etats de l'Empire.

Le grand nombre des Membres dont l'Empire eſt compoſé, eſt auſſi un grand obſtacle à leur bonheur; puiſqu'il eſt bien difficile qu'entre tant de perſonnes, il ne s'en trouve quelqu'une qui, par ignorance ou par opiniâtreté, ne s'écarte de l'interêt commun; ou qui, étant ſéduite par d'autres, ne s'engage dans quelque mauvaiſe entrepriſe: car ce ſeroit en effet

fet comme une eſpece de miracle, ſi l'on pouvoir réunir tant de têtes differentes dans les mêmes ſentimens. DE L'EMPIRE.

Outre cela, les Membres de l'Empire ſont fort inégaux entre eux. Quelques-uns des plus puiſſans tâchent à dominer en Souverains, & voulant tout regler ſelon leurs interêts particuliers, travaillent bien plus à leur aggrandiſſement, qu'à la liberté commune, & ne font aucune difficulté de ruïner entierement les autres Etats d'Allemagne, qui leur ſont inferieurs. D'un autre côté, ces derniers ne trouvant point de ſûreté dans les Loix, ſongent bien plus à leur propre conſervation, qu'à l'avantage du public, & s'imaginent enfin qu'il leur eſt indifferent par qui ils ſoient opprimés. L'inégalité de ſes Membres.

Je ne parlerai point ici de la jalouſie qui regne entre les trois Colleges de l'Empire, ni des démêlés particuliers qu'il y a entre la plupart des Membres. Mais je ſouhaiterois pouvoir trouver auſſi facilement un remede qui pût être mis en pratique pour la guériſon de tous ces maux, que j'en pourrois faire le dénombrement & en démontrer les funeſtes effets. Leur jalouſie.

Entre les Etats voiſins de l'Empire, nous conſidererons premierement la Turquie, qui confine à la Stirie, à la Croatie, & à la Hongrie: & bien-que ces deux dernieres contrées n'appartiennent pas proprement à l'Allemagne, comme elles ſont ſous la domination de la Maiſon d'Autriche, & qu'elles lui ſervent de rempart, l'Empire eſt fort intereſſé à leur conſervation. Interêts de l'Empire à l'égard de ſes voiſins.

Quoique le Turc tire beaucoup plus de revenus de ſon vaſte Empire, & qu'il puiſſe facilement mettre en campagne des Armées plus nombreuſes que l'Allemagne, il ne doit pas cependant être fort redoutable à l'Empire. Car pre- Du Turc.

DE L'EMPIRE. mierement, le Grand-Seigneur ne peut porter la guerre en Hongrie qu'avec beaucoup de fraix & de difficultés; à cauſe que ſes troupes, qu'il fait venir de l'Aſie, & toutes les munitions néceſſaires, ne peuvent y être tranſportées qu'avec de grandes incommodités. D'ailleurs les Turcs n'y ſauroient faire ſubſiſter leurs Armées pendant l'hiver, tant à cauſe du froid auquel ils ne ſont pas endurcis, qu'à cauſe de la miſere & de la pauvreté des Provinces voiſines. Le Turc même doit être dans une appréhenſion continuelle, lorſqu'il employe la plus grande partie de ſes troupes en Hongrie; de peur que du côté de l'Orient les Perſans ne faſſent quelque invaſion, ou que les Baſſas ne viennent à ſe ſoulever. Une Armée Impériale, en bon ordre & bien entretenue, ne s'allarmeroit guere de l'approche d'une Armée Ottomane, & ſi les Allemans vouloient agir de concert, ils feroient bientôt perdre au Turc, l'envie de les venir attaquer.

De l'Italie. L'Italie ne peut pas entrer en comparaiſon avec l'Allemagne, ni en puiſſance, ni en nombre d'hommes, outre qu'elle eſt diviſée en pluſieurs Etats differens, de ſorte que les Italiens n'ont ni le pouvoir ni la volonté d'attaquer les Puiſſances étrangeres; bien moins encore un ſi puiſſant Empire, qui eſt maitre de tous les paſſages de l'Italie, & qui pourroit bien encore faire revivre un jour les prétenſions qu'il a ſur cette contrée.

Des Suiſſes. Les Suiſſes ſont de bons voiſins pour l'Allemagne; car ils ne cherchent point à y faire des invaſions: outre qu'ils n'ont point de forces ſuffiſantes pour cela, & qu'ils ſont très mal pourvus de Cavalerie.

De la Pologne. La puiſſance de la Pologne n'eſt pas non plus comparable à celle de l'Allemagne; car, quand même

même les Polonois pourroient mettre en campagne un grand nombre de Cavalerie, ils ne pourroient néanmoins remporter aucun avantage sur la Cavalerie Allemande, qui est meilleure que la leur. Leurs Fantassins n'entrent pas en comparaison avec l'Infanterie Allemande, & ne sont pas fort propres pour assieger des Places. D'ailleurs, si les Polonois s'avisoient de se lier avec une Puissance étrangere, & de faire diversion par derriere, les Allemands pourroient aisément leur rendre la pareille, puisque leurs frontieres sont ouvertes, & qu'ils n'y ont guere de Places fortes qui soient capables d'arrêter un puissant ennemi; au-lieu que les Polonois trouveroient en Allemagne une forte résistance. En une telle occasion, on leur pourroit susciter des affaires du côté de la Russie: bien-que néanmoins ces Nations ne se portent pas facilement à des guerres offensives. L'Allemagne au reste a grand interêt de veiller à la conservation de la Pologne, & de ne pas souffrir qu'elle devienne la proye du Turc, ni de quelque autre Puissance. Car ces deux Etats étant bien unis ensemble, & agissant de concert, se peuvent rendre mutuellemen des services considerables, & attaquer les Ottomans avec un grand avantage. DE L'EMPIRE.

L'Allemagne n'a rien à craindre de la part du Dannemarc; particulierement à cause que les troupes les plus considerables que ce Roi ait par terre sont tirées de l'Allemagne, & qu'ainsi on pourroit dissiper ses Armées en rappellant seulement les Allemands qui sont à son service, en cas qu'il voulût entreprendre quelque chose contre l'Empire. Il n'y a pas non plus d'apparence que l'Allemagne, & particulierement les Cercles de la haute & de la basse Saxe, s'oublient jusques à ce point, que de souffrir que les Danois se rendent maitres de Hambourg & de Lubeck. DU DANNEMARC.

DE L'EMPIRE.

De l'Angleterre.

L'Angleterre ne peut faire d'autre mal en Allemagne, ſi ce n'eſt qu'elle peut troubler la navigation de ceux de Hambourg. Mais il ſemble qu'il eſt bien plus avantageux aux Anglois de continuer paiſiblement leur commerce avec eux. D'ailleurs, l'Allemagne peut rendre par terre des ſervices à l'Angleterre contre la Hollande, quand les deux Nations ſont en guerre, & qu'elles ſe battent ſur mer.

De la Hollande.

Les Hollandois n'ont pas le pouvoir, ni la volonté de faire la guerre à l'Empire. Car ſi on rappelloit les Allemands qui ſont à leur ſervice, le reſte de leurs troupes ſeroit peu de choſe. D'ailleurs, la Hollande ne peut plus trouver ſon compte à faire des conquêtes par terre. Mais au contraire, il eſt de l'interêt de cette République de ſe conſerver l'amitié des Allemands, afin d'en pouvoir tirer du ſecours, en cas qu'elle fût engagée dans des guerres avec ſes voiſins *.

De l'Eſpagne.

L'Allemagne n'a rien à craindre non plus du côté de l'Eſpagne, lorſque le Chef & les Membres de l'Empire ſont dans une parfaite union. Il eſt vrai néanmoins, que ſi les Eſpagnols ſe liguoient avec l'Empereur contre les Etats d'Allemagne, ils pourroient bien faire quelque entrepriſe par le moyen de leur argent. Mais dans une telle occaſion, il s'en trouveroit indubitablement qui s'oppoſeroient à l'Eſpagne.

De la Suede.

La Suede en elle-même n'a pas des forces ſuffiſantes pour ſe rendre aucunement redoutable à tout le Corps de l'Allemagne. D'ailleurs, les Suedois ne cherchent point à faire de nouvelles conquêtes dans l'Empire; parce qu'elles leur ſeroient

* Le voiſinage des Hollandois, & des Païs-Bas Autrichiens, a mis un changement conſiderable dans les Interêts.

roient à charge, & qu'elles ne ſerviroient qu'à diviſer les forces de leur Etat. D'un autre côté, il eſt important à la Suede que les affaires de la Religion & du Gouvernement demeurent ſur le même pied où elles ont été miſes par la Paix de Weſtphalie, & que l'Allemagne toute entiere ne ſoit pas réduite ſous la puiſſance d'un ſeul. DE L'EMPIRE.

La France s'eſt rendue ſi puiſſante depuis quelque temps, qu'elle peut donner plus d'occupations à l'Empire qu'aucun autre de ſes voiſins. La bonne forme du Gouvernement de cet Etat lui donne de grands avantages ſur l'Allemagne. Le Roi y peut diſpoſer à ſa fantaiſie de tant de braves gens; &, maitre abſolu de ſes Finances, il les peut employer comme bon lui ſemble. Cependant, les forces de l'Allemagne ſont telles, que ſi elles étoient bien unies enſemble, la France ne lui ſeroit pas ſi redoutable. Car il eſt conſtant que l'Empire peut mettre ſur pied des Armées plus nombreuſes que la France, & remplacer plus longtemps les Soldats qu'on perd pendant la guerre. Outre que, toutes choſes égales, l'Infanterie Allemande ne doit guere ceder à celle de France. L'Allemagne pourroit bien trouver les moyens d'entretenir des Armées ſuffiſantes pour oppoſer aux François. Mais au reſte, en cas que ceux-ci vouluſſent faire quelque invaſion en Allemagne, il n'y a pas d'apparence que tout le reſte de l'Europe demeurât oiſif: & ſi l'Empire ſe trouvant diviſé, un des partis ſe joignoit à la France, ou bien que l'autre demeurât ſans rien faire, quand même les François envahiroient les parties les plus voiſines de l'Allemagne, cela n'empêcheroit pas pourtant que les ſuites ne leur fuſſent funeſtes. De la France.

CHAPITRE III.

DE LA

MAISON D'AUTRICHE.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Son Origine.

IL y a bien de la diverſité dans les ſentimens des Auteurs qui ont voulu nous donner une véritable Généalogie ds la Maiſon Archiducale d'AUTRICHE. Les plus habiles s'accordent néanmoins à trouver ſon origine dans *Archembaut, & dans ſon fils Leudeſie, l'un & l'autre Maires du Palais ſous les Rois de France Clovis II & Clotaire III.

Leur poſterité acquit de grands biens & des Terres conſiderables en Alſace & dans les Provinces voiſines. Entre leurs deſcendans, on trouve Wernier fils de Ratapon, qui prenoit dans ſes Titres celui de Comte de Habsburg. Ce fut un des plus dangereux ennemis qu'eût l'Empereur Henri IV. Cette inimitié n'a pas empêché les Ecrivains de ce temps-là de parler de lui avec éloge. Il eſt le fondateur du fameux Monaſtere de Mure. Parmi ſes deſcendans, ALBERT ſurnommé le Riche porta le titre de Landgrave d'Alſace; & après la mort du Comte Ulric de Lentzbourg, l'Empereur Frederic I lui donna Uthdorff & quelques autres Terres de la Comté de Baden. Il fortifia Waldshudt, qui n'étoit encore qu'un village, & en fit une Ville; après quoi il partit pour la Terre-Sainte, où il ſer-

RATAPON. WERNIER.

ALBERT le Riche.

* Mezerai l'appelle Erchinoald, d'autres Erchimboldus, d'autres Erchenboldus.

ſervit les Empereurs Frederic & Henri contre les Sarraſins. DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Après ſa mort, RODOLPHE ſon fils lui ſucceda, & obtint d'Othon IV Suckingen & Lauffenbourg, avec les Senéchauſſées d'Uri, de Suitz, & d'Underwald. Il ſe demit de ces dernieres, à la priere d'Henri fils de Frederic II & eut en échange la Comté de Rhinfeld. * Il laiſſa deux fils; ALBERT ſurnommé le Sage, & RODOLPHE. Le premier hérita le Landgraviat d'Alſace, & la plupart des biens ſitués dans l'Argaw, Contrée de la Suiſſe. L'autre eut en partage Lauffenbourg, & la Prévôté du Monaſtere de Seckingen. 1199. RODOLPHE. ALBERT le Sage.

De ce Rodolphe ſortit la Ligne de Lauffenbourg, qui ſe partagea enſuite en celles de Lauffenbourg & de Kybourg: l'une & l'autre s'éteignit dans le quinzieme ſiecle.

Revenons à Albert. Il gouverna ſon Païs, avec une ſageſſe qui lui gagna tous les cœurs, & rendit de grands ſervices à Frederic II en Italie. Il fit enſuite un voyage en Terre-Sainte, pour y ſervir dans l'Armée Chretienne contre les Turcs, & y mourut. RODOLPHE ſon fils jetta les premiers fondemens de cette grandeur prodigieuſe où ſa poſterité s'eſt élevée. La maniere dont il ſe tira de la guerre qu'il eut contre les Evêques de Strasbourg & de Bâle, contre les Seigneurs de Ratisbonne & quelques autres, lui acquit tant de reputation, que les trois Cantons d'Uri, Suitz, & Underwald ſe donnerent à lui, & le prirent pour le Conſervateur de leur Païs, de même que les Villes de Zurich & Frybourg dans le Briſgaw; & Ottocare Roi de Bohême lui confera la Dignité de Grand-maitre de ſon Hôtel. Il profita encore 1238. RODOLPHE.

* Ce Rodolphe mourut en 1232.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

core des trois Comtés de Kyburg, de Lentzburg, & de Baden, par la mort de ſon Couſin Hartman; & ſa femme lui apporta Ortenberg, & la Vallée d'Albrect en Alſace.

Il eſt élu Empereur.

1273.

Dans l'Interregne, qui avoit déja duré longtemps, les Electeurs de l'Empire ne pouvoient s'accorder ſur le choix de l'Empereur qu'ils devoient élire. L'état de l'Allemagne demandoit un Chef, d'un courage inébranlable, & d'une expérience conſommée dans le métier de la guerre. Wernier Electeur de Mayence propoſa enfin le Comte Rodolphe de Habsbourg. Ce nom réunit ſans peine tous les ſuffrages; & les Electeurs de Saxe & de Brandebourg convinrent de prendre chacun une des filles de Rodolphe en mariage. Ainſi ce Prince fut élevé à la Dignité Impériale, & en même temps fortifié par de puiſſantes alliances. Un bonheur ſi peu attendu ne pouvoit arriver à perſonne qui fût mieux le ſoutenir. Il y avoit quelque temps qu'Ottocare Roi de Bohême, dont nous avons déja parlé, profitant de l'extinction des deux Maiſons Souveraines de Suabe & d'Autriche, après la mort de Conradin & de Frederic, que Charles d'Anjou Roi de Naples avoit fait décapiter, s'étoit ſaiſi de ces deux Etats, qu'il prétendoit lui appartenir à cauſe de Marguerite d'Autriche ſa femme.

Il défait Ottocare.

Les troubles qui avoient agité l'Allemagne, n'avoient pas permis d'obliger ce Roi à en recevoir du moins l'Inveſtiture des Empereurs. Rodolphe fit plus que de l'y obliger; car il le contraignit de ſe démettre de la Suabe en faveur de Rodolphe ſon ſecond fils, & même de prendre l'Inveſtiture pour le Royaume de Bohême. Ottocare ſe figura que c'étoit un deshonneur pour lui, de donner publiquement des marques de ſoumiſſion à Rodolphe, qui avoit été

été à ſon ſervice, & à ſes gages. Il demanda que la cérémonie ſe fît dans la Tente même de l'Empereur, ce qui lui fut accordé; mais Rodolphe avoit fait diſpoſer la Tente de maniere, que quand Ottocare fut à genoux, les côtés de la Tente ſe leverent tout à coup, & laiſſerent voir de toutes parts le Roi de Bohême dans cette poſture humiliante. Ce trait le perça au vif; & ſa femme l'aigriſſant encore par ſes reproches ambitieux, il retracta l'hommage qu'il venoit de jurer entre les mains de l'Empereur, & s'engagea malheureuſement dans une guerre contre Rodolphe, qui le tua dans un combat. DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Ottocare avoit été ſoutenu aſſez viſiblement par Henri de Baviere; ce Duc eût payé cher les ſecours qu'il lui avoit donnés, s'il n'eût pris le parti d'adoucir l'Empereur, à qui il rendit ſans argent, Weltz, Lintz, Steyr, & quelques autres Lieux ſitués ſur l'Ens dans l'Autriche, leſquels lui avoient été engagés. Rodolphe gouverna l'Allemagne avec beaucoup de ſageſſe; il la nettoya de quantité de retraites à voleurs, fortifia les Villes d'Eſlinghen, Reitlingen, Heilbron, &c. Avant lui on s'étoit toujours ſervi de la Langue Latine dans les Contracts & dans les Procès; il ordonna qu'en ces occaſions on ſe ſerviroit à l'avenir de la Langue Allemande, afin que perſonne ne pût ſe plaindre qu'on l'eût trompé dans une Langue étrangere. Mais il ne fit pas grand bien à l'Empire du côté de l'Italie, en ce qu'il abandonna au Pape Nicolas III la Romagne, Boulogne, & l'Exarcat de Ravenne, qui relevoient de l'Empire. Quelques Souverainetés particulieres d'Italie, où les Empereurs envoyoient alors des Magiſtrats, obtinrent de lui pour une ſomme d'argent, une indépendance abſolue; de ſorte qu'elles fu- 1278.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

rent affranchies de toute la Superiorité territoriale que l'Empire pouvoit y avoir. Il mourut enfin, après avoir eu le chagrin d'apprendre que les Etats assemblés avoient refusé de couronner de son vivant Albert son fils, à qui il eût bien voulu assurer la Dignité Impériale.

1291.

ALBERT I ou le Triomphant.

Après la mort de Rodolphe, son fils n'épargna rien pour lui succeder; mais l'Archevêque de Mayence agit en faveur de son cousin Adolphe, Comte de Nassau, qui fut préferé. Le nouvel Empereur n'ayant pas pour ce Prélat toute la complaisance à laquelle il s'étoit attendu, le fit bientôt repentir de l'Election, & se repentit lui-même de l'avoir si mal ménagé; car l'Electeur prit le parti d'Albert, & y attirant quelques Electeurs, fit proceder à une seconde Election en sa faveur, ce qui causa une guerre très sanglante.

Les deux Empereurs voulurent décider par une bataille, à qui des deux demeureroit l'Empire. Adolphe, qui la donna témerairement sans attendre son Infanterie, la perdit, & fut tué de la propre main de son Compétiteur. Ce fut ainsi qu'ALBERT se vit assis sur le Trône de son pere.

1298.

L'Electeur de Mayence, aussi peu content de lui qu'il l'avoit été d'Adolphe, à cause de quelques Péages sur le Rhin, voulut le traiter de la même maniere; il eut même la hardiesse un jour qu'ils chassoient ensemble, de lui dire, *Que quand il voudroit, il n'avoit qu'à souffler dans son Cor de chasse, & qu'il en feroit sortir un autre Empereur.* Il prit aussi des mesures avec Rodolphe, Electeur Palatin, pour détrôner Albert; mais ce Prince le prévint, lui & le parti qu'il s'étoit déja fait, & le contraignit de parler sur un autre ton.

1303.

Cet Empereur augmenta extrêmement ses païs

païs héréditaires. Il ſe ſervit de tout prétexte, pour obliger l'Abbé de Murbac à lui ceder Lucerne ; celui d'Interlacken lui abandonna Unterſeven, Oberheffen & Grimmewald. L'Abbeſſe de Sickingen lui ceda Glaris. Les Comtes de Wiltshoffen & de Rottenbourg lui ſacrifierent leurs Comtés, de même que les Seigneurs de Volhauſen, Entlibach, & Ruſweil. Quantité d'autres Prélats, Comtes, & Seigneurs ne purent faire autrement que de le prendre pour leur Protecteur, ou même pour leur Souverain. DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Il étoit enfin parvenu à mettre la Couronne de Bohême dans ſa famille, & il avoit engagé les Etats de ce Royaume à la donner à ſon fils Rodolphe; mais ce Prince étant mort ſans enfans, le Sceptre de Bohême paſſa en d'autres mains. Pour le conſoler de ce qu'il n'avoit pu réuſſir à dépouiller Fréderic le Mordu *, du Marggraviat de Miſnie, il fit une entrepriſe ſur les trois Cantons d'Uri, de Suitz & d'Underwald, qui ne lui réuſſit pas mieux. Il tâcha d'abord de les engager par de belles promeſſes, à quitter d'eux-mêmes le droit qu'ils avoient d'être des Etats immédiats de l'Empire, pour ſe ſoumettre à la Maiſon d'Autriche. Ils rejetterent cette propoſition, réſolus de garder leur liberté, & demanderent que l'Empereur leur envoyât, ſuivant la coutume, des Sénéchaux qui les gouvernaſſent ſelon les Loix de l'Empire. On leur donna au contraire des Gouverneurs, qui traiterent ces peuples avec la derniere violence, ſans égard pour leurs Privileges ; juſques-là qu'un de ces Gouverneurs eut l'inſolence de faire mettre ſon chapeau au bout d'une perche, & d'ordonner qu'on rendît à ce chapeau les mêmes honneurs qu'à ſa perſonne. Ces trois Cantons 1305.

* Voyez le Chapitre de la Saxe.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

tons se liguerent ensemble, & secouerent le joug odieux que l'on commençoit à leur imposer. De-là vinrent ces Alliances, dans lesquelles entrerent tous les Cantons de la Suisse; & c'est ainsi que la Maison d'Autriche perdit toute son autorité dans ce Pais, pour avoir voulu la porter au-delà de ses justes bornes.

Albert fit un accord avec le Roi de France Philippe le Bel, au sujet des frontieres de leurs Etats. On plaça, dit-on, une colomne de bronze à l'Orient de la Meuse, pour les marquer; mais comme on s'en servoit pour favoriser l'opinion qui donne à la France tout ce qui est entre elle & le Rhin, elle fut ôtée dans la suite. Ce fut en vertu de cet Accord, qu'il ne voulut point se mêler des differends qu'eut ce Roi avec le Pape Boniface, quoique ce Pape l'en sollicitât avec beaucoup d'empressement, & lui donnât en propre tout ce qu'il pourroit conquérir sur son ennemi.

Il y a des Ecrivains qui assurent qu'Albert n'étoit pas éloigné d'y consentir, si ce Pontife eût voulu lui accorder ce qu'il demandoit, c'est à savoir, de rendre l'Empire héréditaire dans sa famille. On l'a aussi accusé d'avoir aliéné à la France le peu de droits qu'il restoit encore à l'Empire sur l'ancien Royaume d'Arles; mais d'autres le justifient, en soutenant qu'il ne fit que confirmer les concessions que cette Couronne avoit obtenues de Rodolphe. Il fut enfin assassiné par le Duc Jean, fils de son frere Rodolphe. Ce jeune Prince, au desespoir de ne pouvoir obtenir la restitution du Duché de Suabe, que l'Empereur son oncle avoit administré en qualité de son Tuteur, l'attaqua dans un champ, où l'on a bâti depuis le Monastere de Koningsfeld.

1312. FREDERIC le Beau.

Le Duc FREDERIC son fils ainé eut d'abord bien de la peine à venir à bout de ses sujets soulevés; il eut pourtant enfin le bonheur de les met-

nettre à la raiſon. Il déclara enſuite la guerre . Othon Duc de Baviere, qui avoit eu part à eur revolte. Celui-ci prit Neubourg ſur l'Inn; le ſon côté, Frederic ſe rendit maitre de Riedt, t de la Citadelle. Il tenta enſuite le ſiege de chardinghen, quoiqu'inutilement. Leur que- elle enfin s'accommoda. DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Après la mort de l'Empereur Henri VII, le Duc Frederic mit tout en uſage pour lui ſucce- ler. Quelques Electeurs lui donnoient leur voix, nais les autres ſe déclarerent en faveur de Louïs e Baviere. Les deux Compétiteurs remirent ı déciſion de cette querelle au ſort d'une batail- e, que Frederic perdit, faute d'avoir attendu les roupes que le Duc Leopold ſon frere lui ame- oit; il fut fait priſonnier, & après avoir lan- ui longtemps dans cette captivité, il n'en ſor- ir qu'après avoir renoncé à ſes prétentions ſur Empire. Il fut même, dit-on, accordé, qu'en as qu'un Prince de Baviere, & un d'Autriche, trouvaſſent concurrens, & avec un nombre gal de ſuffrages, le dernier cederoit à l'autre. D'autres diſent, qu'en ce cas ils devoient regner nfemble.

Le Duc Henri, frere de Frederic, qui avoit é fait priſonnier de Jean Roi de Bohême dans tte même Bataille, fut obligé de payer trente ille florins d'or pour ſa rançon, outre la ceſ- on qu'il falut faire à la Couronne de Bohême la Ville de Znaïm en Moravie, que la Mai- n d'Autriche avoit poſſedée juſqu'alors à titre hypotheque. Elle fut auſſi forcée d'engager ltenhofen, Leſſendal, Lavant & Neumarck a Archevêque de Saltzbourg, pour les avances u'il avoir faites à Frederic. Ce Duc mourut an 1330. Leopold ſon frere, qui l'avoit dé- ancé dès l'an 1327, eſt celebre par ſa fidelité

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

envers un chacun, & par la bataille qu'il perdit contre les Suiſſes l'an 1315.

LEOPOLD.

OTHON leur frere prit les armes contre l'Empereur Louïs; mais cette guerre fut bientôt étouffée, & l'Empereur ſe reconcilia avec lui de

1330. OTHON.

ſi bonne foi, qu'il le mit en poſſeſſion de Briſac, de Neubourg ſur le Rhin, de Schaffouſe & de Rhinfeld. Et même, après la mort de Meinhard Duc de Carinthie, Othon & ſes freres reçurent de la liberalité de Louis, les Duchés de Stirie, de Carinthie, & de Carniole, qui reſterent vacans de la même maniere. Mais ces trois freres & deux autres, à ſavoir les Ducs Rodolphe & Henri, moururent ſans laiſſer de poſterité.

ALBERT le Sage.

Le plus jeune de tous, ALBERT ſurnommé le Sage, fut le ſeul qui eut lignée. Il y eut une rude guerre entre lui & les Suiſſes. Ceux de Zurich avoient fait priſonnier ſon parent le Comte Jean de Habsbourg; ils avoient raſé le Château de Rappersweil, dont Jean portoit le nom; & n'avoient point fait difficulté d'admettre les Habitans de Lucerne dans leur combourgeoiſie. Les Suiſſes démolirent le Château de Habsbourg, s'emparerent de Glaris & de Zug; de maniere que ces Cantons ne purent être détachés de la Ligue qui aſſuroit leur liberté.

L'Empereur Charles IV crut avoir trouvé un accommodement, en propoſant au Duc d'Autriche de permettre que les Cantons de Lucerne, de Zug & de Glaris, qui apportoient le plus grand obſtacle à la paix, dépendiſſent immédiatement de l'Empire; & qu'en échange il lui donneroit quelques autres Païs. Le Duc rejetta bien loin cette offre; & fit réponſe à l'Empereur, *Qu'il n'avoit point de Païs à vendre, qu'il étoit prêt au contraire à en acheter de l'Empereur.* Il ſe brouilla auſſi avec les Venitiens; mais ils

ne

tarderent pas longtemps à s'accorder. Il a- DE LA MAI-
idonna entierement la Ville de Frybourg, a- SON D'AU-
s en avoir enlevé ce que les habitans avoient TRICHE.
meilleur; ce qui fit qu'ils ſe donnerent au Duc
Savoye, dont pourtant ils ſe détacherent en-
te, pour entrer dans le Corps Helvétique.

Son fils RODOLPHE le Spirituel apporta à la
iiſon d'Autriche la Comté de Tirol, que lui 1350.
nna Marguerite Maultaſch. Quelques-uns ont RODOLPHE
qu'elle fut ſa femme; mais ils ſe trompent. IV.
rès la mort d'Ulrich dernier Comte de Ferrete
Alſace, il en obtint la ſucceſſion de l'Evêque
Bâle.

FREDERIC ſon autre fils, ſurnommé le Ma- FREDERIC
iifique, fut maſſacré à la chaſſe par le Baron III.
Pottendorff, dont il entretenoit la femme.
es deux autres, à ſavoir ALBERT à * la Treſ- 1362.
, & LEOPOLD le Bon, partagerent entre eux ALBERT
s Etats de la Maiſon d'Autriche. III. LEO-
POLD III.

Albert eut, du commencement, l'Autriche,
Stirie & la Carinthie; le partage de Leopold
it, le Landgraviat d'Alſace, la Principauté de
uabe, le Margraviat de Burgaw, & quelques
utres Places, ſituées ſur le Rhin & dans la Suiſ-
e. Mais longtemps après, Léopold ſe voyant
n grand nombre d'enfans, engagea ſon frere à
e contenter de l'Autriche, & à lui abandonner
e reſte de ſes Etats.

De ces deux Princes ſortirent deux Branches, 1380.
ui prirent le nom, l'une d'AUTRICHE, & l'au-
re du TIROL. Nous parlerons d'abord de la
premiere, comme étant celle qui dura le moins.

Le Duc Albert à la treſſe, auteur de la Ligne ALBERT
Autrichienne, fut obligé d'en venir à une guer- III à la
ouverte contre le Comte de Shaumbourg, qui re- treſſe.
fuſoit

* Il fut ainſi appellé parce qu'il portoit ſes cheveux treſſés.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

fuſoit de le reconnoitre pour ſon Seigneur Territorial. Il lui enleva Peurbach & Lœwenſtein; & comme ſi ce Comte n'eût pas été encore aſſez puni de ſa rebellion, les Arbitres qui furent choiſis pour terminer ce differend, trouverent ſa cauſe ſi mauvaiſe, qu'ils l'obligerent à ceder au Duc, Altergow, avec le Lac voiſin, Fichtenſtein & Neuhauſſ, & outre cela encore à payer une amende en argent.

Enſuite ſurvinrent les démêlés entre ce Duc & les Venitiens; mais cette querelle dura peu. Il eut encore une autre conteſtation avec la Maiſon de Baviere, au ſujet des prétenſions qu'elle formoit ſur le Tirol. L'accord fut, qu'elle cederoit au Duc d'Autriche ſes droits ſur cette Comté; qu'elle lui abandonneroit les Places de Schloſſberg, Landeck & Matreyc; & que ce dernier rendroit à la Baviere, Schardinghen, Kuffſtein & Kizbuchel, à quoi il ajouteroit une ſomme de cent & ſeize-mille florins d'or.

ALBERT IV.

Ce Duc étant mort, ſon fils ALBERT IV, qui lui ſucceda, fit un voyage en Terre-Sainte, où il reçut l'ordre de Chevalerie. Après ſon retour, il voulut tirer ſatisfaction de Procope Marggrave de Moravie, qui avoit pris le temps de ſon abſence pour envoyer ſa Cavalerie faire des courſes dans l'Autriche. Albert lui aſſiegea Znaïm; mais Procope ne ſachant comment ſe tirer autrement du péril qui le menaçoit, fit donner à ſon ennemi un poiſon, dont il mourut peu après; & ſa mort fit lever le ſiege. ALBERT ſon fils étoit encore enfant. Sa Tutele deſunit ſes couſins. Les choſes, néanmoins, s'accommoderent à l'amiable. Ce Prince, parvenu à l'âge de Majorité, épouſa Eliſabeth fille de l'Empereur Sigiſmond, laquelle lui apporta les Royaumes de Hongrie & de Bohême; & après la mort de

ALBERT V.

1404.

de ſon beau-pere, il fut élu Empereur. Il jouït peu de cette Dignité; une maladie, cauſée par un excès de melon, l'emporta. L'Imperatrice accoucha d'un Prince poſthume, qui fut nommé LADISLAS; & l'Empereur Frederic III, ſon couſin-germain, ſe chargea de ſa Tutele. Le jeune enfant fut heureux d'être tombé en de ſi bonnes mains; & il eût couru de grands riſques, ſans la fidelité avec laquelle ſon Tuteur ménagea ſes interêts. Car il y avoit à peine quatre mois qu'il avoit été couronné Roi de Bohême & de Hongrie, lorſque les principaux Seigneurs de ce dernier Royaume, entre leſquels étoit le fameux Hunniade, jugerent que les temps difficiles, & les périls auxquels leur païs étoit expoſé par les entrepriſes des Turcs, demandoient un Roi d'un âge & d'une bravoure à pouvoir gouverner par ſoi-même, & défererent la Couronne à Ladiſlas Roi de Pologne, qui en jouït juſqu'à la funeſte bataille de Warne.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

1438.

LADISLAS Roi de Bohême & de Hongrie.

1445.

Les Etats de Bohême voulurent ſuivre cet exemple, & offrirent le Sceptre de ce Royaume au Duc Albert de Baviere, qui le refuſa généreuſement; de ſorte qu'il fut conſervé à Ladiſlas.

Les Hongrois, après la mort du Roi de Pologne, avoient ardemment ſouhaité d'avoir leur jeune Roi parmi eux, & ne l'avoient pu obtenir de l'Empereur, qui, ſous prétexte de ſa Tutele, le gardoit toujours à ſa Cour, & retenoit la Couronne & les ornemens qui ſervent au Sacre des Rois de Hongrie. Voyant enfin qu'on ne ſongeoit point à leur accorder leur demande, ils ſe ſouleverent contre Frederic, qui vit en un même temps la Hongrie, la Bohême & l'Autriche revoltées contre lui. Sur ces entrefaites, le Roi Ladiſlas mourut empoiſonné, com-

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

comme l'on croit, ſoit par les Huſſites, * ſoit par une Maitreſſe qu'il avoit congédiée depuis qu'il s'étoit fiancé avec Madeleine de France, fille de Charles VII. La Branche Autrichienne finit avec lui.

1455.

Branche du TIROL. LEOPOLD le Bon.

Celle de TIROL deſcend de Léopold le Bon, frere d'Albert III. Ce Prince eut toujours un bonheur extraordinaire, & trouva moyen d'agrandir conſiderablement ſes Etats. Le Comte Egon lui vendit Frybourg dans le Briſgau, pour la ſomme de douze mille Ducats. Il eut auſſi du Comte Albert de Wardenberg, la Comté de Pludentz l'an 1373; & trois ans après, le Comte Rodolphe de Montfort le mit en poſſeſſion de Veldkirchen: l'Evêque de Bâle lui remit le petit Bâle, pour ſa ſureté de trente mille Ducats, qu'il lui avoit prêtés dans les beſoins de la guerre que ce Prélat eut à ſoutenir contre quelques Etats de ſon voiſinage. L'Empereur Wenceſlas lui engagea la Prévôté de Haguenau; & la Republique de Veniſe lui abandonna Treviſe, Beluno, Seravalle, Cenada, & autres Lieux circonvoiſins, bien qu'il fût enſuite dans l'obligation de tranſporter à François Carrario, Prince de Padoue, la Souveraineté des Places qu'il avoit eues des Venitiens, pour cent-quatre-vingt mille Ducats. Le plaiſir que devoit lui cauſer l'idée agréable d'un ſi vaſte agrandiſſement, fut détruit par le mauvais ſuccès qu'eut ſon entrepriſe contre les Suiſſes. Il ſe porta à leur faire la guerre, pouſſé par les magnifiques eſperances que lui donna le Baron d'Ochſenſtirn †, qui s'étoit vanté de lui *faire ſervir à ſouper cette poignée de Païſans tout rotis, comme une*

1373.

* La Secte de Jean Huſſ, brulé au Concile de Conſtance.

†, Front de Boeuf.

une accolade de lapereaux. Mais l'effet ne répondit pas à ſes paroles. Ces Païſans ſi mépriſés ſurent ſi bien leurs meſures, & profiterent ſi habilement des avantages du lieu où ils combattirent près de Sempach, qu'ils remporterent une victoire ſignalée. Le Duc Léopold, deux autres Princes, neuf Comtes, dix-ſept Barons, quantité de Gentilshommes, & deux mille ſoldats périrent dans cette bataille. Les Suiſſes perdirent à peine deux cens hommes. Son fils aîné, le Duc GUILLAUME, étoit promis avec la Princeſſe Edwige, fille de Louïs, Roi de Hongrie & de Pologne; les Polonois s'oppoſerent à ce mariage, & la firent épouſer à Jagellon, Duc de Lithuanie, afin d'incorporer ces deux Etats par cette Alliance. GUILLAUME, fruſtré de ce mariage, & de la Couronne ſur laquelle il faiſoit fonds, n'en eut rien que le nom d'Ambitieux, que lui attirerent les brigues qu'il avoit faites inutilement pour y parvenir. Il mourut ſans enfans, en 1406.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

1386. GUILLAUME l'Ambitieux.

1406.

Après ſon décès, ſon Païs fut partagé entre ſes trois freres. Le Duc LEOPOLD, dit le Superbe, hérita la Principauté de Suabe, le Marquiſat de Burgau, le Landgraviat d'Alſace, le Briſgaw & l'Ergaw, avec quelques liſieres de la Suiſſe. Le Duc ERNEST, dit de Fer, eut la Stirie, la Carinthie & la Carniole. FREDERIC l'ainé, ſurnommé à la Poche vuide, eut le Tirol.

LEOPOLD le ſuperbe.

LEOPOLD ayant fait fermer une ouverture qu'il avoit à la jambe, mourut ſans avoir laiſſé de poſterité; & ſes deux freres diviſerent entre eux ſa ſucceſſion, & formerent deux Branches de la Maiſon d'Autriche, à ſavoir la Branche de Stirie, & celle de Tirol. La derniere prend ſon origine en la perſonne de FREDERIC l'ancien.

1411.

Ce

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

De la branche de Tirol.

FREDERIC l'ancien.

Ce Prince s'attira bien des chagrins, pour s'être mêlé des affaires de Jean XXIII, depoſé au Concile de Conſtance. L'Empereur Sigiſmond prit cette affaire ſi à cœur, qu'il le mit au Ban de l'Empire, déchargea ſes ſujets du ſerment de fidelité, & pour comble de malheur, anima contre lui les Suiſſes, qui ne demandoient pas mieux que de profiter de ſes dépouilles. Ils lui enleverent la Comté de Kybourg, Bremgarten, Bade, Mellinghen, la Comté de Rore, Surſée, & quelques Places le long de la Ryſſ. Ils lui prirent encore outre cela, Zofinghen, Arbourg, Axone, Lentzbourg, & Bruck.

L'Empereur de ſon côté ſe deſaiſit de Stein, de Diſſenhoven & de Frauenfeld. Schafouſe ſe détacha de lui, & recommença à jouïr des libertés des Villes Impériales. Fribourg en Briſgaw, Neuenbourg ſur le Rhin, Rhinfeld, Seckinghen, & quantité d'autres Villes, l'abandonnerent. Il ne fléchit Sigiſmond qu'à force d'argent, moyennant quoi une partie des Villes qu'on lui avoit priſes lui fut rendue. Il ne put néanmoins réduire Schafouſe, ni regagner celles que les Suiſſes s'étoient appropriées, & ce fut autant de perdu pour lui.

En recompenſe, il réuſſit mieux à faire rentrer dans le devoir quelques-uns de ſes principaux Vaſſaux qui s'étoient ſoulevés contre lui. Leur revolte même lui valut la Seigneurie de Stein, Ritteln, Grieſſ, & autres qu'il confiſqua.

SIGISMOND.

1439.

Après ſa mort, le gouvernement de ſes Etats paſſa à ſon fils SIGISMOND. La partie de l'Autriche qu'avoit poſſedée LADISLAS, Roi de Hongrie & de Bohême, fut partagée entre l'Empereur Fréderic III, Albert, ſon frere, & Sigiſmond, leur couſin. Ce dernier eut la Haute Carinthie, qui confine au Tirol. Fréderic eut la Baſſe Autriche, excepté Vienne qu'ils poſ-

poſſederent en commun. Les Païs ſitués le long de l'Ens échurent au Duc Albert. DE LA MAISON D'AUTRICHE.

La guerre qu'il eut contre les Suiſſes lui fut très fatale: il lui en couta Winterthurn, Frauenfeld, Dieſſenhofen, & quelques autres Lieux moins conſiderables qu'il fut forcé de leur ceder. Il engagea à Charles, Duc de Bourgogne, la Comté de Ferrete, pour cent mille florins de l'Empire; & s'en étant dans la ſuite repenti, il fit une Ligue avec l'Empereur Fréderic, Louïs XI, Roi de France, & les Suiſſes, contre le Duc de Bourgogne. Ces derniers le firent rentrer dans cette Comté; à condition qu'il leur y accorderoit la liberté de paſſage. Pierre Hagenbach, qui y commandoit de la part du Duc, eut la tête tranchée. Sigiſmond n'ayant aucun fruit de ſes deux mariages, adopta Maximilien, fils ainé de l'Empereur Fréderic, & n'attendit point même à lui reſigner ſes Etats que la mort l'en vînt priver; il l'y inſtalla de ſon vivant, & ſe contenta d'une penſion qu'il ſe reſerva. Ainſi la Ligne du Tirol fut éteinte par ſa mort, qui arriva l'an 1496. 1496.

Celle de Stirie a pour tige le Duc ERNEST, frere de Fréderic l'ancien, dit de Fer, ainſi nommé à cauſe de ſa conſtitution forte & robuſte. Ce fut un Prince paiſible, dont la vie n'eut rien de remarquable. Il mourut âgé de quarante-ſept ans, & laiſſa deux fils, ſavoir, FREDERIC III, & ALBERT le Prodigue, ainſi nommé à cauſe des grandes & énormes dépenſes qu'il faiſoit. L'eſprit vif & remuant d'Albert donna de ſenſibles chagrins à ſon frere, qui, étant devenu Empereur, le mit au Ban de l'Empire. On a même attribué au poiſon ſa mort, qui arriva l'an 1463. Il n'eut point d'enfans. La ligne de Stirie. ERNEST de Fer. 1424. ALBERT le prodigue. 1463.

Son frere ainé, dont nous venons de parler, fut appellé à l'Empire après la mort d'Albert II, FREDERIC III le pacifique.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

II, & eut beaucoup à ſouffrir de ſes parens & de ſes ſujets. L'Autriche, ſoutenue par les Etats de Hongrie, ſe revolta contre lui *. L'Archiduc Sigiſmond ſon couſin, & Albert ſon propre frere, le jetterent dans de grands embaras, comme nous l'avons déja dit. Le partage de la ſucceſſion de Ladiſlas, leur couſin, ne ſe fit qu'après de vives conteſtations. Matthias, Roi de Hongrie, fut un voiſin bien dangereux pour lui. Ce Prince ne pouvoit pardonner à l'Empereur de lui avoir refuſé ſa fille Cunégonde, qu'il demandoit en mariage; & de ce qu'il avoit donné à Ladiſlas, fils de Caſimir IV, Roi de Pologne, l'Inveſtiture de la Bohême, ſur laquelle Matthias formoit des prétenſions. Pour ſe venger de ce double affront, il réſolut d'ôter l'Autriche à l'Empereur; & il la conquit effectivement. En recompenſe, la Comté de Cilli, lui fut dévolue par le decès d'Ulric, dernier Comte de Cilli, de même que la Comté de Gortz † dont le Comte Leonard le mit en poſſeſſion, même de ſon vivant, parce qu'il n'avoit point d'enfans mâles qui puſſent en héritier. Il racquitta les Places que Fréderic le Beau avoit engagées à l'Archevêque de Saltzbourg. Le Duc Albert de Baviere, qui ne l'avoit pas conſulté pour épouſer cette même Princeſſe qui avoit été refuſée au Roi de Hongrie, ne le conſulta pas davantage pour s'emparer de la Ville de Ratisbonne;

* L'Auteur que nous ſuivons ici eſt du ſentiment de ceux qui attribuent l'Erection de l'Autriche en Archiduché à Fréderic III, quoique beaucoup d'autres ne la mettent que ſous Maximilien ſon fils. C'eſt une Epoque incertaine, & il y a des autorités pour l'attribuer à cinq Empereurs differens.

† Il y en a qui croyent que cette acquiſition de Gortz, Ville ſituée au Nord d'Aquilée, vers le Golphe Adriatique, ne ſe fit que ſous Maximilien I.

e ; mais Fréderic l'ayant menacé du Ban de Empire, s'il ne ſe déſiſtoit de cette uſurpation, fut forcé d'évacuer cette Ville, & de lui rene ſes privileges de Ville Impériale. Il oblia Charles le Belliqueux, Duc de Bourgogne, e lever le ſiege de Neuſſ; mais lorſque le Roi le France Louïs XII, lui fit propoſer d'attaquer e Duc tous deux dans le même temps, & de parager ſon Païs entre eux, il lui renvoya ſon Amaſſadeur, après lui avoir raconté cette Fable. DE LA MAISON D'AUTRICHE.

„ Deux jeunes gens qui devoient à leur Hôte, lui vendirent la peau d'un grand Ours qu'ils avoient vu dans une forêt voiſine. Pour tenir parole, ils allerent l'attendre l'un & l'autre, bien réſolus de ne pas rentrer au logis ſans rapporter ſa dépouille. L'Ours parut. L'un des Chaſſeurs gagna d'abord le ſommet d'un arbre. Son Camarade, ſeul & fort effrayé, fit le mort. L'Ours le flaira, & le prenant en effet pour un cadavre, paſſa ſon chemin. Celui qui étoit au haut de l'arbre, le voyant aſſez éloigné, deſcendit, & demanda à l'autre ce que l'Ours lui avoit dit. J'ai vu, ajouta-t-il, qu'il te parloit à l'oreille. Il me diſoit, repondit l'autre, de ne jamais vendre la peau d'un Ours, qu'on ne l'ait déja tué.

Ce fut cet Empereur qui donna à la Maiſon l'Autriche dont il étoit, la prérogative d'ARCHIDUCHE'; juſques-là les Princes de cette famille n'avoient eu que le titre de Ducs. Un jour qu'il avoit trop mangé de melon, & bu de l'eau par-deſſus, il ſe ſentit frappé d'une maladie, dont il mourut peu de temps après. 1493.

Il avoit fait élire MAXIMILIEN ſon fils, Roi des Romains. Ce Prince n'avoit donné d'abord que de fort petites eſperances. Il pouvoit à peine parler diſtinctement à neuf ans, & témoignoit MAXIMILIEN I.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

gnoit une extrême repugnance pour tout ce qu'on lui enſeignoit. C'étoit la faute de Pierre Englebert ſon Précepteur, qui l'avoit dégoûté de l'étude & des ſciences, par les pedanteries inutiles dont il le fatiguoit. Le temps montra bien que le Maitre étoit plus à blâmer que ſon Eleve, puiſque Maximilien devint dans la ſuite un des plus éloquens * & des plus ſavans Princes de l'Univers.

Après la mort de Matthias Roi de Hongrie, l'Empereur fit revenir à la Maiſon d'Autriche ce qu'elle avoit perdu; & ce fut un des articles de l'Accord qu'il fit avec Ladiſlas ſucceſſeur de Matthias.

La liberté du Corps Helvétique étoit ſi ſolidement établie, qu'il y avoit de l'imprudence à la vouloir entamer. Maximilien en auroit dû être détourné par le mauvais ſuccès de ſes Ancêtres. Cependant, comme la Maiſon d'Autriche ſe réſout moins facilement que les autres à renoncer entierement aux Païs qu'elle a une fois poſſedés, l'Empereur eſſaya ſes forces contre cette République; & ſon entrepriſe eut la réuſſite qu'il en devoit raiſonnablement attendre: c'eſt à dire, qu'il lui en couta Turgau, qu'il fut obligé de leur remettre à certaines conditions. Bâle & Schafouſe furent incorporés dans les Cantons.

1501. Peu s'en falut que Conſtance ne fît la même choſe: & il n'y eut que le Corps des Pêcheurs qui fut cauſe que cette Ville demeurât attachée à l'Empire.

La mort du Duc George de Baviere excita une diſpute entre ſon Gendre Robert, Comte Pa-

* Outre ſa Langue naturelle, il parloit élégamment Latin, François & Italien; & toutes les fois qu'il ſe ſouvenoit d'Englebert, il diſoit : *Si ce bonhomme vivoit encore, je lui apprendrois comment il faut élever la jeuneſſe.*

Palatin (dont la femme étoit inſtituée héritiere universelle des biens & Etats du Duc ſon pere, qui avoit déclaré que c'étoit ſa derniere volonté), & Albert de Baviere, qui prétendoit à cette ſucceſſion en qualité de plus proche parent. Maximilien, dont la ſœur avoit épouſé Albert, chercha d'abord à terminer ce differend à l'amiable, & offrit au Comte Palatin un tiers des Païs que le Duc George avoit laiſſés, à condition qu'il ſe déſiſteroit de ſes prétenſions ſur le reſte. Celui-ci, comptant ſur l'appui des Couronnes de France & de Bohême, rejetta la propoſition, & donna lieu à une guerre, où l'Empereur prit le parti de ſon beau-frere. L'Armée de Bohême fut battue, & le Duc établi dans les Païs conteſtés, deſquels on détacha néanmoins quelques Seigneuries, dix ſept tant Villes que Châteaux, le * droit de Protection ſur les Evêchés de Saltzbourg & de Paſſau, quelques forêts, cent mille florins comptant & dix mille en grains, avec quittance abſolue de toutes les dettes que la Maiſon d'Autriche pouvoit avoir contractées envers la Maiſon de Baviere. DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Maxi-

* Ce droit de protection eſt fort different du Patronage. Car les Patrons ont droit de préſentation, au-lieu que les Protecteurs n'ont pas ce droit. Les Abbayes étant devenues très riches, donnerent des penſions annuelles à des Princes capables de les proteger aux Cours des Empereurs ou des Rois; & c'eſt l'origine des Abbés Commendataires. Ces Abbés étant pour la plupart des Princes cadets, qui attiroient à eux tous les biens du Bénéfice, les Monaſteres ſe choiſirent des Protecteurs ou Conſervateurs, differens de leurs Abbés. Les Egliſes Cathédrales firent de même; & comme cette ſorte de protection eſt fort utile, il ne faut pas s'étonner que les Princes la recherchent avec empreſſement.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

1508. Maximilien entra dans la Ligue de Cambrai, contre les Venitiens. Les commencemens lui furent très avantageux; car après que les François eurent battu l'Armée de la Republique à Ghierra d'Adda, il profita de la conſternation où elle étoit; prit ſans coup férir Verone, Breſce, Bergame, Padoue, Vicenze, Lodi, & quelques Places encore mieux fortifiées. Les Venitiens ſongerent même à lui abandonner tout l'Etat de Terre-ferme, & offroient cinquante mille ducats tous les ans pour être ſous la protection de l'Empire. L'Empereur fit une grande faute, de refuſer une offre ſi avantageuſe: car comme dans la ſuite il ne pouſſa point cette guerre avec toute la vigueur qu'il faloit, les Venitiens revinrent de leur effroi, reprirent Padoue, & ſe remirent en état de reparer leurs malheurs paſſés. Le reſte de la guerre s'étant fait avec des avantages aſſez balancés, aboutit enfin à une paix que procurerent la France & l'Eſpagne, à condition qu'excepté Riva & Roveredo, l'Empereur rendroit tout aux Venitiens, qui en échange lui payeroient la ſomme de deux-cens-mille ducats, dont la France lui compteroit la moitié, & la Republique l'autre.

Si Rodolphe avoit jetté les premiers fondemens de cette prodigieuſe grandeur où la Maiſon d'Autriche s'eſt élevée, on peut dire qu'elle a les plus grandes obligations à Maximilien. Car par ſon mariage avec Marie fille de Charles le Hardi, il lui procura le Duché da Bourgogne, avec les prétentions ſur les Païs-Bas dont elle étoit Héritiere; & par celui de ſon fils Philippe avec Jeanne fille de Ferdinand le Catholique & d'Iſabelle, il lui aſſura toute la Monarchie d'Eſpagne. Il fit auſſi tous ſes efforts pour lui aſſurer l'Electorat; mais le College des Electeurs ne voulut jamais y conſentir. Il mourut, après

après avoir ſurvêcu environ quinze ans à ſon fils Philippe, dont les deux Fils Charles & Ferdinand partagerent ſa ſucceſſion. Charles eut l'Eſpagne & tout ce qui en dépend, avec les Provinces des Païs-Bas. Ferdinand eut les Païs que la Maiſon d'Autriche poſſede en Allemagne, avec le Duché de Wirtenberg. Ces deux freres formerent deux Branches, que l'on diſtingua par le nom des Païs qui leur étoient tombés en partage. La poſterité de Charles s'appella la Branche Eſpagnole, & les deſcendans de Ferdinand ſont ce qu'on appelle la Ligne Allemande. DE LA MAISON D'AUTRICHE. 1519.

Il ſeroit inutile de nous étendre ici beaucoup ſur la vie de Charles. Ce détail regarde l'Hiſtoire d'Eſpagne, dont il fut Roi dès l'âge de ſeize ans. Mais une choſe qui mérite d'être remarquée, c'eſt que l'année d'auparavant, il avoit acheté de George Duc de Saxe, ſon droit ſur la Friſe & ſur Groningue, pour la ſomme de cent-cinquante-mille florins d'or, & ſe les étoit ſoumiſes par ce moyen. Quelque temps après, Henri Comte Palatin & Evêque d'Utrecht lui ceda les deux Provinces d'Utrecht & d'Over-Yſſel; & vers le même temps, Charles Duc de Gueldres étant décedé, ſon Duché & la Comté de Zutphen furent incorporées au reſte des Païs-Bas. CHARLES V. 1527. 1528.

La mort de Sforce fit revenir à l'Empire le Milanez, qui en eſt un Fief. Charles inveſtit PHILIPPE II ſon fils de la Seigneurie de Sienne, comme d'un Fief Impériale; il lui avoit déja donné la poſſeſſion de la Ville de Cambrai, à titre de Châtelain Héréditaire. Sa poſterité mâle a manqué dans la perſonne de Charles II, Roi d'Eſpagne, dont la ſucceſſion coute tant de ſang à l'Europe. 1535. 1555.

FERDINAND, auteur de la Branche d'Allemagne. Branche d'Allemagne.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

magne, épouſa Anne, fille de Ladiſlas, Roi de Hongrie & de Bohême. Le Roi Louis, frere de cette Princeſſe, ayant péri à la malheureuſe journée de Mohats, ſes deux Couronnes paſſerent à Ferdinand. Les Turcs néanmoins s'emparerent d'une grande partie de la Hongrie, & entre autres, de Bude, d'Albe Royale, * & de Gran.

FERDINAND.

Ulric Duc de Wirtemberg avoit été obligé de quitter ſes Etats, de paſſer le Rhin, & de faire ſa réſidence à Montbéliard. Les Princes & Seigneurs, qui s'étoient ligués contre lui à cauſe de quelques vexations un peu violentes qu'il faiſoit à ſes ſujets, lui avoient enlevé tout le Païs de delà le Rhin. Ce Prince, aidé de Philippe Landgrave de Heſſe, rentra dans ſes Etats, qu'il reconquit après la victoire que ſes troupes remporterent ſur douze cens Impériaux à Lauffen. La même année, la Paix termina ce differend par la médiation du Duc de Saxe. Il fut ſtipulé entre autres choſes, „ que le Duc „ Ulric jouïroit paiſiblement, lui & ſes deſcen- „ dans mâles, du Duché de Wirtemberg; Que „ pour ſa perſonne, il ne dépendroit que de „ l'Empire immédiatement; mais qu'à l'avenir, „ ſon païs ſeroit un Fief mouvant de la Maiſon „ d'Autriche, dont il devoit relever; Qu'en „ cas que la poſterité mâle d'Ulric vînt à man- „ quer, ce Fief ſeroit dévolu aux Princes de la „ Maiſon d'Autriche, qui alors le tiendroient „ comme Fief immédiat de l'Empire.

Le 13 Mai. 1534.

Charles V engagea les Etats de l'Empire à élire Ferdinand Roi des Romains: il n'y eut que l'Electeur de Saxe, & la Ligue de Smalcalde, qui s'y oppoſerent. Ils le reconnurent néanmoins

Ferdinand I. 1544.

* Nous l'appellons ailleurs Stublweiſſenbourg.

moins à la fin pour tel, après l'accommodement qui ſe fit à Schueinfort. DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Durant la guerre de Smalcalde, l'Electeur Jean Frederic Duc de Saxe ayant été mis au Ban de l'Empire, vaincu, & fait priſonnier à la Bataille de Muhlhauſen, Ferdinand forma des prétenſions ſur les Villes d'Eilenbourg, Leiſſnigk, Colditz & quelques autres, qu'il ſoutenoit appartenir à la Couronne de Bohême: mais cette affaire fut terminée, à l'amiable, & l'Electeur Maurice, qui avoit l'Electorat de Saxe depuis la priſe de ſon couſin Jean Frederic, ceda au Roi des Romains pour cette prétenſion le Duché de Sagan. Ferdinand s'empara de Conſtance, ſous prétexte que cette Ville avoit refuſé de recevoir l'*Interim*, c'eſt-à-dire le Réglement que Charles V avoit commandé qu'on obſervât dans l'Empire, en attendant que les troubles cauſés par la difference des Religions fuſſent appaiſés par la déciſion du Concile futur. Conſtance ceſſa ainſi d'être une Ville Imperiale, & perdit ſes privileges. Ce Prince racheta la Prévôté de Hagnau, & le Marquiſat de Burgau, qui étoient engagés, celle-ci à la Maiſon Electorale Palatine, & l'autre à l'Evêque d'Augsbourg. Ce qu'il fit en qualité d'Empereur, n'entre point dans le deſſein de ce Chapitre, où nous ne nous propoſons de traiter que ce qui regarde la Maiſon d'Autriche en particulier. D'ailleurs, cela a été traité dans le Chapitre II de ce volume. 1558.

Ferdinand laiſſa en mourant trois fils, à ſavoir, MAXIMILIEN, Ferdinand, & Charles. Le premier eut les deux Royaumes de Hongrie & de Bohême, avec l'Autriche. Le ſecond eut le Tirol, avec l'avant-Autriche. Le troiſieme eut la Stirie, la Carinthie & la Carnio- 1559. Ses enfans.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

niole. Le ſecond, à ſavoir Ferdinand, ſe meſallia, & épouſa Philippote Velſer d'Augsbourg, de laquelle il eut deux fils Charles & André, qui furent exclus de la ſucceſſion, à cauſe de l'inégalité du mariage dont ils étoient ſortis. On ſe contenta de donner à Charles le Marquiſat de Burgau; & ſon frere ſe jetta dans l'Etat Eccleſiaſtique, qui lui procura l'Evêché de Conſtance & le chapeau de Cardinal. MAXIMILIEN & CHARLES formerent deux autres Branches, à ſavoir, celle de Bohême & celle de Stirie.

MAXIMILIEN II.

Le premier avoit été élu Roi des Romains, du vivant de ſon pere. La guerre qu'il eut à ſoutenir contre Soliman le Magnifique, & Selim II lui fit honneur. Les Turcs, à la verité, prirent d'aſſaut la Fortereſſe de Sighet, après un ſiege fort opiniâtre; mais l'Empereur s'en dédommagea dans la Haute Hongrie, où Lazare Schwendi le rendit maitre de Zathmar, de Tokai & de pluſieurs autres Places ſur la Teiſſ, qu'il garda par le Traité de Paix. Ce Prince gouverna l'Allemagne avec beaucoup de douceur. Il eut la condeſcendance d'accorder à la Nobleſſe d'Autriche la liberté de conſcience, & blâma hautement la cruauté de ſon gendre Charles IX Roi de France, qui avoit fait faire le Maſſacre de la St. Barthelemi. Il étoit fort éloigné des maximes violentes de ceux qui veulent forcer les conſciences. Peu s'en falut qu'il ne fût Roi de Pologne, après qu'Henri eut quitté cette Couronne pour prendre celle de France, qui lui étoit échue par la mort de Charles IX ſon frere ainé. Une partie du Sénat lui avoit donné ſon ſuffrage; mais il y eut un Parti plus fort dans la Nobleſſe Polonoiſe, à qui la trop grande puiſſance

sance d'un Empereur Roi de Hongrie & de Bohême fit faire des réflexions. Etienne Batori en profita, & Maximilien n'en eut que la fausse espérance. Il mourut à la Diete d'Augsbourg. Il y avoit déja quelque temps qu'il étoit incommodé de battemens de cœur, que quelques-uns ont attribué aux effets du poison qu'ils disent lui avoir été donné par le Cardinal de Granvelle. DE LA MAISON D'AUTRICHE. 1576.

L'un de ses fils, nommé ALBERT, avoit d'abord embrassé l'Etat Ecclésiastique; mais après avoir obtenu le chapeau de Cardinal, il changea de sentiment, prit Dispense du Pape, & s'allia avec Isabelle fille de Philippe II, Roi d'Espagne, laquelle lui apporta pour dot les Païs-Bas. Ce mariage fut sterile, & Albert mourut l'an 1621. L'autre, nommé Maximilien, fut Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique. Rodolphe & Mathias se succederent à l'Empire. ALBERT.

RODOLPHE II aimoit la Chimie, la transmutation des Métaux, la Peinture & les beaux Arts. L'application qu'il y donnoit, nuisoit souvent à celle qu'il auroit dû apporter aux affaires de l'Empire. Il fut malheureux dans la guerre qu'il fit aux Turcs qui lui prirent la Forteresse de Raab, Erla, & Canise, & défirent l'Armée Chretienne près d'Erla. Il gagna à la vérité les Villes de Gran & d'Albe Royale, mais il ne put s'y maintenir; & sans l'habileté du Comte de Schwartzenberg, qui reprit Raab par un stratageme, cette Ville n'auroit pu être reprise. Etant à Prague il fit un changement dans l'accord qui avoit été fait entre la Maison d'Autriche & celle de Wirtenberg, & regla, que le Duc de ce nom ne seroit point tenu de relever de l'Autriche pour ses Etats; mais que si sa famille venoit à manquer d'Hé- RODOLPHE II. 1599.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

ritiers mâles, ſon Duché paſſeroit aux Archiducs. Il accorda le libre exercice de la Religion Proteſtante aux ſujets de la Couronne de Bohême, à la priere de l'Electeur de Saxe. D'un autre côté, il abolit à Vienne la Confeſſion d'Augsbourg. Le dernier Duc de Cleves étant décedé ſans lignée, ſa ſucceſſion fut diſputée par les Maiſons de Saxe, de Brandebourg, de Neubourg, & par quelques autres. Rodolphe ſongea à profiter de cette concurrence, & prenant en ſequeſtre le Etats du feu Duc, il envoya à Juliers l'Archiduc Leopold, qui s'en rendit maitre. Mais la Hollande & l'Angleterre, qui prévoyoient le deſſein de Rodolphe, en chaſſerent Leopold, & y établirent l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg, quoique Rodolphe & le Conſeil Imperial l'adjugeaſſent à la Maiſon de Saxe.

Il eut bien à ſouffrir de la conduite de Mathias. Ce Prince s'étoit mis en tête que Rodolphe, qui ne s'étoit point marié, & n'avoit que des enfans naturels, le vouloit fruſtrer de ſa ſucceſſion & lui ſubſtituer ſes deux neveux

1608. Ferdinand & Leopold. Pour le prevenir, il le força de lui ceder l'Autriche & la Hongrie; & non content d'en avoir tant obtenu, il ſe fit

1611. encore donner enſuite la Bohême & tous les païs qui en dépendent. Rodolphe laiſſa en mou-

1612. rant un tréſor eſtimé dix-ſept millions, qui conſiſtoit en or, en argent, & en pierreries. Quelque temps avant ſa mort, il ne laiſſoit approcher de ſa perſonne que les Officiers dont il ſe ſervoit tous les jours, & il ſe tenoit enfermé dans le Château de Prague. On croit que cette foibleſſe lui vint d'une prédiction du célebre Ticho-Brahé, qui l'avoit averti de ſe défier des embuches de ſon meilleur ami.

Son

Son frere MATHIAS ne lui eut pas plutôt succedé à l'Empire, qu'il ſe brouilla avec le Turc pour la Transſilvanie. Mais ils conclurent enſuite une trêve de vingt ans. Les troubles de Bohême commencerent de ſon temps, mais il n'en vit point la fin. On croit que ſes neveux Ferdinand & Maximilien contribuerent à ſa mort, par le chagrin qu'ils lui donnerent en lui enlevant ſon Miniſtre & Favori le Cardinal Cleſel, à cauſe qu'il s'oppoſoit à leurs ſentimens ſur les affaires de Bohême. La Branche de Bohême finit avec ce Prince, & ſa ſucceſſion paſſa à la Branche de Stirie, de laquelle nous allons parler.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

MATHIAS

1615.

1618.

Nous avons déja dit, que Charles fils de Ferdinand I avoit eu pour ſa part des Etats de ſon pere, la Stirie, la Carinthie, & la Carniole. C'étoit un Prince infirme, dont il y a peu de choſes à dire. Il permit aux Proteſtans de ſes Etats l'exercice de leur Religion, & leur confirma encore cette permiſſion, moyennant une groſſe ſomme d'argent qu'il tira d'eux.

BRANCHE DE STIRIE.

Entre autres enfans qu'il laiſſa, il n'y eut que FERDINAND & LEOPOLD qui eurent lignée, & formerent les deux Lignes, que l'on diſtingua par les noms de Vienne & d'Inſpruck. La derniere finit avec l'Archiduc Sigiſmond-François, fils de Leopold. Suivons celle de Vienne.

FERDINAND avoit des talens extraordinaires. Jamais Prince n'eut plus de zèle pour ſa Religion. Dans un voyage qu'il fit en Italie, étant encore jeune, il voua devant l'Image de Notre Dame de Lorette, d'exterminer l'Héréſie dans ſes païs héréditaires; & il n'oublia rien dans la ſuite pour accomplir ſon vœu. Dès le commencement du dix-ſeptieme ſiecle,

FERDINAND II.

1618.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

il revoqua les Privileges que ſon pere avoit accordés aux Proteſtans de Stirie. Il eut enſuite quelque démêlés au ſujet des Uſcoques, dont nous parlons ailleurs plus amplement. Il avoit été élu Roi d'Hongrie & de Bohême, du vivant de Mathias; & ſes oncles Maximilien & Albert n'ayant point d'enfans, y avoient conſenti. On a déja vu dans le Chapitre qui traite de l'Empire en général, les ſuites qu'eut l'entrepriſe des Bohemiens qui avoient élu l'Electeur Palatin pour Roi, & ce qu'il en couta à ce Prince pour avoir accepté leurs offres. Ferdinand laiſſa l'Empire à ſon fils FERDINAND, qu'il avoit fait élire Roi des Romains un an auparavant. Ce Prince continua avec beaucoup de malheur la guerre de Suede, juſqu'à la Paix de Weſtphalie, qui rendit le calme à l'Europe. Il avoit un fils auſſi nommé FERDINAND, qu'il avoit eu la précaution de faire couronner Roi de Hongrie & de Bohême, & enſuite Roi des Romains; mais il ne vêcut pas aſſez pour être Empereur. Philippe-Auguſtin, & Maximilien-Thomas, étoient morts au berceau. Ainſi LEOPOLD reçut la Couronne de Hongrie, l'an 1655, celle de Bohême l'année ſuivante, & fut élu Empereur le 22 Juillet de l'an 1658. Son regne, long, & marqué par des evenemens fameux, fait une partie eſſentielle de l'Hiſtoire d'Allemagne; & pour éviter les répétitions inutiles, nous nous contenterons de dire ici, que Leopold laiſſa deux fils, Joſeph & Charles. Il fit élire l'ainé, Roi d'Hongrie, en Décembre 1687 & Roi des Romains, en Janvier 1690. La mort de Charles II, Roi d'Eſpagne, ne fut pas plutôt ſue à Vienne, que l'Empereur, ſans s'arrêter au Teſtament ſur lequel la France fondoit le Droit de Philippe de France,

1637. FERDINAND III.

LEOPOLD.

1655.

1656.

1658.

1687.

1690.

1700.

ce, Duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, déclara Charles, Roi d'Eſpagne. Leopold mourut le 5 Mai 1705. Il avoit été marié trois fois; 1 avec Marguerite-Thereſe fille de Philippe IV Roi d'Eſpagne, de laquelle il eut Ferdinand Wenceſlas, qui mourut enfant; Marie-Antoinette, qui épouſa Maximilien Emanuel Electeur de Baviere, & mourut en 1692 âgée de 23 ans; Jean, & Marie-Anne, qui ne vêcurent que quelques heures, ou quelques jours. 2 Leur mere étant morte l'an 1673, âgée de 22 ans, Leopold épouſa Claude-Félicité, fille de l'Archiduc Ferdinand-Charles de la Branche du Tirol, de laquelle il n'eut que deux filles, Anne-Marie, & Marie-Joſephe, qui moururent au berceau. Cette Imperatrice mourut fort jeune, en 1676. 3 La troiſieme femme de Leopold fut Eleonor-Madeleine, fille de Philippe-Guillaume de Neubourg, Comte Palatin du Rhin, de laquelle il eut JOSEPH, qui lui ſucceda; une Princeſſe qui naquit & mourut le même jour; Marie-Elizabeth née le 23 Décembre 1680, qui fut Gouvernante des Païs-Bas; Leopold-Joſeph qui ne vêcut pas deux ans; Marie-Anne né le 7 Septembre 1683 aujourdhui Reine de Portugal depuis l'an 1708; Marie-Thereſe qui mourut âgée de 12 ans; CHARLES, VI, Empereur; Marie-Joſephe, qui mourut à l'âge de 16 ans; Marie-Madelaine, qui eſt actuellement à Vienne; elle eſt née le 26 Mars 1689; & enfin Marie-Marguerite, qui ne vêcut que quelques mois.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

JOSEPH ſucceda à l'Empire, & à tous les Etats que ſon pere avoit poſſedés. Il avoit été couronné Roi de Hongrie le 9 Décembre 1687, & déclaré Roi des Romains le 24 Janvier 1690. Mais il ne fut jamais couronné Roi de

JOSEPH. 1705.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Bohême. La mort, qui le prevint, l'empêcha de faire cette cérémonie, qu'il avoit differée à cauſe des embaras que la guerre lui donnoit. Il épouſa le 24 de Fevrier 1699, Wilhelmine-Amelie, fille de Jean-Frederic Duc de Hanover, de laquelle il eut Marie-Joſeph née le 8 Décembre 1699, qui a épouſé le Prince Electoral de Saxe, en 1719; Leopold-Joſeph, qui nâquit le 29 Octobre 1700, & mourut le 4 d'Aout 1701, & Marie-Amelie née le 22 Octobre 1701, aujourdhui Electrice de Baviere. Ce Monarque mourut le 17 Avril 1711, & eut pour ſucceſſeur ſon frere, qui étoit alors en Eſpagne, où il diſputoit la Couronne d'Eſpagne à Philippe V.

CHARLES VI.

CHARLES VI, comme Empereur, eſt le même que quantité d'Hiſtoriens ont appellé Charles III, comme Roi d'Eſpagne. Il reçut la Couronne Imperiale le 22 Décembre 1711, celle de Hongrie le 22 Mai 1712, & celle de Bohême en 1723. Ce n'eſt pas qu'il n'eût ſuccedé à ces Royaumes immédiatement après la mort de ſon ainé: mais il ne fit la cérémonie de ſon Couronnement que dans les années que je viens de marquer. Il épouſa en 1708 Elizabeth-Chriſtine, fille de Louis-Rodolphe Duc de Brunſwick, de laquelle il eut Leopold, né le 13 Avril 1716, & mort le 4 Novembre de la même année; Marie-Thereſe, née le 13 Mai 1717; Léononre-Wilelmine, née le 14 Septembre 1718; Marie-Amelie, née le 5 Avril 1724, & morte le 19 Avril 1730 *.

1711.

Ces biens comprennent, outre l'ancien Patrimoine de la Maiſon Imperiale d'Autriche, les Ro-

* Voyez le Chapitre II de ce Volume où il eſt parlé de cet Empereur.

Royaumes de Bohême, de Hongrie, de Naples & de Sicile, & les Païs-Bas Autrichiens.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Les Etats héréditaires de la Maiſon d'Autriche ſont, les Royaumes de Hongrie & de Bohême, autrefois électifs; mais cette Election n'eſt plus qu'une Aſſemblée des Etats pour reconnoitre le nouveau Monarque, & demander la confirmation de ce qu'il leur reſte encore de leurs anciens Privileges. La Hongrie n'eſt pas ſi ſoumiſe, qu'il n'y reſte encore un Parti qu'on appelle les Mécontens, dont le Turc entretient toujours les eſperances. Leurs Manifeſtes éloquens, ou plutôt les ſervices qu'en ont attendu pour une diverſion utiles les Puiſſances en guerre contre la Maiſon d'Autriche, leur ont ſouvent procuré des ſubſides qui les ont ſoutenus depuis longtemps. Et tant que les noms de Ragotzki, de Berezini, d'Eſterhazi & tant d'autres ont retenti dans le monde, la Cour de Vienne a eu toujours à craindre les ſoulevemens d'un peuple idolatre de ſa liberté.

Outre ces deux Royaumes, la Maiſon d'Autriche poſſede le Royaume de Naples, les Duchés de Milan & de Mantoue, l'Archiduché d'Autriche, les Duchés de Stirie, de Carinthie & de Carniole, avec le Tirol pris dans toute ſon étendue; le Marquiſat de Burgau, le Landgraviat de Nellembourg, le Briſgau, l'Ortnau; les Villes Foreſtieres, & quelques autres petits païs de Suabe.

Si l'Empereur Charles VI avoit eu un fils pour lui ſucceder, il y a bien de l'apparence que l'Empire ſeroit demeuré dans ſa Maiſon, & que l'héritier de ſes païs héréditaires le ſeroit de la Dignité Impériale. Il y a pluſieurs raiſons pour le croire. Depuis que l'Empire eſt dans cette famille, tous les Documens les plus précieux,

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

les Archives les plus importantes de l'Empire, appartiennent en propre à la Maiſon d'Autriche. En ſecond lieu, il eſt de l'interêt de l'Allemagne, que la Hongrie ſoit à un Prince capable d'armer un grand nombre de Provinces en ſa faveur; ſans quoi cette digue, qui ſeule arrête les inondations du Turc, venant à être renverſée, expoſeroit la partie méridionale de l'Allemagne à une ſubmerſion inévitable. Or il n'y a qu'un Empereur qui ait aſſez de crédit & de forces pour la défendre efficacement contre ces Barbares.

135

MAISONS ELECTORALES DE L'EMPIRE.

CHAPITRE IV.

DES MAISONS ELECTORALES *DE BAVIERE* ET *PALATINE.*

LA grande liaiſon que met entre les deux Familles Electorales de BAVIERE & PALATINE la proximité du ſang, & plus encore le rapport néceſſaire qui ſe rencontre entre les differentes révolutions qui leur ſont arrivées; ſont des raiſons ſuffiſantes pour les réunir enſemble dans ce Chapitre. Sans vouloir faire ici une recherche inutile de ce que les Annales ont rapporté des anciens Ducs ou Rois de Baviere, il ſuffit de ſavoir qu'un des premiers dont la mémoire nous ait été conſervée, a été THEODON, de la Maiſon d'Agilofing, qui floriſſoit vers l'an 508, & mourut en 511. BAVIERE ET PALATIN.

TASSILLON, un des Princes de ſon ſang, & l'Héritier de ſes Etats, regnoit en Baviere lorſque Charlemagne en entreprit la conquête. Son inflexibilité, & la réſiſtance qu'il oppoſa à ce Héros, lui couta la liberté: quoiqu'ils euſſent épouſé les deux ſœurs, Charles traita Taſſilon en ſujet, & l'enferma dans un Monaſte- TASSILON.

IC.

BAVIERE ET PALATIN.

re. THEODON, ſon fils, s'étant jetté dans un Couvent, la Baviere paſſa à une autre famille. On remarque entre les principaux Seigneurs de la Baviere, LUIPOLD ou LEOPOLD, qui l'an 908 périt dans un combat contre les Hongrois. Il étoit de la famille de WITTELSBACH, & c'eſt de lui qu'eſt ſortie la Maiſon dont nous allons parler. Nous ne nous arrêterons point à un détail ſec & inutile de ſimples noms, pour donner une ſuite de ſes deſcendans; ceci appartient à Meſſieurs les Généalogiſtes. Il vaut mieux que nous paſſions tout d'un coup à OTHON le Grand, Comte de Wittelsbach, qui ayant rendu d'importans ſervices à l'Empereur Fréderic I, profita du reſſentiment que ce Prince gardoit à Henri le Lion, & fut inveſti des Etats de ce Duc, que Sa Majeſté Impériale avoit mis au Ban de l'Empire. Fréderic avoit trop ſenti combien une puiſſance, telle qu'étoit celle du Duc de Baviere, étoit à craindre en cas de rupture, pour laiſſer enſemble toutes les Provinces qui la compoſoient. Il les diviſa entre ceux qui l'avoient bien ſervi, & en donnant le Duché de Baviere à Othon, il en détacha la Ville de Ratisbonne, dont il fit une Ville Impériale, la Stirie, le Tirol, & la Comté de Goritz, qu'il érigea en autant de Fiefs immédiats de l'Empire, & dont il gratifia ceux de la fidelité deſquels il ſe croyoit aſſuré. Les grandes obligations qu'avoit le Duc à l'Empereur, ne lui permirent pas de s'oppoſer à ce démembrement; il y ſouſcrivit, & ſe contenta de remplacer ces pertes de la Baviere par d'autres acquiſitions qu'il fit après la mort de ceux qui avoient quelques terres à ſa bienſéance. Il fit bâtir Kelheim, & commença la Ville de Landshut; mais ſa mort, arrivée l'an 1183, interrompit ſes deſſeins.

LEOPOLD.

OTHON DE WITTELSBACH.

1183.

Il

BAVIERE ET PALATIN.

I. LOUÏS.

Il eut pour ſucceſſeur LOUÏS, ſon fils unique, qui accrut ſon héritage des Etats des Comtes de Riedbourg, de Kirchberg & de Vohbourg, des Etats de ſon couſin Othon de Wittelsbach, qui avoit aſſaſſiné l'Empereur Philippe, & de la Comté d'Andechs, dont le Marggrave avoit été complice de ce meurtre. L'Empereur Othon IV lui donna la Seigneurie de Wehringen; & Conrad, Evêque de Ratisbonne, lui vendit quelques Places, parmi leſquelles étoient Fontenhauſen, Konigswerd, Werd, & Teiſſbach. Louïs fit bâtir Landau ſur l'Iſer, & fit entourer Braunau d'une muraille. Il aggrandit auſſi la Ville de Dingelfingen; & lorſqu'Henri, Comte Palatin, fils du Duc Henri le Lion, fut mis au Ban de l'Empire, Louïs ménagea tellement la faveur où il étoit auprès de Fréderic II, que cet Empereur l'inveſtit du Palatinat, quoiqu'il ſoit vrai de dire que cette conceſſion lui fut plus funeſte qu'avantageuſe. Car étant parti pour aller prendre poſſeſſion de ſes nouveaux Etats, il trouva les milices armées qui le firent priſonnier, & il ne put racheter ſa liberté qu'en payant une très groſſe rançon. 1215.

Ce malheur fut en quelque ſorte reparé par la ceſſion que l'Evêque de Wormes lui fit de la Ville & du Château de Heidelberg, & de la Comté de Stolbuhel. Il eut auſſi plus de bonheur dans les guerres qu'il eut à ſoutenir contre l'Archevêque de Saltzbourg, l'Evêque de Ratisbonne, & quelques Etats du voiſinage. Il paſſa en Egypte, durant la Croiſade que Louïs IX, Roi de France, commandoit. Un Bouffon qu'il avoit à ſa Cour, un jour qu'il l'agaçoit pour ſe divertir, lui enfonça un couteau dans le flanc, dont il mourut. D'autres veulent que ce fut Fréderic II, qui le fit aſſaſſiner; d'autres pré- 1231.

BAVIERE ET PALATIN.

II. OTHON l'illuſtre.

prétendent que ce fut Henri, qui s'étoit revolté contre l'Empereur ſon pere.

Son fils OTHON, ſurnommé l'Illuſtre, épouſa Agnès héritiere d'Henri, Comte Palatin; & par ce mariage il acheva d'acquérir le Palatinat à ſa famille. Il annexa au Duché de Baviere les Bailliages de Moſſbach, Sintzheim, l'Abbaye de Lorſch, quelques-uns y ajoutent Braubach, & la moitié de la Comté de Catzenelnboghen. Il annexa au Palatinat les Comtés de Neubourg, Schardingen, Bogen, Phalei, Waſſerbourg & Gruenbach, avec les Seigneuries de Windberg, d'Hohenvard, & de Pleinding, qui dépendoient autrefois de l'Abbaye de Saint Emeran à Ratisbonne, & qu'il reçut de l'Empereur Conrad IV.

Il ſe brouilla avec Henri, Roi des Romains, ſecond fils de l'Empereur Fréderic, ſur ce que ce Prince ne vouloit pas permettre qu'Othon de Baviere marquât aux Etats de ſon Païs la Ville de Ratisbonne pour s'y aſſembler. Henri prétendoit que cela ne ſe pouvoit faire, ſans donner atteinte à la liberté que Fréderic I avoit donnée à cette Ville. Ils s'accorderent néanmoins; on convint qu'Othon y pourroit tenir les Etats de Baviere, & que cela ne préjudicieroit point à la liberté de Ratisbonne, contre laquelle cette Aſſemblée ne tireroit point à conſéquence.

Durant les troubles que cauſa la mesintelligence de Fréderic II, & de Gregoire IX, le Duc de Baviere ſe jetta d'abord dans les interêts du Pape; mais il reconnut enſuite qu'il n'avoit pas choiſi le meilleur parti, & il ſe raccommoda avec le Chef légitime de l'Empire. Il lui conſerva, depuis cette reconciliation, un attachement inviolable, qu'il continua à ſon fils Conrad IV. La mort d'Othon arriva l'an 1253.

Ses

Ses deux fils, Louïs le Severe, & Henri, partagerent la Baviere entre eux. L'un eut le Palatinat & la Haute Baviere, l'autre eut la Baſſe Baviere. La Poſterité d'Henri s'éteignit en 1340, dans la perſonne du Duc Jean; ainſi, ſans nous y arrêter, nous ſuivrons le fil de la Branche ainée, de laquelle ſont deſcendues les Maiſons qui ſubſiſtent aujourdhui. BAVIERE ET PALATIN.

III. Louïs le Severe.

Louïs avoit à peine joui trois ans des Etats que ſon pere lui avoit laiſſés, qu'un des plus affreux évenemens vint empoiſonner toute la douceur de ſa vie. Il avoit épouſé Marie, Ducheſſe de Brabant. Cette Princeſſe donna un jour deux lettres à porter, l'une pour ſon mari, l'autre pour un Seigneur Raugrave *. Celui qu'elle en avoit chargé, ne ſavoit ni lire ni écrire; mais on lui avoit fait remarquer, que celle qui étoit pour le Duc étoit cachetée de rouge, & l'autre de noir. Le Porteur ſe trompa pourtant, & donna au Duc celle qui n'étoit pas pour lui. Ce Prince l'ouvrit, & y trouvant des expreſſions ambigues, les expliqua tout à ſon desavantage. Il ſe mit en tête, que la Ducheſſe étoit infidele: cette affreuſe idée lui troubla tellement l'eſprit, que, ſans rien examiner davantage, le Porteur de la Lettre fut d'abord renverſé mort à ſes pieds. La fureur de Louis ne ſe contenta point de cette victime; il s'immola lui-même de ſa propre main le Raugrave qui lui étoit ſuſpect, & une Fille-d'honneur de la Ducheſſe. La Princeſſe même finit ſa vie par la main du Bourreau, & ſa Gouvernante fut précipitée du haut d'une Tour. Cette action lui eût fait donner le

1256.

* Nous avons déja parlé des Raugraves, dans la Note de la page 23 de ce Volume.

BAVIERE ET PALATIN.

le titre de Barbare, plutôt que celui de Sévere, (d'autant plus que l'infortunée Marie ſe trouva très innocente, & qu'il n'y eut que de l'imprudence dans ſa conduite), ſi les tranſports involontaires de la jalouſie n'euſſent un peu adouci ce que cette vengeance avoit d'horrible. Ce fut au reſte la ſeule tache d'une vie aſſez longue, & d'un regne de quarante & un an.

Alliance du Rhin.

Avant lui, les chemins n'étoient point ſûrs; le moindre Gentilhomme s'ingeroit de mettre des impoſitions ſur tout ce qui paſſoit proche de ſon Château. C'étoit autant de petits Tyrans, dont Louïs nettoya ſes Etats. Il entra pour cet effet dans la *Conféderation du Rhin*; c'eſt ainſi qu'on appelloit une Alliance que les Villes de Mayence, Wormes, Spire, Francfort, &c. avoient faite entre elles, pour être plus en état de remédier à ces desordres. L'exemple de Louïs engagea les Electeurs de Mayence, de Cologne & de Treves, & un grand nombre d'autres Prélats, Princes, & Etats de l'Empire, à y entrer, & à prendre les mêmes meſures pour rétablir la tranquillité publique.

Ottocare, Roi de Bohême, s'étoit emparé de Schardinghen, de Neubourg & de Ried, qui, après la mort du Marggrave Herman de Bade, Duc d'Autriche, devoient revenir à la Maiſon de Baviere. Henri de Baviere, qu'Ottocare en avoit fruſtré, ſe crut aſſez fort avec le ſecours de Louïs, pour ſe faire rendre juſtice. Ils attaquerent le Roi de Bohême, le défirent à Muhldorff, & l'obligerent à rendre ce qu'il avoit uſurpé, & à ceder de plus Schuttenhoff. Ce Monarque leur en marqua ſon dépit, en conteſtant à la Maiſon de Baviere la Dignité Electorale, qu'il prétendoit être attachée à l'Autriche dont il s'étoit rendu maître. La choſe

ſe fut examinée à la Diete de l'Empire: l'Empereur Rodolphe prononça en faveur des Ducs de Baviere, & leur confirma l'Electorat. Louïs fut reconnoiſſant de cette juſtice qu'on lui avoit rendue, & rendit à Rodolphe de grands ſervices contre Ottocare, & les autres Ennemis de l'Empire. BAVIERE ET PALATIN.

Après la mort du Comte de Moſſbourg, l'inveſtiture des Fiefs Impériaux qu'il avoit poſſedés, fut donnée au Duc de Baviere, qui d'ailleurs augmenta conſiderablement ſes Etats. Les Maiſons de Landsberg, de Wilsbourg, de Hagen, de Landau, de Henchau, de Murnau, d'Elbrechtskirchen, de Lubenau, de Dorneberg, de Hadmarſperg, s'éteignirent; & ce qu'elles poſſedoient fut joint aux Etats de Baviere & du Palatinat, dont les Ducs y rentrerent, comme dans autant de Fiefs qui leur étoient dévolus. Louïs acheta la Comté de Rotſenek du Comte de ce nom, & celle de Murach du Comte d'Ortberg.

Othon, ſon pere, avoit prêté quelques ſommes à Conrad IV, Roi des Romains, & s'étoit fait donner pour ſureté, Donawerth, Lauingen, Höchſtedt, Marenghen, Schöngau, Pettingau, & quelques autres Villes. Louïs les acheta de l'infortuné Conradin ſon neveu, fils de Conrad, qui lui ceda encore de plus les Fiefs de Bamberg, comme le Château de Hohnſtein, la juriſdiction de Herſtbruch, de Vilſeck, d'Auerbach, de Pagens, & de Velden. Il fit auſſi bâtir les Fortereſſes de Fridberg, & de Geyesberg, pour tenir les Villes d'Augsbourg & de Ratisbonne dans le reſpect. Les Habitans de Ratisbonne ſe trouvoient ſi reſſerrés par ce dernier Château, qu'ils en obtinrent la démolition à force d'argent & de prieres. Louïs mourut, âgé de ſoixante & cinq ans, en 1294; & laiſſa deux 1294.

deux fils, RODOLPHE le Begue, & LOUÏS. Du premier ſont deſcendus les Electeurs Palatins; l'autre eſt la tige des Electeurs de Baviere, qui ſont à préſent deux Maiſons diſtinctes. Nous les allons maintenant parcourir ſéparément, en commençant par l'aînée.

MAISON ELECTORALE DES *COMTES PALATINS DU RHIN.*

DE LA MAISON PALATINE. IV. RODOLPHE.

LA vie de Rodolphe ne fut qu'une ſuite continuelle de malheurs, dont il ne devoit ſe prendre qu'à ſa conduite. L'entêtement avec lequel il perſiſta dans le parti d'Adolphe, Compétiteur de l'Empereur Albert, lui attira les premiers chagrins; & la Ligue qu'il fit avec l'Electeur de Mayence pour détrôner ce Prince, l'expoſa enſuite à ſon reſſentiment. Albert triompha de tous les obſtacles, & Rodolphe ne l'appaiſa qu'en lui donnant ce que ſon pere avoit acheté de Conradin, outre une ſomme d'argent. Les dettes qu'il avoit contractées, furent cauſe qu'on lui ôta l'adminiſtration de la Haute Baviere, & la tutele de ſon frere Louïs, laquelle il avoit ôtée à ſa mere. Ce Païs fut mis en ſequeſtre, juſqu'à ce que ces dettes fuſſent payées.

Après la mort de l'Empereur Henri VII, les ſuffrages ſe trouverent partagés entre Fréderic le

le Bel, Duc d'Autriche, & Louïs de Baviere. Le ſuffrage du Comte Palatin devoit naturellement être en faveur de ſon frere. Mais il étoit de la deſtinée de Rodolphe, de prendre toujours en fait d'Elections le parti qui lui convenoit le moins. Il s'oppoſa au choix, qui appelloit Louïs à l'Empire. Louïs le dépouilla de ſes Etats, & le réduiſit à ſe retirer en Angleterre, où il mourut l'an 1319. DE LA MAISON PALATINE.

ADOLPHE, ſon fils aîné, ne ſe trouva pas d'humeur de ſe charger du Gouvernement d'un païs, que ſon pere lui laiſſoit en ſi mauvais état. Ce Prince aima mieux mener une vie paiſible, & abdiqua en faveur de ſon frere Rodolphe. Cette démiſſion lui fit donner le ſurnom de Simple. L'Empereur Louïs IV s'accorda avec ſes neveux, pour le partage de leurs Etats. Le Traité s'en fit à Pavie. Nous n'entrerons point dans une ennuyeuſe énumeration de Villes & de Bailliages, qui ne fait rien à l'Hiſtoire moderne: il ſuffit de dire que les fils de Rodolphe eurent un païs, dont ils eurent tout-à-fait lieu d'être contens; auſſi-bien que de la conduite de l'Empereur, qui ne garda point pour eux les chagrins ſi funeſtes à leur pere.

V. ADOLPHE le Simple. 1319.

VI. RODOLPHE l'Aveugle.

Après la mort de Rodolphe arrivée l'an 1353, la Dignité Electorale paſſa à ROBERT, ſon frere, qui y fut maintenu par l'Empereur Charles IV, & par le College des Electeurs, contre les prétenſions d'Etienne, Duc de Baviere. Il fit quelques nouvelles acquiſitions, dont il accrut ſes Etats, & mourut en 1390.

VII. ROBERT I, le Roux. 1353.

Alors la ſucceſſion revint à ROBERT II, fils d'Adolphe le Simple. Il réunit au Haut-Palatinat quelques Places, qui en avoient été détachées du temps de ſes oncles en faveur de la Couronne de Bohême. Mais ſa plus importan-

VIII. ROBERT II. 1390

DE LA MAISON PALATINE.

te acquiſition, ce fut la Comté de Deux-Ponts. Il mourut en 1398, & laiſſa ſes Etats à ſon fils unique, ROBERT III.

IX. ROBERT III le Rigoureux.

Selon la coutume de ces temps-là, qui étoit de donner à chaque Prince un ſurnom tiré de ſes qualités bonnes ou mauvaiſes, ROBERT III eut trois ſurnoms, qui reviennent au même. Les Hiſtoriens Latins l'appellent le Rigoureux. D'autres l'appellent le Juſtinien. Les Ecrivains Allemands l'appellent *Clemm*, c'eſt-à-dire *celui qui pince*. Les Etats de l'Empire, laſſés des débauches de l'Empereur Venceſlas, l'ayant dépoſé, élurent ROBERT, Comte Palatin.

1398.

Il eſt élu Empereur.

Ce Prince juſtifia, dès les premiers jours de ſon Empire, le choix de ceux qui l'avoient élevé à cette Dignité. Mais il trouva bien de la difficulté à s'affermir ſur le Trône Impérial. Quelques Princes d'Allemagne tenoient encore à Venceſlas, par l'amitié qu'ils avoient portée à Charles IV, ſon pere. Les Etats d'Italie, & ſur-tout le Milanez, étoient abſolument contraires à ſon Election. Il tâcha en-vain de réduire le Duc de Milan, qui remporta ſur lui une victoire complette.

1400.

Revenu en Allemagne, il ne ſongea plus qu'à remettre le bon ordre dans l'Empire, & à accroitre ſa Maiſon. Il acheta la Comté de Simmeren, & ſe fit donner une partie de la Comté de Sponheim, à cauſe du mariage de ſon fils aîné qui avoit épouſé l'héritiere de cette Maiſon. La mort de Gerard, dernier Comte de Kirchberg, le mit en poſſeſſion de cette Comté. Il mourut enfin en 1410.

Le 18 Mai 1410.

Ses quatre fils partagerent entre eux ſes Etats. Ils s'appelloient, LOUÏS, ſurnommé le Barbu; JEAN, ETIENNE, & OTHON. Louïs a continué la Branche Electorale Palatine. D'ETIEN-

TIENNE ſont venues les Branches de SIMMEREN, de NEUBOURG, de SULTZBACH, de DEUX-PONTS, de BIRCKENFELDS & de VELDENTS. JEAN eut ſix enfans, dont cinq moururent en bas âge. CHRISTOPHLE fut Roi de Dannemarc, ou plutôt des trois Couronnes du Nord, par le droit qu'y avoit ſon ayeule Marie, Ducheſſe de Pomeranie, petite-fille de Waldemar III. Ce Prince mourut ſans enfans. De trois fils qu'eut OTHON, l'aîné, de même nom que lui, déceda ſans poſterité; les deux autres, Robert & Albert, furent Evêques, l'un de Ratisbonne, l'autre de Strasbourg. La Branche de l'aîné manqua par la mort de l'Electeur Othon-Henri, l'an 1559. Parcourons ſes deſcendans, avant que de parler de ceux d'Etienne. DE LA MAISON PALATINE.

X. LOUÏS le Barbu.

LOUÏS le Barbu ne fit rien de fort remarquable. Il s'abandonna aux gens d'Egliſe, qui ſe rendirent tellement maîtres de ſon eſprit, qu'ils l'auroient entierement dépouillé de tous ſes biens à force de donations indiſcretes, ſi ſon Conſeil, du conſentement de ſa femme, ne ſe fût ſaiſi de l'adminiſtration de ſes biens, & ne l'eût interdit. Il mourut en 1439, & laiſſa trois fils, LOUÏS, FREDERIC, & ROBERT. Le dernier fut Electeur de Cologne.

XI. LOUÏS IV le Doux.

L'aîné, ſurnommé le Doux, rechaſſa en France quelques Maraudeurs qui s'étoient jettés dans l'Alſace, ſous la conduite de Louïs Dauphin, qui fut enſuite Louïs XI, Roi de France. Il acheta Meckmuhl du Comte de Hohenlohe, & mourut à la fleur de ſon âge en 1449.

XII. FREDERIC I le Victorieux.

FREDERIC, ſon frere, lui ſucceda dans la Dignité Electorale, quoiqu'il eût un fils nommé Philippe. Mais ce Prince n'ayant qu'un an lorſqu'il perdit ſon pere, ſon oncle prit toujours la qualité d'Electeur à tout hazard, & con-

1449.

DE LA MAISON PALATINE.

convint enſuite qu'il la garderoit toute ſa
mais en recompenſe il promit de ne ſe
marier, & qu'ainſi l'Electorat avec tous ſe
tats retourneroit à Philippe. Il ne tint
exactement parole, quant au Mariage; c
épouſa dans la ſuite Claire de Tettinchen d
Wertheim, de laquelle ſont ſortis les Co
de Loewenſtein.

Cet Electeur gouverna avec une prude
conſommée, & ſe fit une reputation imm
telle. Il ajouta à ſes Etats la Comté de L
wenſtein, qu'il acheta du dernier Comte de
nom; & celle de Lutzelſtein, qu'il reprit
ceux qui la poſſedoient, parce qu'oubli
qu'ils étoient ſes vaſſaux, ils avoient oſé pr
dre les armes contre lui. Il leur ôta enc
le Bailliage de Boxberg, qu'il annexa au Pa
tinat.

Le Pape Pie II ayant dépoſé Thierri, Arch
vêque de Mayence, & conferé cette Dignité
Adolphe de Naſſau, Fréderic ſe déclara en f
veur de Thierri, ſans avoir égard à la prote
tion que l'Empereur & quelques Etats de l'Em
pire donnoient à Adolphe. Thierri lui eng
gea un certain nombre de Villes & de Villages
pour la ſomme de cent mille florins qu'il avo
empruntée de lui. L'Evêque de Metz, l
Marggrave Charles de Bade, & le Comte Ulri
de Wirtemberg, qui favoriſoient le nouveau
Prélat, s'étant jettés ſur les Etats de l'Electeu
Palatin, furent ſi malheureux dans cette expé
dition, que Fréderic les défit dans une Bataille,
1462. & les fit tous trois priſonniers. Il ne leur ren-
dit la liberté, qu'à des conditions très morti-
fiantes. Il les obligea de lui ceder quelques
Places qui l'accommodoient, de lui payer cent
mille florins, & de lui donner des Villes en
gage pour la ſureté de cette ſomme. Le Com-
te

te de Leininghen, qui s'étoit fourré dans cette querelle, fut puni de la même maniere, & Louïs le Noir eut de quoi se repentir d'avoir pris les interêts de l'Empereur contre lui. Cet heureux succès rendit le vainqueur si respectable à ses voisins, que quoique l'Empereur le mît au Ban de l'Empire, il ne se trouva personne qui osât se charger de l'exécution. Il mourut l'an 1476. DE LA MAISON PALATINE.

XIII. PHILIPPE l'Ingénu.

Il eut pour successeur son neveu PHILIPPE l'Ingénu, qui fut aussi malheureux que son oncle avoit été fortuné. Il est vrai qu'il acheta la Ville de Weingardh du Marquis de Bade, & que le Bailliage de Mossbach avec la Ville de Neumarck lui vinrent par la mort du Comte Palatin Othon; mais il eut le malheur de perdre une partie de son païs dans la guerre qui désola la Baviere, & dont voici quelle fut l'occasion.

George Duc de Baviere, surnommé le Riche, avoit marié Elisabeth sa fille à Robert fils de Philippe; & n'ayant aucun enfant mâle, il avoit disposé par un testament, de tout son païs en faveur de sa fille, à titre de Dot. Albert Duc de Baviere, son plus proche collateral, s'y opposa, & prétendit que la succession féodale lui appartenoit. L'Empereur Maximilien s'en mêla, & voulut les accommoder par des voyes de douceur. A ce dessein, il proposa de diviser les Etats de George en trois parties, dont deux tiers seroient donnés à son gendre, qui s'en contenteroit pour la Dot de sa femme, & renonceroit en même temps à toutes les prétensions que la Maison Palatine avoit formées jusques-là sur la Baviere; & qu'on donneroit le reste à Albert.

Ce partage ne plut point à Robert, qui s'étant muni de la protection des deux Couronnes de Fran-

DE LA MAISON PALATINE.

France & de Bohême, prit enfin le parti de c
ſerver par la guerre ce qu'on lui diſput
Maximilien embraſſa les interêts d'Albert, & r
Robert & l'Electeur Philippe au Ban de l'E
pire.

Durant cette guerre, la fortune ſembla h
lancer quelque temps entre les deux parti
mais enfin elle ſe déclara contre les Palatin
Les ſecours que la France leur avoit fait eſp
rer ne vinrent point, & ceux que la Bohêm
fournit en effet furent battus. Robert & Eliſ
beth moururent ou de la diſſenterie, ou d
poiſon, car les Hiſtoriens ſont partagés ſur l
cauſe de leur mort; & les Etats voiſins ſe jet
terent ſur le Palatinat, & en enleverent chacu
leur part. Il n'y eut que le Marquis de Bade
qui ne voulut point ſe mêler de cette querelle.
C'eſt de ce temps-là que les Landgraves de Heſſe
poſſedent Caub, Hombourg an der höhe, Umſtadt,
Rheinheim, Schonberg, Odernheim, Stein, &
Bickenbach. Le Duc de Wirtemberg prit pour
ſa part Neuſtad ſur la Kocher, Weinsberg,
Maulbron, Meckmulh, Kintlingen, Louw, &
Lœvenſtein. Albert Duc de Baviere s'empara
d'Ingolſtadt, le Comte Palatin de Deux-Ponts,
de Landsberg, de Moſcheln, & de quelques au-
tres Lieux que l'Electeur Frederic lui avoit
pris. Le Comte de Leiningen ſe reſſaiſit de
quelques Châteaux de l'autre côté du Rhin,
dont ſes ancêtres avoient été dépouillés par ce
même Electeur. La Ville de Nuremberg s'ap-
propria Altorff, Lauffen, Herſpruch, Velden
& quelques autres Lieux. Cette querelle fut
enfin accommodée, & Albert donna aux en-
fans de Robert quelques Villes pour leur ſubſiſ-
tance; Neubourg, & Hochſtedt furent dans leur
partage : il demeura maitre du reſte, excepté
ce que les autres Puiſſances en avoient démem-

bré,

bré, comme nous venons de le dire. Philippe mourut l'an 1508. DE LA MAISON PALATINE.

Son fils LOUIS le Pacifique lui ſucceda. Lui & ſon frere Frederic s'accommoderent avec la Ville de Nurenberg, pour les Places que leur pere avoit perdues pendant la guerre de Baviere; la Régence de Nuremberg leur remit le Château de Heinsberg & le Monaſtere de Gnadenberg, pour la ſomme de trente-deux-mille florins; & garda pour elle Lauffen, Herſpruch, & Aldorf, avec quelques Châteaux & Villages, qu'elle occupoit alors. François de Sickingen ayant inſulté l'Electeur de Trèves en 1523, Louis prit les armes pour Richard, & aſſiegea l'agreſſeur dans ſon Château de Landſtul. Sickingen, bleſſé mortellement durant le ſiege, ſe rendit, & Luther perdit en lui une des plus grandes reſſources de ſon parti. Louis uſa d'une extrême moderation, envers les Proteſtans qui vivoient dans ſes Etats. Perſonne n'y fut inquieté pour cauſe de Religion; & même, dans quelques lieux du Haut-Palatinat, il ſouffrit le libre exercice de la nouvelle Reformation. XIV. LOUIS le Pacifique. 1508.

Son frere FREDERIC lui ſucceda dans la Dignité d'Electeur. Il avoit toujours été attaché à la perſonne de Charlequint, lorſque ce Monarque n'étoit encore qu'Archiduc d'Autriche; il avoit vêcu quelque temps à ſa Cour, & l'avoit accompagné dans ſes voyages. Le temps, ni le changement de leurs fortunes, n'altera point leur amitié; & l'Empereur trouva dans Frederic un ami zelé, qui lui rendit d'importans ſervices dans les affaires d'Allemagne. En lui donnant l'Inveſtiture de la Dignité Electorale, il ordonna que ſes Armes ſeroient à l'avenir chargées d'une piece honorable, à ſavoir du Globe Impérial; tant pour lui, XV. FREDERIC II le Sage. 1544. Origine du Globe Impérial dans les Armes

DE LA MAISON PALATINE.

que pour ceux qui lui ſucederoient à l'El
rat. Guillaume Duc de Baviere voulut en
lui diſputer cette qualité, ſe fondant ſur
de l'Electeur Palatin. ques anciens pactes de famille. Charles V
cida la conteſtation en faveur de Frederic
le ſoutint dans la poſſeſſion par ſon autorité

Il eut la même douceur que ſon frere
les Proteſtans. Auſſi-tôt qu'il ſe vit Elect
il ſongea à introduire la Confeſſion d'A
bourg dans ſes Etats, mais la guerre de Si
calde, & la victoire de l'Empereur déra
rent ſes projets. Il s'attira la diſgrace de l'I
pereur, pour avoir donné contre lui du
cours au Duc de Wirtenberg, en vertu d'
Alliance défenſive qu'ils avoient entre e
Mais il appaiſa Charles en acceptant l'Inter

XVI. OTHON-HENRI, le Magnanime.

Il déceda enfin, ſans autre héritier qu'OTHO
HENRI ſon neveu, fils ainé de Robert.
nouvel Electeur bannit entierement la Religi
Catholique de ſes Etats, qu'il gouverna a
paiſiblement. Mais ſa Régence ne fut que

PHILIPPE le Belliqueux.

trois ans. Ni lui, ni ſon frere PHILIP
le Belliqueux, qui défendit Vienne contre
Turcs l'an 1529, n'ayant point eu de poſte
té, & tous deux étant les derniers deſcenda
de Louïs le Barbu, l'Electorat & le Palatinat
churent à la Branche de SIMMEREN. I
Duché de Neubourg & Sulzbach tomberent
WOLFGANG Comte Palatin, de la Branche
Deux-Ponts. Les Bailliages de Lautrecht &
Veldentz furent donnés à ROBERT Comte P
latin, de cette même Branche, & oncle de Wol
gang. La Comté de Lutzelſtein avec la Ville d
Trarbach furent le partage de GEORGE-JEAN
fils du même Robert.

BRANCHE DE SIMMEREN.

DE LA MAISON PALATINE.

ON a déja vu qu'Etienne, troiſieme fils de Robert le Rigoureux, eſt auteur des Branches de SIMMEREN, de NEUBOURG, de SULTZBACH, de DEUX-PONTS, de BIRKENFELD & de VELDENTZ. Nous allons examiner la premiere. ETIENNE épouſa Anne fille du dernier Comte de Veldentz, laquelle ne lui apporta pas ſeulement cette Comté; mais encore deux cinquiemes de la Comté de Sponheim. Il mourut en 1444 & laiſſa deux fils, qui formerent autant de Branches. L'Ainé, FREDERIC, continua celle de Simmeren; & LOUIS commença celle de Deux-Ponts. Frederic vêcut juſqu'à l'an 1480 & laiſſa cinq fils, dont l'ainé JEAN lui ſucceda, les quatre autres prirent la ſoutane.

BRANCHE DE SIMMEREN.

FREDERIC. 1444.

JEAN I, où le-Vieux, fut un Prince doux & paiſible. Dans ces temps de troubles, où chacun ſe jettoit ſur le Palatinat & en emportoit ſa piece, il fut le ſeul qui ne voulut pas profiter des dépouilles de l'Electeur: mais le même amour de la paix l'empêcha de prendre ſa défenſe. Après ſa mort, arrivée en 1509, JEAN le Jeune ſon fils lui ſucceda, & ſe fit eſtimer par ſon équité & par ſon deſintereſſement. Il ne prit aucun parti dans les troubles de Religion, & les Lutheriens lui compterent ſon inaction pour une vertu. Il mourut en 1557 & eut pour ſucceſſeur ſon fils ainé FREDERIC, ſurnommé le Pieux.

JEAN le Vieux. 1480.

JEAN le Jeune. 1509.

XVII. FREDERIC III le Pieux. 1557.

Il y avoit deux ans qu'il gouvernoit, lorſque la mort de l'Electeur Othon-Henri le revêtit de la Dignité Electorale, à laquelle il rejoignit la Principauté de Simmeren, & la part

DE LA MAISON PALATINE.

que la Branche Palatine, qui venoit de s'éte
dre, avoit eue à la Comté de Sponheim. Il
brassa la Religion Reformée, & s'y attach
fermement, que tous les efforts de l'Emper
Ferdinand I ne purent l'en dissuader. Ce M
narque eût voulu qu'il fût rentré dans la R
gion Catholique, ou qu'il eût embrassé la
therienne. — Il vouloit le contraindre à opt
ou à perdre la qualité d'Electeur, qui dev
être donnée à celui de ses enfans qui se
plus prompt à obeïr aux ordres de l'Em
reur.

Frederic, sans s'émouvoir de ces menaces, p
sista dans sa Croyance, & donna du secc
aux Protestans François avec qui il s'étoit ai
Franckendal, qui n'étoit alors qu'un Monaste

Origine de la Ville de Franckendal.

fut métamorphosé en une Ville, qu'il peu
des Flamands chassés de leur patrie à cause
leur Religion. C'est sans doute cette condi
qui lui a valu le surnom de Pieux. Après

LOUIS le Facile.

mort, qui arriva l'an 1576, LOUIS son
ainé, qui lui succeda à l'Electorat, fut surn
mé le Facile, peut-être par ce qu'il abando
le Calvinisme pour se faire Lutherien.
Frere Jean Casimir persista dans cette Religi
& la Principauté de Lauteren, que son pere
avoit donnée, devint le refuge des Minis
Reformés que son frere l'Electeur chassoit
ses Etats.

XIX. PREDERIC IV.

Louis le Facile étant mort en 1583, & n'ay
laissé qu'un fils nommé FREDERIC, âgé
sept ans, avoit nommé Jean Casimir pour
être le Tuteur; mais à cause de la differe
de leurs sentimens en matiere de Religion
lui associa quelques-uns de ses Conseillers,
le consentement desquels il ne pouvoit
statuer sur le Gouvernement Ecclésiastiq
L'oncle s'embaraſſa peu de cette disposition

F

prétendit que la Tutele appartenoit à lui seul par la Bulle d'or, & fit elever son pupile dans les sentimens des Reformés, pour lesquels le jeune Electeur fut ensuite fort zelé. Dès qu'il eut le pouvoir en main, il établit une étroite correspondance avec la Reine d'Angleterre, les Provinces-Unies & les Huguenots de France; & contribua beaucoup à affermir cette Union qui prit le nom d'Evangélique. Ces démarches lui attirerent la haine de la Maison d'Autriche. Du reste, il gouverna paisiblement. Manheim, qui n'avoit été jusques-là qu'un Village, devint une Ville, qu'il fit fortifier. Il mourut l'an 1610. DE LA MAISON PALATINE.

De son mariage avec Louise Julienne fille de Guillaume Prince d'Orange, il laissa deux fils; FREDERIC V qui lui succeda, & LOUIS PHILIPPE, qui eut pour son appanage, Simmeren avec Lautern; mais ce dernier lui fut ôté après la Paix de Westphalie, & revint à la Branche Electorale. Louis Philippe, mort en 1655, laissa un fils, Louis-Henri-Maurice, qui déceda sans posterité l'an 1673. Après sa mort, la Principauté de Simmeren revint à l'Electeur. XX. FREDERIC V. 1610.

FREDERIC V épousa Elisabeth fille de Jaques I Roi de la Grande Bretagne. Il s'opposa au dessein qu'avoit Philippe Christophle Evêque de Spire, de fortifier Udenheim, qui a été ensuite nommé Philipsbourg; & fit détruire les travaux qui étoient déja commencés. 1618.

Le Royaume de Boheme s'étant revolté contre l'Empereur Ferdinand II se choisit pour Roi Frederic, qui se laissa éblouir par l'esperance de regner, & séduire par l'ambition de l'Electrice, qui eût bien voulu, dit-on, avoir un mari couronné, comme l'étoit son pere. Le Prince Maurice d'Orange, le Duc de Bouil-

DE LA MAISON PALATINE.

lon & Louis Camerarius lui mirent ſi bien
deſſein dans la tête, qu'il accepta la Couron
contre le ſentiment du Roi d'Angleterre
beau-pere, de l'Electeur de Saxe, & de ſes
tres amis qui tâcherent de l'en détourner.
te Couronne fut pour ſa famille une boite
Pandore : tous les malheurs en ſortirent.
près la déroute de ſon Armée proche la V
de Prague, il n'en fut pas quitte pour une
ple abdication de la Bohême : les Eſpagnol
jetterent ſur le Palatinat, & y occuperen
plupart des meilleures Villes. Maximilien
de Baviere voulut auſſi en avoir ſa part, &
Heidelberg. Ce fut en cette occaſion que l
che Bibliotheque qui y étoit, alla groſſir c
du Vatican, ayant été envoyée au Pape c
me un préſent dont les vainqueurs le rég
rent. L'Electeur Frederic lui-même fut
au Ban de l'Empire, & dépouillé de la Di
té Electorale, du Haut-Palatinat, & de la C
té de Cham dont le Duc Maximilien de Bav
fut revêtu, malgré les vives oppoſitions q
apporterent les Electeurs de Saxe & de Bran
bourg. Frederic, tombé de ſi haut, ſe re
en Hollande. Les progrès de Guſtave-Adol
Roi de Suede, contre l'Empire, firent na
dans le cœur du Comte Palatin une eſpera
de rentrer dans ſes Etats; mais la mort du R
arrivée l'an 1632, la détruiſit. Il le ſuivi
même année, & laiſſa à ſon fils CHARL
LOUIS la fuſée à démêler.

XXI. CHARLES-LOUIS.

Ce Prince ne pouvoit ſucceder dans un ter
plus malheureux. Son pere étoit proſcrit;
& toute ſa famille étoient exclus du Traité
Prague. Sa ſeule reſſource fut de s'attache
la France & à la Suede. La premiere de
deux Couronnes avoit, dit-on, des liaiſons
cretes avec le Duc Maximilien de Baviere,

1632.

ne lui permettoient pas de faire de grands efforts pour Charles-Louis. Après la mort du Duc Bernard de Saxe-Weimar, le Palatin ayant recueilli quelque argent des Anglois, traverſoit la France pour ſe rendre en Allemagne & rejoindre l'Armée de ce Duc, laquelle poſſedoit encore Briſach, Fribourg, Saverne, Benfeld, & les Villes Foreſtieres. Le Roi de France le fit arrêter, & l'envoya au Château de Vincennes. Il y fut détenu, juſqu'à ce que le Traité de la France avec les troupes du Duc de Weimar fut achevé; enſuite de quoi il fut relaché, ſur les preſſantes ſollicitations de la Cour de Suede & de celle d'Angleterre. Les Impériaux lui ſurprirent la Forteresſe de Meppe, qu'il avoit achetée des Hollandois. Haſſfeld leur Géneral le battit près de Flothe, & fit priſonnier le Comte Robert, & lui-même il eut bien de la peine à éviter le même ſort.

DE LA MAISON PALATINE.

1639.

1638.

La Paix de Weſtphalie calma enfin tous les troubles, & lui rendit le Bas-Palatinat avec la Dignité Electorale, & le Titre de Grand-Tréſorier de l'Empire. Comme les Eſpagnols s'étoient rendus maitres de Franckendal, on lui évacua Hailbron pour ſa ſureté, juſqu'à la reſtitution de cette Place. Il rendit enſuite Hailbron à l'Empire, après que les Eſpagnols furent ſortis de Franckendal, & mis en poſſeſſion de Beſançon qui étoit auparavant une Ville libre & Impériale.

1632.

L'Année précédente, Jean Philippe Electeur de Mayence avoit uſé du droit de retrait qui lui avoit été accordé par la paix de Weſtphalie ſur le Bergſtraſſe. Ce païs, qui avoit été autrefois engagé à la Maiſon Palatine, fut racheté & réuni à l'Archevêché de Mayence. L'Electeur Palatin échangea auſſi quelques Lieux pour le Bailliage de Schaumbourg avec ſes dépen-

DE LA MAISON PALATINE.

pendances, parce qu'il étoit fort près de Heid
berg, & par conſéquent dans une ſituation p
commode pour lui.

1654. L'an 1654, ſon couſin Louis-Philippe fut
bligé de lui ceder la Principauté de Lauteren
l'an 1657, après la mort de l'Empereur Fe
nand III, l'Electeur de Baviere & lui ſe dif
terent le Vicariat de l'Empire pendant l'In
regne. Il eut auſſi quelques démêlés avec l
lecteur de Mayence & quelques autres Princ
pour le droit de Wildfang *. Mais la France
la Suede ayant été choiſies pour arbitres, les
commoderent à Hailbron.

1673. L'an 1673, Louis-Henri-Maurice de Simm
ren étant mort ſans poſterité, Charles-Louis p
tendit que ſes biens lui étoient acquis; m
l'Electeur de Mayence en vouloit excepter B
kelheim, qu'il ſoutenoit lui être dévolu par d
de reverſion. Ce fut le ſujet d'un nouveau p
cès; & pour les mettre d'accord, l'Emper
prit ce Bailliage en ſequeſtre.

La guerre que Louis XIV déclara à la H
lande fut fatale à l'Electeur Palatin. Quoi
ce Prince eût cherché d'abord à demeurer n
tre, les troupes Françoiſes ſe jetterent dans
Païs. On lui prit Germersheim; & lorſqu'il v
lut demander raiſon de ces hoſtilités au Gé
ral des troupes qui les exerçoient, le Marc
de Rochefort lui fit dire, qu'*étant au ſervice*

* Le Wildfangiat en Allemagne eſt un Droit
le Souverain du Lieu, de ſucceder en cas de n
aux Etrangers qui n'ont point de maitre qui les
clame, aux Bâtards, & aux Vagabonds, dans t
les biens meubles ou immeubles ſans excepti
quand ils n'en ont pas diſpoſé par un Teſtament
gitime. Il ſuccede auſſi par ce même Droit à t
ceux qui meurent ſans héritiers.

plus grand Roi du monde, il ne rendoit compte qu'à lui de ſes actions. DE LA MAISON PALATINE.

La Cour de France lui promit bien ſatisfaction: mais comme on ne la lui devoit donner qu'après que la guerre de Hollande ſeroit finie, il ſe détermina à ſe jetter dans le parti des Alliés.

Après la deroute des Allemands à Sintzheim, le Marechal de Turenne entra dans le Palatinat, où il fit de ſi grands ravages, que l'Electeur au deſeſpoir le fit appeller en duel: mais Turenne s'en excuſa avec beaucoup de civilité. La priſe de Philipsbourg en 1676, & la Paix qui ſe conclut à Nimegue deux ans après, délivrerent le Palatinat des Armées Françoiſes. Ce fut au reſte à l'occaſion de cette guerre, que l'Electeur Palatin recommença à jouïr effectivement de la prérogative de Condirecteur du Cercle du Haut-Rhin: elle lui fut rendue à la Diete de ce Cercle à Friedberg, l'an 1673.

Il mourut l'an 1680. Il avoit épouſé Charlotte de Heſſe-Caſſel, dont il eut CHARLES ſon ſucceſſeur, & Charlotte Eliſabeth qui fut mariée à Philippe Duc d'Orleans, frere unique du Roi Louis XIV. Ce mariage de l'Electeur & de Charlotte de Heſſe ne fut pas d'ailleurs fort heureux. Il n'attendit pas après la mort de cette Electrice, à célebrer de ſecondes nôces; & quoiqu'elle fût pleine de vie, il épouſa Marie-Louiſe Baronne de Degenfeld, de laquelle il eut quelques enfans, qu'on qualifie du titre de Raugraves, titre d'une famille éteinte depuis longtemps.

XXII. CHARLES. 1680.

CHARLES ſon ſucceſſeur fut un Prince aimable par ſa bonté & par ſa douceur; mais les perſonnes qui avoient été chargées de ſon éducation, abuſerent extrêmement de ces vertus & le retinrent longtemps dans une dépendance qui lui

DE LA MAISON PALATINE.

lui fit tort. En 1671, il avoit épouſé Gui
mine Princeſſe de Dannemarc, de laquell
n'eut point d'enfans. A ſa mort, qui arriva
1686, l'Electorat échut à PHILIPPE GUILL
ME Comte de Neubourg, dont nous allons m
tenant examiner les Ancêtres.

BRANCHE DE NEUBOUR

Qui eſt la famille Electorale Palatine
d'aujourdhui.

BRANCHE DE NEUBOURG.

ON a déja vu qu'Etienne Comte Palatin
deux fils, ſavoir Frederic de Simme
& Louis ſurnommé le Noir, qui eut en par
Deux-Ponts. Du premier eſt ſortie la Li
dont nous venons de voir l'extinction. Du
cond eſt venue la Maiſon de Deux-Ponts,
s'eſt encore partagée en pluſieurs autres B
ches que nous examinerons en leur rang.

LOUIS le Noir.

L'humeur inquiete de LOUIS LE NOIR
fit prendre beaucoup de part dans les trou
qui s'éleverent dans l'Empire, lorſque Thi
d'Iſenbourg & Adolphe de Naſſau ſe diſpute
l'Archevêché de Mayence. Louis embraſſ
parti d'Adolphe, & lui ſoumit la Ville de
yence qui tenoit encore pour Thierri, qu
Pape avoit rejetté, parce qu'il avoit négli
faire venir ſes Bulles. Mais Louis ſe tro
mal d'avoir rendu ce ſervice au nouvel Elect
Frederic le Victorieux, qui étoit du parti
traire, l'attaqua, lui enleva quelques Vil
& le contraignit à lui demander grace, co
nous l'avons dit ci-deſſus, pag. 149. Il mouru
1489. Son fils GASPAR s'étant fait mutiler pa
caprice de dévotion, fit croire avec juſtice
avoit le cerveau troublé; ce qui donna lie

GASPAR.

le faire enfermer dans un lieu où il mourut. ALEXANDRE le second fils ſucceda, & gouverna juſques à l'an 1514. qu'il mourut, & laiſſa trois fils; à ſavoir LOUIS qui lui ſucceda, GEORGE & ROBERT, qu'il avoit deſtinés à l'état Eccléſiaſtique. DE LA MAISON PALATINE. ALEXANDRE.

Robert, après la mort de ſon aîné, qui mourut fort jeune & ne laiſſa qu'un fils âgé de ſix ans, ſe maria, & fut auteur de la Branche de VELDENTZ, qui a fini l'an 1694, en la perſonne de Leopold-Louis. Sa ſucceſſion eſt encore à preſent une matiere de procès entre les diverſes Branches de la Maiſon de Deux-Ponts, & n'eſt point décidée en faveur d'aucune. Branche de VELDENTZ.

LOUIS, de qui eſt ſortie la Maiſon de Deux-Ponts, ſe fit de la Religion Proteſtante, & la fit recevoir dans ſes Etats. A ſa mort, arrivée l'an 1532, ſon fils, comme nous venons de le dire, étoit encore enfant. Le jeune WOLFGANG fut élevé dans les ſentimens de ſon pere, pour leſquels il ſe montra fort zelé dans la ſuite; mais ſon zele ne put le porter à ſe mêler de la guerre de Smalcalde, ni des troubles que Maurice Electeur de Saxe & quelques autres Princes Proteſtans exciterent contre l'Empereur. Il reçut de la liberalité de l'Electeur Palatin Othon-Henri, la Principauté de Neubourg, & Sultzbach, & mourut l'an 1569, en France, où il étoit allé mener une puiſſante Armée pour ſecourir les Proteſtans. Cinq fils qu'il avoit laiſſés firent autant de Branches, dont la troiſieme & la quatrieme furent d'abord éteintes. LOUIS, tige de la Branche de Deux-Ponts d'aujourd'hui. WOLFGANG.

L'aîné, PHILIPPE-LOUIS, commmença celle de NEUBOURG. Le ſecond, nommé JEAN dit le Jeune, forma celle de DEUX-PONTS; & le cinquieme, à ſavoir CHARLES, fut tige de celle de BIRCKENFELD. Nous ſuivrons celle de l'aîné, qui eſt de Neubourg.

LOUIS

DE LA MAISON PALATINE.

LOUIS-PHILIPPE.

LOUIS-PHILIPPE de Neubourg fut u
lé Proteſtant, & vêcut avec une ſage écon
Après la mort de l'Electeur Frederic IV,
chercha la Tutele du jeune Electeur, en q
du plus proche collateral; mais le Comte
tin Jean de Deux-Ponts, ſon frere, lui
préferé par le Teſtament, parce qu'il éto
la Religion Reformée. Le dernier Duc d
liers, de Cleves & de Mons étant mort en
Louis-Philippe fit valoir les droits de ſa fe
& s'empara de la ſucceſſion conjointement
l'Electeur de Brandebourg, & en chaſſa
chiduc Leopold qui s'étoit rendu maitre
Fortereſſe de Juliers, ſous prétexte de
cet héritage en ſequeſtre, juſqu'à ce qu'o
décidé à qui il appartenoit. La France,
gleterre & la Hollande, qui avoient ai
Comte Palatin à s'en ſaiſir, lui aiderent à l
ſerver. Mais cette acquiſition fut l'occaſi
ſa mort. Un démêlé qui ſurvint entre lui
lecteur de Brandebourg, lui fit naitre le
de terminer ce differend par un mariage
ſon fils Wolfgang-Guillaume, & la fille d
lecteur. A ce deſſein il envoya ce jeune
à Cleves, d'où il revint ſans avoir rien a
étant au contraire fort dégoûté de ce ma
& avec des ſentimens bien differens ſur
ligion, qu'il quitta peu après pour emb
la Catholique. Philippe-Louïs en conçu
violent chagrin, qu'il y ſuccomba, & n
l'an 1614. Outre WOLFGANG-GUILLA
il laiſſa deux autres fils, AUGUSTE & Je
deric. Le dernier mourut ſans enfans. Le
eſt Auteur de la Branche de SULTZBAC
nous parlerons dans la ſuite.

AUGUSTE.

L'ainé, par qui ſe continua celle de
bourg, ſe brouilla avec l'Electeur de B
bourg, au ſujet des Païs de Cleves & de

qu'ils poſſedoient en commun. Celui-ci s'étant rendu maitre de Juliers, l'autre s'empara de Duſſeldorp. Le Brandebourg étoit protegé par les Provinces-Unies ; & l'Eſpagne étoit pour le Palatin. Ils évitoient tous d'en venir à une rupture; mais chacun cherchoit à prévenir l'autre, & à ſe ſaiſir des Places qui l'accommodoient le mieux. Les Hollandois occuperent Rees, Emmeric, Buric, Orſoi, Gennape, &c. pendant que Spinola Général des Eſpagnols s'aſſuroit de Weſel. Les Etats-Géneraux, qui prévirent que ce poſte ouvriroit leur Païs aux Eſpagnols, ſongerent à le leur ôter par un accommodement proviſionel entre les parties intereſſées. On convint: „ Que le païs ſeroit partagé: Que le Brande- „ bourg auroit le Duché de Cleves, les Com- „ tés de la Marck & de Ravensberg, avec la „ Seigneurie de Ravenſtein : Que le Comte-Pa- „ latin de Neubourg auroit les Duchés de Ju- „ liers & de Mons : Que les garniſons étran- „ geres n'en ſortiroient point; & que chacun „ garderoit ce qu'il avoit occupé pendant les „ troubles. ”

DE LA MAISON PALATINE.

Lorſque l'Electeur Palatin Frederic V fut mis au Ban de l'Empire, & que la Dignité Electorale, dont il fut dépouillé, fut transferée à Maximilien, le Comte-Palatin proteſta contre cette préference, & ſoutint qu'on n'avoit pas pu en fruſtrer le plus proche collateral. Mais la Cour Impériale fit peu d'attention à ſa proteſtation.

L'an 1622, le Marquis de Spinola ſurprit Juliers, où il y avoit eu garniſon Hollandoiſe, & y en mit une Eſpagnole. Le Palatin n'eut pas dequoi s'en réjouïr; ce changement ne ſervit qu'à faire fourager encore davantage ce païs pendant la guerre d'Allemagne. Wolfgang-Guillaume mourut l'an 1653: & eut pour ſucceſſeur ſon fils unique Philippe-Guillaume, à qui Juliers fut

XXIII. PHILIPPE-GUILLAUME.

DE LA MAISON PALATINE.

fut enfin évacué en vertu de Traité des Pirenée
Et ſur ce qu'il ſe plaignoit de l'inégalité du pa
tage, l'Electeur de Brandebourg lui ceda la Se
gneurie de Ravenſtein.

Lorſque Jean Caſimir abdiqua la Couronn
de Pologne, Philippe-Guillaume n'épargna rie
pour ſe la procurer. Les dépenſes qu'il fit pou
cela furent inutiles, & la Nobleſſe Polonnoiſe
aima mieux ſe ſoumettre à Michel Wiſnowiski.

1672.

La guerre de 1672 fut très funeſte aux païs de Juliers & de Mons. Mais la paix de Nimegue leur rendit la tranquilité pour quelque temps.

L'Electeur Charles étant mort, Philippe-Guillaume s'empara de toute ſa ſucceſſion, ſans ſe ſoucier des prétentions que formoient le Comte Palatin de Veldentz & le Duc Philippe d'Orleans. L'un ſoutenoit que l'héritage lui appartenoit, parce qu'il étoit plus proche parent du feu Electeur d'un degré. Mais la ſucceſſion linéale l'emporta ſur la graduelle, à cet égard.

Le Duc d'Orleans ne diſputoit point la Dignité Electorale au ſucceſſeur ; mais il ſoutenoit qu'on ne pouvoit ſans injuſtice refuſer à la Ducheſſe ſon épouſe, ſœur du dernier Electeur, les biens allodiaux dont elle étoit l'héritiere légitime. L'Empire n'avoit garde de décider en pareil cas en faveur d'un frere de Louis XIV, le Prince du monde qui ſe ſervoit le plus de ſes droits.

Le Pape, qu'on avoit nommé pour ſur-arbitre de ce differend touchant la Ducheſſe d'Orleans, étoit Innocent XI, le plus paſſionné Pape, & l'ennemi le plus dangereux qu'eût le Roi. Il eût été étonnant, qu'il lui eût été favorable en une telle occaſion. Auſſi ne s'arrêta-t-on pas beaucoup à ſa déciſion ; & la rupture avec l'Empire étant ſurvenue, comme nous le diſons ailleurs, les Etats de l'Electeur ſouffrirent

rent plus qu'ils n'auroient peut-être fait ſans cette matière de reſſentiment. Le Palatinat lui fut enlevé. Philippe-Guillaume ne vit point la fin de cette guerre, & mourut l'an 1690. DE LA MAISON PALATINE.

JEAN-GUILLAUME, l'aîné de ſes fils, obtint par la Paix de Ryſwyck le repos ſi néceſſaire à ſes Etats; mais la mort du Roi d'Eſpagne ayant rallumé la guerre, il fut expoſé de nouveau, comme les autres Puiſſances, aux longs malheurs qui ont déſolé l'Europe. Il mourut ſans enfans le 8 Juin 1716. XXIV. JEAN GUILLAUME.

CHARLES-PHILIPPE, ſon frere, lui a ſuccedé. Ce Prince, né le 4 de Novembre 1661, n'a point d'Héritiers mâles. Il avoit un autre frere, qui étoit Evêque d'Augsbourg, & qui s'appelloit Alexandre-Sigismond de Neubourg. Ce Prince mourut le 23 Janvier 1737. La Branche de Neubourg ne conſiſtant plus qu'en la perſonne de l'Electeur, la ſucceſſion de l'Electorat regarde Charles, Comte Palatin, Duc de Sultzbac, né le 10 Décembre 1724. Mais la Maiſon de Brandebourg diſpute à cette Branche le droit d'hériter aux Duchés de Berg & de Juliers, & à la Seigneurie de Ravenſtein. Ce ſont des démembremens de la ſucceſſion des Ducs de Cleves. Cette Maiſon s'étant éteinte, faute de mâles, la Maiſon de Saxe qui avoit déja l'expectative des biens des Ducs de Cleves, allegua ſes droits. La Maiſon de Brandebourg qui avoit pris alliance avec la Maiſon de Cleves, forma des prétenſions ſur toute la ſucceſſion. La Maiſon Palatine de Neubourg, qui étoit dans le même cas produiſit auſſi les ſiennes. Il y eut un partage proviſionnel, moyennant lequel ces deux Maiſons partagerent enſemble les biens des Ducs de Cleves. Celle de Brandebourg ſoutient que la Maiſon de Neubourg avec laquelle s'eſt fait le partage proviſion- CHARLES-PHILIPPE.

DE LA MAISON PALATINE.

sionnel venant à s'éteindre, tout l'héritage l dévolu. La Branche de Sultzbac prétend tant sortie de la même Princesse de Cleves, a donné le droit à la Maison de Neubourg le succede à tous ses droits après la Branch Neubourg. On ajoute que la succession est minine, sans quoi le droit même de la Ma de Brandebourg seroit nul; & qu'ainsi le d de la Maison de Neubourg passe aux desc dans de Sophie-Auguste, fille de Charles-I lippe, Electeur Palatin, mariée dans la Mai de Sultzbac *.

Etats de la Maison Electorale Palatine.

Les ETATS de l'Electeur Palatin sont Bailliages de Heidelberg, de Mossbac, de Br ten; ces trois Bailliages sont compris sous nom de Crischgaw: les Bailliages de Boxber d'Ultzberg, de Neustadt, de Germersheim, Lautern, d'Altzheim, d'Oppenheim, de Creu zenach, de Stromberg, de Bacharach, de Sim meren & de Kirchberg: le Duché de Berg, o est Dusseldorp, Résidence de feu l'Electeur: l Duché de Juliers, où est Juliers. Aix la Cha pelle, Ville si fameuse par ses Eaux minerales y est enclavée; mais elle n'en dépend pas, & c'est une Ville Impériale. La Seigneurie de Ravenstein sur la Meuse, entre Grave & Bois-le-Duc, appartient aussi à cet Electeur.

MAISON DE SULTZBAC.

MAISON DE SULTZBAC.

WOLFGANG-GUILLAUME, ayeul de l'Electeur Palatin d'aujourdhui, avoit deux freres, à savoir, AUGUSTE qui eut pour appanage SULTZBAC, & Jean Fréderic qui eut Hil-

* Il y a quantité de Traités pour & contre sur cette matiere.

Hilpoſtein. Le dernier vit mourir tous ſes enfans avant lui. Auguſte forma une Branche qui ſubſiſte encore aujourdhui, & mourut l'an 1632. CHRISTIAN-AUGUSTE, ſon fils, fut le ſeul qui eût poſterité. Il quitta la Religion Proteſtante, pour embraſſer la Catholique, & décéda l'an 1708, âgé de 86 ans. Il ne lui reſtoit plus de fils que THEODORE, Comte Palatin de Sultzbac. Ce Prince, né le 14 Fevrier 1659, eut encore deux fils. L'aîné, JOSEPH-CHARLES-EMANUEL, étoit né le 2 Novembre 1694, & eut de ſon mariage avec Sophie-Auguſte, fille de Charles-Philippe, Electeur Palatin, Charles-François, né le 17 Mars 1718; Jean-Chriſtian, ſecond fils de Théodore, étoit né le 23 Janvier 1700, & mourut fort jeune. Il ne reſte plus de cette Maiſon que Charles, né l'an 1724 au mois de Décembre. C'eſt ſur lui que tombe l'Electorat Palatin après la mort de l'Electeur, qui eſt fort âgé, étant né en 1661. Il y a auſſi de jeunes Princeſſes de cette Maiſon.

DE LA MAISON PALATINE.

Les Etats de cette Maiſon ſont Sultzbac, petite Principauté.

BRANCHES de DEUX-PONTS, de LANDSBERG & de KLEEBOURG.

JEAN, ſurnommé le Vieux, frere de Philippe-Louïs de Neubourg, & deuxieme fils de Wolfgang, eut pour ſon partage des biens paternels, DEUX-PONTS, dont le nom paſſa à ſa poſterité. Ce Prince aimoit l'Etude, & s'étoit fort appliqué particulierement à la Géographie. Il quitta l'Egliſe Lutherienne pour la Reformée, & mourut en 1604. Les trois fils qu'il laiſſa formerent autant de Branches, qui ſe réduiſent maintenant à une. JEAN II, où le Jeu-

Maiſon de DEUX-PONTS. Ses Etats.

DE LA MAISON PALATINE.

Jeune, continua celle de Deux-Ponts. Son
le pour la Religion Reformée le fit préfere
Duc de Neubourg, quand il fut queſtion d
Tutele du jeune Electeur Frederic V: mai
changea de parti, & ſe fit Lutherien. Il s'
barqua même aſſez avant dans la Ligue de L
ſick, qui, loin de lui être avantageuſe, ne
vit qu'à le faire dépouiller de ſes Etats. Il m
rut dans cette triſte ſituation, & laiſſa un
nommé Frederic, qui rentra dans ſes biens
la Paix de Weſtphalie, & qui n'ayant laiſſé q
trois Princeſſes en 1661, eut pour héritier
Comte Palatin de la ſeconde Branche nomm
de Landsberg.

MAISON DE LANDSBERG.

FREDERIC-CASIMIR DE LANDSBER
ſecond fils de Jean le Vieux de Deux-Ponts,
jouta à ſon petit Etat la Seigneurie de Mon
fort en Bourgogne, par ſon Alliance avec A
mélie, fille du Prince Guillaume d'Orange. C
fut là qu'il ſe retira, preſque tout le temps qu
durerent les troubles de l'Allemagne. Après ſ
mort, arrivée l'an 1645, ſon fils FREDERIC
LOUÏS lui ſucceda. Ce Prince s'étoit fait na
turaliſer François, pour s'aſſurer la Seigneurie
de Montfort. Il vendit auſſi au Comte de Neu-
bourg pour cent mille florins, les prétenſions
qu'il avoit ſur la ſucceſſion de Cleves & de Ju-
liers, du chef de ſon ayeule Madeleine, ſœur
du dernier Duc de Cleves. Il ſucceda au Com-
te Palatin de Deux-Ponts, mort ſans héritiers,
& gouverna ſes Etats aſſez longtemps, juſqu'à
ce qu'enfin il s'en démit en faveur de ſon fils
GUILLAUME-LOUÏS. Mais ce jeune Prince
étant mort peu de temps après ſans laiſſer d'en-
fans, Fréderic-Louïs reprit le gouvernement,
& eut beaucoup à ſouffrir au ſujet des réunions
que la France faiſoit alors. Il mourut enfin l'an
1681, & la Maiſon de Deux-Ponts ſe trouva
alors

alors réduite à la ſeule Branche de KLEEBOURG. DE LA MAISON PALATINE Branche de KLEEBOURG.

JEAN CASIMIR, troiſieme fils de Jean le Vieux, avoit eu KLEEBOURG pour ſon partage. Ce Prince s'étant attaché à la Suede & rendu conſiderable par ſa bravoure, engagea le Roi Charles XI, à lui donner en mariage ſa ſœur Catherine, de laquelle il eut CHARLES-GUSTAVE & ADOLPHE-JEAN. Le premier ſucceda à la Couronne de Suede après l'Abdication de Chriſtine, & ſon Hiſtoire appartient à celle de ce Royaume. Adolphe-Jean, ſon frere, qui mourut en 1689, eut deux fils, ADOLPHE-JEAN, & GUSTAVE-SAMUEL; dont l'un déceda en 1701; le ſecond ſe fit de la Religion Catholique, & prit poſſeſſion du Duché de Deux-Ponts l'an 1718, après la mort de Charles XII, Roi de Suede. Ce Prince né le 2 Avril 1670, épouſa à Strasbourg l'an 1707, Dorothée, fille de Leopold Louïs de Veldentz. Il mourut ſans enfans, & les biens de cette Branche, qui eſt éteinte, ſont paſſés à la Maiſon de Birckenfeld. Cette ſucceſſion fut diſputée par l'Electeur Palatin, mais on s'accommoda. Le Sequeſtre où l'on avoit mis le Duché après la mort de Samuel fut levé, & Chriſtian III de Birckenfeld en prit poſſeſſion en 1734.

Les Etats du Duc de DEUX-PONTS conſiſtent en cinq Bailliages, à ſavoir de Deux-Ponts ou Zweybruck, de Lichtenberg, de Meiſſenheim, de Landsberg, & de Neuchâtel. Ses Etats.

MAISON DE BIRCKENFELD.

CHARLES DE BIRCKENFELD, troiſieme fils de Wolfgang, eut pour ſa part cette moitié de la Comté de Sponheim, qui ap- Maiſon de BIRCKENFELD.

DE LA MAISON DE BIRCKENFELD.

partenoit à la Maiſon Palatine, & où ſe tro
la Ville de BIRCKENFELD. Il mourut
1600, & laiſſa trois fils, GEORGE-GUILL
ME, FREDERIC, & Chriſtian. Le premi
qui prit le titre de Birckenfeld, mourut
1669, & laiſſa un fils nommé CHARLES-
THON, qui ayant épouſé une Comteſſe d'H
henlohe, en eut Charles-Guillaume, qui mo
rut au berceau, & deux Princeſſes qui vive
encore dans le célibat. Charles Othon mou
en 1671, ſans autre poſterité.

FREDERIC, après s'être diſtingué dans
Armées, mourut en 1626, ſans avoir été m
rié.

CHRISTIAN prit le titre de * Biſchweile
que Jean II de Deux-Ponts ſon beau-pere l
avoit donné. Il ſe diſtingua dans les troupes
durant la guerre qui affligea l'Allemagne pe
dant trente ans; & fut un de ceux qui s'accom
moderent avec l'Empereur par le Traité de Pra
gue. Il mourut l'an 1654, & laiſſa deux fils
à ſavoir, CHRISTIAN II, & JEAN-CHAR
LES. Le premier, qui étoit Lutherien, mou
rut en 1717, âgé de 80 ans, & laiſſa un fil
nommé CHRISTIAN III, né le 7 Novembre
1674. Chriſtian II hérita de ſon couſin Charles
Othon le titre & les Etats de BIRCKENFELD.
Après la mort du dernier Comte de Rapolſtein,
dont il avoit épouſé la fille en ſecondes nôces,
le Roi de France lui donna Rapolſtein, Ho-
heneck, & Geroldſeck, comme un Fief de la
Couronne de France, parce que ces biens é-
toient

* En Latin *Epiſcopi Villa*. Il ne faut pas la confondre avec Buſweiler qui en eſt fort voiſin, & appartient aux Comtes de Hanau. Biſchweiler au reſte a été donné à la Couronne de Suede l'an 1699.

toient ſitués en Alſace, & le recompenſa ainſi de ſes ſervices militaires. Il acheta auſſi Berckheim du Duc de Montauſier. Chriſtian III ſucceda au Duc Guſtave Samuel, Duc de Deux-Ponts. Il auroit dû en jouïr dès la mort de ce Prince; mais l'Electeur Palatin conteſta cet héritage. Le Duché de Deux-Ponts fut mis en Sequeſtre. Le procès fut accommodé, & Chriſtian en prit enfin poſſeſſion en 1734. Il mourut le 3 de Fevrier de l'année ſuivante. Il avoit épouſé Charlotte de Naſſau, née le 12 d'Aout 1704 de laquelle il laiſſa deux fils. L'aîné Chriſtian IV eſt né le 16 Septembre 1722. DE LA MAISON DE BIRCKENFELD.

Jean-Charles, ſecond fils de Chriſtian I, mourut en 1704. Il s'étoit ſignalé dans les troupes de Suede, & dans celles des Provinces-Unies. Il laiſſa trois fils, à ſavoir FREDERIC-BERNARD, né en 1697; Jean, né le 24 Mai 1698; & Guillaume, né le 4 Janvier 1701. 1704.

MAISON ELECTORALE DE BAVIERE.

IL faut ſe ſouvenir ici de ce que nous avons déja dit, que Louïs le Sévere eut deux fils; que l'aîné Rodolphe fut Electeur Palatin; & que le ſecond fut Louïs, Duc de Baviere, & enſuite Empereur. C'eſt de ce ſecond que deſcend la Maiſon Electorale de Baviere d'aujourdhui. MAISON DE BAVIERE. Son Origine. Louïs.

Waldemar, Electeur de Brandebourg, étant décedé ſans héritiers l'an 1322, & l'Electorat ſe trouvant dévolu à l'Empire, Louïs crut en pou- 1322.

DE LA MAISON DE BAVIERE.

voir disposer en faveur de son fils ainé de
me nom que lui; mais l'avidité gâta tout.
voulut s'approprier encore la Marche de Br
debourg, dont les Ducs de Pomeranie prét
doient la réunion, comme d'un Etat qu'on
voir détaché de leur Duché. Il demanda
plus qu'on reconnût la Seigneurie féodale
la Principauté de Stettin. De-là vint cette sa
glante guerre entre les Electeurs de Bran
bourg & les Ducs de Pomeranie, qui ne f
enfin assoupie qu'en 1529, par le Traité
Grim. L'Empereur, dégagé de son premi
mariage par le décès de l'Imperatrice Béatrix
prit une nouvelle Alliance avec Margueri
fille de Guillaume Comte de Hollande & de Z
lande. La mort de ses beaux-freres le mit e
possession des Comtés de Hollande, de Zélan
de, & de Hainaut, aussi bien que de la West
frise. Jean de Baviere ayant payé le dernier tri
but à la nature l'an 1340, Louis s'empara aussi
tôt de la Basse-Baviere, sans s'arrêter aux pré
tentions de ses neveux, fils de Rodolphe. Il
s'accommoda néanmoins ensuite avec eux pour
leur Droit, & leur donna en échange ce qu'on a
depuis appellé le Haut-Palatinat. Il sembla que
la Fortune présentoit à ce Prince une nouvelle
occasion d'agrandir sa famille. Marguerite de
Maultasch s'étoit fait entierement séparer de son
mari, qui étoit fils de Jean Roi de Bohême. El-
le avoit pris pour prétexte, vrai ou faux, que
ce Prince étoit impuissant, & avoit l'esprit égaré.
Elle étoit héritiere de la Comté de Tirol. Louïs
la fit épouser à son fils l'Electeur de Brandebourg.
Les Comtes de Hirschberg, de Graisbach de
Lechgemunde, de Cansperg & d'Eschenbach, &
les Seigneurs de Weilheim & de Massenhausen
étant décedés sans héritiers, Louïs profita de
ces occasions, & annexa leurs biens à la Bavie-

re,

re. Ces proſperités furent troublées par les intrigues du Pape, qui, ſous prétexte qu'il y avoit eu une contradiction entre les Electeurs, dans l'Election qui avoit deferé la Couronne Impériale à Louis de Baviere, prétendit qu'il n'avoit pas dû exercer les droits d'Empereur, mais qu'il devoit attendre que Sa Sainteté eût décidé. Chacun ſait les viſions chimeriques du Siege de Rome ſur les Couronnes, & principalement ſur celle de l'Empire, que les Papes regardent comme un Fief mouvant de leur Thiare. Les Miniſtres de Rome firent jouer tant de machines, que quelques membres de l'Empire appellerent Charles fils de Jean Roi de Bohême; mais ce Prince ne jouït en effet de cette Dignité qu'après la mort de Louïs de Baviere, qui fut empoiſonné par Jeanne d'Autriche dans un repas magnifique qu'il lui donnoit. Louïs ſon fils ainé eut le même ſort, & Marguerite de Maultaſch l'empoiſonna. Le fils qu'elle avoit eu de lui, Mainart Comte de Tirol, lui ayant reproché ce crime, périt comme ſon pere & ſon ayeul. Cette indigne Princeſſe s'étant ainſi défaite de ſon mari & de ſon fils, donna les biens dont elle étoit héritiere, à Rodolphe Duc d'Autriche. Ce fut la ſource de cette ſanglante guerre, qui s'alluma entre les Maiſons de Baviere & d'Autriche, & qui ſe termina enfin l'an 1369. Il fut alors reglé, que Kutzbuhel, Kuffſtein & Rattenberg demeureroient à la Maiſon de Baviere, à laquelle l'Autriche devoit outre cela payer la ſomme de cent-ſeize-mille Ducats, moiennant quoi le reſte de la ſucceſſion lui étoit cedé.

DE LA MAISON DE BAVIERE.

Mort de Louïs : ſes Enfans.

1361.

Louis l'Ancien, fils ainé de l'Empereur Louïs de Baviere, s'étoit démis de l'Electorat de Brandebourg l'an 1351. en faveur d'un de ſes freres, nommé Louis Romain. Ce dernier étant

LOUIS l'Ancien.

DE LA MAISON DE BAVIERE.

mort sans enfans, OTTON le plus jeune
ses freres, après avoir joui sept ans de ce
Dignité, fut forcé de la remettre à l'Emper
LOUIS Ro- Charles IV, pour deux-cens-mille florins d'
main. GUILLAUME, un autre de leurs freres, c
OTTON. étoit Comte de Hollande, étant devenu
rieux & insensé, ALBERT son frere lui
substitué, & eut la Hollande, la Westfrise,
Zélande & le Hainaut. GUILLAUME
d'Albert n'eut point d'autres héritiers que J
QUELINE, qui disposa de cette riche succe
sion en faveur de PHILIPPE le Bon, Duc
Bourgogne.

Tous ces Princes, excepté Louis l'Ancien
ETIENNE & ETIENNE surnommé le Bouclé, étoient d
le Bouclé. premier lit. LOUIS étant mort, comme nou
l'avons déja dit, par le poison que lui donna
1347. Marguerite de Maultasch, sans laisser d'autre
posterité que Meinard qui le suivit d'assez près,
ETIENNE lui succeda, & mourut après avoir
gouverné 18 ans. Les trois fils qu'il avoit eus de
son second mariage, savoir ETIENNE le Jeune,
ETIENNE FREDERIC, & JEAN, vêcurent douze ans sans
le Jeune. vouloir partager leur bien; & dans la funeste
FREDERIC- guerre qui s'éleva entre les Princes & les Villes
JEAN. de l'Empire, ils se secoururent l'un l'autre avec
beaucoup de fidelité & d'union. Ce ne fut qu'en
1389. que Jean, le plus jeune des trois, de-
manda à partager. La division se fit de manie-
re qu'Etienne eut Ingolstadt pour capitale de ses
Etats, Frederic eut de même Landshut, & le
partage du Duc Jean fut Munich. Nous n'en-
trerons point dans le detail ennuieux de toutes
les Villes & des Villages qui entrerent dans ces
trois parts. Il suffit de remarquer, qu'il se for-
ma alors trois Branches de la Maison de Bavie-
re; celle d'Ingolstadt, celle de Landshut, & cel-
le de Munich. Nous dirons un mot des deux

pre-

premieres, parce qu'elles manquerent bientôt après. DE LA MAISON DE BAVIERE.

ETIENNE le Jeune, Duc de Baviere de la Branche d'Ingolſtadt, n'eut qu'un Prince & une Princeſſe, & mourut en 1413. La Princeſſe Eliſabeth ſa fille fut mariée à Charles VI, Roi de France. Le Prince, nommé LOUIS le Barbu, gouverna juſqu'en 1441, qu'il abdiqua en faveur de ſon fils unique LOUIS le Boſſu, & mourut l'an 1447. Son fils étoit décedé deux ans auparavant. Branche d'Ingolſtadt.

FREDERIC Duc de Landshut mourut l'an 1393, & eut pour ſucceſſeur HENRI le Riche, qui décedant en 1440, laiſſa LOUIS le Riche. Ce dernier eut pour fils GEORGE le Riche, qui ne laiſſa qu'une fille nommée Eliſabeth, mariée à Robert fils de l'Electeur Palatin Philippe. Revenons maintenant à la troiſieme Branche, qui eſt celle de l'Electeur d'aujourdhui. Branche de Landshut.

JEAN Duc de Munich eſt loué par les Hiſtoriens, à cauſe de ſa douceur & de ſa modération. Il mourut en 1391, & laiſſa deux fils, Erneſt & Guillaume. Le dernier vêcut juſqu'à l'année 1435; & les deux fils qu'il avoit moururent preſque auſſi-tôt. Suite de la Branche Electorale.

ERNEST n'eut qu'un fils, dont les amours lui cauſerent bien des chagrins. Albert, c'eſt le nom de ce Prince, devint amoureux d'Agnès, fille d'un Barbier d'Augsbourg. Il avoit eu la foibleſſe de lui faire une promeſſe de mariage, & bientôt on la vit former des eſperances conformes aux promeſſes de ſon amant. Erneſt, après avoir en-vain eſſayé toutes les voyes de douceur & de rigueur pour détourner ſon fils d'une alliance ſi diſproportionnée, & ayant appris qu'Agnès prenoit publiquement le titre de Ducheſſe de Baviere, ne trouva point de plus court moyen d'en guérir ſon fils, que ERNEST. Amours d'Albert.

DE LA MAISON DE BAVIERE.

de la faire noyer dans le Danube. L'amour ce Prince éclata d'abord en regrets; mais ils rent courts. Et peut-être la facilité avec laq le il pardonna ce tour à ceux qui en avoient d né le conſeil au Duc ſon pere, fut cauſe qu lui donna le ſurnom de Bon.

ALBERT.

Il ſucceda à ſon pere l'an 1438, & ſa condu fit voir que cette paſſion n'avoit été qu'une gereté de jeuneſſe. La généroſité qui parut da ſes actions, l'amour qu'il portoit aux Sava dont il fut le protecteur, firent aiſément o blier cette foibleſſe. Les Etats de Bohêm après la mort de l'Empereur Albert II, qui n' voit laiſſé qu'un Prince encore jeune, voul rent mettre cette Couronne ſur la tête d'Alb de Baviere. Sa grandeur d'ame ne lui perm pas de l'accepter; il conſeilla au contraire au Bohémiens de demeurer fidelement attachés Ladiſlas. Après ſa mort, ſes trois fils, JEAN, SIGISMOND, & ALBERT, gouvernerent ſe Etats en commun. Mais l'ainé étant mort en 1473 ſans poſterité, le ſecond rénonça à ſa part en faveur du troiſieme, & ne ſe reſerva que Grunewald, Mentzinghen, & Narnhoff, avec une penſion viagere. Il reſtoit encore deux autres fils, CHRISTOPHLE & WOLFGANG, qui prétendoient avoir auſſi leur part du Païs; mais il ſut éluder leurs prétenſions.

JEAN, SIGISMOND, ALBERT.

ALBERT ſeul.

1486.

Un plus grand danger le menaça dans le même temps. Les Magiſtrats & les Bourgeois de Ratisbonne étant diviſés, un des deux Partis réſolut de ſe donner au Duc de Baviere, pour mortifier l'autre. Albert crut avoir trouvé l'occaſion favorable de réunir à la Baviere une ſi importante Place. Il étoit invité d'en accepter l'hommage, & ſur-tout un hommage auſſi volontaire que celui-là. Il n'y avoit rien de plus flateur que cette eſperance. Il l'accepta en effet; il ſe rendit

à

à Ratisbonne, & y reçut le ſerment de fidelité. Frederic III, dont il avoit épouſé la fille, fut ſi irrité de cette démarche, qu'il ordonnã à tous les Etats de l'Empire de s'armer contre le Duc de Baviere, & de mettre ſon païs à feu & à ſang. Albert eut l'habileté de ne pas attendre que l'orage fût prêt à crever. Il appaiſa l'Empereur, & rendit à la Ville de Ratisbonne ſa premiere liberté. DE LA MAISON DE BAVIERE.

Il fut plus heureux d'un autre côté, en ce qu'il recueillit la ſucceſſion de GEORGE le Riche dernier Duc de Landshut; quoiqu'à quelque temps de-là il fût obligé de donner la Principauté de Neubourg ſur le Danube aux enfans de Robert Comte-Palatin, qui étoit gendre du Duc George. Cette Principauté fut auſſi appellée Nouveau Palatinat.

Albert, avant que mourir, fit un Teſtament par lequel il ordonnoit que l'ainé de ſes fils auroit ſeul le titre de Duc, & le Gouvernement de la Baviere; & que les autres ne ſeroient que de ſimples Comtes. Il mourut enſuite l'an 1508: & cette diſpoſition mit la diſcorde entre ſes deux fils GUILLAUME & LOUIS.

Le ſecond, preſſé par les continuelles ſollicitations de ſa mere Cunegonde fille de l'Empereur Frederic III, traita le Teſtament d'inofficieux; & ſans y déferer, demanda le partage. Ils s'accommoderent enfin. Les Etats de Baviere furent diviſés en trois parts; Guillaume prit Munich, & deux tiers de la ſucceſſion; Landshut, & l'autre tiers fut pour Louis. Après cette diviſion, la bonne intelligence recommença entre les deux freres.

Guillaume avoit une ambition, que ſon état n'étoit pas capable de contenter. L'envie qu'il avoit d'être Electeur, fut cauſe qu'après la mort de Louis Electeur Palatin, il n'épargna rien pour GUILLAUME: ſon ambition.

DE LA MAISON DE BAVIERE.

se procurer cette Dignité, & en faire excl
Frederic qui étoit frere du feu Electeur.
dit même qu'il ne regardoit ce rang que com
un degré à l'Empire, & que se figurant pouv
profiter de ce que Charles V à cause de l'Es
gne, s'absentoit de l'Empire, il offrit à l'El
teur Louis, de la Maison Palatine, de lui do
ner cent-mille florins, s'il pouvoit lui aider
s'approcher de cette suprême Dignité. Qu
y ait songé ou non, il est certain qu'il n
réussit point. Son zèle contre les Protestans
pouvoit être plus vif, & il contribua beauco
à l'union des Princes Catholiques d'Allemagn
contre celle des Princes Lutheriens. Guillaum
mourut en 1550. Louis son frere, qui n'avo
point été marié, étoit décedé dès l'an 1545.

1550.

ALBERT V.

ALBERT V, son fils & successeur, annexa
la Baviere la Comté de Haghen après la mor
du Comte Ladislas, l'an 1567. Il n'eut pas moins
de ferveur que son pere pour la Religion Catho
lique. Non content d'avoir fait bâtir aux Jésui
tes de magnifiques Colleges à Munich, à Ingol
stadt, & à Landshut, il punit un grand nom
bre de Gentilshommes qui s'étoient soulevés
contre lui, à cause de la liberté de conscience
qu'il ne vouloit pas permettre, & avoient juré
entre eux de la faire accorder. La punition fut
qu'il se fit apporter leurs bagues, & briser le
cachet dont ils se servoient pour leurs lettres.
Afin d'exciter la dévotion du peuple par des
exemples de pieté, il fit traduire en sa langue
les Vies des Saints composées en Latin par
Laurent Surius. Il introduisit dans sa famille le
Droit de Primogéniture, par lequel l'ainé seul suc
cede; & mourut l'an 1453. Ses trois fils étoient
GUILLAUME, qui lui succeda; FERDINAND,
duquel sont descendus les Comtes de Warten
berg; & ERNEST, qui ayant embrassé l'état Ec-

clé-

cléſiaſtique, fut ſucceſſivement Evêque de Friſingue, d'Hildesheim, de Liege, & Archevêque de Cologne, à la place du fameux Gebhart Truchſes, qui renonça à cet Electorat pour ne point quitter ſa chere Agnès de Mansfeld; & depuis ce temps-là l'Electorat de Cologne n'eſt point ſorti de la Maiſon de Baviere. DE LA MAISON DE BAVIERE.

Ferdinand, en ſe mariant, accorda que ſes enfans n'auroient que le titre de Comtes, & ne pourroient rien prétendre de la Baviere, tant que ſon frere ainé, ou ſes deſcendans mâles, ſeroient en vie. FERDINAND de qui ſont iſſus les Comtes de Wartenberg.

GUILLAUME V, leur ainé, prit le gouvernement de l'Etat, qu'il adminiſtra juſqu'en 1596, qu'il le remit à ſon fils ainé MAXIMILIEN I. Il paſſa le reſte de ſa vie en retraite avec les Religieux la plupart du temps, juſqu'à ſa mort qui fut en 1626. GUILLAUME.

Ses autres fils étoient Philippe, qui reçut le Chapeau de Cardinal; FERDINAND, qui ſuccéda à l'Electorat de Cologne; & ALBERT, qui ayant épouſé l'héritiere du Landgraviat de Leuchtenberg, apporta ce bien à la Maiſon de Baviere. Des trois Princes qu'il eut d'elle, l'un demeura dans le célibat. MAXIMILIEN-HENRI fut Electeur de Cologne; & Albert-Sigismond Evêque de Ratisbonne. Albert mourut l'an 1666.

MAXIMILIEN, Duc de Baviere, fut un des plus ſages Princes de ſon temps. Sa reputation ne ſe borna pas dans ſes Etats, & la Baviere redevint ſous lui un Etat puiſſant & reſpecté. L'an 1607, l'Empereur Rodolphe II lui commit le ſoin de faire l'exécution décretée contre la Ville de Donawerth, que l'Abbé ne pouvoit mettre à la raiſon. Les Habitans ne vouloient point permettre aux Prêtres Catholiques de faire leurs Proceſſions avec la Croix & I. MAXIMILIEN.

1596.

DE LA MAISON DE BAVIERE.

la Banniere, de porter le Viatique aux m
des avec l'Etole, & des Cierges allumés
les rues. Maximilien ſe chargea avec pl
de l'exécution, & s'en étant acquitté, gard
Ville comme un nantiſſement de la ſomme
trois-cens-mille florins à quoi il faiſoit m
ter les fraix de l'armement. Les Proteſt
virent bien les ſuites de cette démarche,
formerent ce qu'ils appellerent l'Union Evan
lique. Les Catholiques de leur côté firent
tre eux une Alliance, dont Maximilien fut
claré le Chef. L'an 1612, il y eut entre lu
1612. Wolfgang Thierri, Archevêque de Saltzbou
une rupture, ſur ce que ce Prélat ſe mit en
te de ne plus fournir ni ſel, ni bois, aux ſa
nes de Halle en Baviere, comme cela s'ét
toujours pratiqué; il vouloit de plus ôter à F
dinand frere de Maximilien, la Prévôté
Berchtolſgarden. Le Duc de Baviere abreg
fort cette procedure, fit l'Archevêque priſo
nier, qui fut réduit à ſe dépouiller de ſon A
chevêché, & mourut en priſon après une d
tention de cinq ans. Frederic V, Electeur Pal
tin, fut dépouillé de ſon Electorat, comme no
l'avons déja dit. Les ſervices que le Duc d
Baviere avoit rendus à l'Empereur Ferdinan
II, furent alors recompenſés par l'Electorat
le Haut Palatinat & la Comté de Cambs. Il ai
da auſſi beaucoup à l'Empereur à mettre à la rai
ſon les Marquis de Baden-Dourlach, & quel
ques autres qui ſoutenoient l'Electeur Palatin.
Mais le Roi de Suede s'étant jetté ſur la Ba
viere à l'occaſion de ce qu'on avoit voulu
obliger l'Electeur de Saxe à rompre la Ligue de
Leipſic qui s'oppoſoit à la Reſtitution des biens
Eccléſiaſtiques, la Baviere paya cher l'attache
ment que Maximilien avoit témoigné pour le
parti de Ferdinand. Donawerth, Rain, Munich
même

même furent prises. Ingolstadt, devant lequel le Roi fut presque emporté d'un coup de canon, fut sauvé par la retraite que firent les Suedois à l'approche de Wallenstein, qui marchoit à grandes journées pour secourir la Baviere. Ce païs fut de temps en temps assez maltraité, principalement en 1644, que le Duc d'Anguien battit l'Armée Bavaroise à Allersheim. Comme les affaires de l'Empire alloient toujours de mal en pis, Maximilien résolut enfin de s'accommoder avec les Couronnes de France & de Suede. Il se fit en effet une Trève qui ne dura guere, & l'Armée des deux Couronnes retomba sur la Baviere, où elle vêcut à discrétion jusqu'à la Paix de Westphalie, qui finit ces troubles. DE LA MAISON DE BAVIERE.

Maximilien s'accorda avec son frere Albert pour la Comté de Leuchtemberg, qu'il annexa à la Baviere; & mourut l'an 1651. II. FERDINAND-MARIE.

FERDINAND-MARIE, qui lui succeda, eut une dispute au sujet du Vicariat de l'Empire, avec l'Electeur Palatin, après la mort de Ferdinand III; & cette dispute n'est pas encore décidée. Ce Prince gouverna paisiblement ses Etats, & ne se mêla point de la guerre qui s'alluma l'an 1672, entre l'Empire & la France. Il garda la neutralité, & laissa l'Empire se tirer comme il pourroit de cette guerre. Il mourut l'an 1679, & laissa deux Princes, à savoir MAXIMILIEN-EMANUEL, Duc & Electeur de Baviere; & JOSEPH-CLEMENT, Prince de Liege & Electeur de Cologne. Les deux Princesses leurs sœurs ont été, Marie-Anne-Victoire, Dauphine de France, ayeule de Louïs XV, & mere de Philippe V, Roi d'Espagne; l'autre Violente-Beatrix, mariée au Prince Héréditaire de Florence; Ferdinand, mort en 1713. 1651. III. MAXIMILIEN-EMANUEL.

DE LA MAISON DE BAVIERE.

MAXIMILIEN-EMANUEL, preſque au tir de l'enfance, ſe ſignala dans les Armées contribua par ſa valeur à la levée du ſiege Vienne, & aux ſieges de Bude & de Belgr Il ne montra pas moins de bravoure durant guerre de 1688, contre la France, aux ſie de Mayence, de Bonn, & de Namur, & à Bataille de Nervinde. En 1688, il épouſa premieres nôces Marie-Antoinette, fille de l'E pereur Leopold, laquelle mourut à Vienne 1692, laiſſant un fils unique nommé JOSEP FERDINAND, qui mourut à Bruxelles le Fevrier 1699. C'eſt celui que l'on deſtinoit à Monarchie d'Eſpagne, pour éviter les guerr que l'on prévoyoit déja. En 1692, l'Electeur d Baviere ſe rendit aux Païs-Bas Eſpagnols qu'il gouverna au nom de Charles II, Roi d'E pagne, en qualité de Gouverneur général. E 1695, il épouſa en ſecondes nôces Thereſe-Cu nigonde Sobieski, fille de Jean Roi de Pologne laquelle mourut l'an 1730, à Veniſe. Il en a eu huit fils, ſavoir, CHARLES-ALBERT, qui lui a ſuccedé; Philippe-Maurice Evêque de Paderborn & de Munſter en 1719, mort à Rome la même année; FERDINAND-MARIE, qui a épouſé Anne-Charlotte fille unique de Fréderic-Guillaume de Neubourg; CLEMENT-AUGUSTE, né l'an 1700 le 16 d'Aout, Electeur de Cologne, Evêque de Munſter, d'Oſnabrug, & de Paderborn; JEAN-THEODORE, né le 3 de Septembre 1703, aujourdhui Evêque de Ratisbonne & de Friſingue. Les autres ſont morts au berceau.

Maximilien-Marie-Emanuel s'immortaliſa par ſa valeur, par ſa liberalité, en un mot par toutes les grandes qualités dont l'aſſemblage forme les Héros. Nous avons parlé ailleurs des engagemens que ſon frere & lui prirent dans l'affai-

re

re de la Succeſſion d'Eſpagne, & comment ils furent privés de leurs Etats. Ils y furent rétablis par le Traité de Baden en 1714. L'Electeur de Baviere mourut le 26 Fevrier 1726. Il étoit né le 11 Juillet 1662. DE LA MAISON DE BAVIERE.

CHARLES-ALBERT, aujourdhui Electeur * de Baviere, a épouſé Marie-Amelie Archiducheſſe, fille de l'Empereur Joſeph I, de laquelle il a quelques enfans.

Les Etats de l'Electeur de Baviere ſont la Haute & la Baſſe Baviere, le Haut Palatinat, la Principauté de Mindelheim en Suabe, (c'eſt celle dont l'Empereur avoit gratifié le Lord Marlborough, mais elle a été reſtituée à l'Electeur par le Traité de Paix), la Seigneurie de Wieſenſteig, &c. Ses Etats.

Il faut remarquer, que dans les Etats de ce Prince, comme dans tous les autres Cercles de l'Empire, il y a de petits Etats enclavés qui appartiennent à des Comtes, à des Abbés, à des Evêques, & à des Villes Impériales. Tout cela ne releve que de l'Empire immédiatement. Et ce ſont ces ſortes de Comtés que les Princes d'Allemagne ont grand interêt de réunir, quand les familles viennent à s'éteindre. Car pour les Abbés, les Evêques & les Villes Impériales, c'eſt une indépendance ſans remede. Mais dans les Païs Catholiques, on a ſoin de faire tomber les Prélatures à quelques Cadets de la famille. Remarque ſur ſes Etats.

CHA-

* On peut voir dans le II Chapitre de ce Volume comment dans la derniere guerre contre la France il garda une neutralité armée; & j'ai inſinué les prétenſions qu'il forme ſur la ſucceſſion Autrichienne. Ce Prince vient d'être élu Empereur.

DE LA MAISON DE SAXE.

CHAPITRE V.

DE LA MAISON ELECTORALE DE SAXE.

Son Origine. WITTICKIND.

LEs Ducs de Saxe tirent leur origine du célebre WITTICKIND Duc des Saxons qui, après avoir longtemps combattu en faveur de sa liberté & de ses Dieux, embrassa la Foi Chretienne & se soumit à Charlemagne, contre lequel il avoit longtemps, mais toujours inutilement tenté toutes les ressources qu'un grand courage & sa longue expérience avoient pu imaginer. Cette conversion, & peut-être le désir de gagner un Prince si utile pour assurer les anciennes conquêtes, & pour en faciliter de nouvelles, engagea le vainqueur à lui laisser Engern, * Ville alors très florissante, & Résidence ordinaire des Ducs des Saxons. Outre un Etat capable de le consoler un peu de la perte de sa premiere indépendance, il y ajouta

785.

une

* ENGERN, en Latin Angria, si fameuse dans les Histoires du moyen Age, n'est plus qu'un village de la Comté de Ravensberg en Westphalie. Il n'y a plus rien de considerable que le tombeau de Wittickind. L'Empereur Charles IV, passant par-là en 1377, le voulut voir, & le trouvant endommagé par le temps, le fit reparer. *Monum. Paderborn.* pag. 148. Les Ducs de Saxe prennent toujours le titre de Ducs d'Angrie, & de Westphalie, & de Comtes de Ravensberg.

une étendue de païs où eſt à preſent Wittemberg, avec une partie de celui qui eſt renfermé entre l'Elſter & la Pleiſſe. Ce Prince, après avoir vêcu juſqu'à une extrême vieilleſſe, fut tué dans un combat contre le Duc de Suabe, & enterré à Engern, d'où ſes os furent enſuite tranſportés à Herford. Nous ne nous arrêterons point à parcourir toute ſa poſterité : nous ne dirons rien de pluſieurs Lignes éteintes, qui ne ſont rien à l'Hiſtoire de ces derniers temps. Nous nous contenterons de ſuivre le fil de la Généalogie & de l'Hiſtoire des Ducs de Saxe d'aujourdhui. DE LA MAISON DE SAXE. 807.

Son ſecond fils, de même nom que lui, fondateur, ſelon quelques-uns, des deux Villes célebres Wittemberg & Wittin, laiſſa trois fils: à ſavoir, Frederic, Vittickind III, & Ditgreme. Le premier fut tué dans une Bataille contre les Saxons. Le ſecond, qui prit le titre de Comte de Wettin, eut un fils nommé Robert I, qui fut Biſayeul de Hugues Capet Roi de France. Ainſi il eſt tige des Maiſons de France, de Bourgogne, de Sicile, & en un mot de toutes celles qui ſe reconnoiſſent deſcendues de Hugues Capet. Du troiſieme, c'eſt-à-dire de DITGREME, ſont venus les Margraves de Miſnie, les Landgraves de Thuringe, les Phalsgraves de Saxe, & la Maiſon Electorale d'aujourdhui. Nous avons omis, comme l'on voit, Wigbert fils ainé de Wittickind le Grand ; ce fut ſa poſterité qui donna à l'Empire d'Allemagne Henri l'Oiſeleur, & les trois Ottons. Ditgreme fut pere de Ditmar & de Frideric. WITTICKIND II.

Le premier joignoit à un courage capable des plus hautes entrepriſes, une habileté qui en aſſuroit le ſuccès.

Henri l'Oiſeleur, n'étant encore que Duc de Saxe, étoit aſſiegé dans la Ville de Gruna par DITMAR.

DE LA MAISON DE SAXE.

par l'Empereur Conrad. Les assiegeans
assiegés étoient également las d'une réſi
qui leur coutoit beaucoup de ſang & de
gues. Le Duc ſongeoit déja à ſe ſoumet
l'Empereur, & à ſe délivrer d'un ſiege qu'
pouvoit plus ſoutenir ; il commençoit n
à traiter avec les Députés de Conrad, qua
vit entrer dans le lieu où ſe tenoit la Confe
ce, Ditmar, qui avoit traverſé le Camp de l'
pereur, lui ſixieme, ſans être reconnu. I
ce, lui dit-il en l'abordant, *où ordonnez -*
qu'on loge les troupes que je viens de vous amer
Le Duc, quoique ſurpris à la vue d'un
dont il ne ſavoit pas encore l'arrivée, lui
manda combien il avoit amené de monde. Tr
te Compagnies, répondit le ſage Ditmar.
cette nouvelle, quoique fauſſe, le courage
Duc ſe ranima, les Conferences ceſſerent,
les Députés renvoyés au Camp de l'Empereur
cauſerent un ſi grand découragement par le ra
port de ce ſecours imaginaire, que le ſiege f
auſſi-tôt levé ; & Henri ſe vit par-là déliv
de la néceſſité où il alloit être réduit d'acce
ter des conditions deſavantageuſes. Ce ſervic
étoit trop important, & Henri trop généreux
pour l'oublier : peu de temps après, la mo
de Conrad l'ayant mis en poſſeſſion de la Cou
ronne Impériale, il combla d'honneurs & de
bienfaits Ditmar, qui les juſtifia par de nou-
veaux ſervices.

La Nation des Vandales s'étoit partagée en
un grand nombre de petits Peuples: un, entre
autres, qui s'étendoit le long des côtes de la
Pomeranie depuis Anclam juſqu'à Stolp & qu'on
nommoit alors les Riaduriens ou Redariens,
Peuple féroce & indomté, s'étoit rendu for-
midable par les courſes qu'il faiſoit ſur les ter-
res de l'Empire. Henri, réſolu de les extermi-
ner,

ner, chargea de ce ſoin Ditmar, qui en fit périr, dit-on, deux-cens-mille. Il eut auſſi beaucoup de part à la Victoire que les troupes d'Henri remporterent à Mersbourg ſur les Huns, qui avoient oſé s'avancer juſques dans la Saxe. Ce Prince mourut l'an 940. De ſon fils Thierri ſortirent Dedon & Frederic. DE LA MAISON DE SAXE. 940.

Le premier hérita de ſon ayeul maternel, Bion Comte de Mersbourg, le païs ſitué entre la Vipper, la Sale, la Saltze & le Willer, & l'ajouta aux Etats de ſes peres. Il fut tué en trahiſon près de Tangermonde, par Beringer Marquis de Ballenſtett. 1009.

THIERRI ſon fils hérita de Frederic ſon couſin, la Comté d'Eulenbourg avec le Château de Seuſelitz; & la mort du Marquis Ecard ſon beau-pere le rendit maitre du Marquiſat de Landsberg, dont l'Empereur Henri II le gratifia. Il paya le tribut à la nature en 1039. THIERRI. 1039.

Entre les enfans qu'il laiſſa, Dedon & Thiemon ſe diſtinguerent. Le premier eut les Marggraviats de Miſnie & de Luſace. Il voulut encore y ajouter les Etats d'Otton Landgrave de Thuringe, dont il épouſa la veuve. L'Empereur Henri IV, lui en refuſa l'Inveſtiture. Dedon ne laiſſa pas de s'en ſaiſir, & s'attira par cette invaſion toute la colere d'Henri, qui marcha contre lui, prit les Villes de Scheidinghen & de Beichlinghen, & le dépouilla d'une partie conſiderable de ſon païs. Dedon fut irrité au dernier point de ce traitement, & la Princeſſe ſa femme ne contribuant pas peu à attiſer le feu, il devint un des plus dangereux ennemis de cet Empereur, qui pourtant ſe reconcilia avec lui. Les Enfans de Dedon ne profiterent point du racommodement; car après ſa mort, l'Empereur donna la Miſnie à Wratiſlas Roi de Bohê- DEDON.

DE LA MAISON DE SAXE. THIEMON.

Bohême, à qui elle demeura juſqu'à ce que petit-fils de Dedon ſe la fit rendre.

Revenons à THIEMON ſecond fils de Thi ri, de qui ſont ſortis les Margraves de Miſni Ducs de Saxe. Henri IV, & Henri V, l'avoi flaté de l'eſperance d'être rétabli dans la M nie; mais ce ne furent que des paroles *ſans* fet. Il fut tué, à ce qu'on croit, à la Bataille Welfesholtz.

CONRAD le Grand.

1115.

CONRAD le Grand, ſon fils & ſon ſucc ſeur, ſe querellant avec Henri Marquis de Luſa & Comte d'Eulenbourg ſon couſin, laiſſa *éch* per quelques paroles qui donnoient à entend qu'Henri n'étoit pas légitime, & que ſa me l'avoit conçu du fait d'un Cuiſinier. Ce Prin fut ſi ſenſible à cet affront, qu'il chercha d'e avoir ſatisfaction par la voye des armes. *L*

1127.

guerre fut malheureuſe pour Conrad, qui fu fait priſonner & enfermé dans un lieu où il fu réduit à coucher ſur un lit de fer. Il n'en ſor tir qu'après la mort d'Henri; & alors l'Empereu Lothaire II lui fit rendre ſes Etats, *avec le* Marquiſats de Miſnie & de Luſace, & la Com té d'Eulenbourg dont il l'inveſtit. Il y ajouta dans la ſuite celle de Rochlitz, de ſorte que ſa domination s'étendoit depuis la riviere de la Sala juſqu'à la Neiſſe. Il s'accommoda de *Leip*ſick avec l'Evêque de Mersbourg à qui il appartenoit alors, & y fit faire des remparts & *un* foſſé. Il acheva de faire bâtir le Monaſtere de Lauterberg, que Dedon Marquis de Landsberg ſon frere avoit commencé. Il s'y fit porter ſur

1156.

la fin de ſa vie, & y mourut l'an 1156. Avant que de ſe retirer dans cette ſolitude, il *avoit* partagé ſes Etats entre ſes Enfans, qui étoient en grand nombre. La plupart formerent autant de Branches, qui ſont preſque toutes éteintes, ainſi nous nous attacherons à la principale.

L'ai-

DE LA MAISON DE SAXE. OTTON.

L'ainé de tous étoit OTTON ſurnommé le Riche, parce que de ſon temps ou trouva les Mines d'argent de Freiberg, qui lui rendirent des richeſſes immenſes. De cet argent il fit bâtir la Ville de Freiberg, entourer de murailles Leipſick & Eiſenberg, & fonda l'Abbaye de Zell.

La faute qu'il fit d'acheter des Châteaux & des Villages de divers particuliers, ſans en avoir pris la permiſſion d'Otton Landgrave de Thuringe, lui attira une guerre fâcheuſe avec ce Marquis, qui prétendoit que ſes vaſſaux n'avoient pu vendre ſans ſon conſentement des biens qui relevoient de ſa Souveraineté. Le ſuccès en fut plus malheureux pour lui, qu'il n'avoit eu lieu de l'eſperer d'abord. Il fut fait priſonnier, & auroit acheté cher ſa liberté, ſi l'Empereur ne ſe fût mêlé de cette affaire. Il ménagea entre ces deux Princes un accommodement, par lequel Otton fut relâché; mais il fut obligé de ſe défaire des biens qu'il avoit achetés en Thuringe, & de les remetre au Landgrave, moyennant le rembourſement de l'argent qu'il en avoit payé.

Mais ſes plus grands chagrins lui vinrent de la part de ſes enfans. Il avoit fait un Teſtament pour regler le partage de ſes Etats entre ſes deux fils. ALBERT, en qualité d'ainé, en avoit la plus grande partie; & THIERRI le plus jeune des deux ne devoit hériter que de la Comté de Weiſſenfels, & de quelques autres Lieux. Leur mere, dont toute la tendreſſe étoit pour Thierri, employa tout le pouvoir qu'elle avoit ſur l'eſprit d'Otton, pour lui faire changer cette diſpoſition; elle obtint en effet qu'Otton regleroit ſa ſucceſſion d'une maniere tout oppoſée; & Thierri en eût eu la meilleure part, ſi le ſecond Teſtament eût été exécuté.

Al-

DE LA MAISON DE SAXE.

Albert, indigné de cette préference, ſe
ſit de la perſonne de ſon pere, & de ſes tre
L'Empereur Frederic eut beſoin de de tout
pouvoir, pour faire remettre en liberté l'i
tuné Otton. Mais quoi qu'il pût faire, le
re & le fils continuerent de ſe haïr, & il ne
effacer de leurs eſprits l'averſion qu'ils avo
conçue l'un pour l'autre. Cet infortuné
mourut l'an 1189.

ALBERT.

ALBERT, attentif à recueillir une ſucceſ
qui lui avoit preſque échapé, ſe rendit d'ab
à Zell, & obligea les Moines de lui rem
l'argent que ſon pere avoit mis en dépôt d
ce Monaſtere. Ils s'excuſerent, ſur l'ordre qu
avoient de le conſerver pour des uſages qui l
étoient marqués. Craignant enfin que cet eſp
intraitable n'uſât de violence, ils mirent ces t
ſors ſur l'Autel, & crurent que par reſpect po
ce lieu, le Prince auroit horreur de les y pre
dre. Albert s'embaraſſa peu de cette circonſta
ce, & fit tout enlever. Il ne s'en ſervit a
paremment que pour lever les troupes, qu'
ne tarda guere à mener contre ſon frere.

Les Mines de Freiberg donnerent matiere
cette querelle. Le pere les avoit données
Tierri, & Albert vouloit du moins en avoir l
moitié. Il y a même des Hiſtoriens qui rap
portent qu'il s'en empara tout à fait. Apres
avoir eſſayé en-vain les voyes de douceur pou
engager ſon frere à lui ſacrifier ce qu'il tenoit
de la tendreſſe de ſon pere, il employa la for-
ce, le dépouilla de tout ce que le Teſtament
lui donnoit, & l'aſſiegea dans Weiſſenfels. Thier-
ri ſe ſentant trop foible pour repouſſer ſeul ſon
ennemi, appella à ſon ſecours Herman Land-
grave de Thuringe, ſon Beau-pere. Ce Prince
chercha d'abord à reconcilier ces deux freres,
avant que d'en venir à une guerre ouverte;

&

t voyant enfin que ſes bons offices n'avan- DE LA MAI-
oient rien, il uſa en faveur de ſon gendre SON DE
u ſeul moyen qu'il avoit de mettre Albert SAXE.
la raiſon. Il l'aſſiegea à ſon tour dans Leip-
ic, & l'obligea de conſentir à un Traité, qui
e fut guere obſervé. Les Archevêques de
Mayence & de Cologne étant venus quelque
emps après attaquer le Landgrave Herman,
Albert prit ce temps pour remuer & ſe jetter
ur la Thuringe. Herman tomba ſur lui lorſqu'il
'y attendoit le moins, lui tailla ſes troupes
n pieces, & ſe rendit maitre de ſon Camp; d'où
Albert eut bien de la peine de le ſauver lui
quatrieme. Ce fut tout ce qui revint de cette
expédition. Il gagna le plutôt qu'il put le Mo-
naſtere de Lautenberg, où on lui donna un
habit de Moine, à la faveur duquel il arriva
à Leipſic. Il eut bientôt lieu de s'appercevoir
qu'Henri VI avoit deſſein de lui ôter les Mines
de Freiberg.

Cet Empereur ne cherchoit qu'un prétexte
pour l'attaquer; & la conduite que le Marggrave
avoit tenue envers ſon pere, ſa dureté à l'en-
droit de ſon frere, lui en parurent un plus que
ſuffiſant. Albert raſa toutes les Places qu'il de-
eſperoit de pouvoir défendre, & ne garda que
Leipſic, Cambourg, & Meiſſen *. Pendant ces
préparatifs, il mourut empoiſonné par un de ſes
domeſtiques nommé Hugold. On accuſa l'Em-
pereur d'en avoir donné l'ordre. Quoiqu'il
en ſoit, le Prince vit tout ſon corps ſe conſu-
mer & tomber en corruption avant que d'expi-
rer, & finit malheureuſement ſa vie l'an 1195, 1195.
ſans laiſſer d'enfans. Ainſi ſa ſucceſſion retom-
ba à ce même frere, contre lequel il avoit tou-
jours été ſi acharné.

THIER-

* Ou Miſne.

DE LA MAISON DE SAXE. THIERRI.

THIERRI étoit dans la Terre-Sainte, quand il apprit cette mort. Le temps étoit précieux; il partit auſſi-tôt pour ſe rendre à grandes journées dans ſes Etats, ce qu'il ne put executer ſans un extrême danger. Il ſavoit combien l'Empereur ſouhaitoit de le dépouiller de ſon païs, & il étoit queſtion de le prévenir. Quelque diligence qu'il fît, il arriva trop tard; le Marquiſat de Miſnie étoit déja envahi. Des Aſſaſſins étoient apoſtés pour le dépêcher ſur la route. Averti de leur deſſein, il prit la précaution de s'enfermer dans un ſac: on le transporta ainſi ſur un vaiſſeau; & pour comble de bonheur pour lui, Henri VI mourut peu de temps après.

Philippe Duc de Suabe, frere de l'Empereur, & Otton Duc de Saxe ſe diſputerent la Dignité Impériale. Thierri ſe rangea du côté du premier, & rentra dans les Etats qu'on lui avoit enlevés. Il y reſtoit toujours une cabale de la Nobleſſe qui avoit été attachée à Albert, & ſembloit avoir pris ſes ſentimens à l'égard de ſon ſucceſſeur. Elle entra même dans un complot pour le faire maſſacrer. La prudence de Thierri, qui le ſauva de ce danger, ne put empêcher les rebelles de s'emparer de Leipſic & de ravager tous les environs. A quelque temps delà, Frederic II ayant été élevé à la Dignité Impériale, le Marggrave qui venoit de conclure un accord avec cette Ville, concerta avec l'Empereur le moyen de s'en rendre maître. Frederic y entra d'abord avec une fort petite ſuite, pour n'effaroucher perſonne; mais il y avoit fait venir à petit bruit un aſſez grand nombre de bons ſoldats. Le Marggrave fit emporter, ſans qu'on s'en apperçût, la cloche dont on ſe ſervoit pour ſonner le tocſin & pour appeller la Bourgeoiſie. Auſſi-tôt que tou-

toutes les mesures furent prises pour prévenir l'émotion populaire, il fit arrêter les principaux rebelles, démolir les murs de la Ville, & éleva trois Forts pour la tenir dans le respect. La revolte n'en fut pas étouffée pour cela. L'Archevêque de Magdebourg fit fortifier Tauche, & l'abandonna aux mécontens pour leur servir de retraite. Thierri mourut empoisonné, l'an 1222. On se figura que les habitans de Leipsic lui avoient fait donner du poison, pour se délivrer d'un Souverain qu'ils haïssoient. DE LA MAISON DE SAXE.

HENRI son fils, surnommé l'Illustre, lui succeda. Sa mere conçut bientôt le dessein de célebrer de secondes nôces, & épousa en effet Boppon Comte de Hanneberg. Elle n'épargna rien pour acquérir à son nouvel époux la Souveraineté de la Saxe; mais Louïs Landgrave de Thuringe, Tuteur du jeune Henri, rompit toutes les mesures de cette Princesse, la fit sortir du Païs elle & Boppon, & conserva ainsi l'héritage du Pupile. HENRI l'Illustre.

La Regence d'Henri l'Illustre fut principalement remarquable, par le bonheur qu'il eut d'annexer la Thuringe à la Misnie.

Henri Raspon Landgrave de Thuringe & de Hesse avoit disputé la Couronne Impériale à Frederic II, & osé même se faire couronner par quelques Prélats, d'où par raillerie on l'appelloit le Roi des Prêtres. Le Landgrave ayant été tué au siege d'Ulm l'an 1246, il s'éleva pour sa succession de cruelles contestations entre Sophie veuve d'Henri le Magnamine Duc de Brabant, & le Marggrave Henri l'Illustre. Sophie prétendoit avoir le premier droit sur la Thuringe, à cause de son pere Louïs le Pacifique frere du dernier Landgrave; & Henri s'appuyoit sur le

DE LA MAISON DE SAXE.

droit que lui donnoit ſa mere Judith, ſœur aînée de ce même Landgrave. Ce qui lui étoit très favorable, c'eſt que du vivant même d'Henri Raſpon, l'Empereur Frederic II l'avoit inveſti en ſurvivance de la Thuringe & du Palatinat de Saxe. Albert Duc de Brunſwic ſe mêla dans cette querelle; ſa fille étoit promiſe à Henri fils de la Ducheſſe de Brabant: cette Alliance le détermina; il ſe jetta ſur la Thuringe, & delà porta la guerre dans le cœur même de la Miſnie, où il fit de grands ravages. Rodolphe de Vargul, homme de tête & de main, l'un des Généraux du Marggrave, prit ſi bien ſon temps qu'il fondit tout à coup ſur l'Armée du Duc de Brunſwic, la battit à platte couture, fit priſonniers le Duc même, les Comtes d'Anhalt, de Swerin, & d'Eberſtein, avec cinq-cens trente-ſix perſonnes de qualité. Le Duc ne put recouvrer ſa liberté qu'en abandonnant à ſon Ennemi huit Villes ou Châteaux, entre leſquelles étoit celle d'Arnſtein, & en payant pour la rançon des autres priſonniers dix-huit-mille marcs d'argent. La Ducheſſe de Brabant fut plus diſpoſée à s'accommoder, quand elle vit que le ſeul Prince ſur le ſecours duquel elle avoit compté, avoit ſi mal réuſſi. Le Traité ſe fit entre elle & ſon fils d'une part, & le Marggrave de Miſnie de l'autre. Il y fut reglé „ que le Landgraviat de Heſſe & les huit
„ Places cedées, ſur le Duc de Brunſwic,
1262. „ demeureroient à la Ducheſſe & à ſon fils;
„ & que le Marggrave Henri garderoit le
„ Landgraviat de Thuringe & le Palatinat de
„ Saxe", dont après ſa mort l'Empereur Rodolphe II diſpoſa en faveur d'Albert II, Duc de Saxe, nonobſtant les oppoſitions que forma le Marggrave de Miſnie.

Il

Il se fit alors une * Confraternité entre les deux Maisons de Misnie & de Hesse. Après la mort ignominieuse de Frederic Duc d'Autriche, que Charles d'Anjou fit décapiter, les Etats d'Autriche envoyerent une Députation au Marggrave Henri qui avoit épousé Constance sœur de l'infortuné Frederic, & le voulurent reconnoitre pour légitime Souverain de l'Autriche & de la Stirie. Mais le Roi de Bohême, que les Etats d'Autriche avoient exclus par ce choix, découvrit finement leur dessein en faisant boire quelqu'un qui savoit leur secret, & rompit les mesures qu'ils prenoient à son préjudice. Il en prit lui-même de si justes, qu'il assura cette riche succession à son fils Ottocare, à condition qu'il épouseroit Marguerite dont le frere étoit Frederic II, d'Autriche, ayeul du Prince qui venoit de périr. Cette Princesse ne devoit pas être fort jeune, puisqu'il y avoit déja vingt-huit ans quelle avoit été mariée en premieres nôces; aussi ne la fit-on épouser au Prince de Bohême que pour éteindre les prétensions qu'elle auroit pu porter à un autre époux. L'évenement fit voir que rien n'étoit plus funeste que ce mariage. Je reviens au Marggrave de Misnie. DE LA MAISON DE SAXE.

Henri fonda deux Monasteres: celui de Neuenzel dans la Lusace, & celui de Nimtschen à Grim. Il partagea ses Etats entre ses quatre fils l'an 1263. ALBERT eut la Thuringe; THIERRI eut l'Osterland ou le Duché d'Altenbourg, & le Païs de Landsberg; FREDERIC eut le Bailliage de 1263.

* Ce mot est usité en Allemagne, & veut dire une union qui se fait entre deux ou plusieurs Familles Souveraines, en vertu de laquelle l'une venant à manquer d'héritiers légitimes, l'autre en recueille la succession.

DE LA MAISON DE SAXE.

de Dreſden, la Ville de Hain, & quelques autres lieux; HERMAN eut auſſi quelques Bailliages. Le Marggrave ſe reſerva la Ville de Miſnie & la Luzace, & mourut fort âgé l'an 1288.

1288. THIERRI.

Les deux plus jeunes de ſes fils n'eurent point de poſterité. Thierri tomba dans une embuche, que lui tendirent Eric Archevêque de Magdebourg & les Comtes d'Anhalt. Ils l'avoient prié de venir à leur ſecours contre les Comtes de Falkenſtein: il y vint avec ſes freres, de la meilleure foi du monde. Alors l'Archevêque & les Comtes d'Anhalt, par une traiſon déteſtable, ſe ſaiſirent de lui & de ſes freres, & les retinrent priſonniers. Cette lâcheté n'eut pas tout le ſuccès qu'ils avoient eſperé. Herman & Frederic ſortirent de priſon: Thierri fut relâché moyennant une ſomme d'argent qu'il paya; & ſe voyant en liberté, il fut châtier l'Archevêque & les Comtes d'Anhalt de leur perfidie. Il fit raſer Tauche & Barbi, que ce Prélat avoit fortifiées, & contraignit les Comtes de lui abandonner les Villes de Delizſch & de Bitterfeld, pour les fraix de la guerre. Il mourut l'an 1281. Il laiſſa un fils nommé FREDERIC TEUT, ou le Begue.

FREDERIC le Begue.

Ce Prince ne fut pas plutôt maitre des Etats de ſon pere, qu'il eut un démêlé avec l'Evêque de Miſne, au ſujet de Dreſde & de Pirn que ce Prélat vouloit s'approprier. Leurs forces n'étoient pas égales; le Marggrave n'eut pas de peine à s'emparer de ces deux Places, & mit garniſon dans la Fortereſſe de Stolpen & dens la Ville de Biſchoffswerde. Sa conduite donnoit de grandes eſperances, lorſqu'étant empoiſonné avec des ceriſes, il mourut en 1291, ſans avoir eu d'enfans de ſon mariage avec Hildegarde de Baviere.

Il faut à préſent remonter à ſon oncle Albert,

bert, fils ainé du Marggrave Henri, qui continua la Branche, & l'un des plus indignes Princes dont l'Hiſtoire d'Allemagne ait fait mention. Du vivant de ſon pere, il avoit épouſé Marguerite fille de l'Empereur Frederic ſecond. Il avoit eu de cette vertueuſe Princeſſe trois fils, Henri, Frederic & Diſman. Une Dame de la Cour, nommée Cunigonde d'Eiſenberg, alluma dans le cœur d'Albert une paſſion d'autant plus criminelle, qu'elle fut la ſource d'un grand nombre de forfaits qu'il commit en ſa faveur. Comme la Dame n'étoit pas cruelle, elle lui donna bientôt un fruit de leurs amours, qui fut nommé Louïs Apicius, d'autres diſent Apollonius. Albert, livré à ſa Maîtreſſe, ne regarda plus ſon Epouſe que comme une ennemie dont il faloit promptement ſe délivrer. La vertu de cette Princeſſe ne ſervit qu'à la rendre plus odieuſe. L'eſtime générale qu'on avoit pour elle, & la compaſſion qu'inſpiroient à un chacun les mauvais traitemens que lui faiſoit ſon Epoux, perſuaderent à ce cruel, qu'il n'y auroit aucun des principaux de ſa Cour qui voulût ſe charger du meurtre de Marguerite. Il donna cette commiſſion à un garçon dont l'emploi étoit de charier du bois au Château de Wartzbourg. Sa grande ſimplicité, qui l'avoit fait choiſir pour exécuter ce crime, fut ce qui ſauva la vie à la Princeſſe. Il l'avertit naïvement de l'ordre dont on l'avoit chargé. Il étoit déja nuit: elle embraſſa ſes deux fils, & par un transport d'amour maternel, mordit à la joue l'ainé, qui fut ſurnommé à cauſe de cet accident Frederic le Mordu. Albert de Vargul, Grand-Maître de ſa Maiſon, lui aida à ſe ſauver, & la mena à Francfort ſur le Mein, où elle mourut de chagrin l'année ſuivante. Le Marggrave Thierri ſe chargea de ſes deux neveux.

DE LA MAISON DE SAXE. ALBERT.

DE LA MAISON DE SAXE.

Leur pere n'eut pas plutôt appris la mort de ſa femme, qu'il épouſa ſa maîtreſſe, & ne ſongea plus qu'à lui donner une nouvelle marque de ſa paſſion en aſſurent la Thuringe à ſon fils. La réſiſtance qu'il trouva dans les Etats du Païs, & le peu de complaiſance que ſes deux fils lui témoignerent ſur cet article, l'irriterent tellement, qu'il fit enfermer dans un cachot à Wartzbourg le Prince Frederic, que le Comte de Kefernbourg avoit arrêté par trahiſon, & lui avoit lachement livré. Il l'auroit fait mourir de faim dans cet endroit, ſi ſes propres Officiers ne l'euſſent empêché. Le Prince, après avoit langui un an dans les fers, en fut enfin tiré par quelques fideles ſerviteurs. L'Empereur Rodolphe I après avoir en vain eſſayé de porter Albert à des ſentimens plus humains envers ſes enfans, ordonna qu'il ſe contenteroit de la Thuringe, & que les deux jeunes Princes auroient la Miſnie, le Duché d'Altenbourg & la Luſace, dont la mort de Frederic le Begue permettoit de diſpoſer.

Albert ne tarda guere à retomber dans ſon premier égarement : il prétendit qu'ils cedaſſent la Thuringe à Louïs. Les Etats ayant refuſé d'approuver ſes deſirs, il lui fit préſent de quelques Terres les plus belles de ſes Etats, auxquelles il ajouta un préſent en argent de ce qu'il avoit pu tirer de la vente de pluſieurs biens qu'il trafiqua. Le Marggrave Frederic perdit patience, & fit tant qu'il s'aſſura de la perſonne d'Albert, qu'il fit conduire à Landsberg; mais il le remit en liberté peu de temps après, à la ſollicitation de l'Empereur Rodolphe.

Albert n'étant pas en état de faire ſentir à ſon fils toute ſa colere, s'allia avec le Marggrave de Brandebourg, & l'engagea lui & le Com-

Comte d'Anhalt à ſe jetter ſur la Miſnie. Ils y furent mal reçus. Une bataille qu'ils perdirent couta la liberté à Evrard, qui ne la recouvra qu'en payant ſa rançon. Jean de Brandebourg n'appaiſa le vainqueur qu'à force de ſoumiſſions. Albert, au deſeſpoir que cette entrepriſe eût échoué, ne trouva plus d'autre moyen de chagriner ſon fils qu'en vendant ſon païs à Adolphe de Naſſau, qui le paya de l'argent qu'Edouard I Roi d'Angleterre lui avoit fait tenir pour lever une Armée, & agir de concert avec lui contre la France. Adolphe, plus attentif à ſes propres interêts qu'à ceux de l'Anglois, alla en Thuringe, où il ſe fit déteſter de ſes nouveaux ſujets. DE LA MAISON DE SAXE. 1293.

L'année ſuivante, le ſiege de Fribourg & celui de Naumbourg l'occupant, il envoya en Miſnie le Comte Philippe de Naſſau, qui fut défait près de Born par le Marggrave Frederic. Senſible à cet affront, l'Empereur attaqua Freiberg, dont il ne put ſe rendre maître que l'année ſuivante. Il obligea le Marggrave à lui abandonner Rochlitz, Leiſneck, & Grim, pour la rançon de la garniſon de Freiberg, que l'Empereur avoit fait arrêter malgré la Capitulation. La Ville même de Meiſſen & celle de Born lui furent évacuées par accord. Mais la revolution que cauſa dans l'Empire la nouvelle Election d'Albert d'Autriche ſon compétiteur, l'obligea de quitter la Saxe & de courir au plus preſſé. Frederic, profitant de ſon embaras, reprit Rochlitz par ſurpriſe, fit le Comte Philippe priſonnier, & pour comble de joie, apprit la mort d'Adolphe, qui avoit perdu la vie & l'Empire à la journée de Ruffach. 1295. 1296. 1293.

Il comptoit bien d'être au bout de tous ſes chagrins. Perſuadé qu'il n'avoit plus rien à craindre, il rendit la liberté au Comte Philip-

DE LA MAISON DE SAXE.

pe, à condition qu'on lui évacueroit les Places qu'il avoit perdues. On lui en rendit en effet une partie; mais avant qu'il fût maitre des autres, Philippe étoit déja en liberté; & malheureuſement, il ſe trouva que le nouvel Empereur n'avoit pas moins de goût pour la Thuringe que ſon prédéceſſeur. Philippe l'engagea à pourſuivre cette acquiſition, & la guerre ſe ralluma plus vivement que jamais. Cunigonde étoit morte dès l'année 1286: & quelque temps après, Albert avoit épouſé en troiſiemes nôces Adelaïde Comteſſe de Caſtel, & veuve du dernier Comte d'Arenshaug. Elle avoit une fille, qui étoit l'héritiere de cette Comté. Frederic l'épouſa. Sa belle-mere lui donna les moyens de ſe ſaiſir du Château de Wartbourg près d'Eiſenach, où Albert faiſoit ſa réſidence ordinaire. Chaſſé de ce lieu, ce Prince, accablé des malheurs qu'il méritoit, ſe retira à Erfort, où, après avoir vendu à la Ville quelques Villages des environs, pour ſubſiſter lui & une douzaine de domeſtiques, il acheva ſa vie dans une extrême miſere, & généralement mépriſé. Sa mort arriva l'an 1314.

FREDERIC le Mordu.

1307.

1308.

Le Comte Philippe de Naſſau, pour ſe venger de la Maiſon de Saxe, fit aſſaſſiner le Marggrave Ditman par un ſcélérat qui maſſacra ce Prince dans l'Egliſe de Saint Thomas de Leipſic. FREDERIC, pour venger la mort de ſon frere dont il devenoit l'héritier, marcha contre Philippe à la tête d'une Armée, battit ſes troupes & le tua de ſa propre main.

La mort de l'Empereur Albert, qui fut aſſaſſiné presque dans le même temps, acheva de le tirer d'embaras. Il ſe ſaiſit pour les frais de la guerre, des trois Villes Impériales Altenbourg, Zuickau, & Chemnitz, qui ſont toujours demeurées depuis ce temps-là à ſa Maiſon.

fon. La guerre qu'il eut contre Wolmar de Brandebourg, ne ſe termina pas ſi heureuſement pour lui. Il fut fait priſonnier; & quoique quelques-uns de ſes fideles ſerviteurs le tiraſſent adroitement du lieu où il étoit détenu, il fut obligé d'abandonner la Baſſe Luſace dont l'Electeur s'étoit emparé. Il gouverna encore longtemps avec beaucoup de reputation. Mais ſur le declin de ſes jours, il tomba dans une profonde melancolie. DE LA MAISON DE SAXE.

Il étoit attentif à voir jouer une Comédie, où l'on repréſentoit la Parabole des cinq Vierges ſages & des cinq folles. La forte réflexion qu'il fit ſur ce que ni l'importunité de leurs prieres, ni l'interceſſion de la Sainte Vierge, ni celle des Saints n'avoient pu obtenir la grace des cinq Vierges folles, le jetta dans une ſombre rêverie. Il y avoit déja quelque temps qu'il ne faiſoit plus que languir, lorſqu'une apoplexie l'emporta l'an 1326. Son mariage avec l'héritiere d'Arenshaug lui apporta pour dot la Souveraineté d'Arenshaug, de Yene, de Neuſtadt & de quelques autres Lieux, qui furent annexés à ſon Patrimoine. 1326.

FREDERIC ſon fils, ſurnommé le Serieux, aidé de l'Archevêque de Mayence & du Landgrave de Heſſe, ſe rendit maitre de Trefort. Delà vient que cette Ville eſt encore aujourd'hui poſſedée en commun par ces trois Puiſſances. FREDERIC le Serieux.

Un jour qu'il traverſoit à cheval la Ville d'Erfort, Herman Comte de Weimar le voyant paſſer, lui demanda où il alloit, en des termes fort inſultans. Frederic, dont le caractere étoit très éloigné de la plaiſanterie, n'eut garde d'en pardonner une ſi mauvaiſe; il obligea le Comte de lui faire ſatisfaction, de lui ceder la Ville d'Orlemonde, & de donner après ſa mort la Com-

DE LA MAISON DE SAXE.

té de Weimar à lui & à ſes héritiers; ce qui fut exécuté.

Le mariage de ſon fils avec Catherine fille du Prince Henri de Henneberg, apporta à la Maiſon de Saxe la Principauté de Cobourg.

1347. La haute eſtime où il étoit obligea les Electeurs à lui décerner la Couronne Impériale, après la mort de Louis IV. Mais comme il eût falu la diſputer à Charles IV qui en avoit déja pris poſſeſſion, il ne jugea pas à propos de s'embarquer dans une guerre qui pouvoit lui être funeſte, & il aima mieux vendre ſes prétenſions à l'Empire pour une ſomme d'argent.

1349. Il n'eût pas joui longtemps de cette Dignité, car il déceda deux ans après; & laiſſa quatre fils, à ſavoir FREDERIC le Sévere, qui lui ſucceda; BALTAZAR, qui, après avoir bien augmenté ſon appanage par ſes deux mariages, ne laiſſa qu'un fils en qui ſa poſterité fut éteinte; Louïs Evêque d'Halberſtadt, & enſuite de Bamberg, puis Archevêque de Magdebourg, qui ſe rompit le cou au jeux du Carnaval de 1340; & Guillaume ſurnommé le Borgne, qui fit auſſi pluſieurs acquiſitions, & n'eut point d'enfans. Ainſi il n'y eut, de ces quatre, que FREDERIC qui continua la famille.

FREDDRIC le Severe.

Il dépouilla les Seigneurs à qui appartenoient les Villes de Reuſſen, Zigenrick, Triptis, Stein, Weide, & Ronnebourg, & obligea les héritiers du Comte Gontier de Swartzenbourg à lui donner les trois Châteaux de Dornbourg, de Windbourg & de Greiffenbourg, pour les prétenſions qu'il formoit ſur Franckenhauſen & Arnſtadt.

1372. Il acheta de Magnus Duc de Brunſwic, Sangerhauſen & Landsberg. Il fit auſſi une Alliance de confraternité entre les Landgraves de Thuringe,

ringe & de Miſnie, & les Landgraves de Heſſe; & mourut enfin l'an 1380.

DE LA MAISON DE SAXE.

1380.

De trois fils qu'il avoit, le dernier nommé George, qui avoit ſa réſidence à Cobourg, mourut dans le célibat. Le ſecond, nommé GUILLAUME II ne voulut point ſe marier, & aida à ſon frere ainé FREDERIC le Belliqueux à amaſſer de grands biens. Gerard Comte de Swartzbourg, Evêque de Wurtzbourg, leur vendit le Bailliage de Königsberg. Ils ôterent la Seigneurie de Heldrungen à ceux à qui elle appartenoit, & en inveſtirent les Comtes de Hohenſtein. Frederic ſe rendit maitre de Frauenſtein. Guillaume acheta le Marggraviat & l'Electorat de Brandebourg, & le revendit au Comte Frederic de Hohenzollern Burgrave de Nuremberg. Il mourut en 1425, & laiſſa à ſon frere les grands biens qui lui avoient acquis le ſurnom de Riche.

I. FREDERIC le Belliqueux & GUILLAUME le Riche.

Pendant la guerre des Huſſites, FREDERIC rendit à l'Empereur Sigiſmond des ſervices ſi eſſentiels, que ce Prince crut ne le pouvoir dignement recompenſer qu'en lui conferant le titre de *Duc & Electeur de Saxe*, après la mort de l'Electeur Albert. Il y ajouta encore le Palatinat de Saxe & la Comté de Brenne, malgré les oppoſitions que tâcha d'y apporter Henri Duc de Lauenbourg. L'Inveſtiture en fut donnée l'an 1423.

Frederic devient Duc & Electeur.

1423.

L'Univerſité de Leipſic le reconnoit pour ſon Fondateur; il l'avoit érigée dès l'an 1409. Les ſervices qu'il avoit rendus à l'Empereur dans la guerre contre les Huſſites, attirerent ces rebelles dans les Etats du nouvel Electeur. Ils y firent de grands ravages dans la Luſace & dans la Miſnie. Les efforts qu'il leur oppoſa ne furent point capables de les reprimer; & l'an 1426, ils lui taillerent en pieces ſept-mille hommes de

1426.

DE LA MAISON DE SAXE.

son Armée, à la journée d'Auſſig en Bohême. Frederic mourut deux ans après, & laiſſa deux fils, FREDERIC le Pacifique, & GUILLAUME.

II. FREDERIC le pacifique & GUILLAUME.

Ils n'imiterent pas la bonne intelligence de leur pere avec leur oncle. Loin de ſuivre cet exemple domeſtique, ils ſe brouillerent enſemble au ſujet du partage qu'ils devoient faire de la ſucceſſion. Des perſonnes intereſſées aigrirent le Duc Guillaume contre ſon frere; l'animoſité fut pouſſée ſi loin, que la guerre fut déclarée. Le Duc s'étant avancé pour reconnoitre le Camp de l'ennemi, un Canonier demanda à l'Electeur s'il feroit une décharge de l'Artillerie. *Fai ce que tu voudras*, lui repliqua Frederic; *mais garde-toi d'attraper mon frere.* Ce mot, rapporté au Duc Guillaume, le deſarma. Il ſe reconcilia avec l'Electeur, & chaſſa d'auprès de ſa perſonne ceux dont les conſeils pernicieux lui avoient fait prendre les armes. Il les dépouilla même de Cobourg, & des Terres qu'il leur avoit données dans la Franconie. Il épouſa Anne d'Autriche, fille d'Albert II; & pour ſureté de la Dot, on lui engagea le Duché de Luxembourg; mais comme il étoit déja engagé à Eliſabeth pour une pareille dette, le droit de cette derniere Princeſſe prévalut, & paſſa à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, qui s'empara de ce Duché l'an 1444.

1428.

Le Duc Guillaume lui ceda ſes prétenſions pour cent-vingt-mille Ducats. Anne étant morte, il ſe remaria, & mourut dans ſa 60 année, ſans avoir eu d'enfans. L'Electeur ſon frere l'avoit déja précedé en 1461. De ſes deux fils, ERNEST, & ALBERT le Courageux, ſont ſorties les deux illuſtres Branches diſtinguées par les noms d'Erneſtine & d'Albertine.

III. ERNEST & ALBERT.

L'ainé n'avoit pas plus de quatre ans, & le ſecond plus de deux ans, lorſqu'ils furent enlevés.

levés. Un Gentilhomme nommé Kuntzen de Kauffungen, qui avoit été au ſervice de l'Electeur, & fait priſonnier dans la guerre de Bohême, avoit été obligé de payer ſa rançon de ſon propre bien. Ce ſouvenir lui tenoit au cœur. Pour s'en dédommager, il réſolut d'enlever les deux fils de ce Prince. Son deſſein étoit déja exécuté; mais par bonheur, on s'apperçut bientôt de l'enlevement; on pourſuivit le raviſſeur; les deux Princes furent ramenés, & Kuntzen paya de ſa tête. Les deux freres gouvernerent en commun, après la mort de leur pere. Ils augmenterent leurs Etats par l'acquiſition de la Principauté de Sagan, des Seigneuries de Sorau, de Storchau & de Betzkau. DE LA MAISON DE SAXE.

Leur ſœur fut Abbeſſe de Quedlimbourg. Les habitans, dont cette qualité la rendoit Souveraine, refuſerent de lui obéïr: mais les deux freres les firent rentrer dans le devoir, & attacherent à leur Maiſon la Prévôté héréditaire de cette-Abbaye.

Ce fut ſous leur gouvernement qu'on découvrit les riches Mines de Schnéeberg. Sans parler des Marcaſſites, il s'y trouva une maſſe d'argent pur qui péſoit quatre-cens quintaux, ſur laquelle le Duc Albert fit mettre le couvert dans la Mine même; & étant à table, il dit qu'il tenoit l'Empereur Frederic pour un grand & puiſſant Seigneur; *mais je ne crois pourtant pas*, ajouta-t-il, *qu'il ait une table auſſi précieuſe que celle-ci.* L'Electeur & lui ſe rendirent maîtres de Plawen, d'Adorf, d'Oelszmitz, & du Burgraviat de Miſnie. Ils avoient toujours gouverné enſemble; mais à la fin ils jugerent à propos de partager leurs Etats, afin de prévenir les diſputes qui pouvoient ſurvenir entre leurs héritiers. L'Electeur eut la Thuringe & le territoire de Cobourg. Albert eut la Miſnie avec Table magnifique.

DE LA MAISON DE SAXE.

le Voigt-land. Les Mines ne furent point partagées, & il les poſſederent en commun. Erneſt mourut dans ſa quarante-ſixieme année. Il eſt, dit-on, le premier qui ſe qualifia Grand-Maréchal & Electeur de l'Empire.

1486. Le Duc Albert, qui lui ſurvêcut, fut ſi utile à l'Empereur Frederic III, contre Mathias Roi de Hongrie & les Mécontens des Païs-Bas, & il lui rendit de ſi grands ſervices, qu'on l'appella le *Bras droit de l'Empire*. On aſſure même que Mathias dit plus d'une fois, que ſans ce Prince, il étoit ſûr de faire dreſſer ſa tente au milieu de l'Empire. Par reconnoiſſance, l'Empereur lui donna l'Expectative des deux Duchés de Juliers & de Cleves: quoiqu'en effet les Ducs de Saxe n'ayent pu jouïr de ces deux Duchés, ſur leſquels ils conſervent toujours leurs prétenſions.

1494. Frederic III donna en propre au Duc Albert, la Friſe Orientale & l'Occidentale. Les Conſeillers de ce Duc le diſſuadoient d'accepter ce don, & ſe fondoient ſur le caractere mutin des habitans qu'on ne pourroit reduire. Le temps fit voir qu'ils avoient raiſon. Albert, zelé pour les interêts de l'Empire, crut ne devoit pas ſe rebuter pour les difficultés, & ſe mit en tête de prendre poſſeſſion de ce nouvel Etat. La ville de Groningue lui réſiſta vigoureuſement; & l'un des

1500. principaux Vaſſaux, à ſavoir le Comté d'Emden, l'abandonna. Ce peuple, ferme & opiniâtre dans ſa réſolution, s'atroupa & aſſiegea Henri, ſecond fils d'Albert, dans Franeker; ſa hardieſſe alla juſqu'à faire forger une chaine pour pendre ce Prince, ſi-tôt qu'on l'auroit pris. Le Duc Albert n'eut pas plutôt appris le danger où étoit ſon fils, qu'il vola à ſon ſecours, tomba ſur les mécontens, en tua un grand nombre & diſſipa le reſte. La chaine ſe trouva dans le butin, & Henri la garda, comme un monument du danger

2060
6.9.461

DIVISION GEN

E R N

FREDERI
†

JEAN-FREDERIC I. le
fut privé de l'Electora

JEAN-FREDERIC II. Du
en prison pour l'affair

JEAN-CASIMIR
D. de
GOBURG.
†

JEA
D.
EIS

ger dont ſon pere l'avoit délivré. Albert ſongea enſuite à réduire la Ville de Groningue; mais il ne vit pas la fin de ce ſiege: on ne ſait s'il mourut d'une maladie, ou d'une bleſſure. DE LA MAISON DE SAXE.

BRANCHE ERNESTINE.

L'Electeur Erneſt laiſſa deux Princes, FREDERIC & JEAN. Le premier eut le ſurnom de Sage, qu'il mérita par l'habileté avec laquelle il ſe conduiſit dans des temps remplis de troubles. L'Univerſité de Wittemberg lui doit ſa fondation; & ce fut dans cette Univerſité, & ſous la protection de cet Electeur, que Martin Luther commença à prêcher contre les Indulgences. FREDERIC le Sage. 1501. 1517.

Après la mort de Maximilien, les Electeurs propoſerent à Frederic d'accepter la Couronne Impériale. Il la refuſa généreuſement; non pas à cauſe de ſa vieilleſſe, comme le dit un * Auteur, car il n'avoit que cinquante-ſix ans alors; mais, par un principe de grandeur d'ame, & il engagea les Electeurs à la conſerver à Charles, petit-fils de Maximilien. Son deſintereſſement parut dans le refus qu'il fit de trente-mille Ducats que les Miniſtres de ce Monarque lui offrirent pour reconnoitre ſes bons offices; il défendit à ſes domeſtiques d'en rien recevoir. L'Empereur ayant proſcrit Luther à la Diete de Wormes, l'Electeur fit enlever ce Docteur par quelques Cavaliers, & l'envoya en ſûreté au Château de Wartbourg, où il eut tout le temps de méditer ſon 1519. 1520.

* *Heiſſ. Hiſt. de l'Empire, Livre 6. Chapitre 10.* Cet Auteur ſe trompe encore quand il dit dans la vie de Charles V. que Luther fut mené au Château de Wesberg près Halleſtad: il devoit dire Wartbourg près Eiſenach. Il eſt étonnant que cet Auteur étant Allemand, ait fait tant de fautes.

DE LA MAISON DE SAXE.

son siſtême, pendant neuf mois qu'il s'y tint caché. Frederic le Sage mourut l'an 1525. Comme il avoit vêcu dans le célibat, ſa ſucceſſion & l'Electorat échurent à ſon Frere JEAN, ſurnommé le Conſtant. Ce titre lui fut donné par les Proteſtans, à cauſe de la fermeté qu'il temoigna en leur faveur, & que ne purent ébranler les ſollicitations des Catholiques. Ce fut lui qui préſenta à Charles V, la Profeſſion de Foi à la Diete d'Augsbourg, avec les autres Etats Proteſtans; & c'eſt de cette Profeſſion que les Lutheriens s'appellent *de la Confeſſion d'Augsbourg*, quoiqu'ils s'en ſoient fort éloignés dans la ſuite. Lorſque cet Empereur fit élire ſon frere Ferdinand Roi des Romains, l'Electeur de Saxe proteſta contre cette Election, par ſon fils le Duc Jean Frederic, & engagea les autres Etats Proteſtans à faire une Ligue entre eux, pour le maintien de leur Religion. Le Lieu de l'Aſſemblée fut Smalcalde, d'où cette Ligue prit ſon nom. Il mourut peu de temps après avoir formé cette intrigue, qui fut ſi funeſte à la Maiſon. L'ainé de ſes deux fils, JEAN FREDERIC, à qui les Proteſtans donnerent le ſurnom de Magnanime, lui ſucceda dans ſa Dignité Electorale; & le cadet JEAN ERNEST mourut ſans enfans en 1553. Nous n'entrerons point dans les détails de la guerre que cet Electeur alluma contre l'Empire, & qu'il commença en 1546. On en a déja vu dans le premier chapitre de ce volume le mauvais ſuccès, qui coûta l'Electorat à Jean Frederic, & penſa lui faire perdre la tête, après que l'Empereur l'eut fait priſonnier. La Dignité Electorale paſſa alors à la Branche cadette, en la perſonne de Maurice qui fut le VII. Electeur de Saxe. Jean-Frederic eut alors beſoin de toute ſa magnanimité, pour ſoutenir conſtamment le poids de ſa mauvaiſe fortune.

V. JEAN le Conſtant.

1530.

VI. JEAN FREDERIC le Magnanime.

1532.

1547. L'Electorat vient à la Branche Albertine.

1552.

L'Em-

L'Empereur ne lui rendit ſa liberté qu'en 1552 ; encore y fut-il forcé par l'Electeur Maurice. Ce dernier étant mort, l'ancien Electeur voulut rentrer dans ſa Dignité ; mais Auguſte, frere & héritier de Maurice, défendit ſon droit. Ils s'accommoderent néanmoins, & moyennant un échange de quelques Bailliages & Villes, Jean-Frederic conſerva durant ſa vie le Titre d'Electeur. Mais il renonça à la Dignité effective, & abandonna de plus toute la Miſnie, & les Mines. Il ſigna ce Traité peu de jours avant ſa mort, qui arriva le 3. de Mars 1554. * *Ce grand homme, ſelon le témoignage même de ſes Ennemis, égala les plus excellens Princes par ſa douceur, ſa prudence, & ſa bravoure ; mais il en ſurpaſſa un grand nombre par ſa noble conſtance, ſuperieure à tous les coups de l'adverſité.* Cet éloge, que j'emprunte du Préſident de Thou, ne ſauroit être ſuſpect. Ses deux fils formerent deux Branches, de Gotha & de Weimar. La premiere fut éteinte dès l'année 1596 : nous en dirons pourtant quelque choſe, parce qu'elle fournit un fait qui eſt fort remarquable dans l'Hiſtoire de l'Empire.

DE LA MAISON DE SAXE.

1554.

Jean-Frederic II, ſurnommé le Médiateur, fils ainé de Jean-Frederic le Magnanime, & ſon frere Jean-Guillaume, jouiſſoient d'une grande tranquillité ; ils avoient même fait quelques acquiſitions : mais l'ainé eut le malheur de donner retraite à un ſcélérat nommé Guillaume de Grombach. Cet homme, qui étoit d'une famille noble de Franconie, ſervant dans les troupes d'Albert de Brandebourg, fut ſoupçonné d'avoir égorgé Melchior de Zoëbel Evêque de Wurtzbourg. On lui ſaiſit ſes biens ; & comme il ſavoit quel ſuplice lui étoit deſtiné, il courut longtemps l'Allemagne, ſans y trouver de retraite où

Hiſtoire de Grombach.

* *Thuan. Hiſt. ſui temp.*

DE LA MAISON DE SAXE.

où il pût être en ſureté. Laſſé de cette vie vagabonde, il ſe réſolut de rentrer dans ſes biens par une voye digne de lui. Il engagea douze cens hommes, à qui il donna rendez-vous. Il
1563. ſe mit à leur tête, ſurprit la Ville de Wurtzboug, & deſarma les bourgeois, leur faiſant entendre qu'il n'en vouloit qu'aux gens d'Egliſe. Enſuite il fit piller les Egliſes, violer les Religieuſes, ſaccager la Ville, & obligea ce qu'il put prendre d'Eccléſiaſtiques & de Gentilshommes, à le déclarer innocent du meurtre de l'Evêque, à lui rendre ſes biens, & à le défendre même contre l'Empereur, s'il deſapprouvoit ce qu'ils venoient de faire. Après avoir pris leur ſerment, il paya ſes troupes, les congédia & ſe retira dans ſon Château de Helling, vers la frontiere du Duché de Cobourg.

L'Empereur Ferdinand, irrité de cette action, la déclara injurieuſe à la Majeſté de l'Empire, dégagea le Clergé & la Nobleſſe de Wurtzbourg du ſerment que Grombach leur avoit arraché, & le mit lui & ſes complices au Ban de l'Empipire. Jean-Frederic le Médiateur, Duc de Gotha, ne fit pas beaucoup de cas de cette proſcription, & non content de donner une retraite obſcure à ce brigand, il l'honora d'une Charge de Conſeiller; il l'écouta même juſqu'à ſe laiſſer perſuader de reprendre la Dignité Electorale. Maximilien étant parvenu à l'Empire, fit ré-
1566. ſoudre à la Diete d'Augsbourg en 1566, que ceux qui avoient eu part au pillage de Wurtzbourg ſeroient ſaiſis & livrés au ſupplice. Le Duc de Gotha s'opiniâtrant à défendre Grombach, fut mis lui-même au Ban de l'Empire, & l'exécution en fut commiſe à l'Electeur Auguſte, qui l'alla aſſieger dans Gotha, où s'étoit renfermé Grombach avec ſes complices. Le ſiege fut lent, peut-être pour donner plus de

temps

temps au Duc de reflêchir ſur ſa faute. Il n'en étoit pas capable, obſedé comme il étoit par Grombach & par les autres bandits qui s'étoient emparés de ſon eſprit. La Ville fut priſe enfin, & on remarque que ce fut à pareil jour que l'Evêque de Wurtzbourg avoit été aſſaſſiné. DE LA MAISON DE SAXE.

Le Duc de Gotha fut envoyé à l'Empereur, déclaré déchu lui & ſes enfans de la ſucceſſion de ſon pere, & condamné à une priſon perpétuelle, où il mourut en 1595.

Le Duc de Weimar, à qui Gotha appartenoit depuis le malheur de ſon frere, donna à ſes deux neveux quelque appanage pour leur ſubſiſtance. L'ainé Jean-Caſimir eut Cobourg, & mourut ſans enfans; le ſecond Jean Erneſt eut Eiſenach, après avoir eu un fils qui ne vêcut que 8 jours: il mourut âgé de 72 ans, en 1638. Avec lui finit cette Branche de Gotha.

La Branche Erneſtine ne ſubſiſtoit plus, que dans la Poſterité du Duc de Weimar. De deux autres freres qu'il avoit eus, & dont nous n'avons point parlé, le dernier étoit mort ſans avoir été marié; l'autre n'avoit pas vêcu aſſez vieux pour le pouvoir être; & lui-même avoit payé le tribut à la nature l'an 1573. 1573.

Ses deux fils vêcurent en parfaite union, & gouvernerent leurs Etats ſans les partager. L'ainé Frederic-Guillaume Duc d'Altenbourg eut la Tutele des Enfans de l'Electeur Chriſtian I: nous parlerons ailleurs de ſon Adminiſtration. Ces deux Princes jugerent enfin à propos de faire le partage de leurs Etats. Ils ſe devoient rendre pour cet effet à Altenbourg; mais la mort imprévue de Frederic-Guillaume rompit leurs meſures. Il laiſſoit trois fils, dont l'ainé étoit âgé de cinq ans & quelques mois; ſans parler du quatrieme, qui nâquit 7 mois après la mort de ſon pere. L'Electeur Chriſtian II 1602.

fut

DE LA MAISON DE SAXE.

fut prié de se changer de leur Tutele, conjointement avec le Duc Jean leur oncle, & de rendre aux fils le service qu'il avoit reçu du pere. L'Assemblée fut indiquée à Weimar pour le 28 d'Octobre de l'an 1603. Philippe-Louïs de Neubourg Comte Palatin s'y trouva; il y prenoit interêt en qualité d'ayeul maternel.

La Principauté de Weimar se trouva dans le partage du Duc Jean, & le Duché d'Altenbourg dans celui des enfans de Frederic-Guillaume. Ainsi la Ligne Ernestine fut subdivisée en deux autres Branches, à savoir celle d'Altenbourg & celle de Weimar. Comme la derniere a été éteinte en 1672, nous nous contenterons de dire que l'ainé des quatre enfans mourut âgé de quarante & deux ans, sans posterité. Deux autres de ses freres l'avoient déja précedé. Le dernier de tous, à savoir le posthume, lui succéda, & eut deux fils, dont l'ainé vêcut neuf ans, & le second quinze. Reprenons la Branche de Weimar.

La mort du Duc Jean, qui arriva deux ans après le partage, en causa un autre. D'onze Princes qu'il avoit eus, il lui en restoit sept.

1605. JEAN-ERNEST, Frederic V, GUILLAUME Duc de Weimar, Albert Duc d'Eisenach, Jean-Frederic, ERNEST Duc de Gotha, & le fameux BERNARD Duc de Saxe Weimar, si connu par ses qualités héroïques, & par la part qu'il eut dans la guerre de la Suede contre l'Allemagne.

JEAN-ERNEST prit parti contre l'Empereur durant la guerre de Bohême au sujet de l'Electeur Palatin, & ensuite durant la guerre avec le Danemarc. Il mourut en 1626, sans avoir fait d'Alliance. Les six autres Princes lui avoient laissé tout l'Etat à gouverner. FREDERIC

RIC fut tué à la Bataille de * Fleurus. ALBERT se maria, & n'eut point d'enfans. Jean Frederic & Bernard ne se marierent point. Si les Princes Souverains ne se marient que pour donner des successeurs à l'Etat, il n'étoit pas nécessaire que tous fissent alliance; les deux freres, Guillaume de Weimar, & Ernest de Gotha, y avoient abondamment pourvu. Les deux lignes qu'ils formerent se partagerent en dix autres, que nous mettons ici dans une Table, afin qu'on les conçoive avec moins de confusion. DE LA MAISON DE SAXE.

Le Duc GUILLAUME DE WEIMAR prit les armes dans la guerre de Suede contre l'Empire; il se trouva à plusieurs Batailles, où il signala sa valeur: mais dans la derniere, il fut blessé & fait prisonnier. L'Empereur lui ayant rendu la liberté à la consideration de l'Electeur de Saxe, le Duc n'en rendit pas moins de services considerables aux Suedois. Il se rendit maître d'Erfort, de Goslar, de Gôttinghen, & de plusieurs autres Places. Le Traité de Prague le reconcilia enfin avec l'Empereur. Il mit bas les armes pour ne les plus reprendre, & partagea avec ses freres les Etats de leur pere, qu'ils avoient jusques-là possedés en commun. Il employa le repos dont il jouïssoit, à rebâtir le Château de Weimar, que le feu avoit depuis peu ruiné; il dressa d'excellentes Loix, & fit des Reglemens fort avantageux pour ses sujets. Il mourut en 1660, & laissa quatre fils; JEAN-ERNEST, qui continua la branche de Weimar; ADOLPHE-GUILLAUME, qui fit celle d'Eisenach: mais les cinq fils de ce Prince n'ayant pas vêcu, le titre d'Eisenach échut au troisieme, Maison de Saxe WEIMAR.

* Cette bataille, dont nous parlons encore ailleurs, se donna en 1622.

DE LA MAISON DE SAXE.

me, qui fut JEAN-GEORGE, Auteur de la Branche d'Eiſenach d'aujourdhui; le quatrieme fut BERNARD Duc d'Yene, dont la poſterité a auſſi manqué. Ainſi ces quatre Branches ſe réduiſent à deux, qui ſont WEIMAR & EISENACH. La Maiſon de SAXE-WEIMAR fut continuée, comme nous venons de dire, par Jean-Erneſt, dont le fils ainé GUILLAUME-ERNEST mourut l'an 1703, ſans enfans, quoique marié. Le ſecond, JEAN-ERNEST, eut entre autres enfans, ERNEST-AUGUSTE né en 1688, qui a pour fils le Prince Guillaume-Erneſt né le 4 Juin 1717.

Ses Etats.

Ses Etats ſont la Ville de Weimar, le Château qu'y fit rebâtir Guillaume dont il porte le nom: on l'appelle Wilhelmsbourg, (c'eſt la Réſidence du Duc Régent), quelques petites Villes, & Bailliages d'alentour, outre les quatre Villes Dornburg, Roſlau, Burgel, & Heusdorf: il poſſede auſſi Ilmenau dans la Comté de Henneberg.

MAISON DE SAXE-EISENACH.

Nous avons déja remarqué, que la Poſterité d'Adolphe ayant fini par la mort de cinq fils qu'il avoit, dont quatre décederent au berceau, celle de Jean-George, qui n'avoit eu pour ſon partage que Marckſul, lui fut ſubſtituée. Ce Prince, entre autres fils, eut JEAN-GUILLAUME, qui hérita en 1660 d'Yene & de ſon territoire, par le décès du jeune Prince Jean-Guillaume fils de Bernard. Il hérita enſuite d'Eiſenach à la mort de JEAN-GEORGE II, ſon ainé, en 1698. De cinq fils qu'il a eus de ſes trois alliances, il ne lui reſte que l'ainé, GUILLAUME-HENRI né le 10 de Novembre 1691. Ce dernier a épouſé en 1713, une Princeſſe de Naſſau-Idſtein, de laquelle il n'a point encore eu d'enfans.

Ses Etats.

Ses Etats ſont Eiſenach, auprès de laquelle ſe

ſe trouvent le Château de Wartbourg, fameux par la retraite de Luther, & par la réſidence de pluſieurs Princes de la Maiſon de Saxe; celui de Markſul, qui a été la réſidence des Ducs de Saxe-Eiſenach d'aujourdhui, avant qu'ils euſſent la Ville d'Eiſenach; quelques Bailliages & petites Villes d'alentour; la Ville d'Yene, célebre par ſon Univerſité, qui eſt une des plus conſiderables de la Baſſe Allemagne; Alſtedt, ancienne réſidence des Ducs de Saxe; & Kalten Northeim. DE LA MAISON DE SAXE.

ERNEST Duc de Gotha, dont nous avons parlé ci-devant, ſe trouva engagé dans le parti de la Suede contre la Maiſon d'Autriche, par l'exemple que lui en donnerent les Princes de ſa famille. Il rendit de ſi grands ſervices à cette Couronne, que Guſtave-Adolphe ne put lui refuſer une eſtime toute particuliere, & le diſtingua de la plupart des Princes qui s'étoient attachés à ſe interêts. A l'attaque où ce Roi *défit* le Comte de Tilli, en faiſant traverſer le Lech à ſon Armée; pendant que l'Infanterie le paſſoit ſur les pontons, la Cavalerie le paſſoit par un endroit où cette riviere eſt guéable. Le Duc Erneſt fut un des premiers ſur le rivage que défendoient les Ennemis, & contribua beaucoup à la victoire que remporterent les Confédérés. Mais le froid qui le ſaiſit dans l'eau, affoiblit fort ſa ſanté, & il en fut incommodé toute ſa vie. Ce froid au reſte ne paſſa point juſques à ſon cœur, & il ſe battit en lion. Lorſque dans la ſuite le Duc Bernard lui confia l'Adminiſtration de l'Evêché de Wurtzbourg en l'abſence de l'Evêque qui étoit Impérialiſte, il s'en acquitta avec tant de probité, que l'Evêque, qui rentra dans ſes Etats après que la Bataille de Nordlingue eut changé la face des affaires, avoua que ſon païs ne pou- Maiſon de Saxe Gotha. 1632. 1634.

DE LA MAISON DE SAXE.

pouvoit être mieux gouverné qu'il l'avoit été en ſon abſence.

Quand Erneſt vit que l'Electeur de Saxe s'accommodoit avec l'Empereur par le Traité de Prague, il ſouhaita de l'imiter; & depuis ce temps-là il ne ſongea plus qu'à rendre ſes ſujets heureux, & à mettre ſon Païs en bon état. La Branche d'Altenbourg étant éteinte en 1672, il prit poſſeſſion de la ſucceſſion qu'elle laiſſoit, & la partagea enſuite à l'amiable avec la Branche de Weimar. A la place du Château de Grimmenſtein que l'Electeur avoit fait raſer, parce qu'il avoit ſervi de retraite à Grombach & à ſes complices, il en fit rebâtir un autre beaucoup plus beau, qu'il appella Friedenſtein, ou le Château de la Paix. Sa Sentence familiere étoit celle-ci : *Les Souverains viennent de la Terre, ils dominent ſur la Terre, & ils retournent à la Terre.*

1637.

Ce Prince, a qui de grandes vertus avoient acquis le titre de Pieux, mourut l'an 1675. Il eut ſept fils, qui formerent autant de Branches: FREDERIC Duc de Gotha, ALBERT Duc de Cobourg, BERNARD Duc de Meinungen, HENRI de Römhild, CHRISTIAN Duc d'Eiſenberg, ERNEST Duc de Hildburghauſen, & JEAN-ERNEST Duc de Saalfeld. Les Branches de Cobourg, de Römhild, & d'Eiſenberg, ne ſubſiſtent plus. Albert n'eut qu'un fils, qui mourut dès ſa premiere année. Henri n'en eut point du tout; & Chriſtian n'eut de ſes deux alliances qu'une Princeſſe, mariée au Duc de Holſtein-Glucksbourg. Ainſi les ſept Branches ſe réduiſent maintenant à quatre, qui ſont, SAXE-GOTHA, SAXE-MEINUNGEN, SAXE-HILDBURGHAUSEN, & SAXE-SAALFELD.

FREDERIC, Duc de Gotha, mort âgé de

45

45 ans en 1691, laiſſa deux fils, dont l'aîné s'appelloit auſſi FREDERIC, & le ſecond Jean-Guillaume: ce dernier fut tué au ſiege de Toulon le 15 d'Aout 1707, après avoir donné en diverſes occaſions des marques d'un courage héroïque. Il avoit alors trente ans. Son frere aîné, aujourdhui Duc de Gotha, FREDERIC III, naquit le 14 Avril 1699, & épouſa Louïſe Dorothée de Saxe-Meinungen, née le 10 d'Aout 1710. Il en a eu ſix Princes. L'aîné de tous s'appelle Fréderic, comme ſon pere & ſon ayeul. DE LA MAISON DE SAXE.

Les Etats de la Maiſon de Saxe-Gotha ſont, Gotha, Ville où eſt la Réſidence du Duc; avec le Château de Friedenbourg, pluſieurs Places & Bailliages des environs; Altenbourg, Orlamunde, Eiſenberg avec ſon diſtrict; & quelques Bailliages. Ses Etats.

BRANCHE de SAXE-MEINUNGEN.

BERNARD, Duc de Meinungen, qui mourut le 27 Avril 1706, âgé de 57 ans, laiſſa trois fils. L'aîné ERNEST-LOUÏS a actuellement trois Princes, dont le premier, JOSEPH-BERNARDIN, étoit né en 1706.

Le Duc de Saxe-Meinungen eſt aujourdhui CHARLES-FREDERIC, né le 18 Juillet 1712.

Les Etats de cette Branche ſont, Meinungen, Ville capitale de la Comté de Henneberg Mansfeld; Waſungen, & Saltzungen, avec leurs Bailliages.

MAISON DE SAXE-HILDBURGHAUSEN.

ERNEST, Duc de Hildburghauſen, ou Hilperhauſen, qui déceda en 1715, laiſſa deux

DE LA MAISON DE SAXE.

Princes; ERNEST-FREDERIC, & JOSEPH-MARIE-FREDERIC-GUILLAUME-HOLLANDIN. L'aîné a un fils de même nom, né le 17 Décembre 1707, & deux autres.

Ses Etats.

Ses Etats sont, les Villes de Hildburghauſen & de Heldburg. Il eſt en diſpute pour la Ville de Römhild ; mais en attendant que la choſe ſoit décidée, le Cercle de Franconie y tient garniſon.

MAISON DE SAXE-SAALFELD.

JEAN-ERNEST, Duc de Saalfeld, a quatre Princes, dont l'aîné s'appelle Chriſtian-Erneſt. Ceux qui ſuivent ſont, Guillaume-Fréderic, Charles-Erneſt, & François-Joſias.

Ses Etats.

Ses Etats ſont, la Ville de Saalfeld, avec un très beau territoire qui étoit autrefois le Patrimoine d'une Abbayé, à laquelle le rang & titre de Prince étoient attachés.

BRANCHE ALBERTINE,

OU

L'ELECTORALE D'AUJOURDHUI.

GEORGE le Barbu ou le Riche.

1500.

ON a déja vu que Fréderic le Pacifique eut deux fils, à ſavoir Erneſt dont nous venons de parcourir la poſterité, & ALBERT, de qui ſont deſcendus les Princes de la Maiſon qui occupe aujourdhui l'Electorat de Saxe, & le Trône de Pologne. Nous avons même donné un

un abregé de ſa vie, & dit comment il mourut durant le ſiege de Groningue. DE LA MAISON DE SAXE.

Dans la diſpoſition qu'il avoit faite de ſes Etats entre ſes deux fils, il laiſſoit tous ſes païs d'Allemagne à l'aîné, nommé Albert comme lui; & la Friſe à Henri, c'eſt à dire rien, car l'indocilité des Friſons ne permettoit pas de compter leur Souveraineté pour quelque choſe, & Henri n'étoit pas en état de les ranger au devoir. Henri laiſſa donc ce droit à ſon frere, qui lui donna les Bailliages de Freiberg & de Wolckenſtein, (ſe réſervant les Mines & la Monnoye du premier), à quoi il joignit 12500 florins de penſion, & cinquante pieces de vin.

George garda pour ſoi le reſte du païs, qu'il accrut par l'acquiſition de la Comté de Leiſſnigk, & de la Seigneurie de Penick, après la mort de Hugues, dernier Comte de cet Etat. Rebuté enfin de voir qu'on ne faiſoit que des efforts inutiles pour ſubjuguer la Friſe, il la vendit à l'Archiduc Charles l'an 1515. Il vend la Friſe. 1515.

George ne jugeoit pas ſi favorablement de Luther, que les autres Princes de ſa Maiſon. Il n'épargna rien pour le traverſer, & empêcher les progrès du Lutheraniſme; mais il mourut, après avoir vu éteindre ſa poſterité avant lui; & les Catholiques eurent d'autant plus lieu de le regreter, que ſon frere étoit un des plus zelés partiſans de la Confeſſion d'Augsbourg. 1539.

HENRI ne fut pas plutôt maître de tout le Païs qui avoit appartenu à ſon pere, qu'il y fit venir Luther, y établit ſa doctrine, & en bannit l'exercice de la Religion Catholique. Les Lutheriens, par reconnoiſſance, lui donnerent le ſurnom de Pieux. Il ne jouït que deux ans de cette riche ſucceſſion, & mourut en 1541. HENRI le Pieux. 1541.

MAURICE, l'aîné de ſes deux fils, gouverna tout l'Etat; pendant qu'Auguſte, qui étoit le VII MAURICE.

DE LA MAISON DE SAXE.

cadet, fut en Hongrie. Comme il ſe ménageoit peu, ſon courage le jetta dans un extrême péril. Son cheval avoit déja été tué ſous lui, il étoit entouré de Turcs; un de ſes domeſtiques le couvrit de ſon corps, juſqu'à ce qu'on eût appris au Camp le danger où étoit ce Duc, & qu'on eût envoyé l'en dégager. Ce fidele domeſtique, tout criblé de coups, ne vêcut pas aſſez pour recevoir la recompenſe de ſa vertu.

Maurice fit un échange avec la Maiſon de Schönbourg, de la Seigneurie de Penick, contre Hohenſtein, & quelques autres Lieux qu'elle lui donna ſur la frontiere de Bohême.

Au commencement de la guerre de Smalcalde, l'Empereur avoit eu la précaution de mettre Maurice dans ſes interêts, en lui promettant l'Electorat. Le ſort de la bataille de Muhlberg l'aiant rendu maître de l'Electeur, & de l'Electorat, il tint parole à Maurice, qui fut revêtu de cette dignité, & s'enrichit d'une grande partie des dépouilles de l'infortuné Jean Fréderic.

1547. Parvenu à ce haut degré de grandeur & de puiſſance, le nouvel Electeur s'appliqua à procurer la liberté au Landgrave de Heſſe ſon beaupere, & à l'Electeur de Brandebourg. Il s'étoit même fait leur caution; & l'Empereur, qui le ménageoit, lui avoit donné des aſſurances poſitives de leur prochaine liberté. Mais la longueur de ſes délais, & les fauxfuians qu'il trouvoit pour les tenir toujours en priſon, rebuterent Maurice, qui, après s'être fortifié de l'Alliance d'Henri II, Roi de France, ſe joignit avec le Marggrave Albert de Brandebourg, & fut en Campagne avant que l'Empereur eût le moindre ſoupçon de ſon deſſein. Ils s'emparerent d'Augsbourg, & du Pas d'Erenberg, & ſurprirent tellement Charles V, qu'il ſe leva de table

table à cette nouvelle, & s'enfuit toute la nuit, ne ſe croiant pas en ſureté à Inſpruck. DE LA MAISON DE SAXE.

L'affaire ayant été terminée par la médiation de Ferdinand dans la Transaction de Paſſau, l'Electeur paſſa avec ſes troupes en Hongrie, où les Turcs s'étoient avancés juſqu'à Presbourg. Il ne fut pas plutôt arrivé, qu'ils furent repouſſés aſſez loin. Maurice ayant remarqué la ſituation avantageuſe de Raab, le fit fortifier de maniere que cette Place eſt un des plus ſûrs boulevarts de la Chrétienté. Albert, Marggrave de Brandebourg, peu content de ce qui avoit été reglé à Paſſau, recommença les hoſtilités, & entra dans les Evêchés de Bamberg & de Wurtzbourg. Ces deux Prélats ayant appellé à leur ſecours Henri de Brunſwic, & le Duc Maurice ayant auſſi pris leur parti, la guerre recommença. Les Etats Proteſtans, à qui cette guerre étoit d'autant plus desagréable qu'elle pouvoit extrêmement affoiblir leur parti, n'oublierent rien pour les accommoder à l'amiable. On étoit déja venu à bout de regler les points les plus importans; il ne reſtoit plus que quelques minuties; lorſque les Médiateurs, allant rendre compte au Marggrave de l'état où étoient les choſes, le trouverent ivre. Il étoit de leur prudence d'attendre que ſa raiſon lui revînt. C'eſt ce qu'ils ne firent point: ils lui préſenterent les Articles, dont ils étoient déja convenus. Ce Prince, échauffé de vin, les déchira, & ſe mettant à la tête de ſes troupes, fondit tout à coup ſur l'Electeur Maurice, qui eut à peine le temps de ranger les ſiennes en bataille. Le combat ſe donna à * Sivershauſen, & fut très ſanglant. Maurice remporta la victoire à la

1552.

1553.

* C'eſt un village de Brunſwick, ſur la frontiere d'Hildesheim.

DE LA MAISON DE SAXE.

la vérité ; mais elle lui couta cher. Il perdit le Duc Fréderic de Lunebourg, & les deux fils d'Henri de Brunſwic ; & lui-même il y reçut un coup de piſtolet, dont il mourut peu de jours après en 1553.

1553.

VIII. AUGUSTE.

AUGUSTE, ſon frere, recueillit ſa ſucceſſion, & s'accommoda avec Jean-Fréderic le Magnanime pour ſes prétenſions. Nous avons déja dit comment il fut chargé d'exécuter le Décret de l'Empire contre Jean-Fréderic le Médiateur, & comment il s'en acquitta.

Il fit un Contrat avec les Seigneurs de Reuſſen, par lequel ceux-ci renoncerent aux prétenſions qu'ils avoient ſur Voigtsberg, Oelnitz, Plauen & Pauſe.

Les Reformés ayant commencé à s'établir dans ſes Etats, il les en chaſſa ; & parce que les Docteurs Lutheriens commençoient à ſe diviſer par beaucoup de ſentimens particuliers, il fit dreſſer le fameux Corps de doctrine qu'on appelle *la Formule de Concorde*. Cet Ouvrage ſeul lui couta plus de quatre-vingt-mille Ecus. Il orna la Saxe de pluſieurs beaux édifices ; il dépenſa des ſommes immenſes à faire bâtir le Château d'Auguſtebourg ; & malgré toutes ces dépenſes, on trouva dans ſon Tréſor dix-ſept millions d'Ecus après ſa mort, qui arriva l'an 1586.

1580.

1586.

IX. CHRISTIAN I.

CHRISTIAN I, ſon fils, n'hérita pas ſeulement de la Dignité & des Etats de ſon pere, il en hérita auſſi l'inclination de bâtir. Les belles Ecuries de Dreſde, & pluſieurs autres édifices magnifiques, ſont des monumens de ſa paſſion dominante. Ce Duc mourut âgé de trente & un ans, & laiſſa deux fils, dont l'aîné, qui lui ſucceda à l'Electorat n'avoit que huit ans.

X. CHRISTIAN II.

CHRISTIAN II, & ſon frere JEAN-GEORGE, eurent pour Tuteur le Duc d'Altenbourg. Cet

Cet Adminiſtrateur commença par renouveller les recherches d'Auguſte contre les Reformés qui s'étoient gliſſés dans le païs; & ſur les inſtances du peuple, il fit arrêter le Docteur Crell, qui avoit exercé la Charge de Chancelier ſous cet Electeur. Chriſtian II, étant en âge de majorité, fit trancher la tête à Crell, pour reparation des crîmes dont il étoit convaincu. La mort de Jean-Guillaume, dernier Duc de Cleves & de Juliers, donna lieu à l'Electeur de faire valoir ſon droit ſur ces Etats, en vertu de l'Expectative dont nous avons parlé dans la vie d'Albert. Il obtint même l'agrément de la Cour Impériale, & ſon droit fut trouvé bon à Bruxelles. Mais l'Electeur de Brandebourg, & le Comte Palatin de Neubourg, aſſiſtés des Couronnes de France & d'Angleterre, & des Provinces-Unies, s'y étoient ſi bien affermis, qu'il ne fut pas poſſible de les en tirer. Il mourut peu de temps après, c'eſt-à-dire l'année 1612, & eut pour ſucceſſeur JEAN-GEORGE I, ſon frere.

DE LA MAISON DE SAXE.

Succeſſion de Cleves & de Juliers. 1609.

1612. XI. JEAN GEORGE I.

Durant la guerre de Bohême, l'Electeur Palatin s'étant fait un Parti pour ſoutenir l'Election qui lui déferoit cette Couronne, l'Electeur de Saxe embraſſa celui de Ferdinand I, & rangea la Luſace & la Sileſie ſous l'obeïſſance de l'Empereur.

Après avoir vu ſi ſouvent la Luſace dans le partage des Marggraves de Miſnie, on s'étonnera que l'Electeur l'ait conquiſe pour Ferdinand: mais cette Province avoit été depuis quelque temps annexée à la Bohême. Cet Empereur n'étant pas en état de rembourſer au Duc de Saxe les avances qu'il avoit faites pour cette guerre, lui remit la haute & la baſſe Luſace. Il ſe contenta d'abord de la lui engager pour ſureté de la dette; mais il la lui ceda enſuite

Remarque ſur la Luſace.

DE LA MAISON DE SAXE.

suite comme un Fief de la Couronne de Bohême. Il lui donna de plus l'Expectative des Comtés de Hanau & de Schartzbourg.

1625. La bonne intelligence qui étoit entre l'Empereur & l'Electeur de Saxe, fut enfin troublée au sujet de l'Edit de restitution que l'Empereur

1628. fit publier. Ce Prince entreprit de retirer des mains des Protestans les biens Ecclésiastiques, dont ils s'étoient saisis depuis la Transaction de Passau. Outre le consentement des Etats Catholiques, il croyoit pouvoir compter sur l'E-

1630. lecteur de Saxe; mais il se trompa. Jean-George assembla les Etats Protestans l'année suivante à Leipsig, où ils résolurent de s'opposer fortement à l'exécution de cet Edit, de ne pas souffrir plus longtemps le logement des troupes Impériales, & de se mettre promptement en état de se défendre.

Tilli, après la prise de Magdebourg, essaya de détacher l'Electeur de cette Ligue; mais ce Prince ayant fait réponse aux Députés de Tilli d'une maniere qui ôtoit toute esperance de le gagner par la douceur, ce Comte, sans perdre le temps en négociations infructueuses, se jetta dans l'Electorat avec son Armée, qui brula, pilla, saccagea tous les lieux par où elle passoit. Il força ensuite Leipsig & le Château de Pleissenbourg.

1631. L'Electeur eut recours à la Suede, & avec le secours que lui amena le Roi lui-même, il attaqua Tilli devant Leipsig avec tant de vigueur, que les Impériaux laisserent neuf-mille hommes sur la place. L'Empereur perdit dans cette bataille tout le fruit de douze ans de bonheur. Le Duc de Saxe, après avoir repris Leipsig, porta la guerre dans les païs héréditaires de la Maison d'Autriche, pendant que le Roi de son côté entroit en Franconie. Les commencemens furent favorables à Jean-George, & en peu de temps il se vit

vit maitre de Prague & de toute la Bohême, à la reſerve de Budweiſſ. Mais ſa fortune l'abandonna; il fut obligé de ſe retirer à l'approche de Wallenſtein, qui commandoit les troupes de l'Empire en qualité de Généraliſſime. Wallenſtein, après s'être rendu près de Nuremberg, où le Roi de Suede tâcha en-vain de le forcer dans ſes retranchemens, paſſa en Saxe où ſa préſence devenoit fort néceſſaire. DE LA MAISON DE SAXE. 1632.

L'Electeur, depuis la perte de la Bohême, avoit envoyé un Corps de troupes ſous le commandement d'Arnheim, qui s'étoit rendu maitre de Glogau & de Breſlaw. il comprit le motif qui faiſoit faire ce mouvement à Wallenſtein; il en donna avis au Roi de Suede, & rapella Arnheim de la Sileſie. Wallenſtein s'étant rendu maitre de Leipſic, s'avançoit vers Lutzen: les Suedois qui alloient au ſecours de leur Allié, le pourſuivent, l'atteignent, & au-lieu d'attendre la jonction du Corps qu'amenoit l'Electeur, ſe battent, & gagnent la victoire. Mais le triomphe fut bien cherement payé par la mort du Roi de Suede. Oxenſtiern, ſon Chancelier, prit la direction des affaires.

L'Electeur, jaloux de l'autorité de ce Miniſtre, acheva de ſe détacher du parti Suedois après la perte de la bataille de Nordlingue, & fit une paix particuliere avec l'Empereur. Par le Traité qui en fut conclu à Prague l'an 1635, il fut ſtipulé: „ Que l'exécution de l'Edit qui or- „ donnoit la reſtitution des biens Eccléſiaſtiques, „ ſeroit ſuſpendue pendant quarante ans: Que „ l'Archeveché de Magdebourg (après en avoir „ détaché les Bailliages compris aujourdhui ſous „ le nom de la Principauté de Querfurt, en fa- „ veur de l'Electeur), ſeroit donné à AUGUS- „ TE ſon ſecond fils: Que l'Archevêché de Hal- „ berſtadt ſeroit pour l'Archiduc Leopold: Que „ ce- 1635. Traité de Prague.

DE LA MAISON DE SAXE.

„ ce même Electeur poſſederoit la haute & baſſe Luſace, à titre de Fief mouvant de la Couronne de Bohême: Que l'Electorat de la Maiſon Palatine demeureroit au Duc de Baviere, & à ſes héritiers: Que ce Duc rendroit Donawerth à l'Empire, auſſi-tôt qu'on le rembourſeroit des fraix de la guerre: Que la Pomeranie ſeroit rendue à l'Electeur de Brandebourg, & le Mecklembourg à ſes Ducs: Qu'il y auroit Amniſtie pour tous ceux qui ratifieroient ce Traité dans l'eſpace de dix jours après ſa publication: Que les Princes & Etats ſe joindroient avec l'Empereur pour chaſſer les Suedois hors des terres de l'Empire". Ce Traité fit des mécontents: on trouva que la Saxe, qui y avoit ſi bien ménagé ſes interêts, n'avoit pas eu la même attention pour ceux du Public; que l'on avoit plutôt pallié, que guéri le mal; & qu'enfin ce Traité ne prévenoit pas ſuffiſamment les troubles. On étoit convenu dans le Congrès, que l'on offriroit à la Suede vint-cinq tonnes d'or, c'eſt à dire deux millions & demi, pour les fraix de la guerre; mais elle les refuſa.

Cependant l'Electeur de Brandebourg, Guillaume Duc de Saxe-Weimar, & Georga Duc de Lunebourg ſignerent le Traité, & il n'y eut que Guillaume Landgrave de Heſſe, & le Duc Bernard de Weimar qui s'obſtinerent à demeurer dans le parti des Suedois, & à continuer la guerre. L'Electeur de Saxe rompit entierement avec eux, & ſe rendit maitre de Magdebourg: mais Bannier leur Général, après l'avoir battu à Domitz, puis à Witſtock, mena ſon Armée victorieuſe en Saxe, ou il vêcut à diſcretion & fouragea tout le Païs. Il aſſiegea Leipſig, dont, à l'approche des Impériaux & des Saxons, il fut obligé de lever le ſiege, & de gagner à grandes journées la Pomeranie.

1636.

L'an

L'an 1639, ayant amaſſé un Camp volant, il repaſſa l'Elbe, du conſentement du Duc de Lunebourg; & envoya divers Détachemens qui ravagerent la Saxe, la Thuringe, & la Franconie. Pour lui il s'avança avec ſon corps d'Armée. Néanmoins, l'Archiduc Leopold s'étant mis en marche pour couvrir la Bohême, il ne jugea pas à propos de l'attendre, & repaſſant la Miſnie & la Thuringe, ſe retira dans le Duché de Brunſwic. DE LA MAISON DE SAXE. 1639. 1640.

Il n'y eut pas plutôt rafraichi ſon Armée, qu'il repaſſa la Thuringe, la Miſnie, le Voigtland, & ſe jetta dans le Haut-Palatinat. En 1642, Torſtenſon, qui avoit ſuccedé à Bannier, courut la Saxe, la Luſace, la Sileſie, & la Moravie; puis rabattant ſur la Saxe, aſſiegea Leipſig. Juſques-là ce n'avoit été que des marches ſi rapides, qu'on ne pouvoit guere s'y oppoſer; mais l'Electeur ne put voir le ſiege de cette Place, ſans faire tous les efforts imaginables pour en empêcher la perte. Le ſecours que l'Archiduc & Picolomini lui amenoient ayant été battu, la Ville n'en pouvant plus attendre capitula, auſſi bien que le Château de Pleiſſenbourg. Quoique les Suedois aſſiegeaſſent en vain Freibourg, le progrès qu'ils faiſoient ailleurs obligea l'Electeur de négocier avec eux une Trève, dont les Articles furent: „ Qu'il „ leur donneroit tous les mois onze-mille écus, „ & trois-mille boiſſeaux d'avoine: Qu'il leur „ laiſſeroit Leipſig tant que dureroit la Trève: „ Et que de leur côté ils évacueroient toutes „ les autres Places qu'ils occupoient dans ſes E„ tats, & obſerveroient une exacte neutralité à „ ſon égard. 1641. 1642. TREVE AVEC LA SUEDE. 1645.

Les choſes demeurerent en cet état juſqu'à la Paix de Weſtphalie, qui rendit à l'Electeur de Saxe la ville de Leipſig & lui aſſura la Princi- 1648.

DE LA MAISON DE SAXE. Sa mort.

pauté de Querfurt. Il gouverna enſuite tranquillement juſqu'à ſa mort, qui arriva le 8 d'Octobre 1656. On a remarqué de lui, comme quelque choſe de ſingulier, qu'il avoit vu avant que de mourir quatre-vingts tant de ſes enfans que des enfans de leurs enfans. Il laiſſa quatre Princes, qui formerent autant de Branches, que nous allons parcourir: JEAN-GEORGE II, tige de la Branche Electorale, AUGUSTE tige de la Branche de Weiſſenfels, CHRISTIAN dont eſt venue celle de Mersbourg, & MAURICE de qui deſcend celle de Zeitz.

1656.

XII. JEAN-GEORGE II.

JEAN-GEORGE ſucceda à l'Electorat, & après la mort de Ferdinand exerça le pouvoir de Vicaire de l'Empire dans l'étendue du Vicariat de Saxe, juſqu'à l'Election de Leopold, à laquelle il contribua. Sa Régence fut fort paiſible, juſqu'à ſa mort, qui arriva l'an 1680.

XIII. JEAN-GEORGE III.

Il eut pour ſucceſſeur ſon fils JEAN-GEORGE III, qui ſe trouva l'an 1683, avec toutes ſes troupes à la délivrance de Vienne, où il ſe diſtingua. Lorſque la guerre s'alluma entre l'Empire & la France, il marcha avec ſes troupes, & obligea les François d'abandonner Hailbron. L'année ſuivante il fut au ſiege de Mayence, & continua toujours de ſervir utilement l'Empire juſqu'à l'an 1691, qu'il mourut à Tubinge.

De ſon temps, la Maiſon de Saxe-Lauenbourg ſe trouva éteinte en la perſonne de Jules-François, dernier Duc de ce nom. Il voulut en recueillir les Etats, & en prit poſſeſſion en vertu d'une Expectative qu'il en avoit depuis longtemps obtenue de l'Empereur. Mais le Duc de Zell y fit entrer de ſes troupes, ſous prétexte de ſa qualité de Colonel du Cercle de la Baſſe Saxe. Il laiſſa deux fils, qui ont été ſucceſſivement Electeurs. JEAN-GEORGE IV ne jouit

XIV. JEAN-GEORGE IV.

que

que trois ans & demi de cette Dignité, qui paſſa à FREDERIC-AUGUSTE l'an 1694. DE LA MAISON DE SAXE. XV. FREDERIC-AUGUSTE.

Ce Prince ayant pris le commandement de l'Armée de Hongrie, chaſſa les Turcs de Temeſwar; & après la mort de Jean Sobieski Roi de Pologne, il fut élu pour lui ſucceder. Son Hiſtoire ſe trouve en racourci dans le Chapitre qui traite de ce Royaume.

Ce Monarque dont il a été ſouvent parlé dans les Chapitres précédens mourut à Varſovie le 1 Fevrier 1733 âgé de 63 ans.

Il n'avoit qu'un fils de même nom que lui, qui épouſa en 1719 l'Archiducheſſe Marie-Joſephe fille ainée de l'Empereur Joſeph, de laquelle il a une nombreuſe famille. Ce Prince regne aujourdhui en Pologne ſous le nom d'Auguſte III.

Frederic Chriſtian ſon fils ainé étoit le plus proche heritier mâle des filles de Charles VI Empereur, avant la naiſſance de l'Archiduc. Marie-Amelie Princeſſe de Pologne & de Saxe, née le 24 Novembre 1724 a épouſé D. Carlos Roi des deux Siciles. On a rapporté ailleurs les obſtacles qu'il a trouvés après la mort de ſon pere, pour lui ſucceder à la Couronne de Pologne.

Ses Etats, en qualité de Duc & Electeur de Saxe, ſont la Saxe propre, où ſe trouvent les Villes de Wittemberg & de Torgaw: La Miſnie, où ſont Dreſde ſa Réſidence, & Leipſic, &c. & le diſtrict des Mines: Une grande partie de la Luſace, où entre autres Villes il poſſede Bautzen & Görlitz: & quelques Villes enclavées dans les Etats des autres Maiſons de Saxe, comme la petite Ville de Reichenbach dans le Voigtland, le Bailliage & la Ville de Tendſtadt dans la Thuringe au-deſſus d'Erfort; ſa troiſieme part de la Ville de Trefurt, &c. Ses Etats.

DE LA MAISON DE SAXE.

BRANCHE DE SAXE-WEISSENFELS.

AUGUSTE Duc de SAXE-WEISSENFELS avoit été postulé à l'Archevêché de Magdebourg; mais l'Empereur Ferdinand II, qui auroit voulu avoir cette Prélature pour son fils Leopold, peut-être afin de la tirer des mains des Protestans, ne voulut pas reconnoitre cette postulation. Auguste en obtint pourtant l'effet par le Traité de Prague, comme nous avons vu; & il en jouït jusqu'à sa mort. De-là vient qu'on l'appelloit plus communément l'Administrateur de Magdebourg. Après la mort de son pere, il eut les Bailliages de Weissenfels, de Freybourg, de Weissensée & douze autres; parmi lequels se trouverent les quatre qui avoient été détachés de l'Archevêché de Magdebourg.

En 1659, il eut encore la Comté de Barbi, devenue vacante par la mort d'Auguste-Louïs dernier Comte de ce nom, en vertu de l'Expectative que l'Electeur son pere en avoit obtenue. Son frere JEAN-GEORGE II, obtint aussi pour lui, que les quatre Bailliages détachés de Magdebourg, avec deux autres, seroient érigés en Principauté sous le nom de Querfurt, avec une voix à la Diete de l'Empire. Il fut ensuite reglé, que la Ville & l'Archevêché de Magdebourg, après lui, appartiendroit à l'Electeur de Brandebourg, à qui les Habitans feroient un hommage éventuel, c'est-à-dire de le reconnoitre aussi-tôt que ledit Archevêché seroit vacant, ou par la mort de l'Administrateur, ou par son avenement à la Dignité Electorale.

Auguste étant mort en 1680, JEAN-ADOLPHE son fils ainé eut quelque démêlé avec l'Electeur de Brandebourg, au sujet de l'Investiture

titure de la Principauté de Querfurt; mais ils s'accommoderent à condition que le Bailliage de Burgk, l'un des quatre de Magdebourg, ſeroit cedé à l'Electeur de Brandebourg, qui de ſon côté cederoit l'hommage pour les trois autres; comme en effet en 1688, Jean Adolphe en reçut l'Inveſtiture immédiate de l'Empereur. Il mourut l'an 1697. JEAN-GEORGE ſon fils, qui lui ſucceda, eſt mort en 1712. La ſucceſſion eſt venue à ſon frere CHRISTIAN, qui a été marié deux fois & n'a point encore d'enfans. Ainſi elle pourroit bien venir à Jean-Adolphe, le troiſieme fils du Duc de ce nom, & l'un des plus vaillans Princes de l'Allemagne.

DE LA MAISON DE SAXE.

1688.

1697.

Les Etats de cette Maiſon ſont, Weiſſenfels ſur la Riviere de Saala, avec le beau Château d'Auguſtbourg Réſidence des Ducs de Weiſſenfels: La Ville & le Château de Freybourg: La Principauté de Querfurt; les quatre Bailliages de Sachſenbourg, Heldrungen, Wendelſtein, & Sittichenbach en Thuringe, leſquels ſont aujourdhui compris dans la Principauté de Querfurt: Quatre autres riches Bailliages en Thuringe, à ſavoir Eckartsberg, Weiſſenfée, Sangerhauſen & Langelſaltz.

Ses Etats.

BRANCHE DE SAXE-MERSBOURG.

CHRISTIAN Duc de SAXE-MERSBOURG, troiſieme fils de l'Electeur Jean-George, mourut en 1691, & laiſſa pluſieurs fils, entre autres CHRISTIAN, qui étant mort trois ans après ſon pere, eut pour ſucceſſeur CHRISTIAN MAURICE. Ce jeune Prince étant décedé un mois après, la ſucceſſion paſſa à MAURICE-GUILLAUME, Poſtulé Adminiſtrateur de Mersbourg.

DE LA MAISON DE SAXE.

bourg. Il n'a plus de frere, & ſes oncles paternels n'ont point laiſſé de poſterité; ainſi il eſt l'unique Prince de ſa Maiſon. Il a épouſé en 1711, une Princeſſe de Naſſau-Idſtein, de laquelle il n'a point encore d'enfans.

Les Etats de Saxe-Mersbourg ſont, l'Evêché de Mersbourg ſur la Saala en Miſnie; la Ville de Lutzen, fameuſe par la mort de Guſtave-Adolphe Roi de Suede; trois autres petites Villes, qui ſont Sceuditz, Lauchſtedt, Schaffted; Alt-Ranſtadt, célebre par le Traité de Charles XII, Roi de Suede, avec Auguſte Roi de Pologne; Delitſch, Ville aſſez belle, avec un Bailliage; Bitterfeld, & Zœrbich où réſidoit le Duc Auguſte de Mersbourg; & la plus grande partie de la Baſſe Luſace.

BRANCHE DE SAXE-ZEITZ, OU SAXE-NAUMBOURG.

MAURICE, quatrieme fils de l'Electeur Jean-George I, après avoir partagé avec la Branche Erneſtine la ſucceſſion des Comtes de Henneberg qui juſques-là avoit été poſſedée en commun, mourut en 1681, & laiſſa trois fils. MAURICE-GUILLAUME, Adminiſtrateur de l'Evêché de Naumbourg, ſe fit Catholique en 1717, puis Lutherien en 1718, & eſt mort la même année: ſes fils étoient décedés avant lui. Le ſecond étoit CHRISTIAN-AUGUSTE, Cardinal de Saxe-Zeitz, & Archevêque de Gran. Le troiſieme, FREDERIC-HENRI, mort en 1713, a laiſſé un fils, nommé MAURICE-ADOLPHE, qui a embraſſé la Religion Catholique, & eſt entré auſſi-tôt dans l'état Eccléſiaſtique.

1717. 1718.

Ses Etats.

Les Etats de la Maiſon de Saxe-Zeits ſont, les Villes de Zeitz, Réſidence; Naumbourg, (ces deux

232 a
6.9.461

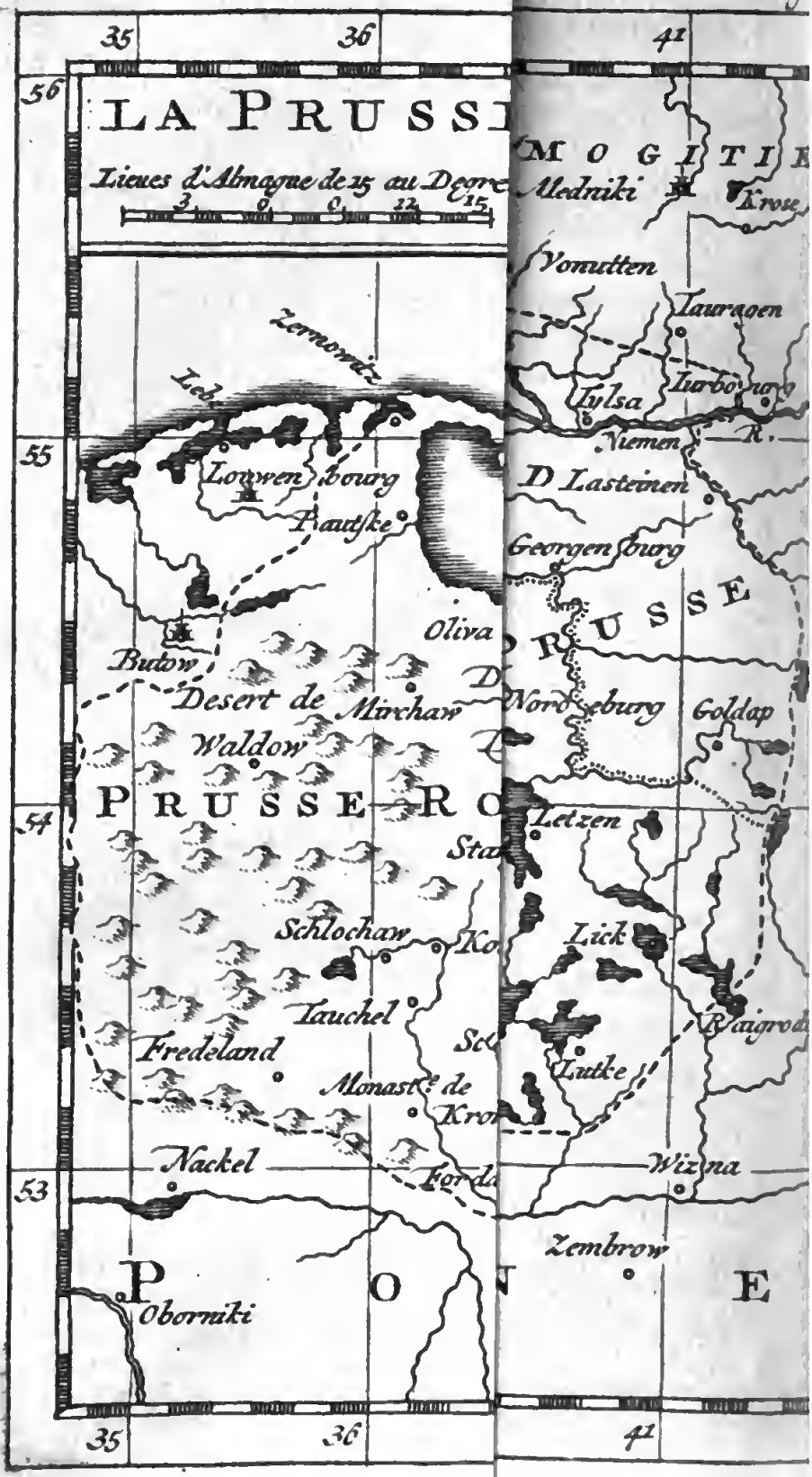
35
36
41
56
55
54
53
LA PRUSSI
Lieues d'Almagne de 15 au Degre
3 0 0 12 15
MOGITI
Mednicki
Krose
Vomutten
Tauragen
Zemowitz
Tylsa
Niemen
Louwenbourg
Lautske
D Lasteinen
Georgenburg
PRUSSE
Oliva
Butow
Desert de Mirchaw
Nordenburg
Goldap
Waldow
PRUSSE ROU
Letzen
Schlochaw
Lick
Tauchel
Fredeland
Lutke
Monaste de
Nackel
Wizna
Zembrow
Oborniki
PO E

deux Villes étoient autrefois le Patrimoine de l'Evêque de Naumbourg), Pegau & Frauen-Prieſtnitz. Elle poſſede auſſi les Villes de Scheuſſingue & de Sula, dans la Comté de Henneberg; les Villes de Plauen, Voigtberg & Oelsnits, avec les trois Bailliages de Siegen-Ric, de Weida & d'Arenshaug, où ſe trouve la Ville de Neuſtadt.

CHAPITRE VI.

MAISON ELECTORALE DE *BRANDEBOURG*, DE LAQUELLE SONT *LES ROIS DE PRUSSE*, ET LES MARGGRAVES DE *BAREUT & D'ANSPACH.*

MAISON DE BRANDEBOURG. Son Origine.

NOus nous garderons bien de remonter juſques à Pharamond, Roi de France, pour y trouver l'origine de la Maiſon Electorale de BRANDEBOURG. Cette généalogie, ſelon laquelle Alberon, ou Aldebert, fils de Clodion le

MAISON DE BRANDEBOURG. le Chevelu, eſt l'Auteur de cette famille, peut être vraye : mais comme elle ne nous fournit que des noms, nous paſſerons tout d'un coup à Rodolphe ſecond, Comte de Zollern, de qui il eſt certain que les Marggraves de Brandebourg ſont deſcendus.

Burgraves de Nuremberg. RODOLPHE eut deux fils, à ſavoir FREDERIC IV, qui continua la famille de Zollern, & porta le titre de Comte de Hohen-Zollern; les Princes de ce nom qui ſont encore en Franconie, ſont ſes deſcendans; & CONRAD, qui fut premier Burggrave de Nuremberg. Conrad

1200. vivoit l'an 1200 Fréderic I, ſon fils; & Burggrave de Nuremberg, s'allia avec Sophie, fille d'Othon le Riche, Marggrave de Miſnie, de laquelle il eut CONRAD II, Burggrave de Nuremberg, & FREDERIC II. L'Empereur du même nom ceda à ce dernier le Bourg de Creuſſen. Le Cadet eut un fils, nommé CONRAD III, dont les fils s'étant faits Chevaliers de l'Ordre Teutonique, furent les derniers de cette Branche.

1273. FREDERIC III, fils de Conrad II, fut confirmé par l'Empereur Rodolphe dans la Dignité de Burggrave, & reçut de lui à titre de Fief Impérial le Château des Burggraves à Nuremberg, les Bourgs de Werde & Buch, la Ville de Savant, le Château de Creuſſen, dont le Bourg avoit déja été donné à ſon pere, & quelques droits & appartenances de la Ville de Nuremberg & des environs.

1282. L'an 1282 l'Empereur lui engagea les Bourgs de Bruck, d'Erlbach, & de Leikersheim. Il eut auſſi pour la dot de ſa femme Eliſabeth, Comteſſe de Meran, Bareut, Cadelsbourg, & quelques autres lieux ſur la riviere de Saal, & ſur le Mein, & quelques prétenſions ſur la Comté de Bourgogne deſquelles il s'accommoda avec la Maiſon de Châlons.

Sans

MAISON DE BRANDEBOURG.

Sans entrer dans le détail de tous les Bourgs & Villages dont il fut gratifié, ou qu'il acheta, il ſuffit de ſavoir qu'il ſe fit un petit Etat, qui après ſa mort, arrivée l'an 1290, fut encore accru par la bonne conduite de ſes deſcendans. Voici les noms des Burggraves de Nuremberg.

JEAN I, fils, mourut l'an 1298 ſans poſterité.

FREDERIC IV, frere; depuis l'an 1298, juſqu'en 1332.

JEAN II, fils; mourut le 7 Octobre 1357.

CONRAD IV, frere, mourut en 1334.

ALBERT I, dit le Beau, autre frere, mourut en 1361.

FREDERIC V, fils de Jean II, mourut le 21 Janvier 1398.

JEAN III, fils, mourut l'an 1420.

Ce dernier avoit un frere nommé FREDERIC, qui s'attacha à l'Empereur Sigiſmond. Les grands ſervices qu'il lui rendit dans les guerres des Huſſites & de Hongrie, trouverent un cœur ſi reconnoiſſant, que l'Empereur pour le récompenſer le fit Gouverneur-General de la Marche de Brandebourg; & enſuite il lui en donna la Souveraineté, avec l'Electorat de ce nom, pour la ſomme de quatre-cens-mille ducats, à condition que ſi Wenceſlas ou l'Empereur ſon frere venoient à avoir un fils, Fréderic rendroit le Païs & l'Electorat de Brandebourg, pour la même ſomme. Ainſi la Maiſon des Burggraves de Nuremberg acquit l'Electorat & le Marggraviat de Brandebourg.

Jean III n'ayant laiſſé qu'une fille, la Ville de Nuremberg propoſa de racheter les droits qu'y avoit l'Electeur en qualité de Burggrave, &

MAISON DE BRANDEBOURG.

& quelques biens qu'il poſſedoit aux environs. On convint de deux-cens-quarante-mille ducats. Les droits furent ſpécifiés peu exactement dans le Contrat de ceſſion, & les ſucceſſeurs de Fréderic en ont pris occaſion de conteſter enſuite à cette Ville les droits de mouvance, de péage, de chaſſe, la juriſdiction territoriale du Burggraviat, & quelques autres droits qui ne ſont pas marqués en termes exprès dans le Contrat.

L'Electeur Albert III de Saxe, qui fut le dernier de la Maiſon d'Anhalt, étant mort l'an 1422, Frederic voulut s'approprier la Ville de Wittenberg, & l'Electorat, pour ſon fils Frederic II, ſurnommé *aux dents de fer*. Mais quelque affection que l'Empereur Sigiſmond eût pour lui, il ne put conſentir que le pere & le fils poſſedaſſent deux Electorats en même temps, & donna l'Inveſtiture de celui-ci à Frederic le Belliqueux Marggrave de Miſnie, pour le récompenſer du zèle avec lequel ce Prince l'avoit ſervi dans les guerres de Bohême & de Hongrie. L'Electeur de Brandebourg fut obligé de lui rendre ce dont il s'étoit déja emparé, & de ſe contenter de vingt-mille ducats.

Sevré de cette eſperance, il ſe ſaiſit d'Angermund, de Prentzlau, & des Châteaux de Greiffenberg, Boitzenbourg & Zedenick qui appartenoient aux Ducs de Pomeranie, battit leurs troupes proche Priswalck, & ſe rendit maitre de la Comté de Vierraden. Les Huſſites en revanche ſe jetterent ſur ſon païs, & y laiſſerent des marques de leur fureur & de leur vengeance; ils détruiſirent Landsberg, & Strasberg, & aſſiegerent même Francfort ſur l'Oder, mais ſans le prendre.

Frederic ſe voyant au bout de ſa carriere, choiſit pour ſucceſſeur celui de ſes enfans qu'il crut le

le plus capable de ſuivre le plan qu'il avoit formé pour l'agrandiſſement de ſa Maiſon. Ils étoient quatre, à ſavoir JEAN, FREDERIC II *aux dents de fer*, ALBERT ſurnommé l'Achille, & FREDERIC ſurnommé le Gras. MAISON DE BRANDEBOURG.

L'ainé étoit d'une humeur particuliere, addonné aux ſpéculations de l'Alchymie dont il faiſoit ſes délices. L'Electeur n'eut pas de peine à le réſoudre de ceder l'Electorat à Frederic, dont l'inclination martiale convenoit beaucoup mieux au gouvernement de cet Etat. En cas que celui-ci, ou ſa poſterité, vînt à manquer, il lui ſubſtituoit Frederic le Gras. Les Etats ſitués en Franconie devoient être le partage du ſecond. Mais la fortune diſpoſa des choſes autrement. Jean le Chymiſte n'eut qu'un fils, qui mourut au berceau. Frederic II en eut deux, dont pas un ne lui ſurvêcut. Et Frederic le Gras n'eut qu'une fille. Ainſi Albert & ſa poſterité eurent toute la ſucceſſion. Frederic mourut l'an 1440.

II. FREDERIC II, aux dents de fer.

1440.

FREDERIC II, du nom, & ſecond Electeur de ſa Maiſon, engagea Ladiſlas Roi de Hongrie & de Bohême, fils de l'Empereur Albert II, à lui ceder la Baſſe Luſace; mais il ne la garda pas longtemps, & il fut obligé de la rendre à ſon ſucceſſeur George Podibrache, l'an 1461. Il en garda néanmoins ces trois Villes, Peitzen, Cotbuſſ & Sommerfeld. Il attaqua enſuite les Ducs de Pomeranie, au ſujet de la Principauté de Stettin, ſource éternelle des querelles de ces deux Puiſſances. Le Duc Othon étoit mort ſans héritiers; les Ducs de la Branche de Wolgatz prétendoient la ſucceſſion. Il en avoit déja Wierraden, Gartz & Löckenitz; il s'en étoit falu très peu qu'il n'eût pris Stettin: mais il ne put ſe rendre maitre de la Principauté, quoique l'Empereur Frederic III l'en eût inveſti.

Cet-

MAISON DE BRANDEBOURG. Sa générosité.

Cette conquête manquée, il retira des Chevaliers de l'Ordre Teutonique la *nouvelle Marche*, qui leur avoit été engagée. L'Hiſtoire fait, au reſte, un magnifique éloge de lui, quand elle dit qu'autant qu'il avoit de zèle & d'empreſſement à ſe rendre maitre de ce qui lui appartenoit, autant il avoit de généroſité & de grandeur d'ame pour renoncer à tout ce qu'il ſavoit appartenir à d'autres. La mort de Ladiſlas V Roi de Pologne & de Hongrie, tué à la funeſte bataille de Varne, lui fournit une occaſion d'exercer cette vertu. Les Polonois lui offrirent la Couronne. Après les avoir remerciés de la bonne opinion qu'ils avoient de lui, il refuſa leur offre, & leur dit qu'il n'avoit garde d'uſurper une Couronne qui appartenoit au frere du feu Roi, qui fut Caſimir IV. Il agit par le même principe, lorſque le Pape lui ayant offert la Couronne de Bohême que George Podibrache portoit alors, il la refuſa; moderation d'autant plus grande, qu'il pouvoit ſe ſervir de cette occaſion, ſinon pour détrôner le Roi de Bohême, du moins pour ſe faire rendre la Baſſe Luſace. On prétend que ce fut de ſon temps que les Electeurs de Brandebourg obtinrent de l'Empereur Frederic III le privilege qui les met en droit de lever de nouveaux impots dans leur païs, & d'augmenter les anciens. Frederic II mourut l'an 1471 & eut pour ſucceſſeur ſon frere ALBERT, qui juſques-là avoit joui des biens ſitués en Franconie.

Il refuſe la Couronne de Pologne.

ALBERT l'Achille ou l'Ulyſſe.

Ce Prince les avoit conſiderablement augmentés, & avoit donné de grandes preuves de valeur dans une guerre qu'il eut contre la Ville de Nuremberg, ſoutenue par d'autres Etats. Il s'embarqua auſſi dans la querelle entre les Comtes d'Iſembourg & de Naſſau, qui ſe diſputoient l'Archevêché de Mayence l'épée à la main. Nous

avons

avons deja dit ailleurs, que le premier ayant négligé d'acheter les Bulles de Rome, le Pape ordonna que l'on procederoit à une nouvelle Election, qui se fit en faveur d'Adolphe de Nassau. L'un & l'autre avoient un puissant Parti. Albert avoit choisi celui d'Adolphe, & eut le malheur d'être défait près de Griengen. Le Pape, pour le consoler de cette perte, lui donna le titre de Duc de Franconie. MAISON DE BRANDEBOURG.

Lorsqu'il fut parvenu à l'Electorat par la mort de son frere, il s'accommoda avec les Ducs de Pomeranie touchant la Principauté de Stettin. Les conditions furent, qu'Albert en prendroit l'Investiture de l'Empereur, & la donneroit aux Ducs de Pomeranie pour la posseder comme Arriere-fief: Que leur Maison venant à manquer, il en auroit la possession: Qu'en attendant, il en auroit l'Expectative, & même le Titre. Cet accord fut mal observé par les Ducs de Pomeranie. Eric II & son fils Wratislas XI étant morts l'un & l'autre en 1474, Bogislas X ou le Grand, qui succeda, refusa de prendre l'Investiture d'Albert, & donna lieu à de nouvelles querelles, qui furent encore assoupies par un nouveau Traité. On y convint en 1479, que l'Electeur de Brandebourg auroit Löckenitz, Bernstein, & Vierraden; & que le Duc auroit Gartz & Saffig. On y confirma au premier l'Expectative de ce Duché. Mais ces Traités ne dissipoient point la jalousie; les querelles recommençoient toujours; & ce ne fut qu'en 1529 que la chose fut reglée entierement par le Traité de Grim. Quelques Historiens croyent qu'Albert fit en 1473, un Traité d'union & de confraternité avec les Maisons de Saxe & de Hesse. Il est fait Duc de Franconie par le Pape.

La sixieme fille d'Albert, (car il en avoit beaucoup), Barbe de Brandebourg, avoit été mariée La Principauté de Croffen.

MAISON DE BRANDEBOURG. riée à Henri X Duc de Glogau en Silesie. Henri étant mort, Albert voulut assurer la jouissance de ce Duché à sa fille: mais le Duc Jean, le plus proche collateral d'Henri, s'y opposa vigoureusement. Il se fit enfin un accommodement entre eux, & le nouveau Duc consentit de donner à la Princesse la Principauté de Crossen, pour son entretien. L'Electeur en fut content, & cette Principauté est demeurée à la Maison de Brandebourg.

Sa bravoure le rendit recommandable, & lui fit donner le surnom d'Achille. Il commanda quelquefois en Chef les Armées de l'Empire. Mais sa prudence fut cause que ne trouvant pas le nom d'Achille suffisant pour exprimer son mérite, d'autres aimerent mieux le nommer l'Ulysse de l'Allemagne. L'Empereur Frederic, pour lequel il avoit témoigné beeaucoup d'attachement, donna à la Maison de Brandebourg l'Expectative du Duché de Mecklembourg. Albert mourut l'an 1486. Il avoit eu dix-neuf enfans. Les trois plus considerables furent JEAN, FREDERIC l'Ancien, & SIGISMOND. Dans le partage qu'ils firent de la succession paternelle, Jean eut l'Electorat, Frederic eut en Franconie le Marggraviat d'Anspach, & Sigismond celui de Bareut qui revint à Frederic, parce que Sigismond vêcut dans le célibat. La Posterité de Frederic forma une Branche qu'on appella de Franconie. Sans la connoitre, il seroit très difficile d'entendre l'Histoire de la Maison Electorale; c'est pourquoi nous en donnerons ici une notice courte, mais suffisante.

Branche de Franconie. FREDERIC Marggrave de Brandebourg en Franconie eut beaucoup de part dans la guerre de Baviere, où il avoit pris parti contre Robert Comte Palatin. Il se signala sur-tout à la Bataille de Ratisbonne, contre les troupes de Bohê-

Bohême qui étoient venues au ſecours de Robert. Il mourut enfin fort âgé l'an 1536, après avoir eu dix-ſept enfans d'une ſeule femme. Les plus remarquables furent CASIMIR, George ſurnommé le Pieux, & Albert. MAISON DE BRANDEBOURG.

CASIMIR, Marggrave de Culmbach, avoit hérité de la bravoure de ſes ancêtres. A peine avoit-il vingt & un ans, qu'il en donna des preuves contre la Ville de Nuremberg, avec laquelle ſa Maiſon étoit en guerre : & il contribua beaucoup à étouffer la guerre des Païſans en 1525. L'Empereur Ferdinand lui donna le commandement des troupes qu'il avoit deſtinées contre le Waiwode de Transſilvanie. Caſimir ſe préparoit à remplir les eſperances de l'Empereur, lorſque la mort rompit ſes meſures l'an 1527. Il étoit à la fleur de ſon âge, & ſon pere, qui vivoit encore, le regretta infiniment.

ALBERT ſon fils, à qui on donna le titre de l'Alcibiade de l'Allemagne, fut un des plus turbulens Princes de ſon temps. Lorsque Charles V eut déclaré la guerre aux Confédérés de Smalcalde, Albert ſe déclara pour l'Empereur, qui le mit à la tête des troupes auxiliaires qu'il envoyoit au Duc Maurice de Saxe contre l'Electeur de Saxe Jean-Frederic. Comme il s'amuſoit à Rochlitz à ſe divertir, ſans ſe tenir aſſez ſur ſes gardes, l'Electeur tomba tout à coup ſur lui, tailla en pieces une partie de ſon monde, & le fit priſonnier lui & le Landgrave George de Leuchtenberg. Il fut peu de temps ſans être relaché. La Bataille de Muhlberg, où l'Electeur fut pris lui-même par les Imperiaux, rendit la liberté à Albert. A quelque temps de-là, Charles V étant devenu trop formidable aux Princes d'Allemagne, & ſur-tout aux Proteſtans, il ſe fit une Ligue entre Henri II, Roi de France, & Albert de Culmbach.

MAISON DE BRANDE-BOURG.

l'Electeur Maurice de Saxe. Albert y entra auſſi, & ne fut pas un des moindres ennemis de l'Empereur. En-vain la Ville de Nuremberg s'étoit accommodée avec l'Electeur & les autres Alliés; il lui prit la Forteresſe de Lichtenau qu'il fit raſer, mit le feu à plus de cent Villages & à preſque autant de Châteaux & de Maiſons de plaiſance, & réduiſit en cendres une étendue de forêt qui couvroit plus de trois-mille arpens. Il fit enſuite approcher ſon canon de la Ville, & la contraignit à lui payer deux-cens-mille ducats.

Les Evêques de Bamberg & du Wurtzbourg furent attaqués à leur tour. Leur malheur fut d'autant plus grand, qu'ils ne pouvoient attendre aucun ſecours de l'Empereur ni de leurs voiſins, qui étoient eux-mêmes dans l'embaras. Ainſi l'Evêque de Wurtzbourg ſe vit réduit à payer deux-cens-mille ducats argent comptant au Marggrave Albert, qui le fit encore répondre pour trois-cens-mille ducats de dettes à ſes créanciers. L'Evêque de Bamberg lui abandonna vingt Villes ou Bailliages.

Il ravagea enſuite le Païs du Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, chaſſa l'Electeur de Mayence & l'Evêque de Spire de leurs Sieges, & taxa celui de Wormes à douze-mille ducats, qu'il falut payer. Charles V & l'Electeur Maurice eurent beau s'accorder à Paſſau; Albert refuſa d'être compris dans cet accommodement, & mena ſes troupes dans la Lorraine, ſous prétexte de ſe joindre à celles de France. Il s'accommoda enſuite ſecretement avec l'Empereur; & lorſque le Duc d'Aumale voulut l'attaquer à Pont-à-Mouſſon, Albert remporta la victoire, & fit ce Duc priſonnier. Il aida enſuite à Charles V à faire le ſiege de Metz, qui reuſſit ſi mal.

Albert

Albert avoit fait une eſpece d'accord avec les Evêques ſes voiſins: mais l'Empereur, qui l'avoit confirmé, voulant le caſſer, & l'Evêque de Bamberg s'étant reſſaiſi des Places qu'il avoit auparavant cedées, le Marggrave irrité reprit les armes, prit Bamberg & Schueinfurt, & commit enſuite pluſieurs hoſtilités contre Henri de Brunſwic. Maurice Electeur de Saxe accourut au ſecours de ce dernier, & riſqua la Bataille de Sivershauſen. Le Marggrave Albert perdit à la vérité le champ de Bataille; mais cet avantage couta cher à ſes ennemis, qui y perdirent Charles-Victor & Philippe fils de Henri de Brunſwic, le Duc Frederic de Lunebourg, les Comtes de Barbi, de Beithlingen, & l'Electeur Maurice lui-même, qui y fut bleſſé à mort. MAISON DE BRANDEBOURG.

Albert fut ſi affoibli de ce choc, qu'il ne put jamais s'en relever. La Chambre Impériale de Spire le déclara perturbateur du repos public; l'Empereur le proſcrivit. Dans cette extrémité il ſortit des terres de l'Empire, & ſe refugia en France. Les habitans de Nuremberg, & les autres Etats voiſins, profitant de ſa diſgrace, déſolerent ſon Païs, & raſerent l'importante Forteresſe de Blaſſenbourg.

L'an 1557 Albert ne s'accommodant pas de l'accueil qu'on lui faiſoit en France, tâcha de faire ſa paix avec l'Empereur, & revint en Allemagne. Quelques Princes de l'Empire s'intereſſerent pour le reconcilier avec la Cour Impériale, & n'y purent réuſſir; ils faiſoient encore tous leurs efforts pour cela, lorſque la mort du Marggrave délivra l'Empire d'un de ſes plus dangereux membres. Comme il n'avoit point d'enfans, la ligne de Brandebourg Culmbach finit avec lui.

L'autre ligne de la Branche de Franconie étoit ſortie de GEORGE le Pieux, Prince égale-

MAISON DE BRANDEBOURG.

ment admirable dans les tumultes de la guerre & dans les tranquilles occupations de la paix. On le donna pour Gouverneur au jeune Louis Roi de Hongrie & de Boheme, durant ſa minorité; & ce Monarque, pour le recompenſer des ſoins qu'il avoit pris de ſon éducation, lui fit préſent de la Principauté de Jägerndorff en Sileſie, pour lui & ſes héritiers. Ferdinand I qui fut Roi de Hongrie & de Bohême après la mort de Louis, ne revoqua point ce don; mais il changea le titre de poſſeſſion, c'eſt-à-dire, qu'il laiſſa au Marggrave d'Anſpach cette Principauté comme un Fief, dont il ſe reſerva la reverſion. Il lui engagea auſſi Oppeln & Ratibor, pour une ſomme d'argent.

Principauté de Jägerndorff.

George fut au reſte un Proteſtant fort zelé pour ſa Religion, dont rien ne le put détacher. Il eut pour ſon ſucceſſeur ſon fils GEORGE-FREDERIC, de qui l'Empereur Frederic I reprit les Villes d'Oppeln & de Ratibor, ſans lui rendre l'argent, pour la ſureté duquel il lui engagea la Principauté de Sagan, & les Seigneuries de Sorau, de Triebel & de Friedland, qui furent dégagés l'an 1558.

1546.

George-Frederic n'ayant que ſix ans lorſque ſon pere mourut, le Margrave Albert dont nous venons de parler avoit été chargé de la Tutele. Lorſqu'il fut mis au Ban de l'Empire, l'Empereur Ferdinand prit l'Adminiſtration de la Principauté de Jägerndorff, qu'il rendit au jeune Marggrave l'an 1558, lorſqu'il eut atteint l'âge de majorité. A la mort de ce couſin, qui, comme nous venons de le dire, déceda ſans enfans, George-Frederic hérita de ſes Etats, dont les Evêques & les autres Princes voiſins lui rendirent, par ordre de l'Empereur, ce qu'ils en avoient pris du vivant d'Albert, & lui payerent de plus cent-ſoixante & quinze-mille florins d'or,

pour

pour le dédommager de la fortereſſe de Blaſſenbourg qu'ils avoient raſée, & des autres dégâts qu'ils avoient faits dans le païs. MAISON DE BRANDEBOURG.

Son couſin Albert-Frederic Duc de Pruſſe, étant demeuré imbécille, l'Adminiſtration de ce Duché fut confiée au Marggrave d'Anſpach, qui le gouverna juſqu'à l'an 1603, qu'il mourut ſans poſterité: ainſi il ne reſta plus de la Branche de Franconie, que les deſcendans d'Albert, fils de Frederic l'Ancien.

Après la mort de Frederic Duc de Saxe, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, le Chapitre de l'Ordre avoit élu en ſa place ALBERT Marggrave de Brandebourg, qui prit poſſeſſion de ſa Dignité l'an 1512. Sigiſmond Roi de Pologne prétendit qu'il en devoit faire hommage à cette Couronne, en vertu d'un accord qui avoit été autrefois reglé entre Caſimir IV, Roi de Pologne, & Louis d'Erlichshauſen qui étoit alors Grand-Maitre de l'Ordre. Albert refuſa de s'y conformer, & voyant que Sigiſmond l'y vouloit contraindre par la force, fit argent de tout pour lever des troupes & ſe mettre en état de défenſe. Il abandonna à l'Electeur Joachim de Brandebourg la Nouvelle Marche, qui avoit été engagée aux Chevaliers de ſon Ordre, & en retira l'argent qu'ils en avoient donné. Comment la Pruſſe eſt venue à cette Maiſon.

Le Grand-Maitre de l'Ordre de Livonie dépendoit de celui de Pruſſe: Albert l'affranchit de cette ſujettion pour une ſomme qu'il en reçut, & de cet argent il leva une Armée de douze-mille hommes. Ils n'étoient pas encore aſſemblés, lorſque Sigiſmond vint l'attaquer. Le Grand-Maitre ne trouva point de meilleur moyen de l'appaiſer, que de partager la Pruſſe avec lui. L'accord s'en fit l'an 1525, par la médiation du Marggrave George de Brandebourg & de Frederic Duc de Leignits.

MAISON DE BRANDEBOURG.

Il renonça à la Charge de Grand-Maitre, & abandonna à la Pologne cette partie de la Pruſſe qu'elle a poſſedée depuis; & garda l'autre à titre de Duc feudataire de cette Couronne: & en cas que lui ou ſes deſcendans viniſſent à manquer, ſon frere & ſes deſcendans devoient ſucceder. Une pareille conduite déplut à tout l'Ordre: les plaintes qu'on fit d'une aliénation ſi criante, le firent mettre au Ban de l'Empire; mais il ne ſe trouva perſonne pour en exécuter les décrets. ALBERT demeura Duc de Pruſſe, & ayant embraſſé la Religion Proteſtante, regarda ſes vœux comme nuls, & ſe maria. Il mourut fort âgé en 1568, le même jour que ſa femme Anne-Marie de Brunſwic. Sur la fin de ſa vie, ſon corps & ſon eſprit, également affoiblis par la vieilleſſe, l'avoient livré à quelques Conſeillers qui abuſerent de leur autorité. Le Roi de Pologne, à qui on ſe plaignit de leurs malverſations, en fit faire juſtice. Janow & quelques autres furent décapités pour ce ſujet. Ce fut Albert qui fonda l'Univerſité de Königsberg.

Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Albert-Frederic, qui épouſa Marie-Eleonor de Cleves; & c'eſt ſur ce mariage, qu'étoit fondée la prétenſion des Marggraves de Brandebourg ſur les Duchés de Cleves & de Juliers. Peu de temps avant la conſommation du mariage, l'Epoux tomba dans une eſpece d'imbécillité, nonobſtant laquelle il ne laiſſa pas de le conſommer. Mais quand il fut déclaré incapable de gouverner, la Curatele fut confiée à ſon couſin George-Frederic, après la mort duquel l'Electeur Jean-Sigiſmond fut déclaré Curateur & Adminiſtrateur de Pruſſe. Albert-Frederic mourut l'an 1618, & ne laiſſa que deux filles; ainſi la poſterité maſculine du Marggrave Frederic fut éteinte avec lui. Reprenons maintenant celle de l'Electeur Jean ſon frere.

JEAN

JEAN Marggrave & Electeur de Brandebourg fut surnommé le Ciceron de l'Allemagne, à cause de son éloquence. Il contribua beaucoup à obliger le Duc de Glogau de donner à la Duchesse Douairiere la Principauté de Crossen, qui, comme nous l'avons dit, est restée à la famille de Brandebourg. Il mit aussi à la raison les habitans de la Vieille Marche, qui s'étoient soulevés à cause de quelques impôts qu'on avoit mis sur la Biere. Il mourut en 1499, & laissa deux fils, dont ALBERT le plus jeune fut Archevêque de Mayence & de Magdebourg, & Evêque de Halberstadt. Le Pape Leon X lui envoya le chapeau de Cardinal l'an 1518. Il vêcut jusqu'à l'an 1545. L'ainé, nommé JOACHIM, étoit un Prince très zêlé pour la Religion Catholique, & ce zèle causa de la desunion entre lui & l'Electrice, qui étoit fille du Roi de Dannemarc, & professoit la Religion Protestante. La mesintelligence fut si grande, qu'elle le quitta & retourna chez ses parens. L'an 1517 il racheta du Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique la Nouvelle Marche; & après la mort de Wichman dernier Comte de Rupin, il se mit en possession de la Ville de ce nom, & de quelques Terres qui en dépendoient. Ce fut lui qui finit les contestations avec la Famille des Ducs de Pomeranie au sujet de Stettin, & il obtint de l'Empereur Charles V l'Expectative du Duché de Holstein, en cas que toute la Famille vint à s'éteindre.

MAISON DE BRANDEBOURG. IV. JEAN le Ciceron. V. JOACHIM I.

Après sa mort, arrivée l'an 1535, ses deux fils JOACHIM II & JEAN le Sévere se firent Lutheriens. Le dernier fut estimé à cause de sa valeur, & de la sagesse avec laquelle il gouverna sa Maison. Il fortifia Peitze & Custrin, & reçut Besskau & Storkau pour sureté de quelque argent qu'il prêta. Durant la guerre de Smalcalde, il suivit le parti de l'Empereur, sur les assurances

MAISON DE BRANDEBOURG. que ce Prince donnoit qu'il n'avoit aucun deſſein de troubler les Proteſtans. Mais quand l'Empereur victorieux eut publié l'*Interim*, le Marggrave Jean s'attacha au Parti Proteſtant, duquel il n'y eut pas moyen de le détacher. Il mourut l'an 1571; & comme il ne laiſſoit point de fils, ſa ſucceſſion revint à ſon neveu.

VI. JOACHIM II. L'Electeur JOACHIM II obtint de l'Empereur Ferdinand I, que la Principauté de Croſſen, que la famille de Brandebourg n'avoit poſſedée juſques-là qu'à titre d'engagement, lui ſeroit abandonnée comme un bien héréditaire. Mais il refuſa d'être compris au nombre des Princes de Sileſie, & de ſe trouver aux Etats de cette Province; c'eſt pourquoi il annexa cette Principauté à la Régence de Cuſtrin. L'an 1542, il commanda l'Armée de l'Empire contre les Turcs. Cette Campagne n'eut rien de fort remarquable, ſinon qu'on les empêcha d'entrer plus avant dans le Païs.

Dans la guerre de Smalcalde, il prit le parti de l'Empereur, auſſi bien que ſon frere; & ne ſervit pas peu à reconcilier le Landgrave de Heſſe avec ce Monarque. Il ſe joignit avec les enfans de Philippe pour demander ſon élargiſſement, & s'offrit à eux pour caution qu'il lui procureroit la liberté. L'an 1569 il obtint pour lui & pour ſes deſcendans, l'Inveſtiture de la Pruſſe; & par l'Alliance qu'il prit avec Hedwig, fille de Sigiſmond, Roi de Pologne, il fut accordé à ſes enfans, qu'ils auroient l'Expectative du Païs des Comtes de Zips, en cas que la Poſterité mâle d'Etienne ayeul de cette Princeſſe vînt à manquer. Il mourut l'an 1571. Un maraut de Juif nommé Lippold lui donna un breuvage compoſé de malvoiſie, pour lui procurer le ſommeil; & par le poiſon qu'il y mêla, le traitre lui procura en effet un ſommeil dont

dont il ne se réveilla plus. Ce fut lui qui fit bâtir le Château de * Cöln sur la Sprée, & fortifier Spandau, qui est en même temps la Bastille & la Galere de ce Païs-là. MAISON DE BRANDEBOURG.

Jean-George, son fils, lui succeda. Après la mort du Marggrave Jean, son oncle, il réunit toute la Marche de Brandebourg, & reçut à titre de bien héréditaire à sa Maison les Seigneuries de Bresskau, & de Storkau, qu'elles n'avoient qu'à titre d'engagement. Il mourut l'an 1598. Il avoit eu vingt & trois enfans. De ses trois fils, Jean-Frederic, Chrittian & Joachim-Ernest, sont sorties les trois Maisons de Prusse, de Bareut, & d'Anspach, dont les Princes ont tous le titre de Marggraves de Brandebourg. Nous commencerons par la premiere.

L'Electeur JOACHIM-FREDERIC hérita de son cousin George-Fréderic la Principauté de Jägerndorff, & commença les fortifications de Drisen dans la Nouvelle Marche sur la frontiere de Pologne. Dès l'an 1566, il avoit été élu Archevêque de Magdebourg, & il avoit eu de grandes contestations, sur ce que les Catholiques ne le vouloient point admettre à prendre séance à la Diete de l'Empire, ni à la revision des affaires portées à la Chambre Impériale. Il se brouilla aussi avec la Ville de Magdebourg, à cause des Privileges & des Franchises dont elle prétendoit jouïr. L'Electeur son pere & l'Electeur de Saxe s'entremirent pour ménager l'ac- BRANCHE ROIALE DE PRUSSE. JOACHIM FREDERIC.

* C'est une partie de la Ville de Berlin. Cette Capitale du Brandebourg, où réside le Roi de Prusse, est composée de cinq Villes, qui tiennent l'une à l'autre ; à savoir, Berlin, Cöln, Friderichswerder, Dorotheenstadt, & Friderichstadt. La premiere donne le nom aux quatre autres; mais la seconde, qui est au Midi de la Sprée, est la demeure du Roi.

MAISON DE BRANDEBOURG.

l'accommodement, & il fut reglé, entre autres articles, „ que le Capitaine des portes de la „ Ville ſeroit obligé d'ouvrir une porte à quel- „ que heure de la nuit que ce fût, quand l'Ad- „ miniſtrateur ſe préſenteroit pour entrer; que „ cet Officier feroit également ſerment à l'Ad- „ miniſtrateur & au Magiſtrat; que pour la dé- „ ciſion des matieres Conſiſtoriales, l'Admi- „ niſtrateur nommeroit le Préſident, & que le „ Conſeil de Ville nommeroit les Aſſeſſeurs; „ que la Ville auroit comme devant le droit de „ remplir les places qui ſeroient vacantes dans „ le Miniſtere Eccléſiaſtique, & dans les Eco- „ les publiques, & l'inſpection ſur les Egliſes „ & ſur ces Ecoles".

Il s'accommoda avec Auguſte, Electeur de Saxe, pour le Burggraviat de Magdebourg: ils convinrent „ qu'Auguſte en auroit le titre & „ l'Inveſtiture Impériale, qu'il en garderoit les „ Bailliages de Gommern, d'Elbenau, de Ra- „ nis, & de Gottau; mais que l'Adminiſtra- „ teur auroit la Superiorité territoriale, la hau- „ te & baſſe Juſtice, & les droits attachés à la „ Dignité de Burggrave". Joachim-Fréderic mourut d'Apoplexie l'an 1608, & laiſſa entre autres enfans, deux fils, Jean-Sigiſmond & Jean-George, dont le dernier eut pour ſa part la Principauté de Jägerndorff. Les Capitulaires Proteſtans de Strasbourg l'avoient élu pour leur Evêque: mais comme les Capitulaires Catholiques avoient élu de leur côté le Duc Charles de Lorraine, cette double élection cauſa une guerre entre les deux concurrens, qui pourtant convinrent à la fin que le Marggrave ſe déſiſteroit de ſa prétenſion pour la ſomme de cent-trente-mille florins d'or.

Il eut auſſi de grands démêlés avec ſes ſujets, qui n'étoient pas contens qu'il introduiſît le Cal-

Calviniſme dans ſon païs, & s'en plaignirent au Conſeil du Roi. La revolution du Royaume de Bohême, & l'Election de Fréderic, Comte Palatin, cauſerent le malheur du Marggrave Jean-George: il prit le parti de ce dernier, qui ne réuſſit point. Ferdinand II le dépouilla de ſa Principauté de Jägerndorff qu'il donna aux Princes de Lichtenſtein, malgré les proteſtations de la Maiſon de Brandebourg. Jean-George mourut relegué en Transſilvanie l'an 1624, & laiſſa un fils unique, Erneſt, qui mourut l'an 1642 ſans poſterité. MAISON DE BRANDEBOURG.

JEAN-SIGISMOND, Electeur, ſon frere aîné, ſe fit de la Religion Reformée, & l'introduiſit dans la Marche de Brandebourg. Après l'extinction de la famille des Ducs de Cleves, il s'empara de la ſucceſſion conjointement avec l'Electeur Palatin, malgré les oppoſitions de la Maiſon de Saxe qui en avoit l'Expectative, comme nous le diſons ailleurs. IX. JEAN-SIGISMOND.

Son droit étoit fondé ſur ce qu'il avoit épouſé Anne, fille ainée d'Albert-Frederic de Pruſſe & de Marie-Eléonor ſœur ainée du dernier Duc de Cleves. La mort de ſon beaupere le rendit maître du Duché de Pruſſe, dont il obtint l'Inveſtiture du Roi de Pologne. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils GEORGE-GUILLAUME, à qui peu de ſemaines auparavant il avoit remis le ſoin du Gouvernement, n'étant déja plus en état de gouverner lui-même à cauſe de l'extrême foibleſſe où ſes infirmités le réduiſoient, quoiqu'il ne fût âgé que de 47 ans.

Le nouvel Electeur commença de gouverner dans un temps bien difficile, car les troubles de Bohême avoient mis le deſordre en Allemagne, & le fameux Edit de reſtitution pour les biens Eccléſiaſtiques envahis depuis la Paix de Paſſau, 1619. X. GEORGE-GUILLAUME.

MAISON DE BRANDEBOURG.

le regardoit perſonellement. On vouloit qu'il rendît trois fondations qui étoient dans le cas de l'Edit, à ſavoir Brandebourg, Havelberg, & Lebuſſ. La guerre qui éclata en même temps entre l'Empereur & la Suede, obligea l'Electeur de ceder à cette Couronne la forteresſe de Spandau, afin de faciliter les efforts qu'on faiſoit pour ſauver Magdebourg aſſiegée par les Impériaux. Efforts inutiles, qui n'empêcherent pas Tilli de la prendre. Ce Général s'étant jetté dans la Saxe, l'Electeur ayant alors beſoin du ſecours de ſes amis, George-Guillaume joignit ſes troupes aux Saxonnes, & eut part à la fameuſe victoire de Leipſig; mais après la mort du Roi de Suede, l'Electeur de Saxe ayant jugé à propos de s'accommoder avec l'Empereur par le Traité de Prague, le Brandebourg y voulut être compris auſſi.

1637. L'an 1637, la famille des Ducs de Pomeranie étant éteinte dans la perſonne de Bogiſlas XIV, ſon Païs devoit appartenir à l'Electeur de Brandebourg, en vertu de la transaction de Grim: mais la Couronne de Suede, qui en avoit déja pris poſſeſſion, n'eut garde de s'en deſſaiſir, & le légitime Succeſſeur ne ſe trouva point en état de l'en chaſſer. George-Guillaume mourut en 1640.

1640. XI. FREDERIC-GUILLAUME.

FREDERIC-GUILLAUME, qui lui ſucceda, fut un des illuſtres Souverains de ſon temps. Il fut obligé par la Paix de Weſtphalie d'abandonner cette partie de la Pomeranie dont la Suede eſt demeurée ſi long-temps en poſſeſſion, & que nos Géographes modernes appellent la Pomeranie Suedoiſe. Pour le dédommager de cette perte, l'Empire ſécularisa en ſa faveur les Evêchés de Halberſtadt & de Minden, & lui donna l'Expectative de l'Archevêché de Magdebourg auſſi ſécularisé. De ſorte qu'après la mort de l'Adminiſ-

miniſtrateur Auguſte de Saxe, il devoit poſſeder cette Prélature à titre de Duché héréditaire à ſa famille. MAISON DE BRANDEBOURG.

Charles-Guſtave, Roi de Suede, ayant déclaré la guerre à Jean-Caſimir Roi de Pologne, l'Electeur ſe crut obligé de ſe déclarer pour le premier, & contribua à la fameuſe victoire de Warſovie où l'Armée Polonoiſe fut défaite, quoiqu'elle eût une fois autant de monde que celle des Suedois & du Brandebourg enſemble. Frederic-Guillaume ſe détacha néanmoins du parti de Charles-Guſtave, & par les ſoins du Baron de l'Iſola Miniſtre de l'Empereur, il conclut le Traité de Bidgoſt, par lequel la *Pologne renonça à l'inféodation de la Pruſſe*, dechargea l'Electeur & ſes deſcendans de l'Inveſtiture, l'en reconnut pour Souverain abſolu, & lui ceda de plus la Staroſtie de Draheim, les deux Seigneuries de * Lauwenbourg & de Butau que les Ducs de Pomeranie avoient occupé comme un Fief de la Couronne. Il lui engagea auſſi par le Traité la Ville d'Elbing, pour un emprunt de quatre-cens-mille écus. Mais cet engagement n'eut point lieu.

Il rompit enſuite avec la Suede, & aſſiſté des troupes Impériales, il regagna une partie de la Pomeranie Suedoiſe, aſſiegea en vain Stettin, & rendit le tout à cette Couronne par la Paix d'Oliva.

L'an 1670, Jean-Eraſme Comte de Tattenbach ayant été complice des Comtes de Nadaſti, Serini, & Frangipani, & exécuté à Vienne 1670.

* Il ne faut pas confondre cette Place, qui eſt à la pointe orientale de la Pomeranie, avec le Duché de Lauwenbourg ſur l'Elbe. Quelques-uns pour les diſtinguer écrivent celle dont il s'agit ici, Louwenbourg; mais la prononciation eſt la même.

MAISON DE BRANDEBOURG.

ne avec eux, l'Electeur ſe ſaiſit de la Comté de Reinſtein, que Tattenbach avoit poſſedée comme un Fief de la Principauté de Halberſtadt; ce qui cauſa quelques démêlés entre lui & la Maiſon de Brunſwick. Lorsque la guerre fut déclarée entre la France & la Hollande, & que le Roi ſe fut rendu maitre des Villes du Païs de Cleves où les Hollandois avoient eu juſqu'alors leurs garniſons, ce Duché fut ſi incommodé des marches & des hoſtilités des François, que l'Electeur n'eut pas de peine à ſe joindre avec l'Empereur Leopold pour la conſervation des Païs-Bas. Le commencement ne lui fut point favorable. L'Evêque de Munſter ſaccagea la Comté de Ravensberg, & le Maréchal de Turenne entra dans la Comté de la Marck, qu'il ménagea fort peu. Les troupes de l'Empereur & de l'Electeur, quoique ſuperieures en nombre, n'entreprirent rien, parce que les Imperiaux n'avoient pas envie de ſe battre contre un Général dont ils avoient ſouvent éprouvé l'habileté.

L'Electeur ſe voyant à la veille de perdre ce Païs, en prévint la ruïne totale par le traité de Voſſen où il s'accorda avec la France,

1673. l'an 1673, à condition „ que le Roi lui ren-
„ droit toutes les Places occupées dans les
„ païs de Cleves, de la Marck & de Ravens-
„ berg; excepté Weſel & Rées où le Roi dé-
„ voit laiſſer garniſon juſqu'à la concluſion de
„ la Paix, après laquelle elles devoient être
„ auſſi-tôt évacuées à l'Electeur. Le Roi s'o-
„ bligea de plus de lui payer en certains termes
„ huit-cens-mille livres.

A quelque temps de-là les François firent courir leurs troupes dans les Païs-Bas Eſpagnols, & rendirent Weſel & Rées au Brandebourg. Mais la France ayant attaqué l'Electeur

teur de Treve, & le Palatin, & ſon Armée vivant à diſcretion dans leurs Etats, Frederic-Guillaume fit une nouvelle Alliance avec l'Empereur, l'Eſpagne & la Hollande: il aſſembla des troupes, ſe mit à la tête, & tomba ſur l'Alſace, où il ne fit rien, par la lâcheté des Impériaux que commandoit Bournonville, & qui n'oſerent rien entreprendre. Ils ne purent prendre leurs quartiers d'hiver en Alſace, & l'Electeur fut obligé de revenir bien vite ſur ſes pas, pour s'oppoſer au progrès du Roi de Suede, qui, le voyant occupé ſi loin, avoit envoyé dans ſon païs une forte Armée ſous la conduite du Général Wrangel. MAISON DE BRANDEBOURG. 1674.

L'Electeur ne fut pas plutôt averti de l'incurſion des Suedois, qu'il gagna la Franconie, y fit hiverner ſon Armée; & prenant ſa marche ſur Magdebourg, y arriva avec ſon Armée au mois de Juin 1675, avant que les Suedois en euſſent la moindre nouvelle. Il tomba ſur Wrangel qui commandoit à Rattenau, tailla en pieces la garniſon Suedoiſe, fit cet Officier priſonnier, & ne prenant avec ſoi que la Cavalerie & les Dragons, attaqua à Fehrbellin l'Armée Suedoiſe avec tant de vigueur, qu'il l'obligea de ſe retirer de ſes Etats avec perte de plus de quinze-cens hommes. Wrangel ſe ſauva avec les débris de ſon Armée dans le Mecklembourg, Duché qui a toujours le malheur d'être la victime des guerres étrangeres. 1675.

Depuis ce temps-là l'Electeur n'eut plus que du bonheur contre la Suede: il lui enleva Wollin & Wolgatz; & la Campagne ſuivante, Anclam & Demin. L'année d'après, il prit Stettin après un ſiege fort meurtrier. L'an 1678, il chaſſa les Suedois de Strahlſonde & de Greipswalde, les ſeules Places qu'ils euſſent encore en Pomeranie. Les Suedois l'attaquerent d'un 1676. 1677. 1678.

autre

MAISON DE BRANDEBOURG.

autre côté, & ne furent pas plus heureux. Horn, qui commandoit un Corps dans la Livonie, entra dans la Pruſſe, d'où l'Electeur l'obligea de ſe retirer avec une partie de ſon monde, après lui avoir taillé le reſte en pieces. La Suede étoit en danger de faire de plus grandes pertes, ſi la France victorieuſe, après avoir mis l'Eſpagne & la Hollande dans la néceſſité de faire la Paix, n'eût agi efficacement en faveur de la Suede.

L'Electeur, qui n'avoit point été compris dans le Traité de Nimegue, fut réduit à faire auſſi après les autres une Paix d'autant plus deſagréable, qu'elle lui arrachoit ſes conquêtes, & lui rendoit un voiſin inquiet & dangereux qu'il avoit eu le bonheur de chaſſer au-delà de la Mer.

Traité de St. Germain.

„ Les conditions de ſon Traité furent; qu'à „ l'avenir la Riviere de l'Oder ſeroit la bor„ ne des deux Pomeranies, excepté Dam & „ Golnau qui devoient appartenir à la Sue„ de; la derniere même demeuroit engagée „ à l'Electeur pour cinquante-mille écus; „ qu'il auroit ſeul les impôts de péage qui „ ſe levoient à Colberg ſur la Mer Baltique „ & dans les Ports ſitués ſur la rive orienta„ le de l'Oder, deſquels impôts lui & la Sue„ de avoient juſques-là joui en commun; la „ France s'obligea de lui payer trois-cens-mille „ écus, & de ſon côté il conſentit à rendre à la „ Suede ce qu'il avoit de Villes appartenantes à „ cette Couronne. " Le Traité en fut ſigné à Saint Germain en Laie le 29 Juin 1679. Le partage qui ſe fit alors n'étoit pas exactement le même que celui qui avoit été fait dans le Traité de Weſtphalie, mais ce dernier eſt le ſeul qu'il ſoit néceſſaire de remarquer pour l'Hiſtoire du temps.

L'an

L'an 1680, l'Electeur fit enlever par quelques Frégates, un vaiſſeau de guerre appartenant à l'Eſpagne qui lui devoit dix-huit cens-mille écus, dont il ne pouvoit être payé, malgré les preſſantes ſollicitations qu'il avoit fait faire pour cela. La mort d'Auguſte de Saxe Adminiſtrateur de Magdebourg étant arrivée la même année, Frederic-Guillaume s'en mit en poſſeſſion à titre de Duché ſéculier, conformément à ce qui avoit deja été décidé à la Paix de Weſtphalie. Mais il prétendit que les quatres Bailliages compris ſous le nom de la Principauté de Querfurt n'étoient pas des Biens Allodiaux, mais un Fief relevant du Duché de Magdebourg. Ce differend fut vuidé en 1687, comme nous l'avons dit ailleurs: on lui rendit le Bailliage de Bruck, & il quitta ſa prétenſion ſur les trois autres. MAISON DE BRANDEBOURG. 1687.

Il regla l'année ſuivante avec l'Empereur, le démêlé qu'ils avoient depuis que Jägerndorff avoit été réuni à la Bohême. Il en avoit toujours porté le titre, & ſoutenu que la felonie de Jean-George n'avoit pu préjudicier à ſa Maiſon. L'Empereur, pour éteindre cette prétenſion, lui donna le territoire de *Schweibuſin; mais il le racheta pour une ſomme d'argent après la mort de l'Electeur, qui fut le 29 Avril de la même année. Il avoit vêcu ſoixante & huit ans, & gouverné quarante-huit. Il fut marié deux fois; la premiere avec Louiſe-Henriette fille d'Henri-Frederic Prince d'Orange, qui lui apporta ſon droit à la ſucceſſion des grands biens de cette Maiſon: ſa ſeconde femme fut Dorothée, fille de Philippe Duc de Holſtein Glucksbourg. Les enfans de la premiere ne vivent plus. Entre ceux de la ſeconde il y a eu trois Prin- 1688.

* C'eſt la Pointe ſeptentrionale de la Sileſie.

MAISON DE BRANDEBOURG. Princes dont la Poſterité ſubſiſte encore, à ſavoir FREDERIC III, PHILIPPE-GUILLAUME, & ALBERT-FREDERIC. Le premier ſucceda, & fut Electeur; le ſecond fut Gouverneur de Magdebourg, & eut ſa Réſidence à Suedt dans l'Ukermarche: il mourut en 1711, & laiſſa FREDERIC-GUILLAUME, né le 27 Décembre 1700, Henri-Frederic né le 29 d'Aout 1709, & Henriette-Marie qui a épouſé Frederic-Louïs Prince héréditaire de Wurtenberg: elle eſt née le 2 de Mars 1702. Le troiſieme a la Commanderie de Sonnebourg, & le Gouvernement de la Baſſe Pomeranie; il a pour fils Charles né le 3 Juin 1705, Frederic né le 13 d'Août 1710, & Frederic-Guillaume né le 28 de Mars 1714.

FREDERIC III. I. Roi de PRUSSE. FREDERIC III étoit né avec une forte paſſion pour la gloire. L'admiration qu'il avoit pour celle de Louis le Grand, le porta à une imitation qui fut utile à ſes Etats. A l'exemple de ce Roi, il embellit ſa Capitale de ſomptueux Edifices, y attira un grand nombre d'Habitans par ſes bienfaits, & fit fleurir l'induſtrie par les manufactures, les établiſſemens des Arts, & même des Sciences. On a dit de lui, qu'il avoit copié Louïs XIV en petit; c'eſt-à-dire que ſon païs n'étant pas à comparer à la France, il n'avoit pas laiſſé d'y faire à proportion tout ce qui étoit poſſible, pour la gloire de ſon Regne.

Les ſecours dont il aſſiſta les Refugiés, les attirerent dans le Brandebourg. Berlin fut conſiderablement accru, & il ſe fit beaucoup de Colonies Françoiſes. Mais cette admiration ne l'empêcha point de prendre parti avec l'Empire contre ce Monarque dans la guerre de 1689; il reprit ſur les François les Villes de Keiſersweerd & de Bonn; & les troupes qu'il donna aux Alliés furent utilement employées tant en Italie

&

& en Allemagne, que dans les Païs-Bas. L'an 1697, il fit un Traité avec Auguſte Electeur de Saxe, qui lui ceda la Prévôté Héréditaire de Quedlimbourg, le Bailliage de Pettersberg, & quelques droits. Dans le beſoin où ſe voyoit l'Empereur Leopold de ſe faire un parti puiſſant dans l'Europe pour empêcher l'effet du Teſtament de Charles II, Roi d'Eſpagne, Sa Majeſté Impériale ſavoit trop bien que l'Electeur de Brandebourg étoit un des Princes de l'Allemagne de qui il pouvoit attendre les plus grands ſervices. Les Electeurs de Baviere & de Cologne étoient dans les interêts de Philippe d'Anjou, leur neveu; pluſieurs Puiſſances de la Suabe avoient fait entre elles une Alliance pour conſerver la neutralité. Il ſe ſervit alors habilement du penchant que l'Electeur avoit naturellement pour la grandeur; & pour l'attacher à ſa Maiſon, il érigea le Duché de Pruſſe en Royaume Héréditaire. Frederic fut couronné à Königsberg le 18 Janvier 1701, & fut reconnu Roi par tous les Alliés de l'Empereur. Il en marqua ſa reconnoiſſance en fourniſſant des troupes auxiliaires, qui ont eu beaucoup de part aux evenemens de cette guerre. MAISON DE BRANDEBOURG.

Aprés la défaite du Roi de Suede à la Bataille de Pultawa, le Roi de Pruſſe eut la généroſité de ne vouloir pas profiter de la déroute de ce Prince, quelque envie qu'ayent eu depuis longtemps les Electeurs de Brandebourg de ſe rendre maitres du Duché de Stettin.

L'année ſuivante, mourut Guillaume III, Roi d'Angleterre. Celui de Pruſſe ſe porta auſſi-tôt héritier, & en cette qualité prit poſſeſſion de la Comté de Lingen, de la Principauté de Meurs, & de pluſieurs autres biens enclavés en d'autres Etats. La Principauté d'Orange étoit alors

MAISON DE BRANDEBOURG.

alors inacceſſible pour lui, à cauſe de la guerre. En-vain divers Princes conteſterent cette ſucceſſion: il acheta le droit de quelques-uns, & laiſſa les autres pourſuivre inutilement leurs prétenſions.

Après la mort de la Ducheſſe de Nemours en 1707, les Etats de Neufchâtel & de Valengin, entre pluſieurs compétiteurs de cette ſucceſſion, préfererent le Roi de Pruſſe, comme héritier de la Maiſon d'Orange: ſon droit étoit fondé ſur ce qu'un Prince de cette Maiſon avoit épouſé l'Héritiere de la Maiſon de Châlons à qui ces deux Etats ont autrefois appartenu. Dès l'année précedente, il avoit acheté la Comté de Tecklenbourg.

A l'Aſſemblée tenue à Francfort pour l'Election de l'Empereur, on publia que l'Abbé d'Albani, neveu du Pape, étoit venu pour y proteſter contre la Dignité du Roi de Pruſſe: mais ce Roi déclara que ſi l'Abbé proteſtoit contre ſa Dignité Royale, il donneroit ordre aux troupes qu'il avoit en Italie, d'entrer dans l'Etat Eccléſiaſtique & d'y vivre à diſcretion comme en païs ennemi. Effrayé de cette menace, l'Abbé envoya ſon Secretaire aux Miniſtres du Roi, pour leur aſſurer qu'il n'avoit eu aucun ordre, ni même la penſée de faire une pareille Proteſtation.

Nous paſſerons ſous ſilence les démarches que fit ce Monarque pour procurer à l'Europe une Paix ſolide, & les demandes ſpécifiques que ſes Miniſtres préſenterent au Congrès d'Utrecht; & nous nous contenterons de dire qu'ils ſignerent ſon Traité de Paix avec la France, le même jour que ceux des autres Confédérés. Il contenoit treize articles, & deux ſéparés. Les plus remarquables ſont „ que la „ Haute Gueldre Eſpagnole, dont il étoit en-

Le 11 Avril. 1713.

„ poſ-

„ poſſeſſion, lui ſeroit cedée par la France & par l'Eſpagne en toute Souveraineté; avec cette clauſe, que la Religion Catholique y ſeroit conſervée; qu'on lui cederoit de plus le Païs de Keſſel, l'Ammanie ou Préfecture de Kriekenbeck; qu'il ſeroit reconnu par la France pour Souverain Seigneur de Neufchâtel & de Valengin. En échange il ceda au Roi de France la Principauté d'Orange à perpétuité, de même que les biens de la ſucceſſion de Château-Beliard ſitués dans la Franche Comté; & s'obligea de donner ſatisfaction à ceux qui y auroient quelque prétenſion. Dans l'un des articles ſéparés on convint *que le Roi de France donneroit au Roi de Pruſſe le titre de Majeſté*, que le Roi Très Chretien refuſoit à quelques Monarques".

MAISON DE BRANDEBOURG.

En vertu de ce Traité, Sa Majeſté Pruſſienne retira ſes troupes qui avoient juſques-là ſervi contre la France, & ne laiſſa dans l'Armée Impériale que ſon contingent dont elle ne pouvoit ſe diſpenſer.

Ce Roi avoit fait des demandes fort avantageuſes pour les Refugiés; mais il ne vêcut pas aſſez pour en obtenir l'effet, ſuppoſé qu'elles euſſent été acceptables par la France; car lorsque que le Traité fut à peu près reglé, ce Roi, ſi digne de l'amour de ſes ſujets, mourut dans ſa 56 année. FREDERIC-GUILLAUME ſon fils unique, qui lui a ſuccedé, acheva alors ce qui reſtoit à faire du grand ouvrage de la Paix; & après les ratifications ordinaires, envoya l'an 1715 un Miniſtre à Paris pour former avec cette Cour une Alliance plus étroite.

II. FREDERIC GUILLAUME.

Ce fut dans ce même temps que le nouveau Roi de Pruſſe, voyant que les Alliés du Nord alloient incommoder ſes ſujets par les marches & les contremarches qu'ils faiſoient dans ſon païs

MAISON DE BRANDEBOURG.

païs au ſujet de la Pomeranie, voulut engager la Suede à faire la Paix. Cette négociation, au lieu de produire cet effet, attira la guerre; & le Roi de Pruſſe ayant joint ſes troupes à celles des Ennemis de Charles XII, chaſſa entierement les Suedois de l'Allemagne. Le Roi de Dannemarc & lui partagerent entre eux la Pomeranie Suedoiſe. Sa Majeſté Pruſſienne en eut le Duché de Stettin. Ce Monarque né le 4 d'Aout 1688, mourut le 31 Mai 1740. Son fils FREDERIC II lui ſucceda. On peut voir l'Article particulier du Royaume de Pruſſe.

Les ETATS du Roi de Pruſſe ſont, la Marche de Brandebourg, la plus grande partie de la Pomeranie, le Duché de Magdebourg, les Principautés de Minden & de Halberſtadt, le Duché de Cleves, la Comté de la Marck, celles de Ravensberg, de Lingen, de Neufchâtel & de Valengin, celle de Tecklenbourg, la Prévoté héréditaire de Quedlinbourg. Dans la Baſſe Luſace il poſſede Cotbus, Peskau, Storckau, Peitz & Sommerfeld. Il tient garniſon dans la Ville de Nordhauſen, quoique Ville Impériale. Tous ces Etats, joints au Royaume de Pruſſe & au haut quartier de Gueldres que l'Eſpagne lui a cedé, forment une Puiſſance qui ſeroit encore bien plus conſiderable, s'ils étoient tous enſemble & qu'ils ne fuſſent pas ſi éloignés les uns des autres.

MAI-

MAISON DES MARGGRAVES DE CULMBACH, OU DE BAREUT.

CHRISTIAN, second fils de l'Electeur Jean-George, eut pour son partage le Marggraviat de Culmbach où de Bareut en Franconie, & mourut en 1655. Son fils ainé HERMAN-AUGUSTE, qui étoit déja décedé avant lui, avoit laissé un fils nommé CHRISTIAN-ERNEST, qui n'étoit âgé que d'onze ans lorsqu'il succeda à son ayeul. Il vêcut-jusqu'en 1712. Son fils GEORGE-GUILLAUME, Marggrave de Bareut, eut de son mariage avec Sophie de Saxe-Weissenfels, trois Princes qui ne vêcurent pas assez pour lui succeder.

GEORGE-ALBERT, second fils de Christian, résida quelque temps à Culmbach, & ensuite à Schreetz, où il mourut l'an 1666. De trois fils qu'il laissa, le second nommé Charles-Auguste fut Chanoine de Magdebourg, & avoit sa résidence à Neustadt sur l'Eisch. Le troisieme GEORGE-ALBERT, Posthume, laissa trois fils; FREDERIC-CHRISTIAN-GUILLAUME, Seigneur de Kotza, FREDERIC-CHARLES mort en 1703, & FREDERIC-AUGUSTE, Posthume, né l'an 1703.

CHRISTIAN-HENRI fils ainé de George-Albert eut sa résidence à Weverlingen, & est mort l'an 1708. Il laissa entre autres enfans, GEORGE-FREDERIC-CHARLES, qui résida à Rotenbourg sur la Tauber; ALBERT-WOLF-

GANG

MAISON DE BRANDEBOURG.

GANG, né le 8 Décembre 1689. FREDERIC-ERNEST, né le 15 de Décembre 1703, & FREDERIC, Posthume. George Guillaume de Bareut ayant survêcu à ses enfans, Christian-Henri Marggrave de Culmbach devoit heriter de la portion de la Branche de Bareut qui lui revenoit naturellement, cependant il s'accommoda de ses droits avec Frederic I, Roi de Prusse, qui lui compta une somme. Il fit même souscrire ses fils Albert Wolfgang & Frederic-Ernest à cette transaction. La Cour Imperiale dont la confirmation étoit necessaire, fit difficulté d'y consentir. Frederic-Guillaume, Roi de Prusse, sentit les inconveniens auxquels cette convention étoit sujette: il y renonça, à condition que le Capital qui avoit été payé, seroit remboursé dans les termes dont on convint. Ainsi lorsque quelques années après, la succession de Bareut fut ouverte par le trépas du Marggrave George-Guillaume, celui de Culmbach George-Frederic-Charles en prit paisiblement possession. C'est son fils Frederic-Guillaume qui est présentement Marggrave de Brandebourg, Culmbach-Bareut. Il est né le 10 Mai 1711, & a épousé Fredericque-Auguste Princesse de Prusse, fille du Roi Frederic-Guillaume. Ses fils sont FREDERIC né le 10 Mai 1711; Guillaume-Ernest né le 25 Juillet 1712, & Jean né le 3 Décembre 1716. Les Etats du Marggrave de Bareut sont le Marggraviat de Culmbach, où se trouvent Bareut, Résidence; Culmbach, près de laquelle est le Château de Blassenbourg; Wonsidel, Neustadt, Erlangen, devenue considerable par une Colonie de Refugiés; & Cronach, près de laquelle on trouva une Mine d'or en 1695.

MAISON DE BRANDEBOURG.

DE LA MAISON DES MARGGRAVES D'ANSPACH.

Maiſon de Brandebourg-Anſpach.

LA Branche d'ANSPACH tire ſon origine de JOACHIM-ERNEST, troiſieme fils de l'Electeur Jean-George. Ce Prince eut pour ſon partage le Marggraviat d'Anſpach, & mourut en 1625. FREDERIC l'ainé de ſes fils lui ſucceda, & fut tué ſans poſterité à la fameuſe Bataille de Nordlingen l'an 1634. ALBERT ſon frere, qui lui ſucceda, mourut l'an 1667, & laiſſa JEAN FREDERIC qui déceda l'an 1686, & eut entre autres fils CHRISTIAN-ALBERT, ſon ſucceſſeur, qui étoit alors mineur, & n'atteignit point l'âge de majorité. GEORGE-FREDERIC ſon frere & ſon ſucceſſeur, fut bleſſé à Kuttenſée, & mourut de ſa bleſſure. Comme il n'avoit point été marié, la ſucceſſion vint enfin à GUILLAUME-FREDERIC, qui eſt aujourdhui Marggrave d'Anſpach depuis l'an 1703. Il n'a qu'un fils nommé Charles-Frederic né le 12 Mai 1712. Les Etats de cette Maiſon ſont Anſpach; Schwabach; Hailsbrunn (qu'il ne faut pas confondre avec Hailbrun ou Heilbrun en Suabe), & Wiltzbourg.

CHAPITRE VII.

DE LA MAISON ELECTORALE DE *BRUNSWICK*, *HANOVER*, *LUNEBOURG*, *ET WOLFENBUTTEL.*

DE LA MAISON DE BRUNSWICK. Son Origine.

ASon Marquis d'Est en Italie, est regardé comme la tige de cette illustre famille. Il avoit épousé en premieres noces Cunigonde, héritiere de la Basse Baviere, & qui étoit de la fameuse Maison des Guelphes. Il en eut un fils qui fut nommé Guelphe, du nom de son ayeul maternel. Après la mort de cette premiere femme, il prit une seconde Alliance avec Ermengarde fille d'un Comte du Maine en France, de laquelle nâquit FOULQUES Auteur de la Branche d'Est, qui a si longtemps tenu un des premiers rangs entre les Princes d'Italie, & qui est aujourdhui connue sous le titre de Ducs de Modene.

GUELPHE. De GUELPHE sont issus les Princes de la Maison de BRUNSWICK-LUNEBOURG.

Son mérite lui attira l'estime & la confiance d'Henri IV. Cet Empereur ayant dépouillé Otton Duc de Baviere de tous ses Etats, parce qu'il avoit

avoit pris les armes contre lui; en diſpoſa en faveur de Guelphe, & crut ne les pouvoir confier à un Prince plus digne de ſes bienfaits. Mais lorſque le Pape Gregoire VII eut excommunié Henri, pour les ſujets que l'on a déja rapportés, Guelphe oublia ce qu'il devoit à ſon Chef & à ſon bienfaiteur, & un zèle aveugle le rendant ingrat, il prit parti contre l'Empereur, & ſe rangea du côté du Pape. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Il ne tira pas de ſon ingratitude tout le fruit qu'il en avoit eſperé. L'Empereur qui en fut outré ne le ménagea point, ſe rendit maitre de ſon Païs, & le fit lui-même priſonnier. Guelphe fut aſſez heureux pour corrompre ſes Gardes, & pour s'échaper de priſon. Il s'empara enſuite d'Augsbourg & de Freiſingue; mais il avoit affaire à un Prince plus puiſſant que lui, & il n'eut point d'autre reſſource que de fuir de lieu en lieu la colere d'Henri. Vingt ans ſe paſſerent ſans qu'il pût trouver de ſureté nulle part, & il eut tout le temps de ſe repentir de la faute qu'il avoit faite. L'Empereur fut enfin touché de ſon état. Le temps l'avoit adouci, & il remit Guelphe & ſes enfans en poſſeſſion du Duché dont il l'avoit privé.

Guelphe partit enſuite pour la Terre Sainte, afin d'y faire la guerre aux Infideles. Il n'y fit rien de conſiderable; preſque tout ce qu'il avoit mené de troupes y périt; & comme il s'en revenoit, il mourut dans l'Ile de Cypre l'an 1101.

Il laiſſa deux fils, GUELPHE V, & HENRI ſurnommé le Noir. Le premier mourut l'an 1119, ſans poſterité. GUELPHE V. HENRI le NOIR.

Le ſecond s'allia avec Wulphide * fille unique de Magnus Duc de Saxe, de la famille de Billung. Après la mort de ſon beau-pere, il préten-

* Ou Guelphide.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK. GUELPHE V. HENRI le Superbe.

tendit hériter de la Saxe; mais il ne put y réuſſir. Il mourut l'an 1125. Il avoit deux fils, à ſavoir HENRI ſurnommé le Superbe, & GUELPHE; l'un & l'autre s'oppoſerent d'abord à l'Empereur Conrad III, qui aſſiegea ce dernier à Weinſperg.

Guelphe riſquoit beaucoup. L'Empereur, piqué au vif, étoit réſolu de ne rien écouter, & d'en faire un exemple de ſéverité qui effrayât ceux qui voudroient lui conteſter ſa qualité d'Empereur. Guelphe échapa néanmoins, par la tendreſſe de ſon épouſe. Comme Conrad avoit permis que les Dames ſortiſſent de la Ville & emportaſſent ce qu'elles avoient de plus cher, cette vertueuſe Princeſſe ſortit emportant ſon mari, & les autres femmes ſuivirent le même exemple. L'Empereur fut ſi charmé de ce trait ſpirituel, qu'il pardonna aux hommes. Guelphe reconnut mal le ſervice que la Ducheſſe ſa femme lui avoit rendu en cette occaſion. Pour ſe défaire d'elle, il l'envoya en Italie, & reſta en Allemagne pour ſe plonger dans la débauche.

Lorſque Frederic I termina le differend qui étoit entre Henri le Lion Duc de Saxe & Henri Marggrave d'Autriche, au ſujet du Duché de Baviere, il donna au Duc Guelphe l'Inveſtiture de la Toſcane, de Spolete & de Sardaigne.

Son frere Henri le Superbe avoit épouſé Gertrude, Héritiere de cette partie de la Saxe qui comprend le Brunſwick & les environs du Weſer. Il en avoit eu HENRI ſurnommé le Lion. Guelphe ayant eu le chagrin de perdre le ſeul fils qu'il avoit, voulut vendre ſes Etats à ſon neveu. De ſon côté Henri ne ſe preſſoit pas de lui payer la ſomme dont ils étoient convenus, parce qu'il eſperoit que ſon oncle qui étoit âgé venant à mourir ſur ces entrefaites, il en hériteroit & épargneroit cet argent. Guelphe le punit, & ven-

vendit ces mêmes Etats à l'Empereur Frederic, qui avoit interêt de le payer plus promtement. Il eut enſuite le malheur de perdre la vue : il changea entierement de vie ; & après une vieilleſſe plus Chrétienne que n'avoit été ſa jeuneſſe, il diſtribua aux pauvres la plus grande partie de ce qu'il avoit, & mourut l'an 1191. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

C'eſt de lui que prit ſon nom cette Faction fameuſe en Italie, qui étoit oppoſée à celle des Gibelins. On appelloit Guelphes ceux qui ſoutenoient les interêts du Pape contre ceux de l'Empereur, qui avoit les Gibelins pour lui. Revenons à Henri le Superbe, qui continua la famille. Nous avons déja dit qu'il avoit épouſé Gertrude. Cette Princeſſe étoit fille de l'Empereur Lothaire II, & lui apporta en dot le Duché de Brunſwick, Göttingue, & le Païs ſitué proché le Weſer, avec la Comté de Northeim. Son beau-pere l'inveſtit encore dans la ſuite du Duché de Saxe. Origine des Guelphes.

Après la mort de Lothaire, la plupart des * Princes de l'Empire paroiſſoient aſſez diſpoſés à placer Henri ſur le Trône Impérial, & l'on croit que ſi l'Electeur de Mayence eût été un peu plus dans ſes interêts & que l'Election ſe fût faite ſans cabale, cette Couronne lui étoit aſſurée; mais la faction de Suabe l'emporta, & fit élire Conrad Duc de Franconie, qui fut le troiſieme Empereur de ce nom. HENRI le Lion.

Henri, mécontent de ce choix, & pouſſé même, dit-on, par le Pape, refuſa les marques de la

* Avant Charles IV, il n'y avoit rien de reglé ni ſur le nombre des Electeurs, ni ſur la forme des Elections. Chaque Prince qui avoit quelque autorité ſe mêloit d'élire l'Empereur futur. Charles IV, s'étant mal trouvé de cette maniere confuſe & tumultueuſe, fit la Bulle d'Or pour prévenir ces deſordres.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

la Dignité Impériale au nouvel Elu; & s'attira par-là ſes plus vifs reſſentimens. Conrad ne tarda guere à s'en venger. Il prit prétexte qu'Henri poſſedoit les deux Duchés de Baviere & de Saxe; il prétendit que cela ne ſe pouvoit pas ſelon les loix de l'Empire. Il lui ordonna de ſe défaire de l'un des deux, & de ne garder que celui qu'il aimeroit mieux. Comme ces loix étoient des loix imaginaires, & que l'ordre de Conrad n'étoit fondé que ſur ſon iminitié, Henri y fit peu de réflexion. L'Empereur le mit au Ban de l'Empire, & confera le Duché de Baviere à Leopold Marggrave d'Autriche, & celui de Saxe à Albert l'Ours, de la Maiſon d'Anhalt.

Henri ne perdit point courage; il entreprit de ſe remettre en poſſeſſion de ſon Duché de Saxe, chaſſa Albert, & le pourſuivit juſques dans ſes Etats qu'il ſaccagea; mais il ne jouït pas longtemps de cet avantage; il mourut à Quedlinbourg, & l'on crut que ſes ennemis l'avoient fait empoiſonner.

Il ne laiſſa qu'un fils, nommé HENRI comme lui, duquel nous avons parlé. Ce Prince étoit encore fort jeune. Sa mere ſe remaria avec Henri l'Illuſtre, fils de Leopold d'Autriche, à qui nous venons de voir que l'Empereur avoit donné la Baviere. Ce Duc engagea ſon beau-fils à confirmer ce que Sa Majeſté Impériale avoit fait, & à ſe contenter de la Saxe. Son oncle Guelphe fut très mécontent de cet accord, & Henri lui-même étant parvenu à l'âge de majorité, voyant de plus que Conrad III étoit mort, revoqua le conſentement qu'on lui avoit ſurpris. Il prétendit alors rentrer en poſſeſſion de la Baviere. Fréderic I accommoda ce different, & décida que la Baviere ſeroit rendue à Henri, mais qu'en échange l'*Autriche qui n'étoit*

toit alors qu'un Marggraviat de la Baviere, ſeroit érigé en Duché indépendant & ne relevant que de l'Empire immédiatement. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Henri accompagna l'Empereur Fréderic I, dans ſon voyage de Rome, & lui rendit des ſervices eſſentiels. Entre autres, il battit les Romains, qui refuſoient d'ouvrir leurs portes. Fréderic, pour récompenſe de ſon zèle, lui donna le droit d'établir des Evêchés dans tous les lieux de * l'Eſclavonie Septentrionale que lui ou ſes ſucceſſeurs pourroient conquérir, & d'en pouvoir nommer les Evêques.

Revenu de ce voyage, il tourna toutes ſes penſées de ce côté, & travailla ſi efficacement à la conquête des Slaves ou Sclavons, qu'il les ſubjugua. Il s'empara auſſi de la Comté † de Lawenrode, de la Ville d'Hanover, de la Comté de Stade, du Ditmars, &c. Adolphe, Comte de Holſtein, fut obligé de lui ceder la Ville de Lubec.

Pour donner une idée de ſa puiſſance, nous nous contenterons de dire qu'elle s'étendoit depuis la Mer Baltique juſqu'au Golphe de Veniſe, & depuis l'Elbe juſqu'au Rhin. Cet aggrandiſſement excita la jalouſie des autres membres de l'Empire, & ſur-tout de ſes voiſins. Son courage, & l'exemple de ceux qu'il avoit humiliés,

* Elle comprenoit alors le Mecklembourg, la Pomeranie, & quelques autres territoires des environs. Les Wendes venus de delà la Viſtule, trouvant le Païs des Vandales dégarni d'habitans, s'en étoient rendus maîtres dans le 5 & 6 ſiecle, & s'étoient appellés Slaw, du mot Slaws, Gloire, Honneur, comme nous le dirons plus amplement ſur le Mecklembourg.

† Ce fut depuis, Lauwenbourg, à cauſe de la ville de ce nom qui ne fut bâtie que quelque temps après.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

miliés, tint ſes envieux dans le reſpect : mais quand ils le virent brouillé avec l'Empereur Fréderic, ils n'oublierent rien pour l'abaiſſer.

L'Empereur l'avoit prié de l'accompagner à ſon nouveau voyage d'Italie : Henri le pria de l'en diſpenſer. On donne differentes cauſes de ce refus. Les uns diſent qu'Henri craignoit d'encourir l'excommunication que le Pape avoit fulminée contre l'Empereur & ſes adherens. D'autres aſſurent qu'il étoit mécontent de ce que Fréderic lui avoit refuſé la Ville de Goſzlar, qu'il lui avoit demandée. D'autres enfin prétendent que ce refus venoit de ce qu'il ne pouvoit pardonner à Fréderic, d'avoir acheté de Guelphe les Etats qui auroient dû lui venir par voye de ſucceſſion. Quoiqu'il en ſoit, Henri n'accompagna point l'Empereur, qui en conſerva un ſi profond dépit, qu'à ſon retour d'Italie il l'accuſa en pleine Diete, *de Felonie & de Lèze-Majeſté.* Tout ce qu'il reſtoit d'amis au Duc, lui conſeilloient de ſe juſtifier & de donner ſes réponſes aux griefs de l'Empereur. Il mépriſa leurs avis, & ſe laiſſa condamner par contumace. L'Empereur le mit au * Ban de l'Empire, & le déclara déchu de tous les Fiefs qu'il tenoit des Empereurs. Il ſe défendit quelque temps, avec plus de courage que de bonheur.

* La formule étoit autrefois celle-ci: *Nous déclarons ta femme veuve, & tes enfans orphelins : nous abandonnons ton corps & ta chair aux bêtes des forêts, aux oiſeaux du ciel & aux poiſſons des eaux : nous t'abandonnons à la diſcrétion d'un chacun dans les chemins : nous te privons du droit que chacun a d'y trouver la paix & la ſureté. Et nous te montrons les quatre chemins du monde, au nom du Diable.* La Formule d'aujourdhui eſt: *Nous te déclarons déchu de notre faveur, tombé dans notre diſgrace; & abandonnons ta vie & tes biens à un chacun.*

heur. Mais enfin la force l'emporta. Chacun de ſes voiſins lui enleva les païs qui étoient le plus à leur bienſéance. L'Archevêque de Cologne prit les Duchés d'Angarie & de Weſtphalie. L'Archevêque de Brême s'empara de la Comté de Stade. Le Landgrave de Thuringe ſe rendit maître du Palatinat de Saxe, &c. Bernard d'Anhalt eut l'Inveſtiture du Duché de Saxe; & Otton de Wittelbach eut la Baviere. Le Comte de Holſtein ſe fit déclarer membre immédiat de l'Empire, & la Ville de Lubec devint une Ville libre Impériale. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Ainſi il ne reſta plus à Henri le Lion, que ſes Païs de Lunebourg & de Brunſwick, & Gottingue. Il fut même obligé de s'abſenter des terres de l'Empire, & vêcut quelque temps à la Cour du Roi d'Angleterre, ſon beau-frere.

A ſon retour, il crut avoir trouvé une conjoncture favorable au deſſein qu'il avoit de réconquérir ſes Etats. L'Empereur Fréderic étoit parti pour la Terre-Sainte & y étoit occupé à la reprendre ſur les Sarrazins: Henri s'empara de Bardevic qui étoit alors une Ville-fort conſiderable, & des ruines de laquelle la Ville de Lunebourg, qui en eſt fort voiſine, a profité. Les habitans ne lui fermerent pas ſeulement leurs portes quand il y voulut entrer, mais encore ils l'outragerent de la maniere la plus ſanglante. Outré de colere, il fit mettre le feu à la ville, ſans permettre qu'il en ſortît qui que ce fût. Il ſe rendit maître de quelques autres Places. Il compta même de ſe reconcilier avec Henri VI, ſucceſſeur de Frederic, & d'en obtenir la reſtitution, au moins d'une partie de ce qu'on lui avoit pris; mais ſes eſperances furent trompées. Il mourut l'an 1195, & laiſſa trois fils. HENRI ſurnommé le Long, OTTON, & GUILLAUME. L'ainé eut pour ſon partage, Zell,

1189.

1190.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Breme & Stade; & comme il rendit les deux dernieres à l'Archevêque de Breme, il ne lui reſta que le titre de Duc de Zell. Le ſecond eut Brunſwick, & les lieux qui en dépendent. Et le troiſieme eut Lunebourg, Leichtenberg, Gandersheim, Grieſerwerder & Oſen.

HENRI de Zell épouſa Clemence, * fille de Conrad Comte Palatin du Rhin. Il n'en eut que deux filles, Agnès & Gertrude. Agnès fut mariée à Otton de Wittelbach, fils de Louis Duc de Baviere, à qui elle porta le Palatinat; Gertrude épouſa Herman ou Henri, Marquis de Bade.

OTTON.

OTTON qui, outre ſon Duché de Brunſwick, avoit reçu de ſon oncle la Comté d'Yorck, en Angleterre, ſucceda à l'Empereur Henri VI. Quelques Electeurs lui donnerent leurs ſuffrages, à la ſollicitation du Pape qui ſouhaitoit d'ôter la Couronne Impériale à la Maiſon de Suabe, qui la poſſedoit depuis quelque temps; mais les ſuffrages ne furent pas ſi unanimes, qu'il ne ſe formât un gros parti en faveur de Philippe frere de l'Empereur défunt. Delà vinrent ces guerres civiles ſi funeſtes à l'Empire, dont on a déja parlé ci-deſſus, & qui ne finirent que par l'aſſaſſinat de Philippe. On peut voir dans l'Hiſtoire Chronologique de France par Mezerai, le Démêlé qu'eut Otton avec Philippe-Auguſte Roi de France, au ſujet de la plaiſanterie que ce dernier lui avoit faite, lorſqu'Otton revenoit d'Angleterre pour ſe faire élire Empereur. Le Pape l'avoit traité avec une tendreſſe de pere, & s'étoit ſervi de lui pour humilier la Maiſon de Suabe, dont il étoit mécontent à cauſe de Fréderic-Barberouſſe qui en étoit: mais quand

* Ou plutôt, ſelon Mr. Imhof, Agnès fille d'Henri auſſi Comte Palatin du Rhin.

quand Otton voulut redemander à l'Etat de l'Egliſe le Patrimoïne de * Mathilde, & les biens que le Saint Siege avoit uſurpés ſur l'Empire, cette tendreſſe fut étouffée, & le Pape employa ſi efficacement les Allemands qu'il avoit à ſa diſpoſition, qu'il fit dépoſer Otton, & élire en ſa place Frederic II, fils d'Henri VI. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Otton, voyant que ſes affaires prenoient une face fort deſavantageuſe, ſe retira dans ſon Païs à Hartzbourg, † où il vêcut encore un grand nombre d'années dans les exercices de pieté. Il mourut l'an 1218. Le troiſieme fils d'Henri le Lion, qui, comme nous avons dit, eut en partage le Lunebourg, étoit mort dès l'an 1213, & avoit laiſſé un fils nommé OTTON, duquel ſont iſſus les Ducs de Brunſwick-Lunebourg.

OTTON, à qui les Hiſtoires donnent le ſurnom d'Enfant, ſe ſignala dans la guerre, quoique ſon bonheur ne répondît pas toujours à ſon courage. L'an 1226, la Ville de Lubec chaſſa une garniſon que le Roi de Danemarc y avoit miſe, & ſe rétablit dans ſa liberté de Ville Imperiale. Là-deſſus la guerre s'étant allu- OTTON l'Enfant.

* Mathilde étoit Comteſſe de Toſcane, & femme de Guelphe fils d'Aſon qu'on lui fit épouſer. Son grand attachement pour le Siege de Rome la fit ſoupçonner de vivre trop familierement avec le Pape Gregoire VII. On dit que ce Pape lui avoit donné pour ſatisfaction de ſes péchés, la tâche de faire la guerre à Henri IV. Les Hiſtoriens ſont pleins des ſoupçons qu'on avoit du commerce de Mathilde & de Gregoire VII. Comme elle étoit couſine d'Henri IV, elle auroit dû naturellement l'inſtituer ſon Héritier; mais il étoit ennemi du Pape. Ainſi elle aima mieux faire une donation de tous ſes biens au Saint Siege. Cette donation a été une ſource de troubles.

† Ville ſituée aſſez près de Goſlar, dans le païs de Wolffenbuttel.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

allumée, Otton se déclara pour le Roi de Danemarc, & dans la bataille que ce Monarque perdit proche Bornhove, Otton eut le malheur d'être fait prisonnier. Il ne recouvra sa liberté que deux ans après, & fut forcé de céder Hitzacker à Albert Electeur de Saxe. L'année d'après il eut le même malheur, en combattant avec l'Electeur Albert de Brandebourg contre l'Archêveque de Brême ; mais il sortit bientôt de prison.

Il pensa s'engager dans une affaire plus dangereuse pour lui. Les deux filles de son oncle Henri de Zell avoient vendu la Ville de Brunswick à Frederic II. Otton ne laissa pas de s'en emparer, & cette démarche auroit eu de funestes suites, si l'Imperatrice Isabelle qui étoit sa proche parente n'eût trouvé moyen d'appaiser Fréderic. Elle usa si bien du pouvoir qu'elle avoit sur lui, que ce Prince laissa à Otton la Ville de Brunswick ; mais il lui confera encore de plus le titre de Duc de Brunswick & de Lunebourg, & lui rendit à titre de Fief de l'Empire, ce qu'il possedoit auparavant comme Biens Allodiaux. Otton de son côté abandonna ses prétensions sur la Saxe, & cessa d'en prendre le titre. Cette Erection de Brunswick & de Lunebourg en Duchés se fit l'an 1235. Il y a dans l'Acte d'Erection, qu'Otton s'étant jetté aux pieds de l'Empereur, *lui avoit remis tous ses Etats & ses biens en sa disposition ; de sorte que Sa Majesté Imperiale devant & voulant travailler à l'augmentation de l'Empire, avoit fait desdits Etats un Fief Imperial, & de son autorité Imperiale faisoit ledit Otton Duc & Prince de l'Empire*, &c. Il est daté du 21 d'Aout.

Erection de BRUNSWICK & de LUNEBOURG en DUCHÉS de l'Empire.

L'Empereur lui donna de plus Rammelberg & les Mines de la montagne de Hartz, avec la Ville de Minden. Otton mourut l'an 1252, & laissa

laiſſa deux fils; ALBERT ſurnommé le Grand, Auteur de l'ancienne Branche de Brunſwick; & JEAN, qui fut tige de celle de Lunebourg. DE LA MAISON DE BRUNSWICK. ALBERT & JEAN.

Ces deux freres poſſederent quelque temps l'Héritage de leur pere, ſans le partager; mais enſuite lorſqu'ils ſe virent chacun une famille, ils firent ce partage. L'ainé eut donc le Brunſwick, & le ſecond eut le Lunebourg. Nous ſuivrons ce dernier, parce que ſa poſtérité dura peu.

JEAN accorda à la Ville de Lunebourg de grands privileges, & mourut l'an 1270. Son fils OTTON le Sévere mit à la raiſon les Habitans de Hanover, acquit la Comté de Danneberg de Nicolas dernier Comte de ce nom, qui la lui abandonna l'an 1320, moyennant une penſion viagere. Il s'accommoda auſſi avec le Comte Gonthier d'Everbourg pour la Comté de Luchau, & mourut en 1330. Il avoit quatre fils, OTTON, GUILLAUME, LOUIS & JEAN. Louis fut Evêque de Minden. Le ſecond refuſa l'Adminiſtration de l'Archevêché de Breme, & mourut ſans avoir été marié. OTTON & GUILLAUME gouvernerent enſemble leur païs 24 ans ſans aucun partage, & l'augmenterent même par quelques petites acquiſitions; juſqu'à ce qu'enfin Otton mourut l'an 1354. Il avoit eu un fils de même nom, qu'il avoit perdu par un funeſte accident. Comme il étoit encore enfant & paſſoit ſur un pont dans une chaiſe à roulettes, il tomba dans la riviere d'Elſmenau, & on ne l'en put retirer que noyé. Ancienne Branche de Lunebourg. OTTON & GUILLAUME.

GUILLAUME gouverna ſeul après la mort de ſon frere, juſques à l'année 1368, qui fut celle de ſa mort. Il avoit deux filles. 1. Eliſabeth qui avoit épouſé Otton Duc de Saxe, de la Maiſon d'Anhalt. De ce mariage étoit ſorti Albert. 2. Melchtilde, mariée à Louis Duc de Brunſ- GUILLAUME ſeul.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

wick. Guillaume ne ſe voyant point d'enfans mâles, avoit fait d'abord un teſtament par lequel il laiſſoit ſa ſucceſſion à Albert. Mais toutes réflexions faites, il changea de volonté & fit une autre diſpoſition en faveur de ſon gendre Louis de Brunſwick, & de Magnus Torquatus ſon frere. On verra ci-après les guerres que cette ſucceſſion cauſa.

Ancienne Branche de Brunſwick.

ALBERT I.

ALBERT ſurnommé le Grand, fils ainé d'Otton l'Enfant, fut un Prince belliqueux. Il étoit un de ceux qui ſe joignirent à Ottocare Roi de Bohême contre Bela IV, Roi de Hongrie, & eut beaucoup de part à la victoire que remporta Ottocare ſur ſon Ennemi. L'an 1255, les Seigneurs de Wolffenbuttel s'étant revoltés contre lui, il raſa la Ville de ce nom. Les Seigneurs d'Aſſenbourg l'ayant outragé en faiſant peindre ce Duc mordant au derriere un loup qui étoit les Armes de leur Maiſon, il aſſiegea Aſſebourg, Place de laquelle ils tiroient le nom de leur famille, & la prit en 1258, après une ſiege de trois ans. Gerard de Mayence & * Thierri d'Eberſtein tâcherent de dégager cette Place, & pour obliger le Duc à lever le ſiege, ſe jetterent à l'improviſte ſur le païs autour de Göttingen. Le Duc eut le bonheur de les vaincre, il diſſipa leurs troupes, & les fit tous deux priſonniers. L'Archevêque ne ſortit d'affaire qu'en payant une groſſe rançon. Eberſtein n'en fut pas quitte à ſi bon marché. Il étoit vaſſal du Duc; il avoit pris les armes contre lui, ſans en avoir reçu le moindre mécontentement. Albert le fit pendre par les pieds à un Gibet, où il vêcut juſqu'au troiſieme jour. Il ſecourut la Ville de Lubec contre les Comtes de Holſtein. Il s'attacha auſſi à Eric VI, fils de Chriſtophe I, Roi

* D'autres diſent Conrad.

Roi de Dannemarc, & défendit ce jeune Prince qui étoit encore ſous la tutele de la Reine ſa mere, contre les entrepriſes d'Eric fils d'Abel, qui étoit ſoutenu par les Comtes de Holſtein. Le zèle qu'il témoigna pour les interêts du petit Roi, fit que durant ſa minorité, Albert eut l'Adminiſtration de Langeland, Laland, Fune, Femmer, Falſter, Moen, de Wenland & de la Scanie. Il rétablit les Châteaux de Hornebourg & d'Ottersberg dans le voiſinage de l'Archevêque de Breme, & fit revivre les prétenſions d'Henri le Lion ſur la Comté de Stade. Il acquit en 1260, la Ville de Hamel, que l'Abbé de Fulde avoit vendue à l'Evêque de Minden ſans le conſentement des citoyens. Après l'extinction de la famille des Seigneurs de Gruben, il devint maitre du Château & du territoire de Grubenhaghen, l'an 1272; & la même année il reçut le ſerment de fidelité de la Ville d'Eimbeck, qui ſe voyant tirannisée par les Comtes de Daſſel, ſecoua leur joug & ſe donna à Albert. Guncelin Comte de Scheurin ayant commis quelques dégâts ſur les terres du Duc, ce dernier s'en vengea en le dépouillant de tout ce qu'il avoit de païs en-deçà de l'Elbe. Mais ſon bonheur fut bien éclipſé dans la guerre qu'il eut contre Henri l'Illuſtre Marggrave de Miſnie, au ſujet de la ſucceſſion d'Henri Raſpon Landgrave de Thuringe, que Sophie Ducheſſe de Brabant conteſtoit au Marggrave. Albert qui prit les interêts de cette Ducheſſe, comme nous l'avons déja marqué dans le Chapitre de Saxe, eut le malheur d'être pris avec un grand nombre de Seigneurs qui ſuivoient le même parti, l'an 1263. Il lui en couta huit Places, tant pour ſa rançon que pour celle des Seigneurs qui avoient été pris avec lui. Il paya de plus, dix-huit-mille marcs d'argent.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Albert

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Albert mourut l'an 1279, & laiſſa ſix fils & une fille. Mechtilde qui fut mariée à Eric VI, Roi de Dannemarc, HENRI l'Admirable *, ALBERT le Gras, Guillaume, Ludere ou Lothaire, Otton & Conrad. Les trois derniers entrerent dans l'Ordre Teutonique de Pruſſe, & par conſéquent n'eurent point de poſterité. Les trois ainés partagerent entre eux les Etats de leur pere. Mais Guillaume étant mort ſans enfans, des deſcendans d'Henri & d'Albert il ſe forma deux Branches, dont la premiere s'appella de Grubenhaghen ou d'Eimbeck, & l'autre de Brunſwick. Parcourons la premiere.

Branche de Grubenhaghen.

HENRI I.

HENRI fut ſurnommé l'Admirable à cauſe de ſon humeur extraordinaire, & de la meſintelligence perpetuelle qu'il y eut entre lui & ſes freres. Elle vint de ce qu'en 1288 il s'aviſa de s'approprier à lui ſeul la Ville de Helmſteds, & fit un accord avec la bourgeoiſie par lequel il lui donnoit deux ans de Franchiſe. Ses Freres refuſerent d'y conſentir, & on en vint juſqu'à prendre les armes. On lui prit la Fortereſſe d'Herlingsberg, dont la garniſon avoit fait beaucoup de dégâts ſur les biens des ſes freres, & on la raſa. Après la mort de Guillaume, Henri tâcha de s'emparer de ſa ſucceſſion; mais Albert, qui du vivant de Guillaume avoit eu preſque tout le Gouvernement des deux parts, y mit

* Ce mot doit s'entendre ici en mauvaiſe part, & dans le ſens auquel nous diſons d'un air piqué, vous êtes un admirable homme. Les Ecrivains Latins ſe ſervent de *Mirabilis* pour le ſurnom de ce Prince; mais les Allemands employent *Wunderlich*, qui ſe prend en bonne & en mauvaiſe part. Et dans cette Langue *Wunderlicher Man* ſignifie un eſprit bizarre, inquiet, qui ne ſait ce qu'il veut. La ſuite montre, qu'il faut le prendre ici dans cette ſignification.

y mit bon ordre, & s'empara même de la Ville de Brunſwick qui leur appartenoit en commun. De ſorte qu'Henri, dépouillé de la portion qu'il y devoit avoir, ne put jamais y rentrer. Il mourut l'an 1322, & laiſſa deux fils: HENRI II, ou le Jeune, Duc de Grubenhaghen; & ERNEST Duc d'Oſterode. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

HENRI II eut d'Helene, fille de Waldemar I, Electeur de Brandebourg, Otton, Balthazar & Melchior. OTTON fut un des plus intrépides Héros de ſon temps, & ſortit victorieux de quarante batailles. Il épouſa Jeanne I, Reine de Naples, qui lui donna le titre de Duc de Tarente. Mais Charles de Duras s'étant revolté contre ſa bienfaitrice qui l'avoit fait élever avec beaucoup de tendreſſe, fit étrangler cette Reine, & enfermer Otton dans une priſon, où il mourut l'an 1387. Balthazar ſon frere épouſa Jeannette, fille & héritiere d'Honoré Comte de Fondi dans le Royaume de Naples. Melchior fut Evêque d'Oſnabrug, & enſuite de Schuerin. HENRI II. OTTON.

Le mariage d'Otton & celui de Balthazar ayant été ſtériles, la ſucceſſion de Grubenhaghen revint à la poſterité d'Erneſt, qui étoit décedé l'an 1344, & avoit laiſſé entre autres enfans, ALBERT, & FREDERIC. Ce dernier acquit la Comté de Lutterberg & le Château de Schartzfeld, par l'extinction de la famille de ce nom. Mais il l'engagea dans la ſuite aux Comtes de Hohenſtein. Il mourut l'an 1407, & ſon fils OTTON, qui le ſuivit quatre ans après, n'eut qu'une fille nommée Adelaïde, qui fut mariée à Bogiſlas V Duc de Pomeranie.

ALBERT fils aîné d'Erneſt prit ſa réſidence à * Saltz ALBERT II.

* Ce n'eſt plus qu'un Bourg avec un Château ſur la Riviere de Legne proche d'Eimbeck.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Saltz der Helden, qui lui étoit dévolu par l'extinction de la famille de Helden. Ce Prince, qui avoit un courage extraordinaire & une grande paſſion pour la guerre, rencontra un Prince de même humeur que lui. C'étoit Fréderic le Courageux, Landgrave de Thuringe & Marggrave da Miſnie. La conformité d'humeur fit naitre entre eux la diſcorde. Ce fut Albert qui y donna lieu par les courſes que ſes gens faiſoient ſur les terres du Landgrave, où ils pilloient tout ce qu'ils trouvoient ſous leur main, détrouſſoient les paſſans, & ſe comportoient plutôt en voleurs de grands chemins, qu'en ennemis. Albert, non content de les autoriſer, ſe mit lui-même de la partie & marcha avec quelques troupes. Frederic lui députa quelques Miniſtres pour ſe plaindre de cette conduite, & lui déclarer que s'il ne faiſoit ceſſer les hoſtilités, il ne pourroit s'empêcher de prendre la défenſe de ſes ſujets, qu'on pilloit ainſi ſans aucun prétexte d'équité.

La réponſe d'Albert fut fiere; il dit aux Envoyés de Fréderic, *que n'ayant pas commencé ces hoſtilités pour lui faire plaiſir, il ne les ceſſeroit pas pour lui plaire; & que quand il pleuvroit trois jours de ſuite des Landgraves de Thuringe & des Marggraves de Miſnie, cela ne ſeroit pas capable de l'ébranler, ni de lui faire quitter ſon deſſein.* Malheureuſement pour Albert, les effets ne répondirent point à cette rodomontade. Fréderic, piqué de ſa réponſe, ſe mit en campagne, lui prit tout de ſuite les Villes de Hindenbourg, Pipingsbourg, Wandhauſen, Clavenbourg, Lichtenſtein, Saltza, & pluſieurs autres, & ſaccagea tout ſon Païs.

L'infortuné Albert, ſe voyant ſi éloigné de ſon but, prit des ſentimens plus raiſonnables. Les Princes ſes voiſins travaillerent à ſon accom-

commodement, qui se fit à condition; „ qu'il „ payeroit les frais de la guerre; qu'il repare- „ roit les dommages que les sujets du Land- „ grave avoient soufferts; que les États qui s'in- „ teressoient pour lui procurer la paix, seroient „ garands de l'exécution de ce Traité; & qu'en „ attendant l'entier accomplissement, Fréderic „ demeureroit en possession des Places qu'il a- „ voit prises". Mais lorsque le Landgrave voulut y envoyer des munitions de bouche, le Duc fit enlever les munitions. Fréderic s'en plaignit aux Princes garands, qui, pour lui faire connoitre qu'ils n'avoient aucune part à cette infraction du Traité, déclarerent la guerre à Albert. Ce Duc fut bientôt réduit à tout ce que l'on voulut: il se rendit à Eisenach auprès du Landgrave, où l'accommodement se fit. Il mourut l'an 1397. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Son fils ERIC, qui lui succeda, fit la guerre contre les Comtes de Hohenstein, sur ce que voulant retirer d'eux la Comté de Lutterberg que son oncle leur avoit engagée, il n'en pouvoit tirer de résolution. Il se donna entre lui & eux une bataille à Osterhage, où il remporta la victoire, & cette querelle fut ensuite assoupie. Eric mourut l'an 1431, & laissa entre autres enfans, HENRI & ALBERT. ERIC.

HENRI eut un démêlé avec le Landgrave de Hesse. Un certain Bailli de Geismar avoit parlé d'Henri d'une maniere outrageante. Le Duc l'ayant enlevé, le fit pendre sans autre forme de procès. Le Landgrave voulut avoir satisfaction de ce procedé; & ce qu'il y eut de plus fâcheux pour le Duc, c'est que la Maison de Brunswick prit parti contre lui en faveur du Landgrave. On vint pourtant à bout de les accommoder ensemble. Il s'accorda aussi avec le Comtes d'Hohenstein, & il fut reglé qu'ils garderoient à titre de HENRI III.

Fief

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Fief la Comté de Lutterberg, qu'ils n'avoient jusqu'alors possedée qu'à titre d'engagement. Il mourut l'an 1469, & fit place à son fils HENRI IV, Duc de Grubenhaghen. Zelé Protestant, & bon Soldat, il n'eut pas de peine à s'attacher à l'Electeur Jean-Fréderic de Saxe, & fut pris à la bataille de Muhlberg. Il prit ensuite du service chez Philippe II, Roi d'Espagne, & se distingua à la bataille de Saint Quentin. Il mourut l'an 1569.

HENRI IV.

Il eut fort à cœur les Mines de Clauss; il fit bâtir un village en cet endroit, & lui donna le nom de Clausthal. Comme il n'eut point d'enfans, nous remonterons à son oncle ALBERT III. Duc de Grubenhaghen, qui en mourant l'an 1469 laissa deux fils, PHILIPPE I & Eric Evêque d'Osnabruc. Philippe se fit Lutherien, & mourut l'an 1551. Il eut entre autres enfans, quatre Princes, à savoir ERNEST II, JEAN, WOLFGANG, & PHILIPPE II.

ALBERT III.

PHILIPPE I.

ERNEST I.

Ernest n'eut de son mariage avec Marguerite de Pomeranie, qu'une fille nommée Elisabeth, mariée au Duc Jean de Holstein-Sunderbourg. JEAN fut tué à la bataille de St. Quentin, sans avoir été marié. WOLFGANG reprit en 1571, le Château de Rudolphausen, après la mort de Thierri dernier Seigneur de la célebre Maison de Plesse. Et Philippe II se reſsaisit de la Comté de Lutterberg, avec la Ville d'Andreas-berg & le Bailliage de Schartzfeld, qui lui furent dévolus par l'extinction de la famille des Comtes de Hohenstein. Mais comme ni Wolfgang ni lui n'eurent point d'enfans de leurs mariages, sa mort arrivée l'an 1596 fit revenir tous les biens de la Branche de Grubenhaghen qui finit en sa personne, à celle de Brunswick que nous allons parcourir.

WOLFGANG.

Branche de Brunswick.

La Branche de BRUNSWICK a pour Auteur AL-

ALBERT le Gras, frere d'Henri l'Admirable duquel nous avons parlé. Après la mort de Guillaume leur frere, Albert fit exclurre de la ſucceſſion ſon frere ainé, qui pour s'en dédommager chercha à s'approprier la Ville de Brunſwick : mais Albert le prevint, & ayant ſu que les Chefs des Corps de métier avoient fait un complot entre eux pour remettre la Ville à Henri, il en fit pendre onze tout à la fois ; & cet exemple de ſévérité fit tant de peur aux autres, qu'ils ne ſongerent plus à rien entreprendre contre lui. Albert mourut l'an 1318, & laiſſa ſept Princes, OTTON ſurnommé le Liberal, Albert Evêque de Halberſtadt, ERNEST, HENRI Evêque de Hildesheim, Ludere ou Lothaire, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique de Pruſſe, Jean Chevalier du même Ordre, & MAGNUS ſurnommé le Pieux.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK. ALBERT le Gras.

OTTON le Liberal fut ainſi nommé, parce qu'il ſe contenta d'une aſſez mince portion dans la Vieille Marche ; encore s'en defit-il. Il prit alliance avec Agnès fille de Conrad I Electeur de Brandebourg, de laquelle il n'eut qu'Agnès mariée à Barnime III, Duc de Pomeranie. D'Erneſt & de Magnus, ſes freres, ſortirent deux nouvelles Branches, à ſavoir celle de GOTTINGHEN & de BRUNSWICK. Comme la premiere dura peu, nous l'allons parcourir en peu de mots. Otton mourut l'an 1379 & laiſſa OTTON ſurnommé le * Mauvais. Ce dernier ſe rendit maitre des Bailliages de Hardeiſen & de Horſte, parce que Criſtophle de Roſtorff qui les poſſedoit avoit tué ſon frere. Il eut auſſi la tute-

OTTON le Liberal.

OTTON le Mauvais.

* Les Ecrivains Latins rendent cette épithete par le mot *Armipotens* : il veut dire ici un brave qui aime à ſe faire craindre, & il me ſemble que le terme de *Mauvais* exprime aſſez cela dans notre Langue.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

tutele de ſon couſin Fréderic, duquel nous parlerons bientôt. Il ſe fit une mauvaiſe affaire, pour laquelle l'Electeur de Mayence le mit au Ban de l'Empire. Il mourut l'an 1394.

Son fils OTTON le Borgne déceda ſans poſtérité l'an 1463, & avec lui finit la Branche de Gottinghen.

MAGNUS le Pieux.

Celle de Brunſwick a pour tige MAGNUS le Pieux. C'eſt de lui que deſcendent tous les Princes de la Maiſon d'Hanover, de Brunſwick & de Wolfenbuttel. Il s'allia avec Sophie fille d'Henri Marggrave de Brandebourg, laquelle lui apporta pour dot Sangerhauſen & Landsberg. Il mourut l'an 1368. On croit que le chagrin qu'il eut de la conduite de ſon fils Magnus Torquatus, ne contribua pas peu à la maladie dont il mourut. Il eut entre autres enfans, LOUIS Duc de Lunebourg, MAGNUS TORQUATUS Duc de Brunſwick, & ALBERT Archevêque de Brême. Le premier épouſa la fille de Guillaume Duc de Lunebourg, qui, comme nous avons dit, fit un ſecond Teſtament par lequel il inſtituoit pour ſes héritiers Louïs ſon gendre & Magnus Torquatus. Le premier mourut ſans enfans, l'an 1258.

MAGNUS-TORQUATUS.

Son frere, qui lui ſurvêcut & perpetua la famille, étoit un de ces naturels inquiets, auſſi peu d'accord avec eux-mêmes qu'avec les autres. Ses voiſins, & ſon pere même ne pouvoient vivre avec lui. Son pere ſur-tout fut ſi irrité de ſes déportemens, que perdant toute tendreſſe paternelle, il avoit réſolu que s'il le pouvoit ſaiſir, il le feroit pendre au plus haut arbre de ſon Païs, avec une corde qu'il avoit deſtinée à cette exécution, & qu'il portoit par-tout avec lui. Le fils, peu touché de ces menaces, n'en fit que rire, & par une eſpece de dériſion fit faire une chaine d'argent qu'il

portoit

portoit au cou, disant, *Que s'il devoit jamais être pendu, il méritoit bien, étant né Prince, que ce fût avec une chaine d'argent, & non pas avec une corde commune.* Ce fut l'origine de son surnom de Torquatus. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Sa Régence fut malheureuse; & les guerres que lui attira la succession de Guillaume, disputée par le Duc Albert de Saxe, furent aussi longues que funestes. Ce dernier fondoit son droit sur ce qu'il étoit issu d'Elisabeth, fille aînée de Guillaume. Magnus ne put voir la fin de cette guerre, que l'Empereur Charles IV décida en faveur d'Albert & de son cousin Venceslas Electeur de Saxe; & sur cette sentence, Albert s'empara de plusieurs Places. Les bourgeois de Lunebourg se déclarerent pour lui. Il se rendit maitre aussi de Kalcksberg; & il en demeura possesseur lui & ses successeurs, jusqu'à la guerre de * trente ans.

En 1367, Magnus livra bataille aux troupes de Gerard Evêque de Hildesheim, près de Dinkler. L'action fut sanglante: le Duc fut battu & pris par l'Evêque; & parce qu'il n'avoit pas l'argent nécessaire pour payer la rançon dont on étoit convenu, il se vit réduit à vendre la Seigneurie de Landsberg à Fréderic Marggrave de Misnie.

Il ne fut pas plus heureux dans la guerre qu'il eut contre Albert de Meckelbourg, au sujet de leurs limites. Une bataille qu'ils se donnerent au bord de l'Elbe fut si favorable au Duc Albert, qu'il fit prisonniers six-cens Gentilshommes, sans parler d'un plus grand nombre d'autres d'un moindre rang. Deux Comtes de Diepholtz, qui combattoient pour Magnus, demeurerent sur

* La guerre de trente ans est celle qui fut terminée par le Traité de Westphalie.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

ſur la place. Pour racheter ſes priſonniers il fut encore réduit à aliéner la Seigneurie de Sangerhauſen, que Fréderic Marggrave de Miſnie acheta de lui. Il attaqua enſuite Otton Comte de Schaumbourg, qui avoit épouſé la veuve de Louis Duc de Lunebourg. La querelle vint de ce que Magnus, mecontent du mariage de ſa belle-ſœur, fit enlever les joyaux & les pierreries de cette Princeſſe.

Cette guerre fut pour lui la plus funeſte de toutes. Les deux Armées étant venues aux mains, le Duc & le Comte ſe joignirent l'un l'autre avec un acharnement incroyable. Magnus renverſa Otton de cheval & ſauta ſur lui, dans le deſſein de lui ôter la vie. Un des gens du Comte, voyant ſon maitre dans ce danger, accourut à ſon ſecours, & perçant Magnus d'un coup mortel, dégagea ſon maitre de deſſous lui. Ceci arriva l'an 1378. Il laiſſa quatre fils,

FREDERIC.

FREDERIC Duc d'Eimbeck, BERNARD Duc de Lunebourg, Otton Evêque de Ferdein, & enſuite Archevêque de Brême, & HENRI Duc de Brunſwick.

Le premier fut élu Empereur, l'an 1400, après la dépoſition de Wenceſlas, & fut aſſaſſiné par un Comte de Waldeck, auprès de Friſlar, comme il s'en alloit à Francfort pour ſe faire couronner. On a dit que la haine du Comte Otton de Waldeck venoit de ce qu'il étoit en procès avec les ſucceſſeurs de Guillaume de Lunebourg, pour les prétenſions qu'il formoit du chef de ſa femme Melchtilde, fille d'Otton frere de Guillaume. Des deux autres freres BERNARD & HENRI ſortirent deux Branches, à ſavoir de Lunebourg & de Brunſwick. Les choſes avoient d'abord été diſpoſées autrement. Bernard avoit eu le Duché de Brunſwick, & Henri avoit pris celui de Lunebourg; mais il ſe fit enſuite

ſuite un échange, l'an 1429, par lequel Bernard eut pour lui & pour ſa poſterité le Duché de Lunebourg, & Guillaume fils d'Henri eut celui de Brunſwick. Comme la Branche de ce dernier dura peu, nous commencerons par elle. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

HENRI Duc de Brunſwick aimoit à faire la guerre, quoiqu'il n'y fût pas toujours heureux. L'an 1404, il fut fait priſonnier par le Comte de la Lippe, & ſa rançon fut reglée à cent-mille écus: mais le Comte n'en put tirer que quinze-mille, encore ne fut-ce point Henri qui les paya; il falut que ceux qui l'avoient cautionné, les donnaſſent pour lui. Après le malheur de ſon frere Frederic, Bernard & lui réſolurent de venger ſa mort. Comme l'Electeur de Mayence avoit été le principal auteur de cet aſſaſſinat, les deux freres entrerent dans ſon païs & dans celui des Comtes de Waldeck, prirent Gebeshauſen & ravagerent toute la campagne. Hortingshauſen, l'aſſaſſin même dont le Comte de Waldeck s'étoit ſervi pour poignarder Frederic, tomba entre les mains d'Henri, qui le fit écarteler. Les deux Ducs ne tirerent aucun autre avantage de cette incurſion, qui leur couta beaucoup d'argent, & pour laquelle ils s'endetterent, juſques-là qu'ils furent obligés de vendre à la Ville de Brunſwick pour une groſſe ſomme d'argent le Château d'Aſſebourg & quelques autres lieux. L'an 1412, ils s'emparerent du Château de Hartesbourg, & en chaſſerent la famille de Schwicheld qui en étoit en poſſeſſion, & qui s'en ſervoit comme d'une retraite d'où elle exerçoit des brigandages dans tout le païs. Le Château fut détruit. Henri mourut l'an 1416, & laiſſa deux fils, GUILLAUME le Victorieux, & HENRI qui fut ſurnommé le Pacifique. Branche de Brunſwick. HENRI le Jeune.

Ce dernier avoit le défaut de commencer beaucoup de choſes, & de n'en achever pas une. HENRI le Pacifique.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

ne. Il s'empara néanmoins de la Forteresse de Wolffenbuttel en l'absence de son frere. La querelle que forma cette invasion fut appaisée par la médiation des Princes voisins, & on convint qu'Henri garderoit Wolffenbuttel en payant quatorze-mille écus, & que Guillaume garderoit Cornbourg, Calemberg & Hanover. Henri mourut l'an 1473, sans avoir eu d'enfans de son mariage avec Helene de Cleves.

GUILLAUME l'Ancien ou le Victorieux.

GUILLAUME, qui continua la famille, acquit par son courage le titre de Victorieux. Son inclination pour la guerre, jointe à l'habileté qu'il avoit acquise dans ce métier, le fit sortir vainqueur de sept bataille, qu'il livra. Il donna de l'occupation aux Evêques de Hildesheim, de Breme & de Ferde, qui, sous prétexte qu'ils étoient Princes & Seigneurs temporels, étoient toujours prêts à s'intriguer dans les affaires de leurs voisins, afin d'accroitre leurs Etats. Guillaume augmenta les siens par l'acquisition des Comtés & Seigneuries de Welpe, de Wunstorf, d'Eberstein, de Hallermand, & de Hombourg, outre Schnackebourg, & Klotze.

L'an 1463, il hérita de la Succession de Göttinghen, par l'extinction de cette famille en la personne d'Otton le Borgne. Guillaume mourut enfin, agé de 90 ans, en 1482. Il laissa deux fils; FREDERIC, qui fut marié deux fois & n'eut point d'enfans, Prince d'une humeur mélancolique, qu'il falut enfin enfermer; & GUILLAUME, surnommé le Jeune, pour le distinguer de son pere.

GUILLAUME le Jeune.

GUILLAUME Duc de Wolffenbuttel engagea Antoine Abbé de Werde & de Helmsted, à lui donner cette derniere Ville à titre de fief; & après avoir regné quelque temps se démit de ses Etats qu'il partagea entre ses fils, qui formerent encore deux nouvelles Branches, du nom des lieux

lieux qu'ils eurent en partage. L'ainé, nommé HENRI, eut Wolffenbuttel & le païs d'autour Brunſwick. ERIC le ſecond eut Hanover & Gottinghen, avec le païs ſitué entre la Dieſter & la Leyne. La poſterité d'HENRI s'appella donc de Wolffenbuttel, & celle d'Eric prit le nom de Calenberg, ou de Göttinghen. Nous commencerons par cette derniere. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Eric premier, ſurnommé l'Ancien, étoit un Prince guerrier. On dit de lui, qu'il s'étoit trouvé à 20 aſſauts & à douze batailles. Celle qui ſe donna l'an 1504, près de Ratisbonne, entre Robert Comte Palatin du Rhin & les Bohemiens d'une part, & l'Empereur Maximilien de l'autre, lui fut d'autant plus glorieuſe, qu'il ſauva la vie à l'Empereur Maximilien. Car comme un des Ennemis eut déchargé un ſi grand coup de maſſue ſur le dos de l'Empereur, qu'il en fut renverſé de ſon cheval; Eric, tout bleſſé qu'il étoit de deux coup très dangereux; lui aida à ſe remettre ſur la ſelle. Branche de Calenberg.

En recompenſe de cette action, Maximilien ordonna qu'il porteroit une *étoile d'or dans* * *la queue de paon dont eſt ſurmonté un des Caſques qui accompagnent l'Ecu de ſes Armes.*

Il fut d'un grand ſecours à cet Empereur dans la guerre des Venitiens, & au Duc George de Saxe contre les rebelles de Friſe. Il aida à ce dernier à prendre la Fortereſſe de Dam.

L'an 1519, il s'alluma entre lui, ſes couſins de la Maiſon de Brunſwick, & Jean Evêque de Hildesheim qui étoit un Prince de la Maiſon de Saxe-Lauwenbourg, une guerre dont voici l'occaſion.

* L'Ecu des Princes de cette Maiſon eſt timbré de cinq Caſques couronnés. Celui du milieu qui eſt de Brunſwick a pour Cimier une couronne de gueules couronnée d'or, & ornée de plumes de paon.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

caſion. Berthold prédeceſſeur de l'Evêque avoit engagé pour 9960 florins d'or, le Château Lauenſtein à la famille de Saldern. Jean ſucceſſeur de Berthold ayant voulu dégager ce Château, ceux qui en étoient en poſſeſſion refuſerent de le rendre pour cette ſomme, ſous prétexte qu'ils y avoient fait des améliorations conſiderables. L'affaire fut accommodée par l'entremiſe des Capitulaires & des Etats du Païs de Hildesheim, qui taxerent les améliorations à trois-mille florins d'or, mayennant quoi les creanciers furent obligés d'évacuer ce Château. Mais ils ſe plaignirent de ce que l'Evêque les avoit dépouillés de quelques autres biens héréditaires, ſous prétexte que ce pouvoient être des dépendances du Château de Lauenſtein. Ils ſortirent du Païs de Brunſwick, firent des courſes ſur les terres de l'Evêque, brulerent la petite Ville de Lauenſtein, ſaccagerent le Païs d'alentour, & commirent beaucoup de deſordres. Les Princes de la Maiſon de Brunſwick refuſerent de les reprimer; & François Evêque de Minden, frere des Ducs des Brunſwick, prit même leur parti hautement, aſſiegea le Château d'Ertelſen qui appartenoit à l'Evêque de Hildesheim, & ſaccagea beaucoup de Villages qui en dépendoient. L'Evêque prit les armes pour défendre ſon Païs, engagea le Duc Henri de Lunebourg dans ſes interêts, & ſe jetta d'abord ſur l'Evêché de Minden. puis ſur le Païs de Göttinghen, & mit à feu & à ſang tout ce qui ſe trouva ſur ſon paſſage. Les deux Armées ennemies s'étant enfin approchées, le combat ſe livra près de Soltau. Il y demeura trois-mille hommes de part & d'autre. Le Duc Eric, le Duc Guillaume de Brunſwick furent faits priſonniers avec les Comtes de Wunſtorf & de Reinſtein, deux Seigneurs de Pleſſe & cent dix-neuf autres Gentilshommes.

Le

Le Duc Eric ſe racheta par une groſſe ſomme d'argent, & l'Empereur Charles V fit commandement aux deux partis de mettre les armes bas, & de pourſuivre par les voyes de droit les prétentions qu'ils avoient l'un contre l'autre. Il commanda particulierement à l'Evêque de remettre en liberté le Duc Henri & les autres priſonniers. L'Evêque refuſa d'obeïr; & ſur ce que l'Empereur le menaçoit de le mettre au Ban de l'Empire, il fit quelques plaiſanteries ſur le mot * qui en Allemand ſignifie proſcription. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Charles, peu accoutumé à cette ſorte de raillerie, l'y mit effectivement, & chargea la Maiſon de Brunſwick de l'exécution. L'Evêque fut bientôt dépouillé de ſes biens & de ſes Etats, & perdit en moins de rien dix-neuf Bailliages, ſeize Châteaux, ſept Villes, & huit Cloitres, dont les Ducs de Brunſwick s'emparerent, & qu'ils garderent juſqu'à l'an 1645. Eric mourut l'an 1540, & eut pour ſucceſſeur ſon fils ERIC le Jeune.

Sa mere, qui étoit fille de Joachim I, Electeur de Brandebourg, le fit élever dans la Religion Luthérienne; mais il la quitta enſuite pour rentrer dans la Religion Catholique. Son inquiétude naturelle le jetta dans pluſieurs partis, où il ne fut pas ſi heureux qu'il s'étoit attendu de l'être. ERIC le Jeune.

Dans la guerre de Smalcalde il prit parti pour l'Empereur, & l'an 1547, il fut battu près de Drackenbourg par l'Electeur de Saxe. Il s'attacha enſuite à Albert de Brandebourg: mais ce Marg-

* Ce mot eſt équivoque, & peut ſignifier *huit*. Quand ce Prince ſçut que l'Empereur le mettoit au Ban de l'Empire, *in die Reichs-acht*, il répéta d'un air goguenard, *acht und aber acht machen ſechzehen*; c'eſt-à-dire: *huit & huit ſont ſeize*.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Marggrave ayant été défait par Maurice, Electeur de Saxe, & par Henri, Duc de Brunſwick, l'an 1553 à Severshuſen, Eric fut contraint de vivre paiſiblement pendant quelque temps. Il ſe mit enſuite au ſervice d'Eſpagne, ſe trouva à la bataille de Saint Quentin contre les François, & fut employé contre les Païs-Bas & le Portugal. En 1563, il fit une Campagne en Pruſſe, d'où il ne tira pas grand avantage. L'an 1583 la Comté de Spiegelberg lui fut dévolue, & il en inveſtit les Comtes de Gleichen. Il mourut l'année ſuivante, à Pavie dans le Duché de Milan.

Il avoit été marié deux fois, & n'eut point d'enfans légitimes; mais il prit enſuite une maîtreſſe nommée Catherine de Wodan, qui le fit pere de Guillaume, Baron de Harem & de Lisfeld, qui mourut la même année que lui; & de Catherine, qui fut mariée à Jean-André Doria, Genois. Ainſi s'éteignit la Branche de Calemberg & de Göttinghen. Il faut reprendre celle de Wolffenbuttel.

Branche de Wolffenbuttel.

HENRI le Mauvais

HENRI le Mauvais, fils aîné de Guillaume le Jeune, eſt auſſi appellé par les Hiſtoriens HENRI le Vieux. L'an 1492, il eut une forte querelle avec la Ville de Brunſwick au ſujet des * territoires qu'elle poſſede dans les Etats du Duc, & pour leſquels elle ne vouloit payer ni

* Les Terres dont il s'agiſſoit, étoient les mêmes que nous avons dit plus haut que Bernard & Henri avoient vendues à la Ville de Brunſwick, pour une ſomme dont ils avoient beſoin pour aquitter les dettes qu'ils avoient contractées afin de venger la mort de Philippe. La Ville prétendoit les avoir achetées avec tous les droits que les Ducs y avoient. Henri prétendoit au contraire qu'ils n'avoient pu vendre que la propriété & la poſſeſſion, & s'étoient reſervés ſa Superiorité territoriale.

ni impôts ni contributions. On prit les armes de part & d'autre; la Ville fut assiegée: mais comme elle étoit une des Anséatiques, elle engagea facilement les autres à faire une Ligue entre elles pour sa défense. La partie se trouvant alors plus égale, les troupes du Duc ayant été battues, & la Place délivrée, on remit la décision de ce differend à des Arbitres, qui prononcerent: „ Que la Ville cederoit au Duc, „ Campen, Thun, & Neubrucken, qui jusques „ là avoient appartenu à la Ville; & qu'en ré„ compense le Duc la laisseroit jouïr paisible„ ment des autres biens qu'elle avoit aquis, & „ des anciens droits dont elle étoit en posses„ sion; qu'il abandonneroit les deux Bailliages „ d'Eich & d'Assebourg, & que le Château„ d'Assebourg seroit démoli".

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Henri aida à son fils Christofle, Archevêque de Breme, à mettre à la raison ses sujets, qui s'étoient revoltés contre lui; & au Duc George de Saxe, à réduire les Frisons qui refusoient de lui obeïr. Ils étoient occupés au siege de la Fortereſſe d'Ort, lorsqu'un boulet de canon emporta Henri l'an 1514.

Son fils HENRI le Jeune, qui lui succeda, passa toute sa vie à faire la guerre. Il avoit fait ses premieres armes dans les troupes du Duc de Saxe en Frise: il servit ensuite l'Empereur Charles V en Italie contre la France, quoiqu'il soit vrai de dire qu'il y eut peu de succès. On croit même que les Espagnols furent les premiers à s'opposer aux progrès qu'il auroit pu faire, de peur que se trouvant à la tête d'une Armée victorieuse, il ne voulût faire valoir ses prétensions sur le Royaume de Naples, à cause d'Otton, Duc de Brunswick, mari de * Jeanne I.

HENRI le Jeune.

Durant

* Voyez le II Volume pag. 46, & ci-dessus page 281.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Durant la revolte des Païſans, le Duc George de Saxe, le Landgrave Philippe de Heſſe, & lui, en taillerent en pieces un grand nombre. Thomas Muncer, qui avoit le plus allumé le feu de cette ſédition, fut pris & exécuté. Le zèle qu'Henri avoit pour la Religion Catholique qu'il profeſſoit, le fit regarder par les Proteſtans comme un ennemi déclaré. Les Villes de Goſlar & de Brunſwick, où le Lutheraniſme s'étoit introduit, eſſuyerent pluſieurs chagrins de ſa part. Il tâcha de les en dégoûter, & leur voulut faire comprendre que c'étoit un feu qui ſe répandroit par tout le païs, ſi on ne l'éteignoit de bonne heure. Les Proteſtans à leur tour ne l'épargnerent pas beaucoup, & firent de lui mille petits contes qui ſont dans des Hiſtoires fort ſérieuſes, entre autres celui-ci, qui ſe trouve dans Sleidan †.

Ses amours avec Eve Trotin. Fable ſur ce ſujet.

Henri avoit épouſé Marie, fille d'Ulric, Duc de Wirtenberg. Une des filles d'honneur de la Ducheſſe, nommée Eve Trotin, qui étoit d'une beauté extraordinaire, ſurprit le cœur d'Henri, qui n'ayant pu réſiſter à ſes charmes, la trouva très diſpoſée à ne pas réſiſter long-temps à ſes empreſſemens amoureux. Le marché fut bientôt fait: il en eut même quelques enfans. Mais, malheureuſement, la jalouſie de la Ducheſſe vint traverſer leurs amours. Pour la tromper, Henri s'aviſa de ce ſtratagême. Il conſeilla à cette belle de demander la permiſſion de ſe retirer chez ſes parens, qui étoient gens de qualité. La Ducheſſe, bien-aiſe qu'elle prît ce parti d'elle-même, y conſentit. Eve partit, & ſelon les ordres qu'elle avoit, ſe rendit au Château de Staufebourg, où le Concierge, inſtruit par avan-

† *Sleidani Comment. Lib. XV, ad annum 1544, pag.* 409.

vance de ce qu'il avoit à faire, la reçut avec deux femmes qui étoient du secret. Elle se mit au lit, pendant que l'on prépara tout ce qu'il falloit pour jouer la Comédie concertée. Quand tout fut prêt, on publia qu'elle étoit morte, on l'ensevelit; & de peur que quelqu'un ne s'avisât de demander à la voir, on fit courir le bruit qu'elle étoit morte d'une maladie pestilentielle & contagieuse. On enterra le cercueil, on lui fit faire un service & des prieres publiques. La Duchesse même voulut assister avec toute sa Cour à celui qu'on fit par son ordre à Wolffenbuttel; toute l'année on dit des Messes pour le repos de son ame. Le Duc Henri, qui faisoit tout ce fracas, alloit quelquefois incognito se divertir avec elle de la tristesse publique. La bonne Duchesse, après plusieurs années, fut bien surprise d'apprendre que le Duc en avoit eu sept enfans, depuis qu'elle la croyoit bien enterrée. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Les Lutheriens ne s'arrêterent pas à cette sorte de vengeance. Jean-Fréderic, Electeur de Saxe, & Philippe, Landgrave de Hesse, prirent les armes contre Henri, & le dépouillerent de son païs l'an 1542. La France lui fournit quelque argent pour lever des troupes, avec lesquelles il tâcha de rentrer dans ses Etats l'an 1545: mais ses troupes furent dissipées, & lui-même fut fait prisonnier avec son fils Charles-Victor. On les mena à Ziegenhain; & selon toute apparence, ils y seroient demeurés longtemps, si l'Empereur n'eût trouvé le moyen de vaincre les Confédérés de Smalcalde; ce qui procura la liberté aux Ducs de Wolffenbuttel.

Henri jouït peu des fruits de cette liberté. L'an 1553 Albert, Marggrave de Brandebourg, l'attaqua. L'Electeur Maurice de Saxe vint à son secours, & remporta sur Albert une victoire d'au-

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

d'autant plus funeſte qu'elle fut achetée du ſang de Charles-Victor & de Philippe Magnus, deux fils du Duc Henri: ſon couſin Frederic Duc de Lunebourg y périt auſſi. Henri mourut l'an 1568 après s'être fait Lutherien, malgré toute l'antipathie qu'il avoit témoignée toute ſa vie pour Luther & ſes partiſans.

Il étoit rentré en poſſeſſion de Ramelsberg par un accord fait avec la Ville de Gôſlar, des Mines d'Oberhartz, & du Bailliage nommé Voigtsdalum, que la famille de Wenden avoit auparavant poſſedé.

JULE.

JULE ſon fils abolit la Religion Catholique dans ſes Etats, & y introduiſit la Confeſſion d'Augsbourg. Il fut le Fondateur de l'Univerſité de Helmſted. L'an 1569, il fit un accord avec la Ville de Brunſwick, qui lui ceda le Château d'Aſſebourg, à condition que de ſon côté il renonceroit à ſes droits ſur Altenwieck & Sack, que ſes Ancêtres avoient cedé à cette Ville, & ſur leſquelles il ne laiſſoit pas de former des prétenſions. Il donna auſſi aux Bourguemaitres, comme repréſentans la bourgeoiſie, l'Inveſtiture des Bailliages d'Eich & de Wendhauſen. L'an 1582, la Famille des Comtes d'Hoia ſe trouvant éteinte, les Bailliages de Stoltznau, d'Ehrenburg, de Bahrenburg, de Sieck, de Steigeberg, de Siegebourg & de Diepenau lui furent dévolus, de même que les Etats vacans par la mort de ſon couſin Eric le Jeune, arrivée le 7 de Novembre l'an 1583. Jule mourut l'an 1589, & eut pour Succeſſeur ſon fils HENRI-JULE, qui étoit à peine âgé de deux ans, lorſqu'on le fit Evêque de Halberſtadt; & enſuite, c'eſt à dire en 1593, il fut poſtulé Adminiſtrateur de l'Evêché de Walckenriedt, qui depuis ce temps-là eſt demeuré dans la Maiſon de Brunſwick. La Ligne de Grubenhaghen ayant fini en

HENRI-JULE.

1596,

1596, Henri-Jule s'empara de la ſucceſſion; mais ſes deſcendans furent obligés de s'en démettre en vertu d'une ſentence de l'Empereur. L'an 1593, après l'extinction de la famille de Hohenſtein, il fut mis en poſſeſſion des Seigneuries de Lohr & de Klettenberg, dont l'Expectative avoit été donnée au Duc Jule ſon pere par l'Evêque de Halberſtadt. Mais après l'extinction de la famille de Wolffenbuttel, l'Evêque de Halberſtadt s'en reſſaiſit. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

L'an 1599, le dernier Comte de Blanckenbourg & de Rheinſtein étant venu à mourir, Henri-Jule ſe rendit maitre de ſa ſucceſſion. Il eut auſſi de violens démêlés avec le Ville de Brunſwick qu'il aſſiegea l'an 1605; mais il ne put la prendre. Il mourut l'an 1613, & eut pour ſon Succeſſeur FREDERIC-ULRIC. Ses trois autres fils étoient CHRISTIAN, qui fut enſuite poſtulé Evêque de Halberſtadt, Rodolphe qui l'avoit précedé dans cette Dignité, dont il ne jouït pas un an entier, étant mort à l'âge de quatorze ans; & Henri-Charles, qui avoit été pourvu de cet Evêché, à l'âge de quatre ans. Comme ce dernier mourut âgé de ſix ans, cette Prélature remonta d'ainé en ainé juſqu'à CHRISTIAN, le plus cruel ennemi qu'euſſent alors les Catholiques. Il fit frapper une médaille avec cette Inſcription: AMI DE DIEU, ENNEMI DES PRETRES. CHRISTIAN Evêque de Halberſtadt.

Lorſque Frederic V, Electeur Palatin, eut été chaſſé de Bohême après la déroute de Prague, Chriſtian ſe mit en tête de le rétablir ſur le Trône. Il s'y engagea même d'une plaiſante maniere. Il prit un des ſouliers de l'Electrice Palatine, l'attacha ſur ſon chapeau, & promit de ne l'en point ôter qu'il n'eût remis la Couronne de Bohême ſur la tête de l'Electeur. Il fit tous ſes efforts pour tenir parole: il leva une forte Serment ſingulier.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Armée, & obligea Paderborne, Munſter, & les autres Evêchés voiſins, de payer de groſſes contributions, ſous peine de voir brûler leurs Châteaux & tout le païs. Il fit la même choſe à l'égard de la Heſſe & de l'Archevêché de Mayence. Mais Tilli l'ayant joint à Hochſt ſur le Mein, lui tailla en pieces toute ſon Infanterie. Il fit un corps de ce qu'il put ramaſſer de ſon Armée, le joignit à celui de Mansfeld, & alla avec lui en Hollande. Il ſe trouva engagé à la bataille de Fleurus près du Câtelet, contre Gonſalve de Cordoue, ſurnommé le Grand Capitaine, & eut le malheur de perdre un bras dans cette action: mais un Païſan de la Hollande ſeptentrionale *lui en fit un de fer*, dont les reſſorts étoient ſi bien ménagés, qu'il s'en pouvoit un peu ſervir.

L'an 1623, il retourna en Baſſe-Saxe, & ayant demandé la place de Colonel du Cercle, il comptoit d'attaquer les Impériaux, qui le prévinrent, & lui ruinerent ſon Armée. Il s'attacha enſuite à Chriſtian IV, Roi de Dannemarc, qui avoit été revêtu de la qualité de Colonel du Cercle de Baſſe Saxe, & faiſoit alors la guerre contre l'Empereur. Ce Monarque ne ſe contenta pas de lui confier le Commandement d'une partie de ſon Armée; mais encore il le chargea de l'Adminiſtration des païs de ſon frere. Mais Chriſtian n'en jouït pas longtemps; car il mourut l'an 1626, & l'on ſoupçonna ſes ennemis d'avoir abregé par le poiſon une vie que les dangers de la guerre avoient reſpectée. Il n'étoit pas encore âgé de 27 ans.

1626.

FREDERIC-ULRIC.

Son frere aîné FREDERIC-ULRIC, qui avoit ſuccedé à Henri-Jule leur pere, vivoit encore. Il avoit renouvellé les vieilles querelles de ſa Maiſon contre la ville de Brunswick, l'an 1615. Les Bourgeois, ſoutenus par les Villes Anſéa-

Anſéatiques, & par les Provinces-Unies qui avoient envoyé un prompt & puiſſant ſecours, le ſiege avoit été levé & l'accord fait, de maniere que, l'an ſuivant, la Ville avoit fait hommage au Duc, en conſervant ſes Franchiſes & ſes Privileges. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

La Guerre de Baſſe-Saxe lui fut très funeſte. Wallenſtein lui fouragea ſon païs, & Pappenhein s'empara de Wolffenbuttel à la faveur d'un débordement de l'Ocker, qui la ſépara en deux parties. D'un autre côté le Roi de Dannemarc lui ôta l'adminiſtration de l'Etat, & en revêtit Chriſtian dont nous venons de parler, après la mort duquel le Duc rentra en poſſeſſion de ſon Païs, dont il jouït juſqu'à l'an 1634, qui fut celui de ſa mort. Comme il n'avoit point eu d'enfans d'Anne-Sophie de Brandebourg fille de l'Electeur Jean-Sigismond, avec lui s'éteignit la poſtérité d'Henri, ſecond fils de Magnus Torquatus. 1634.

La Branche aînée deſcendoit de BERNARD, fils ainé de Magnus Torquatus, comme nous l'avons dit plus haut. Ce Prince avoit d'abord gouverné avec ſon frere, ſans partager la ſucceſſion. Ils firent pourtant dans la ſuite ce partage entre eux: nous avons même déja marqué comment Bernard en fit un trouveau avec ſes neveux, & changea avec eux de titre & de Duché l'an 1428, & eut celui de Lunebourg, à la place de celui de Brunswick qu'il leur cedoit. Nous avons auſſi parlé des efforts qu'il fit avec ſon frere pour venger la mort de leur ainé Frederic, élu Empereur. Il s'empara avec ce même frere des Châteaux de Schnackebourg & de Klotz, dans la Marche de Brandebourg, qui étoient poſſedés par Procope & Joſſe Marquis de Moravie. Il fit auſſi la guerre à Jean Evêque de Hildesheim & au Comte de Spiegelberg; & Branche de Lunebourg. BERNARD.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

lorſque les deux partis furent laſſés de ſe harceler l'un l'autre par des hoſtilités également ruineuſes, les Princes voiſins les reconcilierent à ces conditions: „ Que le Duc garderoit le „ Château de Burgtorf qu'il avoit pris à l'E„ vêque, & enſuite fortifié, avec ſes dépen„ dances: qu'il lui rendroit le reſte de ſes con„ quêtes, & reſtitueroit Hachmöln aux Comtes „ de Spiegelberg ". Il mourut l'an 1434, & laiſſa deux fils, à ſavoir OTTON le Boiteux, & Frederic le Zelé.

OTTON le Boiteux.

OTTON, avec ſon couſin Guillaume le Victorieux Duc de Brunſwick, ſe rendit maitre de la Comté * d'Eberſtein l'an 1425. Le Comte Otton, à qui elle appartenoit, tua le dernier Comte de Hombourg, & fut obligé de prendre la fuite. Otton Duc de Lunebourg & Guillaume de Brunſwick profiterent de ſon malheur. Le premier mourut l'an 1445, ſans avoir eu lignée de ſon mariage avec Eliſabeth fille & héritiere de Herman dernier Comte d'Eberſtein.

FREDERIC le Zelé.

FREDERIC ſon frere, étant allé au ſecours de l'Evêque de Munſter contre l'Electeur de Cologne, fut fait priſonnier; mais il fut bientôt remis en liberté. Il n'attendit point la mort pour ſe dépouiller de ſes Etats, qu'il remit à

BERNARD.

ſon fils BERNARD II. Pour lui, il ſe mit dans un Monaſtere, l'an 1450, réſolu d'y finir ſes jour dans les exercices de la pieté. La mort de Bernard, arrivée l'an 1464, n'apporta aucun chan-

* Cette Comté d'Eberſtein eſt differente de celle de même nom qui eſt en Suabe, & partagée entre pluſieurs Seigneurs. Celle dont il s'agit ici étoit aux environs de Bodenwerde ſur le Weſer, & comprenoit ſept Bailliages; Forſt, Furſtemberg, Ottenſtein, Oſen, Gron, Artzem & Poll, avec les Villes de Hamelingen, & de Böhmenwerder, qui étoient alors quelque choſe, & ne ſont plus rien à préſent.

changement à la réſolution de FREDERIC. Son ſecond fils OTTON étoit d'un âge à pouvoir ſucceder à ſon frere. Ce Prince, qu'on ſurnomma le Magnanime, fatigué des manieres hautaines & inſolentes des Gentilshommes de ſon Païs, ſe mit en tête de les humilier & de les reduire dans les termes du reſpect & du devoir; & il y réuſſit. Il reprit Hitzacker que Werner de Bulou occupoit; & il y avoit apparence que ſon Regne eût répondu au ſurnom qu'il avoit mérité, s'il eût été plus long: mais Otton mourut l'an 1471, & laiſſa un fils nommé HENRI le Jeune, âgé de 3 ans. Quelque attachement qu'eût Frederic ſon ayeul pour la vie privée dont il goûtoit le repos depuis ſi long-temps, il ne put ſe refuſer aux beſoins de ſon petit-fils & de ſes Etats; il ſortit de ſa retraite & reprit le gouvernement. Il mourut l'an 1480. Henri, avec ſes deux couſins Henri & Eric de Brunſwick, chaſſerent de la Comté d'Hoia la veuve & les enfans de Joſſe Comte de ce lieu; mais ils la leur rendirent, à condition de la tenir d'eux en Fief. Il s'accommoda la même année avec ſes couſins, au ſujet de la Principauté de Gôttinghen qu'il leur laiſſa en échange: les Châteaux d'Iune, de Mederſen & de Campen, avec les douanes & droits de Hitzacker lui demeurerent.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

OTTON le Magnanime.

HENRI le Jeune.

Durant la guerre des Hildesheim, il prit les interêts de l'Evêque, au préjudice de ſes couſins, & à la bataille de Soltau, il fit priſonnier le Duc Eric le Vieux, qu'il relâcha enſuite pour une ſomme d'argent. Il ſe démit de ſes Etats l'an 1522, en faveur de ſes deux fils OTTON & ERNEST. Il vêcut encore dix ans après cette démiſſion, & mourut à Paris l'an 1532.

OTTON & ERNEST.

OTTON ſon ainé préfera une vie paiſible aux

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

aux embarras du Gouvernement, & le laiſſa tout entier à ſon frere Erneſt. Il ſe retira enſuite à Harbourg ſur l'Elbe, où il ſe contenta d'un appanage. Il fit un eſpece de mariage avec Mechtilde de Campen, de laquelle il eut entre autres enfans, OTTON, à qui ſes oncles diſputerent le droit de ſucceder, qu'il conſerva pourtant malgré eux, par la protection de l'Empereur; mais ſa poſterité s'éteignit en la perſonne de ſon fils Guillaume de Harbourg décedé l'an 1642. Ainſi Harbourg avec le Bailliage de Moſsbourg & la Haute partie de la Comté de Hoia que cette Branche poſſédoit, revint aux deſcendans d'Erneſt. Otton & Erneſt avoient un troiſieme frere nommé François, qui avoit eu pour appanage Giffhorn, & qui ſe fit de la Religion Lutherienne, & mourut en 1549; mais il ne laiſſa point d'enfans mâles.

ERNEST eſt la Tige des Branches modernes, & le pere commun de tous les Princes de cette illuſtre famille qui vivent aujourdhui. Il embraſſa la Religion Proteſtante, & l'introduiſit dans ſes Etats. Sa mort arriva l'an 1546. FRANÇOIS-OTTON, l'aîné de ſes fils, avoit à peine vêcu trois mois avec Eliſabeth Madelaine de Brandebourg fille de l'Electeur Joachim II, qu'il mourut ſans enfans. HENRI & GUILLAUME formerent les deux nouvelles Branches qui ſubſiſtent encore à preſent, à ſavoir HENRI celle de Danneberg, aujourdhui de WOLFENBUTTEL; & GUILLAUME celle de Zell, aujourdhui d'HANOVER. Nous commencerons par la premiere.

BRAN-

BRANCHE
DE DANNEBERG,
OU DE
WOLFFENBUTTEL,
DE
BRUNSWICK
ET DE
BEVERN.

HENRI Duc de Danneberg gouverna quelque temps avec ſon frere, ſans partager la ſucceſſion paternelle; mais à la fin il lui laiſſa la Principauté de Lunebourg, & garda pour ſoi les Bailliages de Danneberg avec l'Abbayé ſéculariſée de Schönbeck; à quoi furent ajoutés, après la mort de Guillaume, les Bailliages de Hitzacker, de Luchau, de Warbke & de Gumſe, qui lui furent cedés à de certaines conditions. Il mourut l'an 1598, & laiſſa trois fils, à ſavoir JULE-ERNEST qui lui ſucceda; FRANÇOIS, Prévôt de la Cathédrale de Strasbourg, lequel ſe noya en 1601; & AUGUSTE-JULE-ERNEST ſe fit donner la Principauté de Grubenhaghen par les Princes de la Branche de Brunſwick, ſur un Décret de l'Empereur. Il mourut l'an 1638, ſans laiſſer de poſterité maſculine, ſon fils Sigiſmond-Auguſte étant mort au berceau.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK. HENRI.

JULE-ERNEST.

Au-

DE LA MAISON DE BRUNSWICK. AUGUSTE.

AUGUSTE, après la mort de ſon frere, ſe chargea de tout le Gouvernement de l'Etat, & regna d'une maniere qui lui fit une grande réputation. Après bien des négociations, il obtint enfin à la Cour Impériale que la Forteresſe de Wolffenbuttel lui ſeroit rendue, l'an 1643; & la même année on termina le differend entre l'Evêque de Hildesheim, l'Electeur de Cologne, le Duc Auguſte de Wolffenbuttel, & les couſins de la Branche de Zell, au ſujet des biens qui avoient été pris ſur l'Evêché de Hildesheim durant la guerre de 1522, de laquelle nous avons parlé ci-deſſus. Par cet accord la Séréniſſime Maiſon conſerva les Bailliages de Coldingue, de Lutten, de Bahrenberg & de Weſterhoff: elle continua auſſi de poſſeder quelques Abbayés ſécularisées, comme Wittenburg, Wulfingshauſen, &c. ſur leſquelles néanmoins l'Evêché ſe reſerva toujours le péritoire. Le reſte lui fut rendu. Dans le Congrès de Weſtphalie on lui accorda * l'Alternative de l'Evêché d'Oſnabrug, au cas que la Ligne de Zell vînt à manquer.

Auguſte n'étoit pas ſeulement un excellent Prince, c'étoit encore un des plus beaux eſprits de ſon temps. Egalement ſolide & délicat, il compoſa ſous le nom de Guſtave-Selenus quelques ouvrages, où il ſeroit difficile de décider ce qui domine le plus, la juſteſſe des ſentimens, ou

* L'Evêché d'OSNABRUG eſt poſſedé alternativement par un Evêque Catholique, qui eſt élu par le Chapitre, & par un Prince de la Maiſon de Brunswick qui ſuccede toujours néceſſairement au dernier Evêque décedé; & après la mort du Prince qui a ſuccedé, on procede à l'Election d'un nouvel Evêque, & ainſi à l'alternative. Ce ſont de ces bizarreries que l'amour de la paix rend moins étranges en Allemagne, qu'elles ne le ſeroient ailleurs.

ou la politeſſe de l'expreſſion. Ce fut lui qui recueillit la célebre Bibliotheque de Wolffenbuttel. Ce Prince, qu'on peut appeller le Neſtor de l'Allemagne, plus encore par la ſageſſe de ſes conſeils que par ſon grand âge, mourut l'an 1666, après en avoir vêcu 87. Il étoit pere de Rodolphe-Auguſte, d'Antoine-Ulric & de Ferdinand-Albert. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

RODOLPHE-AUGUSTE ſucceda à ſon pere, & l'an 1670, il eut un démêlé avec l'Electeur de Brandebourg au ſujet des biens qui avoient appartenu au Comte de Tetembach. Ce dernier ayant été exécuté à cauſe d'une conſpiration dans laquelle il étoit entré contre l'Empereur Leopold, l'Electeur de Brandebourg prétendit que la Comté de Reinſtein lui étoit dévolue, comme étant une dépendance de l'Evêché de Halberſtad. Rodolphe-Auguſte prétendoit au contraire que Warnſtedt, Wederſtedt, Nienleben, la moitié de Weſterbourg, & quelques autres parties de cette Comté étoient autant de Fiefs mouvans du Duché de Brunſwick. Cette diſpute n'eſt point encore terminée. RODOLPHE-AUGUSTE 1670.

La même année vit naître un nouveau démêlé entre lui & le fameux Evêque de Munſter, qui outre cet Evêché poſſedoit encore l'Abbayé de Corbie *. Chacun de ces deux Princes ſe croyoit en droit de jouir du droit de protection de la Ville de Höxter qui appartient à cette Abbayé. Ils ſoutinrent l'un & l'autre

* Il y a deux Abbayés de ce nom ; l'une en Picardie, & les Hiſtoriens l'appellent l'ancienne Corbie; l'autre en Weſtphalie, qu'on appelle la nouvelle Corbie, parce qu'en effet elle n'eſt qu'une Colonie de la premiere. Quelques Géographes, pour la diſtinguer de celle de France, lui laiſſent ſon nom Allemand, Corwei. C'eſt celle-là dont il eſt ici queſtion.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

tre avec tant de chaleur le droit qu'ils y prétendoient, que tout sembloit se disposer à une fâcheuse rupture. Tous deux commencerent à lever des troupes, & on étoit dans l'attente de ce que produiroit l'ouverture de la campagne; lorsqu'ils s'accommoderent à l'amiable, & la garnison qui étoit dans la Ville de Höxter en sortit.

Brunswick soumise.

1671.

Les forces que les Princes de cette Maison avoient assemblées, ne leur furent pas entierement inutiles, & ils crurent s'en pouvoir servir pour ranger dans le devoir la Ville de Brunswick. Cette Ville avoit toujours été un écueil où nous avons vu échouer toute la puissance de ses Souverains. L'occasion ne pouvoit être plus favorable: la discorde y étoit entre les Bourgeois & le Magistrat: la sécurité où ils vivoient étoit cause qu'ils n'avoient ni provisions ni magazins, ni rien de tout ce qu'il faut pour soutenir un siege. La Ville fut bientôt réduite, & reçut une garnison des troupes de Rodolphe-Auguste, à qui la Branche de Zell avoit transporté ses droits avec l'Abbayé de Walckenried, moyennant les Bailliages de Danneberg.

Durant la guerre entre l'Empereur & la France, le Roi de Suede s'y étant mêlé, & ayant dépouillé l'Electeur de Brandebourg d'une partie de ses Etats, Rodolphe-Auguste se jetta sur la Breme qui appartenoit alors à ce Monarque, & prit Buxtehude & Stade, qui furent néanmoins rendues à la Suede par la Paix. Le Duc garda cependant le Bailliage de Tedinghausen & une lisiere entre l'Aller & le Dover. Comme il n'avoit point de fils de ses deux mariages, il s'associa au Gouvernement de son païs son frere Antoine-Ulric, qui possedoit déja les Bailliages de Schöningue, de Jenxheim, de Voigt, de Dahlen, & de Calworde, & mourut l'an 1704.

An-

DE LA MAISON DE BRUNSWICK. ANTOINE-ULRIC.

Antoine-Ulric avoit obtenu la Coadjutorerie de l'Evêché de Halberſtadt. Mais le Traité de Weſtphalie en ayant diſpoſé en faveur de l'Electeur de Brandebourg, on donna à Antoine-Ulric, par maniere de compenſation, un des Canonicats de Strasbourg. Ce Prince avoit hérité de la paſſion de ſon pere pour les Belles-Lettres. On a de lui en ſa Langue un Roman intitulé OCTAVIE, qui paſſe pour un chef-d'œuvre en ce genre. Après avoir gouverné longtemps avec ſon frere, il regna ſeul depuis 1704, aimé & reſpecté de tous ſes voiſins. L'an 1710, il embraſſa la Religion Catholique, dans laquelle il mourut le 27 Mars 1714, dans ſa 81 année. Il eut pour ſucceſſeur AUGUSTE-GUILLAUME né le 8 Mars 1662, qui n'eut point d'enfans de ſes trois alliances. Il mourut le 23 Mars 1731.

LOUIS-RODOLPHE ſon frere lui ſucceda. Il avoit épouſé en 1690 Chriſtine-Louiſe née Princeſſe d'Oetingen dont il eut trois filles, ſavoir l'Imperatrice femme de Charles VI, une autre Princeſſe mariée au Duc de Brunſwick-Lunebourg-Bevern, & une troiſieme qui épouſa le Czarewitz fils de Pierre premier. Louis-Rodolphe mourut le 1 Mars 1735, d'une Hemorragie.

Les biens de la Maiſon de Wolffenbutel qui conſiſtoient au Duché de Brunſwick, paſſerent à la branche de Bevern.

Les Etats de cette Maiſon ſont, le Duché de Brunſwick.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

DE LA MAISON DE *BEVERN.*

NOus avons dit plus haut, que les Ducs Rodolphe-Auguſte de Brunſwick, & Antoine-Ulric de Wolffenbuttel avoient un troiſieme frere, nommé FERDINAND-ALBERT. C'eſt de lui qu'eſt iſſue la Branche de BEVERN. Il mourut en 1687, âgé de 51 ans, & laiſſa cinq fils. L'aîné AUGUSTE-FERDINAND, qui fut tué à la bataille de Schellenberg dans ſa 27 année. FERDINAND-ALBERT, né le 19 Mai 1680, épouſa Antoinette Amalie de Blanckenbourg ſa couſine, & ſœur de l'Imperatrice. Il eut d'elle deux fils, Charles né le 1 Juillet 1713, & Antoine-Ulric né le 30 Aout 1714. Ferdinand Albert II jouïſſoit de ſon apanage de Bevern, depuis la mort de ſon pere Ferdinand Albert I; la mort de Louïs Rodolphe ſans poſterité le rendit maître du Duché de Brunſwick en 1735; mais il en jouit à peine ſix mois, & il mourut au mois de Septembre de la même année, à l'âge de 55 ans, trois mois, & quelques jours. Le Prince CHARLES, ſon fils, lui ſucceda. Ce Prince né au mois d'Aout 1713, épouſa en 1733 la Princeſſe Philippe Charlotte, fille de Fréderic-Guillaume, Roi de Pruſſe, ſa ſœur épouſa en même temps Fréderic, Prince Royal de Pruſſe. Du mariage de Charles de Brunſwick-Wolffenbuttel eſt né Charles Guillaume du 9 Octobre 1735.

An-

Antoine-Ulric, frere du Duc Charles, & second fils de Ferdinand Albert II, a fait une Alliance conſiderable en épouſant la Princeſſe de Mecklenbourg de laquelle il a eu un fils né le 23 d'Aout, & héritier de la Couronne de Ruſſie à laquelle il ſucceda au mois d'Octobre ſuivant. DE LA MAISON DE BRUNSWICK. 1740.

DE LA MAISON DE *ZELL*, ET DE *HANOVER*.

LA Branche de ZELL eſt deſcendue de GUILLAUME le Jeune, Duc de Lunebourg, frere d'Henri de Hanneberg. Ce Prince, après l'extinction de la famille des Comtes d'Hoia, l'an 1582, entra en poſſeſſion des Bailliages d'Hoia, de Nienbourg, de Lewenau, du vieux & du nouveau Bruchhauſen; & trois ans après, par l'extinction de la famille des Comtes de Diepholt, qui finit en la perſonne du Comte Fréderic, il ſe vit maître de toute cette Comté. Il mourut l'an 1592, & laiſſa une nombreuſe poſterité. Ses ſept fils ne voulurent point affoiblir la ſucceſſion par un partage; ils convinrent de ſe ſucceder, & réſolurent qu'il n'y auroit qu'un GUILLAUME le Jeune.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

qu'un des freres, qui ſe marieroit; & ce fut le Duc George, qui ſe chargea de continuer la famille par ſon alliance avec Anne-Eleonor, fille de Louïs V, Landgrave de Heſſe-Darmſtadt.

ERNEST. ERNEST, qui ſucceda à Guillaume, ſon frere, mourut en 1611, & fit place à ſon frere CHRISTIAN. CHRISTIAN, qui, décedé l'an 1633, eut pour ſucceſſeur AUGUSTE. AUGUSTE, qui vêcut juſqu'en 1636. Le Gouvernement paſſa enſuite au quatrieme FREDERIC. frere nommé FREDERIC, qui le poſſeda juſqu'à l'an 1648, qui fut celui de ſa mort. MAGNUS le cinquieme étoit mort dès l'an 1632, & JEAN dès l'an 1628. Ainſi leur tour ne vint GEORGE. point: il reſtoit encore GEORGE, le ſixieme ſelon l'ordre de la naiſſance.

Ce Prince avoit paſſé ſa jeuneſſe à voyager, & avoit parcouru une grande partie de l'Europe. Durant la guerre qui s'alluma entre Chriſtian IV, Roi de Dannemarc, & Charles IX, Roi de Suede, il prit ſervice dans les troupes du premier, & aida à prendre Calmar: mais ce Monarque étant engagé dans une guerre contre l'Empereur Ferdinand II, & déclaré Colonel du Cercle de Baſſe-Saxe, George eut peur qu'il n'en voulût aux Etats du Duc Fréderic-Ulric. Cette conſideration le jetta dans le parti de l'Empereur, à qui il rendit de grands ſervices. Il auroit apparemment perſiſté dans cet attachement, ſans l'Edit de reſtitution, qui allarma tous les Princes Proteſtans. George avoit trop d'interêt qu'il ne fût point exécuté, pour ne pas entrer dans la Conféderation de Leipſic. Il s'allia donc avec le Roi de Suede, & l'an 1633 il mit en déroute les Imperiaux commandés par le General Merode, auprès de Hamel. Il prit enſuite cette Ville, & celles d'Oſnabrug & de Peterhagen. La Campagne ſuivante ne lui fut pas moins favorable; non ſeulement il reprit Nien-

Nienbourg, & Neuſtadt, mais il s'empara auſſi de Hildesheim & de Munde. Il comptoit ſur des progrès plus conſiderables, dont ceux-ci & ſa valeur ſembloient lui répondre ; lorſque la Bataille de Norlingue renverſa tous ſes projets, & l'obligea de ſe reconcilier avec l'Empereur. Il donna une preuve de la ſincerité avec laquelle cette reconciliation s'étoit faite de ſa part, en joignant ſes troupes à celles de Gallas, General de l'Empire, pour chaſſer les Suedois qui s'étoient établis dans ſes Villes. Il y réuſſit d'autant plus facilement, que Banier, General des Suedois, avoit été obligé de s'enfuir de la Miſnie, avec beaucoup de précipitation. Il reprit même à cette occaſion Kalckberg, Forteresſe ſituée au-deſſus de la Ville de Lunebourg, & de laquelle ſes ancêtres avoient été longtemps privés. Il rentra pourtant bientôt après dans les interêts de la Suede, & alla aſſieger Wolffenbuttel, qu'il comptoit de prendre par le même ſtratagême dont Papenheim s'étoit ſervi, c'eſt-à-dire à la faveur d'une inondation de l'Ocker. Mais il mourut ſur ces entrefaites l'an 1641. Comme Banier & lui moururent à un mois près l'un de l'autre, & qu'ils s'étoient régalés à Hildesheim, on ne manqua pas de trouver quelque choſe de myſterieux dans un évenement qui peut bien n'avoir rien eu que de naturel. On ſe figura, que pendant qu'ils étoient tous deux à table, un Moine déguiſé s'étoit mêlé parmi ceux qui les ſervoient, & leur avoit verſé d'un vin empoiſonné qu'il avoit dans une bouteille particuliere. L'Auteur Allemand qui rapporte ceci, ajoute, qu'il veut le laiſſer dans l'incertitude où il l'a trouvé. Le Duc George laiſſa quatre fils : CHRISTIAN-LOUÏS, GEORGE-GUILLAUME, JEAN-FREDERIC, & ERNEST-AUGUSTE.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Selon la disposition du Testament de leur pere, l'aîné devoit avoir le choix des deux lots de la succession. Son partage fut le Duché de Zell avec Grubenhaghen, la part que la Branche de Zell avoit à la Basse Comté de Hoia, & à la Comté de Diephold. Le second eut le Duché de Calenberg, avec les Seigneuries de Hombourg, & d'Eberstein, & tout ce que sa Maison avoit recueilli de la succession d'Otton de Schaumbourg, dernier Comte de ce nom, mort en 1640.

Le Traité de Westphalie accorda à CHRISTIAN-LOUÏS la possession de l'Abbayé de Walckenriedt, & à toute sa Maison l'Alternative de l'Evêché d'Osnabrug. Mais ce Prince ne vêcut que jusques à l'an 1665. Comme il n'avoit point d'enfans, JEAN-FREDERIC, qui avoit embrassé la Religion Catholique à Augsbourg, se mit en possession des Etats qu'il avoit laissés. Il refusa à son frere aîné, le Duc GEORGE-GUILLAUME, le droit d'opter qui étoit attaché à sa naissance; & la mesintelligence que cette conduite causa entre eux auroit eu de fâcheuses suites, si les Princes voisins ne se fussent employés pour ménager un accommodement, qui se fit à condition que le Duc George-Guillaume auroit la Principauté de Zell, toute la Comté de Hoia & celle de Diephold. Jean-Fréderic eut la Principauté de Calenberg & de Grubenhaghen. Mais il mourut l'an 1679, durant son voyage d'Italie, & ne laissa que deux filles; Charlotte-Felicité, qui épousa Renaud, Duc de Modene, & mourut le 29 Septembre 1710; & Henriette-Marie, qui décéda âgée de 15 ans l'an 1687.

I. ERNEST-AUGUSTE est fait Electeur.

Jean-Fréderic eut pour successeur ERNEST-AUGUSTE. Ce Prince possedoit l'Evêché d'Osnabrug depuis 1662, en vertu de l'Alternative éta-

établie par le Traité de Weſtphalie. Il avoit donné de grandes preuves de ſon courage, au combat qui s'étoit donné près de Trèves l'an 1675, & au ſiege de cette Place, qui étoit une ſuite néceſſaire de la victoire des Alliés. Ce fut pour le récompenſer de ſes ſervices, que l'Empereur Leopold, du conſentement des Electeurs & des Princes, créa un neuvieme Electorat en ſa faveur. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

GEORGE-GUILLAUME, connu ſous le nom de dernier Duc de Zell, quoiqu'aîné de la Maiſon, fut le premier à procurer à ſon cadet la Dignité Electorale. Erneſt-Auguſte mourut l'an 1698, & annexa l'Electorat à tous ſes Etats, excepté l'Evêché d'Oſnabrug, qui devant appartenir après ſa mort à un Evêque Catholique, fut donné au Duc Charles de Lorraine, qui fut enſuite Electeur de Treves.

Son ſucceſſeur à l'Electorat de Hanover fut GEORGE-LOUÏS, ſon fils aîné, qui dès l'année 1682, avoit épouſé Sophie-Dorothée, fille unique du Duc de Zell, ſon oncle, de laquelle il ſe fit ſéparer vers la fin de Décembre 1694. La mort du Duc ſon beau-pere le mit en poſſeſſion de ſes Etats l'an 1705, & trois ans après il prit place dans le College Electoral, & fut revêtu de la Charge de Tréſorier de l'Empire. On peut voir ci-après dans le Chapitre de l'Angleterre, comment la Nation Angloiſe, mécontente de la Maiſon de Stuard, appella l'Electeur de Hanover à la Couronne; & avec combien de ſageſſe & de bonheur il ſut ſe la conſerver. II. GEORGE-LOUIS.

Il avoit un frere, nommé Maximilien-Guillaume, qui ſert dans les Armées de l'Empereur; & un autre nommé Erneſt-Auguſte, qui ſuccéda à l'Evêché d'Oſnabrug devenu vacant en 1715, par le décès de l'Electeur de Treves, & Ses Freres.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

qui mourut le 14 d'Aout 1728, âgé d'environ 54 ans. On le nommoit en Angleterre le Duc d'Yorck.

Ses Enfans.

GEORGE-LOUÏS, Electeur de Hanover, Roi de la Grande-Bretagne, avoit eu de ſon mariage avec la Princeſſe de Zell, nommée durant ſa disgrace la Princeſſe d'Aal, du lieu de ſa Réſidence, George-Auguſte, qui lui a ſuccedé. Ce Monarque n'eut pas pour cette vertueuſe Princeſſe toute l'équité que méritoit la pureté de ſa conduite. Il mourut à Oſnabrug, comme nous le dirons ailleurs *, & laiſſa la Couronne Britannique & ſes Etats d'Allemagne au Prince de Galles ſon fils.

GEORGE-AUGUSTE, ou GEORGE II, Roi de la Grande Bretagne & Electeur de Hanover, a épouſé Wilhelmine-Charlotte, Princeſſe d'Anſpach, de laquelle il a FREDERIC-LOUÏS, aujourdhui Prince de Galles, né le 31 Janvier 1707; Anne, née le 2 Novembre 1709; Amelie-Sophie-Eleonor, née le 10 Juillet 1711; Elizabeth-Charlotte, née le 10 Juin 1713. Guillaume-George, né le 13 Novembre 1717, mourut le 17 Fevrier 1718.

Nous parlerons des Etats & des interêts de l'Electeur de Hanover, en qualité de Roi d'Angleterre, au Chapitre qui traite particulierement de la Grande Bretagne. En qualité d'Electeur & de Membre de l'Empire, ſes Etats ſont: L'Electorat de Hanover, à quoi il faut ajouter le Duché de Zell, celui de Saxe-Lauwenbourg, & celui de Brême, qui fut confirmé à George I, par le Traité qu'il fit avec la Reine de Suede. Nous avons dit ailleurs comment il acquit ce Duché du Roi de Danemarc, qui l'avoit conquis ſur le feu Roi de Suede durant la derniere guerre.

CHA-

* Voyez ci-après l'Article de la Grande Bretagne.

CHAPITRE VIII.

DE LA MAISON DES DUCS DE *MECKLENBOURG.*

Leur Origine.

SI l'on pouvoit compter sur l'exactitude des Historiens qui ont voulu éclaircir l'origine de la Maison de MECKLENBOURG *, il n'y a point de Famille Souveraine, qui en approche pour l'ancienneté. Ils nous racontent, qu'un certain † ANTYRIUS, l'un des Capitaines d'Alexandre le Grand, originaire du païs des Herules, qui habitoient vers les Palus-Méotides, mécontent de ce que les autres Capitaines qui avoient servi sous ce Héros, en avoient partagé entre eux les conquêtes, & qu'il ne lui restoit presque rien pour la recompense de ses services, s'embarqua avec quelques Soldats, qui le

* On écrit Meckelbourg & Mecklenbourg; mais on prononce Mecklebourg.

† Ceci est tiré de *Marchallus Thurius*, qui a écrit *Annales Vandalorum & Herulorum.* C'est l'un des plus piroyables Chroniqueurs que l'on puisse lire. On dit pour le faire valoir, qu'étant Conseiller d'un Duc de Gustrow, il a travaillé sur des Archives & des Monumens qui se sont perdus depuis que son livre a été composé.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

le voulurent bien ſuivre, & fit voile avec un Prince de ſes amis, dont le pere étoit alors, dit-on, Roi de l'Ile de Gothland; qu'ils y arriverent après une longue & difficile navigation; que ce Roi reçut ſon fils, & Antyrius avec toutes les marques d'une tendreſſe paternelle; qu'Antyrius ayant appris qu'il y avoit près de là des Herules, dont ceux des Palus Méotides n'étoient qu'une Colonie, il y alla & ſe fit bientôt recevoir pour leur Roi; qu'il épouſa enſuite * Symbulla, fille du Roi de Gothland ſon ancien hôte, & ſœur de Baruan ſon ami; que comme ſes Soldats avoient des habits de diverſes couleurs, de-là leur vint le nom d'Obotrites, qui a été enſuite donné à la Nation entiere; que ſur le Pavillon du vaiſſeau ſur lequel il étoit venu, il avoit fait peindre la tête de Bucéphale; qu'il avoit ſur ſon Ecu un *Gryphon en champ d'azur*; & que c'eſt de-là que ces deux pieces ſe trouvent dans les Armes des Ducs de Mecklenbourg; que ſa poſterité gouverna les Wandales fort longtemps; qu'une partie demeura dans le païs, pendant que l'autre alla renverſer l'Empire Romain; & qu'enfin Pribislas ſecond, qui fut le dernier Roi des Wandales dans le Mecklenbourg, étoit le quarantieme depuis Antyrius.

Il n'eſt pas fort néceſſaire d'appuier ſur le degré de crédulité que demandent ces ſortes d'Antiquités. Mais comme quantité d'Auteurs qui ſe copient l'un l'autre, l'ont écrit en Latin & en Allemand, & que perſonne, que je ſache, ne l'avoit encore dit en notre Langue, j'ai cru devoir le rapporter. Mais, ſans nous arrêter à des

* Les Wandales en firent, dit-on, une Divinité, qu'ils appellerent SIVA, & que l'on adoroit principalement à Ratzeburg.

des traditions qui ne ſe trouvent appuyés ſur aucun monument qui ſubſiſte ; nous marquerons en peu de mots ce qu'étoient les anciens Wandales, dont il eſt certain que les Ducs de Mecklenbourg ſont deſcendus. Ces Peuples ſe ſont rendus ſi fameux, & ſi peu d'Hiſtoriens nous ont dit quelque choſe de raiſonnable ſur leur origine, que le Lecteur ne ſera pas fâché que nous abregions ici ce qu'une étude particuliere de ce qui regarde cette illuſtre Famille nous a pu fournir. DES DUCS DE MECKLENBOURG.

Les premiers habitans du Mecklenbourg & de la Pomeranie furent nommés *Wandelern*; nom dont on a fait celui de Wandales, & qui vient du mot Allemand WANDELEN, *courir çà & là, voyager*. Et il y a bien de l'apparence que ce n'eſt point leur nom primitif, & qu'on ne le leur donna que lorſqu'ils eurent trop multiplié, & que leur païs, que d'ailleurs ils ne cultivoient guère, ne vivant que de la chaſſe & de la pêche, ne put plus les contenir ni les nourrir. Alors, obligés de s'étendre, il retournerent vers le Midi. Ces Peuples accoutumés à la chaſſe, & à un genre de vie qui les endurciſſoit aux fatigues, firent de grands progrès, & l'Hiſtoire Romaine nous apprend que Marc-Antonin les trouva vers l'an 171 dans les Pannonies, d'où il les força de ſe retirer. Vers l'an 273 dans le Triomphe d'Aurélien, après la défaite de Zenobie, les Wandales étoient entre les captifs des Nations vaincues qui accompagnerent le char de cet Empereur. Sous Aurélien, on les retrouve encore les armes à la main menaçant l'Empire, & il ne falut pas moins que la valeur de Probus pour les reprimer. Mais la principale ſortie qu'ils firent de leur païs, ce

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

fut celle de * RADEGAISE ou RADEGASTE, l'an 404.

Ce Prince, ſuivi d'une Armée de deux cens mille combattans, ou de quatre cens mille hommes, ſuivant Zoſime, qui ſans doute y comprend les femmes & les enfans; ce Prince, dis-je, ne ſe propoſoit pas moins que de renverſer l'Empire Romain; & les riches dépouilles qu'il s'en promettoit, avoient groſſi ſon Armée. Sa défaite par Stilicon n'éteignit pas dans les Wandales le deſir qu'ils avoient de détruire Rome, & de s'emparer de l'Italie. L'an 410, CAROC ayant amaſſé tout ce qu'il put de Wandales, auxquels ſe joignirent les Alains, les Sueves, les Quades, les Marcomans, les Herules, &c. fit une nouvelle irruption, & ſe jetta ſur les Gaules qui étoient alors ſous la domination Romaine. Trois ans enſuite les Wandales pénetrerent en Eſpagne, où ils fonderent le Royaume d'ANDALOUSIE: delà ils paſſerent en Afrique, où ils établirent un Empire qui ſubſiſta juſqu'au temps de Juſtinien.

La véritable Wandalie, épuiſée d'hommes qui puſſent la garder contre l'invaſion des Peuples voiſins, ne tarda guere à en être la proie. Il n'y étoit demeuré que ceux qui n'avoient pas eu aſſez de forces ou d'avarice pour ſuivre une Armée, dont les dépouilles du Peuple Romain fai-

* C'eſt le même nom; mais le dernier eſt le vrai. Les Wandales en firent un Dieu, qu'ils adoroient dans un Bois qu'ils lui conſacrerent. Gadebuſch, Ville qui a été bâtie au même endroit, en a pris ſon nom, qui ſignifie *le Bois du Dieu*. Elle eſt baignée d'une petite riviere qu'on appelle encore le Radegaſte, & où les Prêtres de ce Dieu ſe purifioient avant que d'entrer dans le Bois ſacré. On y voit de diſtance en diſtance des pierres d'une groſſeur prodigieuſe, qui pourroient bien avoir été des Autels.

faiſoient déja l'eſperance. D'un autre côté les Goths, qui avoient extrêmement multiplié, retournoient vers le Midi, pour y chercher des demeures plus heureuſes & plus fertiles que celles du Nord qui ne pouvoient plus les contenir. Les * Wendes, que quelques Hiſtoriens mal inſtruits confondent avec les Wandales, ſe trouvant preſſés entre la Viſtule & les Goths, paſſerent cette Riviere, & s'avançant vers le Couchant, s'emparerent ſans beaucoup de difficulté de la Wandalie, que les deux dernieres ſorties avoient épuiſée. Ce Peuple alors ne s'appella plus ni les Wandales, ni les Wendes; il s'appella les SCLAVONS †, mot tiré de la Langue qui porte encore ce nom, dans laquelle Slaws, ſignifie Gloire; comme s'ils euſſent voulu s'applaudir de la belle conquête qu'ils venoient de faire.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

Les Sclavons n'étoient donc qu'un mêlange des anciens Wandales qui étoient reſtés dans leur Patrie, & des Wendes qui s'y étoient établis. Ce Peuple ſubſiſta pluſieurs ſiecles, & s'étendit depuis la Viſtule juſqu'à l'Elbe: mais il ne faut pas ſe figurer que ce fût un ſeul Peuple, ſoumis à un même Gouvernement. On y diſtinguoit un aſſez grand nombre de Provinces, qui étoient, ou autant de Principautés ſi l'on conſidere qu'elles avoient toutes quelque Chef, ou autant de Republiques ſi l'on fait attention ſur l'autorité de ces Chefs, qui n'étoit rien moins qu'abſolue. L'Ile

* On les trouve nommés dans les Ecrivains du moyen Age, Winnuli, Winnili, Windili, Wendi, Wenedi, Heneti, Weneti, qui ſignifient tous la même choſe, & qui ſont autant de prononciations diverſes du même nom.

† Albert Krantz à cherché l'étymologie de ce nom, & dit bien des puerilités ſur ſon origine. Celle que je donne eſt la ſeule vraiſemblable.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

L'Ile de Rugen, avec les parties de la Pomeranie les plus voiſines, faiſoit un Royaume, dont les Peuples s'acquirent de la reputation par les armes, & les Hiſtoires du moyen age en parlent fort ſouvent.

La WAGRIE, qui comprenoit les environs de Lubeck en tirant vers le Holſtein, étoit un Etat ſéparé. Les CIRCIPANIENS habitoient autour de la Pene. Les OBOTRITES avoient le Duché de MECKLENBOURG propre, & la Comté de SCHUERIN. Les HERULES furent ainſi nommés par le rapport de ce mot avec le nom d'une Ville qui ne ſubſiſte plus, & qui étoit près de Schwan, ſur le Warnaw. Cette Ville s'appelloit Werle. Les Herules s'appelloient auſſi Warins, à cauſe qu'ils habitoient le long du Warnaw.

Les Ecrivains qui nous ont donné leurs recherches ſur les Antiquités des Wandales ſeptentrionaux, s'accordent tous à dire que la Séréniſſime Maiſon de Mecklenbourg eſt la même que celle des Rois Wandales, Herules, & Obotrites. Nous ne redirons point ici ce qu'ils nous racontent de ces Rois Wandales, puiſque tout ce qu'ils nous en apprennent de plus certain regarde les Wandales méridionaux, qui n'ont point de rapport à notre ſujet. Nous paſſerons tout d'un coup à PRIBISLAS II dernier Roi des Obotrites & des Herules, ſous lequel la Religion Chretienne ſe trouva entierement établie parmi ces peuples.

PRIBISLAS II dernier Roi des Wandales.

Ce n'eſt pas qu'on n'eût fait de grands efforts pour la converſion des Sclavons. MISTEVOJUS II l'un de leurs Rois avoit embraſſé le Chriſtianiſme, & les trois Ottons, Empereurs, n'avoient rien épargné pour retenir les Obotrites dans une profeſſion publique de la Foi, qu'ils abjuroient auſſi-tôt que ceux qui ſoutenoient les Evê-

Evêques & les Miſſionnaires, étoient occupés ailleurs. Un Evêque avoit été établi à Mecklenbourg, Ville alors très floriſſante; mais quelque temps après, le peuple l'avoit maſſacré, & étoit retombé dans ſa premiere Idolatrie. Ce fut une viciſſitude perpetuelle de converſion & de déſertion, juſqu'à ce que Pribiſlas II eut été réduit par Henri le Lion, * Duc de Saxe & de Baviere, qui l'obligea de rentrer ſous le joug ſalutaire de la Foi. Ce Roi ayant été vaincu dans une ſanglante Bataille, perdit le titre de Roi, & une partie de ſes Etats. DES DUCS DE MECKLENBOURG.

MECKLENBOURG, qui en étoit la Capitale, avoit été preſque détruite durant les guerres qui avoient paru néceſſaires pour rendre ſes peuples plus dociles: l'Evêché en fut tranſporté à Schuerin: on détacha la Province de Butzow qui faiſoit partie du Païs des Herules, & on la donna à l'Evêque pour ſon entretien & celui de ſon Egliſe. Pour la plus grande ſureté de l'Evêque & de ſa Religion, on établit à Schuerin un Comte, qui en devoit être le Défenſeur, & à qui on aſſigna le Païs qui eſt appellé aujourdhui la Comté de Schuerin. Le premier Comte fut Guncelin, dont la famille ſubſiſta longtemps dans cette Comté. C'eſt alors qu'il ſe fit un mêlange des Saxons avec les Wandales & les Sclavons, ce qui changea extrêmement le langage & les mœurs des habitans. Le Païs fut bientôt peuplé de Prêtres & de Moines, qui adoucirent la férocité du peuple par leurs Prédications & par leurs Ecoles; & on peut dire que l'exemple du Roi, réduit à la ſimple condition de Prince, y contribua beaucoup, par la ſoumiſſion avec laquelle il porta le joug du Seigneur.

La converſion de Pribiſlas II fut ſincere; il en

* Voyez ci-devant pag. 271.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

en donna de trop grandes marques pour qu'on en puiſſe douter. Il fit bâtir l'Abbayé de Dobberan, & travailla avec beaucoup de zèle pour faire embraſſer le Chriſtianiſme à ceux de ſes ſujets qui étoïent encore dans les ténebres du Paganiſme. HENRI le Lion, Duc de Saxe & de Baviere, que l'avoit vaincu & dépouillé de la Royauté, n'en fut pas moins ſon ami. Pribiſlas profita de l'exemple de ſes Ancêtres, qui, après avoir été domtés, s'étoient toujours ſoulevés; & aima mieux employer ſon courage à combattre les Infideles, qu'à tenter de recouvrer ſes Etats en leur entier. Il accompagna ſon Vainqueur au voyage de la Terre-Sainte. Ce fut lui, dit-on, qui jetta les premiers fondemens de la Ville de Roſtock. Il ſe trouva l'an 1178. à *Lunebourg à une courſe, où il eut la malheur d'être renverſé de cheval, & la peſanteur de ſon armure rendit ſa chute mortelle.

1178.

CANUT.

CANUT Prince des Wandales, ſon fils ainé, mourut ſans poſterité l'an 1183, & eut pour Succeſſeur ſon frere HENRI BUREWIN I, qui s'appliqua particulierement à reparer dans ſon Païs les deſordres que de longues guerres y avoient cauſés. L'an 1219, il ſe démit du Gouvernement de ſon Païs en faveur de ſes deux fils, & vêcut encore juſqu'à l'année 1227 après avoir recueilli en 1200 la ſucceſſion de ſon couſin NICOLOT, fils de † Wratiſlas Prince des Wandales, Seigneur de Roſtock.

HENRI BUREWIN.

Henri

* L'Auteur Allemand la met en 1215; mais il ſe trompe. M. Hubner dans ſes Tables Généalogiques, & Mr Thomas dans ſes Analectes de Guſtrow, a mettent en 1178. Mr. Imhoff ne s'en éloigne que d'une année, & croit qu'il mourut l'an 1179.

† Wratiſlas étoit frere de Pribiſlas II. Henri le Lion l'ayant fait priſonnier, le fit pendre à un arbre l'an 1164.

Henri Burewin avoit eu deux fils, à ſavoir l'ainé HENRI BUREWIN II & NICOLOT. Le premier demeuroit à Guſtrow, ou plutôt à Werle; le ſecond à Mecklenbourg, qui étoit encore une Ville aſſez belle, quoique bien déchue de ſon ancien éclat. Nicolot ſurvêcut à peine l'année entiere à ſon pere; une maiſon de Gadebuſche où il étoit, s'écroula, & l'accabla ſous ſes ruines. Henri Burewin II étoit mort l'an 1226, deux ans avant ſon pere, & avoit laiſſé quatre fils, à ſavoir 1. JEAN, qui eut la Ville de Mecklenbourg, ou le païs des Obotrites; 2. HENRI BUREWIN III, qui eut Roſtock; 3. NICOLOT, qui eut le Païs des Herules; & 4. PRIBISLAS qui eut la Wandalie propre, où ſe trouvent Parchim, Sterneberg, Plaw, &c. Le dernier eut un fils de même nom, qui ſe brouilla avec Rodolphe Evêque de Schuerin. Ce Prélat, dans le diſtrict duquel ſe trouvoit la Ville de Butzow, voulut y faire bâtir un Château. Pribiſlas fit raſer ce que l'Evêque en avoir déja fait élever. La guerre fut allumée. Pribiſlas, battu par les troupes de Rodolphe, eut le malheur d'être pris, & ne put ſe racheter que par une groſſe ſomme d'argent. Ses couſins la lui fournirent, pour ſon Païs qu'il leur vendit. Il mourut enfin fort pauvre, l'an 1262.

DES DUCS DE MECKLENBOURG. HENRI BUREWIN II & NICOLOT.

Les deux autres freres, à ſavoir Jean I & Nicolot, formerent deux Branches, l'une de Mecklenbourg; l'autre des Wendes, qu'on auroit dû appeller plutôt celle des Herules. En faveur de la brieveté, nous paſſerons ſous ſilence la derniere, qui finit en GUILLAUME, dernier Prince de cette ligne, dont la fille unique épouſa ULRIC II dernier Duc de Mecklenbourg-Stargard, & mourut l'an 1471. Suivons la premiere Branche, qui eſt celle de Mecklenbourg.

JEAN I fut ſurnommé le Théologien, parce qu'en

JEAN le

DES DUCS DE MECKLENBOURG. Théologien.

qu'en effet il fit ſes Etudes de Théologie à Paris, & y reçut * le Bonnet de Docteur. Quoique ce Prince fût extrêmement pieux & ſavant, il paroit que ſon grand attachement à l'étude le fit mépriſer dans ſon Païs, où on lui donna le nom de Kneès-Janick, qui, traduit à la lettre, ſignifie le Seigneur Jeannot. Sa plus grande application fut d'extirper dans ſes Etats les reſtes du Paganiſme, & d'en chaſſer les voleurs qui y faiſoient de grands ravages. Il fit auſſi une Campagne contre les Livoniens, & mourut l'an 1260.

1260.

HENRI de Jeruſalem.

HENRI ſon fils hérita de ſa pieté, & ſe croiſa dans la fameuſe Expédition que Saint Louïs ou Louïs IX, Roi de France, entreprit pour reconquerir la Terre-Sainte. On a déja dit que la Peſte ayant ravagé l'Armée Françoiſe, ce Monarque fut obligé de repaſſer dans ſon Païs. C'étoit le parti qu'auroit dû prendre auſſi le Prince Henri de Mecklenbourg; mais ſa dévotion ne lui permettant pas de revenir dans ſes Etats ſans avoir vu Jeruſalem & le Saint Sepulcre, il prit congé de Louïs, & ſe mit en chemin pour ſatisfaire au deſir qui lui faiſoit entreprendre ce voyage. Les Paſſe-ports qu'il avoit eu la précaution de prendre pour ſe mettre à couvert des Corſaires, ne lui ſervirent de rien; il fut fait priſonnier. On le mena d'abord à Damas, d'où il fut tranſporté au Caire, & préſenté au Soudan d'Egypte, qui l'envoya dans une priſon.

Henri y languit vingt & ſix ans, pendant leſquels

* Il faut qu'alors la qualité de Docteur en Théologie n'exigeât pas la Prêtriſe, comme à preſent, ou que l'on eût fait une exception en faveur de ce Prince: car tout Docteur en Théologie qu'il étoit, il ſe maria, & c'eſt ſa poſterité qui regne à préſent dans le Mecklenbourg.

quels il n'eut point d'autre conſolation que de l'un de ſes domeſtiques, nommé Martin Bleger, qui avoit été pris avec lui. Ce fidele ſerviteur, qui heureuſement avoit appris à travailler aux étoffes de ſoie, gagnoit par ſon travail dequoi ſe nourrir & ſoulager ſon Prince, à qui il portoit ce que ſon travail pouvoit produire. Après pluſieurs révolutions arrivées au Caire, le Soudan au pouvoir de qui Henri étoit, vint à mourir, & fut remplacé par un Renegat qui avoit ſervi dans la guerre de Livonie lorſqu'il étoit encore Chrétien, & qui, par bonheur pour le Prince de Mecklenbourg, ſe ſouvint d'avoir vu autrefois ſon pere en ce Païs-là. Il eut aſſez de généroſité pour le tirer de priſon, & pour le renvoyer ſans prétendre de rançon pour ſa liberté. DES DUCS DE MECKLENBOURG.

Henri partit pour s'en retourner dans ſes Etats. Il n'avoit pas encore fait beaucoup de chemin, lorſque les Sarrazins le reprirent & le ramenerent au Caire. Le Soudan le délivra pour la ſeconde fois, & lui ayant fait préſent de ce qui lui étoit néceſſaire pour regagner ſon Païs, le renvoya. Henri, après une longue abſence, revint enfin en ſa patrie, où il fut reçu avec toute la joye imaginable. Le mauvais ſuccès de ſon Pélerinage lui fit donner le nom d'Henri de Jeruſalem. L'an 1301 il réduiſit la Ville de Wiſmar, & mourut l'an 1302. 1301. 1302.

Il eut pour Succeſſeur ſon fils HENRI le Lion, ſurnommé ainſi à cauſe de ſon intrépidité. Jean Marggrave de Brandebourg, de la Maiſon d'Anhalt, ayant attaqué Henri le Lion, ce dernier lui défit ſes troupes & le força de lui donner ſatisfaction ſur les prétenſions qu'il avoit du Chef de Beatrix ſa femme, fille du Marggrave Albert. Tant pour ſes prétenſions que HENRI le Lion.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

que pour la rançon des prisonniers qu'il avoit faits, il contraignit le Marggrave de lui donner le Païs de Stargard. La Maison de Brandebourg chercha longtemps à rentrer en possession de cette Seigneurie, jusqu'à ce qu'enfin le differend fut terminé entre Albert Duc de Mecklenbourg & Louïs Romain Electeur de Brandebourg, comme nous le dirons plus bas. Henri le Lion eut encore quelques démêlés avec d'autres Princes, & en sortit à son avantage. L'an 1323, Christophle Roi de Dannemarc lui donna à titre de Fief, * Rostock, Gnoie & Schuan, & leurs dépendances. Henri mourut l'an 1329, & laissa deux fils, ALBERT I Prince de Mecklenbourg, & JEAN I Seigneur de Stargard, duquel la posterité finit en la personne d'Ulric son arriere-petit-fils.

L'Empereur Charles IV eut besoin de tous ses amis, après la mort de L'Empereur Louis IV. Albert & Jean lui rendirent des services si importans, durant les traverses que lui donnoient ses compétiteurs, qu'il les fit Ducs de l'Empire l'an 1349.

ALBERT I.

Albert fut quelquefois obligé de faire la guerre à ses voisins, qui fournirent à leurs dépens de l'exercice à son courage. Louïs Romain Electeur de Brandebourg, renouvellant les prétensions de sa Maison sur la Seigneurie de Stargard, attaqua Albert, que le reçut si vigoureusement, qu'après avoir remporté sur lui quelques avantages, il l'obligea de faire la paix & de

* C'est aujourdhui le Duché de Strélitz, parce que le Duc de Mecklenbourg de la seconde Branche qui en est en possession, fait sa résidence à Strélitz, & s'appelle le Duc de Mecklenbourg-Strélitz

On a déja vu qu'Otton, surnommé l'Enfant de Rostock, qui avoit eu ce Païs en partage, l'avoit donné au Roi de Dannemarc.

de finir une fois pour toutes la vieille querelle qu'ils avoient enſemble. Dans l'accommodement on convint: „ Que l'Electeur épouſeroit „ Ingelburge fille d'Albert: Qu'elle auroit pour „ ſa dot, Lentzen, Ville ſituée ſur l'Elbe: Que „ quatre-cens priſonniers, qui avoient été faits „ ſur l'Electeur, lui ſeroient rendus ſans ran„ çon ". L'Electeur de ſon côté renonça, tant pour lui que pour ſes héritiers & ſucceſſeurs à perpétuité, à tous droits & à toutes prétenſions ſur la Seigneurie de Stargard. DES DUCS DE MECKLENBOURG.

Nicolas, Prince de la Branche de Werle, l'appella à ſon ſecours. Les Ducs de Pomeranie avoient pris à ce Prince la Ville de Grim qui lui appartenoit, & s'en étoient emparés par ſurpriſe. Albert accourut au ſecours de ſon couſin, & prit Grim d'aſſaut. Il détruiſit enſuite quelques Châteaux, qui ſervoient de retraites à des Voleurs dans les Comtés de Wittenbourg & de Ratzebourg. En-vain Eric Duc de Saxe-Lawenbourg voulut les prendre ſous ſa protection. Albert, ſans ſe ſoucier beaucoup de cet appui, continua de démolir ces Forts ſi contraires à la ſureté publique, & obligea Eric à lui demander la paix.

Il y eut une rupture entre lui & les Ducs de Pomeranie, à cauſe de leurs frontieres. Albert alla chercher l'Armée de Pomeranie juſqu'à Wolgaſt, & la mit entierement en déroute.

Magnus Torquatus, Duc de Brunſwick, le voyant occupé à cette guerre, crut avoir trouvé l'occaſion commode de s'emparer de ce que le Duc de Mecklenbourg poſſedoit ſur l'Elbe; mais il n'en remporta que la confuſion d'avoir été battu & repouſſé par les troupes d'Albert. Ce vaillant Prince mourut l'an 1380, & laiſſa trois fils, ALBERT, MAGNUS & HENRI.

ALBERT II épouſa Richarde fille d'Otton Com- ALBERT II.

DES DUCS DE MECKLENBOURG. Il devient Roi de Suede.

Comte de Schuerin, lequel déceda ſans héritiers mâles; & ainſi la Comté de Schuerin revint à ſes premiers Maitres. Les Etats de Suede l'élurent enſuite, au préjudice de Magnus Schmeck, & lui donnerent la Couronne de ce Royaume. Mais il perdit le confiance de ces peuples, par l'accord qu'il fit avec Waldemar III, Roi de Dannemarc, à qui il ceda Gothland, la moitié de la Helſingie, le Château d'Elbourg, Harberg & quelques autres Lieux; à condition que Waldemar renonceroit aux prétenſions que le Dannemarc formoit ſur la Ville & la Seigneurie de Roſtock. Ce qui acheva de le décréditer parmi ſes ſujets, ce fut que malgré la promeſſe qu'on avoit exigée, il donnoit les principales Charges de la Couronne à des Allemands, & chargeoit le Païs de taxes & de contributions. Il fit encore plus; il voulut que le Clergé & la Nobleſſe lui cedaſſent la troiſieme partie de leurs Terres, prétendant que ce qu'il demandoit avoit autrefois appartenu à la Couronne, dont on l'avoit détaché par de mauvaiſes voyes, & à laquelle il vouloit le réunir. Les Suedois perdirent patience, & ſe donnerent à Marguerite Reine de Dannemarc & de Norwege. Albert regarda cette démarche avec mépris: il n'appelloit point Marguerite autrement que *le Roi ſans haut-de-chauſſes.* Il lui envoya même une pierre à aiguiſer, afin, diſoit-il, qu'au-lieu de ſonger à faire la guerre, elle s'occupât à aiguiſer ſes ciſeaux & à racommoder la pointe de ſes aiguilles. Il fit même d'aſſez vives plaiſanteries ſur le commerce de galanterie que cette Reine entretenoit avec l'Abbé de Sora *. Marguerite lui déclara la guerre; il fut vain-

* Il y a Sora, petite Principauté en Italie, & qui appartient à préſent à la famille de Buon-Compagno; on voit bien que ce n'eſt point le Sora dont il eſt queſ-

vaincu & fait priſonnier. Cette Princeſſe lui rendit bien alors toutes ſes inſultes. Elle le pria d'être parrain des enfans qu'elle avoit eus de cet Abbé. Et ſur la propoſition qu'il lui fit de finir leur querelle en s'épouſant, elle le fit coucher dans ſon lit, *pieds & mains liés*; ſupplice aſſez rigoureux, pour peu qu'elle fût aimable. DES DUCS DE MECKLENBOURG.

Albert languit dans cet état, environ ſept ans. L'affaire s'accommoda à la fin, & il fut relâché à condition de renoncer à la Couronne de Suede, de remettre à la Reine la Ville de Stockholm qui tenoit encore ſon parti, ou bien de payer ſoixante-mille marcs d'argent. Il falut encore payer une autre ſomme pour ſa rançon; & comme le Duc n'avoit pas les ſoixante-mille marcs, il évacua Stockholm. Quant à ſa rançon, les Dames de Mecklenbourg vendirent ou engagerent leurs nipes & leurs bijoux les plus précieux, pour lui trouver cet argent. Ce Roi leur en marqua ſa reconnoiſſance par un Décret qu'il donna en leur faveur, & qui déclare *les femmes nobles de ſon païs, capables de ſucceder aux Fiefs.* Il retourna dans ſon Duché de Mecklenbourg, où † il vêcut juſqu'à l'année 1394. Ses deux fils ERIC & ALBERT n'eurent point de poſtérité. HENRI, 1394.

queſtion ici. Il s'y agit d'une Abbayé ſituée vers le milieu de l'Ile de Séeland dans le Dannemarc. Elle étoit autrefois très célebre; on en a fait une Ecole, depuis l'abolition de la Religion Catholique.

† L'Auteur Allemand dit qu'il mourut à Dobberan. Je cois plutôt que ce fut à Gadebuſch: car s'il étoit mort dans cette Abbayé, où la plupart de ſes ancêtres étoient enterrés, pourquoi ne l'y auroit-on pas auſſi inhumé? au-lieu qu'il eſt enterré à Gadebuſch, avec la Reine ſa femme. On voit dans une Chapelle de cette Ville, le tombeau de ce Monarque & celui de la Reine Helene ſa femme, avec leurs portraits, faits aſſez groſſierement, comme ſont les peintures de ce temps-là.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

RI, frere du Roi Albert II, & du Duc Magnus, eut un ſoin tout particulier de procurer la ſureté des chemins, par la ſévere Juſtice qu'il exerçoit contre les voleurs. Il ne pardonnoit à pas un, & le grand nombre qu'on en prenoit, lui fit donner le ſurnom d'HENRI le Pendeur. En effet, dès qu'un homme étoit convaincu d'avoir eu la moindre part aux vols, qui étoient alors très fréquens, le Duc, ſans aucun égard, le faiſoit pendre ſur le champ, de quelque qualité qu'il pût être. Il avoit même coutume de dire, qu'il leur étoit bien plus avantageux de mourir de cette maniere, que s'ils étoient tués par les paſſans qu'ils vouloient détrouſſer. Il mourut en 1382. Son fils ALBERT III lui ſucceda, & mourut ſans enfans, l'an 1387. Le ſecond des trois freres MAGNUS I, à qui il faut maintenant revenir, fut celui qui continua la famille. Il mourut en 1384, & ne laiſſa qu'un fils, JEAN II, qui lui ſucceda.

HENRI le Pendeur.

ALBERT III.

MAGNUS I.

JEAN II.

JEAN II & ſon couſin ALBERT IV, fils d'Albert II, fonderent l'Univerſité de Roſtock en 1419. Le premier mourut l'an 1423. Ses fils étoient JEAN II, décedé l'an 1443, ſans avoir eu d'enfans de ſon mariage avec Anne Princeſſe de Stetin; & HENRI le Gras, qui eut le bonheur de réunir tout le païs. La Branche de Werle ayant fini avec le Duc GUILLAUME l'an 1430, HENRI entra en poſſeſſion de Guſtrow, de Plauen, de Parchim, & de Malchim; & la Ligne de Stargard ayant manqué avec Ulric décedé ſans enfans mâles l'an 1471, cette Seigneurie revint à Henri, qui mourut l'an 1477. Ses enfans étoient, ALBERT V, dont le mariage fut ſtérile; MAGNUS II & BALTHAZAR Evêque de Schuerin, qui enſuite quitta ſon Evêché qu'il avoit poſſedé dix ans, ſe maria, fut Duc de Mecklenbourg, & mourut ſans poſterité l'an 1507.

BALTHAZAR MAGNUS II.

MAG-

MAGNUS II se rendit célebre par sa prudence & par sa générosité. Il voulut établir un Chapitre de Chanoines dans l'Eglise de Saint Jaques de Rostock: les Magistrats ne voulutent pas le permettre, & protesterent contre l'établissement. Magnus, sans faire beaucoup de cas de leur opposition, passa outre, & installa les Chanoines. Il se fit une sédition, dans laquelle le Prévôt du Chapitre fut massacré, le Doyen trainé en prison, & les autres furent chassés de la Ville. Le Duc prit le parti de châtier cette insolente Bourgeoisie, & voulut la réduire par les armes. La Ville assiegée se défendit si longtemps, que le Duc desesperant de la prendre par la force, & les habitans fatigués d'un siege qui empêchoit leur commerce, s'accommoderent ensemble & convinrent: „ Que la Bourgeoisie payeroit au Duc une somme d'argent: Que le Chapitre qui avoit donné „ occasion à ce tumulte, subsisteroit: Que ceux „ qui durant les troubles avoient été chassés de „ la Ville, y seroient rétablis dans leurs biens & „ honneurs: Que les Charges dont on avoit disposé, demeureroient à ceux qui en avoient été „ revêtus, & qu'ils en jouïroient jusqu'à leur „ mort". Magnus ne vêcut guere après cet accommodement. Ses deux fils HENRI & ALBERT résolurent de partager entre eux les Châteaux & les Bailliages, & de posseder en commun la jurisdiction sur la Noblesse & les Villes. Les deux freres eurent une guerre avec la Ville de Lubec, pour un sujet bien bizarre.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

1503. HENRI & ALBERT.

Les Lubecquois avoient envoyé quelques barques pour soutenir leur droit de Pêche, qu'ils étendoient jusques à Dassau, petite Ville de Mecklenbourg. Trois Païsans ivres, qui appartenoient à une femme de qualité de ce païs-là, les ayant apperçus, commencerent à leur crier à pleine tête des paroles injurieuses. Ceux qui étoient

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

toient dans les barques mirent pied à terre, les pourſuivirent, & en prirent deux qu'ils amenerent à bord. Bien loin de leur faire du mal pour une liberté, qu'un uſage auſſi déraiſonnable qu'il eſt ancien, autoriſe dans ce païs-là, ils leur firent fort bonne chere de ce qu'ils avoient dans leurs barques, & les firent boire. Le troiſieme avoit été répandre l'allarme dans le voiſinage. La Dame à qui il appartenoit, crut legerement ſur ſa parole, que ſes deux camarades avoient été menés à Lubec, & qu'on les avoit fait mourir. Dans cette fauſſe perſuaſion, elle implora le ſecours de ſes voiſins, qui monterent auſſi-tôt à cheval, & accompagnés de leurs païſans, réſolurent d'aller attendre les Lubecquois quand ils viendroient à paſſer par le pont de Daſſau, & de prendre là leur ſatisfaction. La premiere choſe qu'ils rencontrerent dans leur chemin, ce furent les deux ivrognes qui ſe ſoutenoient à peine, tant ils étoient pleins de biere & de vin. Ils raconterent comment les Lubecquois les avoient parfaitement bien régalés, & ſe moquerent de leur compagnon, qui ayant trop bien couru, avoit perdu une ſi bonne occaſion. Les Gentilshommes, voyant qu'il ne s'agiſſoit de rien, ſe ſéparerent & prirent chacun le chemin de leur maiſon.

Sur ces entrefaites, on fut informé à Lubec que les Gentilshommes du Mecklenbourg s'étoient rendus maitre du pont de Daſſau. On craignit qu'ils n'y fuſſent pour attendre les barques à leur retour. Le Magiſtrat envoya une brigade de Cavalerie à la découverte. Les Soldats allerent juſqu'au pont, & ne trouvant rien, (il ſemble qu'ils ne devoient pas aller plus loin), ils ſe mirent à courir dans les blés. Un Gentilhomme dont ils gâtoient le champ, leur commanda d'un air de hauteur de ſortir delà, & de ne point

point perdre ſes grains. Ils lui répondirent inſolemment. Le Gentilhomme n'étoit pas ſeul; il en vint aux menaces, & enſuite aux coups. Un des Lubecquois fut tué; les autres, bleſſés & tout couverts de ſang, ſe ſauverent à Lubec, où la populace les voyant arriver dans ce deſordre, courut auſſi-tôt aux armes. Les Artiſans s'attrouperent tumultueuſement, ſortirent de la Ville, fourragerent les biens de quelques Nobles du voiſinage, mirent le feu à quelques maiſons, & emmenerent tout ce qu'ils purent prendre de Betail. DES DUCS DE MECKLENBOURG.

Le Duc prit cete hoſtilité pour une déclaration de guerre, & la déclara à ſon tour à le Ville de Lubec. Il commença par faire metre le feu aux Maiſons de campagne qui appartenoient à ceux de Lubec, qui, pour ſe revancher, brulerent en une ſeule fois trente Villages & quelques Maiſons de Gentilhommes de Mecklenbourg. Les deux Ducs furent obligés de quitter le ſiege de Mœllen, ſans avoir pu s'en rendre maitres. La paix fut enfin ménagée par les Etats voiſins, & chacun eut pour ſoi la perte ou le profit qu'il avoit pu faire durant cette guerre. Ce fut l'unique qui troubla le Regne pacifique d'Henri, qui fut appellé *le Pere de la Patrie.* Il ne s'appliqua plus qu'à la conduite de ſon Etat : de-là vient que quelques-uns l'ont appellé Henri le Pacifique. Il fut le premier de ſa Maiſon qui embraſſa le Lutheraniſme. Il l'établit dans le païs. Mais il ne voulut point prendre de parti dans la guerre de Smalcalde : les guerres civiles qu'il prévoyoit que cette Conféderation cauſeroit infailliblement, l'en degouterent. Il mourut l'an 1552, & laiſſa un fils nommé PHILIPPE, qui, par la foibleſſe de ſon eſprit, étoit incapable de regner; MAGNUS, qui étoit Evêque de Schuerin, ſe fit Lutherien, & ſe maria avec Eliſabeth PHILIPPE.

fille

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

fille de Frederic I, Roi de Dannemarc. L'un & l'autre moururent ſans poſterité.

ALBERT le Beau.

ALBERT VI, frere d'Henri le Pacifique, paſſoit pour le plus beau Prince de ſon temps. Il avoit pris parti dans les guerres de Chriſtiern II, Roi de Dannemarc, mais qui étoit alors priſonnier. Il vouloit ſervir ce Prince contre Chriſtiern III, dont le pere Frederic avoit détrôné Chriſtiern II, & de Duc de Holſtein s'étoit élevé ſur le Trône de Dannemarc. Mais les efforts d'Albert ne rendirent point la Couronne à * Chriſtiern, & ne ſervirent qu'à rendre ce Duc ennemi du Prince qui regnoit alors en Dannemarc. Albert mourut avant ſon frere Henri, l'an 1547. Entre ſes enfans, il y en a trois principalement à remarquer: JEAN-ALBERT I, lequel fut ſon ſucceſſeur; ULRIC Evêque de Schuerin; & Chriſtofle Evêque de Ratzebourg. Ulric parvint à une extrême vieilleſſe, & fut nommé par quelques-uns le Neſtor de l'Allemagne. Il mourut l'an 1603. Il avoit épouſé Eliſabeth fille de Frederic I, Roi de Dannemarc, après le décès de laquelle il prit une ſeconde Alliance avec Anne fille de Philippe I, Duc de Pomeranie. De ces deux mariages il ne laiſſa qu'une fille nommée Sophie, qui épouſa Frederic II, Roi de Dannemarc. Chriſtofle Prince fort zelé pour la Reformation de Luther, fut auſſi marié deux fois. La premiere avec Dorothée, fille de Fréderic I, Roi de Dannemarc, & enſuite avec Eliſabeth fille de Guſtave Roi de Suede. Il ne laiſſa auſſi qu'une Princeſſe

* Chriſtiern, Chriſtian, & Chrétien, c'eſt le même nom. Le premier eſt Danois, le ſecond Allemand, le troiſieme François. Il me ſemble qu'il faut s'en ſervir ſelon la Nation de celui dont on parle.

ceſſe, Marguerite-Eliſabeth, qui fut mariée à Jean-Frederic Albert, Duc de Mecklenbourg-Guſtrow, duquel nous parlerons dans un moment. JEAN-ALBERT Duc de Mecklenbourg, & l'Evêque de Schuerin ſon frere, travaillerent conjointement à établir dans le païs d'excellentes Loix; & une Police dont on y avoit un extrême beſoin. Ils unirent auſſi leurs ſoins pour y introduire le Lutheraniſme de la maniere dont il y eſt profeſſé aujourdhui. Ils ſe brouillerent néanmoins ſur ce que l'Evêque ſe voyant marié, preſſa fort ſon frere de partager l'Etat entre eux. Le Duc refuſa ce partage, & prétendit gouverner ſeul, à cauſe de l'accord que les freres avoient fait d'un commun conſentement, à ſavoir, qu'après la mort du pere, l'aîné auroit ſeul l'adminiſtration du Païs. Ulric repliquoit, que cela étoit bon à l'égard des biens paternels; mais que cette réſolution ne pouvoit avoir lieu à l'égard des biens qui étoient revenus à leur famille par l'extinction des deux Branches collaterales. L'Evêque réſolu, à quelque prix que ce fût, de ſe faire donner le partage qu'il ſouhaitoit, mit dans ſes interêts le Duc Henri de Brunſwick, qui entra dans le Mecklenbourg & ſe rendit maitre de * Boitzenbourg. Jean-Albert ordonna d'abord aux Nobles de ſe rendre auprès de lui avec le nombre de Cavaliers qu'ils étoient obligés d'armer pour lui dans le beſoin, en vertu de leurs Fiefs. Pas un

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

JEAN ALBERT, & ULRIC.

* Cette Ville, l'une des plus conſiderables du Païs, à cauſe de ſa Douanne, eſt ſituée ſur l'Elbe. Les Hiſtoriens Latins, comme Chitreus &c. l'appellent *Beyſebourg*; & c'eſt en effet comme il faudroit dire, à cauſe de la petite riviere de la Beyſe qui dans cet endroit ſe décharge dans l'Elbe. Mais quoiqu'on écrive Boitzenbourg, on prononce Beutzenbourg.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

un Gentilhomme ne remua : Ulric étoit dans le Camp du Duc de Brunſwick, & ils eurent le prétexte de pouvoir dire qu'ils ne vouloient pas ſervir contre un de leurs Seigneurs. Ainſi la guerre fut abregée par ce refus. Les principaux de la Nobleſſe s'entremirent pour les reconcilier, & les conditions de la paix furent : " „ Que le Duc & l'Evêque partageroient égale„ ment le Duché que leur pere & leur oncle „ leur avoient laiſſé, auſſi bien que les Abba„ yés & autres biens Eccléſiaſtiques dont il s'é„ toit mis en poſſeſſion : Que l'on tiendroit „ compte à Ulric des tréſors & des meubles „ d'Henri leur oncle ; & qu'Ulric auroit ſeul „ l'Evêché de Schuerin ". Les Etats Provinciaux & le Bourguemaitre de Roſtock ſe chargerent d'acquiter les dettes des deux Princes & fournirent proviſionnellement ſeize-mille écus de Banque, pour payer & renvoyer les troupes du Duc de Brunſwick. Ainſi finit cette querelle, qui avoit allarmé tout le Mecklenbourg.

1565.

L'an 1565, le peuple de Roſtock ne pouvant s'accorder avec ſes Magiſtrats, le Duc Jean-Albert, en qualité de Commiſſaire Impérial, ſe chargea de juger cette diſpute. Les Bourgeois avoient élu ſoixante d'entre eux, qu'ils avoient oppoſés au véritable Magiſtrat ; le Duc caſſa ces Magiſtrats. On lui montra des Lettres où étoit contenu le Privilege que les Bourgeois diſoient avoir obtenu cent-quarante ans auparavant, & par lequel, en cas d'un extrême beſoin, il leur étoit permis de créer d'entre eux ſoixante Tribuns, pour être les Protecteurs du Peuple. Le Duc ayant ce papier en main, le déchira, & en jetta les morceaux dans le feu. Le Sénat, charmé de voir la Bourgeoiſie ſi humiliée par la perte de ce Privilege, s'applaudiſſoit de ce premier ſuccès ; mais ſa joie fut cour-

courte. Deux jours après, le Duc demanda les clefs de la Ville, y fit entrer le reſte de ſes troupes, & les logea à diſcretion chez le Bourgeois neuf mois entiers. Il demanda enſuite à la Ville ſoixante & treize-mille trois-cens écus de banque, pour les fraix qu'il avoit faits. Les habitans lui payerent d'abord ſoixante-mille florins d'or, & ne furent pas traités avec plus de douceur qu'auparavant. Il fit abattre un pan du mur de la Ville, & élever une eſpece de Citadelle. Ceux de Roſtock prenoient toutes les meſures poſſibles pour conſerver ce qu'il leur reſtoit encore de cette liberté, qu'ils avoient obtenue de la foibleſſe d'Otton l'Enfant, & de la politique des Rois de Dannemarc. Ils prirent enfin les armes contre le Duc, avoit qui cependant ils firent la paix en 1573, à condition qu'ils lui demanderoient pardon ſolemnellement, & qu'il feroit démolir la Citadelle. Jean-Albert mourut l'an 1576, & laiſſa deux fils, JEAN & Sigiſmond-Auguſte. Le ſecond mourut ſans poſterité. L'ainé gouverna quelque temps en commun avec ſon oncle, après quoi il tomba dans une profonde mélancolie, & mourut l'an 1592. De ſes deux fils ADOLPHE-FREDERIC I, & JEAN-ALBERT II, ſe formerent deux Branches, à ſavoir celle de SCHUERIN & celle de Guſtrow. Comme la derniere eſt éteinte & n'a eu que deux Princes qui ayent gouverné, nous n'en ferons point d'Article ſéparé, & en parlant de l'ainée nous aurons ſoin de marquer en ſon lieu ce qui eſt arrivé de particulier à cette Branche. Ces deux Princes, dont l'ainé n'avoit que quatre ans lorsque leur pere mourut, furent élevés ſous la Régence de leur oncle CHARLES Evêque de Ratzbourg, qui après la mort de ſon frere Chriſtofle, dont nous avons parlé, avoit été mis

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

1573.

1576.

JEAN.

DES DUCS DE MECKLENBOURG

en poſſeſſion de cet Evêché. La mort de leur autre oncle Ulric, arrivée l'an 1603, les fit rentrer dans tout ce qu'on avoit détaché en ſa faveur. Ils firent entre eux le partage de toute la ſucceſſion. ADOLPHE-FREDERIC eut le Païs de Schuerin, & JEAN-ALBERT eut celui de Guſtrow.

ADOLPHE-FREDERIC a Schuerin.

JEAN ALBERT a Guſtrow.

La guerre qui s'éleva dans la Baſſe-Allemagne au ſujet de la Religion, les entraina l'un & l'autre dans une longue ſuite de malheurs. Les Impériaux s'étoient jettés dans la Baſſe-Saxe, & y vivoient à diſcretion. Les Princes qui en ſouffroient le plus, envoyerent une Députation à Tilli, pour ſe plaindre des deſordres que ſes troupes faiſoient dans leurs Etats. Ce Général leur dit pour toute réponſe, que les Soldats de Sa Majeſté Imperiale n'étoient pas des oiſeaux qui puſſent voler dans l'air & y chercher leur nourriture. Le Cercle prit enfin ſon parti, confera la charge de Colonel du Cercle à Chriſtian IV, Roi de Dannemarc; & alors s'alluma cette longue & funeſte guerre. Les deux Ducs de Mecklenbourg s'engagerent dans cette Ligue; & l'Empereur qui cherchoit depuis longtemps une occaſion d'avoir un pied ſur les bords de la Mer Baltique, ne demanda pas mieux que d'avoir ce prétexte de les dépouiller de leurs Etats. Il les mit au Ban de l'Empire, & donna leur Païs à Albert Wallenſtein, Gentilhomme Bohemien, l'un de ſes Généraux, ſous prétexte que Wallenſtein avoit rendu de grands ſervices à l'Empire; mais la véritable raiſon étoit que ce Guerrier avoit amaſſé de grands biens & avancé beaucoup d'argent à l'Empereur, pour en obtenir l'Inveſtiture du Duché de Mecklenbourg, & la Charge d'Amiral-Général de l'Empire dans la Mer Baltique.

Albert Wallenſtein.

Les deux Ducs furent obligés de quitter leur

leur Païs. La Nobleſſe & les Villes prêterent le ſerment de fidelité à Wallenſtein, qui, pour s'attacher davantage les Gentilshommes, leur donna & confirma tout ce qu'ils voulurent avoir de Privileges; comptant bien de les abolir quand il n'auroit plus rien à craindre des Ducs, légitimes Souverains du Païs qu'il venoit d'uſurper. L'arrivée de Guſtave-Adolphe Roi de Suede, & les premiers exploits qu'il fit dans la Baſſe-Allemagne, changerent la face des affaires. Il commença par nettoyer une partie de la Pomeranie, des troupes Impériales qui s'y étoient établies. Les Ducs de Mecklenbourg profiterent d'une ſi heureuſe conjoncture; & rentrerent dans leur Païs l'an 1631. Tout fut ſoumis en peu de temps, excepté Roſtock, Wiſmar, & Dömitz, où les Garniſons de l'Empereur ſe maintinrent juſqu'à la déroute des Impériaux à Leipſic. DES DUCS DE MECKLENBOURG.

Alors les Ducs de Mecklenbourg rentrerent dans la pleine jouïſſance de leurs domaines; excepté de Wiſmar où les Suedois mirent garniſon de leurs troupes. L'acceptation qu'ils firent du Traité de Prague acheva de les raccommoder avec l'Empereur. Jean-Albert ſe fit de la Religion Reformée, & mourut l'an 1636, laiſſant un fils nommé GUSTAVE-ADOLPHE, qui lui ſucceda dans le Duché de Guſtrow. Ce Prince n'étoit encore âgé que de trois ans, & la Ducheſſe ſa mere eût bien voulu avoir la Régence de l'Etat durant la minorité du Duc ſon fils. Elle avoit même ſollicité & obtenu à la Cour de l'Empereur un Décret qui lui donnoit la Tutele. Mais Adolphe-Frederic, Duc de Schuerin & oncle du Pupile, s'y oppoſa. Il prétendit qu'étant le plus proche parent, cette Tutele lui devoit appartenir; & contre la volonté de la Ducheſſe Douairiere & celle du

1636. GUSTAVE-ADOLPHE a Guſtrow.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

Duc Jean-Albert, il fit élever ſon neveu dans les ſentimens de la Confeſſion d'Augsbourg.

Les Suedois s'étoient trop bien trouvés de Wiſmar, pour le quitter. A la Paix de Weſtphalie, ils déclarerent qu'ils prétendoient garder cette Place avec le diſtrict qui renferme les deux Bailliages de Pöhl & de Neukloſter, pour une partie des ſommes que cette guerre leur avoit couté, & offrirent même aux Envoyés du Duc de faire donner pour dédommagement l'Evêché de Minden à leur Maitre. Ces Miniſtres le refuſerent, à cauſe qu'ils n'avoient aucun ordre d'accepter cet échange. Ainſi la Maiſon de Mecklenbourg perdit l'occaſion d'avoir cet Evêché, que l'Electeur de Brandebourg ſe fit donner. La compenſation que l'on fit aux Ducs, fut de leur ceder les Villes & Bailliages qui avoient autrefois dépendu des Evêques de Schuerin & de Ratzebourg. Il fut auſſi reglé, qu'à meſure que les Canonicats viendroient à vaquer, ils ſeroient ſupprimés. On leur aſſigna Mirow & Nemerow, deux Commanderies de l'Ordre de Malthe, avec les Douannes de Dömitz & de Boitzenbourg, qui ne leur avoient été permiſes que par une conceſſion pour vingt ans; on leur donna de plus deux Canonicats ſécularisés, un à Halberſtat, l'autre à Magdebourg, & deux autres à Stratsbourg; & enfin on les déclara exempts des contributions de l'Empire, juſqu'à la concurrence de deux-cens-mille écus. Adolphe-Frederic mourut en 1658, & laiſſa entre autres enfans, trois fils, qu'il faut remarquer; à ſavoir CHRISTIAN, FREDERIC & ADOLPHE-FREDERIC.

CHRISTIAN-LOUIS.

CHRISTIAN-LOUIS fut ſon ſucceſſeur, & ſe maria en 1650, avec ſa couſine-germaine Chriſtine-Marguerite de Guſtrow, avec laquelle

le n'ayant pu gouter les douceurs d'un mariage tranquille & fécond, il laiſſa ſon Etat entre les mains de quelques Conſeillers, & s'en alla en France, où il ſe fit ſéparer d'avec ſon Epouſe. Il prit une nouvelle Alliance avec Iſabelle-Angelique de Montmorenci, Veuve du Duc de Châtillon, ſœur du Maréchal de Luxembourg. Le mariage avoit quelque difficulté, à cauſe que ſa femme vivoit encore; la difference de Religion y étoit un autre obſtacle. Le Cardinal Barberin, & le Duc, y trouverent bientôt un remede. Chriſtian abjura le Lutheraniſme le 29 Octobre 1663, entre les mains de ce Prélat, qui faiſoit fonction de Commiſſaire du Pape dans cette Cérémonie. Le lendemain il reçut la Confirmation; on lui donna alors le nom de Louis; & le 2 de Novembre le Cardinal le déclara dégagé de tout lien envers ſa premiere femme, parce que le mariage s'étant fait dans un dégré prohibé, ſans prendre une diſpenſe du Pape, à qui ce Prince, étant Lutherien, n'avoit eu garde de la demander, il étoit abſolument nul ſelon le Droit Canonique. Deux jours après, le Roi lui donna le Cordon bleu. Ce Duc avoit de l'eſprit, aimoit les Savans; & quoiqu'il ne fût pas à beaucoup près auſſi puiſſant que ſes neveux l'ont été, il étoit liberal, & ne reſſentoit point de plus grand plaiſir que celui de faire du bien. Il fit incognito le voyage de Rome pour voir le Pere Athanaſe Kircker, dont les ouvrages étoient alors dans une grande réputation: mais il fut bien mal payé de ſes peines, comme il le diſoit à ſon retour; ſoit que ce Jéſuite n'eût pas daigné s'ouvrir avec lui, ou, ce qui me paroit plus vraiſemblable, ſoit que ce Pere fût de ces Savans qui ont beſoin de leurs livres pour être ſavans, & dont la converſation ne répond guere à leurs Ecrits.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

Ce Prince étoit un fort bel homme, & il n'y a guere de Souverains qu'on ait peint tant de fois. Ce fut lui qui commença le fameux procès avec la Nobleſſe du Païs. Il ne vêcut guere mieux avec ſa ſeconde femme, qu'avec la premiere. Il paſſa toute ſa vie en France, malgré les deſagrémens que ſa nouvelle Ducheſſe lui attira. L'an 1684, le Roi le fit arrêter, & le remit en liberté peu de temps après. Mais lorſque la guerre fut déclarée entre la France & l'Allemagne l'an 1688, l'Empereur fit ſignifier au Duc, qu'il eût à quitter un païs ennemi de l'Empire. Il fut contraint d'obeïr, & de ſortir du Royaume. Il ſe rendit en Hollande, où il mourut à la Haye l'an 1692, ſans avoir eu d'enfans de ſes deux mariages. Son frere ADOLPHE-FREDERIC vivoit encore, & vouloit ſucceder, en vertu de la ſucceſſion graduelle qui préfere le frere au neveu. Mais FREDERIC, qui avoit réſidé à Grabow & étoit mort l'an 1688, avoit laiſſé trois fils, FREDERIC-GUILLAUME, CHARLES-LEOPOLD, & CHRISTIAN-LOUIS. L'ainé ſe porta héritier, & eut effectivement le Duché de Schuerin, & la ſucceſſion linéale l'emporta. Guſtave-Adolphe Duc de Guſtrow mourut trois ans après, ſans laiſſer d'enfans mâles. CHARLES ſon fils, qui devoit lui ſucceder, l'avoit précedé l'an 1688. Ce fut un ſujet de diſpute entre l'oncle & le neveu. L'un prétendoit être d'un degré plus près; l'autre ſoutenoit que ſon pere ayant été l'ainé, la ſucceſſion lui appartenoit. Après de longues conteſtations, ils s'accommoderent. Le Duc Frederic-Guillaume garda Guſtrow & la ſucceſſion; mais il dédommagea ſon oncle le Duc Adolphe-Frederic, en lui donnant quarante-mille écus de revenu. A cet effet, il lui tranſporta la Principauté de Ratzbourg, avec

FREDERIC-GUILLAUME.

1701.

vec toutes les prérogatives qui y ſont attachées, comme droit de ſuffrage à la Diete de l'Empire, &c. la Seigneurie de Stargard avec les Villes & Bailliages qui en dépendent, & la Superiorité Territoriale; les deux Commanderies de Mirow & Nemerow. Et comme tout cela ne faiſoit qu'environ trente & un-mille Ecus de revenu; pour remplir la ſomme de quarante-mille on y ajouta neuf-mille écus, à prendre tous les ans ſur la Douanne de Boitzenbourg; & huit-mille écus, afin d'accommoder un Château logeable où le Duc pût réſider. DES DUCS DE MECKLENBOURG.

Frederic-Guillaume étoit à peine bien affermi dans ſes Etats, que ſa Nobleſſe tâcha de finir avec lui le démêlé qu'elle avoit eu avec ſon oncle. Le ſujet étoit, que la Nobleſſe avoit diminué peu à peu les Droits & les Domaines du Souverain, & refuſoit de contribuer comme fait la Nobleſſe des Etats voiſins, dont les Princes ſont plus en état de ſe faire obeïr. Le Duc accorda pourtant avec la ſienne, qu'il laiſſeroit les choſes en l'état où il les avoit trouvées; & qu'en attendant la déciſion du procès qui étoit à la Cour Impériale, la Nobleſſe lui payeroit tous les ans une ſomme dont il ſe contenta. L'an 1709, le Roi de Pruſſe, qui avoit deſſein d'aſſurer à ſa Maiſon l'Expectative du Duché de Mecklenbourg, fit propoſer un mariage entre lui & la Princeſſe SOPHIE-LOUISE ſœur du Duc Frederic-Guillaume, qui aimant véritablement ſa ſœur, ſaiſit avec plaiſir cette occaſion de la couronner, & l'accorda à Sa Majeſte Pruſſienne, avec l'Expectative du Duché après l'extinction entiere des deux Branches de Schuerin & de Strelitz. De ſon côté, le Roi aſſignoit à la Reine le Duché de Cleve pour ſon Douaire; & dès ce temps-là fit écarteler ſes Armes de Mecklenbourg plein. Il ſeroit inutile de rap-

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

porter ici combien ce païs a ſouffert de la derniere guerre des Alliés du Nord contre la Suede. Ce Duc, qui étoit d'un naturel extrêmement compâtiſſant, ne put voir ſans douleur les deſordres qu'une guerre, à laquelle il n'avoit aucune part, avoit cauſés dans ſes Etats. Il tomba dans une langueur; & pour comble de malheur, un Medecin en qui il ſe confioit, l'engagea, malgré les avis de tous les autres, à aller prendre les Eaux de Slangenbath. Il mourut à Mayence le 31 Juillet, univerſellement regreté de ſes Sujets. On trouva dans ſon nom, écrit ainſi en Allemand, FRIEDRICH VVILHELM, les lettres numérales qui marquent l'année de ſa mort.

CHARLES-LEOPOLD.

CHARLES-LEOPOLD ſon frere, qui lui ſucceda, s'eſt rendu célebre par les efforts qu'il a faits pour mettre ſa Nobleſſe & la Ville de Roſtock dans l'état de reſpect & de ſoumiſſion que les autres Princes de l'Empire exigent de leurs ſujets. Mais il n'y a pas trouvé la même facilité; l'Empereur & les Princes du Cercle ſe ſont oppoſés à ſon deſſein, & l'on eſt à préſent occupé à finir cette affaire.

Ce Prince épouſa en premier lieu Sophie-Edvige, fille de Henri Caſimir de Naſſau-Dietz, Stathouder Héréditaire de Friſe. Les noces ſe célebrerent au mois de Mai 1708, à Leuwarde. Il mena cette Princeſſe à ſa Réſidence de Doberan, où elle vêcut juſqu'au mois de Juin 1710. Elle avoit alors vingt ans paſſés: cependant, un obſtacle invincible, provenant de la conformation de cette Princeſſe, avoit rendu juſques-là impoſſible la conſommation du mariage. Elle exigeoit du Duc une continence, qu'il ne pouvoit accorder. Elle partit, & les deux Epoux remirent la déciſion de cette affaire à l'Univerſité de Gripswalde, qui eſt dans

la

la Pomeranie Suedoiſe. Les Arbitres, en vertu d'un Compromis conſenti par les deux parties, prononcerent enfin, que le mariage avoit été nul. Cela fit une nouvelle difficulté. Le Duc ſe croyoit diſpenſé par-là de donner le Douaire, prétendant qu'il n'eſt permis qu'aux veuves de l'exiger. Cependant, il a été obligé de payer une penſion viagere à cette Princeſſe. Cette ſéparation arriva avant la mort de Frederic-Guillaume. DES DUCS DE MECKLENBOURG.

Le Duc Charles, ſe voyant dégagé de ces liens, & Succeſſeur de ſon frere, épouſa Catherine de Ruſſie, fille du Czar Jean, & niece de Pierre le Grand; de laquelle il a eu Elizabeth-Catherine-Chriſtine, née le 18 Décembre 1718, à Roſtock. Il comptoit que cette alliance lui aideroit à regagner le deſſus ſur ſa Nobleſſe; mais il n'en tira pas tout le fruit qu'il en avoit attendu. La Nobleſſe, protegée d'ailleurs, obtint une exécution qui ruina le Duc à la verité; mais qui acheva de la ruiner auſſi elle-même. Sa Majeſte Impériale établit enſuite une Adminiſtration, que le Duc Chriſtian-Louis accepta. Les choſes en ſont encore dans cette criſe depuis quelque temps. Le Duc Adminiſtrateur a épouſé ſa couſine-germaine Guſtavie-Charlotte, Princeſſe de la Maiſon de Mecklenbourg-Strelitz, de laquelle il a un fils nommé Frederic, né le 9 de Novembre 1717.

Le Duc Charles-Léopold vêcut longtemps dans une eſpece de retraite à Dantzig, ou à Viſmar. La Ducheſſe ſa femme étant morte, leur fille unique fut élevée à la cour de ſa tante la Czarine Anne, qui jouiſſoit alors du trône qui par le droit d'aineſſe auroit dû appartenir à la Ducheſſe de Mecklenbourg. Cette Princeſſe déſignée l'heritiere de l'Empire Ruſſien, fut mariée en 1739 au Prince Antoine-Ulric de Wolffenbuttel

DES DUCS DE MECKLENBOURG.

buttel. L'année ſuivante elle acoucha d'un fils qui fut nommé Jean du nom du Czar Jean ſon ayeul maternel. On peut voir la maniere dont ce Prince a ſuccedé à la couronne de Ruſſie peu de mois après ſa naiſſance, dans l'article de la Ruſſie.

Ses Etats ſont, le Duché de Mecklenbourg propre; la Vandalie ou le Duché de Guſtrow; la Comté de Schuerin, où eſt ſa Réſidence; la Principauté de Schuerin, qui étoit anciennement le Païs de l'Evêque de ce nom; & la Seigneurie de Roſtock.

MAISON DE MECKLENBOURG-STRELITZ.

ADOLPHE-FREDERIC II eut, comme nous avons dit, la Principauté de Stargard, que l'on appelle à préſent le Duché de STRELITZ; & mourut le 12 Mai 1708. Il laiſſa deux fils ſavoir ADOLPHE-FREDERIC III, & Charles-Louis-Frederic, qui n'étoit alors âgé que d'environ trois mois. Le premier a ſuccedé à ſon pere; & a de ſon mariage avec Dorothée-Sophie de Holſtein-Ploën, une Princeſſe nommée Marie-Sophie, née en 1710, & une autre qui eſt morte au berceau.

CHA-

CHAPITRE IX.

DES DUCS DE *WURTENBERG* *.

DES DUCS DE WURTENBERG.

TOUS les Hiſtoriens ne s'accordent pas ſur l'origine de la Maiſon Ducale de WURTENBERG. Quelques-uns la font deſcendre de la Famille Royale de Clovis, de laquelle on fait auſſi deſcendre la Branche Gibeline † des Ducs de Suabe. Ils prétendent qu'un Seigneur de cette Maiſon, nommé EMMERI, parent du Roi, & Maire du Palais, obtint de ce Roi une étendue de païs autour de Weiblinghen, avec la Supériorité territoriale. Emmeri y bâtit un Château nommé Beutelsbach, & prit le nom de Baron de Beutelsbach, qui paſſa à ſes Succeſſeurs.

Un d'entre eux nommé Evrard, fils d'Albert, devoit être un Seigneur conſiderable, puiſqu'il épouſa

* Quelques-uns écrivent Wirtenberg, parce que les Allemands ayant deux *u* voyelles, ils prononcent l'*u* ſans accent, comme *ou*, & l'*u* accentué comme notre *u* François; & en quelques Provinces, ſur-tout en Saxe, comme un *i*. De-là vient que pluſieurs noms s'écrivent indifferemment par un *u* ou par un *i*.

† Le nom de Gibelin, qui a été ſi fameux par la faction qui s'appella ainſi, vient de Weiblinghen, comme il eſt aiſé de le reconnoitre par le changement du W. en G. C'eſt ainſi que de Wilhelm, on a fait Gulielmus, Guillaume; de Welphe, on a fait Guelfe; de Widus ou Wide, on a fait Gui, &c.

DES DUCS DE WURTENBERG.

épouſa Hildegarde, fille de Charlemagne & de Faſtrade. De ce Mariage ſortirent deux fils, qui formerent autant de Branches. D'Evrard II ſortit celle de Beutelsbach; & Aſtolphe eut deux fils, dont l'ainé continua la Maiſon des Comtes de Calb, de laquelle on ne peut rien dire de certain que juſqu'au Comte Albert de Calb, qui vivoit en 948. L'autre fils d'Aſtolphe étoit, à ce qu'on croit, le Pape Leon III.

EVRARD de BEUTELSBACH II, mort en 893, laiſſa EMICON, qui vivoit encore en 938 & eut pour fils HENRI, dont le fils ULRIC I fut pere d'ALBERT. De ce dernier naquit CONRAD, qui eſt, à proprement parler, la tige la plus certaine de la Maiſon des Ducs de Wurtenberg d'aujourdhui.

CONRAD vivoit dans l'onzieme ſiecle, dans le temps que l'Allemagne étoit agitée de guerres civiles ſous l'Empereur Henri IV. Conrad n'imita point les perſécuteurs de ce Prince, & n'entra point dans les inimitiés du Clergé. Au contraire, les malheurs de ce Souverain redoublerent ſa fidelité, ou plutôt lui donnerent occaſion de la ſignaler. Henri fut ſi ſatisfait des marques qu'il en reçut, qu'il le fit COMTE de Wurtenberg. Conrad mourut l'an 1121. ULRIC II ſon fils, laiſſa JEAN Comte de Wurtenberg, & Werner, qui fut tige des Comtes de Gruninghen. Un de ſes deſcendans, nommé Evrard, abandonna cette Comté au Comte de Wurtenberg l'an 1295, & ſes deux fils Conrad & Evrard garderent la Comté de Landaw.

JEAN Comte de Wurtenberg eut de ſon Mariage avec Anne fille de Rodolphe Marggrave de Bade, LOUIS I, qui lui ſucceda, & épouſa Marguerite Comteſſe de Hohenberg. D'HENRI leur fils nâquirent EVRARD I, Comte de Wurtenberg; ULRIC, & Henri qui fut Evêque d'Eich-

d'Eichſtedt. On ne ſait pas lequel de tous ces Princes fut le premier qui diſcontinua de ſigner de Beutelsbach; on ſait ſeulement qu'Evrard & Ulric augmenterent conſiderablement leur Etat. Le dernier acheta de l'Evêché de Conſtance, Vitthlinghen pour cent-dix marcs d'argent. Il fit encore quelques autres acquiſitions. Evrard de ſon côté acquit la Comté d'Aurach. Voici comment. DES DUCS DE WURTENBERG.

Deux freres, Bertold & Cunnon, à qui cette Comté appartenoit, ſe trouvant arrêtés à Cologne pour les affaires de Bartold Duc de Zaringhen leur parent, firent vœu d'embraſſer l'état Eccléſiaſtique, ſi Dieu leur rendoit la liberté. Evrard de Wurtenberg, qui avoit épouſé Agnès ſœur du Duc de Zaringhen & veuve d'Egon de Furſtenberg, les tira d'embaras, moyennant une groſſe ſomme d'argent, qu'il paya pour eux. Les deux Comtes ſe voyant en liberté, accomplirent leur vœu & entrerent en Religion. Bertold laiſſa au Comte de Wurtenberg la part qui lui appartenoit de la Comté d'Aurach. Cunnon donna la ſienne aux Dominicains d'Eſlinghen. Mais Evrard s'en accommoda avec ces Religieux, en leur donnant à la place quelques biens & revenus qui étoient ſitués plus commodément pour eux.

Quelques-uns croyent que la Comté d'Aurach ne fut acquiſe que par Ulric, fils de ce même Evrard, qui, ſelon eux, l'acheta du Comte Henri de Furſtenberg après la mort de la Comteſſe Douairiere Agathe, morte en 1265; & qu'il en donna trois-cens dix marcs d'argent. Mais ils mettent une trop petite ſomme, & il y a plus d'apparence que ce payement n'étoit pas le prix de cette Comté entiere. Sans doute qu'il n'étoit queſtion que du Château, & de quelques biens que cette Douairiere avoit conſervés juſ-

qu'à

DES DUCS DE WURTENBERG.

qu'à sa mort. Ce fut ce même Evrard qui fit bâtir Leon-Berg. Il mourut en 1258.

Il eut pour fils ULRIC VI, surnommé *au gros pouce*, parce qu'il avoit le pouce de la main droite beaucoup plus gros que celui de la gauche. Ce fut lui qui fit l'achat du Château d'Aurach, dont nous venons de parler. Il fonda l'Eglise Collegiale de Beutelsbach, & mourut l'an 1263, un an après son oncle Ulric. Il laissa deux fils, ULRIC VII & EVRARD II.

ULRIC VII épousa Irmengarde, fille de Burchard III, Comte de Hohenberg. Quelques-uns prétendent que cette alliance valut à la Maison de Wurtenberg les Lieux de Wildberg, Nagolt, Heyterbach, & quelques autres biens. D'autres veulent qu'ils ne furent acquis que sous Evrard le Querelleur, dont nous parlerons plus bas. De son mariage il ne sortit qu'un fils, Ulric VIII, qui embrassa l'état Ecclésiastique; & une fille nommée Agnès.

EVRARD II, surnommé l'Illustre, succeda à son frere l'an 1315. On dit de lui, qu'il falut ouvrir le flanc de sa mere pour l'en tirer; & que cette Princesse ayant demandé à voir son fils avant que de mourir, elle dit que tant que cet enfant vivroit, la Suabe seroit agitée de troubles. Sa prédiction ne fut que trop véritable: Evrard ne respira que la guerre: peu complaisant pour ses voisins, il se soucia peu de les ménager. Il prit pour sa déviſe ce mot: AMI DE DIEU, ET ENNEMI DE TOUT LE MONDE, comme si on pouvoit être ami de Dieu, sans l'être de son Prochain.

Après la mort de Conradin qui fut décapité à Naples, comme cet infortuné Prince étoit Duc de Suabe & Baron de Hohenstauffen, Evrard, qui prétendit être son plus proche parent, crut avoir plus de droit que personne sur sa succes-

sion.

sion. Il se saisit de la Seigneurie de Hohenstaufsen, de Rudersberg, & d'Ebersbach, en partie par la force, & en partie par argent.

Il fit tant, que la Ville d'Eslinghen se mit sous sa protection, pendant les troubles auxquels le long Interregne réduisit l'Allemagne. Mais après que Rodolphe de Habsbourg eut été élevé à la Dignité Impériale, & que l'on sut à qui on devoit obéïr, cette Ville voulut reprendre sa liberté, & se dégager de la protection qu'Evrard faisoit dégénerer en un pouvoir souverain; & ce fut la matiere d'une guerre, dont le principal avantage lui demeura. Ceux d'Eslinghen assiegerent le Château de Kaltenthal, mais il fondit sur eux si à propos, qu'il les battit & pilla leur Camp. L'Empereur leur fit faire une espece d'accommodement; mais Evrard ne se désistant point de l'autorité qu'il prétendoit sur cette Ville, & ne cessant point d'attaquer par des hostilités ceux qui en auroient voulu défendre la liberté, il trouva en Rodolphe, un Empereur dont on ne mépriſoit pas impunément les ordres. Sa Majesté marcha elle-même pour mettre le Comte à la raison; prit Stutgard, après un siege fort meurtrier, en fit raser une partie des murailles, qu'il permit néanmoins ensuite de relever; prit Canstadt, & quantité d'autres lieux. Evrard fut enfin réduit à s'accommoder avec ceux d'Eslinghen & leurs adhérans, à de certaines conditions.

La mort de Rodolphe ayant rejetté l'Empire dans les troubles dont son Election l'avoit tiré; & le Comte Adolphe de Nassau ayant été élevé à la Dignité Impériale, qui fut disputée par Albert d'Autriche; le Comte Evrard se jetta dans le parti de ce dernier. Le Wurtenberg fut bientôt la proie de l'Empereur Adolphe, qui, entre autres marques qu'il y laissa de sa vengeance, fac-

DES DUCS DE WURTENBERG.

saccagea Weiblingen & Reutelsbach. Mais la fortune s'étant déclarée pour Albert, & ce Prince ayant tué son compétiteur de sa propre main à la journée de Ruffach, il marqua au Comte de Wurtenberg la reconnoissance qu'il lui devoit de son attachement. Il l'investit de la Comté de Gruninghen, moyennant douze-mille livres de mailles *. Mais la Maison de Wurtenberg ne garda pas longtemps cette acquisition; & Frederic le Beau, Duc d'Autriche, retira cette Comté & la réunit à l'Empire.

Evrard reçut de ce même Empereur Albert la qualité de Grand-Bailli de la Suabe; Dignité qui jetta celui qui la possedoit, & ses Etats, en d'extrêmes malheurs. Car après la mort d'Albert, Henri VI ayant reçu la Couronne Impériale, Evrard, sous prétexte des droits que lui donnoit sa Dignité, commença à tourmenter les Villes libres Impériales de Suabe, sans faire la moindre attention aux remontrances que l'Empereur lui fit sur ce sujet. Sa Majesté Impériale fut enfin forcé à lui déclarer la guerre, du consentement des Etats de l'Empire; & comme elle étoit sur son départ pour l'Italie, elle donna à Conrad de Weinsperg le Commandement des troupes destinées contre le Comte de Wurtenberg. Il se rendit maitre de Weiblingen, & de Schorndorf, & de soixante & dix

* Le mot de *livres* se prend au poids; & quand le métail n'est pas spécifié, on entend de l'argent; si c'est de l'or, on le marque toujours. C'est la maniere des Anciens, de compter ainsi leurs sommes. Mais en cet endroit, le mot de *Maille* détermine à croire que c'étoit quelque monnoye de cuivre, dont on ne sait pas au juste la valeur. Mr. Imhof l'exprime par le mot *Obole*. Il y a apparence que cette monnoye ne se comptoit point; mais se pesoit quand il s'agissoit d'une grande somme.

dix tant Villes que Bourgs, dont pluſieurs furent mis en cendres. DES DUCS DE WURTENBERG.

Il ne reſtoit plus au Comte, que Neffen, Neubourg, Aurach, & Wittlingen; & il fut réduit à chercher une retraite chez le Marggrave de Bade. La mort de l'Empereur Henri en Italie rétablit les affaires d'Evrard, & lui donna moyen de rentrer dans le païs dont il avoit été dépouillé. Il l'accrut même de quelques Terres de ſes voiſins. Il fit revenir à la Maiſon de Wurtenberg la moitié de la Comté de Calb, qui ayant été quelque temps le partage des Comtes de ce nom, iſſus de la Maiſon de Wurtenberg, avoit paſſé à celle de Tubinge à titre d'Héritage. L'autre moitié fut rachetée par ſes petits-fils Evrard III & Ulric. Il acheta la Ville & le Territoire de Neiffen, de Conrad de Weinſperg, pour la ſomme de ſept-mille livres de mailles. Il acquit auſſi la Comté de Wayhingen par le décès du Comte Henri, le dernier de cette famille. Evrard mourut l'an 1325 & eut pour Succeſſeur ULRIC ſon fils unique, & le IV Comte de ce nom.

ULRIC, que l'on appelle ordinairement ULRIC IX, en comptant les Seigneurs & Comtes de cette Maiſon ſans diſtinction, s'attacha au parti de Louïs IV; & lorſque le Pape fit afficher dans l'Empire les Bulles de l'Excommunication qu'il avoit fulminée contre cet Empereur, Ulric les fit arracher, & défendit à tous ſes ſujets d'y avoir égard, ſous peine du banniſſement. Touché d'une fidelité ſi généreuſe, Louïs ne ſe contenta point de le faire Grand-Bailli de Suabe & d'Alſace, mais encore il donna ſon agrément à l'achat qu'Ulric vouloit faire de la Comté de Gruninghen, poſſedé alors par Conrap de Schluſſelbourg. La vente s'en fit en effet l'an 1336, pour ſix-mille livres de mailles. Ce fut enſuite de cette acquiſition, que l'Empereur ULRIC.

Louis

DES DUCS DE WURTENBERG.

Louis de Baviere confera au Comte Ulric la *Banniere de l'Empire*. Sous lui, les Etats de sa Maison s'augmenterent considerablement. Gautier & Burchard, Seigneurs de Harbourg, lui vendirent la Seigneurie de Harbourg, la Comté de Wickelsack, la Ville de Cellenback, & la Jurisdiction de Leurenthal. En 1337 il acheta Grutzinghen; & cinq ans après, Gozzon, Comte Palatin, lui ceda la Ville & le Château de Tubinge pour la somme de 5857 Guldes, 4 Schelins. L'an 1344, il acheta Weilheim, de Bruno de Kirchberg, pour 7500 Guldes.

L'année 1337, comme il revenoit d'un Tournoi qui s'étoit donné à Metz, les Seigneurs de Wistinghen l'attaquerent en chemin, sans qu'il y eût eu la moindre inimitié entre eux. Il l'enlevement, l'emmenerent prisonnier dans un de leurs Châteaux, & ne le voulurent point relâcher qu'il n'eût payé cent-mille marcs d'argent pour sa rançon. On peut concevoir par-là à quoi se montoient ses richesses. Il y a aujourdhui peu de Princes en Allemagne qui ayent assez d'argent pour suffire à tous les achats que fit ce Comte, & à une pareille rançon. Ulric mourut en 1344.

EVRARD le Querelleur. ULRIC X.

Ses deux fils, EVRARD surnommé le Querelleur, & ULRIC X, ayant vu qu'après la mort de l'Empereur Louis de Baviere, le parti de Charles IV, son compétiteur à l'Empire, prenoit le dessus, prévinrent par une sage reconciliation les maux que pouvoit leur attirer l'inimitié du Chef de l'Empire. Mais ils profiterent du besoin que ce Prince avoit de leur amitié, & ils la lui vendirent sept-mille Guldes. Il falut qu'il leur donnât encore son agrément pour la Dignité de * Bailli-Impérial dans les Villes d'Ulme, Eslin-

* Il y en avoit de deux sortes; l'un pour le criminel, *Reichs-vôgte*; l'autre pour le civil, *Reichs-schuldheisser*.

Eſlinghen, Reutlingen, Gemunde, Weil, Hall en Suabe, Heilbron, Biberac, Memmingen, Ratisbonne, Conſtance, Rotweil, &c. quelques-uns y mettent auſſi Augsbourg. Ce pouvoir penſa cauſer la perte d'Evrard. Il s'en ſervit pour forcer ces Villes à lui trouver de groſſes ſommes d'argent qu'il en exigea; & ſur leur refus, il ſe mit en devoir de les y contraindre par les armes. Cette conduite donna lieu à une guerre en 1352. Ceux d'Ulm furent battus, à la vérité, près de Wiedeſtetten: mais les Villes unirent leurs interêts, ſe plaignirent à l'Empereur, & l'engagerent à les ſecourir. DES DUCS DE WURTENBERG.

Ce Prince, qui s'étoit affermi ſur le Trône Impérial, parla en maitre, & commanda à Evrard de ſe démettre de ſa qualité de Bailli-Impérial, en faveur de Robert Comte Palatin, à qui il la conferoit. Evrard ſe moqua de cet ordre, & loin d'obéir, il fit un Traité ſecret avec la Maiſon d'Autriche. L'Empereur, le Comte Palatin & les Villes intereſſées dans cette affaire, ayant joint leurs forces attaquerent le Wurtenberg, où l'on brula, ſaccagea, & commit de grands deſordres. L'affaire s'accommoda enfin, à condition qu'Evrard renonceroit au Traité qu'il avoit avec la Maiſon d'Autriche; qu'il ſe démettroit de ſa qualité de Bailli-Impérial dans les vingt-quatre Villes Impériales; & qu'il cederoit à l'Empire la Ville d'Alen, que les Comtes d'Oetingen lui avoient engagée pour 20000 Guldes. Robert Comte Palatin profita alors

beiſer, Quelquefois une même perſonne poſſedoit toutes les deux. Ces Baillis regloient l'état civil, la police, les affaires publiques, en un mot ils avoient une juriſdiction aſſez étendue ſur les Villes ou leur Charge leur donnoit ce pouvoir. Cette Charge n'eſt plus ſi commune qu'elle l'étoit alors.

DES DUCS DE WURTENBERG.

lors de la Juriſdiction de l'Abbayé de Maulbron, que la Maiſon de Wurtenberg perdit en cette occaſion.

L'an 1360, l'Empereur étant à Eſlinghen, le petit-peuple fit une émeute, dont ce Prince étant irrité, il mit la Ville au Ban de l'Empire, & chargea de l'exécution le Comte Evrard. Ce dernier obéit auſſi-tôt, mit le ſiege devant la Ville, & en effraya ſi fort les habitans, qu'ils furent contraints de payer en forme d'amende la ſomme de ſoixante & dix-mille Guldes. Mais Evrard s'en fit donner outre cela trente-mille pour lui comme une compenſation des fraix qu'il avoit faits pour cette expédition. L'Empereur conſentit outre cela qu'il tirât des Villes du Cercle de Suabe une ſomme d'argent pour les fraix de la guerre. Le refus que ces Villes firent de contribuer cette ſomme, fut l'occaſion d'une guerre dont tout l'avantage fut pour le Comte de Wurtenberg. Il eut le bonheur de battre les troupes des Villes près d'Altheim, & de faire priſonnier leur Général le Comte de Helfenſtein, qui mourut enſuite en priſon, ſoit naturellement, ſoit qu'on lui coupât la tête comme quelques-uns le prétendent. Les Villes n'ayant point d'autre reſſource qu'un prompt accommodement, mirent tout en uſage pour l'obtenir. Ce ne fut qu'en fourniſſant chacune au Comte une groſſe ſomme d'argent; de ſorte que leur refus lui valut environ deux-cens-mille florins.

1377. Une autre guerre s'éleva l'an 1377, entre Evrard, & la Ville de Reutlingen aſſiſtée des Villes avec leſquelles elle avoit droit de Combourgeoiſie, & il en couta cher au Comte. Ulric ſon fils fut battu à platte-couture entre Achalm & Reutlingen, & perdit en cette occaſion un Comte de Hohenzollern, un Comte-Palatin de Tubinge, un Comte de Schuartzenberg, & quantité

tité d'autres Seigneurs. Cette guerre ne finit point par cette déroute, & elle dura juſqu'en 1388, qu'on en vint à une ſanglante bataille près de Weil. La victoire fut longtemps diſputée. Evrard y vit tomber à ſes pieds Ulric ſon fils unique; & ſans être accablé de ce coup, il n'en combattit qu'avec plus de fureur. Il encourageoit ſes Soldats; & de peur que la mort du Prince ne les abattît, il continua de les animer par ſes cris, & plus encore par ſon exemple. Il vainquit enfin; mais ſes lauriers furent teints du ſang de ſon fils, des trois Comtes de Lövenſtein, de Hohenzollern, & de Werdenberg, & de plus de ſoixante des principaux de la Nobleſſe. L'année ſuivante, l'Empereur Wenceſlas ménagea la paix entre le Comte & les Villes.

DES DUCS DE WURTENBERG.

1388.

1389.

Evrard avoit auſſi eu, longtemps auparavant, un démêlé avec Albert Duc d'Autriche, au ſujet de la Ville d'Ehingue, que celui-ci avoit achetée du Comte de Schaldingue; mais leur différend fut d'abord pacifié.

Le Wurtenberg s'accrut beaucoup ſous cet Evrard. Les plus importantes acquiſitions, qu'il fit, furent, Gundelfingue, par le mariage de ſon fils Ulric avec Eliſabeth fille de Louis IV; Hohenſtauffen, qu'il racheta des Seigneurs de Rietheim à qui la Maiſon d'Autriche l'avoit engagé; les Comtés d'Achalm & de Pfulingue, par la défaite & la mort du dernier Comte de ce nom; l'autre moitié de la Comté de Calb, que poſſedoit encore la Maiſon de Tubinge; la Ville & le Bailliage de Beblinghen; & quantité d'autres Villes, Bourgs, ou Villages, dont le détail ſeroit plus ennuieux que néceſſaire. Evrard mourut en 1392, & eut pour ſucceſſeur ſon petit-fils EVRARD, fils d'Ulric qui avoit péri à la funeſte victoire de Weil.

1392.

EVRARD IV, ſurnommé le Pacifique ou le Doux, pour le diſtinguer d'Evrard le Querelleur, ancien.

EVRARD IV, le Doux, ou l'Ancien.

DES DUCS DE WURTENBERG.

leur, eſt auſſi nommé par les Hiſtoriens l'Ancien, pour le diſtinguer de ſon fils qu'ils appellent le Jeune. De ſon temps, Wolf de Winnenſtein, qui mourut l'an 1413, laiſſa par Teſtament à la Maiſon de Wurtenberg les Seigneuries de Beulſtein & Klein-Botwer. Il acquit auſſi par ſon mariage avec l'Héritiere de Teck, la moitié de ce Duché, dont ſon pere avoit acheté l'autre moitié. D'autres prétendent que ce mariage eſt une chimere, & croyent qu'Evrard ſe fit confirmer par un Traité cette acquiſition qu'il avoit faite par voye de conquête. Sa Nobleſſe voulut ſe prévaloir de l'humeur pacifique qu'on lui remarquoit; & ſur la demande qu'il lui fit faire de quelques dettes, elle prit les armes, & crut le traiter avec mépris: mais il fit voir que ſa douceur étoit plutôt un effet de ſon temperament & de ſa vertu, que d'une foibleſſe ou d'un manque de vigueur. Un jour que les Gentilshommes étoient aſſemblés à Haimſzheim, il les y aſſiegea, ſe rendit maître de la Place, & de la Nobleſſe qui y avoit été ſurpriſe.

Cette inclination paiſible le rendit le conciliateur des differends que ſes voiſins avoient entre eux. Ils aimoient mieux s'en rapporter à ſon arbitrage, toujours équitable & moderé, que de ſe conſumer en des inimitiés funeſtes à ceux mêmes qui ont l'avantage. Ce Comte étoit ſi magnifique dans ſa dépenſe, qu'on voyoit toujours à ſa Cour les Ducs de Teck & d'Urſlingue, le Marggrave de Baden ou de Hochberg, huit Comtes, cinq Barons, & plus de ſoixante & dix Gentilshommes du premier rang. Quelques-uns y mettent encore l'Evêque de Conſtance, & celui d'Augsbourg, & l'Abbé d'Elwangen. Evrard le Doux mourut l'an 1417. De trois fils qu'il avoit eus, les deux aînés Ulric & Louïs étoient décedés en enfance; ainſi

la

la ſucceſſion échut à EVRARD V, qui fut ſurnommé le Jeune. DES DUCS DE WURTENBERG.

Ce Comte vêcut ſi peu après ſon pere, qu'il n'eut pas le temps de faire rien de fort remarquable. Son mariage avec Henriette, fille & héritiere d'Henri, dernier Comte de Montbeliard, duquel la mere étoit de l'illuſtre Maiſon de Châlons, apporta la Comté de Montbeliard à la Maiſon de Wurtenberg. De cette alliance naquirent LOUÏS II & ULRIC VII. Evrard mourut en 1419. Ses deux fils étoient alors dans un âge ſi tendre, que leur mere, qui fut chargée de leur Tutele, eut longtemps l'occaſion d'exercer les grands talens qu'elle avoit pour le gouvernement d'un Etat. Elle s'acquitta de cet emploi avec une extrême ſageſſe, & s'acquit une eſtime univerſelle. Quand Louïs & Ulric eurent atteint l'âge que les Loix de l'Empire préſcrivent aux Souverains pour être déclarés majeurs & cenſés capables d'adminiſter eux-mêmes leurs Etats, ils partagerent celui de leur pere; de ſorte que l'aîné eut le Haut-Païs avec la Comté de Montbeliard, & prit ſa réſidence à Aurach; Ulric eut le Bas-Païs, & réſida à Stutgard. Ils formerent deux Branches, qui furent diſtinguées l'une de l'autre par le nom des Villes où ces Comtes tenoient leur Cour. Comme la Branche d'Aurach, c'eſt-à-dire la poſterité de Louïs, ne dura pas fort longtemps, nous la ſuivrons, pour revenir enſuite à la Branche de Stutgard. EVRARD le Jeune.

LOUIS II avoit l'humeur pacifique de ſon ayeul, & joignoit à cette qualité une pieté liberale, dont les gens d'Egliſe & les Moines de ce temps-là profiterent. L'an 1447, il acheta de Conrad, Comte de Helfenſtein, la Ville de Blaubeuren, avec les Châteaux de Gernhauſen & de Ruck, avec treize Villages, & le Droit LOUIS II.

DES DUCS DE WURTENBERG.

de Collateur aux Egliſes de Ritzinghen & d'Aſche, pour quarante mille florins, & deux cens florins de rente viagere. Il mourut en 1450.

EVRARD.

EVRARD, ſon fils, qui lui ſucceda, & qui étoit encore en bas âge, fut élevé ſous la conduite du célebre Jean Nauclerus, l'un des plus ſavans hommes de ſon temps, & dont nous avons une Chronique aſſez eſtimée. Evrard profita mal de ſes leçons: la legereté de la jeuneſſe, & l'indulgence de ceux qui le gouvernoient, & qui croyoient que les Sciences ne ſiéent pas bien à un homme de haute naiſſance, lui firent perdre des années qu'il regreta enſuite tout à loiſir. Lorſqu'il fut en âge de connoître la perte qu'il avoit faite, il témoigna pluſieurs fois un vrai repentir de n'avoir pas appris la Langue Latine. Pour y remedier, il ſe fit traduire en Allemand quelques-uns des plus excellens Livres, pour ſon uſage. En 1465, il fit le voyage de la Terre-Sainte. L'an 1477, il fonda l'Univerſité de Tubinge; & trois ans après il acheta des Comtes de Gerolſeck, la Ville de Sultz ſur le Necker. Il fut enfin en 1495 honoré du titre de Duc, par l'Empereur Maximilien I: honneur dont il n'eut pas le temps de jouïr. Sa mort, qui arriva l'année ſuivante, cauſa une extrême douleur à Maximilien, qui dit publiquement, *qu'il ne connoiſſoit perſonne dans tout l'Empire, que l'on pût comparer à Evrard en ſageſſe & en vertus.* Il s'étoit tellement fait aimer de ſon Peuple, qu'il diſoit lui-même *qu'il n'y avoit pas un ſeul de ſes ſujets ſur les genoux duquel il ne pût s'endormir ſans inquietude, au milieu de l'Eté.* Louïs & Eliſabeth, ſes enfans, moururent preſque au berceau; & ſa poſterité fut réduite à un fils-naturel nommé Louis, qui fut Docteur en Droit, & porta le nom de Grif-

Il eſt fait Duc de Wurtenberg.

fen-

fenſtein. Ainſi finit la Branche d'Aurach. Reprenons celle de Stutgard. DES DUCS DE WURTENBERG.

ULRIC fils d'Evrard V étoit un Prince ſi digne de l'amour de ſon Peuple, qu'on ne trouva point de ſurnom qui lui convînt mieux que celui d'Ulric l'Aimé. En 1450 Louïs Duc de Baviere lui vendit pour ſoixante-mille florins d'or la Seigneurie de Heidenheim, avec les Châteaux de Hellenſtein, Uffhouſe, Herbrechtinghen, en Kœningsbron, & cinquante-cinq tant Bourgs que Villages. D'un autre côté, il ne fut pas heureux en guerre; car le même Louïs Duc de Baviere ayant déchiré par mépris un Ecrit que lui envoyoit l'Empereur Frederic III; ce Monarque outragé le mit au Ban de l'Empire, & lui fit la guerre. L'Electeur Albert de Brandebourg, & Ulric de Wurtenberg, ſe déclarerent pour l'Empereur contre le Duc, qui prit cette occaſion pour ſe reſſaiſir de Heidenheim avec ſes dépendances. Branche de Stutgard.

La guerre qu'il entreprit avec George Evêque de Metz, & Charles Marggrave de Bade, contre Fréderic le Victorieux Electeur Palatin, ne lui fut pas moins fatale. Il fut battu devant Seckinghen, & ſe voyant priſonnier avec les Princes ſes Alliés, il ne put racheter ſa liberté qu'au bout d'un an, à condition de ceder Meckmuhl à cet Electeur, en s'obligeant de tenir de lui Marlbach à titre de Fief, & de lui payer cent-mille florins de rançon, en divers termes dont on convint. Il mourut en 1480, & laiſſa deux fils; EVRARD, II Duc de Wurtenberg de ce nom; & HENRI. Le premier s'accommoda avec ſon couſin Evrard I ſurnommé le Barbu, pour le Wurtenberg, & en obtint qu'il ſeroit mis en poſſeſſion de Nurtinghen, de Wilhauſen, d'Auen, de Kircheim & de Winden, avec une ſomme d'argent, à condition qu'il ne

DES DUCS DE WURTENBERG.

pourroit les aliéner, ni les engager. Mais Evrard le Barbu étant mort ſans poſterité, Evrard II lui ſucceda; & ne pouvant s'accorder avec ſes ſujets, il fut contraint de ſe démettre du Gouvernement en 1498; & mourut en 1504, dans le Château de Lindenfeld, dans la forêt d'Odden.

HENRI ſon frere, qui avoit eu en partage la Comté de Montbeliard, avoit été fait priſonnier par Charles Duc de Bourgogne, qu'il avoit attaqué par l'ordre de l'Empereur Fréderic III.

Après l'avoir retenu quelque temps dans une étroite priſon, le vainqueur le fit mener ſur une haute montagne vis-à-vis du Château de Montbeliard. Là on le fit mettre ſur un tapis de velours noir, les yeux bandés, & en poſture d'être décapité. Cet appareil, que l'on fit pluſieurs fois, ne tendoit qu'à effrayer le Gouverneur qui defendoit encore cette Place, & l'obliger à la rendre. Cet Officier s'excuſoit de ſe rendre, ſur ce qu'il n'avoit pas ſeulement promis au Duc Henri, mais qu'il s'étoit engagé à toute la Maiſon de Wurtenberg, de conſerver ce poſte juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang. Cette affreuſe cérémonie fit une ſi violente impreſſion ſur l'eſprit d'Henri, qu'il lui en reſta une foibleſſe d'eſprit, laquelle le rendit non ſeulement incapable de gouverner, mais même il falut le garder & le renfermer comme un inſenſé. Il mourut enfin en 1519. Ce malheur ſut la raiſon pourquoi il ne ſucceda point à ſon frere Evrard II mort ſans enfans; mais ce fut ſon fils ainé ULRIC, qui n'étoit alors âgé que d'onze ans. Henri laiſſoit deux fils, à ſavoir ULRIC & GEORGE, qui formerent deux Branches. L'ainée porta le nom de Stutgard, & la cadette celui de Montbeliard. Nous allons parcourir la premiere.

MAI-

MAISON DE WURTENBERG-STUTGARD.

DES DUCS DE WURTENBERG.

ULRIC I, Duc de Wurtenberg, eut d'abord une deſtinée qui ſembla prévenir tous ſes ſouhaits. Il étoit à peine âgé d'onze ans, lorſqu'un reglement de l'Empereur Maximilien lui adjugea le païs de Wurtenberg. Lorſqu'il eut atteint ſa ſeizieme année, ſa Majeſté Impériale lui accorda le bénéfice d'âge pour gouverner par lui-même. L'an 1504, la guerre s'étant allumée entre Philippe Electeur Palatin & ſon fils le Comte-Palatin Robert, d'une part; & Albert Duc de Baviere de l'autre; & celui-ci ayant été mis au Ban de l'Empire, le Duc Ulric de Wurtenberg eut commiſſion d'exécuter le Décret. Il attaqua l'Electeur Palatin, & prit à cette occaſion Neuſtadt ſur le Rocher, Weinsperg, Meckmuhl, Cintlinghen, Beſigkheim, avec l'Abbayé de Maulbron & la Comté de Lœwenſtein. Toutes ces conquêtes lui demeurerent par le Traité de paix qui termina cette guerre. Outre cela le Duc de Baviere, en reconnoiſſance du ſecours qu'il avoit reçu de lui dans cette occaſion, lui rendit Heidenheim, avec le Château de Hellenſtein & tous les autres Lieux de ce diſtrict. Ulric ceda néanmoins la Comté de Lœwenſtein aux Comtes de ce nom, l'an 1510; à condition qu'ils la tiendroient de lui à Fief. En 1506, il acheta de Ferdinand Comte de Neufchâtel, de Claude & de Marc de Cuſance, les Seigneuries de Blamont, d'Hericourt, de Clermont, de Chaſtelot, de l'Iſle de Clerval, & de Paſſavant. En 1514 il pacifia heureuſement une ſédition que le petit peuple avoit émue à l'occaſion de quelque changement qu'on avoit fait aux poids & aux meſures, & d'une maltôte de quelques deniers

Nouvelle diviſion. Branche de Stutgard.

DES DUCS DE WURTENBERG.

pour chaque Gulde. Mais l'an 1519 un accident imprévu le jetta dans une guerre, qui penſa cauſer ſa perte. Voici à quel ſujet.

Un Maitre des forêts de ce Duc, allant d'Achalm à Reutlinghen, fut aſſaſſiné par quelques bourgeois de cette derniere Ville. Ulric ayant demandé qu'on lui livrât les aſſaſſins pour en faire juſtice, les habitans de Reutlinghen les refuſerent, alleguant leurs franchiſes, & le droit qu'ils avoient de donner aſyle. Le Duc s'opiniâtra à en avoir ſatisfaction, & les bourgeois s'obſtinant à la refuſer, Ulric crut abreger la procedure en aſſiegeant Reutlinghen. Cette Ville fut d'abord ſecourue par les Villes de la Conféderation de Suabe, qui prirent auſſi-tôt les armes & mirent en campagne une Armée ſous les ordres de Guillaume Duc de Baviere. Ce dernier étoit mécontent de ce qu'Ulric ayant épouſé ſa ſœur, n'avoit pas pour elle tous les égards qu'un mari doit avoir; de ſorte que cette Princeſſe avoit été réduite à ſe ſéparer de lui, & à s'en retourner en Baviere. Guillaume s'étant mis à la tête des troupes des Villes de Suabe, entra dans les Etats de ſon beau-frere; & non content d'avoir repris Reutlinghen, il ſoumit tout le Duché de Wurtenberg aux Villes Confederées. Ulric ſe retira d'abord à Montbeliard; & enſuite ne s'y trouvant pas en ſureté, il paſſa juſqu'à Lucerne en Suiſſe. Les Villes ayant ſon païs à leur diſpoſition, en détacherent Tubinge & Neiffen, pour l'entretien de Chriſtofle fils d'Ulric; & remirent le reſte à Charles V pour cent-mille Ducats, à condition qu'il ſe chargeroit des dettes d'Ulric. Ce Monarque ayant enſuite partagé les biens de ſon ayeul avec ſon frere Ferdinand Roi de Hongrie & de Bohême, mit le Wurtenberg dans le partage de Ferdinand, qui en ceda Beſigkheim à la Maiſon de Baden.

En-

En vain Ulric remua ciel & terre, pour trouver des amis qui l'aidaſſent à rentrer dans ſes Etats. Il implora le ſecours de la Maiſon Palatine & de celle de Lorraine : perſonne ne voulut s'attirer pour lui la haine & les reſſentimens d'un Empereur auſſi puiſſant que l'étoit alors Charles V. Mais la fortune, qui commençoit déja à ſe laſſer de le perſécuter, lui donna l'occaſion & le moyen d'acheter l'importante Forteresſe de Hohentweil, de la Douairiere de Klingenberg, l'an 1520; & cinq ans après, il ramaſſa à grands fraix quelques milliers de Suiſſes, avec leſquels il ſe flata de reprendre ſon païs. Déja il ſe voyoit maitre des fauxbourgs de Stutgard, & comptoit bien d'emporter la Place; mais la nouvelle que les troupes des Villes étoient en marche pour le venir inveſtir, l'obligea de s'en retourner: à quoi contribua ſans doute la menace que lui faiſoient les Suiſſes, de ſe débander faute de paie. Les démarches que les Etats Proteſtans firent l'an 1530, à la Diete d'Augsbourg en ſa faveur, ne lui produiſirent rien. Mais la Conféderation de Suabe ayant été diſſoute en 1524, Ulric engagea ſa Comté de Montbeliard à François I, Roi de France, pour la ſomme de cent-vingt-mille florins. Il ſe ſervit de cet argent pour lever du monde; & avec le ſecours de Philippe Landgrave de Heſſe, il battit à Lauffen les troupes de Ferdinand. Un prompt rétabliſſement dans tout ſon païs fut le fruit de cette victoire, & le mit en état de racheter ſa Comté de Montbeliard, de la Couronne de France. L'Empereur & ſon frere furent très ſenſibles à cette attaque inopinée; mais le Traité de Cadan en Bohême raccommoda tout l'an 1534. On y convint, que le Roi Ferdinand conſerveroit le titre de Duc de Wurtenberg, auſſi bien qu'Ulric; mais que la

DES DUCS DE WURTENBERG.

Pourquoi l'Empereur ſe dit Duc de Wurtenberg.

DES DUCS DE WURTENBERG.

poſſeſſion en demeureroit à ce dernier, & que la Maiſon d'Autriche y auroit le droit de réverſion: Qu'à chaque ſucceſſion, le ſucceſſeur en prendroit l'Inveſtiture de la Maiſon d'Autriche, comme d'un Arriere-Fief: Et qu'enfin, Ulric & ſes ſucceſſeurs auroient toujours ſéance & voix aux Dietes de l'Empire, comme ils l'avoient eu auparavant. Ce mot d'Arriere-Fief déplut fort à Ulric, juſques là qu'il fut quelque temps à ſe réſoudre de ſigner le Traité. Néanmoins il y donna les mains, ne pouvant pas faire autrement, & vêcut quelque temps en paix dans ſes Etats. Il employa ces années de tranquillité à établir la Religion Proteſtante dans ſon païs. Il retira la Ville de Meckmuhl de l'Evêque de Wurtzbourg, à qui elle avoit été cedée pendant les troubles dont nous venons de parler, & en donna quarante-mille Guldes. Cet état paiſible ne dura que juſqu'à l'année 1546: car la guerre de Smalcalde ayant commencé, le Duc de Wurtenberg, qui étoit déja entré dix ans auparavant dans la Ligue de Smalcalde, fut le premier en campagne pour défendre la liberté de l'Empire, & la Religion Proteſtante pour laquelle nous avons dit qu'il s'étoit déclaré. Mais la bonne fortune de Charles V, ayant voulu que les Princes confédérés décampaſſent d'Ingolſtadt, & que l'Electeur de Saxe retournât dans ſes Etats, où le Duc Maurice faiſoit une diverſion dangereuſe au parti des Princes; l'Empereur, reſté maitre de la campagne, envoya le Duc d'Albe avec une bonne partie de l'Armée Impériale dans les Etats du Duc Ulric. Ce Général ſoumit tout le païs, à la réſerve des trois Fortereſſes Kirchheim, Schöndorff, & Hohen-Aſperg. Pour le Duc, il ſe retira vers Hohentweil, & il eut beſoin de tout le credit des puiſſantes ſollicitations

de

de Fréderic Electeur Palatin, pour se reconcilier avec l'Empereur. DES DUCS DE WURTENBERG.

Les conditions de son raccommodement furent : „ Qu'il renonceroit à la Ligue dans „ laquelle il avoit été engagé : Qu'il payeroit „ trois-cens-mille Ducats : Qu'il recevroit „ garnison Impériale dans les trois Forteresses „ qui lui étoient demeurées : Qu'il livreroit à „ l'Empereur l'Artillerie que les Alliés lui „ avoient laissée : Qu'il donneroit aux troupes „ Impériales un libre passage dans ses Etats, „ & leur fourniroit les provisions nécessaires : „ Qu'il envoyeroit d'abord demander par ses „ Ministres pardon à Sa Majesté Impériale ; „ qu'il iroit en personne dans le terme de „ quarante jours, faire lui-même ses excuses & „ lui demander son amitié : Qu'il promettroit „ de ne point faire d'Alliance à l'avenir, que „ l'Empereur, le Roi Ferdinand & la Maison „ d'Autriche, ne fussent exceptés. Il fut sti- „ pulé de plus, que le Roi Ferdinand conserve- „ veroit toujours son droit sur le Wurtenberg ; „ sous prétexte que le Duc ayant dérogé lui- „ même au Traité de Cadan par l'inobserva- „ tion, Ferdinand n'étoit pas obligé de re- „ noncer aux prétensions que ce Traité pouvoit „ avoir éteintes ".

Lorsque Charles V fit publier le fameux *Interim* à la Diete d'Augsbourg, le Duc fut réduit à la triste nécessité de le faire observer, du moins dans les parties de ses Etats, où il y avoit des garnisons Impériales ou Espagnoles. Ulric étoit dans cette fâcheuse situation, lorsqu'il mourut l'an 1550.

Il eut pour successeur CHRISTOFLE son fils unique, qui, pendant les disgraces de son pere, avoit passé une partie de son enfance chez son oncle maternel Guillaume de Baviere, & CHRISTOFLE.

DES DUCS DE WURTENBERG.

enſuite à la Cour de l'Empereur. Quelques-uns prétendent que la Cour de Vienne, appréhendant que ce Prince n'épouſât un jour la Religion de ſon pere, & ſa haine pour la Maiſon d'Autriche, avoit réſolu de l'envoyer en Eſpagne, pour en faire là un bon Eccléſiaſtique. Il ſemble même que le Prince Chriſtofle eut peur de quelque choſe de pareil, puiſque lorſque l'Empereur s'apprêtoit pour le voyage d'Eſpagne en 1532, le jeune Prince ſe déroba, ſe rendit en Baviere & dela en France. Il y prit ſervice; & ſes belles qualités, que les malheurs de ſa Maiſon perſécutée par Charles V, rendoient encore plus éclatantes, gagnerent le cœur de François I, rival de cet Empereur. Il fit même de ſi grands progrès dans la confiance de ce Monarque, que cela lui attira l'envie de quelques Courtiſans, qui chercherent à ſe défaire de lui; & il auroit ſans doute ſuccombé aux pieges qu'ils lui dreſſerent, ſans une protection viſible du Ciel.

Un jour que la Cour étoit à Châtelleraut, le Prince revenant fort tard de chez le Roi, & n'ayant qu'une douzaine d'Allemands avec lui, fut attaqué par un grand nombre de perſonnes, qui firent bien voir par leur acharnement qu'ils n'en vouloient qu'à ſa vie. L'intrépidité avec laquelle il ſe défendit, le ſauva de ce péril. Une chaine d'or qu'il portoit au cou, ſelon la mode de ce temps-là, fut hachée, & il fut bleſſé à la main gauche. Cependant, il reſta vainqueur; & les aſſaſſins ayant vu tomber morts pluſieurs de leurs gens, prirent la fuite. Le Roi ayant ſu cet aſſaſſinat, en fut ſi indigné, qu'il ordonna auſſi-tôt que l'on fît d'exactes recherches pour en découvrir les auteurs. On en prit dix, & le Roi commanda auſſitôt qu'on les livrât au Prince de Wurtenberg, pour

pour qu'il ordonnât lui-même de leur ſupplice. Ce généreux Prince les fit mettre auſſi-tôt en liberté, ſans autre ſatisfaction que celle de leur pardonner. DES DUCS DE WURTENBERG.

Lorſqu'il fut parvenu au Gouvernement de ſet Etats, ſon bonheur voulut que l'Empereur eût alors beſoin de ſes troupes pour l'Italie, & retirât les garniſons Eſpagnoles qui étoient toujours dans les trois Fortereſſes. Il dérogea à l'Interim que ſon pere avoit publié, & introduiſit la Confeſſion d'Augsbourg dans ſes Etats. L'an 1551, il acheta Wendlinghen. L'année d'après, il eut un démêlé avec le Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique. La Dignité de Prevôt d'Elwanghen étant vacante, le Grand-Maitre avoit jetté les yeux ſur cette riche Dignité, & avoit ſouhaité d'en être revêtu. Ses eſperances furent trompées; un autre que lui fut élu. Cette préference lui cauſa un ſi furieux dépit, qu'il entra par ſurpriſe dans la Ville d'Elwanghen, & s'en rendit maitre. Mais ſes troupes en furent chaſſées par le Duc Chriſtofle, que le Chapitre avoit pris pour ſon Protecteur. Le Duc de Wurtenberberg prit même par repréſailles quelques Lieux qui appartenoient au Grand-Maitre, qui fut obligé pour les ravoir, de lui compter la ſomme de trente-mille Ducats.

L'an 1552, Chriſtofle s'accommoda avec ſon oncle le Duc George, lequel avoit été juſqu'là réduit à ſe contenter de la Seigneurie de Reichenweyer. Il lui ceda de plus le Bailliage de Neuenbourg, avec les Comtés de Horbourg & de Montbeliard. Il orna le païs de pluſieurs beaux Edifices. On compte juſqu'à dix Châteaux qu'il fit bâtir avec beaucoup de dépenſe. Il mourut en 1568. De ſon alliance avec Anne-Marie de Brandebourg, fille du Marggrave George le Pieux, il eut huit Princeſſes; qui entrerent dans

DES DUCS DE WURTENBERG.

les premieres familles de l'Empire. Deux de ſes fils moururent au berceau. Evrard, l'ainé de tous ſes enfans, âgé de vingt-trois ans & quelques mois, mourut avant lui; de ſorte que la ſucceſſion échut à LOUIS, le ſeul fils qui lui reſtât pour-lors.

LOUIS.

LOUIS n'étoit âgé que de quatorze ans, lorsqu'il ſucceda. Son zèle pour ſa Religion lui fit donner le ſurnom de Pieux. En 1586, il ſe ſaiſit de la Comté de Lœwenſtein, parce que les Comtes qui la poſſedoient alors, lui firent quelque chicane ſur le Droit Seigneurial qu'il y avoit. Ce fut auſſi lui qui fonda le célebre College de Tubinge, qui lui couta plus de ſoixante-mille Ducats. Ce Prince étant mort ſans enfans, ſa ſucceſſion revint à la Branche de Montbeliard, que nous allons reprendre.

Nous avons dit plus haut, qu'Henri avoit laiſſé deux fils, à ſavoir Ulric, dont la poſterité s'éteignit avec le Duc Louis: & George qui fut auteur de la branche de Montbeliard, dont deſcendent toutes celles de la Maiſon de Wurtenberg qui ſubſiſtent aujourdhui, & de laquelle nous allons parler.

BRANCHE DE *MONTBELIARD.*

GEORGE.

GEORGE avoit eu pour ſon partage la Seigneurie de Reichenweyer. Nous venons de dire que ſon neveu Chriſtofle, étant devenu paiſible poſſeſſeur de ſes Etats, lui donna de plus les Comtés de Harbourg & de Montbeliard, avec le Bailliage de Neuenbourg. Il s'engagea dans le parti des Princes durant la guerre de Smalcalde,

de, & l'Empereur Charles V le mit au Ban de l'Empire; il fut même excepté de l'Amniſtie, lorſque ſon frere ſe reconcilia avec Sa Majeſté Imperiale. Il vint pourtant à bout de faire ſa paix en 1552. Sa mort, qui arriva l'an 1558, lui donna pour ſucceſſeur Fréderic, ſon fils, qui étant alors dans l'âge de minorité, fut élevé ſous la tutele de ſon couſin Chriſtofle. Le Seigneur de Rye ayant formé une prétention ſur les Fiefs de Bourgogne, & s'étant ſaiſi d'Hericourt & de Chatelot, le Régent les lui fit rendre par force. Fréderic ayant atteint l'âge requis pour gouverner par ſoi-même, il s'aquit d'autant plus de reputation, que les conjonctures où il ſe trouva demandoient plus de ſageſſe. Il ne put néanmoins éviter en 1587, un malheur qu'il étoit impoſſible de prévoir. Cette même année-là, le Burggrave Fabien de Dhona ayant été envoyé par les Etats Proteſtans au ſecours des Huguenots de France, fut obligé de ſe retirer avec perte. Le Duc de Guiſe, & le jeune Duc de Lorraine Charles II, ou, comme on l'appelloit alors, le Marquis de Pont-à-Mouſſon, ſous prétexte de pourſuivre Dhona, ſe jetterent ſur la Comté de Montbeliard; ils égorgerent, brulerent & ſaccagerent tout dans ſon Païs, juſque-là qu'il y eut plus de trois-cens Villages réduits en cendres en fort peu de temps.

DES DUCS DE WURTENBERG.

Son couſin Louis étant mort ſans enfans, Fréderic recueillit toute la ſucceſſion, & ſe conduiſit avec aſſez de bonheur. Le Wurtenberg fut orné de pluſieurs beaux Châteaux, qu'il fit reparer, ou bâtir tout de neuf. Il fonda le College de Montbeliard, & fit bâtir Freudenſtadt, où il donna aſyle aux Proteſtans que l'Archiduc Ferdinand avoit chaſſés de la Styrie à cauſe de leur Religion. Il retira de la Maiſon de Bade, Beſigkheim, Altenſteig, Langenſteinbach; & Falkenſtein lui

DES DUCS DE WURTENBERG.

vint d'une autre part. Le Roi de France lui ceda le Duché d'Alençon, & le Chapitre de Strasbourg lui engagea Oberkirch. A l'égard de ce dernier Lieu, dans l'accord de 1604, il fut reglé que la Maiſon de Wurtenberg ne le rendroit point, qu'on ne lui eût payé quatre-cens-mille florins. Outre cela, il fit ſi bien qu'au Traité de Prague l'an 1599, il engagea l'Empereur Rodolphe II à reconnoitre *que le Duché de Wurtenberg n'étoit pas un Arriere-Fief: mais un Etat immédiat*, comme il l'avoit été anciennement. On y conſerva néanmoins à la Maiſon d'Autriche le droit de devolution; c'eſt-à-dire qu'au cas que toute la Séréniſſime Maiſon de Wurtenberg vînt à manquer d'Héritiers mâles & légitimes, la ſucceſſion en appartiendroit alors à la Maiſon d'Autriche. Ce Prince mourut en 1608. Il eut, entre autres, trois fils, dont ſe formerent trois Branches. De JEAN-FREDERIC eſt iſſue celle de Stutgard; de LOUIS-FREDERIC, celle de Montbeliard; & de JULE-FREDERIC, celle qui a été appellée Julienne du nom de ſon Auteur, ou la Branche de Brentz, du lieu de ſa Réſidence. Suivons ces trois Branches, ſelon l'ordre de la naiſſance des trois Princes dont elles deſcendent.

BRANCHE DE *WURTENBERG-STUTGARD.*

JEAN-FREDERIC Duc de Wurtenberg ſuccéda à ſon pere, & embraſſa la Religion Evangélique. Il contribua auſſi beaucoup avec l'Electeur Palatin & le Marggrave de Baden à faire

re raſer les fortifications que l'Evêque de Spire avoit fait élever à Udenheim; c'eſt ainſi que s'appelloit alors Philipsbourg. Lorſque les troubles de Bohême commencerent, & que l'Electeur Palatin Philippe fut contraint, après la bataille de Prague, d'abandonner la Couronne à laquelle il aſpiroit & les Etats qui en dépendent, les troupes Eſpagnoles ſous les ordres du Marquis de Spinola s'étant emparées de la meilleure partie du Palatinat, ceux qui avoient été de la Ligue, & entre autres le Duc Jean Frederic, furent obligés de renoncer aux engagemens qu'ils avoient pris. Ce dernier ſe ſervit utilement de l'autorité que lui donnoit la qualité de Colonel du Cercle de Suabe, pour y maintenir la tranquillité juſqu'à ſa mort qui fut en 1628. Il laiſſa trois fils, à ſavoir, EVRARD, FREDERIC, & ULRIC. DES DUCS DE WURTENBERG.

Ce dernier, qui prit le nom de Neuenbourg, ſervit longtemps dans les troupes de Baviere; & l'an 1648, lorſque l'Armée Françoiſe & Suedoiſe eut battu l'arriere-garde des Impériaux & des Bavarois, & les pourſuivit juſqu'à la Schmutter, le Duc Ulric n'ayant que douze-cens hommes & huit-cens maitres, ſoutint tout le feu de l'Artillerie & de la Mouſqueterie ennemie, qui lui tua une partie de ſon monde; & il conſerva tout le jour & la nuit ſuivante un paſſage qui aſſuroit la retraite des troupes de l'Empire. Après la Paix de Weſtphalie, il ſervit divers Souverains, & acquit beaucoup de reputation par ſa valeur. Il mourut en 1671, âgé de 54 ans, n'ayant de ſon mariage avec Sophie-Dorothée, Comteſſe de Salms, que deux filles, qui n'ont point été mariées. EVRARD continua la Maiſon de Stutgard, & FREDERIC fut l'auteur d'une nouvelle Branche, qui s'appelle du nom de Neuſtadt, le lieu de ſon appanage. ULRIC de Neuenbourg. Branche de NEUSTADT.

FRE-

DES DUCS DE WURTENBERG.

FREDERIC ne ſe ſignala pas moins dans le Parti oppoſé, & il ſe diſtingua dans l'Armée de France & de Suede. Après la Paix de Weſtphalie, il obtint de ſon frere, Neuſtadt, Weinſperg & Meckmuhl.

En 1672, la guerre s'étant rallumée entre la France & l'Empire, il fut déclaré Lieutenant-Général de l'Infanterie, & Général de l'Artillerie, Charge qu'il adminiſtra avec honneur juſqu'à ſa mort, qui fut en 1682. Il laiſſoit trois fils; & comme dans ſon Teſtament il ne mettoit point de difference entre eux pour la ſucceſſion, ſes trois fils n'y en firent point non plus. Ils s'appelloient FREDERIC-AUGUSTE, FERDINAND-GUILLAUME, & CHARLES-RODOLPHE.

FREDERIC-AUGUSTE avoit déja donné des marques de ſon courage, dans la guerre contre la France. Il épouſa en 1679 Albertine-Sophie, fille unique & héritiere de Caſimir, Comte d'Eberſtein. De huit Princes qui ſortirent de ce mariage, aucun ne lui ſurvêcut. Il mourut lui même l'an 1716. Ferdinand-Guillaume ſon frere fut dans le ſervice de Danemarc & de Hollande, juſqu'à l'année 1701, qui fut celle de ſa mort. Il n'avoit point été marié; ainſi la ſucceſſion paſſa au troiſieme Prince, ſavoir Charles-Rodolphe, qui étoit alors au ſervice de la Couronne de Danemarc. Ce Duc n'eſt point encore marié. Retournons à la Branche de Stutgard, qui fut continuée par EVRARD fils ainé de Jean-Frederic.

Suite de la Branche de Stutgard.

Ce Duc hérita dans des temps fort dangereux & dans des conjonctures très délicates, outre qu'il étoit dans un âge trop tendre pour ménager lui-même ſes intérêts. Nous avons déja dit ailleurs, les allarmes & la conſternation que cauſa dans l'Empire le fameux Edit de Reſtitution

tion de l'Empereur Ferdinand II, que l'on dit avoir été dreſſé par Juſte Gebhard, Conſeiller Aulique. Louïs-Fréderic, Duc de Wurtenberg-Montbeliard, Tuteur du jeune Duc ſon neveu, eut beau remontrer que ſon Pupile en recevroit un préjudice énorme ſi on le privoit des Monaſteres de Lorſch, de Maulbronn, de Bebenhauſen, de Konigs-bronn, & de pluſieurs autres biens qui rapportoient à la Chambre Ducale juſqu'à ſoixante & dix mille écus de revenu. Il pria que l'on eût égard à l'âge du jeune Duc, & à l'impuiſſance où il étoit lui-même en qualité d'Adminiſtrateur de conſentir à une aliénation ſi violente. On ne l'écouta point; l'exécution de l'Edit fut pourſuivie; & toute la réponſe que fit le Comte de Furſtenberg, Préſident du Conſeil Aulique, ſe réduiſit a un Vers Latin dont la penſée étoit, *qu'il faut prendre l'occaſion aux cheveux* *. 1631.

DES DUCS DE WURTENBERG.

Après la mort du Duc de Montbeliard, Jules-Fréderic, ſon frere ayant pris la tutele du jeune Duc, crut être obligé, pour maintenir les droits de ſon Pupile, d'entrer dans l'Alliance qui ſe fit à Leipſic la même année entre les Princes Proteſtans. Il n'eut pas plutôt pris ce parti, qu'Egon, Comte de Furſtenberg, & le Général Altringher tomberent ſur le Wurtenberg, où ils obligerent le Duc Adminiſtrateur de renoncer à l'Alliance de Leipſic, & de promettre qu'il donneroit à l'Armée Impériale des quartiers & la ſubſiſtance, moyennant quoi on feroit ceſſer toutes les hoſtilités, & on lui feroit même une indemnité. Mais on lui tint mal parole. Il eſt vrai qu'après la victoire que les Suedois remporterent ſur les Impériaux à Leipſic, le Wurtenberg fut un peu ſoulagé; mais

* *Fronte capillata; poſthac Occaſio calva.*

DES DUCS DE WURTENBERG.

mais cela ne dura guere : car lorſque l'Armée Suédoiſe fut obligée de vuider le Cercle de Suabe après la malheureuſe journée de Nordlinghen, les Impériaux rentrerent dans le Wurtenberg, où ils laiſſerent par-tout des marques de leur reſſentiment par les horribles ravages qu'ils y firent. Le Duc Evrard & ſon Tuteur furent réduits à abandonner le païs, & à ſe retirer dans Strasbourg.

Le Traité de Prague, dont il fut exclus, ne rétablit point ſes affaires: il falut, pour appaiſer l'Empereur, qu'il conſentît à un accommodement dur & très deſavantageux à la Maiſon de Wurtenberg, ſi les choſes en étoient demeurées longtemps ſur ce pied-là. Voici les principaux Articles de ce Traité: „ Que l'Edit de „ Reſtitution ſeroit obſervé : Que les Aliéna„ tions ou Donations que la Cour Impériale „ pouvoit avoir faites de pluſieurs Places ou „ Terres de ce Duché, ſubſiſteroient: Que les „ Seigneuries d'Achalm, Hohenſtauf, & la For„ tereſſe de Hohentwiel ſeroient cedées à la „ Maiſon d'Autriche: Qu'à l'égard de la Sei„ gneurie de Heidenheim, que l'Empereur a„ voit engagée à l'Electeur de Baviere pour „ 500000 Guldes, la Cour Impériale ſe reſer„ voit de s'expliquer ſur la maniere de regler „ cet Article ".

Le Commandant de Hohentwiel, qui étoit le Colonel de Wiederhold, n'ayant pas voulu vuider le Château ſelon les ordres de l'Adminiſtrateur; en attendant qu'on pût le ceder, on donna à la place Hohen-Aſperg. Malgré cet accommodement, les Etats du Duc ſouffrirent extrêmement de la part des Puiſſances qui étoient en guerre, & ils ne jouïrent de la tranquillité qu'après la Paix de Weſtphalie, qui rétablit le Duc Evrard dans ſes Etats. Il y fut ar-

arrêté: „ * Que la Maiſon de Wurtenberg de- DES DUCS
„ meureroit paiſible dans la poſſeſſion recou- DE WUR-
„ vrée des Seigneuries de Weinsberg, Neu- TENBERG.
„ ſtadt, & Meckmuhl: Qu'elle ſeroit rétablie
„ dans tous les biens & droits qu'elle poſſe-
„ doit, en quelque lieu que ce fût, avant ces
„ troubles, & entre autres dans les Bailliages
„ de Blaubeure, Achalm & Staufen avec leurs
„ appartenances, & dans les biens occupés ſous
„ prétexte qu'ils en dépendoient principale-
„ ment, dans la Ville & le Territoire de Cop-
„ pinghen & le Village de Flummeren, dont
„ les revenus ont été pieuſement fondés pour
„ l'entretien de l'Univerſité de Tubinge. *Elle*
„ *recouvrera auſſi*, continue le Traité, *les Bail-*
„ *liages de Heidenheim & d'Oberkirch, comme*
„ *auſſi les Villes de Balingben, Tutlingben, El-*
„ *bingben, & Roſenfeld, le Château & le Vil-*
„ *lage de Neidlingben avec ſes appartenances; de*
„ *même que Hohenwiel, Hoben-Aſperg, Hoben-*
„ *Aurach, Hohen Tubingben, Albeck, Hornberg,*
„ *Schiltach, avec la Ville de Schorndorff. On*
„ *reſtituera pareillement les Egliſes collégiales de*
„ *Stutgard, Tubinge, Hornberg, Coppingben,*
„ *Bacbnang; comme auſſi les Abbayes, Prévôtés*
„ *& Monaſteres de Bebenbauſen, Maulbron, An-*
„ *bauſen, Lorch, Adelberg, Denckendorff, Hir-*
„ *ſchau, Blaubeuren, Herprechtingben, Murbard,*
„ *Albersbach, Koningsbrun, Herrn Alb, St.*
„ *George, Reichenbach, Pfulingben, Lichten-*
„ *ſtern, ou Marien-cron, & ſemblables, avec*
„ *tous les documens qui en ont été ſouſtraits; ſauf*
„ *toutefois & reſervés tous les droits, actions,*
„ *exceptions, & les ſecours & moyens de droit*
„ *prétendus par la Maiſon d'Autriche, & par*
„ *celle de Wurtenberg ſur les Bailliages de Blau-*
„ *beu-*

* Traité d'Oſnabruck Art. IV. G. 18.

DES DUCS DE WURTENBERG.

„ *beuren*, *Achalm*, *& Stauffen*".

Le Duc Evrard employa la tranquillité dont il jouït enſuite, à reparer les maux dont une longue guerre avoit affligé ſon Peuple. Il repeupla les endroits d'où la miſere avoit chaſſé les habitans, & fit rebâtir les lieux qui avoient été détruits & ruinés durant les calamités publiques.

L'an 1664, l'Evêque de Strasbourg dégagea la Seigneurie d'Oberkirch, en le rembourſant de l'argent qu'il lui avoit prêté. Ce Prince ſe maria deux fois, & eut dix-huit fils & ſept filles; & mourut l'an 1674. Parmi ce grand nombre d'enfans, dont onze Princes moururent au berceau, il y en a deux plus remarquables que les autres, à ſavoir GUILLAUME-LOUÏS & FREDERIC-CHARLES. Le premier ſuccéda, & jouït à peine trois ans de la ſucceſſion, étant mort en 1677, âgé de 30 ans.

Il ne laiſſoit qu'un fils, nommé EVRARD-LOUÏS, né le 18 Septembre 1676. L'Adminiſtration de ſes Etats fut donnée à ſon oncle FREDERIC-CHARLES, qui eut le Gouvernement du Wurtenberg juſqu'à l'an 1693, que le jeune Prince obtint de la Cour Impériale un bénéfice d'âge.

Le Wurtenberg eut ſa part des malheurs de la guerre, ſous le Regne de ce Duc. Lorſque la France attaqua l'Empire en 1688, il fut obligé d'évacuer à cette Couronne Hohen-Aſperg, que les François firent enſuite ſauter en l'air. Il s'eſt fort attaché aux interêts de l'Empereur, & a fait les fonctions de Lieutenant-Général dans la derniere guerre, où il a donné à l'Empire de grandes marques de fidelité & de bravoure. De ſon mariage avec Jeanne-Eliſabeth, fille de Fréderic-Magnus, Marggrave de Baden-Dourlach, il n'eut qu'un fils unique nommé

mé FREDERIC-LOUÏS, né le 14 Décembre, qui épouſa en 1706, Henriette-Marie, fille de Philippe, Marggrave de Brandebourg Suet. De cette alliance nâquit en 1718, Evrard-Fréderic. DES DUCS DE WURTENBERG.

FREDERIC-CHARLES, oncle & Tuteur du Duc de Wurtenberg Evrard-Louïs, fut fait priſonnier par les François en 1692, & mourut le 20 Décembre 1698. Il avoit épouſé Eléonor-Julienne, fille d'Albert, Marggrave de Brandebourg-Anſpach. Il en eut entre autres fils CHARLES-ALEXANDRE, Veld-Maréchal des troupes Impériales, né le 24 Janvier 1684: en 1712, il ſe fit de la Religion Catholique-Romaine: c'eſt lui dont il eſt parlé dans le ſecond Chapitre de ce volume *. Le Duc EVRARD-LOUÏS étant mort le 31 Octobre 1733 ſans enfans mâles, ſon oncle FREDERIC-CHARLES lui ſucceda. Il fut declaré un des trois Veltmaréchaux de l'Empire. Il mourut en 1737, âgé de cinquante trois ans. Il avoit épouſé Marie-Auguſte de la Tour Taxis. Leur fils aîné qui ſuccéda s'appelle Charles-Eugene, & comme il n'avoit alors que huit ans, le Duc Charles Rodolphe de Wurtenberg de la Branche de Neuſtadt, dont le Jeune Duc eſt l'héritier, prit l'adminiſtration du Duché. Il eſt temps de venir à la Branche de Montbeliard, iſſue de Louis-Fréderic, ſecond fils du Duc Fréderic.

* Page 73.

BRAN-

DES DUCS DE WURTENBERG.

BRANCHE DE *MONTBELIARD.*

LOUÏS-FREDERIC eut pour ſa part des Etats du Duc ſon pere, la Comté Souveraine de MONTBELIARD. Ce Prince, qui entendoit parfaitement cette partie du Gouvernement qui conſiſte dans l'Economie, augmenta ſes revenus par des Forges qu'il fit conſtruire. Après la mort de ſon frere ainé, il prit la Tutele du jeune Duc Evrard ſon neveu, & l'Adminiſtration de ſes Etats, dont il s'acquitta avec beaucoup de ſageſſe & d'intégrité. Il mourut en 1631, & laiſſa deux fils, LEOPOLD-FREDERIC, & GEORGE.

L'ainé, voyant l'Allemagne agitée par les cruelles guerres qui la déſoloient alors, ſe mit ſous la protection de la France, & reçut garniſon Françoiſe dans Montbeliard. Cette Couronne ménagea ſes interêts à la Paix de Weſtphalie, & fit inſerer dans le Traité d'Oſnabruck: „ Que les Princes de Wurtenberg de la „ Maiſon de Montbeliard ſeroient rétablis en „ tous leurs Domaines, &c. & ſeroient réintegrés par l'une & l'autre partie dans les mêmes Etats, droits & prérogatives, & ſpécialement en leur mouvance immédiate de l'Empire Romain, dont ils ont joui avant le commencement de ces troubles, & dont jouïſſent „ ou doivent jouïr les autres Princes & Etats „ de l'Empire".

Il obtint à la Diete de Ratisbonne de 1653, qu'il

qu'il auroit *ſéance & ſuffrage en qualité de Prince de Montbeliard*; ce que les Etats Catholiques avoient conteſté à lui & à ſon pere. Il mourut ſans poſterité l'an 1662, & eut pour ſucceſſeur ſon frere GEORGE, qui juſques alors avoit fait ſa réſidence à Hornbourg. DES DUCS DE WURTENBERG.

Son alliance avec Anne de Coligni, fille du Maréchal de Coligni, lui apporta de grands biens en France. Il en vendit Châtillon ſur Loing; mais il garda Coligni. Il fit bâtir à Montbeliard un College, pour lequel il fit de grandes dépenſes.

Durant la guerre de l'Empire contre la France, cette Couronne s'empara de ſa Ville & du Château, & le dépouilla enfin de toute ſa Comté. Il s'étoit flaté que du moins la Paix de Nimegue le rétabliroit; mais la France, alors trop puiſſante, bien loin de faire cette reſtitution, ſe ſervit du prétexte de réunion pour s'emparer de Hornbourg & de Reichenweyer; de ſorte que le Duc de Montbeliard fut privé de tout ſon païs. Le Traité de Ryſwyk lui fut plus favorable. Le troiſieme Article étoit conçu en ces termes. *La Maiſon de Wirtemberg, & ſpécialement le Duc George ſera retabli pour lui & ſes ſucceſſeurs, eu égard à la Principauté & Comté de Montbeliard, dans les mêmes Etats, droits, prérogatives, & ſpécialement dans la même* dépendance immédiate de l'Empire Romain, *dont il a joui ci-devant, & dont jouïſſent ou doivent jouïr les autres Princes de l'Empire*; caſſant pour cet effet toute reconnoiſſance en qualité de Vaſſal faite à la Couronne de France en 1681. *Et jouïront deſormais leſdit Princes librement de tous les revenus qui dépendent de ladite Principauté & Comté, tant Séculiers qu'Eccléſiaſtiques, dont ils jouïſſoient avant la Paix de Nimegue; de même que des Fiefs qui ont été ouverts en leur faveur,*

ou

DES DUCS DE WURTENBERG.

ou qu'ils ont accordés à d'autres du temps de la détention de la France: excepté le Village de Baldenheim avec ſes appartenances, que le Roi Très-Chrétien a donné au Commandeur de Chamlai, Meſtre de Camp, General de ſes Armées, laquelle donation doit ſubſiſter, en ſorte néanmoins qu'il en ſoit fait hommage audit Duc de Wirtemberg & à ſes ſucceſſeurs, comme au Seigneur direct, & qu'il ſoit obligé de lui en demander l'Inveſtiture. Seront pareillement rétablis leſdits Princes dans la pleine & libre poſſeſſion tant de leurs Fiefs poſſedés en Bourgogne, de Clerval & de Paſſavant, que des Seigneuries de Granges, d'Herricourt, de Blaumont, de Chatelart & de Clermont, & autres ſitués dans le Comté de Bourgogne, & dans la Principauté de Montbeliard, avec tous leurs droits & revenus, entierement & de la même maniere qu'ils les ont poſſedés avant la Paix de Nimegue; aboliſſant pleinement tout ce qui a été fait & prétendu au contraire, ſous quelque titre, & en quelque tems, & de quelque maniere que ce puiſſe être.

Le Duc George mourut en 1699, & eut pour ſucceſſeur ſon fils unique LEOPOLD-EVRARD, né le 21 Mai 1670. Il épouſa par amour Anne-Sabine, fille d'un Conſeiller d'Olau en Sileſie. On ne la nommoit d'abord que Madame Hedwiger; mais enſuite elle prit le titre de Comteſſe de Sponeck. Il en eut Leopold-Evrard né le 14 Avril 1695, mort le 7 Mars 1709; Leopoldine-Everardine, Comteſſe de Sponeck, née le 15 Octobre 1696; George-Leopold, Comte de Sponeck, né le 12 Décembre 1697; & Charlotte-Leopoldine, Comteſſe de Sponeck, née le 14 Décembre 1700, & qui mourut le 3 Fevrier 1703. Le Duc Leopold-Evrard leur pere mourut lui-même vers le commencement de l'année 1722. Le Comte George-Leopold avoit été

été obligé de renoncer par un Acte ſolemnel à la Succeſſion de Montbeliard; il ne laiſſa pas de prendre poſſeſſion de la Principauté, & de ſe porter héritier de ſon pere. Mais il en fut exclus par un Décret du Conſeil Aulique du 16 Fevrier 1723. La ſubſtance étoit. „ I. Que la „ priſe de poſſeſſion du Comte George-Leopold „ de Sponeck ſeroit nulle; que le titre de Duc „ qu'il s'arrogeoit, ſeroit rayé; & que la Let- „ tre qu'il avoit écrite & ſignée en cette quali- „ té lui ſeroit renvoyée. II. Que ce Comte & „ ſa ſœur, après avoir fait préalablement une „ ſoumiſſion convenable, préſenteroient une „ humble Requête pour obtenir l'entretien an- „ nuel qui leur avoit été accordé. III. Que le Duc „ Régent de Wurtenberg en reconnoiſſant, „ comme il avoit promis, la Branche Julienne & „ celle d'Otton de Wurtenberg, comme les plus „ proches héritiers à cette ſucceſſion après la „ Maiſon regnante de Wurtenberg, ſeroit mis „ en poſſeſſion de la Souveraineté de Montbé- „ liard. IV. Que les Etats & ſujets de Mont- „ beliard ſeroient déchargés du ſerment de fi- „ delité qu'ils avoient prêté au Comte de Spo- „ neck, & rendroient proviſionnellement hom- „ mage au Duc de Wurtenberg, juſqu'à ce qu'il „ en fût autrement ordonné par l'Empereur. „ V. Que l'Electeur de Baviere & le Duc de „ Wolffenbuttel ſeroient chargés de l'exécution „ de ce Décret. VI. Que cette commiſſion ſe- „ roit promtement exécutée. VII. Qu'il ſeroit „ ordonné au Duc de Wurtenberg, de même „ qu'aux Princes de la Branche d'Otton, de re- „ préſenter plus amplement leurs prétenſions, „ & d'en attendre le jugement tant pour la poſ- „ ſeſſion ordinaire, que par rapport à leur de- „ mande dans la Cauſe principale".

DES DUCS DE WURTENBERG.

En vertu de ce Décret, le Duc de Wurtenberg

DES DUCS DE WURTENBERG.

berg a réuni la Principauté de Montbeliard ſans oppoſition de la part de la France, où elle eſt enclavée.

Il nous reſte encore à parcourir la Branche Julienne, qui tire ſon origine de Jule-Fréderic troiſieme fils du Duc Frederic.

BRANCHE JULIENNE.

JULE-FREDERIC avoit eu pour ſa part de l'hérédité paternelle, Weiltinghen & quelques Lieux ſur la Brentz. Nous avons déja marqué comment, après la mort de ſon frere, il fut chargé de la Tutele d'Evrard leur neveu en 1631; & comment il s'engagea dans la Ligue de Leipſig, eſperant par-là ſe faire un rempart contre le trop grand pouvoir de la Maiſon d'Autriche. On ſe ſouvient auſſi de ce que nous avons rapporté, que les Generaux Furſtenberg & Altring s'étant jettés dans le Wurtenberg, l'avoient obligé de renoncer à cette Alliance. Les Impériaux ayant été battus à Leipſig, Jule-Fréderic, de concert avec les autres Etats Proteſtans, ſe joignit à la Couronne de Suede. L'an 1633, le Duc Evrard ayant pris les rênes du Gouvernement, joignit les milices de ſon païs aux troupes de Suede, & les envoya ſous les ordres du Duc Bernard de Saxe-Weimar, & du Feld-Maréchal Guſtave de Horn, pour aider à dégager Nordlinghen que les Impériaux avoient aſſiegé. La victoire des Impériaux fut fatale au Wurtenberg; car, outre le grand carnage qu'ils avoient fait de ces milices durant la bataille, les vainqueurs inonderent ce païs; & les Ducs mêmes, n'y trouvant plus de ſureté pour eux, ſe refugierent à Strasbourg. Le Duc Jule-Fréderic y mourut l'an ſuivant. Avant que de parler de ſon fils SILVIUS-NIMROD

ROD qui lui ſucceda, nous remarquerons qu'un autre fils, nommé Mainfroi, s'étoit établi à Weiltinghen, où il mourut l'an 1662. Fréderic, fils de Mainfroi, fit eſperer une nouvelle Branche, nommée de Weiltinghen: mais il mourut l'an 1705 ſans laiſſer de Princes, le ſeul qu'il eut n'ayant vêcu que quelques mois. Reprenons la Branche de Sileſie; c'eſt ainſi qu'on appelle celle qui a pour Chef SILVIUS-NIMROD, frere ainé de Mainfroi. DES DUCS DE WURTENBERG.

BRANCHE DE *SILESIE.*

SILVIUS-NIMROD s'établit en Sileſie, où il épouſa Eliſabeth-Marie, fille & héritiere de Charles-Fréderic, Duc de Munſterberg & Prince d'Oels. Cette Princeſſe lui apporta les Etats de ſa Maiſon après la mort de ſon pere, qui fut en 1648. La Principauté d'Oels fut conteſtée par l'Empereur Ferdinand III, qui, en qualité de Roi de Bohême, prétendit qu'elle lui étoit dévolue, étant un Fief mouvant de ce Royaume. Ce Monarque ſe radoucit néanmoins, & moyennant qu'on lui cedât la Seigneurie de Jaiſchwitz en Moravie, il conſentit d'inveſtir de cette Principauté & des deux Seigneuries Steinberg & Medzibor, le Duc Silvius & la Ducheſſe Eliſabeth-Marie, pour eux & pour leurs deſcendans, de l'un ou de l'autre, en ligne maſculine & féminine.

Ce Duc mourut l'an 1664, âgé de 42 ans. Il laiſſa quatre fils, à ſavoir Ferdinand-Charles,

DES DUCS DE WURTENBERG.

Silvius-Fréderic, Chriſtian-Ulric, & Jule-Sigiſmond. L'ainé mourut à Caſſel à la fin de l'année 1668, âgé de 18 ans. Le ſecond, qui porta le titre de Prince d'Oels, n'eut point d'enfans de ſon mariage avec Eleonor-Charlotte, fille de George, Duc de Wurtenberg-Montbeliard, & mourut l'an 1697. Le quatrieme, à ſavoir Jule-Sigiſmond, qui prit le nom de Duc de Juliusbourg, Lieu nouveau & peu connu, mourut l'an 1684. Son fils unique le Duc CHARLES, né le 1 de Mars 1682, reſida à Bernſtadt dont il prit le nom, depuis que la Branche de Bernſtadt eut hérité d'Oels par le décès de Silvius-Fréderic. CHRISTIAN-ULRIC, troiſieme fils de Silvius-Nimrod, mourut l'an 1704. De quinze enfans qu'il avoit eus de ſes quatre mariages, il n'y a que deux Princes qui lui ayent ſurvêcu, à ſavoir Charles-Fréderic, Duc d'Oels, né le 7 Fevrier 1690; Chriſtian-Ulric, né le 27 Janvier 1691. Le premier a épouſé Julienne-Sibylle-Charlotte, fille de Fréderic-Ferdinand, Duc de Wurtenberg-Weiltinghen, duquel nous avons parlé ci-deſſus. Leur mariage a été ſtérile juſqu'à préſent. Le ſecond, qui réſide à Willelmin-Ort, a épouſé en 1711 Charlotte-Philippine, Comteſſe de Reden en Sileſie, de laquelle il a une Princeſſe, Ulrique-Louïſe, née le 21 Mai 1715, & un Prince, Charles-Chriſtian-Erdman, né le 26 Octobre 1716.

CHA-

CHAPITRE X.

DE LA

MAISON

DES DUCS

DE HOLSTEIN.

LA Maiſon d'OLDENBOURG, de laquelle ſont le Roi de Danemarc & les Ducs de Holſtein-Gottorp, Holſtein-Plön, &c. eſt d'une telle ancienneté, qu'il n'eſt pas fort étonnant que nous n'ayons rien de fort clair ſur ſon origine. Tout ce que les Généalogiſtes en ont dit, eſt plutôt un recueil de conjectures vraiſemblables, qu'une connoiſſance certaine & appuyée ſur des monumens hiſtoriques. Hamelman lui-même, qui en a écrit une Hiſtoire que l'on ne peut mépriſer ſans injuſtice, avoue de bonne foi qu'il n'eſt pas fort perſuadé de tout ce qu'il rapporte ſur la foi d'autrui touchant l'origine des Comtes d'Oldenbourg, qu'il fait deſcendre des enfans de Wittickind le Saxon, & nommément les Comtes de Rigelheim. Il en rapporte néanmoins une liſte & une ſucceſſion ſuivie juſqu'à Fréderic, arriere-petit-fils de cet Otton à qui on dit qu'un Spectre préſenta une corne, que l'on garde encore comme une précieuſe antiquité. Mais il ne peut s'empêcher d'avertir qu'il ne donne ce qu'il en dit, que com- MAISON DE HOLSTEIN.

MAISON DE HOLSTEIN.

comme incertain; & que s'il y avoit eu quelque choſe de ſolide à découvrir, Albert Stade & Crantzius, qui ont fait de prodigieuſes recherches & qui d'ailleurs avoient beaucoup de zele pour la gloire de la Maiſon d'Oldenbourg, ne l'auroient pas laiſſé échaper.

Nous ne nous arrêterons donc point à ces antiquités peu prouvées; & ſans même nous amuſer à raconter ce que les anciens Hiſtoriens Romains rapportent des Cimbres, qui ſont les Holſatiens, habitans de la Cherſonneſe Cimbrique *, ni ce que les Ecrivains du moyen Age débitent des Nordalbingiens, qui ſont les mêmes que les Cimbres; nous paſſerons tout d'un coup à ELIMAR, fils de Hoyon, Seigneur de Friſe, de Pottenbourg & de Memmenbourg, & de Rixa, fille de Fréderic, Comte d'Oldenbourg, qui mourut vers l'an 1091. Ce fut en ce Fréderic que finit la premiere Race des Comtes d'Oldenbourg. Elimar fut ſon ſucceſſeur teſtamentaire, préferablement à Milon, Comte d'Alvenſlebe, qui étant plus proche parent de Fréderic, fit tous les efforts imaginables pour ne la pas laiſſer échaper. Cependant le Légataire l'emporta, & c'eſt de lui que deſcend cette illuſtre poſterité qui fleurit depuis tant de ſiecles.

ELIMAR I eut deux fils, qui formerent autant de Branches. ELIMAR II continua celle d'Oldenbourg, & JEAN, ſon frere, commença celle de Wildeshauſen, qui s'éteignit dans le XV ſiecle. On tient qu'Elimar II eut trois fils, à ſavoir CHRISTIAN, ſurnommé le Belliqueux, HENRI, & Otton, qui étant Prévôt de l'Egliſe

* Les Anciens appelloient ainſi cette pointe de terre qui eſt au Nord de l'Allemagne, & qui comprend le Holſtein, le Sleswick, la Jutland, &c.

ſe de Breme, ſe chargea de la Tutele des fils de Chriſtian. D'HENRI ſortit une nouvelle Branche nommée de Brockhuſe, & qui finit en la perſonne de Thomas, ſon petit-fils. Quelques-uns lui donnent une durée un peu plus étendue; mais c'eſt un point de Critique qui n'a point aſſez de rapport avec l'état préſent de l'Europe, pour que nous nous attachions à le diſcuter. Ils prétendent que ce même Thomas eut un fils, qu'ils appellent Conrad. Et à ce dernier ils en donnent un, nommé Henri, qu'ils font pere d'un autre Conrad, dont ils placent la mort en 1358. Ils aſſurent que celui-ci ne laiſſa qu'une fille unique nommée Marguerite, femme de Jean, Comte de Diepholt, à qui elle apporta la ſucceſſion de Brockhuſe. Peut-être qu'ils confondent ce Conrad avec un autre Conrad, fils de Jean XI, qui deſcendoit du même Chriſtian dont nous avons parlé, & qui fut tué en 1368. Si nous en croyons les meilleurs Hiſtoriens, il avoit une fille nommée Marguerite, qui fut mariée à Jean de Diepholt. MAISON DE HOLSTEIN.

CHRISTIAN le Belliqueux continua la famille, & mourut en 1167, laiſſant de ſon mariage avec Cunigonde, Comteſſe de Lockum, CHRISTIAN II, qui fut tué en 1192, & Maurice qui vivoit encore en 1201, & dont le petit-fils, Jean X, eut de ſon mariage avec Anne, Comteſſe d'Hoya, JEAN XI, Otton, & CHRISTIAN IV. Le premier eut pour partage Oldenbourg, dont ſes deſcendans prirent le titre; ceux de Chriſtian IV eurent celui de Delmenhorſt, qui paſſa à ſa poſterité, laquelle ſe trouva éteinte en la perſonne de Nicolas, Archevêque de Breme, mort en 1435. Adelaïde, ſœur unique de ce Prélat, rapporta la ſucceſſion de cette Branche à Thierri * d'Ol-

* Ou Theodoric.

MAISON DE HOLSTEIN. denbourg ſon Epoux, dont je parlerai dans la ſuite.

CHRISTIAN V, fils de Chriſtian IV, avoit engagé la Comté de Delmenhorſt à l'Egliſe de Breme pour ſix mille marcs; & l'an 1414, il l'annexa entierement à l'Archevêché, à condition que ſi Nicolas ſon fils n'acquittoit pas cette ſomme, & qu'il fût élu par le Chapitre à l'Archevêché, Delmenhorſt demeureroit à l'Egliſe à perpétuité. Il arriva effectivement que Nicolas fut élu; mais il ne put ſe maintenir dans cette Dignité, contre les compétiteurs qu'il y avoit. Il reſigna donc en faveur de Baudouin, Abbé de Lunebourg, mais à de certaines conditions. Celui-ci ne les ayant pas exécutées, & Nicolas ayant vu dans un des anciens Pactes de famille, qu'il n'étoit point permis d'en aliéner les biens, & que par conſéquent ſon pere n'avoit pu tranſiger avec l'Egliſe de Breme; il caſſa ce qui avoit été fait, renouvella ce Pacte héréditaire, & ayant aſſemblé les Etats de cette Comté, il déclara nulle la donation de ſon pere, & les obligea de faire hommage à lui & à ſon beau-frere Thierri d'Oldenbourg, qu'il déſigna en même temps pour ſon ſucceſſeur.

Thierri l'Heureux ſe fit reconnoitre Souverain de Delmenhorſt après la mort de Nicolas, paya les dettes, & éteignit l'engagement. Il étoit arriere-petit-fils de Jean XI, dont le fils Conrad I avoit eu trois Princes, à ſavoir CONRAD II, qui avoit formé une Branche, laquelle après la mort de ſon fils Maurice ſe trouva réduite à deux Princes; Gebhard, qui n'eut point de poſterité; & Chriſtian VI. Ainſi Thierri recueillit enfin toute la ſucceſſion, qu'il raſſembla & dégagea avec tant de bonheur, qu'on le ſurnomma l'Heureux. Sa premiere femme étant morte, il épouſa Edwige de Holſtein-Schauenbourg;

bourg; & c'eſt par ce mariage que ſa famille acquit la ſplendeur & l'éclat qui l'ont depuis diſtinguée entre les Maiſons Souveraines. MAISON DE HOLSTEIN.

La Maiſon de Schauenbourg, deſcendue d'Adolphe de Sandersleben, créé Comté de Schauenbourg par l'Empereur Conrad II, en 1030, avoit longtemps poſſedé le Holſtein. Adolphe VI l'un de ſes deſcendans, fameux par la victoire qu'il remporta l'an 1227 ſur les Danois, & par ſa retraite dans un Couvent, laquelle lui fit donner le ſurnom d'Adolphe le Déchauſſé, avoit réuni en ſa perſonne le titre de Comte de Holſtein, & celui de Comte de Schauenbourg. Ses deux fils JEAN I, & Gerard I, avoient formé deux Branches, dont la premiere s'éteignit en la perſonne d'Adolphe VII, mort en 1390 ſans poſterité. La ſeconde fut ſubdiviſée en deux autres; Gerard II, fils de Gerard I, commença celle de Pinneberg; & Henri I, ſon autre fils fut tige de celle de Rendsbourg. Celle de Pinneberg n'a ſubſiſté que juſqu'à l'an 1640, le dernier Comte de Schauenbourg & de Pinneberg, Otton VI, étant mort ſans lignée. De la Maiſon de Schauenbourg.

La Branche de Rendsbourg ſembloit pouvoir ſe promettre un accroiſſement conſidérable ſous GERARD VI. Ce Comte ſe vit en même temps Duc de Sleſwick. Il mourut en 1404 laiſſant de ſon mariage avec Catherine de Brunſwick, fille de Magnus Torquatus, trois Princes, à ſavoir Henri III, qui fut tué devant Flensbourg en 1427; Adolphe VIII, dont l'alliance avec Dorothée de Mansfeld fut ſtérile; Gerard VII, qui nâquit Poſthume, & dont le fils fut noyé étant encore enfant, & la fille ſe fit Religieuſe. Il reſtoit encore une fille nommée Edwige; ce fut elle qui porta les droits de ſa Maiſon, dont elle étoit héritiere, à ſon mari Thierri d'Oldenbourg.

MAISON DE HOLSTEIN. Suite de la Branche d'Oldenbourg & de Delmenhorſt.

De leur alliance il nâquit trois fils, dont l'aîné nommé CHRISTIAN étant parvenu à la Couronne de Dannemarc, laiſſa à ſes freres GERARD & MAURICE toute la part qu'il pouvoit prétendre à l'héritage de ſes Ancêtres. On a vu dans le Chapitre de Dannemarc, l'Hiſtoire de Chriſtian I, & de ſes enfans. Ceux de GERARD, ſurnommé le Belliqueux, formerent la Branche d'Oldenbourg: & ceux de MAURICE firent celle de Delmenhorſt; mais comme il n'eut qu'un fils & deux filles, & que ce fils mourut même avant lui, cette Branche de Delmenhorſt dura peu, & les biens qui lui avoient été aſſignés retomberent dans la Branche d'Oldenbourg. JEAN XVI, arriere-petit-fils de Gerard le Belliqueux, y ajouta Yevern & Kniphauſen; & ce fut ſon fils ANTOINE-GONTHIER, dont je parle ailleurs *, qui étant mort ſans autres enfans qu'un fils naturel, laiſſa la Seigneurie d'Yevern à Charles-Guillaume d'Anhalt-Zerbſt, petit-fils de ſa ſœur Madeleine d'Oldenbourg. Antoine, fils naturel d'Antoine-Gonthier, fut légitimé & fait Comte de l'Empire. Son partage étoit Vaxel & Knyphauſen. Le Roi de Dannemarc lui confia le Gouvernement d'Oldenbourg & de Delmenhorſt, qui par le décès de ſon pere étoient dévolus à la Branche Royale. Il avoit eu de ſon premier mariage avec une Comteſſe de Witgenſtein, cinq filles. Du ſecond eſt né en 1681, Antoine, aujourdhui Comte d'Oldenbourg, quelques mois après la mort de ſon pere. Il n'a qu'une fille, née en 1716. Revenons à la Ligne de Dannemarc.

Branche Royale.

CHRISTIAN I eut deux, fils, dont l'aîné JEAN

* Dans le Chap. de la Maiſon d'Anhalt, Art. de la Branche de Zerbſt.

JEAN hérita immédiatement après lui les Couronnes de Dannemarc, de Norwege, & de Suede, & fut pere de CHRISTIAN II, qui par ſa conduite tirannique entraina les malheurs de la Suede, & ſe perdit lui-même. Il fut détrôné par ſes Peuples, qui mirent en ſa place ſon oncle FREDERIC, ſecond fils le Chriſtian I. C'eſt de ce même Frederic, que deſcendent les diverſes Branches de Holſtein. Il mourut en 1533, laiſſant trois fils, à ſavoir, 1. CHRISTIAN III, qui lui ſucceda aux Couronnes de Dannemarc & de Norwege, celle de Suede en ayant été détachée par la valeur de Guſtave-Vaſa; 2. JEAN l'Ancien, mort ſans poſterité; & 3. ADOLPHE, duquel eſt deſcendue la Branche de Holſtein-Gottorp, de laquelle je parlerai ci-après. Chriſtian III mourut en 1559, & eut pour fils, 1. FREDERIC II, Roi de Dannemarc & de Norwege; la poſterité de ce Monarque a poſſedé juſqu'à ce jour ces deux Couronnes; 2. & JEAN le Jeune, ainſi nommé pour le diſtinguer de ſon oncle. Jean le Jeune eut pour ſon partage Sunderbourg. Il mourut en 1622, & ſes quatre fils formerent autant de Branches. ALEXANDRE fut tige de celle de Sunderbourg, FREDERIC de celle de Norbourg, PHILIPPE de celle de Glucs-bourg, & JOACHIM ERNEST de celle de Plön. ALEXANDRE de Sunderbourg eut cinq fils, dont ſortirent cinq nouvelles Branches; à ſavoir JEAN-CHRISTIAN, qui forma celle de Frantzaghen; ALEXANDRE-HENRI, celle qu'on appelle la Branche Catholique; ERNEST-GONTIER, celle d'Auguſtbourg; AUGUSTE, celle de Beck; & PHILIPPE-LOUIS celle de Wieſenbourg. Nous dirons ici quelque choſe de ces differentes Branches en particulier.

MAISON DE HOLSTEIN.

JEAN le Jeune, duquel eſt deſcendue la Branche de Sunderbourg & les autres qui en ſont des ſub-

Branche de Sunderbourg.

MAISON DE HOLSTEIN.

ſubdiviſions, étoit un Prince d'une fécondité merveilleuſe. Il prit deux alliances, qui lui donnerent vingt-trois enfans. En 1564 il prit poſſeſſion de la Principauté de Sunderbourg dans le Sleswick, & de celle de Plön dans le Holſtein. Il mourut en 1622. ALEXANDRE, devenu l'ainé de ſes fils après la mort de Chriſtian & d'Erneſt, eut d'un ſeul mariage onze enfans, dont les cinq ainés formerent autant de Branches, comme nous venons de le dire. Nous commencerons par la premiere, qui eſt celle de FRANTZHAGHEN.

De Frantzhaghen.

JEAN-CHRISTIAN, de qui elle deſcend, eut deux filles, à ſavoir Dorothée-Auguſte, qui fut mariée à George III, Landgrave de Heſſe-Darmſtadt; & Chriſtine-Eliſabeth, mariée à Jean-Erneſt Duc de Saxe-Weimar; & deux fils, dont l'ainé mourut à l'âge de 10 ans, le plus jeune ſe nommoit CHRISTIAN-ADOLPHE. Ce dernier, voyant la Principauté de Sunderbourg chargée de dettes, la ceda au Roi de Dannemarc, & ſe retira dans le païs de Lawenbourg, où il établit ſa réſidence à Frantzhaghen. Il mourut en 1702, & laiſſa deux fils, le troiſieme étant mort au berceau. Leopold-Chriſtian, qui étoit l'ainé, ſervit dans les Armées de Roi de Dannemarc, & ne prit point d'alliance. Il en fut ſans doute détourné par la paſſion que lui avoit donné une femme nommée Anne-Sophie, fille d'un Menuiſier de la Cour de Zell, laquelle avoit abandonné ſon mari. Elle le fit pere de trois fils, que l'on n'a pu légitimer, parce que leur mere n'étoit pas une perſonne libre. Ils s'appellent Chriſtian-Louis, né en 1704; Leopold-Charles, né en 1705; & Chriſtian-Adolphe, né en 1706. Leur pere mourut à Hambourg, en 1707. LOUIS-CHARLES ſon frere épouſa une fille de qualité nommée Anne-Dorothée, de la Maiſon de Winterfeld; il en

eut

eut une fille & un fils, morts au berceau. Ainſi cette Branche eſt éteinte par le décès de ce Prince arrivé en 1708. MAISON DE HOLSTEIN.

ALEXANDRE-HENRI, ſecond fils d'Alexandre Duc de Sunderbourg, embraſſa la Religion Catholique-Romaine, & ſervit dans les Armeés de l'Empereur. Il mourut en Sileſie, où il avoit ſa réſidence, l'an 1667. De quatre fils qu'il avoit, l'ainé nommé Ferdinand-Leopold mourut Doyen du Chapitre de Breſlaw en 1702; Alexandre-Rodolphe fut Chanoine de Breſlau & d'Olmutz; George-Chriſtian fut tué en 1691, à la bataille de Salankemen; & le plus jeune de tous vêcut à peine un an: ainſi on peut regarder cette Branche comme éteinte. De la Branche Catholique.

Celle d'AUGUSTBOURG prend ſon nom d'un Château, qu'ERNEST-GONTIER, troiſieme fils d'Alexandre de Sunderbourg, fit bâtir dans l'Ile d'Alſen. Ce Prince, qui mourut en 1689, avoit eu de ſon mariage avec Auguſte de Holſtein-Glucksbourg, fille du Duc Philippe, 1. Frederic, qui ſe meſallia en épouſant la fille d'un Barbier de Kill, de laquelle il n'eut point d'enfans: il fut tué en 1692, à la Bataille d'Enghien; 1. Philippe qui mourut devant Stettin, étant au ſervice de l'Electeur de Brandebourg; Erneſt-Auguſte, qui, après s'être fait Catholique-Romain, & avoir poſſedé un Canonicat dans le Chapitre de Cologne, rentra dans l'Egliſe Luthérienne qu'il avoit quitée; & Frederic-Guillaume, * Prévôt de la Cathédrale de Hambourg, qui mourut en 1714, & laiſſa un fils nommé Chriſtian-Auguſte, né le 4 d'Aout 1696, & deux filles, De la Branche d'Auguſtbourg.

* Le Chapitre de Hambourg eſt Luthérien: les Prébendes ont été conſervées, & ſont regardées comme des Dignités ſéculieres qui s'achetent, & qui n'obligent point au Célibat.

MAISON DE HOLSTEIN.

filles, à ſavoir Charlotte-Marie, & Louiſe-Sophie.

La Branche de Holſtein-Beck.

La Branche de HOLSTEIN-BECK tire ſon nom d'une Terre nommé Beck, en Weſtphalie, aſſez près de Hervorde. Auguſte-Philippe, quatrieme fils d'Alexandre de Sunderbourg, qui la poſſeda, mourut en 1675, & laiſſa de ſon troiſieme mariage trois fils, qui ſont à remarquer. 1. AUGUSTE; 2. LOUIS-FREDERIC, 3. & ANTOINE-GONTIER. Les deux derniers vivent encore. L'un eſt Gouverneur Royal en Pruſſe, & a préſentement trois fils, à ſavoir Frederic-Guillaume, né en 1687; Charles-Louis, né en 1689, & Philippe-Guillaume né en 1693. L'autre, qui ſert les Provinces-Unies en qualité de Lieutenant-Général, eſt Gouveneur d'Ypres; il n'eſt point encore marié.

AUGUSTE, fils ainé d'Auguſte-Philippe, prit ſervice dans les Armées de Brandebourg. Il n'avoit que 36 ans lorſqu'il mourut devant Bonn, en 1689. FREDERIC-GUILLAUME ſon fils unique, né en 1682, eſt Général au ſervice de l'Empereur, & a embraſſé la Religion Catholique-Romaine. Le ſeul fils qu'ait eu ce dernier de ſon mariage avec une Comteſſe de Sanfrée de la Maiſon d'Iſnardi en Savoye, n'a vêcu que trois ans, & il ne lui reſte que deux fille qui ſont encore en bas âge.

La Branche de HOLSTEIN-WIESENBOURG tire ſon origine de PHILIPPE-LOUIS, cinquieme fils d'Alexandre Duc de Sunderbourg; & ſon nom lui vient de Wieſenbourg, Château & Bailliage qu'il acheta dans la Miſnie. Il mourut en 1689. Il avoit pris trois alliances. De la prémiere eſt née une fille unique, nommée Dorothée-Eliſabeth *, qui fut mariée en prémieres nôces à George-Louis Comte de Sintzendorff, &

* C'eſt la même dont il eſt tant parlé dans les Lettres du Comte de Buſſi-Rabutin.

& en ſecond lieu à Louis Comte de Rabutin, Général dans les Armées de l'Empereur. Elle a embraſſé la Religion Romaine, & demeure à Vienne. Du ſecond mariage de Philippe-Louis, étoient ſortis, 1. FREDERIC; 2. Charles-Louis; & 3, Guillaume-Chriſtian: les deux derniers ſont morts dans le célibat. L'ainé a épouſé Charlotte, fille de Chriſtian dernier Duc de Lignits. Il a de ce mariage un fils nommé LEOPOLD; ce dernier, qui vit à Vienne, eſt de la Religion Romaine, & a épouſé la veuve de Jaques-Maurice Prince de Lichtenſtein. Ils n'ont eu que trois filles juſqu'à préſent, à ſavoir Thereſe-Marie-Anne, née en 1713; Marie-Eleonor, née en 1715; & Marie-Félicité, née en 1716. MAISON DE HOLSTEIN.

On ſe ſouvient de ce que nous avons dit plus haut, qu'Alexandre de Sunberbourg, auteur des cinq Branches précedentes, avoit trois freres, à ſavoir Frederic, Philippe, & Joachim Erneſt, qui formerent les trois branches de Nordbourg, de Glucksbourg, & de Plön. Nous allons maintenant les parcourir.

Frederic, de qui eſt deſcendue celle de Nordbourg, fut marié deux fois. Premierement avec Julienne, fille de François Duc de Saxe-Lauwenbourg, de laquelle il n'eut qu'un fils nommé Bogiſlas, qui mourut dans le célibat. Il épouſa en ſecond lieu, Eleonor d'Anhalt-Zerbſt, fille du Prince Rodolphe. De ce mariage nâquirent, 1. Eliſabeth-Julienne, mariée à Antoine-Ulric Duc de Wolffenbuttel; 2. Dorothée, qui ayant été Abbeſſe de Gandersheim, ſe fit enſuite de la Religion Romaine, & épouſa Chriſtofle Comte de Rantzau: (ces deux Princeſſes ne vivent plus;) 3. Chriſtian-Auguſte, Amiral d'Angleterre, mort en 1687: & Rodolphe-Frederic, qui s'allia avec Bibienne de Promnitz, fille du Comte Sigiſmond-Syfroi. Elle étoit veuve d'un Seigneur qui

MAISON DE HOLSTEIN.

qui lui avoit laiſſé de grands biens en Sileſie. Cette Branche de Nordbourg eſt aujourdhui réduite à un ſeul Prince leur fils unique, nommé Erneſt-Leopold né en 1685, lequel n'a point encore pris d'alliance.

De la Branche de Glucksbourg.

La Branche de Glucksbourg eſt iſſue de Philippe, autre fils de Jean Duc de Sunderbourg, & frere d'Alexandre. Il mourut âgé de 79 ans, en 1663. Entre un grand nombre d'enfans que lui donna Sophie-Edwige de Saxe-Lauwenbourg fille du Duc François II, le plus remarquable eſt CHRISTIAN qui ſeul eut lignée. CHRISTIAN entra deux fois dans les liens du mariage; premierement avec Sibylle-Urſule de Brunſwick, fille du Duc Auguſte. Un Prince & une Princeſſe, qui furent les ſeuls fruits de cette alliance, ne vêcurent pas l'année entiere. De ceux qu'il eut d'Agnès-Edwige de Holſtein-Sunderbourg-Ploen, fille de Joachim-Erneſt, il y en a deux qui vivent encore, à ſavoir Philippe-Erneſt, & Chriſtian-Auguſte. Le ſecond, né en 1681, ſert dans les troupes de Dannemarc; & l'ainé, qui a épouſé Chriſtine fille du Duc Chriſtian, Duc de Saxe-Eiſenberg, a de ce mariage une fille nommé Chriſtine-Erneſtine, née en 1699, & un fils nommé Frederic, né en 1701. Chriſtian-Frederic leur autre fils, né en 1702, mourut au commencement de l'année ſuivante.

BRANCE DE PLOEN.

De la Branche de Ploen.

Avant que de paſſer à la Branche de Gottorp, il ne nous reſte plus à parcourir que celle de Ploen, qui a pour tige JOACHIM-ERNEST, autre fils de Jean Duc de Sunderbourg, & frere d'Alexandre. Il mourut en 1671, laiſſant trois fils qu'il faut bien remarquer, à ſavoir JEAN-ADOLPHE, AUGUSTE, & JOACHIM-ERNEST.

NEST. Le premier, ſavoir JEAN-ADOLPHE, fut un des grands Capitaines de ſon temps, & mourut en 1704. Il avoit épouſé Dorothée-Sophie, fille de Rodolphe-Auguſte Duc de Brunswick, de laquelle il eut ADOLPHE-AUGUSTE dont nous parlerons enſuite; Chriſtian-Charles, né le 20 Avril 1690, mort à l'âge de 14 ans; Dorothée-Sophie, née en 1692, & mariée en 1709 au Duc Adolphe-Frederic Duc de Mecklenbourg-Strelitz; & trois autres enfans qui moururent au berceau. Adolphe-Auguſte, fils aîné de Jean-Adolphe, mourut quatre jours avant ſon pere. Il avoit épouſé en 1701, Eliſabeth-Sophie-Marie, fille de Rodolphe Duc de Holſtein de la Branche de Sunderbourg-Nordbourg, de laquelle il eut l'année ſuivante, Leopold-Auguſte, qui mourut le 4 de Novembre 1706. MAISON DE HOLSTEIN.

BRANCHE DE NORDBOURG.

AUGUSTE, le ſecond des fils de Joachim-Erneſt, prit ſervice dans les troupes de Brandebourg, & mourut le 17 Septembre 1699. Il avoit épouſé Eliſabeth-Charlotte, d'Anhalt, de la Branche de Hartzgerode. Ce ce mariage nâquirent Joachim-Frederic, qui ſucceda au Duc de Holſtein-Ploen ſon couſin, mort en 1706; Auguſte-Eliſabeth Chanoineſſe à Hervorde; Charlorte-Sophie; CHRISTIAN-CHARLES, mort au ſervice de Pruſſe en 1706; & Dorothée-Jeanne, mariée au Prince Guillaume de Naſſau-Dillenbourg: JOACHIM-FREDERIC épouſa en 1704, Madeleine-Julienne fille du Comte Palatin Jean-Charles, de la Branche de Birckenfeld-Gelnhauſen; & de ce mariage il n'eut que quatre filles. Chriſtian-Charles avoit eu de ſon mariage avec une Demoiſelle d'Aichelberg, une Princeſſe nommée Wilhelmine-Auguſte, & un Prin-

ce

MAISON DE HOLSTEIN.

ce nommé Frederic-Charles, né le 4 d'Aout 1706; c'eſt le même que l'on appelle le Comte de Carlſtein. Le Duc Joachim-Frederic ſon oncle, dont nous venons de parler, étant mort en 1722, le Comte de Carlſtein ſe porta héritier du Duche de Ploen, & cette ſucceſſion lui fut conteſtée par le Duc Jean-Erneſt-Ferdinand, Duc de Rethwiſch, dont nous parlerons ci-après.

BRANCHE DE RETHWISCH.

JOACHIM-ERNEST, troiſieme fils de Joachim-Erneſt I eut ſa réſidence à Rethwiſch dans le Holſtein, près d'Oldeſlo. Il paſſa une partie de ſa vie dans les Païs-Bas Eſpagnols, où il ſe maria avec Iſabelle-Marguerite-Françoiſe fille de Ferdinand-Philippe Marquis de Weſterlo, & veuve de Maximilien de Merode. Il mourut en Eſpagne en 1700. Il profeſſoit la Religion Catholique.

Son fils unique, né le 4 Décembre 1684, s'attacha auſſi à la même Couronne. En 1704 il fut fait Grand d'Eſpagne; & après la Paix d'Utrecht & de Raſtadt il ſe retira en Holſtein, dans ſa Seigneurie de Rethwiſch. Il avoit un fils qui mourut à Bruxelles en 1717. Le Duché de Ploen étant venu vacant en 1722, par la mort de Leopold-Auguſte qui ne laiſſoit que des filles, le Duc de Rethwiſch y prétendit: mais il avoit pour Compétiteur le Comte de Carlſtein, qui en jouït aujourdhui paiſiblement, Jean-Erneſt-Ferdinand étant mort à Hambourg en 1729.

Ainſi la Branche de HOLSTEIN-NORDBOURG a hérité des biens des deux Branches de PLOEN & de RETHWISCH qui ſont éteintes; & elle a pris le titre de Holſtein-Ploen. Le Duc de Holſtein-Ploen d'aujourdhui eſt FREDERIC-CHAR-

CHARLES Comte de Carlſtein, dont on a parlé ci deſſus dans la Branche de Nordbourg. Il en prit poſſeſſion en 1729. MAISON DE HOLSTEIN.

DE LA BRANCHE DE *HOLSTEIN-GOTTORP.*

IL faut remonter juſqu'à Adolphe fils de Frederic I, Roi de Dannemarc, pour trouver la tige de la Branche de Gottorp. Il déceda l'an 1586. De ſon mariage avec Chriſtine fille de Philippe Landgrave de Heſſe, entre autres enfans étoient nés Frederic II, Philippe, Jean-Adolphe, & Jean-Fréderic. L'ainé, qui lui ſucceda, ne poſſeda le Duché qu'un an; & mourant à l'âge de 19 ans, il eut pour ſucceſſeur PHILIPPE, qui mourut d'une hydropiſie trois ans après. Jean-Adolphe avoit été fait Archevêque de Breme en 1585, & Evêque de Lubeck l'année ſuivante. Lorſqu'il ſe vit héritier de ſes freres, il réſigna ces deux Prélatures, dont Jean-Frederic fut enſuite revêtu. Il prit alliance avec Auguſte de Dannemarc, fille de Frederic II. Les deux plus remarquables entre ſes enfans furent FREDERIC III, qui fut ſon Succeſſeur au Duché de Gottorp en 1616; & Jean, qui poſſeda l'Evêché de Lubeck après la mort de ſon oncle arrivée en 1634. Ce dernier épouſa Julie-Felicité, fille de Jule-Frederic de Wurtenberg, & eut d'elle deux fils, qui moururent au ber-

MAISON DE HOLSTEIN.

berceau; & un troiſieme qui, devenu imbécille, mourut à Hambourg l'an 1686.

FREDERIC III obtint par le Traité de Roſchild, conclu en 1658, la Souveraineté ſur le Duché de Sleswick. Il mourut l'année ſuivante, laiſſant de ſon mariage avec Marie-Eliſabeth de Saxe, fille de l'Electeur Jean-George I, huit Princeſſes & huit Princes, dont il faut principalement remarquer CHRISTIAN-ALBERT & AUGUSTE-FREDERIC.

Le premier jouït de l'Evêché de Lubeck depuis l'an 1655, juſqu'en 1666. Les Danois le dépouillerent du Holſtein en 1675, & il y fut rétabli en 1679. De nouvelles brouilleries s'étant élevées entre lui & cette Couronne, il fut encore dépouillé en 1683 de ſes Etats, qui lui furent rendus en 1689. Il mourut en 1694, & eut pour ſucceſſeur ſon fils FREDERIC IV. Ce jeune Prince s'attacha à Charles XII, Roi de Suede, dont il épouſa la ſœur Edwige-Sophie. Il accompagna ce Prince dans les guerres de Pologne, & fut tué à la Bataille de Kliſſow en 1702. Il ne laiſſoit qu'un fils unique, nommé CHARLES-FREDERIC, né en 1700.

CHRISTIAN-AUGUSTE ſon frere, qui étoit Coadjuteur de Lubeck depuis un an, prit auſſi-tôt le Gouvernement des Etats du jeune Pupile, & devint Adminiſtrateur du Holſtein-Gottorp; puis Evêque de Lubeck en 1705. Il a épou Albertine-Frederica de Bade-Durlach, fille de Frederic le Grand, de laquelle il a quatre filles & cinq fils.

La derniere guerre du Dannemarc contre la Suede fut très funeſte au Duché de Holſtein. Après la Bataille de Gadebuſch, Steinbock, qui commandoit l'Armée Suedoiſe, réſolu d'éloigner la guerre de la Pomeranie, s'avança vers le Hol-

Holſtein. L'Adminiſtrateur lui ouvrit Tõningue, dont le ſiege couta cher au Dannemarc. La réſiſtance qu'y firent les Suedois ne ſervit qu'à prolonger les malheurs de la Province: cependant, ils furent accablés par le nombre & par l'opiniâtreté de leurs Ennemis; & le Roi de Dannemarc, maître du Holſtein, en tira de grandes contributions, & garda le Sleswick, où eſt Gottorp, à titre de conquête. Le Duc Charles-Frederic, qui étoit alors mineur, dès qu'il eut atteint l'âge de majorité, ſe vit réduit au Holſtein. Il eut beau reclamer les droits de la Minorité: le Roi de Dannemarc a non ſeulement refuſé la reſtitution de Sleswick, mais même s'en eſt aſſuré la poſſeſſion par la garantie des Couronnes de France, d'Angleterre, &c. MAISON DE HOLSTEIN.

La Couronne de Suede l'en auroit dédommagé; & après la mort de Charles XII le Duc avoit un fort Parti à Stockholm; & il auroit ſuccedé, ſi des motifs de Politique n'avoient fait préferer la ſucceſſion graduelle à la linéale. Sevré de cette eſperance, ce Prince s'attacha au Czar Pierre le Grand en 1721. Ce Monarque, ſur-tout depuis la mort du Roi de Suede, ſembloit tenir dans ſes mains la fortune du Nord. Pour le mettre davantage dans ſes interêts, le Duc de Holſtein épouſa Anne la Princeſſe Impériale. Les préparatifs des nôces furent troublés par la mort du Czar, & le mariage fut remis après l'année de deuil. La cérémonie s'en fit le 1 Juin 1725. Le Duc de Holſtein jouïſſoit de tous les honneurs dus à ſa naiſſance & à celle de ſon Epouſe; mais l'Imperatrice ſa belle-mere ne vêcut pas aſſez pour le rétablir. Le moindre mouvement des Flottes Ruſſiennes attiroit dans la Mer Baltique une Eſcadre Angloiſe qui les reſſerroit dans les Ports. Cette Princeſſe étant morte ſans avoir rempli les eſperances du Duc,

Pier-

MAISON DE HOLSTEIN. Pierre II ſon ſucceſſeur fut encore moins diſpoſé qu'elle à entreprendre pour lui une guerre dont l'évenement pouvoit être très incertain, vu l'appui que le Roi de Dannemarc auroit trouvé. Le Duc, ne voyant plus de jour à recouvrer le Sleswick par le ſecours de la Ruſſie, & s'appercevant que le nouveau Regne lui étoit moins favorable que le précedent, prit le parti de s'en retourner à Kiel dans le Holſtein. Il partit de St. Petersbourg le 5 d'Aout 1727, & arriva à Kiel le 25 accompagné de la Ducheſſe, qui étoit enceinte. Elle mit au monde le 21 Fevrier 1728 un Prince qui fut nommé Charles-Pierre-Ulric. Mais la Ducheſſe ne vêcut que juſqu'au 15 Avril de la même année.

Quoi que le Duc tentât, il ne put obtenir de rentrer en poſſeſſion du Sleswick, il mourut au château de Roloffshagen au mois de Juin 1739, & eut pour ſucceſſeur ſon fils unique CHARLES-PIERRE-ULRIC. ADOLPHE FREDERIC Evêque de Lubec, à qui la regence appartenoit en qualité de plus proche parent, prit auſſi-tôt l'adminiſtration de l'Etat.

CHA-

CHAPITRE XI.

DE LA

MAISON

DES

LANDGRAVES

DE

HESSE,

Qui comprend les familles de CASSEL, *de* DARMSTADT *& de* RHINFELS.

LA Séréniſſime Maiſon de HESSE deſcend, du côté paternel, des anciens Ducs de Brabant; & du côté maternel, des Landgraves de Thuringe. Henri II Duc de Brabant eut, de ſon mariage avec SOPHIE fille du Landgrave Louis le Pacifique, un fils qui fut nommé HENRI l'Enfant. Nous avons rapporté * comment Henri Raſpon Landgrave de Thuringe s'éleva contre l'Empereur Frederic II qui ayant été excommunié par le Pape Innocent IV étoit devenu l'objet de la haine de tout le Clergé de l'Empire. Raſpon oſa même prendre la Couronne Impériale, à la ſollicitation des Evêques

DES LANDGRAVES DE HESSE. Leur Origine.

HENRI l'Enfant.

* Dans ce Volume, pag. 193.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

ques qui déclaroient l'Empereur déchu de ſes droits; mais il mourut au ſiege d'Ulm, ſans laiſſer de poſterité.

1246. Sa niece Sophie, Ducheſſe de Brabant, voulut ſe ſaiſir de la ſucceſſion; mais Henri Marggrave de Miſnie, fils de Judith de Thuringe ſœur de Raſpon, & qui du vivant même de ce dernier avoit obtenu de l'Empereur Frederic l'Expectative de la Thuringe, s'oppoſa aux prétenſions de la Ducheſſe Sophie *. De-là vint cette guerre dont nous avons déja parlé. Albert le Grand, Duc de Brunſwick, prit parti pour la Ducheſſe & fouragea la Thuringe. Le Marggrave Henri ne laiſſa pas de ſe rendre maitre d'Eiſenach, & des principaux endroits; & Albert de

1263. Brunswick fut attaqué & battu à l'improviſte par Rodolphe de Fargul, lorſqu'il entra en Thuringe. Ce Duc, les Princes Henri & Otton d'Anhalt, Henri Comte de Schuerin, & le Comte Jean d'Eberſtein furent faits priſonniers, & n'obtinrent leur liberté qu'en payant dix-huit-mille marcs d'argent, & en abandonnant au Vainqueur huit Places ſur la Werre, à ſavoir Eſchwegue, Allendorff, Weiſenhauſen, Furſtenſtein, Eiſchburg, Arnſtein, Wanfried, & Zieghenberg.

Ce revers obligea Sophie de ſonger à s'accommoder; & l'année ſuivante on convint d'une trève de neuf ans, aux conditions ſuivantes.

* Ce droit de ſucceſſion n'eſt point rare entre les Princes de l'Empire, où les familles font entre elles des Traités par leſquels il eſt reglé, qu'en cas que l'une vienne à s'éteindre, l'autre aura la ſucceſſion. Quelquefois ce droit n'eſt pas réciproque: par exemple, le Roi de Pruſſe a droit de ſucceder au Mecklenbourg, ſi la famille des Ducs vient à manquer; mais les Ducs n'ont pas le même droit à l'égard de la Pruſſe ni du Brandebourg.

tes. „ Que le Marggrave de Miſnie garderoit „ la Thuringe: Que Sophie, & le Prince Henri „ ſon fils auroient le païs de Heſſe: Qu'on leur „ donneroit outre cela les huit Places ſur la „ Werre, avec ſept-mille marcs d'argent: Qu'ils „ renonceroient en même temps à toutes les „ prétenſions ſur la Thuringe; & qu'il y au- „ roit à perpétuité entre les deux Maiſons, „ un droit réciproque de ſucceſſion ". C'eſt ainſi que la Thuringe & la Heſſe furent détachées l'une de l'autre.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

1264.

HENRI l'Enfant prit le nom de LANDGRAVE DE HESSE. Ce Prince ſe gouverna d'une maniere qui lui acquit beaucoup de reputation. La Nobleſſe du païs qui lui tomboit en partage avoit pris l'occaſion des temps tumultueux & de troubles, pour s'arroger des privileges, & s'affranchir en quelque maniere de la dépendance où elle devoit être à l'égard du Souverain. Mais elle ne jouït pas long-temps de ces uſurpations; Henri la fit rentrer dans le reſpect, & fit raſer dans ſon païs quantité de Châteaux qui ſervoient d'aſyle aux Nobles, devenus autant de petits Tyrans qui infeſtoient le voiſinage.

Il fit bâtir un Château à Caſſel, & un à Zierenberg; & il repara celui de Marbourg. Il acheta Beilpein, & reçut de l'Empereur l'Inveſtiture d'Eſchweghe. L'Evêque de Paderborne ayant fait une irruption dans le païs de Heſſe, fut défait. Henri eut auſſi le bonheur de mettre à la raiſon l'Archevêque de Mayence, qui l'avoit ſouvent troublé par les Excommunications qu'il lançoit ſur lui & ſur ſes ſujets. Le Landgrave contraignit le turbulent Prélat à promettre qu'il ne tiendroit jamais de Synodes provinciaux dans le païs de Heſſe, ni ne feroit citer aucun des ſujets du Landgrave, pour

DES LANDGRAVES DE HESSE.

des affaires civiles. Les Comtes de Ziegenhayn & de Battenberg, qui oſerent s'attaquer à Henri, n'eurent point de plus ſûr parti à prendre que de rechercher ſon amitié.

Le Landgrave avoit un fils, nommé Henri comme lui. Ce jeune Prince, qui, en qualité d'ainé, ſe regardoit comme héritier préſomptif de ſon pere, ne put voir qu'avec chagrin la diſpoſition où étoit le Landgrave de diviſer ſes Etats en deux parties, dont il n'en devoit avoir qu'une. Cette idée, jointe à ſon tempérament inquiet, le jetta dans un eſprit de revolte. Il ſe ligua contre ſon pere avec le Comte de Ziegenhayn. Son crime ne fut pas heureux, & il n'en tira point l'avantage qu'il avoit eſperé. Son pere le chaſſa du païs. Le jeune Henri ayant appris que ſon pere étoit malade, revint dans la Heſſe & s'y fit rendre hommage, ſous prétexte du bruit qu'il fit courir de la mort de ſon pere. Le Landgrave, aidé de l'Empereur Adolphe, domta ce fils ingrat & ambitieux, le força de ſe ſoumettre à ſa volonté, & le réduiſit à ſe contenter de Hombourg ſur l'Ohm & de Bidenkap, juſqu'à ce que la mort de ſon pere augmentât ſa part. Il ne vêcut pas aſſez pour en être le témoin; car il mourut lui-même le premier. Les Comtes de Ziegenhayn, qui avoient nourri en lui cet eſprit de revolte, en furent punis par le Landgrave, qui les obligea de lui ceder Stauffenberg; & cette Place fut annexée à la Heſſe. Il faloit une fermeté & un courage tel que celui d'Henri, pour ſurmonter toutes les difficultés qu'il trouva à s'affermir dans l'Etat dont il fut le fondateur. Pendant longtemps on ne l'appella que l'Enfant de Heſſe, & ce ne fut qu'après bien des diſputes qu'il fut reconnu pour LANDGRAVE DE HESSE; Titre avec lequel il mourut l'an 1308.

1308, âgé de ſoixante & trois ans, & qu'il laiſſa à ſa Poſterité. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Il avoit diſpoſé de ſes Etats de cette maniere. Après les avoir partagés en deux lots, le Landgrave JEAN devoit avoir le Païs de Caſſel. Le Landgrave OTTON, qui étoit l'ainé, devoit avoir la Principauté * ſur la Lahn. Le troiſieme, nommé LOUIS, qui fut enſuite Evêque de Munſter, devoit avoir pour ſon entretien Marbourg, & la moitié de Vetter, Ville de la Haute-Heſſe. Mais Otton regla les choſes autrement. Il introduiſit le Droit de Primogéniture † l'an 1311 & ordonna que l'Ainé de la Maiſon ſeroit ſeul appellé Landgrave, Gracieux Seigneur; & les autres, Landgraves, Gracieux Nobles ‡. 1311.

OTTON étoit d'un naturel paiſible; mais il ne put éviter d'avoir des démêlés avec ſes voiſins. Après la mort de ſon frere Jean qui ne laiſſoit point d'enfans, l'Electeur de Mayence voulut ſe ſaiſir de quelques Places que ce Prince avoit poſſedées, ſous prétexte qu'elles étoient des Fiefs mouvans de ſon Archevêché, & par conſéquent ſujettes à reverſion. Des Arbitres tâcherent de les accorder, & donnerent même leur ſentence; mais l'Electeur, voyant qu'ils ne lui étoient pas favorables, revoqua le Compromis, & employa contre le Landgrave les armes ſpirituelles & temporelles. Il ne ſe contenta point de l'excommunier; il fit des courſes OTTON.

* Ce Païs appartient à préſent à la Maiſon de Darmſtadt; Giſſen en eſt la capitale, & la Riviere de Lahn y paſſe.

† Nous avons déja expliqué ce terme à la page 65 de ce volume.

‡ En Allemand Juncker. Ce titre ne ſe donne plus qu'aux ſimples Gentilshommes; & un Prince, quelque petit cadet qu'il puiſſe être, s'en tiendroit fort offenſé.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

ſes dans ſon païs, qu'il ravagea. Il lui prit pluſieurs Places, entre autres la Ville de Gieſſen. Otton, trop foible pour reſiſter à un ſi puiſſant ennemi, lui paya une groſſe ſomme d'argent pour ravoir ce qu'il avoit perdu, & pour les frais de la guerre. Mais le point le plus important de leur querelle ne fut point décidé, & on différa de regler le fond de leurs prétenſions. Il eut une autre querelle, mais plus heureuſe, avec le Duc de Brunſwick, au ſujet de Gudenſperg que ce dernier avoit engagé. Le Duc eut le deſſous, & fut obligé de laiſſer ce Lieu au Landgrave. Otton réunit à la Heſſe la moitié de la Ville de Borcken, que le Comte de Ziegenhayn s'étoit appropriée. Il obtint de plus en 1310 la Seigneurie féodale de Wolckersdorff, & mourut en 1326. Il laiſſoit quatre fils,

1326. HENRI, LOUÏS, HERMAN, & OTTON. Le dernier fut Archevêque de Magdebourg. Les trois autres convinrent entre eux, que Louïs auroit Grebenſtein, avec trois cens marcs d'argent tous les ans; on y en ajouta encore cent autres. HERMAN eut en partage Nordeck & Homberg, avec une pareille penſion de trois cens marcs d'argent. Il fut reglé, que ſi l'un des deux venoit à mourir, toute ſa part appartiendroit à l'autre, & que l'ainé ne pourroit hériter que du dernier des deux. Le reſte du Païs, ſans diviſion, demeura au Landgrave HENRI. LOUÏS promit de ne ſe point marier: cependant, il ne laiſſa point de s'allier enſuite avec une Comteſſe de Spanheim; & comme Herman mourut ſans enfans, ce fut la poſterité de LOUÏS qui ſoutint la famille, comme nous le dirons plus bas.

HENRI II ou de Fer.

HENRI II, fils ainé d'Otton, ſurnommé de Fer, fut un Prince belliqueux. Il étoit d'une force extraordinaire, & caſſoit un fer à cheval ſans

ſans autre inſtrument que ſes mains: De ſon temps ſe réveillerent les prétentions de l'Electeur de Mayence ſur les Fiefs dont nous avons parlé. Mathias, qui occupoit alors ce Siege Archiépiſcopal, aſſiſté du Comte Jean de Naſſau, prit les armes pour revendiquer un droit qu'il croyoit appartenir à ſon Egliſe. Son Armée fut miſe en déroute près de Wetzlar; le Comte Jean demeura ſur la place, & Mathias fut forcé de devenir plus traitable. Henri ſon ſucceſſeur ſe flata de mieux réuſſir. Le Landgrave alla auſſitôt lui aſſieger Freitzlar; & quoique la vigoureuſe réſiſtance des aſſiegés l'obligeât d'abandonner ce ſiege, il ne laſſa pas de tomber ſur le Corps de troupes qu'avoit l'Archevêque près de Gudenſperg, & le battit ſi bien, qu'il l'obligea de lui accorder les conditions ſuivantes ". Que „ les Fiefs conteſtés demeureroient au Landgrave: Que l'Archevêque feroit raſer les Forteresſes de Helderhauſen & de Densperg: Qu'il „ ne bâtiroit à l'avenir aucune Forteresſe ſur les „ Terres enclavées dans le païs de Heſſe: Qu'il „ ne feroit aucune uſurpation dans le Gouvernement civil des Etats du Landgrave ". Cette Paix ne dura que juſqu'a la mort de l'Archevêque Henri, qui vêcut peu après l'avoir faite. Gerlach ſon ſucceſſeur ſe mêla dans les débats que le Landgrave Henri eut avec le Landgrave Louis ſon frere. Il eut le même ſuccès qu'avoient eu ſes prédéceſſeurs. Lui & les Comtes de Gaſſau furent battus près de Hohen-Solms, & le Château de ce nom fut démoli.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

La Heſſe s'accrut conſiderablement ſous Henri de Fer. L'an 1320, il contribua avec l'Electeur de Mayence & le Landgrave de Thuringe, à prendre la Ville de Trefurt, parce que ceux à qui elle appartenoit, avoient fait des courſes & des ravages dans la Thuringe & dans le

DES LANDGRAVES DE HESSE.

païs de Heſſe. Depuis ce temps-là cette Ville eſt demeurée à ces trois Puiſſances, qui la poſſedent en commun. L'an 1350, Philippe Comte de Solmes lui vendit pour deux-mille florins d'or le Château de Königsberg; & l'an 1360, il acquit par voye d'achat la moitié du Bailliage, du Château & de la Ville de Smalcalde & Scherpenberg; la Prévôté de Herren-Breitinghen, & quelques autres biens & droits qu'il négocia avec Albert Burggrave de Nurenberg. L'année ſuivante, avec le conſentement de l'Electeur de Mayence & du Comte de Waldeck, il confiſqua Itter, parce que celui qui en avoit la poſſeſſion, avoit aſſaſſiné un de ſes couſins pour s'aſſurer la ſucceſſion féodale. Heſſe, Mayence, & Waldeck poſſederent quelque temps ce Lieu en commun; mais dans la ſuite il demeura tout entier à la premiere. La même année, Godefroi d'Arnsberg lui confera à titre de Fief Ebersberg & Friedberg. Il prit de force la Seigneurie de Dinwerde & la petite Ville de Spanghenberg, qu'il annexa à la Heſſe.

Mais ſi la fortune ſeconda ſes deſirs du côté de l'ambition par l'aggrandiſſement de ſes Etats, ſa joie fut bien empoiſonnée par les chagrins domeſtiques. Il n'avoit que deux fils, HENRI & OTTON. La paſſion qu'il avoit pour la grandeur de ſa Maiſon, le priva de ſes deux fils. Comme il vouloit laiſſer ſon païs ſans partage à l'ainé, il ſe propoſa d'avancer le ſecond dans l'état Eccléſiaſtique. Ce jeune Prince avoit un ſi furieux éloignement pour ce genre de vie, que voyant ſon pere aheurté à ce deſſein, le deſeſpoir le prit, & ſans ſavoir où il alloit, marchant toujours devant lui au hazard, il s'arrêta enfin à la Cour de Cleves, où il ne voulut point ſe faire connoître. Comme il étoit pourtant réduit à faire quelque profeſſion, il ſe trouva qu'il étoit fort adroit

à

à tirer de l'arc. Cette habileté le détermina à se faire Archer. Il ne pouvoit choisir une profession qui le déguisât mieux. A quelque temps de-là son frere aîné étant venu à mourir, le malheureux pere fut d'autant plus sensible à cette perte, qu'il ne savoit ce qu'étoit devenu Otton. Il ignoroit s'il étoit mort, ou en vie; lorsqu'un hazard trahit le secret d'Otton. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Un Gentilhomme du païs de Hesse étant allé pour quelques affaires à la Cour du Comte de Cleves, apperçut le jeune Landgrave dont il connoissoit le visage. Il déclara aussi-tôt cette découverte au Comte de Cleves, qui, après avoir fait quelques reproches obligeans au jeune Landgrave, lui offrit sa fille en mariage; & après la cérémonie des nôces, il le renvoya à son pere. Henri le reçut avec toute la tendresse imaginable; mais l'alliance qu'il avoit prise avec la Princesse de Cleves fut stérile, & il mourut avant son pere, qui vit sa posterité s'éteindre avant lui.

On avoit cru d'abord, qu'il feroit héritier son gendre Otton de Brunswick, surnommé le Mauvais; & c'étoit en effet sa pensée: mais le peu de conduite de ce jeune-homme gâta ses affaires; il ne dissimula point assez l'impatience qu'il avoit que son beau-pere mourût, pour se voir le maitre de cette riche succession. Le Landgrave changea de volonté, & jetta ses vues sur HERMAN son neveu, fils du Landgrave Louis. Ce changement fut d'autant plus surprenant, que le Landgrave n'avoit pas voulu jusqu'alors permettre qu'Herman jouît de Grebenstein & de Nordeck, qui avoient été l'appanage de son pere, sous prétexte de l'accord que lui & Louis avoient fait ensemble, à savoir que Louis ne se marieroit point. L'attachement qu'il prit pour Herman, joint au droit naturel que sa naissance

DES LANDGRAVES DE HESSE.

ce lui donnoit à la ſucceſſion, engagea le vieux Landgrave à ſe démettre du Gouvernement en faveur de ſon neveu, l'an 1368: après quoi il paſſa le reſte de ſa vie dans la retraite, juſqu'à l'année 1376, qui fut celle de ſa mort.

HERMAN le Savant.

La dureté qu'Henri de Fer avoit eue pour ſon neveu, en lui refuſant la poſſeſſion de ſon patrimoine, fut utile à ce jeune Prince. Comme l'état Eccléſiaſtique lui offroit une reſſource contre l'indigence, il s'y deſtina, & en même temps ne négligea rien pour acquérir la ſcience & les autres talens néceſſaires. Il s'appliqua aux études dans les Univerſités de Prague & de Paris, & y fit de ſi grands progrès, qu'il mérita le ſurnom de Savant. L'affection que ſon oncle prit pour lui, changea ſa deſtination, à la vérité; mais les Sciences qu'il avoit cultivées ne lui furent point inutiles. La ſucceſſion à laquelle il ſe vit nommé, l'obligea de ſonger à prendre une alliance qui pût perpétuer la Maiſon de Heſſe, dont il ne reſtoit plus que lui & ſon frere OTTON, qui vêcut & mourut dans le célibat. Mais cette ſucceſſion lui couta cher; il falut la diſputer par les armes contre Otton de Brunſwick. Il donna à ſon frere Otton, Grebenſtein & Nordeck, comme ſon pere les avoit poſſedés. Il ne jouït guere tranquillement de ſon Païs. Otton de Brunſwick fit une Alliance avec quelques voiſins, jaloux du bonheur d'Herman; & comme cette Ligue avoit pris pour ſa Deviſe une Etoile d'or ou d'argent, on l'appella *la Conféderation de l'Etoile*. Beaucoup de Gentilshommes du païs de Heſſe entrerent dans ce complot; & Herman étoit perdu, s'il n'eût trouvé plus de fidelité dans les habitans des Villes, que dans la Nobleſſe. L'aſſiſtance qu'il en reçut le mit en état de conſerver ſon païs, & de mettre à la raiſon les Gentilhommes ſéditieux qui

qui avoient pris parti contre lui. La Heſſe ne laiſſa point de ſouffrir beaucoup; car après qu'il eut diſſipé la Ligue de l'Etoile, il ſe forma d'autres cabales, qui n'étoient pas moins pernicieuſes. Elles prirent les noms de Compagnies des Vieillards, des Ruſtres, du Lion furieux, &c. Sous ces noms ridicules, divers Alliés, parmi leſquels étoit l'Archevêque de Mayence, cherchoient à dépouiller le Landgrave, avec d'autant plus d'acharnement, que la juſtice étoit de ſon côté. Ils firent de ſi grands dégâts dans ſon païs, que pour ſe racheter de leurs vexations, il fut obligé de les appaiſer par une ſomme de deux cens mille florins; & pour ſureté il donna à l'Archevêque Wolffhaghen, les Places de Grebenſtein & Zierenberg, en dépôt. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Les Ecrivains de Mayence diſent de plus, que l'Archevêque obligea le Landgrave d'accepter la Charge de Maréchal de l'Electorat & d'en faire les fonctions publiquement à Friſlar, en meſurant lui-même en perſonne l'avoine pour les chevaux de l'Electeur. Si cette circonſtance étoit vraie, elle ſeroit moins ignominieuſe au Landgrave que l'on ſuppoſe n'avoir pu ſoulager autrement ſes peuples, qu'à l'Archevêque, qui, à en juger par cet abus de ſa puiſſance, doit avoir été fort éloigné du caractere de douceur & d'humilité, & par conſéquent un mauvais Prêtre. Mais nous dirons ici en paſſant, que les anciennes Chroniques ayant été faites par des Moines qui n'avoient ſouvent qu'une idée fauſſe de la véritable grandeur de l'Egliſe, ont pris plaiſir à broder les évenemens, & à y coudre des circonſtances très propres à deshonorer leurs Héros. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que cette Paix ne dura point; que l'Electeur de Mayence fut un des plus cruels ennemis de Herman, & qu'il lui fit

DES LANDGRAVES DE HESSE.

tout le mal qu'il put par ſes hoſtilités, auxquelles ce Landgrave fut en butte toute ſa vie, qu'il finit en 1413.

1413.

L'an 1389 il avoit acheté de Fréderic de Buchern la moitié de Wolckersdorff : l'autre moitié vint enſuite à la Maiſon de Heſſe. L'an 1373 on avoit reglé de nouveau le Droit de ſucceſſion entre cette Maiſon, celle des Marggraves de Miſnie, & celles des Landgraves de Thuringe. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Louïs; c'étoit le ſeul qui eût ſurvêcu à quatre autres, morts au berceau.

LOUÏS II, le Pacifique.

LOUÏS II étoit d'un temperament ſi foible, que le Marggrave de Miſnie voulant s'en prévaloir, entreprit de le faire paſſer pour incapable de gouverner, & ſe mit en devoir de ſe ſaiſir de la ſucceſſion, comme ſi elle lui eût été déja échue. Il ſe déporta néanmoins de ſon deſſein, quand il vit que l'Empereur Sigiſmond étoit fort éloigné de le ſouffrir. L'extinction de la Maiſon de Brabant, dont nous avons dit que la Maiſon de Heſſe étoit une Branche, lui donna lieu de faire valoir ſes droits; mais il ne put y réuſſir. Déchu de cette eſperance, il ne laiſſa point d'augmenter ſes Etats d'une autre maniere.

L'an 1432 il accommoda le different qui étoit entre la Maiſon de Saxe, & celle de Heſſe pour les Villes d'Eſchwegue & Sontra, en prenant pour femme Anne de Saxe, fille de l'Electeur Fréderic le Belliqueux: par cette alliance, ces Villes demeurerent à la Heſſe. Il acquit les Comtés de Waldeck, de Lippe, & de Ritbergh, en 1446. Bernard de Buchern lui donna en Fief le Château & le Bailliage de Ringelſtein. En 1451, il acheta des Seigneurs d'Ulzlar, le Bailliage de Nennengleichen, avec la juriſdiction ſur tous les Villages du Territoire

re d'Ulzlar. Après la mort de Jean, dernier Comte de Ziegenhayn & de Nida, arrivée en 1453, il se mit en possession de ces deux Comtés, malgré les oppositions que formerent les Comtes de Hohenlohe. Cette dispute fut finie entre eux l'an 1495, par la décision de l'Empereur Maximilien, qui donna cause gagnée au Landgrave. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Louïs étoit si generalement estimé, qu'après la mort d'Albert II, les Etats de l'Empire lui décernerent la Couronne Impériale; mais il les en remercia, sans l'accepter. L'Electeur de Mayence, & Jean, Comte de Nassau-Dillenbourg, l'attaquerent à frais communs; le succès les fit repentir de leur projet. Ce furent les seuls ennemis qui oserent lui ravir le surnom de Pacifique. Il mourut en 1458, & laissa quatre fils, LOUÏS III, HENRI III, FREDERIC & HERMAN. Fréderic vêcut jusqu'à l'an 1464, & ne prit point d'alliance. HERMAN fut Archevêque de Cologne, & Evêque de Paderborn. Ainsi il n'y eut que LOUÏS, & HENRI, qui se marierent. Le premier eut en partage Cassel, avec la Basse-Hesse. Le second eut Marbourg, avec la Principauté sur la Lahn. 1458.

LOUÏS III, Landgrave de Cassel, & HENRI, Landgrave de Marpurg, avoient à peine gouverné deux ans, qu'ils eurent occasion de rendre à l'Electorat de Mayence tous les maux qu'ils en avoient reçus. Thierri, Comte d'Isembourg, & Adolphe de Nassau, combattoient scandaleusement pour cet Archevêché. Nous avons déja parlé de leurs prétensions, & de leurs principaux partisans. Les deux Landgraves ne demeurerent pas oisifs. Henri prit le parti du premier, comme le plus juste, puisqu'il n'étoit coupable que d'avoir négligé une formalité qui ne fait rien à l'essence de l'Epis- 1462. LOUÏS III, & HENRI.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

copat : au-lieu que celui que le Pape vouloit lui ſubſtituer, & qu'il lui ſubſtitua en effet, étoit un Uſurpateur. Cette brigue, qui diviſa l'Allemagne, diviſa auſſi la Maiſon de Heſſe. Louïs épouſa les interêts du Comte de Naſſau. Les deux Landgraves firent payer bien cher aux deux Rivaux les ſervices qu'ils leur rendirent dans cette occurrence; car ils ſe firent donner Baltenberg, Roſenthal, Molnau, Schœneberg, & Geiſſelwerder, toutes Places qui étoient de l'Electorat.

Henri acquit à la Maiſon de Heſſe la Comté de Catzenelnboghen, & la plus grande partie de la Comté de Dietz, que lui apporta pour ſa Dot Anne de Catzenelnboghen, fille & héritiere de Philippe, dernier Comte de ce nom. Il acheta auſſi le Château de Fridenwald. Le Landgrave Louïs de ſon côté recouvra Trendelbourg, que l'Evêque de Paderborn avoit enlevé à la Maiſon de Heſſe.

Ces deux freres s'accorderent mal entre eux. On croit que le feu de leur diſcorde fut ſoufflé par Jean de Dorneberg, homme habile, mais ſcélérat, qui avoit beaucoup de crédit auprès d'Henri. La brouillerie des Landgraves alla ſi loin, qu'ils prirent les armes l'un contre l'autre. On vit alors la Heſſe contre la Heſſe exercer des hoſtilités ruineuſes. Il eſt certain qu'ils ſe feroient porté des coups bien funeſtes, ſi les Princes voiſins n'avoient employé leur médiation pour ménager un accommodement entre les deux Partis.

1467. „ Il fut réſolu qu'il y auroit deux Régences „ dans la Heſſe; que leur frere le Landgrave „ Herman, qui n'étoit point encore parvenu „ aux grandes Dignités dont il fut enſuite revêtu, auroit dequoi fournir à ſon entretien; que „ Louïs prendroit l'Inveſtiture pour lui ſeul, &

„ que

„ que ſes deux freres la prendroient eux-mêmes „ immédiatement de l'Empereur ". Louïs mourut en 1471, âgé de trente-trois ans. Ses deux fils s'appelloient tous deux GUILLAUME. Comme ils étoient tous deux fort jeunes, l'ainé n'ayant que cinq ans, la Tutele fut commiſe à Henri leur oncle, qui s'en aquitta fort mal. Il eſt du moins conſtant qu'il vuida les coffres de ſes Pupiles, au-lieu de les remplir. Il ſuivit lui-même ſon frere l'an 1483, & eut pour ſucceſſeur ſon fils unique, auſſi nommé GUILLAUME. DES LANDGRAVES DE HESSE. 1471.

Pour diſtinguer les trois couſins, on nomme l'ainé de la Branche de Caſſel, Guillaume I ou l'Ancien; & ſon frere, Guillaume II ou le Moyen. Leur couſin eſt appellé Guillaume III, ou le Jeune.

Ce dernier avoit eu trois autres freres, qui étoient décedés en bas âge; mais il lui reſtoit encore deux ſœurs, dont la plus jeune Eliſabeth, du vivant même de ſon ayeul maternel Philippe Comte de Catzenelnboghen & de Dietz, avoit été mariée à Jean Comte de Naſſau-Dillenbourg; l'autre, nommée Mathilde, avoit épouſé Jean II, Duc de Cléves. Par leur Contrat de mariage il avoit été ſtipulé, qu'elles ſe contenteroient de leur Dot & renonceroient à la ſucceſſion paternelle & maternelle, à moins que leur pere Henri, & Guillaume ſon fils, ne vinſſent à mourir ſans héritiers mâles. Cette condition leur donnoit lieu d'eſperer en ce cas-là; mais la choſe tourna autrement. Car l'an 1487, Guillaume III leur frere, à la ſollicitation de ſes deux couſins Guillaume I & Guillaume II, propoſa à ſes deux ſœurs d'ajouter à leur dot cent-mille Ducats, à condition qu'elles renonceroient abſolument à la ſucceſſion paternelle & maternelle. Eliſabeth, qui, comme nous avons dit, étoit mariée au Comte Jean de Naſ- GUILLAUME III.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

sau, proteſta elle & ſon mari, tant pour eux que pour leurs enfans, contre cette diſpoſition, & refuſa de recevoir cet argent.

Guillaume III acheta une partie de la Seigneurie d'Epſtein, avec Klinghenberg pour 46 mille florins d'or; & en 1500 étant à la chaſſe, il fut renverſé de cheval & mourut de cette chute. Avec lui fut éteinte la Branche de Marbourg.

GUILLAUME I.

Nous avons déja fait connoitre les deux Guillaume I & II, fils de Louïs III. L'ainé fit un voyage dans la Terre-Sainte; & comme il s'en retournoit dans ſon païs & paſſoit par l'Italie, on lui donna un breuvage amoureux qui lui démonta le cerveau. Il lui reſta encore aſſez de jugement pour s'appercevoir de ſa foibleſſe, & pour ſe démettre du Gouvernement dont il ne ſe ſentoit plus capable. Il abdiqua donc en faveur de ſon frere l'an 1493, & vêcut juſqu'à l'année 1515. Comme il n'avoit eu que des filles de ſon mariage, cette abdication ne fit que hâter l'élevation de ſon frere qu'il avoit autrefois voulu engager dans l'état Eccléſiaſtique. La penſion que Guillaume I s'étoit reſervée étoit de deux-mille florins de rente viagere, avec douze-mille florins une fois payés, & la Réſidence de Spanghenberg.

GUILLAUME II.

Le Landgrave GUILLAUME II s'étoit déja rendu recommandable par ſa bravoure, qu'il avoit ſignalée dans les Armées de l'Empereur Maximilien I en Hongrie, où il avoit même eu bonne part à la priſe de Stuhlweiſſenbourg.

L'an 1500 le décès de ſon couſin Guillaume III lui rendit Marbourg, avec les acquiſitions que les deux Landgraves de cette Maiſon avoient ajoutées à leur appanage. Philippe Electeur Palatin, & ſon fils Robert ayant été mis au Ban de l'Empire par l'Empereur Maximilien I, au ſujet

jet de la ſucceſſion de George Duc de Bavière, qu'ils ſe vouloient approprier au préjudice des plus proches héritiers & collateraux; le Landgrave prit ce temps pour profiter de leurs dépouilles, & pour ſe venger de quelques plaiſanteries qui lui étoient revenues. Il entra auſſi-tôt dans le Palatinat à main armée, & ſans parler des autres ravages qu'il y fit, il ſe ſaiſit de pluſieurs Places, dont Hombourg *an der Hohe*, Bickenbach & Umſtadt demeurerent à la Heſſe. D'un autre côté, le Comte Jean de Naſſau, qui, comme nous avons dit, avoit proteſté contre l'atteinte que l'on donnoit aux prétenſions qu'il avoit ſur la ſucceſſion de ſon beau-frere Guillaume III, ne le laiſſa pas jouïr tranquillement de cet héritage. Il lui intenta un procès, dont ils ne virent la fin ni l'un ni l'autre. Guillaume II mourut en 1509. Son fils aîné avoit à peine vêcu un jour entier. Son ſucceſſeur fut Philippe ſon autre fils, dont nous allons parcourir la vie.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

PHILIPPE le Magnanime.

PHILIPPE Landgrave de Heſſe, ſurnommé le Magnanime, eſt Tige de toutes les Branches de cette illuſtre Maiſon. Il n'avoit que cinq ans, lorſque la mort lui enleva ſon pere. Comme ce Prince étoit l'unique de ſa famille, ſa Tutele donna matiere à de grandes conteſtations. Son pere avoit, à la vérité, nommé quelques Tuteurs, à ſavoir Philippe Comte de Waldeck, avec quelques autres Seigneurs, qui devoient adminiſtrer l'Etat durant la Minorité. Mais après l'ouverture de ſon Teſtament, les Prélats & la Nobleſſe s'oppoſerent à cette diſpoſition, & choiſirent quelques autres perſonnes que l'on appella Régens, qui devoient gouverner juſqu'à ce que le Prince fût en âge de regner par lui-même; & cette derniere forme de Tutele fut confirmée par l'Empereur Maximilien I. Comme

DES LANDGRAVES DE HESSE.

me le païs n'en étoit pas mieux gouverné, à cauſe de la meſintelligence des Régens qui s'accordoient rarement enſemble, il fut enfin réſolu qu'ils ſeroient deſtitués de leur emploi, & que la Tutele ſeroit uniquement confiée à la Princeſſe Douairiere Anne de Mecklenbourg, fille de Magnus Duc de Mecklenbourg. Les choſes ainſi reglées demeurerent ſur ce pied-là juſqu'à l'an 1518 que le jeune Langrave prit lui-même les rênes du Gouvernement, du conſentement de l'Empereur. A peine commençoit-il à regner, qu'il eut une querelle avec le Seigneur de Sickinghen, Noble immédiat *, qui lui diſputoit une Prairie & quelques revenus, & qui, pour ne les pas diſputer tout-à-fait en-vain, s'étoit aſſuré du ſecours de quelques ſoldats & autres gens qu'il avoit amaſſés. L'Empereur Maximilien appaiſa le differend, en ordonnant que le Landgrave racheteroit les prétenſions de Sickinghen par une ſomme de trente-cinq-mille florins; ce qui fut exécuté. Sickinghen, animé par ce ſuccès, attaqua Richard Electeur de Treve, & ſe revolta contre Philippe Electeur Palatin. Le Landgrave Philippe entra dans cette guerre contre Sickinghen, & aida à prendre deux Fortereſſes qui appartenoient à ce Noble, à ſavoir Landſtul & Ebernbourg. Sickinghen périt lui-même au ſiege de cette derniere Place. Le Landgrave ſe ſaiſit auſſi du Château de Cronberg, parce que Hartman de Cronberg avoit tenu le parti de Sickinghen. Il garda vingt ans ce Château, qui fut enſuite rendu à la Maiſon

* Il y a en Allemagne, ſur-tout en Franconie, quantité de Nobles qui ne dépendent point des Princes dans les Etats deſquels leurs Terres ſont enclavées; ils ne dépendent que de l'Empire immédiatement. On les appelle à cauſe de cela, *Nobleſſe immédiate*.

ſon de Cronberg, qui de ſon côté s'obligea, en le recevant, à faire quelques ſoumiſſions au Landgrave. Lorſque la ſédition des Païſans commença à troubler l'Allemagne, Philippe fit tous ſes efforts pour l'étouffer de bonne heure; il en diſſipa un grand nombre qui s'étoient attroupés dans le territoire de l'Abbayé de Fulde. Ce fut lui qui aida George Electeur de Saxe, à défaire Thomas Muntzer & ſon parti, auprès de Franckenhauſe. Ce malheureux fut pris avec quelques autres ſcélérats comme lui, & on leur fit ſouffrir les peines que méritoit leur attentat.

Peu de temps après, Philippe entra dans les ſentimens des Proteſtans, & bannit la Religion Catholique-Romaine de ſes Etats. Il dépeupla les Monaſteres, & s'empara de leurs revenus. D'un autre côté, il fonda l'Univerſité de Marbourg, qui fut confirmée par l'Empereur en 1541. Il ajouta à cette fondation celle de quatre grands Hôpitaux, à Hofheim, Gruna, Steina, & Marhauſen.

En 1529 il courut un bruit que George Duc de Saxe, & les autres Etats Catholiques avoient fait entre eux une Ligue pour opprimer l'Electeur de Saxe, le Landgrave & les autres Princes Proteſtans. Otton Pack, Vice-Chancelier du Duc George, en fit voir le plan, & même il ſe fit fort d'en procurer l'original. Ce bruit, vrai, ou faux, allarma l'Electeur & le Landgrave, qui ſe croyoient menacés par cette Ligue. Ils ſe mirent en poſture de n'être point ſurpris, & prirent leurs meſures pour n'être pas attaqués impunément. Les Puiſſances Catholiques, à qui ils demanderent une explication ſur ce projet, nierent d'y avoir ſongé. Pack ne ſe trouva point en pouvoir de leur tenir parole pour l'original qu'il s'étoit offert de leur montrer. Preſſé de parler ſur cette promeſſe, il dit qu'il n'avoit

DES LANDGRAVES DE HESSE.

n'avoit eu deſſein que de tirer de l'argent des Proteſtans par cette propoſition. Ainſi les Proteſtans deſarmerent; mais ils ne laiſſerent pas d'obliger l'Electeur de Mayence, & les Evêques de Bamberg & de Wurtzbourg, de payer cent-mille florins au Landgrave, pour les fraix que cette levée de bouclier lui avoit couté.

Philippe entra enſuite dans la Ligue de Smalcalde. En 1534, il battit les troupes du Roi Ferdinand à Lauffen; & rétablit le Duc Ulric dans le Wurtenberg, dont il avoit été dépouillé. L'année ſuivante, il aida à l'Evêque de Munſter à aſſieger la Ville de Munſter, dont les Anabaptiſtes s'étoient rendus maitres pour en faire la Capitale de leur nouveau Royaume. Cette Ville ne fut priſe néamoins qu'en 1536.

Il ſe brouilla enſuite avec Henri le Jeune, Duc de Brunswick, l'an 1542. Le ſujet de cette rupture fut que ce Duc, ennemi déclaré des Proteſtans, inquiétoit Goſlar Ville Impériale, qui étoit entrée dans l'Alliance de Smalcalde. Mais ce qui acheva d'irriter Philippe, ce fut une lettre qu'Henri écrivoit à l'Electeur de Mayence. Son Secretaire qui en etoit chargé, paſſant ſous un titre déguiſé par le païs de Heſſe, fut arrêté & fouillé. La lettre dont nous venons de parler ne fit qu'allumer le feu de la diſcorde. Le zèle du Duc ne parut point innocent aux Proteſtans; ils le crurent capable d'envoyer des aſſaſſins dans leurs païs, pour ſe défaire d'eux; & qui plus eſt, ils l'en accuſerent. On ne vit plus que Libelles, que récriminations, que repliques empoiſonnées; & bientôt les deux Partis, laſſés de répandre de l'encre, prirent les armes. Henri fut malheureux; dépouillé de ſes Etats, il voulut les regagner trois ans après qu'il les avoit perdus; mais le Landgrave le battit encore, & le fit priſonnier, lui & ſon fils Charles-Victor.

Victor. Il ne recouvra sa liberté que par la défaite des Protestans durant la guerre de Smalcalde. DES LANDGRAVES DE HESSE.

L'an 1546 le feu, qui avoit été si longtemps caché sous la cendre, commença à jetter des flames. L'Empereur & les Protestans, lassés de dissimuler la haine qu'ils se portoient, se mirent en campagne pour se faire une guerre ouverte. L'Armée des Princes étoit de beaucoup superieure en monde à celle de l'Empereur, puisqu'elle étoit au moins de cent-mille hommes. Mais ils manquerent l'occasion de le battre au Camp d'Ingolstat, & lui donnerent le temps de se fortifier. Cette faute, que les Ecrivains Impérialistes attribuent au Landgrave, & les autres à l'Electeur de Saxe; cette faute, dis-je, fut cause que l'Empereur se mit en état de ne les plus craindre. Il ménagea des momens si précieux, & s'en servit pour engager le Duc Maurice, cousin de l'Electeur, à faire une diversion qui l'obligea de prendre avec lui les troupes qu'il avoit amenées, & de marcher à grandes journées au secours de ses Etats. De-là vint le bonheur qu'eut l'Empereur de rétablir son autorité dans les Cercles de Suabe & de Franconie, & dans la plus grande partie de celui du Haut-Rhin. L'année suivante fut fatale aux Princes, dont l'Armée fut battue à Muhlberg; & l'Electeur, qui 1547. en étoit l'Ame & le Général, y étant fait prisonnier, & le Wurtenberg conquis, le Landgrave Philippe jugea bien que tout le fardeau alloit retomber sur lui; & ne se sentant point assez fort pour faire tête à une Armée victorieuse, il employa les bons offices de Maurice Duc de Saxe son gendre, & ceux de Joachim Electeur de Brandebourg, pour se reconcilier avec l'Empereur. Ils firent tant que l'on convint de l'accommodement, à condition „ que Philippe de-

„ man-

DES LANDGRAVES DE HESSE.

„ manderoit pardon à l'Empereur ; que l'on „ mettroit en liberté le Duc de Brunſwick & ſon „ fils ; que toutes les Fortereſſes du Landgrave „ ſeroient raſées, excepté une ſeule dont on lui „ laiſſoit le choix ; que toute l'Artillerie qui ſe „ trouveroit dans les autres Places ſeroit à l'Em- „ reur ; que l'affaire de Catzenelnboghen ſeroit „ remiſe à la déciſion de Sa Majeſté Impériale ; „ à laquelle Philippe payeroit outre cela une „ amende de cinquante-mille florins d'or. De „ ſon côté, l'Empereur promettoit de le rece- „ noir dans ſes bonnes graces, & de le laiſſer aller „ SANS AUCUNE PRISON ". Le Landgrave ne pouvoit calmer la défiance où il étoit ſur cet article, ni ſe réſoudre à ſe mettre entre les mains de l'Empereur. Joachim Electeur de Brandebourg, & le Duc Maurice de Saxe, l'y encouragerent, & s'obligerent de le ramener ſain & ſauf dans ſes Etats. Mais Granvelle, Miniſtre de l'Empereur, uſa de fourberie dans le Traité qui fut dreſſé pour la ſureté du Landgrave ; car au-lieu du mot qui devoit ſignifier *aucune* *, il en fit gliſſer un autre tout ſemblable qui ſignifioit ſeulement *perpétuelle*, & qui n'obligeoit l'Empereur qu'à ne pas retenir ſon priſonnier dans une priſon perpétuelle ; & dans la précipitation avec laquelle on traitoit cette affaire, le mot paſſa ſans être remarqué. Bel exemple pour ceux qui négocient les affaires des Princes.

Le Landgrave s'étant rendu à Hall pour faire à l'Empereur les ſoumiſſions dont on étoit convenu, fut d'abord arrêté. Granvelle juſtifia cette

* En Allemand, au-lieu de ces mots, *Ohne Einige Gefängniſz*, il avoit mis *Ohne Ewige Gefängniſz*. Baudius appelle ces deux mots *Einig* & *Ewig*, deux Iles dangereuſes & pleines d'écueils, où ce Prince s'alla briſer. *Induc. Bel. Belg.* l. 1.

te violence, par la proteſtation qu'il fit de s'en tenir aux termes du Traité; il oſa même ajouter, que l'Empereur n'y contreviendroit en aucune façon, quand même il garderoit le Landgrave vingt ans en arrêt, & ne lui rendroit la liberté que deux heures avant ſa mort; & c'étoit apparemment le deſſein de ce Miniſtre. Cependant, on travailloit avec chaleur à la démolition des Places du Landgrave. Toutes furent raſées, excepté celle de Zigenhayn, qu'il avoit choiſie. Caſſel & Gieſſen furent démantelées comme les autres; plus de deux-cens pieces de gros Canon furent confiſquées au profit de l'Empereur. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Zigenhayn n'auroit pas été plus épargné, s'il n'avoit été garanti que par la foi publique. Heints de Luder, qui y commandoit, fut inveſti par Rainard Comte de Solm, Général des Impériaux, qui le ſomma de lui remettre cette Place ſur un ordre du Landgrave dont il ſe diſoit chargé. Le fidele Officier fit réponſe, que tant que le Landgrave n'étoit pas en liberté, il n'obeïſſoit à aucun de ces commandemens; qu'il étoit alors le ſeul maitre de ſa Place; & que ſi le Comte ne vouloit pas ſe retirer de bonne grace avec ſes troupes, il l'y forceroit, & lui feroit voir qu'il avoit dequoi écarter les importuns. Le Comte, mortifié de cette réponſe, ſe retira ſans avoir réuſſi dans ſon deſſein, & Zigenhayn fut conſervé au Landgrave. L'Empereur décida enſuite l'affaire de Catzenelnboghen & de Dietz en faveur de la Maiſon de Naſſau, à laquelle il adjugea le tout.

Les mouvemens que ſe donnoient les Electeurs de Saxe & de Brandebourg en faveur du Landgrave, n'empêchoient pas qu'on ne le transférât d'un lieu à un autre, juſqu'à ce que l'Electeur Maurice ayant concerté un projet avec les enfans de Philippe & avec Albert Marggrave

DES LANDGRAVES DE HESSE.

ve de Brandebourg, mit Henri II, Roi de France, dans ſon parti. Les meſures furent priſes & exécutées avec tant d'habileté, que l'Empereur, chaſſé d'Inſpruck dans le Tirol, fut réduit à conſentir à la Transaction de Paſſau, par laquelle il fut reglé ; „ Que Philippe ſeroit remis en li„ berté; que l'affaire de Catzenlnboghen ſeroit „ remiſe à la deciſion d'Arbitres deſintereſſés, „ Electeurs & Princes, que chaque partie choi„ ſiroit & nommeroit également; & qu'il ſeroit „ libre au Landgrave de relever les fortifications „ de Caſſel ". C'eſt ainſi que Philippe ſortit de priſon, après y avoir été détenu cinq ans.

L'an 1557, le Landgrave finit la diſpute qui étoit entre lui & la Maiſon de Naſſau. On convint que les Comtes de ce nom auroient la quatrieme partie de la Comté de Dietz, & qu'on leur payeroit quatre-cens-cinquante-mille florins d'or pour leur prétention au reſte de la Succeſſion, à laquelle ils renonceroient: qu'ils conſerveroient pourtant le titre de Comtes de Catzenelnboghen, auſſi bien que la Maiſon de Heſſe. On regla de plus, que ſi cette derniere Maiſon venoit à s'éteindre entierement, ceux qui en recueilliroient l'héritage ſeroient obligés de payer aux Comtes de Naſſau trois-cens-mille florins d'or, ou de leur abandonner cette Comté. Délivré de tant de peines, le Landgrave ne ſongea plus qu'à faire gouter à ſon peuple les fruits de la tranquilité.

Polygamie approuvée par Luther.

Il ne faut pas oublier ici une des plus importantes circonſtances de ſa vie. Sur la fin de l'année 1523, le Landgrave avoit épouſé Chriſtine de Saxe, fille de George le Riche. Après avoir eu d'elle pluſieurs enfans, il ſe mit en tête de ſe marier encore à une autre femme, ſans quitter pour cela la premiere, avec laquelle il continua d'habiter; & pour faire ce mariage avec plus de bien-

bienſéance, il envoya Martin Bucer à Luther & à Melanchton, pour les conſulter. Les inſtructions de Bucer, datées de Melſingen du dimanche après la fête de Sainte Catherine l'an 1539, & ſignées du Landgrave, portoient en ſubſtance: „ Qu'il étoit touché de l'état où il avoit vécu depuis ſon mariage; que les remontrances „ de ſes Prédicateurs, & l'obligation où il avoit été de s'abſtenir de la Cene pendant un „ an, par l'impoſſibilité où il ſe trouvoit de ſe „ contenter de ſa femme, avoient jetté le trouble dans ſon ame, ſur-tout depuis qu'il avoit „ lu avec attention les paroles de S. Paul qui „ exclut les fornicateurs & les adulteres de la „ Béatitude éternelle. Il remontroit enſuite ſa „ conduite à l'égard de ſa femme, qu'il avoit, diſoit-il, épouſée ſans amour; le penchant invincible qu'il avoit pour ce genre de „ plaiſirs; le beſoin où il étoit de ſe trouver „ aux Aſſemblées de l'Empire, & d'entreprendre des voyages où la bienſéance ni la coutume ne permettent pas de mener avec ſoi des „ femmes d'un certain rang; le ſcandale que ſes „ amours étrangeres cauſoient; le ſcrupule qu'il „ ſe faiſoit de punir dans les autres, ce qu'il lui „ arrivoit ſouvent de faire lui-même; le danger „ de l'impunité des crimes dont il donnoit l'exemple. Enfin, après une énumeration théologique „ de quelques paſſages de l'Ecriture, il leur demandoit leur avis, & la permiſſion de faire comme les Patriarches Abraham, Jacob, David, Lamech, & Salomon. Il rapportoit l'autorité de „ Moïſe, qui a reglé ce qu'un homme devoit faire quand il a deux femmes. Il ajoutoit des exemples de Princes Chrétiens qui ont eu deux femmes, &c. Que s'ils refuſoient ce conſentement, „ il étoit réſolu de s'adreſſer à l'Empereur, qui „ pourtant ne pourroit point décider la difficulté „

DES LANDGRAVES DE HESSE.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

„ té ſans la diſpenſation du Pape, dont le Land-
„ grave ſe ſoucioit fort peu; mais qu'il étoit ſûr
„ du conſentement Impérial, en donnant force
„ argent à quelques Conſeillers à qui il feroit
„ faire tout ce qu'il voudroit. Il finiſſoit en de-
„ mandant leurs réflexions par écrit. "

La vérité du fait eſt, que la Princeſſe Chriſtine étant naturellement d'une complexion ſage & moderée, ne pouvoit ſuffire aux emportemens & à lubricité de ſon mari. La réponſe de Luther, de Melanchton, & de Bucer, qui tinrent entre eux trois une eſpece de Synode ſur ce cas, fut, qu'il pouvoit le faire en conſcience par une diſpenſation, qu'il ſaloit diſtinguer de la Loi. Ils lui recommandoient ſeulement le ſecret, pour éviter le ſcandale, & de peur que le peuple ſe reglant ſur l'exemple du Souverain, ne demandât la même faveur. Leur réſolution eſt dattée de Wittenberg, du mecredi après S. Nicolas l'an 1539.

Bucer ayant cette approbation, ſe rendit ſelon ſes ordres chez l'Electeur de Saxe, pour lui faire trouver bon que le Landgrave prît deux femmes. Chriſtine elle-même, à qui on fit accroire que la Religion n'étoit point offenſée dans cette Polygamie, y donna, dit-on, ſon conſentement. Ainſi Philippe, débaraſſé de ſes ſcrupules, reçut peu de temps après dans ſon lit Marguerite de Saal, de laquelle il eut ſix fils & une fille.

Il fortifia de nouveau Caſſel, Gieſſen & Ruſſelheim, & mourut en 1567, dans la ſoixante & troiſieme année de ſon âge, & la quarante-neuvieme de ſon Gouvernement. Il laiſſoit entre autres enfans nés de ſon légitime mariage, quatre fils, dont deux ſont à remarquer. GUILLAUME IV, ou le Sage, qui eut Caſſel; LOUIS IV, qui eut Marbourg; PHILIPPE II, qui eut Rhinfels, & GEORGE I, ou le Pieux, qui eut Darmſtadt. Il ordonna que les ſix qu'il avoit

Ses Enfans.

eus

eus de Marguerite de Saal auroient entre eux la Comté de Dietz, avec les Seigneuries de Lisberg & de Bickenbach. Comme ils moururent tous sans avoir été mariés, avec eux finirent les troubles qu'ils causerent dans la Maison de Hesse, qui refusoit avec justice de les reconnoitre pour Comtes de l'Empire & pour une Branche légitime. Leur mere étoit décedée un an avant le Landgrave, dont les amours avoient cessé d'être criminels depuis la mort de sa femme légitime, arrivée en 1549. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Comme GUILLAUME IV étoit l'aîné, & qu'il avoit beaucoup contribué à la liberté de son pere, ces deux motifs engagerent le Landgrave à lui faire la meilleure part de la succession, dont il lui donna la moitié, à savoir la Basse-Hesse avec la Comté de Zieghenhayn, la Seigneurie d'Itter, & Jurisdiction de Smalcalde. LOUIS IV eut un quart de la succession, à savoir la *Principauté sur la Lahn*, avec la Comté de Nidda. PHILIPPE eut la Basse partie de la Comté de Catzenelnboghen; & GEORGE eut la Haute: ainsi les deux derniers eurent entre eux un quart de la succession. De ces quatre Princes, le second & le troisieme, à savoir Louis & Philippe, n'eurent point de posterité. Louis vendit à l'Electeur de Mayence, en 1595, ses droits sur la Ville de Busbach, avec le droit de conferer les Fiefs Ecclésiastiques. Les deux autres, Guillaume IV & George I formerent deux Branches. De GUILLAUME est sortie celle de Cassel, qui fut ensuite divisée en celles de Cassel, & de Rhinfels; & George est tige des Maisons de Darmstadt & de Hombourg. Nous traiterons ces quatre illustres Familles, qui composent aujourdhui celle de Hesse. Commençons par celle de Cassel.

GUILLAUME IV, fils aîné de Philippe le Magnanime. GUILLAUME. IV.

LES LANDGRAVES DE HESSE.

gnanime, fut remarquable par ſon extrême ſageſſe, qu'il ne bornoit pas à ſa conduite particuliere. Les plus grands Princes de l'Europe ſe faiſoient un plaiſir, & preſque un devoir de le conſulter ſur leurs plus importantes affaires, & de les décider ſelon les conſeils qu'ils en recevoient. L'Hiſtoire le loue d'avoir heureuſement allié la Sageſſe avec la Science. Cet eſprit de ſolidité & de juſteſſe, qui eſt néceſſaire à ceux qui veulent s'appliquer à l'étude des Mathématiques, ſe trouvoit en lui dans un degré ſi éminent, qu'il y fit des progrès merveilleux, & laiſſa bien loin après lui ceux qui en faiſoient profeſſion. Mais il ſemble que l'Aſtronomie ait été ſa Science favorite. Un bonheur perpétuel fut le fruit de cette ſageſſe; ſes ſujets jouïrent d'une parfaite tranquillité, & ſe rétablirent des longs malheurs que la guerre leur avoit cauſés. Ce Landgrave profita auſſi de quelques conjonctures, pour aggrandir ſes Etats.

En 1571, Thierri de Pleſſe, dernier Seigneur de ce nom, étant mort, ſa ſucceſſion échut à Guillaume. Il eſt vrai qu'elle lui fut diſputée par Jule Duc de Brunſwick, qui même ſe ſaiſit du Monaſtere de Hoeckelheim qui en dépendoit; mais ſur le Décret qu'en donna l'Empereur, le Landgrave en fut mis en poſſeſſion en 1587. La Maiſon des anciens Comtes de Hoye s'étant éteinte l'an 1582 en la perſonne d'Otton, Guillaume en profita des territoires d'Auberg, de Vecht & de Freudenberg. Et l'année ſuivante, le décès de George Erneſt dernier Prince de Henneberg, apporta au Landgrave la Seigneurie de Franckenſtein, & l'autre moitié de la Ville & du Bailliage de Smalcalde. Il orna ſon païs de pluſieurs Edifices conſiderables. Les Châteaux de Caſſel, de Sphanghenberg, de Hombourg, de Friedwald, de Salabourg, de Milſunghen, d'Eſch-

d'Eſchweghe, de Rottenbourg, de Smalcalde, & de Wanfried ſont autant de monumens de la magnificence de ce Prince. Car ceux qu'il trouva déja bâtis, furent reparés ou embellis; pluſieurs même furent bâtis tout de neuf. Il augmenta auſſi les fortifications de Caſſel. Cet excellent Prince mourut en 1592 ne laiſſant qu'un fils unique nommé Maurice, qui embraſſa la Religion Reformée. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Ce Landgrave avoit reçu du Ciel des dons ineſtimables. La Langue Greque, la Latine, la Françoiſe, l'Italienne & l'Eſpagnole, ne lui étoient point étrangeres. Il poſſedoit l'Aſtronomie, la Géometrie, & la Muſique; & ſa haute prudence l'avoit rendu l'Oracle de ſes Voiſins, au-dedans & au-dehors de l'Empire. MAURICE.

Lorſque les troupes Eſpagnoles, ſous la conduite de l'Amirante d'Arragon, ſe jetterent ſur le Cercle de Weſtphalie en 1509, le Landgrave envoya du monde au ſecours des Etats qui étoient opprimés. Il eſt vrai que la deſunion des principaux Officiers qui commandoient ces troupes auxiliaires; empêcha qu'on ne prît de grands avantages ſur les Eſpagnols; mais du moins on en retira celui-ci; que les Eſpagnols, deſeſperant de ſe conſerver longtemps dans les poſtes qu'ils occupoient, les quitterent de bonne grace & évacuerent l'Empire.

Louïs de Marbourg ſon oncle étant mort en 1604, il y eut quelque difficulté à partager ſa ſucceſſion au gré de ſes héritiers. Selon la diſpoſition qu'en faiſoit ſon Teſtament, la moitie étoit pour la Branche de Caſſel, dont il n'y avoit que le ſeul Landgrave Maurice; & l'autre moitié paſſoit à la Branche de Darmſtadt, qui étoit déja ſubdiviſée en deux autres Branches. George le Pieux étoit mort, & ſes fils Louïs de Darmſtadt, Fréderic de Hombourg &

DES LANDGRAVES DE HESSE.

Louïs de Butzbach prétendoient qu'étant parens de Louïs de Marbourg au même degré, ils devoient partager la ſucceſſion par tête; c'eſt à dire, en autant de parties égales qu'il y avoit de neveux: au-lieu que la volonté du Teſtateur ne les y appelloit que par voye de repréſentation; c'eſt-à-dire, ne donnoit à chacun de ſes neveux que ce qu'auroit pu avoir leurs peres, s'ils euſſent vêcu. Maurice eut pour ſa part Marbourg, Rauſchenberg, Schönſtein, Wetter, Bidencap, Battenberg, Königsberg, avec les biens féodaux de Bellersheim, Holtzfeld, Blanckenſtein, Wermond, Itter, Heſſenſtein, Allendorf ſur la Lahn, Gemunde ſur la Werre, le fonds de Breittenbach, Limbourg, Epſtein, Roſenthal, Wolckersdorff, Franckenberg, & Wieſenfeld. Mais une clauſe du Teſtament jetta Maurice dans de grands embaras. Le Teſtateur ordonnoit que dans les Terres dont il diſpoſoit, il ne ſe feroit aucun changement pour les choſes de Religion; & ſi quelqu'un de ſes héritiers vouloit y introduire quelque nouveauté, il le déclaroit déchu de ſes droits à la ſucceſſion.

Maurice, ne ſe conformant pas à cette condition, ôta les Images des Egliſes, ordonna que la Cene y ſeroit adminiſtrée à la maniere de la Communion de Geneve; & fit encore quelques autres reglemens de cette nature. Louis de Darmſtadt voulut ſe prévaloir de la clauſe du Teſtament, & prétendit qu'on étoit dans le cas néceſſaire pour l'excluſion. Le procès fut commencé à la Cour de l'Empereur. Nous dirons ci-après comment il fut terminé.

Lorſque les Princes Proteſtans formerent ce qu'ils appellerent l'*Union Evangelique*, Maurice s'y engagea avec eux, & les meſures qu'on y prit donnerent de grands ombrages à l'Empereur. Spinola étant entré dans le Bas-Palatinat

l'an

l'an 1621, le Landgrave de Heſſe Caſſel fut un des premiers à ſe détacher d'une Alliance qui pouvoit ſervir de prétexte à la Maiſon d'Autriche pour exciter des troubles funeſtes à l'Allemagne. L'an 1623, l'Empereur prononça ſur le procès qui regardoit la ſucceſſion du Landgrave Louïs, de laquelle il déclara le Landgrave Maurice déchu, l'adjugeant toute entiere à Louïs de Darmſtadt: & le Parti Impérial ayant pris le deſſus dans l'Empire, Maurice voyant les Armées de l'Empereur prêtes à le priver de ſes Etats, où elles étoient déja entrées & menaçoient d'aſſieger Caſſel, ſe démit par une abdication volontaire, de ſes Etats, qu'il céda à ſon fils GUILLAUME. Il vêcut juſqu'à l'an 1632. DES LANDGRAVES DE HESSE.

De dix-huit enfans que le Landgrave Maurice avoit eus de ſes deux mariages avec Agnès de Solms & Julienne de Naſſau-Sighen, il y en a principalement deux à remarquer; à ſavoir, Guillaume, qui lui ſucceda; & ERNEST, duquel deſcend la Maiſon des Landgraves de Heſſe-Rhinfels, dont nous parlerons en ſon lieu. Suivons celle de Caſſel, après avoir averti qu'un de leurs freres nommé Frederic, réſidant à Eſchweg, mourut ſans autre poſterité que quatre Princeſſes.

Auſſi-tôt que le Landgrave GUILLAUME fut en état d'agir en maitre, il s'accommoda avec ſes couſins de Darmſtadt, pour la ſucceſſion de Marbourg. Comme cet accommodement ne fut point le dernier, je veux épargner au Lecteur l'ennui du détail. Lorſque Guſtave-Adolphe Roi de Suede entra en Allemagne, & ſe ſignala par les progrès qu'il fit ſur les frontieres de la Pomeranie, le Landgrave fut un des premiers à ſuivre l'exemple du Duc de Pomeranie, & à ſe joindre à ce Monarque par une Alliance très étroite. Tilli, Général des Impériaux, le ſom- GUILLAUME V.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

ma de renoncer à la Ligue de Leipſig, de donner ſes troupes à l'Empereur, & de fournir quelque ſomme d'argent pour l'entretien de l'Armée Impériale. Guillaume lui répondit fierement, qu'il avoit lui-même beſoin de ſes troupes; qu'il n'avoit point d'argent à donner pour les troupes de l'Empereur; & que s'il en avoit un ſi grand beſoin, il lui conſeilloit d'en demander aux Prélats ſes voiſins, qui n'en manquoient pas. Après la bataille de Leipſig, il prit Warbourg d'aſſaut, ſe rendit maitre de Stadhaghen & d'Amœnebourg, & mit tout l'Evêché de Paderborn ſous contribution.

L'an ſuivant, qui fut 1633, il s'étendit plus loin dans la Weſtphalie, prit Dortmund, Recklingshauſen, Dorſten, Coſsfeld, Ludwigshauſen, Borcken, Paderborn, Werl, Lipſtadt, Soeſt, Ham, Lunen, &c. Il aida à prendre Hamel. Les Impériaux, commandés par le Général Merode, ayant voulu dégager cette Place, furent repouſſés avec perte auprès d'Oldendorp. Mais en 1634, il s'éleva une jalouſie entre lui & George Duc de Lunebourg; leur meſintelligence arrêta les progrès, & peu s'en falut que Guillaume dans ſon dépit ne fît ſon accord avec l'Empereur. Cependant, après la défaite des Suedois à la journée de Nordlinghen, l'Electeur de Saxe ayant fait la Paix par le Traité de Prague qui fut accepté par la plupart des Princes de l'Empire, le Landgrave demeura conſtamment attaché au parti des François & des Suedois; quoiqu'au commencement, pour gagner du temps, il feignît d'être dans le ſentiment de s'accommoder auſſi avec Sa Majeſté Impériale. Mais il raſſembla ſes troupes avant que l'on s'en défiât, & obligea les Impériaux d'abandonner le blocus de Hanau. Les premieres operations de la guerre ne lui furent pas fort favorables; car

car le Général Goetz prit en Weſtphalie les Villes de Paderborn, Soeſt, Ham, Dortmund & Werl, & il ſembloit que les Heſſois fuſſent à la veille d'abandonner les conquêtes qu'ils avoient faites en Weſtphalie. Cela ſeroit ſans doute arrivé, ſi la deroute des Impériaux à Witſtock ne les avoit pas obligés de rappeller une partie du monde qu'ils avoient en Weſtphalie; ainſi les Heſſois eurent le temps de reſpirer. En 1637 le Landgrave ſe jetta ſur la Comté d'Oſtfriſe, & en obligea le Comte à s'accorder avec lui pour quinze-mille écus de contribution par mois. Mais il mourut le 21 de Septembre de la même année, & ſa mort, qui peut-être n'eut rien que de naturel, donna lieu d'accuſer Melander ſon Général de l'avoir empoiſonné. Comme ſon fils, de même nom que lui, étoit encore en minorité, la Douairiere Amelie-Eliſabeth fut chargée de la tutele. Cette Princeſſe avoit des vertus & des qualités extraordinaires. On a eu raiſon de dire que les occupations & les ſoins qui ſont le partage de notre ſexe, étoufferent en elle les défauts du ſien. Quelques-uns ont voulu aſſurer, qu'on parloit d'un mariage entre elle & le Duc Bernard de Saxe-Weimar, qui poſſedoit alors Briſac, les quatre Villes Foreſtieres, Fribourg en Briſgau, & toute l'Alſace, à la reſerve de Strasbourg; ils ajoutent, que dans cette vue, l'un & l'autre devoient joindre leurs troupes, & avec l'aſſiſtance de la Maiſon de Lunebourg, former un troiſieme Parti dans l'Allemagne. Mais la mort du Duc Bernard auroit bientôt rompu toutes ces meſures. La Douairiere ne laiſſa pas de continuer, avec autant de vigueur que jamais, la guerre contre l'Empereur & les Princes de ſon parti. Ses troupes, avec celles de France commandées par le Maréchal de Guébriant, battirent en 1642 le Gé-

DES LANDGRAVES DE HESSE.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

néral Lamboy près de Kerpen, le firent même prisonnier avec 15 Colonels, onze Lieutenans-Colonels quantité d'Officiers, & environ trois-mille Soldats. Mais où les troupes de Hesse se signalerent le plus, ce fut à la Bataille d'Allersheim, en 1645. Les François avoient déja commencé à plier, & le Maréchal de Grammont étoit fait prisonnier. Elles fondirent sur les Bavarois avec tant de bravoure, que ceux-ci furent obligés de leur abandonner la victoire & Walchstadt.

Lorsque les Armées Françoise & Suedoise eurent regagné le dessus, la Douairiere prit cette occasion pour se faire justice sur la succession de Marbourg. Ses armes reprirent entre autres le Château de Marbourg, par la lâcheté du Commandant, qui eut ensuite la tête tranchée à Giessen pour cette raison. Elle recouvra ensuite la Comte de Catzenelnboghen, où son Général Mortagne fut tué d'un coup de Canon au siege de Caub.

Le procès qui avoit duré depuis si longtemps entre les Maisons de Cassel & de Darmstadt, fut enfin terminé par la médiation d'Ernest Duc de Saxe, l'an 1647. Voici l'accord qui en fut fait. „ Que la Maison de Cassel auroit la basse partie „ de la Comté de Catzenelnboghen, avec le „ Bailliage & la Ville de Smalcalde, & les Pré„ vôtés qui y sont annexées, & un quart de la „ succession de Marbourg, avec cinq-mille flo„ rins de revenu; de plus, la Ville & le Châ„ teau de Marbourg. Que de l'autre part on „ payeroit à la Maison de Darmstadt, la somme „ de soixante-mille florins, & qu'on lui aban„ donneroit le reste de ladite succession ". En 1648 les Hessois battirent Lamboy à Grevenbruk, & firent quinze-cens prisonniers sur les Impériaux. La Paix de Westphalie assura à la Mai-

Maiſon de Heſſe-Caſſel la poſſeſſion héréditaire de l'Abbaye de Hirſfeld, avec toutes ſes appartenances ſeculieres & Eccléſiaſtiques; le droit de Seigneurie directe & utile ſur les Bailliages de Schaumbourg, Saxenhaghen, & Stathaghen & Bickenbourg; avec ſix-cens-mille écus. Cette héroïque Princeſſe mourut l'an 1657. Dès l'année 1650 elle avoit remis à ſons fils GUILLAUME VI le Gouvernement de ſes Etats. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Ce Prince en jouït aſſez tranquillement juſqu'a l'année 1663, qu'une attaque d'apoplexie l'emporta à l'âge de trente-quatre ans. De ſon mariage avec Edwige-Sophie de Brandebourg, il laiſſoit quatre fils, à ſavoir Guillaume VII, Charles, Philippe, & George. Le premier mourut à Paris, de la petite-vérole, l'an 1670; le dernier mourut pareillement à Geneve en 1674: ainſi il ne reſtoit que Charles & Philippe. Le ſecond, qui réſide à Crutzberg, a épouſé Catherine-Amelie de Solms, de laquelle il a quatre Princeſſes & deux Princes, à ſavoir Charles, né le 23, Septembre 1682; il ſert le Roi de Dannemarc; & Guillaume, né le 2 Avril 1692. GUILLAUME VI.

CHARLES, qui ſucceda, étoit né le 3 Aout 1654. Il vêcut ſous la Tutele de ſa mere juſqu'à ſa Majorité; & épouſa en 1671 Marie-Amelie fille de Jaques de Courlande, de laquelle il a eu quatre Princeſſes & dix Princes. Le Landgrave donna de grandes preuves de valeur, dans les guerres contre la France. Il avoit un goût très délicat pour les Arts, & travailloit lui même à des ouvrages de Tour. Le ſuperbe Aqueduc & les embeliſſemens qu'il a faits à ſa réſidence de Caſſel, ſont d'une magnificence qui laiſſe entrevoir de quoi il eût été capable ſi ſes revenus avoient été proportionnés à l'étendue de ſon génie. Il eut la

DES LANDGRAVES DE HESSE.

conſolation de voir ſon fils ainé porter la Couronne de Suede. Il ſut par ſa conduite ſe faire aimer & reſpecter de ſes voiſins. Les plus remarquables d'entre ſes enfans ſont 1. FREDERIC qui lui a ſuccedé; 2. GUILLAUME, né en 1682; il eſt au ſervice des Provinces-Unies. La Maiſon de Hanau s'étant éteinte, en 1736 au mois de Mars, par le decès du dernier Comte Jean Reinhard de Hanau & de Muntzenberg, le Roi de Suede, à qui venoit cette ſucceſſion, ceda ſes droits au Prince Guillaume ſon Frere qui en prit poſſeſſion. Le feu Comte avoit eu de ſon mariage avec Dorothée-Frederique de Brandebourg-Anſpach, Charlote-Chriſtine, Heritiere des biens allodiaux, & mariée au Prince Hereditaire de Heſſe-Darmſtadt. Le Prince Guillaume a de ſon mariage avec Dorothée-Wilhelmine de Saxe-Zeitz, Charles né en 1718; MAXIMILIEN, né en 1689, & GEORGE, né en 1691. Entre les Princeſſes, il y en a deux à remarquer, 1. Sophie-Charlotte, née en 1678, & mariée en 1704 à Frederic-Guillaume Duc de Mecklenbourg. Elle eſt veuve depuis 1713 & réſide à Butzow en Mecklenbourg; de-là vient qu'on la nomme quelquefois la Ducheſſe de Butzow. 2. Marie-Louïſe, née en 1688, & mariée en 1709, à Jean-Guillaume-Friſon de Naſſau-Dietz, Stathouder Héréditaire de Friſe, qui eut le malheur d'être noyé en 1711. Elle étoit alors enceinte d'un Prince, qui eſt aujourdhui Guillaume-Charles-Henri-Friſon, Prince d'Orange. Il eſt né quelques mois après la mort de ſon pere. Parmi les autres illuſtres enfans du Landgrave Charles, on trouve Charles, mort de ſes bleſſures devant Liege en 1702; Louïs tué à la Bataille de Ramelies, dans ſa vingtieme année. Ce ſage Vieillard, après avoir longtemps joui des faveurs dont la fortune

ne combloit ſa Maiſon, mourut enfin le 23 Mars 1730.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

1730.

FREDERIC ſon fils ainé, qui lui a ſuccedé en qualité de Landgrave, eſt né le 28 Avril 1676, & s'eſt diſtingué par ſes qualités héroïques lorsqu'il commandoit les Troupes de la Republique des Provinces-Unies. Il épouſa en 1700, Louïſe-Dorothée de Brandebourg, fille de Frédéric Roi de Pruſſe, de laquelle il n'a point eu d'enfans. Cette Princeſſe étant morte en 1705, il épouſa en ſecondes nôces Ulrique-Eleonor ſœur de Charles XII, Roi de Suede, en 1715. Cette Princeſſe ayant ſuccedé à ſon frere en 1719, elle engagea les Etats de Suede à couronner ſon Epoux. Les autres détails qui regardent ce Prince appartiennent ou à l'Hiſtoire des Provinces-Unies, ou à celle du Royaume de Suede.

Les Etats de la Maiſon de HESSE-CASSEL ſont, 1. La plus grande partie de la Baſſe-Heſſe, où ſe trouve Caſſel; 2. Quelque choſe de la Haute-Heſſe, où ſe trouve Marbourg; 3. La Principauté de Hirſchfeld; c'étoit ci-devant une Abbayé, qui a été ſécariſée, & cedée à la Maiſon de Heſſe par le Traité de Weſtphalie; 4. La plus grande partie de la Comté de Schaumbourg, dont la Famille ſouveraine s'éteignit en 1640; 5. Les Bailliages d'Ucht & de Frudenberg, dans la Comté d'Hoya. La Ville de Smalcalde, avec la Seigneurie de Franckenſtein dans le Henneberg.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

DE LA MAISON DE *HESSE-RHINFELS.*

ERNEST Landgrave de Heſſe, le plus jeune fils du Landgrave Maurice, dont nous avons parlé, eſt auteur de la Branche de Rhinfels. Ce Prince ne demeura pas ſpectateur oiſif de la guerre de trente ans; mais le malheur qu'il eut d'être fait priſonnier par le Général Lamboy, à la Bataille de Geiſeck en 1648, dérangea fort ſes projets. Ce fut pendant ſa priſon qu'il prit des ſentimens de Religion fort differens de ceux qu'il avoit ſucés avec le lait. Il embraſſa la Religion Catholique. Les Proteſtans lui reprochent de s'être laiſſé ſéduire par les Jéſuites, qui lui firent comprendre que ſa liberté ſeroit un des fruits de ſon changement. Ils ajoutent, que quoiqu'il perſiſtât dans la Religion qu'il avoit alors embraſſée, il ne laiſſoit pas d'avouer qu'il y trouvoit de grands abus, dont il ſouhaitoit une ſérieuſe Reformation. Le Miniſtre Drelincourt lui écrivit une Lettre, où il ſe plaignoit amerement de ſa déſertion. Erneſt fut touché de ce qu'on l'avoit fait imprimer, & y répondit par divers Ecrits, où l'on trouve une Apologie fort noble & fort ſenſée de la démarche qu'il croyoit avoir eu raiſon de faire. On y remarque aiſément, qu'il n'avoit adopté les ſentimens de l'Egliſe Romaine, qu'après les avoir étudiés à fond. Et il fait voir par des exemples ſans replique,

que, qu'il avoit plus perdu que gagné à ce changement, par rapport aux interêts temporels. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Son partage fut Rhinfels, avec quelques Lieux du voiſinage qu'on lui donna à certaines conditions. Il mourut âgé de ſoixante & dix ans, en 1693. De ſon vivant, le Landgrave Charles mit garniſon dans Rhinfels; parce qu'il jugeoit qu'Erneſt n'étant pas aſſez puiſſant pour la défendre contre les François, avec qui on étoit alors en guerre, il y avoit trop de riſque pour l'Empire à ſouffrir qu'il ſe rendiſſent maitres de cette Place.

Erneſt étant mort, la meſintelligence qu'il y eut entre le Landgrave Guillaume ſon fils ainé, & le Landgrave de Caſſel, ſervit de prétexte à ne ſe point déſaiſir de Rhinfels. Ce fut la matiere d'un procès à la Cour Impériale, dont on ſait que les déciſions ſe font longtemps attendre. Par le Traité de Paix conclu à Utrecht entre la France & les Provinces-Unies, Sa Majeſté Très-Chretienne conſentoit *, „ que dans le Traité „ à faire avec l'Empire, la Fortereſſe de Rhin„ fels & la Ville de St. Goar, avec tout ce qui „ en dépend, demeuraſſent au Landgrave de „ Heſſe-Caſſel, & à ſes ſucceſſeurs, moyennant „ un équivalant raiſonnable au Prince de Heſſe„ Rhinfels; & à condition que la Religion Ro„ maine, de la maniere qu'elle s'y trouvoit é„ tablie, y ſeroit exercée ſans aucune altera„ tion.". Mais comme les Puiſſances qui avoient inſiſté ſur l'énonciation de cet article dans le Traité d'Utrecht, n'avoient pas la même influence dans celui de Bade, l'Empereur ne s'y trouvant pas lié, prétendit le rétabliſſement de la Maiſon de Rhinfels dans la poſſeſſion, & l'évacuation des garniſons qu'y entretenoit le Landgrave

* A l'Article XXXIV.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

grave de Caſſel. Il falut même l'y forcer par la voye violente de l'exécution, dont il n'attendit pas les derniers effets, & il en prévint les fâcheuſes ſuites par un accommodement, en obeïſſant à l'Empereur & rembourſant les fraix de l'exécution. Erneſt laiſſa deux fils, à ſavoir GUILLAUME & Charles. L'un & l'autre ont ſuivi la Religion de leur pere.

Landgraves de Rotenbourg.

Le premier, qui réſidoit à Rotenbourg, eut de ſon mariage avec Marie-Anne, fille de Ferdinand-Charles Comte de Louvenſtein-Wertheim, quatre Princeſſes & un Prince; l'ainée fut mariée au Comte Palatin de Sultzbach; la ſeconde eſt Princeſſe Douairiere de Naſſau-Hademar; la troiſieme, Chanoineſſe de Thoren; & la quatrieme, qui ne fut point mariée, eut des avantures ſingulieres. Le Prince étoit ERNEST-LEOPOLD, né le 25 de Juin 1684: il réſidoit autrefois à Schualbach, mais il demeura enſuite avec le Landgrave ſon pere à Rotenbourg; ſur la Fulde. De ſon mariage avec Eleonor-Marie-Anne, fille du Comte Maximilien-Charles de Lovenſtein-Wertheim, élevé depuis à la Dignité de Prince de l'Empire, naquirent trois Princes & quatre Princeſſes. Les Princes ſont, JOSEPH né en 1705, qui lui a ſuccedé. Il a épouſé Chriſtine-Anne de Salm. Les autres fils ſont Alexandre né en 1710, & Conſtantin né en 1716.

Maiſon de Waufried.

CHARLES, ſecond fils d'Erneſt, eut ſa réſidence à Wanfried ſur la Werre, & mourut en 1711, âgé de 62 ans. Il avoit été marié deux fois & avoit eu quinze enfans. Cependant, ſa poſterité maſculine eſt maintenant réduite à deux Princes. L'ainé eſt GUILLAUME, né en 1671, Chanoine de Cologne; il reçut depuis une Diſpenſe pour ſe marier & ſucceda à ſon Pere. CHRISTIAN, né en 1689, a ſuccedé à ſon pere l'an 1711.

Les

Les Landgraves de Heſſe-Rhinfels poſſedent la Baſſe-Comté de Catzenelnboghen, où eſt Rhinfels; quelques Villes, Bailliages, & Seigneuries de la Baſſe-Heſſe, comme Rottenbourg ſur la Fulde, Wanfried ſur la Werre, Eſchweghe & Sontra.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

LEURS ETATS.

DE LA BRANCHE DE *HESSE-DARMSTADT.*

NOus allons à preſent parcourir la ſeconde Branche de la Maiſon de Heſſe, qui eſt de DARMSTADT. Elle a pour tige GEORGE I ou le Pieux, le plus jeune fils de Philippe le Magnanime, qui lui aſſigna pour ſon partage la partie haute de la Comté de Catzenelnboghen. Il mourut en 1696, âgé de quarante-ſix ans, & laiſſa trois fils, à ſavoir LOUIS V ou le Fidele, PHILIPPE & FREDERIC. Le ſecond, qui réſidoit à Butzbach, perdit malheureuſement la vie dans un Bain. Le premier continua la Maiſon de Darmſtadt; & le troiſieme commença celle de Hombourg, de laquelle nous parlerons enſuite.

LOUIS le Fidele fut ainſi nommé à cauſe de l'inviolable attachement qu'il conſerva pour la perſonne de l'Empereur & pour la Maiſon d'Autriche. En 1601, Henri Comte d'Iſembourg lui vendit pour trois-cens trente-ſix-mille-cent-ſoixante & dix-ſept florins, un Diſtrict aſſez conſidéra-

DES LANDGRAVES DE HESSE.

derable, où ſe trouvent Langhen, Kelſterbach, Mönfeld, Engelbach, Neuheim, Gricſzheim, &c: mais les plus proches parens de ce Comte mirent oppoſition à cette vente; & cette affaire cauſa un procès qui ne fut terminé que ſous George II. J'ai déja marqué les diſputes qu'il y eut entre la Maiſon de Caſſel & celle de Darmſtadt, pour la ſucceſſion de Louis de Marbourg, de laquelle un Décret émané du Conſeil Aulique déclara en 1623, le Landgrave Maurice déchu, pour avoir enfraint la clauſe teſtamentaire de Louis; mais ce Décret ne fut point pouſſé avec la vigueur néceſſaire, & Louis le Fidele n'en vit point l'exécution. La même année, l'Empereur Ferdinand lui donna la part que la Maiſon de Solm-Braunsfels avoit ſur la Ville de Butzbach, avec quatre Villages. La Paix de Weſtphalie en diſpoſa autrement, & la donation n'eut point lieu. Il mourut en 1626, & laiſſa trois fils, GEORGE II, qui lui ſucceda au titre de Darmſtadt; Jean, qui prit le titre de Breubach; & Frederic. Le dernier ayant embraſſé la Religion Catholique, devint Cardinal & Evêque de Breſlau dans la Sileſie, dont l'Empereur lui avoir confié le Gouvernement; & mourut en 1682. JEAN, qui mourut en 1657, avoit ajouté à ſon partage des biens paternels, la moitié de la Comté de Sayn, que lui avoit apporté pour dot Jeannette, fille d'Erneſt Comte de Sayn & de Wittgenſtein. Mais comme il n'en avoit point eu d'enfans, & qu'elle épouſa en ſecondes nôces Jean-George de-Saxe-Eiſenach, cette moitié de la Comté de Sayn ſortit avec elle de la Miſon de Darmſtadt, & paſſa à celle d'Eiſenach.

GEORGE II n'eut pas moins de zèle que ſon pere pour la Maiſon d'Autriche, de laquelle tout ce qu'il eut à ſouffrir de la part des François

çois, des Suedois, & des troupes de Heſſe-Caſſel, ne put le détacher. Auſſi-tôt après la mort de ſon pere, il s'accommoda avec le Landgrave Guillaume de Caſſel, pour la ſucceſſion de Marbourg en 1627; & les conditions de cet accord lui étoient fort avantageuſes: mais lorſque les armes de la France & de Suede furent devenues ſupérieures à celles des Imperiaux, la Maiſon de Caſſel en profita, comme nous l'avons déja dit, & ſe fit faire une meilleure part. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Ce fut cette même année que l'Electeur de Mayence retira la Ville de Renſe, qui étoit unie à la Comté de Catzenelnboghen à titre d'engagement pour une ſomme, qu'il rembourſa alors. En 1635, l'Empereur Ferdinand donna au Landgrave George la Comté d'Yſenbourg, dont il déclara les Comtes déchus par felonie. Mais les Comtes, qui ne convenoient pas du fait, ne ſe deſſaiſirent point de ce bien, & cette diſpute fut enfin reglée en 1642, à condition que le Landgrave auroit quelques Villages, au nombre deſquels étoit Kelſterbach, qu'il garderoit le titre avec l'Expectative de cette Comté, & qu'il cederoit le reſte. En 1643, la Douairiere de Heſſe-Caſſel fit revivre l'ancienne querelle ſur la ſucceſſion de Marbourg. Elle prit la Ville & le Château de ce nom, avec quelques autres Places. Mais à la fin, tout fut accommodé à l'amiable par la médiation d'Erneſt Duc de Saxe-Gotha. Nous en avons déja marqué les conditions. Pendant qu'il étoit en train de terminer toutes les conteſtations, il s'accommoda la même année avec les fils du Landgrave Frederic de Heſſe-Hombourg, & conſentit que le Bailliage de Binghenheim lui ſeroit évacué à de certaines conditions. George jouït enſuite de la douce tranquilité que la Paix de Weſtphalie avoit rétablie en Allemagne. Il mourut en 1661, &

DES LANDGRAVES DE HESSE.

& laiſſa deux fils, LOUIS IV & George III. Ce dernier, qui mourut en 1676, âgé de quarante-quatre ans, prenoit le nom de LAUTERBACH. De ſes deux mariages il ne reſte qu'une Princeſſe, à ſavoir Madeleine-Sibylle, née en 1671, & qui vit à la Cour de Darmſtadt.

LOUIS IV ſucceda à ſon pere George Second, & gouverna tranquillement ſes Etats, ſi l'on en excepte une ou deux Campages où ils furent fort incommodés par les marches & les logemens des Ennemis, durant la guerre de ſeptante-deux contre la France. Il avoit épouſé en premieres nôces Marie-Eliſabeth, fille de Frederic Duc de Holſtein-Gottorp; & en ſecond lieu, Eliſabeth-Dorothée fille d'Erneſt Duc de Saxe-Gotha. Ces deux mariages lui donnerent ſeize enfans. Il mourut l'an 1678. Louis VI, ſon fils du premier lit, déceda la même année, & préciſément le même jour qu'il devoit conſommer ſon mariage avec Erdmuth-Dorothée, fille de Maurice de Saxe-Zeitz. Les cinq autres fils étant encore en minorité, la Douairiere fut chargée de la Tutele juſqu'à ce qu'ERNEST-LOUIS, qui eſt l'ainé, eût atteint l'âge de gouverner par lui même. Ce Prince, qui étoit Luthérien, étoit né le 15 Décembre 1667. Il épouſa en 1687, Dorothée-Charlotte, fille d'Albert Marggrave d'Anſpach, & mourut le 12 d'aout 1739.

Son Succeſſeur fut ſon fils unique LOUIS, né en 1691. Il a épouſé en 1717 Charlotte-Chriſtine Comteſſe de Hanau.

Les autres fils de Louis ſixieme étoient GEORGE, Vice-Roi de Catalogne, & tué au ſiege de Barcelone en 1705; PHILIPPE, Gouverneur Impérial du Mantouan; HENRI, qui accompagna l'Empereur dans la guerre d'Eſpagne, & qui fut enſuite à Inſpruck dans le Tirol; & Fréderic, qui, de Chanoine de Breſlau

&

& de Cologne, devint enſuite Lieutenant-Feld-Maréchal du Czar, & mourut en 1708 d'une bleſſure qu'il avoit reçue à la Bataille de Leſno. Ces Princes faiſoient profeſſion de la Religion Catholique. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Les Etats de la Maiſon de Darmſtadt ſont, 1. la plus grande partie de la Haute-Heſſe, où ſe trouvent Gieſſen, Ville paſſablement fortifiée, & ornée d'une Univerſité Luthérienne; Nyda, Iter, Butsbach, qui a été la Réſidence de la Douairiere. 2. La partie haute de la Comté de Catzenelnboghen au-deſſous du Mayn, où ſe trouve Darmſtadt. Paſſons à la Branche de HOMBOURG.

BRANCHE DE *HESSE-HOMBOURG.*

NOus avons déja dit que George le Pieux, Landgrave de Heſſe-Darmſtadt, eut entre autres enfans trois fils, à ſavoir LOUIS le Fidele, duquel ſont deſcendus les Landgraves de Darmſtad; PHILIPPE de Butsbach, qui n'eut point de poſterité maſculine; & FREDERIC: c'eſt de ce dernier que ſont iſſus les Princes de la Maiſon de HOMBOURG.

Il épouſa Marguerite-Eliſabeth fille de Chriſtofle Comte de Leiningen, de laquelle il eut quatre fils, entre autres; à ſavoir, Louis-Philippe, Guillaume-Chriſtofle, George-Chriſtian & Fréderic. Il mourut en 1638, âgé de 53 ans. La Douairiere & les Tuteurs de ces Princes, qui étoient encore fort jeunes lorſqu'ils le perdirent, s'accommoderent avec le Landgrave de Darmſtadt, George II, comme nous l'avons marqué ci-

DES LANDGRAVES DE HESSE.

ci-deſſus. LOUIS-PHILIPPE ne vêcut que cinq ans après ſon pere, & laiſſa ſon Droit d'aineſſe à GUILLAUME-CHRISTOFLE ſon frere.

Ce dernier, qui réſidoit à Binghenheim, eut le chagrin de ſurvivre au ſeul fils qu'il eût de ſes deux mariages. Sa fille ainée Chriſtine-Willelmine, fut mariée à Frederic, Duc apanagé de Mecklenbourg, dont les deux fils ont hérité ſucceſſivement de leur oncle Chriſtian-Louis. Guillaume-Chriſtofle mourut en 1681.

Le troiſieme n'eut point d'enfans, & mourut en 1677. Il avoit ſervi l'Eſpagne & la France, & s'étoit fait Catholique. Le dernier de tous repara par ſa fécondité le danger où la Branche de Hombourg étoit alors. Son courage héroïque & ſon expérience militaire lui firent une réputation immortelle. Il prit d'abord de l'emploi dans le ſervice de Suede, & ſe trouva au ſiege de Copenhague; ce fut là qu'il eut une jambe emportée d'un boulet de Canon. Il s'attacha enſuite à l'Electeur de Brandebourg, & ſe fit de la Religion Reformée. On lui confia le Gouvernement de la Poméranie, & il acheta dans la Marche la Seigneurie de Werelinghen. Il s'aquit beaucoup d'honneur dans la bataille de Fehrbellin. La mort de ſon frere ainé, Guillaume-Chriſtofle, lui donna lieu de s'emparer de Bighenheim, où il avoit réſidé. La Douairiere de Darmſtadt, qui lui en conteſtoit l'Hérédité au nom de ſes enfans Pupiles, y forma oppoſition. Mais on s'accommoda à la fin, & Fréderic garda cette Place en donnant cent-mille écus à la Maiſon de Darmſtadt. Il mourut en 1708.

Il eut pour ſucceſſeur FREDERIC-JAQUES, né en 1673, lequel a de ſon mariage avec Eliſabeth-Dorothée fille de Louis VI, Landgrave de Darmſtadt, LOUIS-JEAN né en 1705, & Jean-Charles né en 1706. Le Landgrave Fréderic-

ric-Jaques de Hombourg a un frere qui réſide au Haut-Sontheim, & qui n'a que deux filles; l'une née en 1711; l'autre en 1714.

Les Etats de la Maiſon de Hombourg ſont, *Hombourg an der Hohe*, *Bigbenheim*, &c.

CHAPITRE XII.

DES MARGGRAVES DE *BADE.*

DE LA MAISON DE BADE.

QUelques-uns de ceux qui ont recherché l'origine de la Maiſon des Marggraves de BADE, l'ont fait deſcendre de Verone en Italie. Mais il y a longtemps que cette opinion a été réfutée, & qu'on a fait voir qu'elle eſt iſſue des anciens Ducs de Zæringhen. Voici de quelle maniere on explique cette Généalogie.

BERTOLD I, premier Duc de Zæringhen, decedé ſous l'Empire d'Henri IV, laiſſa deux fils, BERTOLD & HENRI. Le premier fut Duc de Zæringhen & de Teck, & ſa poſterité s'éteignit dans le XV ſiecle. Le ſecond eut en partage Hochberg, & quelques autres Places dans le Briſgau. Après avoir gouverné quelque temps ſon petit Etat, il ſe retira, du conſentement de Judith ſa femme qui étoit de la famille des Comtes de Calw, & renonça au Monde dans l'Abbayé de Cluni en France, où il mourut en 1074.

Son

DE LA MAISON DE BADE.

Son fils HERMAN I prit d'abord le titre de Marggrave de Limbourg, & acquit la Seigneurie de Bade par ſon mariage avec Judith, qui, ſelon quelques-uns, étoit de la Maiſon des Comtes de Hohenberg.

HERMAN II, leur fils, fut le premier qui prit le titre de Marggrave de Bade, que ſon pere avoit déja porté, ſi nous en croyons quelques Auteurs. C'étoit un Prince d'une humeur martiale, & il rendit de grands ſervices à l'Empereur Conrad III, contre Wolff, ou Guelfe, Duc de Baviere, ſur-tout au ſiege de Weinſperg. Il mourut en ſon voyage de Sourie, l'an 1160.

HERMAN III, ſon fils, ſe diſtingua entre les Princes de l'Empire; & Fréderic-Barberouſſe, reconnoiſſant les ſervices qu'il en avoit reçus contre les Milanois revoltés, lui donna la Ville de Verone. Cette poſſeſſion donna ſans doute occaſion au ſentiment de ceux qui ont cru que la Maiſon de Bade étoit originaire de cette Ville. Comme Frederic peu avant ſa mort entreprit une expédition pour le recouvrement de la Terre-Sainte, le Marggrave l'y ſuivit. Ce voyage leur fut fatal à tous les deux, car l'Empereur ſe noya dans le Cydne *, & le Marggrave mourut à Antioche l'an 1190. De deux fils qu'il laiſſoit, ſe formerent deux Branches, à ſavoir d'HENRI, celle de Hochberg; & d'HERMAN, celle de Bade: nous parlerons premierement de la poſterité du premier.

Ancienne Maiſon de Bade-Hochberg.

HENRI, fils ainé de Herman III, eut beaucoup de crédit auprès de l'Empereur Frederic II, qui, après l'extinction de la famille des Ducs de

* Riviere de la Cilicie. C'eſt la même où Alexandre ayant voulu ſe baigner, fut ſaiſi d'un friſſon ſi grand, qu'il lui penſa couter la vie. Voyez Quinte Curce Liv. III. 5.

de Zæringhen, lui confera les biens qu'elle avoit poſſedés dans le Briſgau. Il mourut en 1221. Son fils RODOLPHE I, qui lui ſucceda, fut pere d'HENRI II, dont le fils HENRI III ſe ſignala dans les guerres que Rodolphe de Hapſbourg eut à ſoutenir contre Ottocare. Il fit, dit-on, préſent à l'Ordre de St. Jean de Jéruſalem, de la petite Ville de Heytersheim, où reſide encore aujourdhui le Grand-Maitre * de cet Ordre. Sa poſterité ſe partagea en deux Branches. Celle de Hochberg eut pour auteur HENRI IV, fils ainé de ce Marggave; & l'autre que l'on appelle de Sauſenberg étoit iſſue de RODOLPHE III, ſon autre fils. Henri IV laiſſa ce qu'il avoit hérité de ſon pere à ſon fils. HENRI V, dont le frere Herman III fut Chevalier de Rhode †. HENRI V y ajouta une partie de la Seigneurie d'Uſenberg & Kentzinghen, avec le Château de Kirnberg, que lui apporta pour dot Anne d'Uſenberg ſa femme. Elle lui donna trois fils; OTTON I, qui fut tué dans une bataille contre les Suiſſes en 1386; JEAN, qui mourut ſans poſterité; & HESSON I, qui, après la mort du dernier Seigneur d'Uſenberg, acheta de ſes ſœurs ce qui lui manquoit de la Seigneurie de ce nom, & outre cela, Endinghen, Rugel, Haalinghen, Ihringhen, Itechinghen, Biſchoffinghen, & quelques autres Lieux. Il mourut en 1409, laiſſant trois fils, HENRI VII, HESSON II, & OTTON III, qui ayant hérité de ſes deux freres, & décedant ſans poſterité, laiſſa le Maggraviat de Ho-

DE LA MAISON DE BADE.

* C'eſt-à-dire un Bailli de l'Ordre de Malthe, qui releve du Grand-Maitre de Malthe. Les Allemands l'appellent Maitre de l'Ordre. Il a l'inſpection des Biens que cet Ordre poſſede dans l'Empire.

† On les appelle à préſent Chevaliers de Malthe. Leur nom primitif eſt Chevaliers de St. Jean de Jéruſalem.

DE LA MAISON DE BADE.

Hochberg avec la Seigneurie d'Uſenberg à BERNARD Marggrave de Bade, moyennant une ſomme d'argent.

Branche de Sauſenberg.

La Branche de Sauſenberg étoit iſſue de RODOLPHE III, qui mourut en 1313. Il laiſſa deux fils, à ſavoir HENRI VI, qui lui ſucceda, & RODOLPHE IV, qui fut Chevalier de St. Jean de Jéruſalem. Henri reçut par une donation en cas de mort la Seigneurie de Roeteln, que lui ceda Leopold dernier Seigneur de ce nom & Prévôt de Bâle. Il en fit ſa réſidence, & mourut en 1334. Son ſucceſſeur fut RODOLPHE V, ſon ſecond fils, l'ainé n'ayant pas vêcu aſſez pour hériter, & ſon mariage avec une Comteſſe de Stratsberg ayant été ſtérile. RODOLPHE V mourut en 1356, & laiſſa un fils de même nom que lui. Ce dernier acquit, outre le Landgraviat de Briſgau, (qu'il rendit pourtant à Conrad Comte de Fribourg), les Fiefs que les Comtes de Fribourg avoient tenus de l'Evêché de Bâle. Il déceda en 1428. Rodolphe VII, ſon fils ainé, l'avoit precedé huit ans auparavant: les trois autres étoient GUILLAUME, qui lui ſucceda; OTTON, qui fut Evêque de Conſtance; & Sigiſmond, qui ne ſe maria point. GUILLAUME, par ſon mariage avec Eliſabeth héritiere de Montfort, avoit eu une part à la Seigneurie de Bregents, dont il s'accommoda avec la Maiſon d'Autriche.

Après ſa mort, arrivée en 1444, RODOLPHE VIII ſon fils lui ſucceda. Ce dernier ayant épouſé une des ſœurs de Jean, Comte de Fribourg, reçut de lui la Comté de Neufchâtel, & la Seigneurie de Badenweiler. Sa mort, arrivée en 1487, lui donna pour ſucceſſeur PHILIPPE, ſon fils unique, qui n'eut de ſon mariage avec Marie de Savoye, fille d'Amedée IX, qu'une ſeule fille nommée Jeanne, laquelle fut mariée à Louïs, Duc de Longueville. Cette Prin-

Princeſſe ſe porta héritiere de ſon pere, & prétendoit recueillir toute ſa ſucceſſion, à ſavoir Sauſenberg, Rœteln, Badenweiler, & Neuchâtel; mais elle ne put obtenir que Neuchâtel, & le titre de Rœteln avec une ſomme d'argent: le reſte de l'hérédité paſſa à la Maiſon de Bade. Ce qui fit tort à cette Princeſſe, c'eſt que ſon pere ne ſe voyant point de fils, conclut avec ſes couſins de la Maiſon de Bade un Traité de ſucceſſion, lequel fut confirmé par l'Empereur Maximilien. Par ce Traité il bornoit les prétenſions du Duc de Longueville ſon gendre à la Comté de Neuchâtel, à la Seigneurie de St. George en Bourgogne, à quoi il ajoutoit la prétenſion ſur la Principauté d'Orange. Il vouloit qu'après ſa mort, le reſte des Terres de ſa Maiſon retournaſſent à ſon couſin Chriſtofle; & ſa volonté fut ſuivie. Jeanne mourut en 1616. DE LA MAISON DE BADE.

On a déja vu, que la Branche de Bade fut formée par HERMAN IV, fils de HERMAN III. Ce Prince s'étant attaché au parti de Fréderic II, ne fut pas un de ceux dont cet Empereur tira le moins de ſecours dans les agitations qui troublerent le cours de ſon Regne. Perſonne même ne contribua davantage à ſe ſaiſir de la perſonne du Roi Henri, qui, par une rebellion dénaturée, étoit devenu un des plus dangereux ennemis de l'Empereur. Fréderic connut tout le prix des ſervices & de la fidelité de Herman, & l'honora d'une eſtime ſinguliere. Le Marggrave épouſa Irmengarde ou Irmentrude, fille d'Henri le Long, Comte Palatin du Rhin, de la Maiſon de Saxe, laquelle lui apporta pour ſa dot Durlach, Pfortzheim, Etlingen, Heydelsheim, & autres Lieux, dont il reçut l'Inveſtiture Impériale. Il mourut en 1242, & laiſſa deux fils, à ſavoir HERMAN V, & Branche de Bade.

DE LA MAISON DE BADE.

RODOLPHE. Le premier épouſa Gertrude, fille de Herman III, de l'ancienne Maiſon d'Autriche, qui lui apporta le droit ſur les Etats de cette Maiſon. Celle de Baviere lui avoit aidé à ſe mettre en poſſeſſion d'une partie conſiderable, lorſqu'il mourut empoiſonné. FRÉDERIC I, ſon fils, ayant ſuivi à Naples le jeune Conradin, qui diſputoit la Couronne à Charles d'Anjou, eut le malheur d'être pris & d'y périr avec lui. Ainſi tout l'eſpoir de la Maiſon de Bade n'étoit plus fondé que ſur la poſterité de Rodolphe I. Ce Prince n'avoit pas eu pour l'Empereur Frédéric le même attachement que ſon pere. Ce Monarque ne fut pas plutôt dépoſé, que l'Allemagne ſe vit diviſée entre lui & HENRI, Landgrave de Thuringe, le Roi des Prêtres, comme on l'appelloit par dériſion. Herman prit le parti de ce dernier, & enſuite il s'attacha encore à Richard, Comte de Cornouaille, frere d'Henri III, Roi d'Angleterre, que les Electeurs de Mayence, de Cologne, avec le Palatin, avoient élu pour plaire au Pape qui avoit excommunié le légitime Empereur.

Ce Marggrave n'eut pas plutôt appris la mort funeſte de Conradin, Duc de Suabe, qu'il ſongea à ſe rendre maître de la ſucceſſion. Il commença de s'emparer de divers endroits de Suabe; mais Rodolphe de Habsbourg, qui avoit deſtiné cette ſucceſſion à ſon fils, n'eut garde de la lui laiſſer, & il le força à main armée de s'en deſſaiſir. Le Païs de Bade ſouffrit beaucoup de cette guerre, & la Ville de Dourlach en fut reduite en cendres. Herman épouſa Cunegonde Comteſſe d'Eberſtein, qui lui apporta ſes droits ſur cette Comté. De-là vient que ſes deſcendans ſe qualifierent Seigneurs d'Eberſtein le Vieux. Son fils Herman VI en poſſeda effec-

ti-

tivement les Comtés de Raſtadt & de Kuppenheim, qu'il annexa à ſon Marggraviat; & même encore aujourdhui la Maiſon de Bade en jouït d'une partie conſiderable. Rodolphe I mourut en 1288. Il laiſſa quatre fils, Herman VI, Rodolphe II, Heſſon, & Rodolphe III. Le ſecond & le dernier n'eurent point d'enfans. Le troiſieme en éut deux, dont l'ainé Herman VIII fut d'Egliſe; l'autre, nommé Rodolphe Heſſon, n'eut point de poſterité. En recompenſe, Herman VI continua la famille. Il eut trois fils, à ſavoir Fréderic II, Rodolphe V, & Herman VII: le dernier ne fut point marié: les deſcendans de Frederic finirent en la perſonne de Herman. DE LA MAISON DE BADE.

RODOLPHE V réſida toujours à Pfortzheim, & mourut en 1348 laiſſant de ſes deux mariages deux fils, dont l'ainé Frederic III lui ſucceda; l'autre, qui fut Rodolphe VI, n'eut point d'enfans.

Fréderic III, ſurnommé le Pacifique, déceda en 1353, & laiſſa un fils unique, nommé RODOLPHE VIII *.

Ce dernier eut un bonheur extraordinaire; car après la mort de ſon oncle, arrivée en 1361, il ſe trouva poſſeſſeur unique de tous les biens qui appartenoient à la Ligne de Bade, & qui avoient preſque toujours été diviſés par les appanages qu'il avoit falu donner aux divers Princes de cette Maiſon. Il ſut outre cela s'inſinuer ſi avant dans les bonnes graces de l'Empereur Charles IV, qu'il en obtint l'Inveſtiture de la Comté de Löwenſtein. Eginon Comte de Fribourg lui vendit à la fois tous les Fiefs qu'il poſſedoit audeſ- RODOLPHE le Grand.

* RODOLPHE VII étoit d'une autre Ligne, à ſavoir de celle de FREDERIC II.

DE LA MAISON DE BADE. dessous de la Riviere de Bleich, entre le Rhin & la Forêt-noire. Son mariage avec Mathilde fille de Jean l'Aveugle Comte de Sponheim, lui apporta une prétension sur cette Comté, dont ses descendans profiterent après l'extinction de cette famille. Rodolphe le Grand mourut en 1373, & eut pour successeur son fils BERNARD I. Si Rodolphe avoit eu le bonheur de voir son Etat plus grand que celui dont avoient joui ses prédécesseurs, Bernard l'accrut encore considerablement. Otton de Baden-Hochberg, dont nous avons parlé *, se voyant mourir sans enfans, lui vendit Hochberg avec la Seigneurie d'Usenberg. La guerre qu'il s'attira avec Louïs Electeur Palatin & le Comte de Fribourg, l'auroit peut-être accablé; mais elle fut bientôt appaisée par la médiation de l'Empereur Sigismond. Après sa mort, qui fut en 1431, JAQUES I son fils lui succeda. De onze enfans qu'il avoit eus, les deux ainés étoient décedés avant lui, & les huit derniers étoient des Princesses.

BERNARD I.

JAQUES I.

Jaques I se rendit recommandable par l'attention qu'il eut à rendre les chemins sûrs. On dit de lui, que lorsque quelqu'un avoit été volé dans ses Etats, il lui rendoit aussi-tôt la valeur du vol, pourvu qu'il la spécifiât avec serment. Ce fut de son temps que la famille de Sponheim s'éteignit. Il en recueillit la moitié de la Comté Antérieure †, avec deux cinquiemes de la Comté Ultérieure. On prétend qu'il eut aussi des Comtes

* Ci-dessus page 456. de ce volume.

† La Comté de SPONHEIM ou SPANHEIM, se divise en Comté Antérieure, qui est au Levant, & en Comté Ultérieure. Cette Souveraineté est partagée à présent entre les Maisons Palatine, de Bade, & de Birckenfeld. Les Duchés de Simmeren, de Weldents, & de deux-Ponts en sont des démembrement.

tes de Surwerden, par voie d'achat, les Seigneu- DE LA MA-
ries de Lohr & de Mahlberg. Il mourut en 1453 SON DE
& laiſſa cinq fils, BERNARD III, CHARLES I, BADE.
JEAN, GEORGE, & MARC.

L'ainé qui avoit, dit-on, épouſé Madelaine * de France fille de Charles VII, quitta le Monde, & laiſſant ſes Etats à ſon frere Charles, ſe retira en France dans un Monaſtere, & y mourut en 1459. On le canoniſa en 1480.

Charles I fut un Prince très courageux; mais CHARLES I.
la fortune le trahit. Il s'embaraſſa malheureuſement dans la querelle des deux Compétiteurs de l'Electorat de Mayence, de laquelle nous avons tant de fois fait mention, & prit le parti du Comte Adolphe de Naſſau, moyennant la ceſſion que ce Prélat lui fit des Villages d'Algesheim & de Gaubickelheim. Peut-être fut-il engagé dans ce démêlé par la part qu'y prenoit ſon frere George de Bade, Evêque de Mets. Quoiqu'il en ſoit, il ſe mit en campagne conjointement avec ſon frere & le Comte Ulric de Wurtenberg; & eut le malheur de perdre en 1462 la Bataille à Seckenheim ſur le Necker, & d'y être fait priſonnier avec eux par Fréderic le Victorieux Comte Palatin. Il ne recouvra ſa liberté qu'en 1468, & après avoir donné pour rançon à l'Electeur le droit qu'il avoit ſur Deidelsheim & Eppinghen, & avec une ſomme d'argent pour ſureté de laquelle il

* Cette Madelaine de France, dont il eſt parlé ici, doit avoir été differente de celle qui fut mariée à Gaſton Prince de Vianne & Comte de Foix. Mezerai n'en parle point, ni Meſſieurs de Sainte-Marthe; ce qui eſt étonnant, vu la grande exactitude de ces derniers. Ce qui regarde ce St. Bernard de Bade, eſt emprunté d'Imhof, dans ſon excellent Livre *Notitia Procerum Imperii*, Edit. IV de Stutgard 1699 page 252, excepté ſa Canoniſation, de laquelle Hubner a parlé.

DE LA MAISON DE BADE.

il lui remit la moitié de la Comté Antérieure de Sponheim, & Beſikheim avec la Seigneurie féodale de la Ville & du Bailliage de Pfortzheim. Il mourut en 1478.

CHRISTOFLE.

Autant qu'il avoit été malheureux durant ſa Régence, autant ſon fils CHRISTOFLE qui lui ſucceda fut heureux. Car le Marggrave Philippe de Bade de la Ligne de Sauſenberg, ſe voyant ſans autre héritier qu'une fille mariée au Duc de Longueville, tranſigea avec le Marggrave Chriſtofle de Bade, & convint que cette Princeſſe ſe contenteroit de la Comté de Neuchâtel & de la Seigneurie de St. George, avec les droits ſur la Principauté d'Orange; mais qu'après la mort de Philippe, la Comté de Sauſenberg & la Seigneurie de Baden-Weiler ſeroient dévolues au Marggrave Chriſtofle. Et cette transaction fut confirmée par l'Empereur Maximilien. Philippe étant mort en 1503, Chriſtofle prit poſſeſſion de ce qui lui appartenoit en vertu de cet accord. En-vain le gendre & la fille du feu Marggrave prétendirent que dans les conventions matrimoniales la ſucceſſion avoit été promiſe entiere à leurs deſcendans en ligne maſculine & féminine; le differend fut enfin terminé de maniere que la Maiſon de Longueville fut obligée d'accepter pour ſes prétenſions la ſomme de deux-cens-cinquante-mille florins d'or, avec le titre de Comtes de Röteln, qu'ils devoient porter en commun avec la Maiſon de Bade.

L'Emperuur le fit Gouverneur du Duché de Luxembourg; & comme il y fit d'extrêmes dépenſes, il obtint pour dédommagement, que ce Gouvernement ſeroit héréditaire à ſa famille; & outre cela Maximilien lui confera les Comtés & les Seigneuries de Ronci, Roulant, Reigersberch, Rodenmacher, Herſpringhen, Uſeldinghen, à titre d'engagement. Les trois dernie-

res

res ſont demeurées avec le temps à la Maiſon de Bade, & les autres ont été dégagées en rembourſant l'argent pour lequel elles étoient hypothequées. DE LA MAISON DE BADE.

Ce Prince fut très eſtimable, en ce qu'il n'oublie rien pour ſe conſerver la paix avec les autres. Les interêts les plus ſpécieux ne purent l'engager à s'aggrandir aux dépens de ſes voiſins. Philippe Electeur Palatin & ſon fils Robert, ayant été mis au Ban de l'Empire par l'Empereur, à cauſe qu'ils ſe vouloient ſaiſir de la ſucceſſion de George le Riche Duc de Baviere, Chriſtofle fut aſſez honnête-homme pour ne vouloir pas ſe joindre à ceux qui profitoient de l'occaſion & dépouilloient ces Princes; il demeura dans une généreuſe neutralité, & ne s'appliqua qu'à les reconcilier avec l'Empereur. Il mourut en 1527. De deux freres qu'il avoit eus, ALBERT fut tué au ſiege de Damme en Flandre, & FREDERIC fut Evêque d'Utrecht. Chriſtofle laiſſa, entre autres enfans, BERNARD, PHILIPPE, & ERNEST. Le ſecond ne laiſſa qu'une fille. Le premier & le troiſieme formerent les deux illuſtres Branches de BADE & de DOURLACH. Ils vivoient encore tous trois, lorſque Ferdinand Roi de Hongrie & de Bohême, qui poſſedoit alors le Wurtenberg, leur ceda de nouveau Beſigkheim. La mort de Philippe donna lieu à un nouveau partage de l'hérédité paternelle. Sans entrer dans un dénombrement ennuieux des Bourgades & Villages qui échurent à ces deux Marggraves, il ſuffit, ce me ſemble, de marquer ici que Louïs Comte Palatin employa ſa médiation pour faire en ſorte que les parts ſe fiſſent avec équité; que BERNARD eût le territoire de BADE, & qu'ERNEST eût celui de Pfortzheim ou de DOURLACH; & que c'eſt de partage que

DE LA MAISON DE BADE.

les Branches d'aujourdhui tirent leur nom. Nous parlerons en premier lieu de l'ainée.

BRANCHE DE *BADE-BADE.*

LE Marggrave BERNARD, Auteur de cette Branche, avoit vêcu quelque temps à la Cour de Philippe Roi d'Eſpagne, fils de l'Empereur Maximilien; & cela ne contribua pas peu à lui faire donner le Gouvernement du Duché de Luxembourg. Après la diviſion de ſes Etats d'avec ceux de ſon frere, il prit ſa Réſidence à Bade, où Philippe avoit demeuré, & il y introduiſit la Religion Proteſtante. De ſon mariage avec Françoiſe fille de Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, il eut deux fils, à ſavoir PHILIBERT & CHRISTOFLE. Après ſa mort, arrivée en 1537, l'ainé fut Marggrave de Bade, & le ſecond réſida à Rodenmacher.

PHILIBERT étoit extrèmement zèlé pour la Religion Proteſtante; mais comme il fut tué à la ſanglante bataille de Moncontour en France, l'an 1569, ſon fils unique nommé Philippe fut élevé dans la Religion Catholique-Romaine par ſes couſins les Ducs de Baviere. Il y perſévera, & la rétablit dans ſes Etats, d'où il bannit la Religion Proteſtante.

Néanmoins, ce Prince étant décedé ſans laiſſer de poſterité en 1588, ſes Etats paſſerent à EDOUARD-FORTUNATUS, fils ainé de Chriſtofle de Rodenmacher. Ce Prince, né d'un Pere Lu-

DE LA MAISON DE BADE.

Luthérien, & de Cecile fille de Guſtave I, Roi de Suede qui avoit introduit le Luthéraniſme dans ſes Etats, ne laiſſa point d'embraſſer la Religion de ſon oncle. Il demeura peu dans ſes Etats; il fit preſque toujours ſon ſéjour dans les païs étrangers, & particulierement à Bruxelles. Cette conduite dérangea ſes Finances, & chargea ſon païs de dettes. A ce desagrément ſe joignit la meſintelligence qui fut perpetuelle entre lui & ſon couſin Erneſt-Frederic de Durlach, qui le chargea entre autres choſes d'avoir attenté ſur ſa perſonne. Comme les créanciers preſſoient pour le recouvrement des ſommes qu'ils avoient prêtées à Edouard, l'Empereur Rodolphe II mit ſon païs en ſequeſtre entre les mains des Ducs de Baviere & de Lorraine. Erneſt-Fréderic, qui, en qualité de plus proche parent, prétendoit que le ſequeſtre lui appartenoit, s'en mit en poſſeſſion, ſans ſe ſoucier ſi on voyoit cette uſurpation de bon œil. Cependant Edouard étant à Bruxelles, épouſa Marie fille d'un Colonel Eſpagnol nommé Joſſe, qui étoit Gouverneur de Breda. L'an 1600 ayant aſſiſté aux nôces de ſon Secretaire, comme il ſe retiroit chez lui, il tomba du haut de l'eſcalier & mourut de cette chute. Il laiſſoit trois fils, GUILLAUME, ALBERT-CHARLES, & HERMAN-FORTUNAT. Ils étoient alors en bas âge, & leur couſin Erneſt-Fréderic voulut ſe ſervir de l'inégalité qu'il y avoit entre leur pere & leur mere, pour les exclure de la ſucceſſion. Ce fut la matiere d'un long procès, qui, à la ſollicitation de l'Electeur de Mayence, & de Charles-Caraffe Nonce du Pape, fut enfin décidé en faveur des enfans par l'Empereur Ferdinand II. La Maiſon de Dourlach fut condamnée à leur reſtituer la Haut Marggraviat avec tous les biens mobiliai-

DE LA MAISON DE BADE.

biliaires dont elle s'étoit saisie, & à l'indemnisation des fruits perçus pendant la possession. En vertu de ce Décret, Fréderic V de Bade-Dourlach, fit en 1626 un accord par lequel il leur ceda leur païs, & pour la compensation des fruits qu'il avoit perçus, il y ajouta les deux Bailliages de Stein & de Renchinghen. Ce dernier Article fut changé à la Paix de Westphalie.

Des trois freres, Guillaume continua la Ligne de Bade; Albert-Charles eut le malheur de se tuer lui-même, d'une arme à feu qu'il tenoit imprudemment; Herman-Fortunat commença une nouvelle Ligne de Rodenmacher; mais tous ses fils moururent dans le célibat.

GUILLAUME & ses Enfans.

GUILLAUME Marggrave de Bade fut fait Juge de la Chambre de Spire, & mourut en 1677, âgé de 84 ans. Il avoit eu, entre autres enfans. cinq fils qui sont à remarquer, à savoir FERDINAND-MAXIMILIEN qui lui succeda, LEOPOLD-GUILLAUME dont nous parlons plus bas, PHILIPPE-SIGISMOND Chevalier de Malthe, mort à Orbitelle en 1647; HERMAN, qui, après s'être rendu immortel par les exploits qu'il fit durant la guerre contre les Turcs en 1663, & pendant celle de 1672 contre la France fut fait Gouverneur de Raab & Président du Conseil de la guerre, & devint enfin Premier Commissaire Impérial à Ratisbonne, où il paya le tribut à la Nature en 1691; & CHARLES-BERNARD, Prince qui avoit mille qualités héroïques. A l'action de Rhinfels, lorsque le Maréchal de Crequi tomba sur les Impériaux commandés par le Général Stahrenberg, ceux-ci furent obligés de bruler le pont pour couper le passage aux François. Le Prince Charles fut perdu dans cette occasion; on ne sait s'il fut noyé dans le Rhin, où s'il fut consumé dans les flammes du pont qui bruloit.

Le

DE LA MAISON DE BADE.

Le ſecond de ſes freres, à ſavoir le Marggrave LEOPOLD-GUILLAUME, ne ſe ſignala pas moins que ſes freres au ſervice de la Maiſon d'Autriche, auſſi bien dans la guerre des Suedois en Pomeranie l'an 1659, qu'en Hongrie contre les Turcs. La Cour Impériale le revêtit de la Dignité de Capitaine des Hallebardiers & des Trabans *, qu'il garda juſqu'à l'an 1671 qui fut celui de ſa mort. Son mariage avec la Comteſſe Douairiere de Tzſchernini lui apporta la Seigneurie de Lobeſchitz en Bohême. De ſon autre alliance avec la Comteſſe de Furſtenberg, veuve de Wolfgang-Guillaume de Neubourg Comte Palatin, eſt ſorti le Prince LEOPOLD-GUILLAUME II.

FERDINAND-MAXIMILIEN, fils ainé du Marggrave Guillaume, épouſa Louiſe-Chriſtine de Savoye, fille du Prince Thomas de Carignan; mais comme il ne put s'accommoder avec la Princeſſe ſa belle-mere, & que ſon épouſe refuſoit de le ſuivre en Allemagne, il la quitta; & s'étant fait apporter dans ſes Etats le fils qu'il avoit de ce mariage, il vêcut dans ſon païs juſqu'à l'an 1669, qu'il eut le même malheur que ſon frere Chriſtofle. C'eſt-à-dire, que lorſqu'il étoit à la chaſſe, une arme à feu ayant tiré par hazard, la bale le tua. LOUIS-GUILLAUME ſon fils, plus connu ſous le nom du Prince LOUÏS DE BADE, s'étoit déja diſtingué dans les Armées de l'Empire dès l'année 1677. Après la Paix de Nimegue, il eut beaucoup à ſouffrir à cauſe des réunions qui ſuivirent ce Traité. Ses pertes furent d'autant plus gran-

* Ce mot eſt très uſité en Allemagne, & ſignifie les Gardes du Corps du Prince. On voit aſſez que Trabans & Traine-Bandes, qui eſt en uſage en d'autres Cours ſont de même origine, & l'un eſt peut-être l'étymologie de l'autre.

DE LA MAISON DE BADE.

grandes, que ceux qui avoient eu la direction de ces réunions n'y entendoient rien, au jugement même des Miniſtres de France au Traité de Ryſwyck. La guerre, qui s'alluma entre l'Empereur & les Turcs en 1683, ouvrit au Prince Louis de Bade une carriere où il eut tout lieu de ſignaler la paſſion qu'il avoit pour les armes. Il battit ces Barbares à Niſſa & à Salanckemen. Il commanda ſouvent en Chef les Armées de l'Empire, en Hongrie & ſur le Rhin. Nous avons déja parlé de lui plus au long, dans le Chapitre de l'Empire en général. Il épouſa Françoiſe-Sibylle-Auguſte, fille ainée de Jules-François dernier Duc de Saxe-Lauwenbourg. De cette ſucceſſion, il ne recueillit que la ſeule Seigneurie de Schalkawerda en Bohême, le Duc de Zell s'étant emparé du Duché de Lauwenbourg, comme nous le diſons ailleurs; mais il conſerva toujours ſes prétenſions ſur cet Etat ſouverain, dont l'Electeur de Hanover eſt en poſſeſſion. L'Empire, pour le recompenſer de ſes ſervices, lui donna en propre le Fort de Kehl ſur le Rhin, ſe réſervant néanmoins le droit d'y mettre la garniſon. La Cour de Vienne lui ceda quelques Fiefs dans l'Ortenau. Ce Prince mourut le 4 Janvier 1707 & laiſſa deux Princes & une Princeſſe. L'ainé, nommé GUILLAUME-GEORGE-BERNARD-SIBERT-PHILIPPE DE NERI, naquit le 6 Septembre 1703. Il a épouſé Marie-Anne de Schwartzenberg, & a ſuccedé à ſon pere. Son frere AUGUSTE-GUILLAUME-GEORGE-SIMPERT eſt né en 1706. Leur ſœur AUGUSTE-MARIE-JEANNE eſt née en 1704. Leur Tutele fut donnée à Leopold-Guillaume II, qui réſidoit à Lobaſchütz en Bohême. Ce Prince a le malheur d'être privé de l'uſage de la parole. Les Princes de cette Branche ſont Catholiques-Romains.

Les

Les Etats de la Maiſon de Bade-Bade ſont le Haut Marggraviat de Bade, où ſe trouvent Bade & Stoloffen; Kehl Forteresſe de l'autre côté du Rhin, & Raſtadt où s'eſt fait le Traité de 1714 entre l'Empire & la France; une partie de la Comté d'Eberſtein; quelque choſe de la Comté de Sponheim; Rodenmacher dans le Luxembourg; Schlackenwerdt dans la Bohême, & Guntzberg en Suabe. DE LA MAISON DE BADE.

BRANCHE DE *BADE-DOURLACH.*

LEs Marggraves de Baden-Dourlach ſont deſcendus d'ERNEST, troiſieme fils du Marggrave CHRISTOFLE de Bade. Ce Prince, auſſi bien que ſon frere Bernard auteur de la Branche que nous venons de parcourir, embraſſa la Religion Proteſtante, & l'introduiſit dans les païs de ſa domination. Il obtint de l'Empereur Charles V, l'Inveſtiture de Hochberg à titre de Principauté particuliere, avec une voix à la Diete de l'Empire. Il mourut l'an 1553. ERNEST.

Il eut pour ſucceſſeur CHARLES, qui, en héritant de ſes Etats, hérita en même temps de ſon zèle pour la Religion Luthérienne. Il quitta la Ville de Pfortzheim, qui avoit été la réſidence de ſon pere, pour établir la ſienne à Dourlach, où il fit bâtir le beau Château de Carlebourg. Il fit auſſi fortifier le Château de Hochberg. Durant les guerres de France ſous Charles IX, il ſervit ce Roi contre les Huguenots, & ſe trouva à la célebre bataille de Moncontour. Il mourut en 1477. Il avoit trois fils; ER-

DE LA MAISON DE BADE.

NEST-FREDERIC qui lui ſucceda, mais qui n'eut point de poſterité; JAQUES, dont le fils poſthume mourut la même année; & GEORGE-FREDERIC, de qui ſont iſſus les Marggraves de Dourlach d'aujourdhui.

JAQUES.

Le ſecond de ces trois freres quitta la Confeſſion d'Augsbourg, & le célebre Jean Piſtorius lui perſuada d'embraſſer la Religion Catholique. Il en retablit l'exercice dans la partie qui lui étoit échue de la ſucceſſion de ſon pere. Mais ce changement dura peu; ſa ſa mort étant arrivée l'an 1599, & ſon fils ayant à peine vêcu un an, ſes Etats revinrent à ſon ainé Erneſt-Fréderic, qui en bannit de nouveau cette Religion.

ERNEST-FREDERIC.

Nous avons déja marqué, en parlant d'Edouard-Fortunat de la Branche de Bade, comment ce dernier s'étant plongé dans de grandes dettes, ERNEST-FREDERIC ſe ſaiſit de ſon partage. On prétend que ſur la fin de ſes jours il s'étoit fait de la Religion Reformée, & qu'il vouloit l'introduire dans ſes Etats; mais qu'il en fut empêché par ſa mort, qui arriva l'an 1604. Il vendit Beſigkheim & Mundelheim au Duc Fréderic de Wurtenberg. Anne ſa fille unique avoit hérité de ſon oncle maternel la Comté de Culenbourg en Hollande, & fut mariée à Walrad IV, Comte de Waldeck. Comme il n'avoit point de fils, tous les biens de la Maiſon de Dourlach ſe trouverent réunis en faveur de GEORGE-FREDERIC ſon plus jeune frere.

FREDERIC.

Ce dernier poſſedoit trois excellentes qualités, qu'il eſt rare de poſſeder toutes à la fois dans un degré éminent; une bravoure inébranlable, une prudence merveilleuſe, & une éloquence à laquelle il étoit difficile de réſiſter. Rodolphe II, charmé du mérite de ce Marggrave, le regarda comme l'un des plus dignes Princes de ſon temps

DE LA MAISON DE BADE.

temps, & eut en lui une extrême confiance. Lorſque la plupart des Etats Proteſtans de l'Empire formerent leur Union, le Marggrave George-Fréderic fut un de ceux qui la ſignerent. Il prit auſſi le parti de Fréderic V, Electeur Palatin, lorſqu'il fut chaſſé du Royaume de Bohême. Il leva pour lui une Armée, à la tête de laquelle il ſe mit en campagne. On en vint à une ſanglante bataille, qui fut donnée à Wimpfen, entre Tilli Général des Impériaux, & le Marggrave de Dourlach. La victoire ſembloit déja pancher en faveur du dernier, lorſque le feu ayant malheureuſement pris aux munitions, cela répandit le deſordre dans ſes troupes, & contribua fort à la perte de la bataille, & à la triſte néceſſité où il ſe vit d'abandoner la campagne à ſon ennemi. Après cette défaite, il ne lui fut point poſſible de remettre le pied dans ſes Etats, & il vêcut tantôt au ſervice de Danemarc, tantôt dans quelque autre païs. Il mourut en 1637. Heureuſement pour ſes enfans, avant que de prendre parti contre l'Empereur, il s'étoit démis de ſes Etats entre les mains de ſon fils FREDERIC V, qui n'eut point de part à tous ſes malheurs. Cependant, il perdit le procès que nous avons dit qu'il avoit contre les fils d'Edouard-Fortunat, auxquels il diſputoit le droit de ſucceder, ſous prétexte de l'inégalité de la naiſſance de leur mere. Il fut condamné à leur reſtituer tous les *fruits perçus & à percevoir*; c'eſt pourquoi, afin d'éviter de longues & difficiles diſcuſſions, il compoſa avec eux, & fit qu'ils ſe contenterent des Bailliages de Stein & de Renchinghen pour tout dédommagement. Lorſque la fortune favoriſa les armes des Suedois, le Marggrave Fréderic ſe joignit à eux. L'Empereur en fut ſi indigné, qu'il le fit exclure de l'Amniſtie accordé par le Traité de Prague

DE LA MAISON DE BADE.

gue en 1634. Mais la Paix de Weſtphalie le rétablit, & non ſeulement il rentra dans les deux Bailliages de Stein & de Renchingen qu'il avoit aliénés par accord, comme on vient de le voir; mais même on y éteignit le Subſide annuel que le Bas Marquiſat avoit accoutumé de payer au Haut Marquiſat. Il fut auſſi reglé que les deux Branches de la Maiſon de Bade auroient alternativement le pas & la préſéance à toutes les Aſſemblées générales & particulieres de l'Empire; mais que la préſéance demeureroit néanmoins au Marggrave Fréderic tant qu'il vivroit. Sa quatrieme femme, qui étoit fille de Jaques dernier Seigneur de Gerols-Eck, l'inſtitua ſon héritier; & quoiqu'il n'en eût point d'enfans, cette alliance lui apporta les biens allodiaux de cette Maiſon, avec un capital de cent-mille florins qu'elle avoit ſur la Seigneurie de Lohr. Ce fut en vertu de cette ſomme que ſon fils Fréderic VI fut mis en poſſeſſion de cette Seigneurie par Arrêt de la Chambre Impériale, juſqu'à l'entier rembourſement du capital & des interêts. Cette difficulté ne fut point reglée par le Traité de Weſtphalie, qui en remit la déciſion à deux ans de-là. Fréderic V. mourut en 1659, & laiſſa trois fils qui ſont à remarquer, à ſavoir FREDERIC VI, qui lui ſucceda, Charles-Magnus, & Guſtave-Adolphe. Ce dernier, qui étoit Catholique-Romain, ſervit quelque temps dans les troupes de l'Empereur, & fit la campagne de 1663 contre les Turcs; mais il embraſſa enſuite l'état Eccléſiaſtique, & fut fait Abbé de Fulde en 1671, & de Kemten en 1673. Il mourut en 1677, peu de temps après avoir été fait Cardinal. Charles-Magnus mourut fort jeune, & laiſſa un fils nommé Charles-Fréderic, qui fut de la Religion Catholique-Romaine, & qui déceda ſans poſterité en 1676.

L'aîné, Fréderic VI, s'étoit attaché à la Sue-

de,

de, & avoit rendu de grands ſervices à cette Couronne dans le Corps de troupes du Duc de Weimar, & enſuite dans les guerres qu'eut Charles-Guſtave contre Caſimir Roi de Pologne. Mais après la mort de ſon pere, comme il ſe vit maître d'un Etat, il s'attacha à l'Empereur; & pendant la guerre de 1663 contre les Turcs, il exerça le Directoire, conjointement avec l'Evêque de Munſter. Il commanda enſuite l'Armée Impériale contre la France, en qualité de Feld-Maréchal-Géneral; & ce fut lui qui reprit Philipsbourg en 1676. Il mourut l'année ſuivante, & laiſſa deux fils, à ſavoir FREDERIC-MAGNUS qui fut ſon ſucceſſeur, & Charles-Guſtave. Le dernier, décédé en 1703, n'a eu qu'une fille, laquelle a épouſé Jean-Guillaume Duc de Saxe-Eiſenach. FREDERIC-MAGNUS ſentit tout le poids de la guerre de 1688, & il fut privé de ſes Etats, dont il ne recommença de jouïr qu'en 1697. Il mourut le 17 Juin 1709, âgé de 62 ans. Ses fils ſont:

DE LA MAISON DE BADE.

CHARLES-GUILLAUME, qui lui a ſuccedé; & Chriſtofle. Le premier a épouſé Madeleine-Wilhelmine de Wurtenberg-Stutgard, de laquelle il a un fils nommé Fréderic. Le ſecond, qui eſt au ſervice des Provinces-Unies, a trois fils, dont l'ainé Charles-Auguſte-Jean-Reinhard eſt né le 14 Novembre 1712.

Il y a une autre famille qui deſcend de Fréderic VI, à ſavoir les Barons de MUNTZENHEIM, qui doivent leur naiſſance à une intrigue amoureuſe que ce Marggrave eut avec la fil-d'un Colonel.

Les Barons de Muntzenheim.

Les Etats de la Maiſon de Bade-Dourlach ſont, le Bas-Marquiſat, qui confine au Bas-Palatinat. Les Lieux les plus remarquables ſont Dourlach, Pfortzheim, la Seigneurie de Lohr, la Principauté ou Marquiſat de Hochberg, la Sei-

Les Etats de Bade-Dourlach.

DE LA MAISON DE BADE. Seigneurie de Bade-Weiler, la Seigneurie de Rœteln, la Comté de Sauſenberg. Les Princes de cette Branche ſont Luthériens.

CHAPITRE XIII.

DE LA MAISON DES *PRINCES D'ANHALT.*

Son Ancienneté. L'Empire d'Allemagne a peu de familles plus anciennes que celle des Princes d'ANHALT. Car quoique quelques-uns croyent en trouver l'origine en Bernhold & en Beringer ſon fils, & qu'ils prétendent trouver une conſanguinité entre cette Maiſon & celle des Urſins en Italie; il faut cependant avouer qu'ils ne prouvent pas aſſez ſolidement leur ſiſtême; & il y a plus d'apparence à ſoutenir que les Princes d'Anhalt ſont une continuation de l'illuſtre famille d'Aſcagne *, qui fleuriſſoit dans le onzieme ſiecle.

Un Seigneur de cette Maiſon, à ſavoir OTTON ſurnommé le Riche, gouvernoit ſous les Regnes des deux Henris, IV, & V. Sa femme Helice, fille de Magnus dernier Duc de Saxe de l'ancienne famille de Billeing, lui apporta le

* C'eſt le nom Latin *Aſcania*, d'une Ville nommée en Allemand ASCHERSLEBEN; qui eſt l'origine de cette illuſtre Maiſon, dont les Branches éteintes ont occupé le Duché de Saxe & la Marche de Brandebourg, & le Duché de Saxe-Lauwenbourg.

le Marquiſat de Soltwedel, qui avoit déja appartenu à ſes ancêtres, & que ſon beau-pere Magnus avoit repris ſur les Wendes, qui s'en étoient emparés. Après la mort de Magnus, arrivée l'an 1106, il forma des prétenſions ſur le Duché de Saxe contre Lothaire de Suplinbourg à qui l'Empereur Henri V en avoit accordé l'Inveſtiture; mais il ne put venir à bout de ſon deſſein, & il fut abligé de ſe contenter du Marquiſat de Soltwedel dont le même Empereur l'inveſtit. Les troubles étant ſurvenus entre l'Empereur & le Pape, il prit parti pour le ſecond, & fut fait priſonnier. Il n'eut pas plutôt racheté ſa liberté, qu'il entra dans une Ligue que les Princes de Saxe avoient formée contre Sa Majeſté Impériale, à la ſollicitation du Pape; & en 1115 il battit les Wendes, qui, à la recommandation de l'Empereur, étoient venus faire des courſes ſur ſes Terres, avoient détruit Bernbourg, & ravagé les environs de Cöthen. Il fit achever le Château d'Anhalt, que ſon oncle Eſicon V, Marquis de Soltwedel & d'Aſchersleben, avoit commencé, & dont ſes deſcendans portent aujourdhui le nom. On place ordinairement ſa mort dans l'année 1123. Entre les fils qu'il avoit, il y en a un très remarquable dans l'Hiſtoire, à ſavoir ALBERT, ſurnommé l'Ours.

DES PRINCES D'ANHALT.

ALBERT prit parti contre Lothaire II, qui même le fit priſonnier; mais il fut relâché par le Traité de paix, & changeant de ſentimens, il rendit de grands ſervices à cet Empereur contre les Romains revoltés, qui avoient chaſſé le Pape Innocent & inſtallé Piere Léon à ſa place. L'Empereur, ſenſible au zèle qu'il avoit témoigné dans cete occaſion, l'inveſtit du Duché de Holſtein, quoiqu'à proprement parler, il ne pût s'en rendre maitre. Après la mort de Lothaire, Albert ſongea à profiter des troubles qui

ALBERT l'Ours.

DES PRINCES D'ANHALT.

I. Electeur de Brandebourg.

qui ſurvinrent par la meſintelligence de Conrad III, & d'Henri Duc de Saxe & de Baviere. Il prit ce temps pour ſe mettre en poſſeſſion du Duché de Saxe, & lui prit encore Lunebourg, Bardewick, Breme & quelques autres Places. Mais les forces d'Henri étoient trop ſupérieures; & quoique ce Duc mourut peu après à Quedlinbourg, cependant les Tuteurs d'Henri le Lion ſon fils, avec l'appui des autres Princes de Saxe, pouſſerent vigoureuſement la guerre contre Albert l'Ours. Ils tomberent ſur ſon païs, raſerent les Villes de Bernbourg, d'Anhalt, de Gröninghen, de Witecke, de Göbelitz, & ſaccagerent ſes Etats: de ſorte qu'Albert fut obligé de ſauver ſon païs d'un plus grand ravage, en leur ſacrifiant ſes prétentions. D'un autre côté, l'Empereur Conrad lui donna la Marche Brandebourg qui étoit vacante, & qu'il remit en bon état. Il fit bâtir ou reparer Berlin, Bernau, Bernwald, Bernſtein & autres Lieux, qui portent encore dans leur premiere ſyllabe ſon ſurnom d'Ours *. A la place des Wendes il y établit des Colonies d'Allemands, & prit la Ville de Brandebourg, après s'être rendu maitre de Sackovi, Prince des Wendes, en 1157; & adoucit par ce mêlange les mœurs de cette féroce Nation, qu'il aprivoiſa après l'avoir ſubjuguée. La Comté de Plotzke lui vint après la mort du Comte Bernard de Plotzke. Il eut de ſanglantes querelles avec Henri le Lion, & mourut en 1170. Il laiſſoit deux fils, dont l'ainé OTTON eut l'Electorat de Brandebourg, que ſa poſterité poſſeda avant la Maiſon de

* Un Ours s'appelle en Allemand *Bär*; on prononce *Bèr*. Il fait au Génitif *Bären*, & on prononce *Bèren*, & preſque *Bèrn*. C'eſt l'étymologie du nom de *Berne* Ville de Suiſſe, qui a un Ours dans ſes Armes.

de Hohenzollern. Le cadet, nommé BERNARD, eut l'Electorat de Saxe, dont ſes deſcendans ont joui avant la Maiſon de Saxe d'aujourdhui. La Branche d'Otton s'éteignit avec Jean IV, du nom XII. Electeur de Brandebourg de la Maiſon d'Anhalt, décedé en 1322: Nous ne parcourrons point cette ſuite d'Electeurs, parce qu'elle n'a aucun rapport avec l'état politique de l'Europe, telle qu'elle eſt aujourdhui. DES PRINCES D'ANHALT.

BERNARD frere d'Otton, eut, comme nous venons de dire, l'Electorat de Saxe. Il mourut en 1212, & laiſſa deux fils. ALBERT l'ainé ſucceda à l'Electorat, & HENRI le Gras fut Prince d'Anhalt: c'eſt la Tige de la Maiſon d'Anhalt d'aujourdhui. D'ALBERT, décedé en 1260, nâquirent ALBERT II, Electeur de Saxe, & JEAN duquel étoient deſcendus les Ducs de Saxe-Lauwenbourg. La poſterité d'Albert II finit en 1422, dans la perſonne d'ALBERT III du nom, VIII & dernier Electeur de Saxe, qui avoit ſuccedé à ſon frere RODOLPHE III, dont les deux fils SIGISMOND & WENCESLAS furent écraſés ſous les ruines d'une Tour qui s'écroula en 1406. Barbe leur ſœur fut mariée à Jean le Chymiſte, Marggrave de Brandebourg de la nouvelle Maiſon. La Branche qui étoit iſſue de Jean, & qui fut appellée de Saxe-Lauwenbourg, fut éteinte par le décès de Jean-François, dernier Duc de ce nom, qui mourut en 1689, & ne laiſſa que deux filles, Anne-Marie-Françoiſe, & Françoiſe-Sibylle-Auguſte: l'une eſt mariée en ſecondes nôces au Prince Jean-Gaſton de Toſcane, l'autre eſt veuve du Prince Louis-Guillaume de Bade. Nous avons parlé ailleurs de la maniere dont ce Duché eſt venu à la Maiſon de Brunſwick-Hanover. Nous ſuivrons préſentement la poſterité d'Henri le Gras, Tige de la Maiſon des Princes d'Anhalt d'aujourdhui, qui eſt tout

ce

DES PRINCES D'ANHALT.

ce qui reſte de cette illuſtre Famille.

BERNARD fils d'Albert l'Ours, ayant obtenu de l'Empereur Fréderic le Duché de Saxe après la dégradation d'Henri le Lion Duc de Saxe & de Baviere, laiſſa deux fils, Albert & HENRI. Le ſecond hérita de ſon pere les Comtés d'Anhalt & d'Aſcagne. L'Empereur Otton IV ayant été excommunié par le Pape, & Fréderic II ayant été élu en ſa place, Henri s'attacha d'abord au premier; mais lorſqu'il vit que la fortune l'abandonnoit, il le quitta auſſi & ſe rangea du côté de Fréderic. Otton en eut tout le reſſentiment imaginable, & étant entré dans l'Etat d'Henri, il y laiſſa d'affreuſes marques de ſa vengeance, mettant tout à feu & à ſang dans les lieux de ſon paſſage. Il prit auſſi Staſſfurt qui, dit-on, appartenoit alors à ce Prince, & le donna au Duc Albert de Saxe. Mais l'Empereur Fréderic ayant repris cette Ville, la donna à l'Archevêque de Magdebourg. Le Comte Henri obtint de Fréderic le rang de Prince d'Anhalt; mais il s'attira la haine du Clergé & l'Excommunication du Pape, par la ſéverité dont il uſa envers un Abbé à qui il fit crever le yeux & couper la langue, parce que cet Eccléſiaſtique menoit une vie déréglée. Cependant cette affaire fut aſſoupie. Peut-être ſe trouva-t-il que l'Abbé avoit merité ce traitement, & qu'il étoit heureux d'en ſortir à ſi bon marché. Henri mourut en 1257, & laiſſa trois fils, entre autres, OTTON, SIFFROI, & BERNARD.

Le prémier eut la Comté d'Aſcagne avec la Ville d'Aſcherslebe, les Places ſituées ſur le Hartz, & la Prévôté du Monaſtere de Gernrode. Le Château & la Ville de Wegeleben fut donnée en Fief à l'Archevêché de Magdebourg, & paſſa enſuite à l'Egliſe de Halberſtadt. En 1267 la guerre s'étant allumée entre Gonthier Archevêque

vêque de Magdebourg & le Marggrave de Brandebourg, Otton prit parti pour le dernier, qui en récompenſe lui donna quelques biens, entre autres, la Charge de Droſſart dans l'Archevêché de Magdebourg, avec quatre-vingt Marcs d'argent tous les ans. Mais lorſqu'il eut perdu ſon fils unique, il ne ſongea plus qu'à ſe ſatisfaire, ſans s'embaraſſer de ſes héritiers. Dans cet eſprit, l'an 1311, il engagea le Château d'Eversberg à un Gentilhomme nommé Henri de Langhenhauſen; & deux ans après, la Maiſon & le Village de Gerſdorff & quelques autres biens, à Ulric de Regenſteln. L'an 1315 il ſe rendit Feudataire d'Eric II, Roi de Danemarc, & promit de tenir à Fief de Sa Majeſté les Villes d'Aſcherleben, Hartzgerode, & Bruck, & les Châteaux de Saxembourg, d'Hoya & Sweringhen, de Wederſtorf & d'Anhalt, moyennant une penſion de cinq-cens Marcs valeur de Séland. Otton mourut la même année, ſans aucun héritier mâle. Sa Veuve fit beaucoup de tort à la Maiſon d'Anhalt, en livrant à l'Evêque de Halberſtadt la Comté d'Aſcagne qui lui étoit aſſignée pour Douaire. De Siffroi & de Bernard, freres d'Otton, ſe formerent deux Branches, à ſavoir celle de Zerbſt & celle de Bernbourg. Nous commencerons par le ſeconde.

DES PRINCES D'ANHALT.

BERNARD, conjointement avec ſon frere Siffroi, s'engagea dans une guerre contre le Marggrave de Miſnie, & attira de grands malheurs à ſa Maiſon. On ne ſait en quelle année il mourut; les uns diſent en 1267, les autres en 1310. Entre ſes fils, on remarque BERNARD II, & ALBERT; ce dernier fut Evêque de Halberſtadt, & ce fut lui qui dépouilla ſa Maiſon de la Comté d'Aſcagne, pour l'annexer à ſon Evêché.

Ancienne Branche de Bernbourg.

BERNARD II, ſon frere, engagea aux Seigneurs de Querfurt le Château de Wolfesberg l'an

DES PRINCES D'ANHALT.

l'an 1309. Mais cinq ans après, l'Abbeſſe de Quedlinbourg l'inveſtit de Hoym, de Roſlaw & de Burow. Après la mort de ſon frere Otton, il s'empara de la Comté d'Aſcagne, & en prit l'Inveſtiture de l'Empereur Louis IV. De-là vint la diſpute qu'il y eut entre lui & ſon frere, qui prétendoit que c'étoit de lui & de ſon Egliſe qu'il la faloit prendre. Il ne vit point la fin de cette querelle; & ſa mort, arrivée l'an 1318, prévint l'accommodement. De deux fils qu'il laiſſa, le plus jeune nommé Henri, qui vêcut dans un Couvent, renonça à l'hérédité paternelle, moyennant ſoixante Marcs d'argent de revenu. L'ainé, nommé BERNARD III, fut ſurnommé le Dépouillé, pârce que l'Evêque de Halberſtadt ſon oncle, aſſiſté de la veuve d'Otton, s'empara entierement de la Comté d'Aſcagne & de la Ville d'Aſchersleben. L'Empereur Louis IV eut beau prendre cette affaire à cœur; en vain il ordonna la reſtitution de cet Etat; Bernard ne put y rentrer, & depuis ce temps-là cet Comté eſt demeurée annexée à l'Evêché de Halberſtadt. Bernard mourut l'an 1348, & eut trois fils, BERNARD IV, HENRI, & OTTON. Le premier mourut enfant; le ſecond, qui vêcut juſqu'à l'an 1374, eut deux fils, à ſavoir Rodolphe, qui fut Evêque, & Bernard V qui mourut ſans enfans, on ne ſait préciſément en quelle année.

OTTON, le troiſieme fils de Bernard III, eut entre autres enfans Bernard VI, qui décédant l'an 1468, ne laiſſa qu'une fille nommée Mechtilde, mariée à Sigiſmond II d'Anhalt, de la Branche de Zerbſt; ainſi finit celle de Bernbourg.

Ancienne Branche de Zerbſt.

La Branche de Zerbſt eſt iſſue de SIFFROI, fils d'Henri le Gras. Ce Prince eut pour ſa part de la ſucceſſion, les Seigneuries de Zerbſt, de Deſſau & de Cöthen. Il fit préſent de Burow à l'Or-

l'Ordre Teutonique. D'un autre côté l'Archevêque Rodolphe lui engagea la Ville de Jeſſen, avec ſa Ville & le Château de Zorbeck, pour mille Marcs d'argent qu'il prêta à ce Prélat. L'an 1282 il s'engagea, à la ſollicitation d'Eric Archevêque de Magdebourg, dans une guerre avec le Marggrave de Miſnie, & cette entrepriſe lui fut très funeſte. Car lorſque le Comte de Falkenſtein lui eut pris le Château de Rama, non content de ſe brouiller avec l'Archevêque, il appella à ſon ſecours le Marggrave de Miſnie. Le Marggrave Thierri vint effectivement, avec ſon neveu Fréderic, fils d'Albert Marggrave de Thuringe. Mais Siffroi les attaqua la nuit dans le temps qu'ils ne ſe défioient point de lui & fit ces deux Princes priſonniers. Le Marggrave Thierri fut obligé de payer une groſſe ſomme d'argent pour ſa rançon. Mais lorſqu'il fut élargi, & que ſon neveu Fréderic ſe fut ſauvé de priſon, ils ſe jetterent dans le Païs d'Anhalt, où ils firent d'horribles ravages; ils démantelerent Cöthen, prirent Delitch & Bitterfeld, & on fut contraint de leur laiſſer ces deux Places pour les fraix de la guerre. Siffroi ſe démit enfin du Gouvernement, & ſe retira dans le Couvent des Dominicains de Magdebourg, où il mourut en 1948. DES PRINCES D'ANHALT.

Il eut pour ſucceſſeur ſon fils ALBERT, qui fut ſurnommé l'Ancien. Celui-ci, ſe laiſſant perſuader par la Maiſon de Brandebourg, ſe mêla fort à contre-temps dans les querelles d'Albert Marggrave de Thuringe avec ſon fils Fréderic le Mordu. Il comptoit bien de pouvoir mettre à profit leur diviſion, & s'approprier quelque choſe de leurs Etats; mais l'évenement répondit mal à ſes eſperances, & Fréderic ne le laiſſa pas longtemps dans une idée ſi flateuſe. Il tomba ſur lui ſi à propos, qu'il lui tailla en pieces quatre-mille hommes, & le prit lui-même

DES PRINCES D'ANHALT.

même avec cinq mille autres priſonniers. La Paix, qui fut enſuite conclue entre le Brandebourg & le Marggrave Fréderic, rendit la liberté à Albert; mais ce ne fut pas ſans payer une groſſe rançon.

Ce fut du temps d'Albert, que l'uſage de la Langue des Wendes, qui étoit une Dialecte de l'Eſclavonne, fut abſolument interdit dans les Tribunaux de la Juriſdiction d'Anhalt. Il mourut en 1316. De quatre fils qu'il avoit, les deux plus jeunes entrerent dans l'état Eccléſiaſtique. Le ſecond, nommé Waldemar, fut tué en 1367 à la bataille qui ſe donna entre Magnus-Torquatus, Duc de Brunſwick, & Gerard, Evêque de Hildesheim. Il laiſſa un fils, nommé Waldemar comme lui; mais ce fils ne lui ſurvêcut que douze ans, & n'eut point de poſterité. L'ainé, qui s'appelloit ALBERT II, eſt celui qui continua la famille. Lorſque Waldemar, Electeur de Brandebourg, de la Maiſon d'Anhalt, eut fait priſonnier Fréderic le Mordu, Marggrave de Miſnie, entre autres conditions rigoureuſes qu'il exigea de lui pour le remettre en liberté, il le voulut obliger de donner Eliſabeth ſa fille unique à Albert II; & prétendit outre cela qu'il donnât pour la dot de cette Princeſſe, tout le païs qui eſt ſitué le long de la Pleiſſe. Les Etats du Païs refuſerent de ſe ſoumettre à cette ceſſion, à moins qu'ils n'en reçuſſent l'ordre de la bouche même de leur Souverain. Albert prit avec lui une Eſcorte pour leur amener le Marggrave priſonnier à Altenbourg, afin que les Etats d'Oſterland puſſent entendre le commandement de leur Prince immédiatement. Pendant qu'ils étoient en marche, les amis de Fréderic ſe mirent en embuſcade, & tomberent ſi à propos ſur l'Eſcorte qui le conduiſoit, que non ſeulement ils le délivrerent, mais encore ils prirent Albert priſonnier.

Alors

Alors la carte fut changée, & ce fut ſon tour d'accepter les conditions fâcheuſes qu'on exigea de lui pour ſa rançon. On le força de renvoyer la Princeſſe, de rendre la dot, & de payer encore une groſſe ſomme d'argent. DES PRINCES D'ANHALT.

Lorſqu'en 1322, la Branche d'Anhalt, qui poſſedoit l'Electorat de Brandebourg, s'éteignit, Albert fit valoir ſon droit ſur cette importante ſucceſſion; mais l'Empereur Louïs, qui la deſtinoit à ſon fils de même nom, vint à la traverſe, & lui enleva cette riche dépouille. Il eſt vrai qu'il en obtint l'Inveſtiture de l'Empereur Charles IV; mais il ne put s'en mettre en poſſeſſion. Il réuſſit mieux à augmenter ſon païs par l'acquiſition de quelques Villages, qu'il acheta des Seigneurs à qui ils appartenoient. On croit avec quelque fondement, que ce fut à lui que l'Electeur de Brandebourg engagea les Villes de Gartz, Prentzlau & Templin, pour un emprunt d'argent. D'un autre côté, l'an 1342 il ceda le Château d'Arnsleben ſur la Bode à Otton, Archevêque de Magdebourg. Il mourut en 1362. Son ſucceſſeur fut JEAN I ſon fils ainé. Le ſecond, nommé Albert III étoit mort dès l'année 1359. Le troiſieme, nommé Rodolphe, étoit l'Evêque de Schuerin, & ne vêcut que deux ans après ſon pere.

JEAN fit une alliance qui le rendit malheureux. Il épouſa Eliſabeth Princeſſe de la Maiſon de Henneberg. Jamais mariage ne fut plus accompagné d'amertume. Eliſabeth rendit la vie ſi inſupportable à ſon époux, que ne pouvant vivre plus longtemps avec elle, il fut réduit à la quitter en 1328, & mena une vie errante & infortunée, juſqu'à ce que la mort de ſon pere l'obligea de revenir dans ſon païs pour en prendre le Gouvernement. Il fit ſa réſidence à Zerbſt. L'an 1367, il racheta le Château d'Al-

DES PRINCES D'ANHALT.

d'Albrechtsheyn, de Baltazar & de Guillaume Landgraves de Thuringe, & Marggraves de Miſnie. En échange, Otton Electeur de Brandebourg dégagea les Villes de Gartz, Prentzlau, & Templin, dont nous venons de parler. Jean engagea auſſi en 1570 le Château de Lindau & ſon Territoire au Comte Albert de Lindau; & en 1378 il ſe brouilla avec Wratiſlas Duc de Pomeranie. Cette querelle lui fut utile, en ce qu'ayant eu l'avantage de cette guerre & fait des priſonniers de marque, il tira beaucoup d'argent de leur rançon. Il mourut en 1382. Ses trois fils étoient ALBERT IV ſurnommé le Boiteux, SIGISMOND I & WALDEMAR III. Le dernier mourut en 1392, ſans poſterité. Les deux autres formerent deux Lignes, dont la premiere dura peu. Nous en dirons quelque choſe en peu de mots.

Ancienne Branche de Cöthen.

ALBERT IV, Auteur de l'ancienne Branche de COTHEN, eut avec ſes freres une dangereuſe guerre à ſoutenir contre l'Archevêque de Magdebourg. Leurs troupes perdirent deux batailles conſécutives. La Ville de Cöthen fut aſſiegée & le païs déſolé. L'Archevêque ſe rendit maitre de Worpſick & de Thum; & ſans doute les Princes d'Anhalt auroient fait de plus grandes pertes, ſi Bernard Duc de Brunſwick n'eût employé ſa médiation pour aſſoupir cette querelle. En 1408, Thiemon Evêque de Meiſſen donna au Prince Albert le Boiteux Jeſznitz à titre de Fief. Et cinq ans après, le Château de Dornbourg lui fut engagé par Robert de Schierſtadt. Albert mourut en 1424 & laiſſa trois fils, 1. WALDEMAR qui lui ſucceda, & n'eut de ſon mariage qu'un fils & une fille: l'un fut Chanoine, & l'autre prit le voile. 2. ADOLPHE. 3. ALBERT.

Adolphe eut cinq fils, dont les deux premiers, Bernard & Melchior, moururent dans le célibat;

bat; Guillaume ſe fit Cordelier, & mourut dans cet Ordre en 1405. Magnus, après avoir été quelque temps Aſſeſſeur de la Chambre Impériale, ſe fit d'Egliſe, & mourut Prévôt de la Cathédrale de Magdebourg. Adolphe, qui étoit le cinquieme, fut Evêque de Mersbourg. Albert V, troiſieme fils d'Albert IV, eut un fils & quatre filles, dont trois ſe cloitrerent. La quatrieme, nommé Dorothée, épouſa un Comte d'Oetinghen. Le fils, appellé PHILIPPE, eut le malheur d'être bleſſé à un Tournoi qui ſe donna à Dreſde en 1500, & mourut à Halle où il s'étoit fait tranſporter. Revenons à SIGISMOND I, qui continua la Branche de Zerbſt. DES PRINCES D'ANHALT.

Il fit un accord avec ſes neveux, de conſerver les Etats de leur Maiſon ſans les diviſer; & on regla que celui qui propoſeroit le partage, en ſeroit puni en perdant ſa part au Château & à la Ville de Hartzgerode. Sigiſmond accompagna Fréderic de Brunſwick, & penſa périr avec ce Prince, lorſqu'il fut attaqué par le Comte de Waldeck & les autres aſſaſſins qui le maſſacrerent, dans le temps qu'il alloit ſe faire couronner Empereur. Sigiſmond à peine put ſe ſauver, lui troiſieme, des mains du Comte & de ſes complices. Il mourut en 1405. Il avoit entre autres enfans trois fils, dont l'ainé SIGISMOND II épouſa Mathilde, qui reſtoit ſeule de la Branche de Bernbourg, & de laquelle il n'eut point d'enfans. ALBERT VI, ſon ſecond fils, eut pour femme l'Héritiere des Comtes d'Eglen; ce mariage fut auſſi ſtérile. Il n'y eut que GEORGE I le troiſieme fils de Sigiſmond, qui perpétua la Maiſon. Il fit avec Frederic le Belliqueux Electeur de Saxe un accord pour la ſucceſſion de Barby, & convint qu'au cas que les Comtes de cette Maiſon vinſſent à manquer d'héritiers, la Seigneurie de Walter-Niebourg en ſeroit dé- Suite de la Branche de Zerbſt. GEORGE.

DES PRINCES D'ANHALT.

tachée & donnée à la Maiſon d'Anhalt, comme il arriva en effet en 1659. Wenceſlas de Biberſtein lui promit auſſi, en cas qu'il mourût ſans enfans, la ſucceſſion aux Seigneuries de Sorau, Storckau, & Belkau; mais cette promeſſe ne fut point effectuée. George I mourut extrêmement âgé, l'an 1474. Il avoit été marié quatre fois. Il n'eut point d'enfans du premier lit, ni du ſecond; mais du troiſieme il eut WALDEMAR; & du quatrieme nâquirent ERNEST, GEORGE II, SIGISMOND III, & RODOLPHE IV. GEORGE II étoit d'une force ſi extraordinaire, qu'il pouvoit lui ſeul lever un fardeau que huit hommes pouvoient à peine ébranler. Jean Electeur de Brandebourg lui engagea Cotbuſz & Peitze. Il mourut en 1504, ſans avoir d'enfans. Sigiſmond II étoit mort en 1487, ſans être marié.

RODOLPHE.

RODOLPHE ſuivit le penchant qu'il avoit pour la guerre, & s'attacha à Maximilien. Ce fut lui qui dégagea ce Prince, lorſque ceux de Bruges le tenoient en arrêt, & il ſe mit à ſa place pour caution. De-là vient que l'Empereur Fréderic l'exemta, & toute la Maiſon d'Anhalt, des contributions qu'on exigea de tout l'Empire pour réduire les rebelles de Bruges. Dans la guerre de Hongrie en 1490 il rendit de très grands ſervices à l'Empereur. En 1507, il remit à l'Empereur la Seigneurie de Kitzbuhel dans le Tirol, qui lui avoit été cedée à certaines conditions. Il commanda les Troupes Impériales contre le Duc Charles d'Egmond de Gueldre, & prit la Fortereſſe de Budroy. Ce fut à ce ſiege, ſi l'on en croit quelques-uns, que l'on ſe ſervit pour la premiere fois des Mortiers à Bombes. Il ſervit enſuite en Italie contre les Venitiens, reprit Vicenze qui ſe rendit; & il defendit Verone contre les Venitiens avec tant de bravoure, qu'ils

qu'ils furent contraints d'abandonner enfin le siege avec perte. Il gagna deux Victoires contre Alvian, leur Général. Ce Héros mourut l'an 1513. On accusa les Italiens d'avoir contribué à sa mort par le poison. DES PRINCES D'ANHALT.

WALDEMAR son frere s'empara de la Ville & du Château de Bernbourg en 1492, après la mort de Bernard IV, dont la veuve, qui en jouïssoit comme de son Douaire, avoit dessein d'en faire présent à l'Eglise de Magdebourg. Il obtint aussi en 1495, un Décret de l'Empereur Maximilien I, par lequel il étoit ordonné que la Comté d'Ascagne avec toutes ses dépendances lui seroit rendue par l'Evêché de Halberstadt; mais il n'en put obtenir l'effet. Il mourut en 1500. WALDEMAR.

WOLFGANG son fils unique lui succeda, & demanda à partager avec ses oncles. Il eut pour sa part, Cöthen, Ballenstadt, Bernebourg, & Sandersleben. Il fut un des premiers à se déclarer pour la Reformation de Luther, dont il devint un des plus zelés partisans. En 1530, à la Diete d'Augsbourg, il ne fit point difficulté de se joindre à ceux qui présenterent la nouvelle Confession de Foi à Charles V; & ensuite il s'engagea dans la Ligue de Smalcalde. Mais lorsque le parti de l'Empereur eut pris le dessus, que l'Electeur de Saxe fut battu & fait prisonnier à la bataille de Muhlberg; Wolfgang, qui se trouvoit dans l'Armée vaincue, eut bien de la peine à se tirer de ce danger. Ses Etats furent confisqués. Sigismond Comte de Lodron se les fit donner par l'Empereur; & voyant qu'il ne pouvoit pas les garder longtemps, il s'accommoda de son droit avec Henri Burgrave de Misne, qui, malgré les oppositions des autres Princes d'Anhalt, obtint de l'Empereur des Lettres d'Investiture. A quelques années de- WOLFGANG.

DES PRINCES D'ANHALT.

là, lorſque l'Electeur Maurice de Saxe eut chaſſé d'Inſpruck l'Empereur & contraint le Parti ennemi à ſigner la transaction de Paſſau, le Prince Wolfgang fut rétabli dans ſes biens par ce Traité, & en jouït juſqu'à l'an 1562, que ne ſe ſentant point d'inclination pour le mariage, il abdiqua; ſe reſervant une penſion annuelle. Il réſida premierement à Coſwick, & enſuite à Zerbſt, où il déceda en 1566. Il faut à préſent remonter à ſon oncle ERNEST.

ERNEST.

Ce Prince rendit Cotbuſz & Peitze à Joachim Electeur de Brandebourg, qui le rembourſa des ſommes pour leſquelles ces Villes étoient engagées. Il mourut en 1516. De trois fils qu'il avoit, & qui partagerent entre eux ſon païs, JOACHIM le plus jeune, qui avoit eu Deſſau pour ſon partage, mourut en 1561 ſans poſterité; il étoit Luthérien. Le ſecond, nommé GEORGE III, qui eut pour ſon appanage Hartzgerode & les Comtés de Warmsdorff & de Plotzke, fut ſurnommé le Théologien, à cauſe de l'étude particuliere qu'il avoit faite de cette ſcience. On le ſurnomma auſſi le Zelé, à cauſe de l'empreſſement qu'il eut pour l'établiſſement du Lutheraniſme. Il étoit Prévôt de la Cathédrale de Magdebourg, & mourut âgé de 45 ans, en 1552.

JEAN IV.

L'ainé, nommé JEAN IV, qui eut pour ſa part le Païs de Zerbſt, étoit un Prince aimable par ſa bonté. On dit de lui, qu'il avoit permis à ceux de ſes ſujets qui vouloient bâtir, d'aller couper dans ſes forêts autant de bois qu'ils en avoient beſoin. Quelques Conſeillers lui remontrerent que cela effarouchoit le gibier & gâtoit la Chaſſe. *J'aime mieux*, leur dit-il, *avoir des hommes logés autour de moi, que des bêtes fauves dans mes forêts.* Il mourut fort regretté de ſon peuple, l'an 1551. Il avoit trois fils, à ſavoir

voir CHARLES, qui mourut ſans enfans: JOACHIM-ERNEST, & BERNARD VII: ce dernier n'eut qu'un fils, auquel il ſurvêcut. DES PRINCES D'ANHALT.

JOACHIM-ERNEST, de qui ſont iſſus tous les Princes de la Maiſon d'Anhalt d'aujourdhui, ſignala ſon courage à la bataille de St. Quentin contre les François. Il embraſſa la Religion Reformée, & ſe vit maitre de toute la ſucceſſion d'Anhalt. Il mourut en 1586. Les cinq fils qui lui reſtoient alors partagerent ſes Etats, & formerent autant de Branches, que nous allons parcourir en peu de mots. JOACHIM-ERNEST.

BRANCHE D'ANHALT-DESSAU.

JEAN-GEORGE I ainé de Joachim-Erneſt, eut pour ſon partage Deſſau, Ragum, Jeſnitz, Schandersſleben, Vreckleben, Worpſic, & Radegaſt. Il mourut en 1618. De ſes deux mariages nâquirent ſix Princes, & dix Princeſſes. JEAN-CASIMIR & GEORGE-ARIBERT ſont les plus remarquables. Le ſecond, qui avoit pour appanage Worpzic & Radegaſt, ne voulut point s'allier avec une Princeſſe, à cauſe des troubles qui agitoient alors l'Allemagne. Il épouſa une Dame de Kroſick, & eut un fils nommé Chriſtian-Aribert, qui après la mort de ſon pere, arrivée en 1643, prit poſſeſſion des biens qui lui avoient appartenu. Mais ſa famille lui fit de grandes difficultés, lorſqu'il voulut prendre le titre de ſon pere. On lui diſputa la qualité de Prince d'Anhalt, & de-là vient qu'il ne fut appellé au commencement que Seigneur de Radegaſt. Mais il abjura la Religion Reformée, & l'Empereur Léopold l'éleva à la Dignité de

DES PRINCES D'ANHALT. Comte de l'Empire. De ſorte qu'il ſe qualifia enſuite *Comte de Berringhen, fils légitime du Prince George Aribet d'Anhalt, Seigneur de Waldenſée & de Radegaſt.* Pour le reſte, on convint qu'il jouïroit de l'Inféodation commune à toute la Maiſon d'Anhalt; mais qu'il ne prétendroit à la ſucceſſion qu'au cas d'une entiere extinction de cette famille. Il s'attacha au ſervice de l'Empereur, & mourut à Coblens en 1677 ſans avoir été marié.

JEAN-CASIMIR. JEAN-CASIMIR, frere ainé de George-Aribert, ſucceda à ſon pere, & gouverna les Etats de la Branche de Deſſau pendant la guerre de trente ans; juſqu'à ce qu'enfin la Paix de Weſtphalie ayant rendu le calme à l'Empire, il jouït de la tranquilité publique juſqu'à l'année 1660. Son fils Jean-George II fut Feld-Maréchal des Armées de Fréderic-Guillaume Electeur de Brandebourg, qui lui confia le Gouvernement de la Marche de Brandebourg. Il commanda en 1672 & 73 les Troupes que cet Electeur envoya contre la France; mais il ſe retira enſuite dans ſon païs, où il déceda l'an 1693, ne laiſſant qu'un fils unique, qui lui a ſuccedé.

LEOPOLD. LEOPOLD Prince d'Anhalt-Deſſau, Général des Troupes de Sa Majeſté Pruſſienne, a été élevé à la Dignité de Prince de l'Empire en 1701. Il eſt marié, & n'a point d'enfans.

BRANCHE

D'ANHALT-BERNBOURG.

CEtte Branche a pour tige le Prince CHRISTIAN, ſecond fils de Joachim-Erneſt. Son appanage fut la Seigneurie de Bernbourg, la Com-

Comté de Ballenſtedt, avec le Bailliage de Hartzgerode & l'Abbayé de Gernrode. Sa vie ſe paſſa preſque toute ou à voyager, ou à faire la guerre, ou à s'appliquer aux affaires. Il ſe rendit à Conſtantinople, pour voir la cérémonie de la Circonciſion d'un fils du Sultan. De retour de ce voyage, il s'arrêta à la Cour de Chriſtian I, Electeur de Saxe, qui lui donna le Commandement des Troupes auxiliaires qu'il envoyoit à Henri IV, Roi de France. Chriſtian rendit en cette occaſion de très grands ſervices à ce Monarque. En 1592, après la mort du Comte de Manderſcheid, Evêque de Strasbourg, il s'éleva de grands troubles au ſujet de la ſucceſſion. Les Capitulaires Proteſtans élurent le Marggrave George de Brandebourg-Jägerndorff; & au contraire, les Capitulaires Catholiques donnerent leur ſuffrage au Duc Charles de Lorraine, Evêque de Metz. Chriſtian partit auſſi-tôt de France, alla à Strasbourg, prit parti pour cette ville qui tenoit celui du Marggrave de Brandebourg, & incommoda fort les troupes Lorraines. Il alla enſuite à Prague en qualité de Député des Princes Proteſtans, pour y demander une déciſion ſur les Griefs que les Proteſtans avoient fournis. Lorſqu'après la mort de Jean-Guillaume, dernier Duc de Juliers & de Cleves, l'Archiduc Léopold, pour prévenir les diſputes qu'il y avoit ſur cette ſucceſſion, ſe fut emparé de la Ville de Juliers, Chriſtian aida beaucoup à faire le ſiege de cette Place. L'Electeur Palatin, qui prenoit beaucoup d'intérêt à cette conquête, lui confia le commandement du Haut-Palatinat. Le Prince d'Anhalt continua ſon attachement à cet Electeur dans l'affaire de Bohême, & ſe trouva pour lui à pluſieurs Aſſemblées, auſſi bien qu'à la bataille de Prague, où il commanda l'Armée de Frédéric

DES PRINCES D'ANHALT.

DES PRINCES D'ANHALT.

ric. Il y fut défait, par la faute de quelques-uns des principaux Officiers qui firent mal leur devoir. Chriſtian, ſon fils, y fut fait priſonnier, & lui-même fut mis enſuite au Ban de l'Empire par l'Empereur Ferdinand II. Il ſe reconcilia néanmoins avec la Cour Impériale, & mourut en 1630. Il laiſſa trois fils, à ſavoir CHRISTIAN, FREDERIC-LOUÏS, & FREDERIC. Le ſecond fut tué en 1632 à la bataille de Lutzen. Du premier & du troiſieme ſe formerent deux autres Branches. Ainſi celle de Bernbourg fut ſubdiviſée en Bernbourg, & Hartzgerode, nous allons dire peu de choſe de ces deux Lignes.

CHRISTIAN II, qui continua celle de Bernbourg, ne dégénera point de la bravoure de ſon pere. Il ſervit le Duc Charles-Emanuel de Savoye, dans les guerres que ce Prince eut contre la France. Il ſignala auſſi ſon courage à la bataille de Prague, où il attaqua l'Armée Impériale avec tant de vigueur, qu'il en mit une partie en déroute; mais n'étant pas bien ſecondé, il fut envelopé & fait priſonnier. Cependant, l'Empereur Ferdinand le traita avec beaucoup de bonté, le reçut à ſa table, & le relâcha bientôt après. Il ſe dégoûta enſuite de la guerre, & paſſa le reſte de ſa vie à voyager en Danemarc, en Italie, &c. & vint enfin reſider dans ſon païs, où il mourut en 1656.

Le plus jeune de ſes fils mourut à Parme en Italie, à la fleur de ſon âge, l'an 1660. L'ainé, nommé VICTOR-AMEDE'E, qui lui ſucceda, mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans, en 1718, & laiſſa deux fils, dont l'ainé qui réſida à Bernbourg, s'appelloit CHARLES-FREDERIC. Son fils, nommé VICTOR-FREDERIC, né en 1700 lui a ſuccedé. Le ſecond s'appelloit LEBRECHT, & réſida à Zeitz. Il fut fait Prin-

ce.

ce de l'Empire en 1705. Il eut trois fils, à ſavoir, 1. VICTOR-AMEDE'E-ADOLPHE, né en 1693, qui lui a ſuccedé. Il fut bleſſé à Denain, & épouſa en 1714 Julienne-Louïſe, Comteſſe d'Iſembourg. Il eut du chef de ſa mere la Comté de Holtzapffel; 2. CHRISTIAN, né en 1698; 3. JOSEPH, né en 1706. Leur frere FREDERIC-GUILLAUME fut noyé à l'action de Denain. DES PRINCES D'ANHALT.

FREDERIC de Hartzgerode ſervit en qualité de Colonel dans les troupes de Heſſe-Caſſel, durant les troubles d'Allemagne. Il ſe donna enſuite tout entier à la vie paiſible, qu'il ne quitta plus juſqu'à ſa mort, qui arriva l'an 1670. GUILLAUME, ſon fils unique, devint maitre de Plotzke, après l'extinction de la Ligne de Cöthen; & fit un accord avec la Ligne de Bernbourg, par lequel il fut reglé que le droit de Primogéniture auroit lieu; & qu'en cas qu'il mourût ſans enfans, ſa ſucceſſion paſſeroit toute entiere au fils ainé de Victor-Amedée. Il mourut effectivement en 1709, & cette diſpoſition eut lieu.

BRANCHE DE *PLOTZGAU.*

AUGUSTE, troiſieme fils de Joachim-Erneſt, commença cette Ligne. Ce Prince, que ſon inclination portoit à la vie paiſible, ne prit point de part aux agitations de l'Europe, & ſe fit un amuſement de la Chimie, à laquelle il donna preſque tout ſon loiſir. Il mourut en

DES PRINCES D'ANHALT.

1653, âgé de ſoixante & dix-huit ans. Son fils aîné l'avoit précedé de quelques années. Il lui en reſtoit deux autres, à ſavoir LEBRECHT & EMANUEL. L'aîné hérita de la part qu'avoit poſſedée la Branche de Cöthen, qui s'éteignit en 1665. Il mourut ſans enfans, l'an 1669. Il avoit porté les armes au ſervice de la Suede & des Venitiens. Son frere devint alors le maître des biens de la Branche de Plötzgau & de Cöthen. Ce Prince n'en jouït qu'un an: mais la Princeſſe ſa femme accoucha d'un Prince poſthume, qui fut nommé EMANUEL-LEBRECHT. Il fut élevé dans la Religion Reformée, & épouſa Gizele-Agnès de Rathen, que l'Empereur déclara Comteſſe Immédiate de Nieubourg, pour rendre cette alliance moins inégale. Il mourut en 1704. LEOPOLD, ſon fils, qui lui ſucceda, étoit né en 1694, & mourut le 12 Novembre 1728. Il eut pour ſucceſſeur le ſecond, nommé AUGUSTE-LOUÏS, né en 1697. Leur ſœur Eleonor-Willelmine, veuve de Fréderic-Herman, Duc de Saxe-Mersbourg, épouſa en ſecondes nôces Erneſt-Auguſte, Duc de Saxe Weimar. Leur autre ſœur Chriſtine-Charlotte eſt née le 12 Janvier 1702.

Comme le Prince AUGUSTE-LOUÏS, Chef de cette Maiſon, réunit en lui les titres de Cöthen & de Plötzgau, nous parlerons ici immédiatement de cette Branche.

BRAN-

DES PRINCES D'ANHALT.

BRANCHE DE *COTHEN.*

LA Ville de Cöthen échut à Louïs, le plus jeune fils de Joachim-Erneſt. Ce Prince paſſa preſque toute ſa jeuneſſe à parcourir la plus grande partie de l'Europe. De retour dans ſa Patrie, il gouverna ſa portion de l'hérédité paternelle, & ſe livra à ſon penchant qui le portoit à l'Etude, où il fit des progrès merveilleux. En 1617, il inſtitua une eſpece d'Académie, ſous le nom de Societé Fructueuſe. Lorſque les armes Suedoiſes proſpererent en Allemagne, le Roi Guſtave-Adolphe l'établit Adminiſtrateur de Magdebourg & de Halberſtadt. Mais après la journée de Nordlinghen, il fit ſa paix avec la Cour Impériale, & mourut en 1650. Son fils ainé le ſuivit en 1665, ſans laiſſer de poſterité; & ſa ſucceſſion paſſa à la Branche de Plötzgau, comme nous venons de dire.

BRANCHE DE *ZERBST.*

RODOLPHE, quatrieme fils de Joachim-Erneſt, eut pour ſa qart Zerbſt, avec les Bailliages de Lindau, Coſwick, & Roſzlau; & déce-

DES PRINCES D'ANHALT.

déceda en 1621. Son ſucceſſeur fut le ſeul Prince qu'il laiſſa, & que ſon oncle maternel Antoine-Gonthier, Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorſt, fit élever dans la Religion Luthérienne. Après l'extinction de la famille des Comtes de Barby, Jean-George Electeur de Saxe lui donna la Seigneurie de Walter-Nienbourg, ſelon la convention dont nous avons parlé ci-deſſus; & après la mort du Comte Antoine d'Oldenbourg ſon oncle il hérita de la Seigneurie d'Yevern. Il paya le tribut à la Nature en 1663, & laiſſa quatre fils. Huit autres étoient morts au berceau. Ceux qui lui ont ſurvêcu ſont, 1. CHARLES-GUILLAUME; 2. ANTOINE-GONTHIER de Muhlinghen, décedé ſans enfans en 1714; 3. JEAN-ADOLPHE, né en 1654: il n'eſt point marié; & 4 JEAN-LOUÏS. L'ainé, mort en 1718, a laiſſé un Prince & une Princeſſe, à ſavoir JEAN-AUGUSTE, qui n'a point d'enfans de ſes deux mariages; & Madelaine-Auguſte, mariée à Fréderic Duc de Saxe-Gotha. JEAN-LOUÏS, qui avoit ſa Réſidence à Dornbourg, mourut l'an 1704. Ses Enfans étoient JEAN-LOUÏS, né en 1688, Chriſtian-Auguſte, né en 1690; il eſt au ſervice de Pruſſe; & Jean-Frederic, né en 1695. Ils ont une ſœur nommée Sophie-Chriſtine, née en 1692. Jean-Auguſte fut tué en 1709 à l'attaque du Fort d'Exiles en Dauphiné; & Chriſtian-Louïs devant Aire, l'année ſuivante. Jean-Louïs mourut en 1718, & eut pour ſucceſſeur JEAN-AUGUSTE ſon fils, né le 9 Aout 1677.

CHA-

CHAPITRE XIV.

DES

PRINCES ECCLESIASTIQUES DE *L'EMPIRE.*

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

ON ſait que l'Empire n'a pas ſeulement des Princes Séculiers; mais que la Diete, qui en eſt comme les Etats-généraux, comprend un grand nombre de Prélats, qui ſont ou Electeurs, ou Archevêques, ou Evêques, ou Abbés, ou Prévôts, &c.

I. LES ELECTEURS ARCHEVEQUES.

MAYENCE.

Il y a trois Electeurs Eccléſiaſtiques. Celui de MAYENCE eſt Chancelier de l'Empire, & Doyen du College Electoral. En cette qualité, il eſt Dépoſitaire des Actes & Documens publics de l'Empire.

Il eſt vrai que les Electeurs de Treves & de Cologne prennent, auſſi bien que lui, le titre d'Archichancelier de l'Empire; mais le département de l'un eſt la Gaule & le Royaume d'Arles, celui de l'autre eſt l'Italie & le Royaume de Lombardie; & comme ces païs ne dépendent

plus

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

plus de l'Empire, leur Archicancellariat n'eſt plus qu'un titre ſans fonction: au-lieu que le département de l'Electeur de Mayence étant l'Allemagne, il eſt dans l'exercice effectif de ſa Dignité.

L'Electeur d'aujourdhui eſt FRANÇOIS-LOUIS Comte Palatin du Rhin, né le 18 Juillet 1664, Evêque de Breſlau en 1694, Evêque de Worms & Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique en 1716, Electeur de Mayence depuis 1729.

Son Prédéceſſeur étoit LOTHAIRE-FRANÇOIS Comte de Schonborn.

Ses Suffragans ſont les Evêques de Wurtzbourg, de Worms, d'Eichſtät, de Spire, de Strasbourg, de Conſtance, d'Augsbourg, de Hildesheim, de Paderborn, & de Coire.

Les Etats de l'Electorat ſont partagés, & enclavés dans les Etats voiſins. Ses principales Villes ſont, MAYENCE, Binghen, Hoeſt, Konigſtein, Aſchaffenbourg Réſidence, Selinghenſtadt, Urb, Mittelberg, Amorbach, Krauta, Koninghhoven, & Biſchofsheim. Outre cela, l'Electeur poſſede le Bergſtraff, l'Eichsfeld, les Villes d'Erfort, de Fritzlar & d'Oberlahnſtein, avec leurs Territoires.

TREVES.

L'Electeur de TREVES eſt FRANÇOIS-GEORGE de Schonborn-Puſcheim, né le 15 Juin 1682, Archevêque de Treves depuis l'an 1729.

Son Prédéceſſeur étoit FRANÇOIS-LOUIS, Comte Palatin, qui paſſa alors à l'Electorat de Mayence.

Les ETATS de l'Electorat ſon diviſés par le Rhin en deux parties inégales. Ses principales Villes ſont, TREVES Capitale, Montabaur, Oberweſel, Boppart, Coblents, la Forteresſe d'Erenſtein, ou d'Hermanſtein, Cochein, Cell, Kylbourg, Bern-caſtel, & Witlich. L'Electeur

teur outre cela eſt Adminiſtrateur perpétuel des Abbayés de Prum, & de St. Maximin de Treves. Cette derniere Abbayé lui donne la qualité d'Archichapelain de l'Impératrice. DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

L'Electeur de COLOGNE eſt CLEMENT-AUGUSTE de Baviere, né le 17 Aout 1700. Il eſt Electeur depuis l'an 1723, Evêque de Munſter & de Paderborn en 1719, Evêque de Hildesheim en 1714, Prévôt de Liege en 1725, & Evêque d'Oſnabrug en 1728. COLOGNE.

Son Prédéceſſeur étoit JOSEPH-CLEMENT de Baviere, ſon oncle.

Ses Etats ſont diviſés en Haut & Bas Dioceſe, par rapport au Rhin; & en de grands biens ſitués en Weſtphalie, & que l'on appelle le Domaine. Ses principales Villes ſont, Bonne Réſidence, Leckenitz, Andernach, Bruil, Zulich, Kerpen, Zons, Nuys, Keyſerswert, Kempen, Rhinberg, & Alpen. Le Domaine comprend le Duché de Weſtphalie, & la Comté de Recklinghuſen.

II. DES ARCHEVEQUES.

Les Archevêchés de MAGDEBOURG & de BREME ont été ſécularisés, & ne doivent plus être mis au rang des Principautés. Le premier a été donné à la Maiſon de Brandebourg, qui le poſſede à titre de Duché; le ſecond a paſſé de la Suede au Danemarc, qui l'a tranſporté à la Maiſon de Brunſwick, qui en jouït comme d'un Duché. Il reſte l'Archevêché de SALTZBOURG, & ceux de BESANÇON, de CAMBRAI & de RIGA. A proprement parler, il n'y a plus que le premier qui ſoit de l'Empire: ceux de Beſançon & de Cambrai prennent le titre de Princes de l'Empire; mais ce n'eſt qu'un titre, depuis que ces Dioceſes ſont incoporés à la France. Celui

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

lui de Riga prend le titre de Prince de l'Empire, de la même maniere.

SALTSBOURG.

L'Archevêque de SALTZBOURG a la qualité de Legat-né du S. Siege dans toute l'Allemagne. Lorque l'Empereur écrit à l'Archevêque de Saltzbourg, il lui donne le titre de Votre Dilection. Les autres Prélats qui ne sont que Princes, n'ont que le titre de Votre Dévotion, Votre Pieté.

Ses Suffragans sont, Freisinghen, Passau, Brixen, Trente, Vienne, Chiemsée, Gureck, Seckau & Lavant, ou St. André. Il n'y a que les 4 premiers qui soient Princes de l'Empire.

Ses revenus sont d'environ six-cens-mille livres; il en a 60000 par an pour ses menus-plaisirs. Pour officier à trois Services solemnels, on lui paye huit-mille écus chaque fois; outre 80000 livres de rente que lui vaut le Doyenné de la Cathédrale.

Ses Etats sont, SALTZBOURG, Hailein, Lauffin, Tietmenghen sur la Riviere de Salza, Muhldorf sur l'Inn, Radstadt sur Ens, Frisach & St. André dans la Carinthie, où il possede Guttenberg & Sacsenbourg.

BESANÇON.

Les Archevêques de BESANÇON & de CAMBRAI jouïssoient de la qualité de Princes de l'Empire, lorsqu'ils étoient sous la domination de la Maison d'Autriche; mais depuis qu'ils ont été conquis par la France, ils ne sont plus Membres effectifs du Corps Germanique, quoiqu'ils conservent toujours le titre de Princes du St. Empire.

LE GRAND-MAITRE de l'Ordre Teutonique.

Après les Archevêques, suit le Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique. Cet Ordre, institué l'an 1190 par Henri Roi de Jerusalem, possedoit autrefois de grands païs; les Provinces de Culm, de Livonie, l'une & l'autre Prusse, la Cour-

Courlande, lui appartenoient. Nous marquons ailleurs comment elles lui ont échapé. Il ne lui reſte plus que quelques Commanderies en Allemagne. Depuis la perte de la Pruſſe, Mergenſtein eſt la Réſidence du Grand-Maitre de cet Ordre, quand il n'a pas quelque autre Prélature qui lui en donne une autre. DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

Le Grand-Maitre d'aujourdhui eſt l'Electeur de Mayence FRANÇOIS-LOUIS de NEUBOURG, Comte Palatin, élu en 1694.

Son Prédéceſſeur étoit LOUIS-ANTOINE de NEUBOURG, ſon frere.

III. DES EVEQUES.

Les Evêques qui jouïſſent des prérogatives de Princes de l'Empire, ſont au nombre de 21. Ils étoient autrefois bien davantage; mais on en a ſécularisé pluſieurs, en faveur de la paix. Ceux d'aujourdhui ſont ici marqués ſelon le rang qu'ils gardent dans les Dietes générales de l'Empire.

L'Evêché de BAMBERG ne releve que du Pape; & ſon Evêque jouït des honneurs des Archevêques, comme du Pallium, &c. On y élit rarement un Comte ou un Prince. BAMBERG.

Les Etats attachés à cet Evêché ſont, cinquante-ſix Bailliages. Ses principales Villes ſont, Bamberg, Forcheim, Gronach, Kupfferberg, Bodenſtein, & Hoghſtät. Il poſſede encore Villach & quelques autres Lieux dans la Carinthie.

Si on éliſoit un Empereur qui n'eût point de Terres en propre, il réſideroit à Bamberg, & l'Evêque à Villach.

Il a pour ſes Officiers héréditaires, les quatre grands Officiers de l'Empire, dont chacun lui fait hommage pour ſa Charge, & pour quelque portion de ſes Etats. Le Roi de Boheme eſt

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

est son Grand-Echanson, & lui fait hommage pour la Ville de Prague; le Duc de Baviere est son Grand-Maitre d'Hôtel, & lui fait hommage pour la Ville d'Averbach; le Duc de Saxe est son Grand-Maréchal, & lui fait hommage pour Wittenberg & Trebitz; & le Marggrave de Brandebourg est son Grand-Chambellan, & lui fait hommage pour Custrin. Ces Electeurs ont des Vicaires particuliers pour faire ces hommages, & rendre ces services, à l'entrée & au Sacre de chaque nouvel Evêque. Il précede tous les Evêques d'Allemagne, & dispute le pas au Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique.

Il est Condirecteur du Cercle de Franconie, avec le Marggrave de Brandebourg-Culmbach; & a un Traité d'Union avec l'Evêque de Wurtzbourg pour leur défense commune.

WURTSBOURG.

L'Evêché de WURTZBOURG donne le titre de Duc de Franconie, avec un million de revenu. L'Evêque a beaucoup de marques de distinction; & compte entre ses Vassaux plusieurs Comtes Souverains, qui sont ses Officiers, & doivent le faire servir par des Vicaires. Dans les grandes cérémonies, il fait porter l'épée nue devant lui; & lorsqu'il officie, le Maréchal tient l'épée nue pendant l'Office. Celui qui est reçu Chanoine de Wurtzbourg, sans quoi on ne peut être élu Evêque, doit passer nud jusqu'à la ceinture devant les Chanoines, qui lui donnent des coups de verges. On ignore la véritable origine de cette scandaleuse coutume; mais on croit qu'elle a été établie pour dégoûter les Princes & les Comtes.

Ses Etats sont l'Evêché, qui comprent cinquante-deux Bailliages. Ses principales Villes sont, Wurtzbourg, Kitzinghen, Carlstadt, Neustadt, Kininghoven, Ochsenfurt, & Gemund. Sa Devise est, *Herbipolensis Ecclesia sola judicat*

ense

enſe & ſtolâ. Cet Evêché eſt alternant avec celui de Worms, pour le Rang aux Dietes. DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

L'Evêché de WORMS étoit autrefois un Archevêché, dont Mayence, qui nétoit au contraire qu'un ſimple Evêché, dépendoit alors. On raconte que l'Archevêque Gerald, homme de qualité & bon ſoldat, ſervant ſous Pepin & Charlemagne, fut tué dans un combat par un Prince de Saxe en 729; que Gervile, fils & ſucceſſeur de Gerald, voulant venger ſa mort, attira le Saxon ſous prétexte d'une Conference, & le tua lui-même en trahiſon; & que le Pape Gregoire III (d'autres diſent Zacharie), indigné de cette vengeance horrible, dépoſa l'Archevêque, transfera l'Archévêché à Mayence, & établit à Worms Wernier pour Evêque. La Ville de Worms eſt Impériale libre, & ne dépend point de ſon Evêque, qui d'ailleurs n'a qu'un fort petit Etat. WORMS.

Ses Etats ſont, le WORMSERGAW. Ses principales Villes ſont, Durnſtein, Ladenbourg, Lumſtein & les Villages qui en dépendent.

L'Evêque de Worms ſe qualifie Adminiſtrateur de la Grand-Maitriſe de l'Ordre de Pruſſe, Evêque déſigné de Worms.

L'Evêché d'EICHSTADT, ou AICHSTADT, compte des Princes parmi ſes Vaſſaux, entre autres, le Duc de Saxe-Gotha. L'Evêque eſt Chancelier de l'Egliſe de Mayence, & ſon premier Suffragant. Sa juriſdiction temporelle s'étend ſur le Haut-Palatinat, & ſur le Duché de Neubourg. EICHSTADT.

Ses principales Villes ſont, Eichſtadt, Dutting, Freyerſtadt, Herenried, la Comté de Hirſchberg, Gutzenhauſe, Dolnſtein, &c.

L'Evêché de SPIRE eſt un des plus anciens de l'Allemagne. Autrefois cet Evêché étoit annexé à l'Electorat de Mayence; mais depuis SPIRE.

quel-

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

quelque temps il a ſes Evêques particuliers. Les Etats de l'Evêché ſont ſur le Rhin, au-deſſous du Necker.

STRASBOURG.

L'Evêché de STRASBOURG n'eſt plus véritablement de l'Empire, depuis que l'Alſace, dont il fait partie, a été cédée à la Couronne de France par la Paix de Ryſwyck.

Cet Evêché rapporte ſoixante-mille écus de revenu, & donne titre de Landgrave d'Alſace, & de Prince du St. Empire.

CONSTANCE.

L'Evêché de CONSTANCE paſſe pour le plus grand de l'Allemagne, & contient ſoixante-ſix Doyennés, quoique la Reformation l'ait bien diminué.

Outre les biens qu'il poſſede dans le Turgow, il jouït encore de l'Abbayé de Reichenau, & de la Prévôté d'Oeninghen, &c. Sa Réſidence eſt à Morsbourg.

AUGSBOURG.

L'Evêché d'AUGSBOURG, qui renferme mille Paroiſſes, eſt obligé de payer tous les ans à Rome ſeize-cens livres. La Réſidence eſt Dillinghen ſur le Danube.

HILDESHEIM.

L'Evêché de HILDESHEIM eſt enclavé dans le Païs de BRUNSWICK.

PADERBORN.

L'Evêché de PADERBORN eſt ſitué en Weſtphalie.

FREYSINGHEN.

L'Evêché de FREYSINGHEN eſt dans la Baviere, & rapporte 400000 livres de rente. Le Chapitre a cela de ſingulier, que ceux qui en ſont Chanoines, ne peuvent poſſeder d'autres Canonicats. Il eſt ſouvent ſcandaleux que cette règle ne ſoit pas commune à tous les Chapitres.

RATISBONNE.

L'Evêché de RATISBONNE n'eſt ſujet à aucun Métropolitain. Il a cela de commun avec celui de Bamberg.

PASSAU.

L'Evêché de PASSAU a été formé d'une partie de l'Archevêché de Lorch. Le Cardinal de Lam-

Lamberg tenta, mais en-vain, de rétablir la qualité d'Archevêque de Paſſau en 1694. Ses revenus ſont eſtimés 240000 livres. DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

L'Evêché de TRENTE paſſe pour un des plus anciens de l'Allemagne. L'Evêque entre aux Etats du Tirol & a rang à la Diète de l'Empire, où il eſt obligé de conformer ſon ſuffrage à celui des Archiducs. Pluſieurs Comtes de l'Empire, le Duc de Mantoue & l'Empereur même, relevent de lui pour des Fiefs dont il eſt le Seigneur dominant. TRENTE.

L'Evêché de BRIXEN étoit autrefois à Sabiona. Il eſt dans le Tirol, dont il fait partie; mais l'Evêque eſt Prince de l'Empire. BRIXEN.

L'Evêché de BASLE eſt le même qui étoit établi autrefois à Auguſte (*Auguſta Rauracorum*). Il eſt alternant dans les Diètes avec l'Evêque de Brixen. Sa Réſidence eſt à Buntrut, dans l'Elsgau. La plus grande partie de ſon Diocèſe eſt de la Religion Reformée. BASLE.

L'Evêché de TONGRES, avec les Archevêches de Treves & de Cologne, n'étoit autrefois qu'un ſeul Diocèſe. Tongres, qui en fut détaché, fut détruit par les Huns, & le Siege Epiſcopal transferé à Maſtricht, & delà à LIEGE. C'eſt l'Evêché le plus conſiderable de l'Allemagne. Son revenu eſt de trois-cens-mille Ducats, Il fait partie du Cercle de Weſtphalie. LIEGE.

L'Evêché d'OSNABRUG eſt un de ceux dont la fondation eſt due à la pieté de Charlemagne. Il a été reglé à la Paix de Weſtphalie, qu'il doit être poſſedé alternativement par un Prince de la Maiſon de Brunſwick, & par un Evêque Catholique. OSNABRUG.

L'Evêché de MUNSTER eſt fort conſiderable, & le fameux Bernard Galen qui le poſſedoit, a eu juſqu'à trente-mille hommes de troupes. Il a été fondé par Charlemagne. MUNSTER.

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

LUBECK. L'Evêché de LUBECK avoit été d'abord établi dans la Ville d'Altenbourg, alors fameuse dans la Wagrie. Mais cette Ville ayant été presque réduite à rien, & Lubeck s'étant élevée sur les ruines de cette Ville, l'Evêché y fut transferé. Il est toujours possedé par un Prince Luthérien, qui conserve le titre d'Evêque, & dont la Résidence est à Eutin.

COIRE. L'Evêché de COIRE est si ancien, que l'on n'en sait pas bien l'origine. L'Evêque en est Prince de l'Empire, & Allié des Suisses. Il a sa place aux Diètes, parmi les Princes du Cercle de Suabe.

IV. Des ABBE'S Princes de l'Empire.

FULDE. L'Abbayé de FULDE, fondée en 744 par les bienfaits de Pepin Roi de France, ne releve que du Siege de Rome, & est de l'Ordre de S. Benoit. Chaque Abbé envoye à la Chancellerie de Rome 800 livres, lorsqu'il est installé. Les Abbés de Fulde prennent la qualité de *Primats des Germanies & des Gaules*, & c'est sur cette Primatie qu'ils ont fondé leur prétension de suivre immédiatement l'Archevêque de Mayence, & de précéder tous les autres Prélats. Cet attentat, qui n'a pu venir que d'une ambition effrénée, & d'une grossiere ignorance des droits de l'Episcopat, a fait verser bien du sang, & causé d'horribles desordres. Les Abbés se servoient de la bigoterie de quelques Impératrices, pour obtenir des Empereurs des Titres abusifs, qu'on ne put leur faire abandonner que par des Armées & par des Batailles. L'Abbé de Fulde est le prémier des quatre Abbés de l'Empire, qui dans les Diètes sont placés aux pieds de l'Empereur. Il est Archi-Chancelier perpétuel de l'Impératrice; il lui met la Couronne sur

ſur la tête au Couronnement, & la lui ôte lorsqu'elle la quitte. Il a un Grand-Maréchal héréditaire. DES PRINCES ECCLÉSIASTIQUES.

L'Abbayé de KEMPTEN, fondée en 777, eſt auſſi de l'Ordre de S. Benoit, & ne releve que du S. Siege. KEMPTEN.

L'Abbé eſt vêtu le matin en Eccléſiaſtique, & l'après-midi en Prince Séculier. Il eſt Grand-Maréchal de l'Impératrice. Ses Officiers héréditaires ſont, l'Electeur de Baviere, ſon Grand-Maitre; l'Electeur de Saxe, ſon Grand-Echanſon, &c.

La Prévôté d'ELWANGER étoit ci-devant une Abbayé de l'Ordre de S. Benoit; mais elle a été changée en Prévôté, & les Moines ont été faits Chanoines. ELWANGER.

L'Abbayé de MURBACH, à laquelle eſt unie l'Abbayé de LUDERS, a diſputé pour la préſéance avec celle de Kempten. MURBACH.

BERCHTOLDSGADEN eſt une Prévôté, qui ne releve que de Rome & de l'Empire. BERCHTOLDSGADEN.

L'Abbayé de PRUM, de l'Ordre de S. Benoit, fut fondée par Pepin Roi de France, & enrichie par Charlemagne. Elle eſt aujourdhui attachée à l'Archevêché de Treves, d'où cet Electeur prend le titre d'Adminiſtrateur de Prum & de Weiſſenbourg. Cette derniere étoit une Abbayé de Bénédictins, fondée par Dagobert Roi de France. L'Abbé en fut ſécularisé en 1526. PRUM.

L'Abbayé de STABLO, ou STAVELO, eſt dans le Diocèſe de Liege. Elle a été quelquefois poſſedée, conjointement avec celle de MALMEDI, par un même Abbé. STABLO.

L'Abbayé de CORWEI eſt nommée dans les Hiſtoriens Latins, la *nouvelle Corbie*, parce qu'elle eſt une Colonie du Monaſtere de Corbie qui eſt en France. Celle-ci eſt dans la Weſtphalie. CORWEI.

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

Il y a outre cela des ABBESSES, qui ont auſſi rang de Princeſſes de l'Empire; à ſavoir, de Quedlimbourg, d'Eſſen, de Buchau, d'Andlau, de Lindau, de Herford, du Bas-Munſter à Ratisbonne, du Haut-Munſter au même lieu, de Gandersheim, de Heggenbach, de Guttenzell, de Roten-Munſter, & de Baindt. La prémiere de ces Abbayés eſt Luthérienne. Celle de Gandersheim auſſi. Celle d'Herford eſt Calviniſte.

Fin du Tome III.

D(A)(V)
864,665

05+10300

INDO
R S
O M